






Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Françai

LETTRES

DE

GUI PATIN

1630-1672

NOUVELLE ÉDITION
COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES

PUBLIÉE

AVEC L'ADDITION DES LETTRES INÉDITES,
LA RESTAURATION DES TEXTES RETRANCHÉS OU ALTÉRÉS,
ET DES NOTES BIOGRAPHIQUES, BIBLIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

PAR LE
DOCTEUR PAUL TRIAIRE
Correspondant de l'Académie de Médecine, Lauréat de l'Institut.

TOME PREMIER

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1907



Ouvrages du Même Auteur

BRETONNEAU ET SES CORRESPONDANTS

1778-1862

Ouvrage comprenant la correspondance de Bretonneau avec Trousseau et Velpeau, publié avec une biographie de Bretonneau, des notes scientifiques et historiques. Un portrait. 2 vol in-8°. Paris, Félix Alcan, 1892.

Couronné par l'Académie de Médecine
et Honoré
d'une Souscription du Ministère de l'Instruction Publique

RECAMIER ET SES CONTEMPORAINS

1774-1852

Etude d'Histoire de la Médecine aux XVIIIe et XIXe siècles. Un vol. in-8°. Paris, J. Baillière, 1899. Avec un portrait.

Ouvrage Couronné par l'Académie Française
et par l'Académie de Médecine

DOMINIQUE LARREY ET LES CAMPAGNES DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE

1768-1842

Etude historique aux XVIIIe et XIXe siècles, d'après des documents inédits (Journal et agendas de campagne, notes manuscrites, correspondance officielle et privée). Un volume grand in-8°, avec un portrait. Tours, Mame, 1902.

Ouvrage Couronné par l'Académie Française
et l'Académie des Sciences,
et Honoré
d'une Souscription du Ministère de la Guerre

LETTRES

DE

GUI PATIN

DECANO SUO M. DEBOVE,

IPSIQUE FACULTATI MEDICINAE

PARISIIS FLORENTI,

GUIDI PATIN,

OLIM DICTAE FACULTATIS

DECANI CELEBERRIMI,

EPISTULARUM HANC EDITIONEM

DE NOVO EXARATAM,

REVERENTER,

DEDICAVI

D. T.

ANNO M.C.M.VII, DIE 1a APRILIS

Docteur Paul TRIAIRE
Correspondant de l'Académie de Médecine, Lauréat de l'Institut.

LETTRES

DE

GUI PATIN

1630-1672

NOUVELLE ÉDITION
COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES

PUBLIÉE

AVEC L'ADDITION DES LETTRES INÉDITES,
LA RESTAURATION DES TEXTES RETRANCHÉS OU ALTÉRÉS,
ET DES NOTES BIOGRAPHIQUES, BIBLIOGRAPHIQUES, ET HISTORIQUES

TOME PREMIER

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1907





AVANT-PROPOS

Personne n'ignore que le recueil des lettres de Gui Patin constitue une des contributions les plus curieuses à l'histoire du XVII[e] siècle. Véritable journal improvisé au jour le jour, mordante chronique rédigée par une des plumes les plus brillantes, les plus alertes, les plus spirituelles et les plus satiriques de l'époque, cette correspondance incessante, soutenue, sans défaillance, pendant plus de quarante années, évoque devant nous, dans la succession régulière du temps — avec leur fixité ou leurs transformations, — les mœurs, les institutions, les idées, les traits et les caractères de deux générations. Rien ne manque à cette peinture, ni les portraits des hommes du jour, ni le tableau des événements qui se déroulent à la Cour et à la ville, ni le récit des faits sociaux, politiques, religieux ou militaires, ni les nouvelles annonçant les livres qui viennent de paraître, et qui sont de véritables bibliographies du siècle, ni naturellement, celles qui concernent la médecine et la Faculté dont l'auteur a tracé une histoire que nous n'aurions pas sans lui, et qui intéresse, au plus haut degré, les médecins et les lettrés.

De ces lettres écrites avec un esprit, une facilité de

style et une érudition tant de fois célébrés et qui font de Patin un des auteurs les plus originaux de son siècle, les éditions ont été multiples. On n'en connait pas moins de cinq groupes, réédités ou réimprimés chacun plusieurs fois, ce qui porte, au moins, à quinze, leur nombre connu. Eh bien — on ne le sait que trop — toutes ces éditions sont défectueuses, et si, comme l'a dit Chereau, l'illustre critique revenait au monde, il ne reconnaîtrait plus sa correspondance. Les éditeurs ne se sont pas contentés d'écarter, à leur convenance, une quantité considérable de documents, tous inédits, et de la plus haute valeur historique, mais ils n'ont pas hésité aussi à supprimer de nombreux passages de ceux qu'ils ont publiés. Ils ont été plus loin encore : ils n'ont pas reculé devant l'altération des textes, devant la falsification de la pensée de l'auteur ; ils ont corrigé son manuscrit, remplacé une expression forte et juste, telle qu'elle jaillit de sa plume, par un mot terne ou insignifiant ; modifié, à leur gré, des passages entiers, donné des analyses de ces passages, au lieu de leur texte complet ; rattaché, après des coupures opérées sans frein et sans mesure, deux ou trois lettres ensemble ; ou bien, au contraire, divisé une lettre en plusieurs et forgé ensuite, de toutes pièces, des raccords plus ou moins ingénieux, pour combler les solutions de continuité qui résultaient d'un semblable travail. Toutes ces éditions, dont la plupart sont calquées les unes sur les autres, reproduisent les errements des précédentes, en y ajoutant leurs propres fautes, sans en excepter la dernière, la seule moderne, celle de 1846 due à M. Reveillé-Parise.

Cependant, malgré ces graves défauts qui les

déparent et qui ne sauraient même trouver quelque excuse dans les habitudes des publicistes du temps, on doit savoir gré à ces vieux éditeurs d'avoir, par des impressions multiples d'une des œuvres les plus piquantes et les plus originales de la langue et de l'esprit français, contribué à développer dans le monde le domaine de notre littérature nationale. L'Europe savante accueillit, en effet, avec empressement, ce recueil de lettres, dont les éditions se succédèrent avec une extrême rapidité et comptèrent, partout où on pensait, à Paris, à Lyon, à la Haye, à Amsterdam, à Francfort, à Cologne, à Berlin et à Londres, pour ne citer que des capitales intellectuelles, autant de lecteurs qu'il y avait de lettrés.

Cet hommage rendu aux anciens éditeurs n'atténue en rien, on le comprend, les tares qui ont vicié leur initiative, et ne peut surtout faire disparaître l'urgence d'une publication nouvelle. Depuis longtemps, celle-ci s'impose. Elle a été réclamée par tous ceux qui ont le culte de la littérature du xvii[e] siècle et qui considèrent que l'œuvre d'un des écrivains les plus originaux de cette brillante époque a été indignement interprétée. Déjà en 1760, Formey, secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, avait conçu le dessein de réunir et de faire paraître la correspondance complète de Patin, accompagnée de notes. Ce projet n'eut pas de suites. Il n'a pu, depuis, être jamais réalisé. Reveillé-Parise donna l'édition de 1846. Mais on sait ce qu'est cet ouvrage, jugé si sévèrement par Sainte-Beuve et dans lequel la seule innovation consiste en d'insignifiantes remarques placées au bas des pages, qui sont plutôt

des critiques prudhommesques que des éclaircissements du texte. Deux érudits d'un talent supérieur, dont l'un appartenait à cette pléiade de savants qui ont fait de notre École des Chartes le foyer le plus actif et le plus brillant des lettres françaises, et dont l'autre a laissé la mémoire d'un historien des plus laborieux, MM. de Montaiglon et Tamisey de la Roque, reprirent, dans ces derniers temps, l'ample projet de Formey. Mais il semble bien que la fatalité s'est attachée à frapper les éditeurs modernes des lettres de Patin. A peine ces écrivains avaient-ils groupé les documents concernant leur travail et commencé les annotations du premier volume, qu'un déplorable incendie venait consumer, sans épargner ni une lettre, ni une note, les matériaux qu'ils avaient patiemment amassés (1895).

Nous n'avons pas voulu nous laisser arrêter par des précédents aussi décourageants, et, sans avoir la présomption de nous comparer à ces savants éminents et d'espérer conduire, aussi bien qu'eux, à bonne fin, une tâche difficile, nous avons cru qu'il nous était permis de recueillir l'héritage d'une pensée que la mort leur a aujourd'hui définitivement ravie et d'essayer, à notre tour, de donner au public lettré et au corps médical cette édition, depuis si longtemps attendue et si malheureusement ajournée. Celle-ci manque, non seulement à l'histoire générale, mais aussi, à l'histoire de la Médecine qui, en ces derniers temps, paraît s'être heureusement ressaisie, après une trop longue période de sommeil. Si, en effet, notre auteur, par son son esprit philosophique, son profond sens critique, sa vaste érudition, son génie épistolaire si particu-

lier, sa description d'une fraction très étendue des mœurs et de la littérature française sous Louis XIII et Louis XIV, occupe un rang important dans ce qu'on a appelé, avec un si juste à propos, la « République des lettres, » il appartient aussi, surtout — avec une marque si caractéristique et si saillante qu'on peut dire qu'il représente toute une époque — à l'histoire de la médecine. Sans doute, la célébrité de Patin enorgueilli de la science, cependant bien restreinte de son temps, à un si haut degré, qu'elle sembla marquer pour lui l'extrême limite des progrès de la médecine — présomption dont, à une époque plus moderne, d'autres esprits non moins distingués devaient offrir, du reste, de nouveaux exemples — lui est venue du côté où il devait le moins l'attendre. La postérité dédaignant, en effet, les billevesées doctrinales, a condamné, en bloc, et sans appel, le côté par lequel ce médecin — auteur de nombreux travaux d'érudition scientifique et appartenant à l'élite des praticiens du XVIIe siècle — pouvait, en définitive, se croire un homme supérieur. Et, elle a précisément, et uniquement, conservé de lui celle de ses œuvres qu'il dut considérer comme la moins importante, ces lettres écrites, au jour le jour, avec tout le laisser aller de l'improvisation, sans retouches, et presque sans ratures, sans avoir jamais été ni préparées ni corrigées, ni même relues, et pour lesquelles il fut loin — comme certains épistoliers illustres — de viser la vogue flatteuse des salons mondains ou les succès retentissants de librairie. La fortune — comme les livres — a ainsi de ces destinées.

Mais, à ce verdict, il y a une réserve à faire,

et l'histoire spéciale n'a pas pu ne pas s'arrêter au rôle considérable et qui dépasse la mesure ordinaire, occupé par Patin à la Faculté de Médecine de Paris. C'est là un des aspects les plus caractéristiques de l'homme, et les écrivains médicaux, — tout en portant sur lui des appréciations diverses — l'ont tous mis, avec raison, en lumière, car, c'est par ce côté qu'il entre, vivant et agissant, dans l'histoire de la médecine. — De ce grand corps universitaire, il est, en effet, l'expression même, l'image fidèlement reflétée à travers les siècles et il en incarne à un si haut degré, et avec tant de force, les traits fondamentaux, les principes les plus élevés et les traditions les plus respectables, comme les idées les plus contestées et les sentiments les plus injustes, que son histoire se confond, pendant cinquante ans, avec la sienne et que sa biographie devra être nécessairement l'histoire de la Faculté elle-même. Et quand celle-ci, menacée dans son indépendance par le pouvoir royal, dont Renaudot est l'instrument très conscient, ébranlée dans ses immuables doctrines par les découvertes nouvelles, attaquée dans ses privilèges par le flot montant des chirurgiens, minée dans son monopole par les prétentions des médecins de Montpellier, enfin, définitivement ridiculisée par Molière, se trouve atteinte, à la fois, dans son prestige et dans sa vitalité, c'est lui qui se fait son champion — souvent heureux —, la défend contre les causes de dissolution qui l'assiègent et contribue à retarder sa chute.

Ce n'est pas, quoi qu'on en ait dit, un rôle dépourvu de grandeur que l'étroite association de Patin à la destinée de cette Institution célèbre. La

période de l'histoire qu'il représente avec tant de vigueur, — défendue par un déconcertant fatras de pamphlets et un extraordinaire amoncellement d'écritures, contre toute recherche un peu attentive, — est encore incomplètement connue et déformée dans l'esprit de nos contemporains. Les appréciations que nous portons sur elle, sont en effet, trop souvent influencées, à la faveur de cette obscurité, par l'attrait qu'exerce sur nous la personnalité du fondateur du journalisme considérée — contrairement à la vérité historique — comme une innocente victime de la Faculté et de Patin, et dénaturées par la réprobation qu'inspire à nos concepts modernes la résistance aux idées de progrès dont nous les rendons tous deux responsables. On oublie que les institutions et les mœurs sont plus coupables que les hommes dans les arrêts que subit parfois la marche de la science. Il suffit, à l'appui de cette loi historique, d'évoquer les souvenirs de la longue opposition que rencontrèrent, à une époque plus voisine de nous, les idées géniales de Pariset sur la transmissibilité des maladies infectieuses, l'immortelle découverte de l'auscultation par Laënnec, la brillante conquête de Récamier dans la chirurgie abdominale, et de rappeler les luttes âpres et orageuses, que dut livrer Pasteur pour assurer le triomphe de ses impérissables doctrines. Ces souvenirs — toujours présents — doivent nous incliner à l'indulgence pour les vieux maîtres, situés à l'arrière-plan de l'Histoire, tombés par attachement « aux vérités traditionnelles » dans l'éternel piège de l'opposition rétrograde. Il y a là un sujet à revoir de plus près : nous le reprendrons, dans l'histoire du célèbre critique

placée à la fin de l'édition et qui se déroule — selon le procédé appliqué dans nos précédents travaux — parmi les personnages qui furent les témoins de sa vie, et au milieu des événements qui se passèrent sous ses yeux.

C'est seulement en l'envisageant dans son cadre naturel, que, par un effort de transposition de la mentalité, on pourra arriver à porter un jugement un peu exact sur un homme et une époque, dont nous sépare si profondément la révolution radicale opérée, depuis tant d'années, dans la langue, dans l'éducation, dans les sciences, dans les idées, dans les mœurs, et dans toute notre manière de penser.

Nous avons fait tous nos efforts pour que la nouvelle édition de cette correspondance fût aussi complète que possible et conforme aux exigences de la science moderne. Les lettres inédites, qui avaient été négligées par les précédents éditeurs, ou qui, publiées dans une édition, furent retranchées dans une autre, sont réunies et mises à leur place dans notre travail. Les lettres mutilées ou modifiées ont été restaurées d'après les textes originaux, et toutes, les inédites comme les imprimées, ont été l'objet d'un collationnement renouvelé plusieurs fois avec soin. Nous avons adopté l'ordre chronologique qui permet de suivre les événements à leurs dates, de préférence au classement employé par les éditeurs antérieurs et dont les inconvénients ont été signalés bien des fois par les critiques. Les noms propres, les faits historiques, les citations bibliographiques, ont été l'objet de notes qui pourront, nous l'espérons, accroître, en l'éclairant, l'intérêt de l'ouvrage.

Ce n'est pas tout ; il manque aux anciennes éditions une nomenclature des noms propres et une table des matières. La publication de 1846 est bien suivie d'une liste des noms propres, mais, outre qu'elle renferme de nombreuses erreurs, des confusions de noms, et de fréquentes fautes de concordance, elle est forcément incomplète, comme l'édition elle-même, exactement reproduite d'après celle de 1825. Mais une table des matières qui permettrait de retrouver, en un clin d'œil, un fait, une anecdote, un renseignement biographique ou bibliographique, sans que le lecteur soit astreint à feuilleter l'ouvrage entier, fait défaut dans toutes les éditions. Nous avons comblé cette importante lacune et dressé, à la fin de chaque volume, par catégories de « nouvelles », un tableau récapitulatif des sujets médicaux, littéraires, bibliographiques et politiques traités par Patin, avec le nom du correspondant, la date de chaque lettre et le numéro de la page. La table générale de tous les noms propres et des noms de lieux est placée à la fin du dernier volume. Un astérisque indique la page où ces noms ont été l'objet d'une note spéciale.

Pour faciliter au lecteur le recours au texte primitif et la vérification de l'imprimé, nous avons inscrit, en tête de chaque lettre, le numéro et le folio de son manuscrit original, ou le lieu d'origine et la date de l'ouvrage d'après lequel elle a été reproduite, et pour lui permettre de comparer notre texte avec les éditions antérieures, nous avons placé au bas de la même lettre, les renseignements concernant les éditions dans lesquelles elle a été précédemment imprimée.

L'orthographe a été une de nos graves préoccupations, d'autant plus grave que les avis sont partagés sur ce sujet. Après bien des incertitudes, nous nous sommes décidé à respecter l'orthographe de Patin pour toutes les lettres dont on possède les originaux. En ce qui concerne les autres, nous avons adopté celle de l'édition d'après laquelle la lettre a été reproduite.

Sans doute, notre œuvre contient encore bien des lacunes et des défectuosités dont, un auteur, on le sait, n'est pas toujours seul responsable. Dans la mesure du possible, elles sont rectifiées à la fin de chaque volume. Il nous sera cependant permis d'espérer qu'on voudra bien, malgré ses défauts, faire un accueil favorable à une publication, à laquelle un nombre très restreint d'exemplaires assure, au moins, dans un délai très court, le privilège de la rareté et qui, en raison de son importance, du labeur exceptionnel que sa préparation a demandé, des dépenses considérables qu'elle a entraînées, sera vraisemblablement une des dernières. Il est probable, en tous cas, qu'un pareil effort ne saurait, de longtemps, être renouvelé.

Paul TRIAIRE.

Note sur les Éditions Antérieures

A l'exemple de Chereau[1], nous rangerons les éditions connues des Lettres de Patin en cinq groupes distincts.

A

I. *Lettres choisies de feu M. Gui Patin, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris et Professeur au Collège Royal. Dans lesquelles sont contenues plusieurs particularités sur la vie et la mort des savants de ce siècle, sur leurs écrits, et sur plusieurs autres choses curieuses depuis l'an 1645 jusqu'en 1672.* A Francfort, pour J. L. du Four. M.DC.LXXXIII. In-12 de 522 pages. — cxcvi lettres[2]. —

II. Même texte du titre. A Paris, *chez Jean Petit, marchand libraire.* M.D.C.LXXXV. — In-12 de 499 pages. — cxcvi lettres. — Avec un portrait. La pagination et l'ornementation des exemplaires diffèrent dans cette édition. Il est probable qu'on a imprimé deux éditions simultanément.

1. *Union médicale* — 15 juin 1876.
2. Cent quatre-vingt-six lettres dans l'édition commentée par Chereau, au lieu de cent quatre-vingt-seize. — Cette première édition fut, avec assez de vraisemblance, il faut le dire, attribuée à Charles Patin. L'exilé s'en défendit énergiquement auprès de la Faculté qui l'avait invité, sous peine d'exclusion, à se justifier (*Acte du 19 octobre 1683*), et déclara, dans sa protestation « n'avoir jamais eu rien de l'héritage des lettres de son père ». (*Ct. XVI, 465*). Il est permis, en l'absence de documents positifs, d'émettre quelques réserves sur cette protestation si manifestement obligatoire. *Voir la Biographie de Patin, en post-préface à la fin de l'Edition.*

III. Même texte du titre. A Paris, *chez Jean Petit, rue Saint-Jacques.* M.D.C.LXXXVIII. In-12 de 432 pages. — cxcvi lettres. — Même portrait pâli, et usé par une nouvelle reproduction.

IV. Même texte du titre. A Rotterdam, *chez Reinier Leers.* M.D.C.LXXXIX. In-12 de 452 pages. — cxcvii lettres. — La lettre supplémentaire est adressée à G. D. M. (Gras, de Lyon).

B

I. Même texte du titre que dans le groupe A. avec cette addition : *Augmentées de plus de 300 Lettres dans cette dernière Edition. Et divisées en trois volumes.* A Cologne, *chez Pierre du Laurens.* M.D.C.XCI. Avec un portrait. — dxlv lettres. —

II. Même texte du titre. *Divisées en trois volumes.* A Cologne, *chez Pierre du Laurens.* M.D.C.XCII. Premier volume, 308 pages; second volume, 374 pages; troisième volume 342 pages. — dxlv lettres. — La pagination et l'orthographe de certains mots du texte du titre diffèrent de la précédente édition.

III. Même texte du titre. *Divisées en deux volumes.* A Paris, *chez Jean Petit, rue Saint-Jacques.* M.D.C.XCII. In-12, avec un portrait. Premier volume, 573 pages; second volume, 583 pages. — dxlvii lettres. —

IV. Même texte du titre. *Divisées en trois volumes.* A La Haye, *chez Henri Van Bulderen, marchand libraire dans le Pooten, à l'Enseigne de Mézeray.* M.D.CC.VII. *Divisées en trois volumes.* In-12. Premier volume, 430 pages; second volume, 432 pages; troisième volume 444 pages. — dxlvii lettres. —

V. Même texte du titre. *Divisées en trois volumes.* In-12. A La Haye, *chez Henri Van Bulderen, marchand libraire dans le Pooten, à l'Enseigne de Mézeray.* M.D.CC.XV. Premier volume, 430 pages; second volume, 432 pages; troisième volume, 444 pages. — DXLVII LETTRES. — La marque de l'imprimerie et l'ornementation des exemplaires diffèrent de l'édition précédente. Il y a une erreur de tomaison et chaque volume porte l'inscription Tome Ier.

VI. Même texte du titre. *Divisées en trois volumes.* A La Haye, *chez Henri van Bulderen, marchand libraire, dans le Pooten.* M.D.CC.XVI. Même nombre de pages et de lettres que dans la précédente[1].

C

I. *Nouveau Recueil de Lettres choisies de feu M. Gui Patin, Docteur en médecine, Professeur au Collège Royal de Paris et Doyen de la Faculté, écrites à Mrs Belin, Père et Fils, Docteurs médecins de Troyes. Dans lesquelles sont contenues plusieurs particularités historiques sur la vie et la mort des sçavants de ce siècle, sur leurs écrits et plusieurs autres choses curieuses, depuis l'an 1630 jusqu'à 1664.* TOMES IV ET V INDÉPENDANTS DES TROIS PREMIERS. A ROTTERDAM, *chez Reinier Leers.* M.DC.XCV. — 2 vol. in-12. — Ces deux petits volumes in-12 qui forment la suite du recueil B, tout en étant indépendants et qui constituent la première publication des lettres aux Belin, contiennent, le premier volume, (IVe de l'édition), 250 pages, et le second, (Ve de l'édition), 280 pages. — CCXCIX LETTRES. —

1. Cette édition n'a pas été signalée par Chereau.

II. Même texte du titre. A Rotterdam, *chez Reinier Leers*. M.D.CC.XXV. 2 vol. in-12 reliés ensemble sous la tomaison IV et V; 262 pages. — cxcvii lettres.—L'édition complète est de cinq volumes: les trois premiers ont été consacrés par l'imprimeur à une réimpression des lettres de la série B.

D

I. *Lettres choisies de feu M. Gui Patin tirées du cabinet de M. Charles Spon contenant l'histoire du tems et des particularitez sur la vie et les écrits des savans de son siècle.* A La Haye, *chez Pierre Gosse*. M.D.CC.XVIII. 2 vol. in-12. Le premier volume comprend 410 pages; le second 438 pages. — clxv lettres. — Cette édition est due à Nicolas Mahudel, savant antiquaire et érudit numismate, né à Langres, en 1673, mort à Paris, en 1747.

II. *Nouvelles Lettres de feu M. Gui Patin.* — Le reste du titre comme dans la précédente édition. A Amsterdam, *chez Steenhouwer et Uytwerf, libraires sur le Rokkin, près la Bourse.* — M.D.CC.XVIII. — Même nombre de pages et de lettres que dans l'édition précédente.

E

Lettres de Gui Patin. Nouvelle édition augmentée de Lettres inédites, précédée d'une notice biographique, augmentée de remarques scientifiques, historiques, philosophiques et littéraires, par J.-H. Reveillé-Parise, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie royale de Médecine. Avec un portrait. — Paris, chez J.-B. Baillière, 1846. Trois volumes. Le premier volume comprend 528 pages; le second 604 pages; le troisième 842 pages. — dcccxxxvi lettres.

LIVRE PREMIER

LETTRES A CLAUDE BELIN, A CITOIS, A BEVEREVOCIUS ET A BLAMPIGNON

1630-1642

LETTRES DE GUI PATIN

Mss. 9358, fol. 4.

LETTRE I [1]

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes, en Champagne [2].

Monsieur,

J'ay bien peur que ne trouviez estrange qu'un homme à vous inconnu tel que je suis, poussé d'une seule curiosité, ose bien vous adresser ce petit mot de supplication. C'est, monsieur, que depuis 6 ou 7 ans, me suis mis à

1. Les lettres originales de Patin aux Belin de Troyes sont contenues dans le manuscrit inscrit à la Bibliothèque Nationale sous le n° 9538 (*Fonds Français. Suppl. Français*, 2034 *bis*). Ce manuscrit renferme cent soixante-quinze lettres adressées aux Belin père et fils — dont une n'est pas de la main du critique mais porte sa signature, vingt-huit lettres à Spon, dont cinq ont été également écrites par une plume étrangère, mais sont signées par Patin, une lettre sans adresse — mais manifestement destinée à Spon, — et une adressée à Charpentier, médecin de la Faculté de Paris. Une inscription indique que le manuscrit provient de la vente de M. Gay de Lyon en 1634, et une autre note donne l'avis suivant : « Ce recueil a appartenu à Claude Brossette ad. ez cours de Lion et ancien échevin qui lui a été donné par Antoine Briasson, libraire en 1695 ». — Les lettres à Belin père commencent la correspondance.

2. Cette page du manuscrit (f° 4) est précédée du titre suivant : *Lettres de feu M. Guy Patin, Doyen de l'Université et professeur de Médecine au Collège Royal de Paris.*

L. I. à M. B. Docteur M. de T.

On a peu de renseignements sur les Belin père et fils, auxquels furent adressées les lettres publiées dans ce volume. Cependant, dans la liste chronologique des médecins de la ville de Troyes, — dressée d'après les Archives municipales, par M. Louis Le Clert, correspondant du ministère de l'Instruction Publique — qui n'a pas été publiée, mais que cet aimable érudit a bien voulu nous communiquer, nous relevons les fiches suivantes concernant les médecins de ce nom qui furent les contemporains de Patin. Ce sont : 1609, Claude Belin, Docteur en médecine ; 1625, noble homme Claude Belin, le jeune, Docteur en médecine, époux de Anne-Marie Sorel, fille de Sébastien Sorel, apothicaire ; 1654, Claude

rechercher curieusement des antiquitez[1] de nostre eschole de médecine de Paris, et après en estre venu à bout, un austre desir m'est venu, sçavoir, de ramasser toutes les thèses qui ont esté soustenues dans nos dites escholes, desquelles j'en ay fait un nombre de plus de cincq cents, principalement de toutes celles qui depuis vingt ans en ça y ont esté disputées ; mais d'autant que je n'en trouve pas si aysément de celles de vostre temps, comme nous estant plus esloigné, je vous prie, monsieur, fort affectionnément, de me faire cette faveur, que de m'en donner quelques unes de reste, si en avez encor, soit des vostres, soit des austres compagnons de vostre cours, soit de quelque cours au dessus ou au dessous du vostre. M. le Vignon[2], qui m'a donné charge de vous baiser les mains, qui vous a esté compagnon de licence, m'a donné

Belin, Docteur en médecine, marié à Marie Riglet, fille de Nicolas Riglet, sieur de Montgueux; 1654, Jean-Baptiste Belin, Docteur en médecine; 1661, Claude Belin, médecin; 1661, Nicolas Belin, médecin. (A. M. D. T.) — Quels furent parmi ces Belin — tous médecins — les deux correspondants de Patin ? Incontestablement pour Belin le père, ce fut Claude II Belin, dit le jeune (1625), le mari de Marie-Anne Sorel, puisque nous savons par les lettres de Patin, qu'il avait un beau-frère qui s'appelait Nicolas Sorel. La désignation de son fils est moins sûre. Mais il est probable, d'après le prénom si fréquemment héréditaire et d'après les concordances de dates, que ce fut Claude Belin (1654) marié à Marie Riglet et qui ayant passé sa thèse de doctorat à Montpellier en 1646, s'établit la même année à Troyes (*Lettre de Patin à Belin fils, à Troyes, du 8 octobre 1646*), et dut épouser Marie Riglet peu après. Les Belin, dont on écrivait aussi le nom Belier et Bellier, étaient qualifiés « nobles hommes ». Leur noblesse, qui date du xve siècle, provenait de leurs alliances, les femmes nobles ayant, d'après la coutume à Troyes, le privilège d'anoblir leurs descendants. M. Louis Le Clert nous a fait connaître leurs armes. Elles étaient : d'azur au bélier passant d'argent, ou d'après d'Hozier, d'azur au chevron d'or accompagné de trois rencontres de bélier de même.

1. « Thresors » dans les édit. antér.

2. Vignon (*Quirinus* Le). Bachelier en 1594. Licencié et Docteur en 1606. Régent en 1607. Doyen en 1614-15. Son portrait est à la Faculté. Le calendrier médical, qui donne l'inventaire des portraits qui ornaient les écoles supérieures, rue Jean-de-Beauvais (*Nomina doctorum quorum effigies scholas superiores condecorant*), lui consacre la description suivante : « Quirins Le Vignon, de Clermont en Argonne, Doyen de 1614 à 1615, mort le 19 avril 1649 ». Cf. Varnier et Steinheil : — *Les Portraits de l'ancienne Faculté*, in *Introduction du XXIVe volume des Commentaires*. PARIS, Steinheil... 1903.

espérance de pouvoir impétrer [1] cela de vous. J'en ay nombre d'anciennes, mais je n'en ay aucune de vostre cours, qui fut en 1593 et 1594 ; mesme, le dit M. le Vignon n'en a aucune. Je vous les demande à tel prix qu'il vous plaira, et m'offre de vous en faire satisfaction à vostre plaisir, soit en argent, soit en livres ou en toute telle austre chose qu'il vous semblera bon de choisir. Si vous me daignez faire cette faveur, vous aiderez beaucoup à contenter la curiosité de l'esprit d'un jeune médecin de Paris, qui, en rescompence, vous servira en toute occasion où il vous plaira l'employer, et qui sera toujours,

Monsieur,

Vostre très humble et affectionné serviteur.

Gui Patin.

Natif de Beauvais [2], *docteur en médecine à Paris*

De nostre maison de Paris, ce 20 Avril 1630.

Si vous desirez, monsieur, de m'envoyer quelques unes, vous le pourrez faire par le messager de vostre ville, et adresser le petit pacquet en la rue des Lavandières [3] près Sainte-Opportune, à Paris, chez vostre serviteur bien humble.

Patin.

Edit. de Rotterdam 1695.
— id 1725.
— Paris 1846.

1. *Impétrer*, obtenir. On disait : « il a impétré, enfin, la grâce qu'il a tant sollicitée du Roy ». (*Furetière*)

2. Guy Patin naquit le vendredi 31 août 1601, non à Beauvais, mais à la ferme des Préaux, commune de Hodenc en Bray. (Lettre de *M. Vuilhorgne à l'Indépendant de l'Oise*, 9 avril 1898). On ne possède pas son acte de baptême. Son érudit biographe, M. Vuilhorgne, a vainement recherché ce document dans les Archives de Hodenc et de Beauvais. Cf. pour la justification de la date de sa naissance sa lettre à Spon du 13 juin 1644, sa lettre à J.-B. Salins du 29 octobre 1658, et Hermant, Histoire de Beauvais, T. IV. *Biblioth. Nat. Fonds Français, Mss.* 8582. Dans le petit hameau de la Place où on a cru longtemps que naquit Patin, un monument élevé le 28 août 1898, par la municipalité, sur l'initiative du Docteur Coquerelle, évoque sa mémoire,

3. Aujourd'hui, la rue des Lavandières Sainte-Opportune. L'église fut démolie en 1797. Tout un côté de la rue est encore intact et on peut supposer, avec Chéreau, que la maison habitée alors par Patin pourrait bien être une construction faisant face à la place du Châtelet et qui regardait précisément l'église Sainte-Opportune. Cf. Chereau. *Union médicale, 8 septembre 1864.*

Mss. 9358, fol. 54

LETTRE II

A Monsieur Belin le jeune, docteur en médecine, demeurant rue des Filles Pénitentes, a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

J'ay reçeu la vostre dattée du 27 avril, qui m'a tant donné de contentement et de resjouyssance que j'aurois bien de la peine de vous l'exprimer. Je vous remercie de la peine qu'avez prise de me rescrire, et me donner vostre bon advis, touchant les thèses qu'avez entre vos mains; je ne suis pas marry que vueilliez bien les garder, comme estant des pièces rares et bonnes; ains au contraire, je vous en loue fort et voudrois avoir le moyen de vous servir en rescompence de l'offre [1] que daignez bien me faire, sans l'avoir mérité, qui est de m'en donner une copie, ce que je ne refuse pas de vous, Monsieur, mais plutost le tiens-je à grande faveur et marque d'une grande bienveillance envers moy. Je vous en prie donc fort affectionnément, pourveu que cela ne vous donne aucune incommodité, ny ne cause à vos affaires aucune importunité. Si vous aviez quelqu'un en cette ville, entre les mains de qui voulussiez bien confier le despôt et ledit pacquet, je m'offrirois, avant que de les toucher pour les transcrire moy-mesme, de donner si bonne asseurance de les rendre dans un brief temps, duquel nous arresterions le dit despositaire et moy, que vous et luy, j'en rendrois contans. Mais, de peur que vous ne croyiez que j'en demande trop,

1. « De l'office » dans les précédentes éditions.

et que je ne voulusse faire comme les Espagnols, ausquels après qu'on a presté quelque chose, voudroient bien la retenir pour tousjours et ne la jamais rendre, (combien que je m'offre de mettre vingt pistoles contre le dit pacquet, lesquelles je m'offre de perdre en cas que je ne le rende au temps préfix et arresté ; et à Dieu ne plaise que j'en voulusse fausser ma foy à un honneste homme qui s'offre à m'obliger en un tel cas) ; je m'offre, Monsieur, à vous remercier et en estre obligé tout le temps de ma vie, si daignez m'en faire participant d'une copie, *quocumque modo volueris istud fieri.* Si vous avez quelqu'un en cette ville à qui vous vouliez bien commettre ledit pacquet, avec lequel j'accorderay du temps de les rendre, et duquel je le recevray[1] en l'asseurant d'icelles d'une bonne sorte telle qu'il voudra, ou si les voulez bien fier à moy-mesme par la main du messager, auquel j'en donneray un récépissé, avec telle asseurance que vous et luy desirerez ; ou si vous ne voulez point que les dites thèses sortent de Troyes, il n'y aura qu'à les faire transcrire par quelqu'un de qui l'escripture soit lisible et correcte, la peine duquel je payeray à vostre discrétion ; combien que[2] j'aymerois mieux en avoir payé trois fois autant, et les avoir transcriptes moy-mesme. Néantmoins, Monsieur, j'en passeray par où vous voudrez, et de quelque façon que vous le vouliez bien, je m'en tiendray fort obligé à vous, à quoy aviserez, s'il vous plaist. J'en ay une de l'année 1551, qu'un nommé Tarlœus Bellovacus a soustenue soubs feu M. Fernel[3], vous n'avez que faire d'envoyer celle-là, si elle est du nombre des vostres ; de toutes les austres, je n'en ay pas une. Si en desirez des miennes, ou autres qui se soient faites depuis 30 ans en ça, j'en ay plus de trois cents différentes, lesquelles je

1. « Je le retirerai » dans les édit. antér.
2. « Que » retranché dans les édit. antér.
3. Fernel *(Jean)*, un des plus grands médecins du XVIe siècle. Né en 1497, d'après Guillaume Plancy, ou en 1506, d'après d'autres biographes, à Montdidier (Mézeroy), ou plutôt à Clermont en Beauvaisis (Guillaume Plancy), de Laurent Fernel, aubergiste en cette ville et de Catherine Belan — filiation qui n'est pas démontrée. —

garde pour en faire part à mes amys et desquelles je m'offre de vous donner; j'en sçauray [1], s'il vous plaist, vostre volonté, à vostre première commodité.

Excusez-moy de tant de peine que je vous donne; ne m'espargnez point en rescompence, si vous me jugez capable de vous servir : j'ay en cette ville deux choses, desquelles je me puis vanter, de bons livres et de bons amys, qui sont à vostre service. Je vous baise bien humblement les mains, à M. vostre père et à M. Dacier [2], et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 1er May 1630.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Il fut élevé à Paris, au collège de Sainte-Barbe, où plus tard il professa la philosophie pour subvenir aux frais de ses études médicales. Reçu docteur le 20 octobre 1530, il professa au collège de Cornouailles des cours de médecine qui ne tardèrent pas à avoir un grand retentissement. Sa réputation de praticien égale à celle de professeur accrut encore sa célébrité. Appelé à la Cour en 1545, pour donner ses soins à Diane de Poitiers, il la guérit d'une affection grave et devint médecin du roi Henri II. On rapporte qu'il aurait guéri aussi Catherine de Médicis d'une stérilité désespérante. A partir de ce moment, Fernel ne quitta guère la Cour et suivit Henri II dans toutes ses campagnes. Il mourut à Paris, rue des Lombards, le 26 avril 1558 et fut inhumé dans l'église Saint-Jacques de la Boucherie. La Faculté possède le portrait de Fernel, placé dans la salle des thèses. Ce tableau est inscrit dans le Calendrier médical pour l'année 1778 dans les termes suivants : *Jean de Fernel, de Montdidier, premier médecin des Rois Henri II et François II, lumière de nos écoles, honneur de la France et Hippocrate français. Don de messire de Troyes, procureur du Roi au Châtelet, petit-fils de Fernel par sa mère.* Varnier et Steinheil, *op. cit.* Pour les travaux de Fernel, Cf. les historiens spéciaux : Eloy, Astruc, Dezeimeris, Bayle, Dechambre, etc. Voir aussi le livre d'Abel le Pileur : *Jean Fernel d'Amiens.* LE MEILLEUR TRAITEMENT DU MAL VÉNÉRIEN. Traduction, préface et notes. PARIS, 1879, et l'ouvrage récent de M. Figard : *Un grand philosophe au* XVIe *siècle.* PARIS, Alcan, 1903.

1. « J'en feray » dans l'édition de Reveillé-Parise, J.-B. Baillière, 1846.
2. Dacier, médecin de Troyes. Cf. la note des Dacier, père et fils. *Lettre du 12 janvier 1632.*

Mss. 9358, fol. 6.

LETTRE III

A Monsieur Belin le jeune, docteur en médecine, rue des Filles Pénitentes, a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

Vous m'avez mis au delà du revanche [1], par la courtoisie que j'ay receue de vous par le moyen de vostre dernière dattée du 8 may, et du pacquet de thèses que m'avez envoyé. Je vous remercie donc du pacquet des vingt deux qu'il vous a pleu m'envoyer, avec les deux de M. vostre père, lesquelles je vous renvoye toutes. Il y en avoit deux sans datte esquelles j'ay adjousté l'année, selon que j'ay reconnu devoir estre de nos statuts et mémoires de l'eschole, lesquelles j'ai consultés. J'en ay tiré copie de quelques unes et je vous renvoye le tout, avec les trois miennes desquelles j'ay respondu par cy-devant, les deux de M. Guillemeau [2], — il n'en a fait que deux en tout, — qui eut le premier lieu de nostre licence [3], et qui est aujourd'huy

1. C'est-à-dire : « dans l'impossibilité de prendre ma revanche ». Les vieilles éditions avaient respecté le masculin employé par Patin. Reveillé-Parise (*Op. cit.*), crut de son devoir de le corriger et d'écrire « la revanche »...

2. Guillemeau (*Charles*), né en 1588, mort en 1656, fils du célèbre chirurgien du xvi[e] siècle, Jacques Guillemeau, qui fut le disciple d'Ambroise Paré — dont il traduisit les œuvres — et le chirurgien de Charles IX et de Henry IV (1550-1612). Charles Guillemeau se livra d'abord à l'enseignement de l'anatomie dans lequel il acquit une certaine réputation. Premier chirurgien, puis médecin du roi Louis XIII, membre du Collège de chirurgie, il tint à l'honneur de recevoir le doctorat en médecine. Fut doyen en 1634 et 1635. Prit une part active à l'injurieuse polémique qui s'éleva, au sujet des privilèges de la Faculté de Paris, entre celle-ci et l'Ecole de Montpellier dont Courtaud s'était constitué le champion.

3. Figurer le premier sur la liste des candidats admis à la Licence était obtenir « le premier lieu ». C'était un honneur très envié.

médecin ordinaire du Roy; et deux autres[1] qui ont icy fait assez de bruit, l'une du congrez, et l'autre des qualitez occultes en laquelle j'ay disputé. J'ay toutes les thèses qui se sont soustenues à nos escholes depuis 1609, sans en excepter une ; mais des neuf austres premières années de ce siècle, j'en ay fort peu ; si en avez, me ferez plaisir de m'en faire part, et en rescompense, je vous en donneray quantité d'autres, que j'ay mesme deux et trois fois. Je tiendray à faveur ce qu'il vous plaira m'envoyer de Montpelier ; j'en ay bien quelques unes, mais c'est en petit nombre. J'en cerche particulièrement de deux cours qui se sont faits depuis 1604 jusques à 1608, en nos escholes. Je vous envoye un petit livre qui est le Paranymphe[2] de l'année 1628, qui fut faict à nos escholes par un jeune homme fort sçavant nommé M. Naudé[3] ; j'espère que ne l'aurez pas désagréable parce qu'il contient, outre

1. Mot supprimé dans l'édit. de 1846.

2. L'acte de Paranymphe était un des plus anciens usages de la Faculté, et en l'an 1416, l'Empereur Sigismond, passant par Paris au retour du Concile de Constance, assistait à une de ces cérémonies. C'était une sorte de symbole allégorique en vertu duquel les étudiants nouvellement admis à la licence épousaient la Faculté. Chez les Grecs on appelait Παρανυμφιος celui qui faisait les honneurs de la cérémonie nuptiale et accompagnait les nouveaux époux à la maison conjugale. Dans la cérémonie de la Faculté, c'était le Doyen qui remplissait le rôle de Παρανυμφιος, vis à vis des licenciés. Il représentait la Faculté qui était l'épousée, pendant que le licencié représentait l'époux. Celui-ci jurait solennellement dévouement, obéissance et s'engageait à défendre ses intérêts, sa dignité et son honneur.

3. Ce jeune homme, qui devait devenir par la suite un des meilleurs amis de Patin, fut un des littérateurs les plus consciencieux et les plus estimables du xvii[e] siècle. Naudé (*Gabriel*), né à Paris le 2 février 1600. Docteur en médecine de l'Université de Padoue où il s'était rendu en 1626. Bibliothécaire du cardinal de Bagny, à Rome, en 1631. Bibliothécaire de Richelieu en 1642, puis de Mazarin dont il forma la célèbre bibliothèque qui ne contenait pas moins de 45.000 volumes. Mort à Abbeville, le 29 juillet 1653. Naudé a publié de nombreux ouvrages dont Petit-Radel, Niceron, Moreri, Chaussepie, Chereau, etc. ont donné la liste. Le discours du Paranymphe que signale Patin dans sa lettre fut composé en 1628, entre son retour de Padoue et son départ pour Rome. Il n'appartenait cependant pas à la Faculté. Ce discours est, selon l'usage, un éloge de la Faculté de Paris : « *De antiquitate et dignitate scholæ medicæ Parisiensis.* Parisiis, 1628, in-8° ». Il en existe une autre édition de Paris 1663, comprise dans les « *Orationes encomiasticæ ad novem iatrogonistas laurea medica donandos.* » Il fut encore réédité à la fin des statuts de la Faculté, imprimés en 1696.

les harangues encomiastiques des licentiandes [1], l'antiquité et dignité de nostre Faculté, veu que M. vostre père et vous y avez tenu lieu autresfois. Je voudrois avoir quelque chose de meilleur et qui approchât davantage de vostre mérite, pour vous envoyer et vous tesmoigner que je suis homme qui ay du ressentiment des biensfaits que je reçois des honnestes gens comme vous. Je vous prie de présenter mes très humbles recommandations à M. vostre père et M. Dacier, et vous prie de croire que je suis et seray à jamais,

Monsieur,
Vostre très humble et affectionné serviteur et amy.

PATIN.

De Paris, ce 14 May 1630.

Je vous envoie aussy la thèse en laquelle j'ay présidé, pour la première fois. à un nommé M. Joudouyn [2], qui est docteur d'Aix en Provence, il y a bien vingt ans, et est maintenant docteur en cette ville. Elle est de ma façon, comme mes deux quodlibétaires [3], mais ma cardinale [4] est de la façon de M. Guérin, mon président.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Les *Licitiandes* étaient les aspirants à la licence.

2. Joudouin. — *Bacc.* 1626, 1627. *Vesper.* 16 octobre 1629. *Doct.* 30 octobre 1629. *Pastill.* 12 décembre 1629.

3. Les Thèses *quodlibétaires* étaient des thèses roulant sur un sujet *quelconque des études médicales.* La première thèse quodlibétaire de Patin, soutenue le 19 décembre 1624, sous la présidence d'Elie Beda, avait pour sujet : La femme ne peut-elle pas se transformer en homme ? *Est ne feminæ in virum mutatio ἀδύνατος* ? (Cette thèse fait partie, sous le numéro 660, de la collection de la bibliothèque de la Faculté). Le sujet de la seconde, soutenue le 27 novembre 1625, sous la présidence de François Mallet, était : Est-il nécessaire de pratiquer l'avortement sur une femme en danger ? *An prægnanti periculosè laboranta abortus* ?

4. La thèse Cardinale était consacrée à un sujet d'hygiène. Le sujet de celle de Patin fut : « Peut-on trouver dans l'urine un signe certain de grossesse » (*Datur ne certum graviditatis judicium ex urina* ?) Elle fut soutenue le 26 mars 1636. La thèse de Joudouyn (16 décembre 1627), écrite par Patin, avait pour titre : *Utrum μητρομανίᾳ balneum* ? Les bains sont-ils utiles dans l'utéromanie ? Elle avait été inspirée à notre auteur par un cas de sa clientèle concernant une belle jeune fille avec laquelle, dit-il, la mère eut bien voulu le marier (Cf. *lettre à Falconet, 19 septembre 1659.*)

Mss 9358, fol 7.

LETTRE IV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, rue des Filles Pénitentes, a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

La présente sera pour remercier de vostre bonne affection que me tesmoignez si pleinement et pour servir de response à vos derniéres, à la première desquelles je n'ay qu'à vous dire que j'ay sçeu de mademoiselle Chartier que, pour le certain, elle a reçeu le pacquet que luy avez envoyé. Je crois aussy que avez reçeu le mien, comme je reconnois par vostre seconde, avec les thèses que vous m'aviez envoyées, de quoy tout je vous remercie bien humblement. J'ay reçeu vostre dernière des mains d'un libraire de vostre ville, avec six thèses de Montpellier, l'une desquelles j'ay retenue, qui est celle de Périer, comme m'avez mandé; je vous renvoye les cincq autres, et vous en remercie bien fort; j'en avois desjà quelques unes d'icelles. Pour les thèses de la Faculté de Paris, je vous diray que j'ay toutes celles qui ont esté faites depuis l'an 1610, *inclusive*, c'est-à-dire depuis vingt ans en ça, et qu'il ne m'en manque pas une d'icelles; j'en ay quantité d'autres qui ont esté soustenues les dix premières années de ce siècle et aussi des dernières années du siècle passé, tant il y a, qu'outre le nombre de toutes celles depuis vingt ans, j'en ay bien encore six vingt imprimées, desquelles la plus ancienne a esté soustenue soubs feu M. J. Fernel, et les autres, depuis l'an 1570 jusques à la fin du siècle. Je vous remercie de la peine que voulez prendre de vous enquérir de nos vieux docteurs à M. vostre père et

M. Dacier ; je n'en suis point en peine. M. Fardeau est mort, il y a trois ans, mais je n'ay que faire de ses registres : j'ay une copie des noms et surnoms de tous les licenciez et docteurs, selon qu'ils ont passé par ordre en nostre eschole depuis plus de trois cents ans, avec tout ce qui s'est passé de mémorable dans nostre Faculté. Je connois les vieux et les jeunes et scay beaucoup de choses de la pluspart des défunts. En cas de nécessité, j'en ferois bien une petite histoire ; je ne suis qu'en peine de recouvrer de leurs vieilles thèses pour en achever un beau nombre, et puis j'aviseray après à ce que j'en doibs faire, selon le dessein que j'en ay eu par cy-devant. Je vous remercie d'y avoir si amplement contribué de vostre part, et vous prie, en récompense, de ne me point espargner en telle occasion que me jugerez capable de vous servir. Je vous prie de présenter mes très humbles [baise] mains et ceux de M. le Vignon aussi, à Monsieur Belin vostre père et à M. Dacier, et croire que je suis et seray pour tant de faveurs reçeues de vostre courtoisie,

Monsieur,

Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 24 May 1630.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Mss. 9358, fol. 8.

LETTRE V

A Monsieur Belin le jeune, docteur en médecine, demeurant a Troyes, en Champagne.

a Troyes.

Monsieur,

J'ay reçeu la vostre dattée du 12 du présent mois, par laquelle me mandez que m'avez par cy-devant rescript par un particulier avec une thèse de médecine; mais je n'ay reçeu ny l'un ny l'autre, et vous prie de vous enquérir de ce particulier ce qu'il en aura fait, n'ayant rien reçeu. Quant à ce que me mandez de la peste, je vous diray qu'en aucun lieu de cette ville, ny mesme dans les deux hospitaux de peste, il n'y a aucun médecin, pour l'avarice de messieurs de la police, au grand détriment du public, *totumque istud negotium, magno plebeculæ damno, ignaris tonsoribus committitur*; si bien que nul médecin n'est employé à la peste en cette ville. Il n'y en a pourtant aucun de nostre compagnie qui puisse dire depuis le mois de juillet n'en avoir veu, trouvé ou descouvert presque tous les jours quelqu'un qui en fut attaint, car elle a esté icy fort commune. Je scay bien que pour ma part, j'en ay trouvé plus de soixante en divers endroits, lesquels, depuis mon rapport, ont esté menez aux hospitaux de Saint Louiz [1] ou de Saint

1. L'hôpital Saint-Louis fondé par un édit royal de 1607, rue du Carême-Prenant et de l'hôpital Saint-Louis, est l'hôpital actuel de ce nom. Il fut bâti en quatre années d'après les plans de Pierre Villefaux, mais ne fut ouvert aux malades qu'en 1619. Sous la Révolution, il prit le nom d'hospice du Nord.

Marceau [1], ou il en est mort une grande quantité. Mes autres compagnons en font de mesme, et depuis que le mal est avéré, ils n'y retournent plus, non tant pour la peur qu'ils ayent de la gaigner (*cum ipsum contagium, nisi probe et perite intelligatur, sit merum Arabum et pharmacopolarum figmentum ut ficta sua cardiaca facilius obtrudant*), que peur du scandale, et que ces visites que le peuple croit si dangereuses, ne les descrient. Il y a eu icy, depuis Pasques, une grande quantité de fièvres malignes, qui ont esté autant de pestes couvertes [2] que l'on n'a point nommées pestes que quand on a veu des bubons ou charbons y survenir, encore qu'elles ne fussent en rien du tout moins contagieuses que la peste, *et ratione causæ que fuit in utroque evidens* [3] *et eximia putredo et ratione symptomatum, quæ in utroque fuerunt gravissima*. Pour tout antidote, je m'en fie, après la grâce de Dieu qui assiste toujours ceux qui servent le public, à n'estre ny plethoric, ny cacochyme, ny à faire aucun excez et ne crois non plus à la thériaque [4], mithridate [5], alker-

1. Aujourd'hui disparu. Devait être l'établissement des « *Hospitalières Saint-Julien* » situé rue Chauffetard, au faubourg Saint-Marceau.

2. De pestes *cachées*, qu'on dissimule. (Cf. Furetière et Littré.)

« *Et lorsque sous mon nom, il se livre à sa perte,*
Tiendrai-je sous le sien ma fortune COUVERTE » ?
(*Corneille.*)

3. Il y a *excellens* dans le texte, alors que le mot propre est *evidens*. Les anciens éditeurs, en général plus mal inspirés, ont corrigé l'auteur et écrit *evidens*.

4. La Thériaque était un médicament fameux qui jouit pendant des siècles d'une vogue immense et que longtemps les médecins et le public considérèrent comme une universelle panacée. Son nom provient du mot « *Thera* » morsure de bête venimeuse que les anciens lui attribuaient le pouvoir de guérir. Dans sa préparation entrait une quantité extraordinaire de substances hétérogènes. On en énumère jusqu'à soixante-quatre, parmi lesquelles, la vipère, les rognons de castor, l'opoponax, le bitume de Judée, la myrrhe, l'encens, la réglisse, le safran, la térébenthine, etc. La Thériaque servait de base à l'orviétan, drogue non moins célèbre. Il serait extraordinaire qu'un médicament comme la Thériaque, qui a traversé les siècles avec une constante faveur, fût dépourvue de toute action thérapeutique. M. Albert Robin attribue les succès si longtemps obtenus par son emploi à la combinaison des médicaments minéraux avec les composés organiques, et pense qu'elle mérite d'être réhabilitée. (ROBIN. *Conférences de l'hôpital Beaujon*). Cf. pour l'histoire de la Thériaque. NICOLAS HOUEL, *Traité de la Thériaque*, 1573, in-12; CABANÈS, in *Bulletin général de Thérapeutique*; MEUNIER, in *France médicale*, 1904, etc.

5. Le Mithridate était un électuaire d'une ancienneté très reculée

mès [1], hyacinthe [2], bezoard [3], corne de licorne [4], qu'à des cornes de bœuf, *cum ficta illa remedia, cum suis occultis qualitatibus (quæ revera nullæ sunt) nulla virtute magis polleant quam ægrorum loculos exhauriendi ut pharmacopœos ditent. Sed de hac re plura aliàs.* Si desirez que je vous en dise davantage sur quelque point particulier,

et qu'on faisait remonter au roi de Pont, Mithridate, qui l'aurait inventé. Elle se composait d'un grand nombre de substances aromatiques et on lui accordait les mêmes propriétés que la Thériaque. Dans le Journal d'un Bourgeois de Paris (1515-1526) on trouve une curieuse expérience faite avec le Mithridate) signalée par Larrieu dans son excellente thèse sur Gui Patin (1889). « *Audict an 1519, en juillet, mourut subitement damoyselle, femme de monsieur La Vernado, l'un des Maistres des Requestes du Roy, et fille de feu général Briçonnet d'Orléans. Donc, elle fut overte, et luy fut trouvé un ver en vie sur le cœur qui lui avait percé le cœur, et lors, fut mis sur le cœur du métridal* (*Mithridate*), *pour le faire mourir. Mais, il n'en mourut point. Puys, y fut mis du pain trempé en vin, dont incontinent le dict ver mourut. Par quoi, il en suit qu'il est expédient de prendre du pain et du vin au matin, au moings en temps dangereux, de peur de prendre le ver* ».

1. Alkermès (désignation provenant du mot arabe, *alkermi*). Electuaire très en vogue également et qui comprenait, comme les précédents médicaments, un grand nombre de substances : le kermès, le santal, la rose de Provins, le cassia lignea, des perles, le corail, l'aloès, la cannelle, la cochenille, l'alun. On les mêlait au sirop de kermès, et on préconisait cette préparation comme tonique du cœur et de l'estomac.

2. Confection médicamenteuse, qui contenait de l'hyacinthe, du safran, des substances absorbantes et des substances excitantes.

3. Bézohard, du mot arabe, bezahar ou bezahard. Concrétions très usitées alors en médecine provenant de la poche stomacale de certains animaux, tels que la chèvre sauvage, la gazelle et l'antilope, le porc-épic, le chamois et l'izard. On attribuait à ces concrétions de merveilleuses vertus ; on les portait en amulettes pour se préserver des maladies, on les vantait comme talismans; on les employait à l'intérieur comme médicaments fortifiants, antiputrides, antispasmodiques, et on les utilisait contre les maladies infectieuses, la peste, la petite vérole, etc. Ces médicaments atteignaient de grands prix et le bézohard de porc-épic, le plus estimé de tous, fut payé jusqu'à 400 livres en Hollande.

4. La licorne était un animal fantasmagorique qui n'a existé que dans l'imagination et la crédulité populaire. D'après Ambroise Paré les cornes droites, dont on montrait des échantillons dans les pharmacies de son temps, n'étaient en réalité que des défenses d'un poisson de mer, le rohart (narwal), rapportées des mers polaires par les Norvégiens et les Danois et vendues par eux un prix très élevé comme cornes de licornes. On attribuait à cette substance des propriétés extraordinaires, et elle était préconisée contre le mal caduc, le spasme, la peste, la fièvre, les morsures de chiens enragés, les piqûres de serpents, etc. Bien que l'on fût fixé sur son origine, elle conservait encore sa réputation au siècle dernier, et on la prescrivait couramment comme cordial et comme sudorifique.

mandez le moy, je suis tout prest, *etiam in promptu, omnium Arabum in hoc casu doctrinam refellere.*

Je suis,

Monsieur,

Vostre très humble serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 18 Octobre 1631.

M. Seguyn le jeune [1] vous baise les mains, et vous prie de vous souvenir des livres que avez promis d'envoyer icy à moy pour luy estre rendus à M. son oncle. Délivrez les a quelque voiturier qui en aye du soin et qui soit seur; nous luy donnerons tout contentement pour sa peine.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Seguyn (*Claudii*). *Bacc.* 1625, 1626. *Vesper.* 14 mars 1629. *Doct.* 27 mars 1629. *Pastil.* 14 novembre 1629. C'était le neveu de Pierre Seguin que les biographes confondent facilement avec le fils de celui-ci, Michel. Nous verrons, en effet, que ce Michel, en faveur duquel Pierre Seguin résigna sa charge de médecin au Collège Royal, mourut de bonne heure. Son père reprit alors son cours, qu'il abandonna de nouveau en 1630. Son neveu Claude, celui que Patin appelle Seguin le jeune, lui succéda, devint conseiller du Roy en 1641 et obtint la charge de médecin d'Anne d'Autriche, qu'il acheta à Guillemeau 50.000 livres. Devenu veuf, il vendit à son tour cette charge au prix de 22.000 écus à Cureau de la Chambre, abandonna son professorat et entra dans les ordres. Patin qui ne l'aimait pas raconte, comme on le verra plus loin dans sa correspondance, qu'il n'embrassa la carrière ecclésiastique que par avarice, qu'il obtint une riche abbaye et qu'il comptait parvenir à l'épiscopat.

Mss. 9358, fol. 9, 10.

LETTRE VI

A Monsieur Belin, docteur en médecine, demeurant a Troyes, en Champagne.

a Troyes.

Monsieur,

J'ay reçeu les deux vostres dernières, l'une, avec une thèse qui est fort bonne, et que je vous renvoyeray, quand il vous plaira ; l'autre aujourd'huy, desquelles toutes deux je vous remercie bien humblement, et ausquelles je voudray briefvement respondre. Il n'y a eu icy, de mémoire d'homme, aucun médecin gagé pour la peste, messieurs de la police s'estant toujours contentez de quelques barbiers assez ignorans *qui naturam pestis non intelligunt*, et qui prennent le chemin de ne l'entendre jamais [1]. Quand aux qualitez occultes et à vostre lecture de Fernel [2], Fracastor [3], Puteanus [4] et autres, que me mandez avoir leu,

1. Il était de règle administrative que le soin des pestiférés fût confié à un chirurgien. On voit que Patin semble regretter que ce service n'ait jamais été confié à un médecin. Il s'agit ici de l'irruption de peste de 1631 qui ravagea l'Europe méridionale. Les épidémies de Lyon, de Digne et de Montpellier furent excessivement meurtrières. Paris fut moins éprouvé.

2. Fernel. Cf. sa note : *Lettre du 1er mai 1630.*

3. Fracastor (*Jérôme*), médecin célèbre, poète et astronome né à Vérone, en 1483, mort en 1553. Son ouvrage le plus connu est un poëme médical : « *Syphilidis, sive, de morbo gallico libri tres.* » Vérone, 1530, in-8° ; ouvrage considéré comme un chef-d'œuvre et qu'il avait dédié à son protecteur le cardinal Bembo. Toutes ses œuvres ont été réunies sous le titre : « *Opera omnia philosophica et medica.* » Il en existe un assez grand nombre d'éditions. La première est de Venise, 1555, et la dernière de Padoue, 1739, 2 vol. in-4°. Cf. l'Intéressante étude sur Fracastor du Professeur R. Blanchard — *Les Maladies vénériennes dans l'art*, — *in* « France médicale », n° 1 (1904).

4. Puteanus, en français Dupuis (*Guillaume*). Il était natif de Blaigy

je ne doute nullement de vostre croyance ny de vostre capacité : si j'ay parlé contre ces qualitez supposées, j'ay creu le devoir faire, *tanquam in figmenta vanissima*, sans néantmoins, avoir eu aucun desir, *nec verbo, nec scripto, lœdere quemquam, multo minus virum eruditissimum et amicissimum cujus doctrinam veneror et suspicio*. Je serois très marry de vous avoir offensé, et ne pense point l'avoir fait. Je ne croys point de qualitez occultes en médecine, et pense que vous n'y en croyez guère plus que moy, quoy qu'en ait dit Fernel et d'autres, de qui toutes les parolles ne sont point mots d'ésvangile. Je les puis destruire par plus de cinquante passages d'Hippocrate [1], de Galien [2], à point nommé et par l'expérience mesme qui tesmoigne que ce sont bourdes de tout ce que les Arabes en ont dit ; mesme leur chef Avicenne [3] en a reconnu la

et signait Puteanus Blangyacus. Professeur au XVI[e] siècle à l'Université de Grenoble. Il avait laissé quelques travaux qui jouissaient d'une certaine autorité.

1. Hippocrate, né dans l'île de Cos, une des Cyclades, 468 av. J.-C., mort à l'âge de quatre-vingt-dix ans, selon les uns, de cent ans, selon d'autres, à Larissa, en Thessalie. Considéré comme le père de la Médecine parce qu'il est le plus ancien médecin dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous. Nous ne donnerons pas ici sa biographie qui, même sommairement résumée, serait hors de proportion avec les limites imposées par le cadre de ces notes et qui se trouve dans tous les dictionnaires historiques et dans tous les ouvrages spéciaux Les éditions de ses œuvres (grecques et latines) ont atteint un chiffre considérable. Les dernières éditions en français sont celles de Gardeil, TOULOUSE, 1801, 4 vol. in-8° ; de Mercy, PARIS, 1808-1824, 10 vol. in-12 ; de Littré. PARIS, 1839-1861. Celle-ci, accompagnée de notes et de commentaires, est un chef-d'œuvre d'érudition. Daremberg, de son côté, a publié les œuvres choisies d'Hippocrate. PARIS, 1844-55. — Cf. *aussi la Philosophie d'Hippocrate*, de Chauvet (1856), les *Institutions d'Hippocrate*, d'Auber (1864) et la *Chirurgie d'Hippocrate*, de Petrequin (1876).

2. Galien (*Claude*), né à Pergame, en Mysie, l'an 131 de l'ère chrétienne, mort à Rome ou à Pergame entre 201 et 210. Le plus grand médecin de l'antiquité, après Hippocrate. Fixé d'abord à Pergame, il se rendit à Rome en 164 et y devint le médecin des Empereurs Marc-Aurèle, Verus et Commode. C'est à cette époque, de l'an 170 à l'an 174, qu'il composa son œuvre capitale, ses livres sur « l'Anatomie » et « l'Usage des parties ». Les ouvrages de Galien sont très nombreux. On trouve leur énumération dans toutes les bibliographies. Cf. l'édition de Kühn, LEIPZIG, 1821-33, greco-lat., 20 vol. in-8, traduite en français par Daremberg. PARIS, 1854 et années suivantes.

3. Avicenne. Cf. Sa note : *Lettre du 27 avril 1632*.

vanité, disant que *proprietates illæ occultæ sunt figmentis persimiles, et commentum hominum ab innumeris quæstionibus sese illarum præsidio relevantium.* En nostre religion chrestienne, je croy comme tous devons croire, beaucoup de choses que nous ne voyons point, *quæque sub sensum non cadunt,* mais c'est par le moyen de la foy, qui nous y oblige, *et quæ est rerum non apparentium,* mais en fait de médecine, je ne croy que ce que je voy, *et ut ait ille Plautinus,*

Manus nostræ sunt oculatæ, credunt quod vident.

Fernel estoit un grand homme, mais ses argumens pour telles qualitez ne sont point des démonstrations mathématiques. Je l'estime le plus sçavant et le plus poly des modernes, mais comme il n'a pas tout dit, aussi n'a t'il pas dit vray en tout ce qu'il a escript, et si le bonhomme qui est mort trop tost, à nostre grand détriment, eût vescu davantage, il eût bien changé des choses à ses œuvres, et principalement en ce point là ; ce que je ne dis pas de moy, mais de sa vie propre que j'ay céans manuscripte, qui m'apprend beaucoup de choses de cet excellent homme, *qui et in aliis non leviter lapsus est.* Quant à ce que me mandez que vous me priez de croire que, *sus nunquam Minervam docebit,* je vous reconnois en cela passionné, qui en venez jusques aux injures ; ce n'a point esté mon intention de vous offenser, et sçay bien que je ne l'ay point fait ; combien que je ne me souvienne qu'à peine de ce que j'ay mis dans ma lettre, en ayant escript quantité d'autres depuis, et me l'estant dictée, *currente calamo.* Je vous ay respondu brièvement et librement à la vostre, *absque ullo convicio* ; je n'y ay taxé personne, si ce n'est quelque ignorant barbier ou charlatan, tant s'en faut que vous ayez occasion de vous en fascher. Je fais bien un autre estat de vous, et ne vous puis encor assez priser pour vostre mérite : *si liberius fortè loquutus sim, adversus impostores qui artis nostræ veritati et dignitati imponunt, detur quæso hæc licencia philosophicæ libertati et animo veritatis studioso.* Ne croyez pas pour cela

que je vous mesprise, je vous tiens pour Minerve et au delà ; mais j'ay de quoy monstrer (*absque jactantia dixerim*) que je ne suis point du tout despourveu de ses faveurs, après l'huile que j'y ay usée, et une bonne partie de ma santé que j'y ay prodiguée. Je vous tiendray néantmoins tousjours pour mon maistre, et réputeray à grande faveur d'apprendre de vous, pourveu que ce soit sans ces mots odieux, *Sus Minervam*, qui sont tout à fait indignes, à mon jugement d'estre proférez entre deux amys de l'un à l'autre. Quant à ces autres mots que ce qu'en avez escript, ça esté : *discendi potius quam disputandi animo* ; je vous asseure que je me soubmets tout à fait à vostre censure, et, tant s'en faut que je vueille disputer, que je ne désire qu'apprendre. Je ne me suis point meslé de faire le maistre envers vous, mais j'ay peur que n'ayez bien conçeu le sens de ma lettre, la lisant avec passion et en colère. Je ne croy pas vous avoir offensé, et si je l'ay fait, ça esté par imprudence, c'est pourquoy, je vous prie de m'en excuser.

J'ay reçeu la thèse et vous en remercie ; si celuy de qui elle vient la vouloit changer contre d'autres, des meilleures qui se soient faites depuis vingt ans, j'en donneray quatre à choisir, contre une vieille que je n'auray pas, encore que les vieilles ne soient si bonnes, ny si bien faites que les modernes. S'il veut les vendre, je les achepteray à l'argent ou en donneray quelques livres ; sinon, je [les] luy renvoyeray. M. Seguyn le jeune vous baise les mains et vous remercie. Je voudrois bien sçavoir l'autheur de vostre livre : *De variolis et morbillis*, pour sçavoir si je ne l'ay point. Il n'y a rien icy de nouveau, sinon : *Institutionum medicinæ D. Sennerti, Germani doctiss., lib. V*, [1] depuis

1. *Institutiones medicæ et de origine animarum in brutis*, Wittebergæ, 1611, 1620, in-4°; 1624, in-8°; 1633, 1644, 1667, in-4°; Parisiis, 1631, in-4°. — Sennert (*Daniel*), né à Breslau, le 25 novembre 1572, mort à Wittemberg le 21 juillet 1637, fut un des médecins les plus érudits du xviie siècle. Docteur à Wittemberg en 1601, il succéda, en 1602, à un maître célèbre, Jean Jessen qui se démit de sa charge de médecine en sa faveur. Sennert illustra cette chaire qu'il garda jusqu'à sa mort. C'est à lui que l'on doit l'introduction de la chimie dans les études médicales. Il n'acceptait cependant pas toutes les exagérations de

peu icy imprimé pour la quatriesme fois, qui est du prix de quatre livres. Nous ne sommes pas icy en trop bonne intelligence avec les chirurgiens ny les apothiquaires. Ceux là estant trop glorieux et ceux-cy trop avides de gaigner et faire des parties de prix excessif. Néantmoins ceux là sont plus paisibles, *beneficio frequentioris phlebotomiæ quam hic exercemus, quæ lucrum et laudem eis conciliat.* Mais ceux-cy enragent contre le *Médecin charitable* [1] et ses sectaires [2] qui font préparer les remèdes à la maison à peu de frais, d'où leurs finesses sont descousues, *longe valere jussis fictitio illo lapide bezoardico, cornu unicornis, confect. de hyacintho et alkermes similibusque nugis, decipiendæ dumtaxat plebeculæ idoneis.* Néantmoins, ils ont depuis peu présentez à nostre Doyen quelques articles de paix, lesquels s'imprimeront, si nostre Faculté les admet, et en ce cas, je ne manqueray de vous en envoyer une copie. Si vous trouvez en vostre ville un Cardan latin : *De utilitate ex adversis capienda* [3], ou bien quelque tome de Thomas Erastus [4], quel qu'il soit, je vous prie de me l'achepter, comme aussi des vieilles thèses de médecine. Je vous envoye une thèse de médecine, non pas pour dire comme vous, *ut sus Minervam doceat*, mais pour vous faire connoistre ce que je pense de la maladie de

Paracelse, quoiqu'il admît, comme un grand nombre de médecins de son temps, la possibilité de la transmutation des métaux. Sennert mourut de la peste, au cours d'une de ces grandes épidémies qui, pendant la première moitié du XVIIe siècle, désolèrent l'Europe centrale et l'Orient. Il a laissé de nombreux ouvrages qui eurent au XVIIe siècle une grande vogue. C'est dans ses *Institutions* qu'il s'efforça de concilier les doctrines de Galien et celles de Paracelse. Ses œuvres complètes furent réunies par Patin en un gros volume in-folio qui parut, en 1641. Cf. la *Bibliographia Patiniana*, de Chereau, p. 14.

1. Le *Médecin charitable*. Cf. sa note : *Lettre du 18 janvier 1633.*

2. *Sectaire*. Pouvait se dire de « quelqu'un qui est entesté de l'opinion de quelque Docteur ou de quelque Maître » (Furetière).

3. Cardan. Cf. Sa note : *Lettre du 21 octobre 1642.*

4. Eraste ou Erasth — son véritable nom était Lieber — célèbre médecin allemand, né à Auggenen, en Brisgaw, en 1523 ; mort à Bâle en 1583. Docteur de Bologne, il professa la médecine à l'Université d'Heidelberg, et à celle de Bâle, 1581-1583 Eraste fut l'adversaire de Paracelse : Cf. son livre contre les doctrines de Paracelse : note ; *Lettre du 19 décembre 1646*,

laquelle elle traite, et pour vous prier de croire que je suis et seray à jamais,

Monsieur,

Vostre très humble et affectionné serviteur.

Patin.

De Paris, ce 28 Octobre 1631.

J'ay oublié à vous dire cy-dessus que durant les grandes pestes de 1582 et 1583, un médecin de cette ville, fort sçavant, nommé M. Malmédy, qui estoit un illustre beuveur, se jetta volontairement dans l'hospital de la peste de ce temps là, sans aucuns gages, où il gagna néantmoins beaucoup, et n'est mort que plus de vingt ans après de pure vieillesse. Le médecin Senelles [1], qui estoit dans la Bastille pour l'horoscope du Roy, où il se promettoit que le Roy mourroit au mois de septembre, est condamné à perpétuité, et ses biens confisquez au Roy : sa charge de médecin par quartier, donnée à un de nos compagnons nommé M. Baralis [2], qui est très honneste

1. Senelles et non Semelles, comme l'ont écrit les précédents éditeurs, un des médecins du Roi, avait été arrêté au retour d'un voyage qu'il avait fait en Lorraine et d'où il rapportait des lettres de Mme du Fargis, une des dames d'Anne d'Autriche que ses intrigues avaient fait exiler. Ces lettres étaient injurieuses pour Richelieu et prévoyaient l'éventualité de la mort du Roi. On joignit la cause de Senelles à celle de Duval, autre médecin de Louis XIII, arrêté pour s'être livré à des *pronostics* sur sa vie « pour avoir fait, dit Richelieu dans ses Mémoires, des jugements, pronostics et nativités sur la vie du Roy ». (*Richelieu, Mémoires. Liv.* 22. P. 334). Senelles et Duval furent traduits devant la Chambre de l'Arsenal sous l'inculpation de crime de lèse-Majesté. Ils furent condamnés aux galères à perpétuité, leurs biens furent confisqués. La dame du Fargis, condamnée à être décapitée, fut exécutée en effigie. D'après M. Topin (*Louis XIII et Richelieu.* Didot, Paris, 1876), Senelles fut amnistié conditionnellement en 1643 et sa condamnation transformée en exil. Il n'en jouit pas longtemps, et la correspondance de Poussin, publiée par M. Quatremère de Quincy, nous apprend qu'il mourut, à peine arrivé en Provence, son pays natal.

2. Barralis (*Barthol.*). Bachelier en 1616, Docteur en 1617, Régent en 1618, médecin du Roi et de la Reine Marguerite. A laissé une traduction de l'ouvrage de Sylv. Facio sur la peste (Paris, 1620, in-8°,

homme. Le Roy est à Chasteau Thierry [1], où le duc de Lorraine [2] le vient trouver. Pour le pacquet de M. Seguyn, si vous pouviez faire en sorte qu'on me l'adressât, ce seroit bien le meilleur, ou bien, nous mander en quel lieu il abordera. A Dieu, monsieur.

PATIN.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Ibid. 1624, in 8°). Il pensait que la peste n'est pas nécessairement contagieuse.

1. Château-Thierry, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement de l'Aisne, sur la Marne, à 60 kil. S.-O. de Laon.

2. Charles III, dit communément Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, fils de François, duc de Lorraine et de Bar et de la baronne de Salms, né le 5 avril 1604, mort le 18 septembre 1675. Au moment où écrit Patin, le duc gravement compromis par ses intrigues avec Gaston d'Orléans qu'il avait deux fois accueilli à sa cour dans les fugues dont celui-ci était coutumier, par sa connivence dans le projet de mariage de ce Prince avec la Princesse Marguerite de Lorraine, sa sœur, projet auquel Louis XIII avait déclaré qu'il ne donnerait jamais son consentement, et par ses alliances avec les ennemis de la France, s'était rendu auprès du Roi pour faire sa soumission.

Mss. 9358, fol. 11.

LETTRE VII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, demeurant a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

J'ay receu la vostre, belle et longue, de laquelle je vous remercie bien humblement, comme aussi de la thèse de M. du Chemin [1], de laquelle je vous feray faire copie, et vous l'envoyeray, pour rendre à M. du Chemin l'apothiquaire à qui je baise les mains, duquel je vous prie sçavoir s'il n'en a point d'autres, de l'asseurer aussi que quand il aura affaire de celle de deçà, laquelle il me veut bien céder par vostre moyen, je luy renvoyeray aussi. Ma pensée de vostre colère était fondée sur ces mots : *Nunquam sus Minervam docebit,* lesquels me sembloyent injurieux en quelque façon, *quocumque sensu acciperentur* ; mais je voy bien, et l'ay bien creu, par cy-devant, que ce n'estoit non plus vostre dessein que mon desir ; c'est pourquoy, à cela près nous demeurerons, s'il vous plait, en bonne intelligence, *amoto omni fuco et omni subdola cavillatione.* J'avois peur que ne trouvassiez pas bon ce que je vous avois mandé assez librement et brièvement de mon avis en ma première lettre, où je vous respondois *de peste et contagio ;* mais n'y pensons plus, je vous prie, ma terreur a esté en cela panique et ombrageuse, suivant de près mon naturel, qui ay toujours peur d'offenser ou de n'honorer assez les gens de mérite qui m'obligent de les aymer, comme vous estes et me faites. Quant à Fernel,

1. Du Chemin. Cf. sa note : *Lettre du 18 janvier 1633.*

mon opinion a esté de ce grand personnage, depuis que je l'ay peu connoistre, qu'il mérite le premier lieu entre les modernes [1] : *Sed homo fuit, nec humani ab eo alienum nihil fuisse existimare debemus, præsertim in suis morbis formæ, quos primus voluit constituere, et quorum potissima ponebat remedia ab occultis qualitatibus agentia, quæ tamen vana sunt ac irrita : quibus in locis manifeste admodum in Galeni reprehensionem incurrit, dum cuivis rationem quærenti nihil aliud reponit quam ignotas voces, aut abditas qualitates. Et utinam minus leviter in hoc peccasset vir tantus, errandique causam non præbuisset tot civiflonibus ex fanatici Paracelsi grege in plebem sævientibus qui tanti viri nomine, crassam suam inscitiam turpiter tuentur atque defendunt.* Pour la thèse que je vous ay envoyée de la peste, je l'estime beaucoup, et vous prie de croire que je n'en donne qu'à mes amys. M. Hierosme est mort dés l'an 1628, le 26 juillet, et cette année, nous en sont morts six ; scavoir : MM. Robin [2], Bonier [3], Charles [4], Complainville [5], Quiquebœuf [6] l'aisné, que pouvez avoir connu, et M. Frey [7], qui est mort de sept charbons

1. C'est-à-dire : « La première place. » (Furetière).

2. Robin (*Antoine*). Reçu bachelier à Paris en 1618, licencié, docteur et régent en 1620.

3. Bonier (*Jean*). Reçu bachelier en 1627, licencié en 1630, docteur et régent la même année.

4. Charles (*Claude*), né à Paris en 1576, mort dans cette ville le 21 janvier 1631. Reçu docteur le 12 juillet 1606, il fut nommé doyen en 1610 et maintenu en 1611. Son décanat fut célèbre par la lutte qu'il eut à soutenir contre Héroard, premier médecin de Louis XIII, qui se proposait d'établir une sorte d'intendance sur l'exercice de la médecine et de la pharmacie, et même de recevoir les chirurgiens et les apothicaires. C'est lui, qui pour chasser les empiriques de Paris, obtint une ordonnance royale qui obligeait les médecins à signer et dater leurs prescriptions. Il avait épousé Geneviève Piètre, fille de Simon Piètre. Celui-ci se démit en sa faveur de sa chaire de chirurgien au Collège Royal (1607). A part les thèses de son « stade scholaire » on n'a de lui qu'un ouvrage manuscrit. (*Bibl. Nat. Fonds français*, Mss. 6352) et intitulé « *De lue venerea* ».

5. Complainville (*Jean*). Reçu bachelier en 1627, licencié et docteur en 1629, régent en 1630.

6. Quiquebœuf (*François*), dit l'aîné. Reçu bachelier en 1618, licencié, docteur et régent la même année.

7. Frey (*Jean-Cécile*), médecin et littérateur, né à Kaiserstuhl (Argovie) vers 1580. Fixé à Paris au commencement du XVII[e] siècle, pro-

de peste. Quant aux Instit. de Sennertus, n'en donnez point, si voulez, la peine à M. vostre frère ; mandez moy seulement de quelle impression vous les voulez, ou d'Allemagne, qui est plus belle et plus chère ; ou de Paris, qui coustera quelque peu moins ; je suis tout prest de vous l'envoyer sans que d'autres en ayent de la peine ; puisque je puis faire cela. Le Paré [1] des dernières impressions, bien relié, vaut huit livres, sans rien rabattre ; il est augmenté, en cette dernière, d'un nouveau traité des fièvres, qui a esté adjousté sur la fin du livre, et fait par un médecin *intus et in cute mihi noto*, sans y avoir mis son nom, lequel est très bon [2]. Le dernier La Framboisiere [3] qui est aussi bien augmenté et de bonnes choses, vaut au dernier mot six livres dix sols. Pour Valambert, *de*

fessa la philosophie en 1622 au collège de Boncourt et devint médecin de Marie de Médicis. Comme le raconte Patin, il mourut de la peste, à Paris, à l'hôpital Saint-Louis le 2 août 1631.

1. Les précédents éditeurs — y compris, bien entendu, Reveillé-Parise — ont mis : *Le prix des dernières impressions*, etc., au lieu de : *Le Paré des dernières*, etc... Ainsi transcrit, le passage est incompréhensible. La nouvelle copie des textes a permis de rectifier cette erreur déjà signalée par Chereau et Larrieu. L'édition de Paré dont parle ici Patin est la huitième ; elle fut imprimée en 1628 sous le titre suivant : *les Œuvres d'Ambroise Paré... Reveues et corrigées en plusieurs endroicts et augmentées d'un fort ample Traicté des Fiebvres, tant en général qu'en particulier, et de la curation d'icelles, nouvellement treuvé dans les manuscrits de l'Autheur.* Paris, Nicolas Buon, 1628, in-fol. Le traité des Fièvres y occupe les pages 1229 à 1320.

2. Il est très probable que cet auteur anonyme « dont le nom est très bon » et que Patin dit connaître si bien, *intus et in cute*, n'est autre que lui-même. Cf. la *Bibliographia Patiniana*, de Chereau, p. 9.

3. Framboisière (*Nicolas-Abraham*, sieur de La), né à Guise, en 1560, mort à Reims en 1636. Docteur de la Faculté de Reims en 1587. Attaché pendant les guerres de Religion aux princes de la Maison de Lorraine dont il tenait le fief de la Framboisière, il passa, à la paix, au service du roi Henri IV (1600) et fut nommé premier médecin des *Bandes de France* (médecin en chef de l'armée). Entre temps, il obtenait à la Faculté de Reims les honneurs du Décanat. Disgracié sous Louis XIII, sans doute par Richelieu, dépouillé de ses grades et honneurs, il se retira à Reims où il s'occupa de la publication de ses œuvres. Il en fit paraître, en 1631, une édition in-folio bien des fois reproduite après sa mort, et qui reste la plus complète. Cet ouvrage est divisé en huit tomes où sont méthodiquement décrits l'Histoire du monde, l'hygiène, la médecine, la chirurgie, la pharmacie, les arts libéraux, etc. — Cf. l'intéressante étude publiée sur cet ouvrage et sur son auteur par M. Penant, de Vervins, in « France Médicale », n° 20, p. 281 (1903).

variolis [1], je l'ay reçeu et vous en remercie; il n'est pas mon homme. On fait icy une paix fourré avec les apothiquaires de laquelle il s'imprimera quelque chose que je vous envoyeray aussitost avec un catalogue des docteurs vivans. Pour copie de vos ordonnances, vous m'obligerez de me la donner. Pour le Prosper Martianus [2], médecin de Rome,qui a commenté l'Hippocrate, c'est un livre assez bon, mais bien plus rare icy que nécessaire, veu qu'il fait le docteur en l'explication de certains textes, où il n'a entendu que le haut allemand. Je croy qu'il n'a jamais esté guère employé à la pratique, veu qu'il fait le subtil en la descouverte de certains remèdes qui sont peu de chose. Je prise bien davantage les petits commentaires de Foesius [3], qui sont remplis d'une masle et solide doctrine, tant en théorie qu'en pratique. Néantmoins, je ne veux mépriser P. Martianus, *ex voto laudandum censeo*, et en useray librement jusques à ce qu'il en soit veneu un austre qui aye mieux fait que luy, comme feroient une vingtaine de vieux Chirons [4] que nous avons icy, desquels les

1. Vallambert (*Simon* de), né au XVIe siècle à Avallon, médecin et littérateur. Fut en 1558, selon *La Croix du Maine*, médecin de Marguerite de France, duchesse de Savoie.

2. Martianus (*Prosper*) ou plutôt Martiano Prospero, médecin italien, né à Reggio en 1567, mort le 20 novembre 1622. C'est un des meilleurs commentateurs d'Hippocrate. Après s'être fait recevoir docteur à Bologne en 1593, il vint s'établir à Rome, où il acquit une grande réputation. Son ouvrage, devenu rare, a pour titre : « *Magnus Hippocrates Cous notationibus explicatus, sive, operum Hippocratis interpretatio latine*; ROME, 1626-1628, in-fol. ; VENETIIS, 1652, in-fol.; PATAVII, 1718, in-fol.

3. Foës (*Anuce*), né à Metz en 1528, mort en 1595 ; l'interprète le plus judicieux, le plus élégant qu'ait eu Hippocrate. Après avoir pris le grade de bachelier en médecine à Paris, Foes s'établit à Metz en 1552, et il y partagea son temps entre sa clientèle et l'étude d'Hippocrate. Sa première œuvre fut: l'*Hippocratis Coï liber secundus de morbis vulgaribus, difficillimus* et *pulcherrimus* ... BASILEÆ, 1500, in-8°. Dix-huit ans plus tard il donna son grand ouvrage de l'*Œconomia Hippocratis*, œuvre attendue avec impatience par ses contemporains, éditée à Francfort en 1588. C'est à Foës qu'est due la chute de « l'arabisme », mélange de doctrines galiéniques et des subtilités des médecins arabes. La Faculté de Paris possède un buste de lui, inauguré par un discours de Percy en 1810.

4. Chiron. Centaure né de Saturne et de la nymphe Phillyre qui excella dans l'art cynégitique, l'astronomie et la médecine

principaux sont : MM. Seguyn [1], les deux Cousinot [2], M. Nic. Piètre [3], qui en a luy seul plus oublié que jamais Martianus n'en a seu, MM. Bazin [4], Guérin, du Chemin, qui est une bonne teste, et de présent, près de la Reyne-mère en Flandres, en qualité de premier médecin ; MM. Chartier [5], des Gorris [6], la Vigne [7], Baralis, M. Moreau, nostre

1. Une des plus estimables familles de médecins aux xvie et xviie siècles. Elle était alors représentée par Pierre Seguin et son neveu Claude Le père de Pierre Seguin et son aïeul, Simon Seguin étaient docteurs ; son fils, Michel Seguin et son neveu Claude Seguin embrassèrent également la carrière. D'abord professeur au collège Cardinal-Lemoine, puis étudiant à la Faculté de Paris où il prit sa licence le 6 juin 1590, Pierre Seguin succéda à maître Akakia dans sa chaire de chirurgie au Collège royal (1588) qu'il échangea contre celle de médecine après la démission de Jean Duret. Médecin consultant de Louis XIII, premier médecin d'Anne d'Autriche, ses occupations ne lui permettant pas de continuer ses fonctions au Collège royal, il les résigna en faveur de son fils Michel (1618). Celui-ci étant mort, il reprit son cours jusqu'en 1630, et obtint de nouveau, à cette époque, la faveur de céder sa chaire à son neveu Claùde Seguin. Il mourut à Paris le 28 janvier 1648.

2. Les Cousinot. Le père, Cousinot *Jacques* Ier, licencié en 1590 et docteur en 1592. Cf. la note de son fils, Cousinot Jacques II : *Lettre du 19 juin 1643.*

3. Il s'agit ici de *Nicolas* Piètre, le moins célèbre de cette famille des Piètre qui compta une dynastie de médecins éminents. Celui-ci était le fils de Simon Piètre, le doyen de la Faculté en 1564, et frère de Simon Piètre, dit le Grand, celui que Patin appelle : *Vir maximus et planè incomparabilis,* et dont nous verrons l'article plus loin. Nicolas Piètre fut lui-même doyen de la Faculté en 1626. Il mourut doyen d'âge en 1649.

4. Bazin (*Simon*), d'une famille considérable de médecins du xviie siècle. Reçu docteur en 1598, professeur à la Faculté de Paris en 1601, doyen en 1638, il présida en cette qualité au choix de la nourrice de Louis XIV.

5. Chartier (*René*), né à Vendôme (Goujet), ou à Montoire (Duval), en 1572, mort à Paris le 29 octobre 1654. Bachelier de la Faculté de Paris en 1606. docteur en 1608, médecin des Dames de France en 1612, médecin ordinaire du Roi en 1613, et professeur de Chirurgie au Collège Royal où il succéda à Etienne de la Font, en 1617. Praticien très célèbre du temps et écrivain érudit. On lui doit entre autres ouvrages une édition grecque et latine des œuvres d'Hippocrate et de Galien. Cf. note : *Lettre du 28 mai 1635.*

6. Des Gorris (*Jean*), petit-fils du fameux Jean des Gorris, le doyen de 1548-49, fut reçu docteur en 1608 et devint médecin de Louis XIII. Il donna l'édition de 1622 des *Definitionum medicarum libri XXIV.* Parisiis, 1622, in-fol., ouvrage écrit par son grand-père. Cette édition, outre des définitions, contient plusieurs autres ouvrages. Malgré les augmentations par lesquelles l'éditeur a voulu compléter les vingt-quatre livres des définitions de son aïeul, les amateurs préfèrent les éditions antérieures. Le portrait d'un Jean

doyen, scavant homme de forte teste, *qui litteratam multorum senectutem evicerat adhuc adolescens, et annorum cursum animo præverterat*[1].

Au reste, j'ay à vous prier d'avoir pour recommandé un honneste homme de cette ville, malade à Troyes, nommé M. Tisserand, si par hazard c'est vous qui le traitez. Il est beau-père d'un honneste homme de peintre qui est logé céans avec moy, nommé M. Quesnel[2], lequel tient les deux chambres où m'avez fait l'honneur de venir une fois pour y estre mal reçeu. J'ay de présent tout le logis, sçavoir, le premier estage, la salle et une grande estude tout joignant, à vostre service, comme aussi tout ce qu'il y a dedans; le peintre tient tout le reste que

des Gorris figure dans les collections de la Faculté. Il est à la « *réserve* », c'est-à-dire qu'il n'est pas placé. Le calendrier médical de 1778 désigne comme le sujet de ce portrait le régent cité par Patin. Mais il est plus probable qu'il représente son aïeul Jean Ier des Gorris. Nous savons, en effet, que la Faculté collectionnait de préférence les portraits des doyens et des régents célèbres, comme étant ceux qui lui faisaient le plus d'honneur. (Cf. Varnier et Steinheil. *Op. cit.*).

7. De la Vigne. Cf. sa note : *Lettre du 9 novembre 1642.*

1. Moreau (*René*) dit René Moreau du Moulin, né en 1587, à Montreuil-Bellay (Anjou), mort le 10 octobre 1656. Licencié de la Faculté de médecine de Paris en 1618, docteur en 1619, doyen en 1630 et 1631, il fut nommé en 1632 professeur de médecine et de chirurgie au Collège Royal où il remplaça Denis Bazin. Il était le fils de Mathieu Moreau, médecin du duc d'Alençon, et laissa deux fils qui furent également médecins et comme leur père professeurs au Collège Royal. Le nom de Moreau qui joua un rôle important parmi les médecins régents du xviie siècle revient souvent dans la correspondance de Patin qui cite régulièrement ses travaux. Ceux-ci seront ultérieurement annotés.

2. Les Quesnel étaient d'une famille de peintres distingués. On compte au moins sept peintres ou dessinateurs de cette famille. Le plus célèbre, François Quesnel était né vers 1544 et mourut à Paris en 1619. Son père, Pierre, si l'on en croit certaine inscription, fut premier peintre d'Henri III. Ses deux frères, Nicolas et Jacques, furent peintres et les deux fils de Jacques, François et Augustin, suivirent la même carrière. Augustin a joué un certain rôle, comme étant l'un des maîtres de la communauté de Saint Luc, lorsqu'elle fut réunie à l'Académie en 1661. C'est probablement de lui dont parle Patin dans cette lettre.

je n'ay peu occuper. Je vous prie de me recommander à M. du Chemin l'apothiquaire et à ses autres thèses. *Vive, vale et nostri memor esto dum,*

Capitoli immobile saxum
Accolet, imperiunque pater Romanus habebit.

Je suis et seray toujours,

Monsieur,

Vostre très humble et affectionné serviteur.

Patin.

Ce 4 Novembre 1631.

Edit. de Rotterdam 1695.
— id 1725.
— Paris 1846.

Mss. 9358, fol. 12

LETTRE VIII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, demeurant a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

Esse salutatum te vult mea littera primum.

Et puis vous diray que j'ay reçeu vostre dernière avec contentement, non pas pour les louanges que m'y attribuez, lesquelles je n'ay jamais méritées, mais parce que, par icelles, je reconnois vostre bonne disposition, et la continuation de vostre bonne volonté envers moy. Je vous remercie du cas et de l'estime que faites de mon livret[1], lequel est tout à fait indigne de vous. Je l'ay fait à la haste et parmy d'autres occupations, mais Dieu aydant, je le poliray et grossiray, attendant quoy, je luy pourray dire *quod ille apud Poetam :*

Nunc te marmoreum pro tempore fecimus ; ac tu
Si fætura gregem suppleverit, aureus esto.

Croissant d'aage et d'expérience, je tascheray de prendre quelques heures de loisir pour l'enrichir, afin qu'il puisse

1. Quel était ce « livret » que Patin avait envoyé à Belin ? Etait-ce l'*Enchiridion anatomique de Jean Viger* qu'il avait publié — corrigé et augmenté — chez *Jean Jost*, en 1630, et qui était, à ce moment, son œuvre la plus récente ? Ou, peut-être, le *Traité de la conservation de la santé*, qui accompagna la 17e édition du *Médecin charitable* alors sous presse et qui parut chez Jean Jost, en 1632 ? Notons cependant que la lettre de Patin est du 2 janvier, qu'il y annonce un peu plus loin l'envoi prochain du *Médecin charitable* et que pour trancher la question en faveur du *Traité de la conservation de la santé*, il faudrait admettre que notre auteur dût envoyer celui-ci séparément à son ami, avant la publication du *Médecin charitable*.

mériter le bon accueil que luy font les amys de son autheur. Quant au Sennertus, il n'est pas tout à fait bon dans ses Institutions, mais il est un des meilleurs de ceux qui en ont bien escript, à mon jugement. On imprime icy sa pratique en trois volumes, lesquels reliez feront deux justes tomes de la grandeur de vos Institutions : je vous en donneray avis quand ils seront achevez [1].

Il est icy arrivé de Lyon deux livres de récente impression, sçavoir : *Sanctorii Medici Veneti et Patavini Commentarii in artem parvam Galeni*, et l'autre, *ejusdem authoris : Methodi vitandorum errorum, qui in facienda medicina contingunt libri XV* [2]. *Ex laudatissimo authore opus utrumque laudabile censeo, in cujus nimirum lectione alias profecerim*; les ayans eus par cy-devant à moy d'impression de Venise in-folio, laquelle estoit fort chère. *Adhuc est in vivis auctor plusquam septuagenarius.* Je vous prie de me recommander à M. Dacier et luy protester qu'il m'obligera fort de me donner ou prester quelques thèses anciennes, s'il en a, luy faisant offre de telle récompense qu'il luy plaira. J'ay veu vostre catalogue, j'en auray soin : je vous envoyeray au premier voyage un *Médecin charitable* des derniers et plus amples, tel qu'on l'achève : avec la copie de la thèse de M. du Chemin, de vostre apothiquaire. Nous aurons le *Septalius in problemata Aristotelis* [3] dans peu de temps. M. Seguyn a receu ses livres, je le scay bien, mais il n'a pas eu l'esprit de me donner charge de vous en

1. La Pratique médicale de Sennert comprenait six livres. Les quatre premiers furent imprimés à Paris en 1632 et 1633, in-4°. C'est l'édition dont Patin annonce l'impression.

2. Sanctorius, né en 1561 en Capo d'Istria (Italie), mort à Venise en 1636. Professeur à l'Université de Padoue en 1611. Médecin érudit et observateur ingénieux. Le premier, il appliqua le thermomètre à la détermination du calorique du corps dans les maladies, et inventa un instrument pour mesurer la différence du pouls chez les malades.

3. *In Aristotelis problemata commentaria latina, Tomus I.* Francofurti, 1602, in-fol. *Tomus II*, ibid. 1607, in-fol. On achevait en ce moment à Lyon, d'imprimer l'édition de 1632, dans laquelle les deux tomes sont réunis, in-fol. — Septalius ou Settala (*Louis*), médecin très célèbre du XVIIe siècle, né à Milan en 1552, mort dans la même ville en 1633.

remercier, ce que je fais pour luy. Je respondray pleinement à vostre catalogue, au premier voyage, tant à cause des leçons de chirurgie que je fais tous les jours céans à mes escholiers, que pour les opérations et l'Anatomie que j'ay faite depuis peu, et nos visites d'ordinaire. Pendant ce temps je vous prie de me tenir tousjours en vos bonnes graces, et croire que je suis,

Monsieur,

Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

Ce 2 Janvier 1632.

Nous avons icy, depuis peu, perdu un de nos compagnons, nommé M. Girardet, fort honneste homme, aagé d'environ 35 ans, qui est mort d'une hydropisie de poulmon [1].

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.

1. Girardet *(Petri)*. *Vesper*. 11 août 1621. *Doct*. 1621. *Pastill.* 19 décembre 1621.

Mss 9358, fol. 13.

LETTRE IX

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

Aprés vous avoir premièrement supplié de m'excuser si j'ay esté si longtemps sans vous escrire, je vous diray que la présente sera pour satisfaire finalement par escript au catalogue que m'avez par cy devant envoyé. Pour le seizième tome du *Mercure Français*[1], je vous l'envoyeray quand vous voudrez : il coute environ quarante sols. Toutes les œuvres d'Argentier[2] se trouvent in folio, en gros volume, dans lequel il y a plusieurs pièces qui ne se trouvent en nulle autre façon : quand il se trouve (car il est un peu rare) il se vend huit francs : *Enarrationes Valeriolæ* ne sont point si rares; elles sont de 32 sols. *Scaligeri*[3] *patris multa sunt alia præter librum de Subtilitate :*[4] *Nimirum Commentarii in libello Hippocratis de insomniis*[5] *; in*

1. Le *Mercure français.* Suite à la *Chronologie septénaire de l'histoire de la paix*, entre les roys de France et d'Espagne, 1598-1604, par Palma Cayet, continué, jusqu'à 1635, par J. et E. Richer, et de 1635 à 1643, par Eusèbe Renaudot. Paris, 1611 ou 1619-43, 25 vol.

2. Argenterio (*Jean*), — en français Argentier, — né à Castel-Nuovo, en Piémont en 1513, mort à Turin en 1572. Fut successivement médecin à Lyon, à Anvers, à Naples ; professeur à l'Université de Mont-Réal, puis à celle de Turin. Doué d'un esprit subtil et d'un jugement solide, professeur profond et érudit, Argentier fut un des premiers et des plus puissants antagonistes de l'école de Galien. Ses œuvres complètes: *Opera omnia*, Hanoviæ, 1610, in-fol. comprennent un livre, *de consultationibus medicis*, un autre *in artem medicinalem Galeni*, un troisième, *de erroribus veterum medicorum ;* etc., etc.

3. Scaliger (*Jules-César*). Cf. sa note : *Lettre du 29 mai 1648.*

4. *De subtilitate, ad Hier. Cardanum.* Paris, 1577.

5. *Commentarii in Hippocratis librum de Insomniis*, Lyon, 1538, in-8°.

Aristotelem de historia animalium, in folio[1]; *in libros de plantis tributos Aristoteli*[2], 4; *ejusdem epistolarum liber*[3]; *de causis linguæ latinæ libri XIII*, 8[4]; *poematœ omnes*, 8,[5] qui est un volume plus gros que des épithètes; *poetices libri VII*, 8,[6] qui est un fort bon livre; *Animadversiones in Theophrastum*[7], in folio, qui est le plus rare; *Oratio funebris in obitu filioli Audeoti*, 8, *quæ quidem omnia esse censeo Scaligeri patris opera, non adeo repertu difficilia :* mandez moy lesquelles vous en desirez; je les chercheray et marchanderay comme pour moy.

Le Lacuna[8] est icy fort rare en petit volume, mais il se trouve plus souvent en grand, fort beau : il peut valoir bien relié environ 7 livres, ou un peu moins. Pour le Gesnerus[9] des plus beaux et meilleurs (qui est, doresnavant

1. *Aristotelis Historia animalium gr. et lat., cum Commentariis.* Toulouse, 1619, in-fol.

2. *In libros II Aristotelis inscriptos de plantis.* Paris, 1556.

3. *Epistolæ.* Leyde, 1600, in-8°; Hanau, 1612, in-12.

4. *De causis linguæ latinæ libri XIII.* Lyon, 1540, in-4°; Genève, 1580, in-8°.

5. *Poemata.* Genève, 1574, in-8°.

6. *Poetices libri VII.* Lyon, 1561, in-fol.

7. *Animadversiones in Theophrasti Historias plantarum.* Lyon, 1584.

8. Lacuna (*André*), né en 1499 à Ségovie (Espagne), mort en 1560. Etudia la médecine à Salamanque et à Paris où il reçut le bonnet de docteur. Médecin de Charles-Quint, il accompagna ce souverain dans les Pays-Bas et à Metz, et se fixa à Anvers. Ce médecin a laissé d'assez nombreux travaux parmi lesquels, une vie de Galien et des traductions latines d'Aristote et de Lucien. Il est difficile de deviner quel est l'ouvrage dont veut parler Patin.

9. Gesner (*Conrad*), surnommé le Pline de l'Allemagne, né à Zurich le 26 mars 1516, mort dans la même ville, le 15 décembre 1565. Etudia la médecine à Paris, à Montpellier et termina ses études à Bâle où il se fit recevoir docteur; se fixa ensuite à Zurich. Médecin original et doué d'une vaste érudition, il s'éleva au-dessus de la science de son temps. Deux siècles et demi avant Récamier et Brandt, il appliqua l'eau froide au traitement des malades fébriles. C'était, en outre, un naturaliste érudit qui a laissé des travaux importants sur l'histoire naturelle. Les ouvrages cités par Patin sont intitulés: *Historiæ animalium liber primus, de quadrupedibus viviparis...* Tiguri, 1651; Basileæ, 1603, in-fol. — *Liber secundus de quadrupedibus, de oviparis.* Tiguri, 1554, in-fol.; Francofurti, 1586, in-fol. — *Liber tertius de avium natura.* Tiguri, 1555, in-fol.; Francofurti, 1586, in-fol. — *Liber quartus qui est de piscium et aquatilium animantium natura.* Tiguri, 1558, in-fol. — *Liber quintus qui est de serpentium natura.* Tiguri, 1587, in-fol.; Basileæ, 1621. Tous ces ouvrages ont été réimprimés à Francfort, en 1617-1620, en trois volumes.

fort rare), l'histoire des *quadrupedibus, avibus, piscibus, serpentibus* et autres, se trouve en trois grands volumes in folio avec une infinie quantité de figures : je sçay un homme qui en a un bien relié, et tout neuf, mais on ne le peut avoir de luy à moins de 32 livres ; luy en ayant desjà par plusieurs fois offert trente, pour un mien amy de Tours ; le mien me revient à plus de 35, et s'il n'est pas si beau, un libraire le vendroit 40 livres, comme il est ; ce sont de grands volumes, où la quantité de figures et leur beauté sont admirables, dans lesquelles toute l'histoire naturelle est comprise. Des œuvres de Paracelse [1], il s'en void peu icy de tome séparez, et néantmoins, sont fort chers. Toutes les œuvres de Sylvius [2] en un volume in folio bien reliées

1. Paracelse (*Philippe-Aurèle-Théophraste* Bombast de Hohenheim), né en 1493, à Einsiedlen, près de Zurich, mort en 1534 selon Bayle, en 1541, selon Moréri, à Salzbourg. Après une jeunesse aventureuse, appelé à occuper à Bâle la chaire de chirurgie et de philosophie (1527), il rompit dans son enseignement avec les auteurs de l'antiquité et brûla solennellement leurs ouvrages. Ce réformateur que les uns ont considéré comme un fou, d'autres comme un homme de génie, fut peut-être l'un et l'autre, et si l'on rencontre dans son œuvre de nombreuses rêveries, des idées bizarres qui font demander, comme disait Daremberg, s'il ne délirait pas en pleine santé, ou s'il ne rêvait pas en plein midi, on est forcé de reconnaître qu'on y trouve aussi la méthode et la philosophie qui régissent la chimie moderne. Il a inauguré l'ère de la démonstration et de l'analyse chimique, et a donné, comme base à son système, l'étude approfondie de la nature. — Ses œuvres sont considérables. On a réduit à dix le nombre de ses écrits dont l'authenticité paraît démontrée. Les principales éditions sont celle de Strasbourg, 3 vol. in-fol. 1616-1618, et celle de Genève, 3 vol. in-fol. 1658. — Cf. les Derniers travaux sur Paracelse : Marx, *Zur Wurdigung der Theophrastus von Hohenheim* ; Gœttingue, 1842, in-4°. Cruveilhier, *Etude sur Paracelse*, 1857. Cabanès *in France médicale* n°s 24, 25, 26 ; 1894. Dr Franz Strunz, *Theophrastus Paracelsus, Sein Leben und seine Personlichkeit ;* Leipzig, 1903. Prof. Julius Hartmann, *Theophrast von Hohenheim ;* Stuttgart, 1904.

2. Sylvius (Jacques) — *Dubois*, — né en 1478, à Louvilly, village du diocèse d'Amiens, mort à Paris le 13 janvier 1555. Savant médecin du xvie siècle et un des premiers anatomistes de son temps. Prit ses grades à la Faculté de Montpellier où il fut immatriculé le 21 novembre 1529, à l'âge de cinquante et un ans. Bachelier la même année, il fut admis au doctorat l'année suivante. Revenu à Paris, il se fit inscrire à la Faculté et y subit l'épreuve du baccalauréat le 28 juin 1531, sous le décanat d'Hubert Cocquiel. Bientôt professeur de médecine au collège de Tréguier, il fut nommé par Henri II, professeur de chirurgie au Collège Royal, à la place de Vidus Vidius, qui se retira en 1548 et pris possession de sa chaire en 1550. Sylvius a laissé de nombreux travaux qui furent réunis assez exactement par René Moreau et imprimés à Genève en 1630 en un volume in-fol, sous le titre suivant : *Jacobi Sylvii Ambiani Opera medica, jam demum in sex partes*

vaudront sept livres pour le moins. *Erotiani Onomasticon* n'est pas tant rare, mais je n'en sçay pas le prix[1]. Les œuvres de Veysser Aldrovandus[2], impression de Bologne, sont bien chères et bien rares : elles ont esté contrefaites à Francfort, encor n'en void on quasi point icy.

C'estoit un grand personnage qui a fort obligé le public, ayant despensé cent mil escus pour l'édition de ses œuvres, et néantmoins, estant devenu vieil et pauvre, après tant de despenses, est mort misérable et presque de faim, *nihilque aliud, pro fama (quam de ingrata patria et posteritate vir dignissimus herculeis pene laboribus aucupabatur), nisi famem miser retulit.* — Columna, *de plantis*[3] est bien cher et bien rare ; j'en ay veu quelquefois, mais je ne l'ay point achepté, *pretii gravitate deterritus*: je pense avoir céans tous les autres herbiers. Piso, *de morbis à serosa colluvie*[4], est un livre in-4°, assez bon, et curieux : il peut estre de 40 sols. Il est fils de celuy qui a escript, *de Morbis curandis, etc.*[5], de sorte qu'on peut dire de luy, *docti*

digesta, castigata et indicibus necessariis instructa. Adjuncta est ejusdem vita et icon, opera et studio Renati Moræi, doctoris medici Parisiensis.

1. Glossateur grec du premier siècle de l'ère chrétienne. Son glossaire contient une liste des écrits d'Hippocrate.

2. Aldrovandi ou Aldrovandus (*Ulysse*), médecin italien, né à Bologne en 1522, mort dans cette ville en 1607. Il consacra sa fortune et sa vie aux sciences naturelles, et, comme le dit Patin, se trouva dans l'indigence pendant sa vieillesse et mourut à l'hôpital de Bologne. A écrit cent et un traités, en treize volumes in-fol., consacrés pour la plupart à l'étude de l'histoire naturelle.

3. Colonna (*Fabio*), en latin *Columna* (*Fabius*), d'une des plus anciennes familles d'Italie, né à Naples en 1567, mort en 1650. Se distingua surtout par de grands travaux sur la botanique, science vers l'étude de laquelle il aurait été entraîné par l'ardent désir de trouver un remède qui pût le débarrasser d'accès d'épilepsie dont il était atteint. Ceci est la tradition, mais il est probable qu'il avait surtout aussi de remarquables aptitudes pour l'histoire naturelle. A donné la description d'une centaine de végétaux inconnus jusqu'alors, a posé les vrais fondements de la philosophie botanique et a, le premier, établi de véritables genres dont ses prédécesseurs n'avaient fait que lui fournir l'idée. A laissé de nombreux ouvrages. Plummer lui a consacré cinq genres de plantes *Colonna*, de la famille des *Personnées*.

4. Piso (*Carolus*) — Charles Lepois. — Cf. Sa note : *Lettre du 17 août 1632.*

5. Piso (*Nicolas*) — Nicolas Lepois — né à Nancy en 1527, médecin en 1578 du duc Charles de Lorraine. L'ouvrage cité par Guy Patin a pour titre ; *De cognoscendis et curandis præcipue internis humani corporis*

patris, docta proles. Il fait encor imprimer un autre livre de médecine que nous aurons bien tost. Il est fort honneste homme; j'ay receu quelquefois de ses lettres. Je vous envoye une petite satyre qui est icy de nouveau, où sont contenus quelques énigmes desquels l'explication serait longue à déduire icy. Le Roy est tousjours, et sera, dit on, encor longtemps à Mets [1]. Je vous prie de me permettre que Madame vostre femme, et Mr. Dacier trouvent icy mes très humbles [baise] mains [2]. Si vous m'excusez de ce que j'ay esté si longtemps à vous escrire, vous m'obligerez de demeurer à jamais,

Monsieur,

Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

Ce 12 Janv. 1632.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.

morbis libri tres, ex clarissimorum medicorum, tum veterum, tum recentiorum, monumentis, non ita pridem collecti. FRANCOFURTI, 1588, in-fol. — 1585, in-8°.

1. Ville forte d'Alsace-Lorraine, au confluent de la Moselle et de la Seille, à 350 kilomètres E.-N.-E. de Paris. Cette place était sous la domination française depuis 1552. Louis XIII s'y était rendu pendant les opérations de la campagne de 1631-1632.

2. Il y a deux Dacier. Le père, Jean Dacier, docteur le 14 juillet 1579, n'a pas été régent, mais est cité, en 1589, comme agrégé au collège de médecine de Troyes. Le fils, Nicolas Dacier, médecin du Roi par quartier, faisait partie en 1614 du collège de Troyes. (Cf. Guichet, *Histoire de la médecine à Troyes*. TROYES, 1880, et les *Fiches de M. Louis Le Clert* citées plus haut.

Mss. 9358, fol. 14, 15.

LETTRE X

A Monsieur Belin, docteur en médecine, demeurant a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

J'ay receu la vostre de la main d'un honneste homme, apothiquaire de vostre ville, lequel m'a voulu délivrer la somme portée en vostre lettre, laquelle je n'ay vouleu accepter, et vous prie de m'en excuser ; je ne pourrois sans crime prendre de vostre argent pour si peu de chose que mes visites, lesquelles je voudrois bien encor employer pour meilleur subjet en vostre endroit, en récompense de l'affection et amitié que m'avez tant tesmoignées depuis que j'ay l'honneur de vous connoistre. La guerre seroit trop grande et trop cruelle si les loups s'entremangeoient ; joint que, tout le moins entre amis, *liberalis artis liberalia debent esse opera.* Je vous ay d'autres obligations, et cet office est le moindre de ceux que je voudrois vous rendre : c'est pourquoy je vous remercie, et Madame vostre mère aussi. J'ay bien sceu toute la malversation de Monsieur vostre frère, mais je n'ay peu y donner remède, ne m'ayant déclaré le mal qu'après qu'il a esté fait : il me pria de luy prester dix escus, pour vous achepter de la tapisserie et que cette somme luy manquoit pour en faire le payement entier, et qu'en ce cas là, luy aviez donné charge de s'adresser à moy pour me la demander : je luy respondis que j'estois tout prest à ce faire, mais qu'il me monstrast la vostre par laquelle luy donniez telle charge ; ce qu'il me promit de faire ; puis incontinent, s'en revint, et se mettant à pleurer, me confessa tout l'abus, me priant choisir

une heure de commodité pour aller ensemble chez M. Dacolle, et l'excuser envers luy : ce que je fis ; alors, M. Dacolle le reprit, mais fort malcontent, et se plaignant puissamment et scandaleusement de luy, tant pour ses déportemens, desbauches que paroles outrageuses envers les uns et les autres. On m'avoit adverty là-dedans, durant sa maladie, de ses façons de faire, et sans cela, luy eusse presté la somme qu'il me demandoit, mais quand il veid que j'en sçavois plus qu'il n'eust desiré, il m'en confessa une bonne partie. C'est dommage ; il est bien né, mais à cause de vous et de luy, je suis mary de le dire, je reconnois qu'il est bien desbauché, *utroque modo, et vino et venere*, à ce que j'en ay appris : je voudrois pouvoir contribuer quelque chose à son amendement, mais il y faut d'autres remonstrances que les miennes. Je prie Dieu qu'il s'en corrige.

Je me resjouys que Madame vostre femme se porte mieux, et souhaitte fort que faciez icy un voyage tous deux, afin d'avoir le moyen de vous entretenir à nostre aise. Je fus ces Pasques dernières en Picardie, voir mon père et ma mère [1], où je menay ma femme et nostre petit garson [2], lesquels mon père a retenus, et en suis revenu seul à cause des affaires qui me pressoient, *adeo ut in præsenti cælibem agam vitam prope ut* μονος *et* αχος, *quasi solus tristis*, encore que je n'ayme guère les moynes. Je vous remercie de vostre bonne volonté. Messieurs Guérin, Baralis, et Moreau sont d'habiles gens : le premier m'a presidé en Cardinale [3] ; le second est fort mon amy qui hait bien la forfanterie arabesque, et les fourbes des apothi-

1. Son père s'appelait François Patin. Il était avocat et intendant de Gaspard de Monceaux d'Auxi. Sa mère, d'une bonne famille d'Amiens, était Claire Manessier, fille d'un Jean Manessier, qui fut échevin de la ville d'Amiens en 1592-93 et pendant l'occupation espagnole. Cf. les autres lettres de notre auteur du 13 juin 1644, du 4 février 1672 et nos notes correspondantes. Voir aussi Vuilhorgne, *op. cit.*

2. Patin (*Robert*). Cf. sa note : *Lettre du 20 mai 1632.*

3. C'est-à-dire « à ma thèse cardinale ». Cf. *la lettre du 14 mars 1630.*

quaires : il est médecin de Mr. le Garde des [Sceaux]; le troisiesme a esté mon premier maistre, et duquel j'ay le plus appris du peu que je sçay en médecine : il est aujourd'huy nostre Doyen de charge. Quand vous avez veu le libraire Cottart, à Troyes, vous avez veu un des madrez et raffinez libraires de cette ville : il m'a parlé de vous, et m'a dit qu'il avoit bien eu envie d'avoir un Avicenne [1] duquel luy aviez parlé : quand le verrez, si jamais il y retourne, *cave tibi tanquam à viro callidissimo et* πανουργοτατῶ, il est bon garson, mais il est bien fin et rusé. Il n'y a rien icy de nouveau ; le Roy est à S. Germain, avec toute la cour. On travaille au procez du Mareschal de Marillac [2] duquel le bruit commun est qu'il n'en mourra pas. Je

1. Avicenne, célèbre médecin et philosophe arabe, né à Bochara (Perse), en 980 (370 de l'hégire), mort à Ispahan, en 1037 (428 de l'hégire). Patin n'aimait pas Avicenne. (Voir sa fameuse plaidoirie du 15 mars 1647 contre les Pharmaciens dont le résumé fut inscrit par Perreau dans les *Registres commentaires*). Les travaux d'Avicenne sont considérables et ont paru sous le titre : *Opera omnia* ; Venetiis, 1484, in-fol. ; 1492, in-fol., 4 vol., *avec les explications de Gentilis de Foligny* ; Lugduni, en 4 vol. *avec les éclaircissements de Jacobus de Partibus*. Mais il existe d'autres éditions plus ou moins complètes et des traités séparés. Le plus fameux de ses écrits est le « Canon ». Le Canon de la médecine ou « *Canon medicinæ* » « *Kitab el Kanuni fit-t-tibi* » est divisé en cinq livres : l'anatomie et la physiologie, la matière médicale, les maladies, les fièvres, les remèdes et les antidotes. Cet ouvrage a été imprimé en arabe sur le manuscrit de la bibliothèque de Florence (n° 215 du Catalogue d'Assemani), à Rome, en 1593, 4 vol. in-fol., ordinairement reliés en un seul (très rare). Les traductions latines sont très nombreuses. D'après Choulant, on n'en compterait pas moins de vingt-neuf. A été souvent traduit en hébreu. Cf. Choulant, *Handbuch der Bücherkunde für die deltere Medicin*. Le dernier travail qui ait été consacré à Avicenne est une œuvre de M. Carra de Vaux, lue, en 1900, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. Barbier de Meynard. L'auteur a fait ressortir dans cette étude les divers aspects de cette originale figure, et a étudié, tour à tour en Avicenne, le philosophe, le médecin, le lettré et surtout le poëte.

2. Marillac (*Louis* de), frère du garde des sceaux de ce nom, né en juillet 1572, lieutenant de chevau-légers sous Henri IV, ambassadeur en Italie, en Lorraine et en Allemagne, 1611, 1616, 1620, lieutenant général des Trois Evêchés et gouverneur de Verdun en 1625, maréchal de France en 1629. Compromis à la journée des Dupes, il fut arrêté à l'armée d'Italie qu'il commandait avec Schomberg et La Force, emprisonné et transféré à Rueil où il fut condamné à mort — contrairement aux prévisions de Patin — le 8 mai 1632. Tallemant raconte que Chateauneuf qui présidait la Commission qui le jugea se réconcilia avec le cardinal par cet arrêt. « Je ne croyais pas, aurait dit Richelieu, qu'il y eust de quoy

vous prie de présenter mes très humbles [baise-] mains à Madame vostre femme, Madame vostre mère, Monsieur Dacier ; et vous, de me croire,

Monsieur,

Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 27 Avril 1632.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.

faire mourir M. de Marilhac ; mais Dieu donne des connaissances aux juges qu'il ne donne pas aux autres hommes. Il faut croire qu'il estait coupable, puisque ces Messieurs ont condamné ». *Les Historiettes de Tallemant des Réaux.* Monmerqué et Paulin Paris, PARIS, TECHENER, 1862, T. I. p. 3. Le Maréchal de Marillac fut exécuté sur la place de Grève, à Paris, deux jours après son jugement.

Mss. 9358, fol. 16.

LETTRE XI

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

J'ay reçeu la vostre dont je vous remercie. Quant à la mienne que le marchand de bézoard vous a rendue, il faut qu'elle ait esté ouverte, car je l'ay cachetée à l'ordinaire et comme est la présente. Depuis ce temps-là, un honneste homme m'est venu voir, nommé M. Blampignon [1] qui m'a rapporté, selon vostre mandement, les douze livres, avec charge expresse de vostre part de me les faire prendre en cette substance, ou en une autre : Ce que j'ay fait, voyant que vous le desirez ainsi : *non tamen tam specie remunerationis quàm spe fiduciæ: non debebatur illa mihi, ast hanc ego tibi debeo.* Je vous en remercie avec affection, et madame vostre mère pareillement. *Quod spectat ad uxorem, eam duxi a quadrienno* [2] *ex qua duo suscepi filiolos, quorum prior tres natus annos vivit; posterior vero parum apud nos vixit, ut pote qui 64 ætatis die, immiti et inclementi cholera morbo cum frequenti spasmo occubuit, cujus in horas dulcis recordatio mœstum me dolentemque efficit. Prior dicitur Robertus* [3], *posteriori vero nomen erat*

1. Médecin de Troyes. Voir plus loin l'intéressante lettre du 26 avril 1641, que lui adressa Patin et notre note.

2. Elle s'appelait Jeanne de Jeansson. Patin l'épousa le 10 octobre 1628. Voir sa note : *Lettre du 13 juin 1644.*

3. Patin (*Robert*). — Baptisé à Paris le 11 août 1629, il eut pour parrain Robert Miron « ambassadeur pour sa Majesté en Suisse », fils de ce Miron qui fut médecin de Charles IX et père du Président Miron qui devait devenir le voisin et l'ami de Guy Pati

Carolus [1]. Le second estoit en nourrice : le premier ma femme l'a nourry tout du long ; je prie Dieu qu'il croisse avec sa bénédiction, afin qu'il soit quelque jour honneste homme, et qu'il soit capable de rendre service à vous et aux vostres : il est bon petit garson et est bien éveillé. Quand vous prîtes la peine de me venir voir céans, ma femme estoit avec sa mère, en leur maison des champs, qui est à Cormeilles [2], maintenant elle est chez mon père en Picardie. Je ne manqueray pas, quand elle sera de retour [de] luy tesmoigner vostre bonne affection, et vous en remercie. Pour les moynes, ils ont fait à moy ; je ne trouve pas trop bons les meilleurs, s'ils ne sont très sçavans. Il y en a qui définissent μοναχος *quasi* μονος *et* ἀχὸς, *quasi solus tristis solus vivens in solitudine et solicitudine* : d'autres, *quasi* μονιμον ἀχὸς, *quasi dolor perpetuus*, parce que le peuple, voire le monde mesme, a esté en perpétuelle douleur depuis que les moynes ont mis le nez dans ses affaires. La liberté philosophique des médecins les empesche de beaucoup aymer telle sorte de gens, et vous en ayme tant mieux que nos deux génies s'y rencontrent esgalement. Cottard est un camus assez rusé. Pour un Duret sur les Coaques [3], je vous en envoyeray un quand vous voudrez. L'Avicenne des Juntes est un livre à garder, si les annota-

et pour marraine, Suzanne de Monceaux d'Auxi, femme de Fontenay-Mareuil, ambassadeur en Angleterre. Robert épousa Catherine Barré en juin 1660. Nous suivrons les événements de sa vie au cours de la correspondance de son père. *Voir pour les enfants de Guy Patin la lettre de celui-ci et la note du 13 juin 1644.*

1. Patin (*Charles*), son second fils, baptisé le 18 novembre 1631, mort du choléra à l'âge de 64 jours.

2. Le manuscrit porte Corbeil. C'est un « lapsus calami » de Patin que nous avons rectifié. C'est Cormeilles qu'il a voulu manifestement écrire. Cormeilles en-Parisis (Seine-et-Oise), qui doit sa notoriété aux lettres de notre auteur, est situé au delà d'Argenteuil, à trois heures environ de Paris. C'est là, comme il le dit, qu'était la « Maison des champs » des parents de Jeanne Jeanson. *Voir la lettre de Patin à Spon du 16 juin 1654. Voir aussi* la lettre de Chereau sur Cormeilles à Maximin Legrand, in *Union médicale du 1er septembre 1864.*

3. « *Hippocratis magni Coacæ Prænotiones. Opus admirabile in tres libros distributum.* » Parisiis, 1588, 1621, 1658, in-fol. C'est le plus important ouvrage de Louis Duret qui y travailla pendant une grande partie de sa vie et mourut sans avoir pu le faire paraître.

tions de Mongius et de Costœus y sont [1]. Cottard a peu de livres de médecine. Je suis,

Monsieur,

Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

Ce 20 May 1632.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Son fils Jean Duret se chargea de ce soin. Né à Beaugé-la-Ville (Bresse) en 1527, mort à Paris en 1586, Louis Duret étudia la médecine sous Jacques Houllier, d'Etampes. Licencié et docteur en 1552, professeur de médecine au Collège Royal en 1568, il fut premier médecin de Charles IX et de Henri III, et laissa en mourant la réputation méritée d'un des médecins les plus érudits de son temps. Duret eut quatre enfants, une fille, Jeanne, qui épousa Arnould de Lille, docteur de la Faculté en 1586 et que le roi Henri III tint à conduire à l'église le jour de son mariage et trois fils, tous trois arrivés à la célébrité: Jean Duret, docteur de la Faculté en 1584, qui lui succéda dans sa charge auprès du roi et dans sa chaire au Collège Royal et qui signait avec orgueil : « *Joannes Duretus, Ludovici filius* » (Voir sa note, *Lettre du 10 janvier 1648*) ; Louis, qui fut substitut du procureur général au Parlement de Paris, et Charles, l'original président de la cour des comptes, connu sous le nom de Président de Chevry. Voir sa note : *Lettre du 18 janvier 1637*.

1. *Avicennæ libri de re medica, ex recognitione Joannis Pauli Mongii et Joannis Costœi, cum annotationibus eorumdem.* VENETIIS, 1564, in-fol. Il y eut sous un autre titre, une édition postérieure qui porte le nom seul de Costœus : *Annotationes, in Avicennæ Canonem, cum novis alicubi observationibus*. VENETIIS, 1595, in-fol. Costœus enseigna la médecine à Turin et à Bologne où il mourut en 1603.

Mss. 9358, fol. 17.

LETTRE XII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

Je vous demande pardon si je m'acquitte si mal de mon devoir en vous escrivant si rarement, encor que ce ne soit pas faute de me souvenir souvent de vous, et de l'honneur que me faites de m'aymer; mais seulement une certaine négligence naturelle qui est en moy dans laquelle m'entretiennent les menues affaires de nostre profession. Je vous prie donc de n'attribuer à faute d'affection l'intermission [1] de nous escrire que ma paresse a causée, veu que je vous honore et chéris autant que jamais j'aye fait, homme de mérite tel que vous estes. Quant à moy et à ma famille, nous sommes tous en bonne santé, Dieu mercy, pour vous servir; je prie Dieu qu'ainsi soit de vous et de la vostre. Pour nostre Faculté, il n'y a rien de nouveau, sinon que le mois passé, il nous mourut un de nos jeunes collègues nommé M. Biquet [2], médecin du Roy par quartier, qui estoit marié depuis peu; le Roy a donné sa charge a un autre des nostres nommé M. Bodineau [3]. A la Toussaint qui vient, nous ferons un nouveau doyen à la place de M. Moreau, qui a commenté l'eschole de

1. Cessation de travail (Furetière), action de mettre un intervalle une discontinuation (Littré).

2. Bicquet (*Anselme*) : *Bacc.*, 1629-1630. *Vesper.*, 17 septembre 1630. *Doct.*, 1er octobre 1630. *Pastill.* 21 janvier 1631.

3. Bodineau (*Urbain*). *Bacc.* 1626. *Vesper.*, 6 juillet, 1627. *Doct.* 16 août 1627. *Pastill.* 1er décembre 1627.

Salerne [1]. Touchant l'accord que l'on a plastré avec les apothiquaires, nous n'en avons aucune copie, la distribution de laquelle on nous promet de jour en jour, je vous en feray part quand je l'auray. Pour tout livre nouveau, nous n'avons que *Septalii Mediolan. commentaria in problem. Aristotelis*, in-fol., de Lion [2]; ils le prisent beaucoup et le vendent jusques à neuf livres. L'autheur en est très sçavant; avec les trois tomes de la practique de Sennertus et un appendix « *de arthritide* [3] », derrière le troisiesme tome, qui est, *de morbis ventris inferioris*, lequel est le meilleur. Avec l'*histoire d'Henri IV*, par M. du Pleix [4], qui est un petit in-fol., fort plein de bonnes choses, il se vend en sa nouveauté six livres. Le *Sanctorius in artem Galeni*, en parchemin, in quarto, peut valoir quarante sols; mais je prise davantage son autre livre intitulé : *Methodus vitandorum errorum*, qui est de cinquante sols, ou environ. Je ne manqueray de vous cercher le *Piso, de morbis a serosa colluvie* [5], et l'auray dès demain, s'il

1. Moreau (*René*). *Schola Salernitana, hoc est de valetudine tuenda. Adjectæ sunt animadversiones novæ et copiosæ.* Parisiis, 1625; 1673, in-8°. Il y eut un grand nombre d'autres éditions de cet ouvrage. Cf. la note de René Moreau : *Lettre du 4 novembre 1631.*

2. Septalius. Cf. sa note : *Lettre du 2 janvier 1632.*

3. Sennert. *Tractatus de arthritide.* Wittebergæ, 1631; 1654, in-4°. Cf. la note de Daniel Sennert : *Lettre du 28 octobre 1631.*

4. Dupleix (*Scipion*) né à Condom en 1569, mort en mars 1661. Présenté à la Cour par Marguerite de Valois en 1605, il publia, en 1615, son premier ouvrage historique : « *Mémoires des Gaules depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la Monarchie française* » en huit livres, Paris, 1619, in-4°, réimprimé depuis, à la tête de son « *Histoire générale.* C'est son meilleur ouvrage pour le travail, les recherches et l'exactitude. Louis XIII lui en témoigna sa satisfaction en lui accordant le titre d'historiographe de France. Il publia ensuite *l'histoire générale de France.* Le 1er volume parut en 1621, les autres en 1624, 1630, 1635 et 1643, cinq volumes in-folios. — Le volume qui contient les règnes de Henri IV et de Louis XIII, que signale Patin dans sa lettre, lui attira une vive réclamation de la part de Bassompierre et de Mathieu de Morgues, aumônier de Marie de Médicis, qui l'accusèrent d'ingratitude envers la reine de Navarre, de vénalité et de basse flatterie envers Richelieu. Il est certain qu'il parla sans ménagements, après sa mort, de la Reine de Navarre dont il avait été l'obligé, pendant sa vie. Il est également certain que le Cardinal de Richelieu revit les feuilles des deux derniers règnes de l'Histoire générale de France « où on ne manque pas, dit Moreri, de le bien flatter »..

5. Le titre de cet ouvrage est : « *Selectiorum observationum et consiliorum de prætéritis hactenus morbis, effectibusque præter naturam cb*

se trouve en la rue Saint Jacques ; envoyez le prendre icy quand vous voudrez. Je vous baise les mains, et à madame vostre femme et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 17 Août 1632.

Je croy que vous sçavez bien la mort du surintendant d'Effiat [1]. Le Roy est à Fontainebleau, qui s'en va en Languedoc pour la rebellion de M. de Montmorancy [2].

EDIT. DE ROTTERDAM 1695
— ID. 1725
— PARIS 1846.

aqua, seu serosa colluvie et diluvie ortis, liber singularis ». PONTE AD MONTICULUM, 1618, in-4°. Le Pois (*Charles*), plus connu sous le nom de Carolus Piso, célèbre médecin lorrain né à Nancy en 1563, mort en 1633. était fils de Nicolas Le Pois, qui fut un des plus érudits médecins du XVIe siècle. Après de brillantes études au Collège de Navarre, il vint à Paris où il étudia la médecine sous Louis Duret, Simon Piètre et Michel Marescot. Il fut bachelier en 1588, licencié en 1590 ; mais, trop pauvre pour payer son bonnet de docteur, il retourna en Lorraine où il devint médecin consultant de Charles III, puis du duc Henri II qui créa, sur ses sollicitations, la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson dont il le nomma le doyen. Vint prendre le bonnet de docteur à Paris le 14 mai 1598. Un siècle avant Willis, Le Pois professa que l'hystérie devait être rangée parmi les affections convulsives et avait, par conséquent, son siège dans l'encéphale. Sa thérapeutique est remarquable par sa simplicité à une époque où l'art de guérir était un réel assemblage de recettes bizarres. On a extrait de son ouvrage quelques observations choisies qui furent imprimées chez *Elzevier* en 1632, sous le titre de : *Piso enucleatus*.

1. Effiat (*Antoine* Coffier dit Ruzé, marquis d'), né en 1581, mort le 27 juillet 1632. En 1616, premier écuyer de la grande écurie, capitaine des chevau-légers de la garde royale en 1617 et chevalier des ordres en 1620. En 1624, il négocia à Londres le mariage de la princesse Henriette de France avec Charles Ier, fut nommé surintendant des finances en 1626 et maréchal de camp en 1628 ; se distingua aux combats de Veillane, de Carignan et de Saluces, et fut enfin nommé maréchal de France, le 1er janvier 1631. Mourut l'année suivante à la tête de l'armée d'Alsace au moment où s'ouvrait la campagne de 1632. Tallemant des Réaux a consacré une historiette au Maréchal d'Effiat. (*Op. cit.* Tome II. p. 8.)

2. Montmorency (*Henri* II, duc de), né à Chantilly le 30 avril 1595, amiral de France en 1612, Maréchal de France en 1629, Lieutenant général des armées du roi dans le Piémont, en 1630. Vaincu et fait prisonnier par l'armée royale à la bataille de Castelnaudary, il fut condamné à mort et exécuté à Toulouse le 30 octobre 1632.

Mss. 9358. fol. 18.

LETTRE XIII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

Je vous demande bien humblement pardon si je ne vous ay fait response à vos deux dernières plus tost que je n'ay fait; de quoy j'espère que m'excuserez aysément, veu que j'en ay commis le crime, *nec negligentia aliqua, nec contemptu, sed dulcedine cessationis et fiducia amoris*, quantité d'affaires m'ayant diverty aux champs et à la ville tout l'automne passé ; joint, qu'outre le désir que j'avois de vous confirmer le service que je vous ay voüé, je n'avois rien à vous mander qui fut digne de vous interrompre de vos bonnes affaires. Je vous remercie de l'avis que m'avez donné de la conférence de Surenne, je l'ay maintenant : M. Du Laurens, conseiller à la cour et neveu de l'anatomiste me l'a donnée [1]. J'ay céans toute l'histoire de M. de Thou [2] en quatre volumes en latin, in-fol.

1. Le Du Laurens dont parle ici Guy Patin était un des quatre fils d'Antoine du Laurens, le plus jeune des frères d'André Du Laurens. Le célèbre anatomiste, qui jouissait d'un crédit illimité auprès de Henri IV, les avait fait nommer tous trois conseillers au Parlement. Voir la note d'André Du Laurens : *Lettre du 29 avri. 1644.*

2. De Thou (*Jacques-Auguste*), né à Paris le 8 octobre 1553, mort dans la même ville, le 7 mai 1617. Président à mortier (1586 et historien, son histoire parut en 1603 sous le titre : « *J. A. Thuani Historiarum sui temporis pars prima* » ; Paris, 1604, in-fol. et 2 vol. in-8°. Elle est écrite en latin et s'étend de 1546 à 1560. En 1606, 1607, 1608 parurent la seconde, la troisième et la quatrième partie de cet ouvrage (1560-1584). La dernière partie (1584-1607) ne parut qu'après

mais je vous asseure que telle conférence ne s'y lit que fort brièvement descripte, et [assez] dissemblable à l'autre. Les Opuscules de Ranchin [1] en blanc ne valent au plus que trente cinq sols.

Monsieur vostre frère m'a fait l'honneur de me venir voir, qui m'a rendu la vostre, et m'a réellement tesmoigné qu'il est habile homme pour les diverses choses desquelles avons traité le peu de temps qu'avons esté ensemble. Je n'ay peu encore l'aller visiter en son logis, ne me l'ayant pas voulu enseigner. Je vous remercie de l'avis que m'avez donné de celuy qui a escript contre M. Moreau : j'en confèreray avec luy et vous en escriray par cy-après plus amplement. Nous avons un nouveau doyen, nommé M. Boujonnier [2] fort honneste homme, et de nostre bon pays de Picardie, lequel fera bientost imprimer le catalogue des docteurs vivants de nostre eschole, que je ne manqueray de vous envoyer tout à l'heure, et autre chose aussi s'il se présente. Les trois tomes de la pratique de Sennertus se vendent ; on travaille à achever trois autres

sa mort. (ORLÉANS [GENÈVE] 1620). A été traduite en français en 1734, 16 vol. in-8°. Sainte-Beuve fait remarquer avec raison que la rédaction en latin de la grande Histoire de De Thou « infirma le succès de cet ouvrage au lieu de l'augmenter » et il blâme le « travers de latinisme prolongé auquel obéirent tant de grands esprits aux XVIe et XVIIe siècles. Cf. Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi.* T. III, p. 253.

1. *Opuscula medica utili jucundaque rerum varietate referta.* LUGDUNI, 1627, in-4°. Ranchin, né en 1560, à Montpellier, docteur de cette Université en 1592, fut chancelier de la Faculté en 1612, et premier consul de la ville en 1625. Pendant son consulat, il eut à combattre comme administrateur et comme médecin l'épidémie de peste qui ravagea la ville en 1629. Ce fut pour lui l'occasion d'écrire un traité de la Peste qui comprend l'histoire de l'épidémie de Montpellier. Il mourut en 1641. Ranchin a été un des derniers et des plus célèbres chanceliers de la Faculté de Montpellier. Longtemps encore après lui, la fameuse robe dite de Rabelais, — vêtement ordinaire des étudiants, au temps où celui-ci suivait les cours de la Faculté, — portait, en souvenir du don que leur en avait fait Ranchin, les initiales du nom et du titre du chancelier, brodées par son ordre : F. R. C. (*Franciscus Ranchinus, Cancellarius*), qu'on traduisit plus tard, couramment, mais contrairement à l'histoire, *Franciscus Rabelæsus Chinonensis.* Telle est la légende de la fameuse robe, dite de Rabelais.

2. Boujonnier (*François*). *Bacc.* 1616, 1617, 1618. *Vesper.* 1620. *Doct* 16 juin 1620. *Pastill.* 2 décembre 1620. *Doyen*, 1633-1634.

pièces de luy scavoir : *De febribus* [1], *de consensu Chymicorum* [2], et le quatriesme de sa pratique, qui est *De morbis mulierum et infantium*, tout nouveau apporté d'Allemagne, dédié à la Reyne de Suède [3]. J'ay veu icy un petit libraire de Troyes avec Cottart, qui m'a fait reproche en riant que je vous avois mandé que le *Sanctorius in Gal.* [4] ne valoit que quarante sols, veu que dans Lyon, il luy coustoit davantage : je m'offris de luy faire bailler tout ce qu'il y en avoit à Paris, à trente cinq sols pièce, et me mocquay de luy : *Lucriones istos improbos probè novi*. Cottart et luy valent autant l'un que l'autre, il s'en faut desfier quand on s'en approche. Le Roy est à Versailles ; la Reyne n'est pas encore arrivée de Languedoc. M. le Cardinal y est malade d'un abcez, ce dit on, au fundement ; Monsieur, frère du Roy est à Bruxelles [5]. Pour tout livre

1. « *De febribus libri quatuor* ». Un des meilleurs ouvrages de Sennert. L'édition dont parle Patin est celle de Paris, 1633.

2. Le titre est : « *De consensu et dissensu Galenicorum et Peripateticorum cum chymicis*. — C'est aussi l'édition de Paris 1633. Dans cet ouvrage, Sennert s'attache à concilier la théorie chimique avec la doctrine de Galien qui jusqu'alors avaient été opposées l'une à l'autre.

3. Ce quatrième livre, *Practicæ medicinæ liber IV*, fut également édité à Paris, en 1633, in-4°.

4. *Commentaria in artem medicinalem Galeni*. Venetiis, 1613-1630. L'édition de 1632 venait de paraître à Lyon, in-4°. Patin l'avait déjà signalée dans une de ses précédentes lettres (2 *janvier 1632*.)

5. Les déplacements de ces importants personnages se rattachaient aux événements dont le Languedoc venait d'être le théâtre : la folle rébellion de Gaston d'Orléans, frère du roi, et du duc de Montmorency, et la bataille de Castelnaudary (1er septembre 1632). Louis XIII, après avoir parcouru la province pour y rétablir son autorité, et suivi le procès et la condamnation de Montmorency, était reparti pour Versailles le lendemain de l'exécution de celui-ci. Le duc d'Orléans ne se sentant pas en sécurité entre les mains de son frère, malgré « l'arrangement » qu'il avait conclu avec lui, s'était refugié à Bruxelles. Quant à Richelieu, il avait, de son côté, quitté Toulouse et s'était dirigé sur Bordeaux, ramenant avec lui la Reine qui avait accompagné Louis XIII pendant son voyage. C'est à Bordeaux que le Cardinal fut gravement malade. Atteint d'un abcès « au fondement », il éprouva de graves accidents dysuriques ; un moment, sa vie sembla en danger, et il dut s'aliter. Ce fut un chirurgien, « maistre » Jean de Mingelousaulx, qui le sauva et le mit en état de continuer sa route. Ce chirurgien se servit de *bougies canulées* de son invention, au lieu d'algalies. La première bougie « passa doucement et son Éminence fut sauvée ». Cf. La *Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac. *Traduction* de

nouveau, il n'y a que la vie de Henri IV, in-fol., par du Pleix. Je vous baise les mains, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

Ce 7 décembre 1632.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID 1725.
— PARIS 1816.

Mingelousaulx (1672). Nous avons en outre sur la maladie qui retint le Cardinal à Bordeaux, sa lettre à Bouthilier, datée de cette ville, le 13 novembre 1632. *Depuis ma lettre escrite, je vou diray en un mot que le mal est le mesme que le roy eut à Lyon, avec cette différence toutes fois que là où l'aposthume survint à la fièvre, la fièvre est survenue à mon aposthume. Il est vray que la fièvre ne me tient pas toujours et me donne quelques relasches. J'atends la supuration de l'abcez, à quoi les médecins employent tous les remèdes que l'art leur enseigne pour parvenir à ceste fin. Quant à ma suppression d'urine, il s'est trouvé un chirurgien, en ceste ville, qui a un secret admirable: Avec de la bougie de cire canulée, il m'a fait vuider maintenant toute l'urine qui était dans la vessie qui me tuait, et qui me donne un soulagement indicible. J'espère que cela mettra le Roy hors de peine...*

Le Card. de Richelieu.

Mais les soins de Mingelousaulx ne suffirent pas, et une lettre de Charpentier adressée le 22 novembre à Bouthilier nous apprend qu'on dut faire venir de Paris « M. Mesnard et un autre chirurgien, le plus expert et le plus fidèle qu'il pourra trouver ». Un passage *chiffré* exclut Juif qui, « *comme nous le savons, est à Monsieur* ». Juif était un chirurgien célèbre du temps. Cf. *Lettres, instructions diplomatiques, et papiers d'Etat du Cardinal de Richelieu*, publiés par Avenel. Tome IV. p. 402, 403.

Ms. [illegible], fol. 19.

LETTRE XIV

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE, DEMEURANT A TROYES, EN CHAMPAGNE.

MONSIEUR,

J'ay, Dieu merci, veu, en cette ville, M. vostre frère, qui a pris la peine de me venir voir par plusieurs fois ; je me fusse réputé bien honoré de l'aller voir chez luy, comme j'eusse fait, mais il a si peu séjourné icy, que je n'ay peu m'acquitter de ce devoir, duquel je vous prie tous deux de m'excuser. Il m'a suffisamment monstré par sa conférence qu'il estoit très habile homme, et qu'il estoit bien plus encor que ne m'aviez mandé. C'est de luy que je puis dire à bon droit ce que Cicéron disoit à Atticus [1] du livre de Varron [2] : *Is est mundus doctrinæ et thesaurus eruditionis locupletissimus* ; ou bien, *ut cum Eunapio Sardiano loquar* [3], *vivens Musœum et spirans bibliotheca, omni scientiarum genere refertissima.* Je regrette bien de ce qu'il est party si tost de cette ville, sur l'espérance que j'avois de bien amender mon ignorance par sa conversation. Quand il prit la peine de me dire adieu, je luy donnay, pour vous rendre, un arrest de la Cour de parlement pour le procez qui avoit esté grand entre les apo-

1. Atticus (*Titus Pomponius*), chevalier romain, né l'an 116 avant J.-C., mort en 33 avant J.-C.

2. Varro (*Marcus Terentius*), polygraphe romain, né à Réate en Sabine, vers 116, mort en 28 avant Jésus-Christ.

3. Eunapius, né à Sardes en Lydie, en 347, mort vers 420 — philosophe et médecin. Exerça la médecine en Lydie. Ecrivit une vie des philosophes éditée plusieurs fois et réimprimée par Didot, dans sa bibliothèque grecque. Voir les recherches de Cousin sur Eunape, dans ses *Nouveaux Fragments de philosophie ancienne*,

thicaires et espiciers de cette ville[1]. Maintenant je vous envoye deux autres pièces ; sçavoir le catalogue des docteurs de nostre eschole, nouvellement imprimé avec un autre petit livret qu'on n'a mis au jour que depuis huit jours, et que l'autheur m'a donné céans dans le premier jour de l'an passé, auquel j'en demanday un second pour un de mes amys, vous entendant. Vous verrez au catalogue le nom de M. Mallet[2] effacé, qui mourut icy le 28 décembre 1632. Pour le petit livret de M. Mantel[3], il est plus curieux pour sa rareté, que necessaire ny utile pour ce qu'il contient : estant un pur acte de flatterie envers quelques particuliers, lesquels je confesse bien estre dignes de louanges, comme d'habiles et sçavans hommes, que j'honore beaucoup, mais aussi qui méritent d'estre autrement loué et en meilleur endroit et de meilleure sorte. Mais *quisque suos patimur manes* ; et sçavez bien aussi que *stulto unicuique suo more licet insanire*. Pour vostre libraire de Troyes, il me dit, devant Cottart que j'avois estrangement loué ledit Cottart en ma lettre que je vous avois envoyée, et ledit Cottart le sçavoit déjà bien, disant ledit libraire que [vous] luy aviez montré ma lettre. Je leur respondis à tous deux que je vous avois mandé comme à un amy, que Cottart estoit bien fin, et que quand il ne trompoit point, ce n'estoit que faute d'occasion, et non de bonne volonté ; mais le tout

1. Ce procès commença en 1629. Il avait pour but d'interdire aux épiciers la *préparation* de toute espèce de drogues. — De 1629 à 1632, il y eut arrêts sur arrêts — décisions sur décisions ; enfin, par l'arrêt définitif du 27 novembre 1632, le Parlement autorisa les épiciers à conserver les objets qui formaient les deux premiers chefs de la contestation, c'est-à-dire les *drogues simples* et les *drogues composées, foraines*. Comme exemple de *drogues simples*, l'arrêt indiqua la rhubarbe, la casse, le sené, la manne, l'agaric, le turbith, — *de drogues composées*, la thériaque, le mithridate, l'alkermès et l'hyacinthe. L'arrêt déterminait les préparations que les épiciers peuvent confectionner, les autres restant réservées aux apothicaires (Boutineau).

2. Mallet (*Francisci*). *Bacc.* 1623. *Vesper.* 4 juin 1625. *Doct.* 12 juin 1625. *Pastill.* 20 novembre 1625.

3. Mentel (*Jacques*), né en 1597, à Château-Thierry, mort à Paris en 1671. Reçu docteur en 1632, il professa la chirurgie et depuis 1647, l'anatomie : Mentel a publié entre autres ouvrages : « *Epistola ad Pecquetum de nova illius chyli secedentis a lactis receptaculis notatione* ». Paris, 1651, in-4°. C'était un bibliophile érudit,

en riant, etc. Mais, je ne veux plus parler de ces gens là qui troublent la feste et la joye de nos entretiens : *habeant sibi res suas lucriones isti sordidissimi :* c'est assez que nous sachions nous garder d'eux qu'ils ne nous trompent. *Quod spectat ad consilium de dysenteria Zachariæ Tonnelier*, si vous le jugez digne d'estre imprimé, je tascheray de trouver quelque occasion pour ce faire, et vous le manderay alors, attendant laquelle vous le garderez, s'il vous plait. Nous avons eu un Tonnelier, mais il ne s'appeloit pas *Zacharias*. Je voudrois avoir veu ce que dites de *abditis morborum causis*[1], et de la mort de M. Rondelet[2], d'Adrian le Tartier[3] : estant chose que je n'ay jamais veue. Je vous prie de présenter mes très humbles baise-mains à M. vostre frère, et à M. Dacier le bonhomme. On travaille icy au traité de Sennertus, *De consensu* : après lequel on imprimera sa physique On imprime aussi son quatriesme livre de pratique, qui est dédié à la Reyne de Suède, et *de morbis mulierum et infantium* ; on rimprime aussi, sur une copie nouvellement augmentée et reveue par l'autheur, son traité *de febribus* : lesquels tous je vous conseille d'avoir, dès qu'ils seront achevez, non pour la bonne pratique qui y soit, mais seulement à cause de la grande quantité de questions qui y sont agitées. Pour du Pleix, il travaille présentement à l'histoire du Roy Louys XIII, nous ayant donné, en un petit in-folio à part, depuis six mois, celle du feu Roy Henry IV, tout le surplus de l'histoire se trouvant en trois autres volumes in-folio, d'assez juste

1. Riolan (*Jean*) le père. — *Ad libros Fernelii de abditis rerum causis Commentarii*. PARISIIS, 1598, in-12 ; 1602, in-8°.

2. Rondelet, né à Montpellier en 1507, mort en 1566. Docteur de la Faculté en 1537, Professeur en 1545, il fut élu Chancelier en 1556. Il est difficile de savoir à quelles circonstances de sa mort se rapporte le propos de Guy Patin. Il mourut chez un magistrat d'Albi dont il était allé voir la femme malade, quoiqu'il fût souffrant lui-même. On lui doit, entre autres travaux, un ouvrage sur les poissons, c'est son œuvre la plus importante. « *De piscibus marinis libri XVIII, in quibus veræ piscium effigies expressæ sunt* ». LUGDUNI, 1554, in-fol. On sait que c'est Rondelet qui figure dans l'œuvre de Rabelais — dont il avait été le maître à l'école de Montpellier — le personnage de « Rondibilis ».

3. Le Tartier (*Adrien*), médecin champenois, marié à Antoinette de Gye (Le Clert). Résidait en 1586 en Bassigny. On ignore les dates exactes de sa naissance et de sa mort. Il a laissé un petit ouvrage

grosseur, qui plaist aux uns, et déplaist aux autres, comme sont la pluspart des historiens. On traduit icy l'histoire latine de M. président de Thou, de laquelle il y aura six volumes en françois. Le Roy est allé à Dourdan [1] où doit arriver demain M le cardinal de Richelieu que l'on ameyne du Poitou en litière. Quant aux livres d'Italie, je desirerois fort d'en recouvrer un petit, fait par Epiphanius Ferdinandus [2], lequel je crois estre in-8° dédié au Pape Paul V, si je ne me trompe [3]. Il traite περι βιου μακροτητος, *de vitæ longitudine* ; je voudrois l'avoir bien payé et le tenir. Il y a aussi un autre petit nommé *Lud. Septalii Animadversionum et cautionum Medicarum libri duo. — Patavii, apud Paulum Frambottum*, in-8°, 1630. J'aymerois mieux ces deux petits là que d'autres plus gros, *cum magnus liber sit magnum malum*. Si pouvez avoir ces deux-là pour moy, je m'en tiendray tant plus obligé à vous, en espérance de vous servir, en récompense de tout mon pouvoir, en toute sorte d'occasion, comme estant à jamais,

Monsieur,

Vostre très humble et affectionné serviteur.

G. Patin.

De Paris, ce 4 janvier 1633 [4].

Edit. de Rotterdam 1695.
— id. 1725.
— Paris 1846.

curieux et recherché, publié seulement avec les initiales de son nom et déjà rare du temps de Guy Patin. Cet ouvrage a pour titre : « *Promenades printannières* de A. L. T. M. C. (ces deux dernières lettres signifient médecin champenois). Paris, Guill. Chaudière, 1586, in-16. Il renferme 70 discussions sur des sujets de médecine, traités, dit Grosley, avec un ton d'entrain et de gaieté étranger aux médecins du temps.

1. Dourdan. Petite ville sur l'Orge, aujourd'hui chef-l. d. c. du départ. de Seine-et-Oise, à 25 k. N.-E. de Rambouillet.

2. Epiphanius (*Ferdinandus*), né à Messagna, près d'Otrante, le 2 octobre 1569, mort en cette même ville en 1638, fut reçu docteur en philosophie et en médecine le 24 août 1594, à Naples. Il a laissé un grand nombre de travaux. L'ouvrage dont parle Patin a pour titre : « *De Vita proroganda, seu juventute conservanda et senectute retardanda* ». Neapoli, 1612, in-4°.

3. Paul V (*Camille* Borghèse), né le 17 septembre 1552, à Rome, mort dans la même ville le 28 janvier 1621. Elu pape le 16 mai 1605 pour succéder à Léon XI.

4. Lettre publiée a la date du 4 janvier 1632, dans les édit. ant.

Mss. 9358, fol. 21.

LETTRE XV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

Je vous remercie des deux lettres que m'avez depuis peu envoyées ; la première desquelles fut apportée céans tandis que j'estois en Picardie, où j'estois allé rendre les derniers devoirs à mon père [1], qui y mourut mercredy dernier, 12 de ce mois. Je reçeus moy-mesme la seconde, mettant pied a terre du dit voyage, laquelle me servit de consolation dans le regret que j'avois d'un si malheureux voyage, qui ne fut pourtant que de quatre jours, pour les grandes affaires qui me rappeloient de deçà. J'ay pareillement reçeu le pacquet de M. Angenot, que je fus hier au matin cercher chez M. Barat, mais il ne devoit arriver qu'hier au soir, comme il fit dans le coche; j'y fusse retourné aujourd'huy à quelque heure, mais il m'a prévenu, m'ayant luy-mesme apporté d'assez matin vostre pacquet, duquel je vous remercie bien humblement, et monsieur vostre frère aussi, duquel à vostre première, je vous prie me mander si je puis avoir espérance de le revoir quelque jour en cette ville, desirant encor apprendre de luy beaucoup de particularitez, que peu de gens sçavent bien comme luy. Quant au dispensaire [2] duquel est fait

1. Cf. pour François Patin, père de notre auteur, sa note : *Lettre du 27 avril 1632*. La lettre ci-dessus nous apprend qu'il mourut le 12 janvier 1633.

2. Ouvrage comprenant la description des médicaments et les formules des préparations officinales (*Furetière, Littré*). Cette dénomination est aujourd'hui tombée en désuétude et est remplacée par celle de

mention dans l'arrest que avez reçeu, je vous diray que nous n'en avons aucun. La Cour de parlement a autrefois ordonné que douze anciens médecins y travailleroient, quelqu'un leur ayant remonstré que c'estoit chose fort utile; mais la mort ayant diminué, voire remporté ledit nombre, nostre Faculté ne s'est jamais bien accordée à y en substituer d'autres [1], ceux qui avoient esté deslégués en leur place estant de differens avis, les uns disant que, *natura gaudet paucis*, que pour bien faire la médecine, il ne faut guerre de remèdes, et encore moins de compositions, la quantité desquelles est inutile, et plus propre à entretenir la forfanterie des Arabes, au profit des apothiquaires, qu'à soulager des malades, lesquels un simple purgatif opère quelquefois autant qu'une médecine où y entreront trois ou quatre compositions. Pour moy, je suis de l'avis de Messieurs les Piètre [2] qui ne veulent, *ad bene meden-*

Formulaire. Tous les termes de l'ancienne Pharmacopée que l'on retrouvera au cours de la correspondance de Patin : *Dispensaire*, *Antidotaire*, *Guidon des Apothicaires*, etc., sont synonymes et correspondent à la définition que nous venons de donner. A l'époque où écrivait Patin, on ne connaissait en Europe qu'une seule Pharmacopée officielle revêtue du sceau de l'autorité. C'était l'ouvrage de Valerius Cordus publié par ordre du Sénat de Nuremberg et qui avait pour titre : *Dispensatorium pharmacorum omnium quæ in usu potissimum sunt* ». NUREMBERGÆ, 1555 (Boutineau).

1. Un arrêt du Parlement de Paris, émis en 1590, avait ordonné que les Facultés rédigeraient un *dispensaire* contenant les médicaments simples ou composés que les apothicaires devraient tenir en leur boutique. Malgré les représentations du Parlement, la Faculté ne se pressa pas, comme le dit Patin, et ce travail ne fut terminé qu'en 1638. C'est le « *Codex medicament. seu pharmacopæa parisiensis.* »

2. Une des plus célèbres familles de médecins aux XVIe et XVIIe siècles. Le premier du nom, Simon Piètre, était né à Varède, près de Meaux, en 1525. Après de très bonnes études, il fut reçu docteur à Paris en 1549. Comme son ami Ramus, il était protestant et n'évita la mort à la Saint-Barthélemy, que grâce à son gendre Riolan qui le cacha dans l'abbaye de Saint-Victor. Malgré la défaveur que lui attirait sa religion, Catherine de Médicis l'appela près de Charles IX. Il fut doyen de la Faculté en 1564-1565, et mourut à Paris en 1584. Son fils, Simon Piètre, dit le Grand, naquit à Paris en 1565. Docteur en 1586, professeur de médecine au Collège Royal où il succéda à Gourmelen en 1594, il fut célèbre par son éloquence et son érudition. C'est lui que Gui Patin appelle : « *Vir maximus et plane incomparabilis.* » Il avait épousé la fille de Marescot, qui était lui-même un médecin célèbre de la Faculté. Il mourut en 1618. Le troisième, Nicolas Piètre, n'a d'autre mérite que d'être fils et frère des deux précédents. Cf. sa note ; *Lettre du 4 novembre 1631*. Un autre fils de

dum quam pauca, sed selecta et probata remedia : moy qui ay appris par maintes expériences sur moy et sur autruy, que l'infusion de trois gros de sené en un verre d'eau purge aussi bien, voire plus seurement qu'un tas de compositions arabesques, toute sorte d'humeurs peccantes, je rends la pharmacie la plus populaire qu'il m'est possible, ordonnant tous les jours chez mes malades *euporista et facile parabilia remedia,* afin d'en sauver la peine aux apothiquaires, qui ne trouvent cela guère bon, mais je ne me soucie ny d'eux ny de ce qu'ils disent de moy, m'en trouvant bien, en ne foulant pas ma conscience ny n'engageant mon honneur, ny la bourse de mes malades ; joint, que le peuple est tellement lassé de leur tyrannie barbaresque, et de leur forfanterie bézoardesque, qu'il est toujours bien ayse, à quelque prix que ce soit, d'eschapper de leurs mains. Pas un de nostre compagnie n'approuve leur insatiable avarice, laquelle a bien esté chastiée depuis sept ou huit ans que nous leur avons fait la guerre, combien que parmy nous il y ait quelques faux fréres qui les courtisent en derrière, *exigui cujusdam lucri gratia,* sans la connivence desquels nous en serions bientost venus à bout, malgré le grand pouvoir qu'ils prétendent avoir. Dans la pluspart des grandes maisons, il n'y a plus d'apothiquaire; c'est un homme ou fille de chambre qui fait et donne les lavements et les médecines aussi, que nous reduisons, la pluspart, en jus de pruneaux laxatif ou bouillon de séné avec un jus de citron ou d'orange, ou de verjus,

Simon Piètre, Jean, également docteur, fut aussi appelé aux honneurs du décanat en 1628-1629 et en 1648-1649. Une de ses petites-filles, Geneviève-Philippe Piètre, épousa, le 23 février 1678, le comte d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon, cet aventurier débauché mais plein d'esprit, que Saint-Simon nous montre racontant à la cour de Louis XIV les débuts de sa sœur et traitant publiquement de beau-frère le « Grand Roi ». C'était, dit une note du dossier Aubigné au cabinet des titres, une « belle personne, douce et aimable, mais dévote et minaudière ». Elle mourut le 4 août 1728, à l'âge de soixante-six ans. Elle laissa une fille, Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné qui fut élevée par Mme de Maintenon et mariée le 1er avril 1698 au fils du maréchal de Noailles qui devint lui-même plus tard maréchal de France. Voir les *Grands Ecrivains de la France.* MÉMOIRES DE SAINT-SIMON publiées, avec des notes, par Boilisle. T. IV. p. 296-298.

ou tisane laxative de casse et de séné, selon l'appétit du malade. Je me souviens qu'au doyenné de M. du Chemin[1], deux fois la sepmaine on travaillait à cet antidotaire[2], mais les cincq doyens qui ont esté depuis luy n'en ont point continué l'achèvement, lequel est pourtant bien avancé. Les apothiquaires d'icy se servent du dispensaire de Nicolas ou de Bauderon[3]; quelques-uns de Renou[4]: pour moy, je croy qu'il n'y en a aucun de meilleur que

1. Du Chemin (*André*), né à Laval le 6 avril 1577, mort à Paris le 27 novembre 1633. Etudiant en médecine à l'Université de Paris de 1591 à 1600, bachelier au mois d'octobre 1600, sous le décanat de Nicolas Ellain, licencié en 1606, il reçut le bonnet en 1608 de la main de Bartholomæi Perdulcis, fut nommé professeur de 1612 à 1616 et censeur le 14 novembre 1616. Elu doyen en 1623, à la place de Michel Seguin mort au bout de six mois d'exercice, son décanat fut marqué par des dissentiments avec Héroard, médecin du roi Louis XIII et par l'impulsion qu'il donna à la préparation de l'*antidotaire*, codex pharmaceutique destiné à faire connaître la liste des médicaments autorisés par la Faculté. Ce recueil ne fut cependant terminé qu'en 1637. (*Voir la lettre de Patin à Belin, du 4 novembre 1631*). Du Chemin succéda à Duret dans ses fonctions de premier médecin de la Reine Marie de Médicis (1629) et la suivit en Flandre, comme nous l'apprend la lettre citée ci-dessus de Patin. La Bibliothèque nationale conserve son « *Livre de Raison* » que nous a fait connaître son érudit biographe, M. Delaunay, *in* France Médicale, 10 oct. 1903.

2. Nous avons vu dans la précédente note que cette dénomination était synonyme du terme dispensaire. Le plus ancien antidotaire est le « *de compositione medicamentorum* » de Galien, traduit pour la première fois par un médecin Tourangeau : *Martin Grégoire*, Tours, 1548, qui est le prototype des pharmacopées. Le terme *antidotaire* (antidotarium) est probablement d'origine arabe. L'*antidotaire Nicolas* est célèbre. Il avait été inspiré au médecin Salernitain, Nicolas Præpositus, par les travaux des médecins arabes. Jusqu'à la découverte de l'imprimerie, les médecins et les pharmaciens en copiaient le manuscrit qu'ils se passaient de main en main, non sans en avoir quelquefois modifié le texte. La première impression de l'antidotaire Nicolas est antérieure à 1471. La seconde due à un Tourangeau, Nicolas Jenson, a été éditée à Venise, en 1471. (*C. de M. Boutineau.*) Cf. Dorvault: *Une pharmacopée française au* XIVe *siècle* tirée de *l'Antidotarium Nicolaï*.

3. « Pharmacopée ». Lyon, 1588, in-8°. L'auteur, Brice Bauderon, né en 1540, mort en 1623, exerça la médecine à Mâcon. Son livre eut plus de douze éditions, il a été traduit en latin par Philémon Holland; en espagnol par Jean de Castille; en allemand par Olaüs Sudenus.

4. Le *Dispensatorium galeno-chimicum*. Paris, 1608, de Jean de Renou ou Renodæus. Né à Coutances au commencement du XVIIe siècle, reçu docteur à Paris, Renou s'occupa particulièrement de matière médicale. Son livre a été traduit en français sous le titre de: *Œuvres pharmaceutiques*, par Louis de Serres. Lyon, 1637, 2e édit. in-fol.

celuy du *Medecin charitable*, qui se trouve augmenté dans son livre, de l'impression de Jean Jost, rue Saint-Jacques, au Sainct Esprit ; car deux ou trois autres éditions qui se voyent, sont imparfaites et contrefaites [1]. Il vend mesme les dites compositions en sa maison, fort bien faites, et à prix fort raisonnable, d'où j'en envoye quérir quand j'en ay besoin pour quelque malade. Quant à vos papiers, je les verray et vous en rendray compte dans huit jours, Dieu aydant. J'ay céans l'histoire de du Pleix, de laquelle je me suis servy pour apprendre le grand chemin de l'histoire, en laquelle j'ay toujours trouvé une assez exacte chronologie ; du reste je la prise beaucoup moins que celle de M. de Thou laquelle j'estime, par dessus toute autre, estre propre aux hommes lettrez et aux esprits libres qui ne scavent flatter, et qui nomment les choses par leur nom. Les honnestes gens du pays Latin la liront toujours latine ; le peuple curieux et les politiques françois la liront traduite ; car pour les ligueurs, s'ils ne sont repentis, je ne suis pas d'avis qu'ils y mettent le nez. *Sed minimum excurrit epistola*. Je vous prie de croire que je suis,

Monsieur,
Vostre très humble et affectionné serviteur.

Patin.

De Paris, ce 18 janvier 1633 [2].

Edit. de Rotterdam 1695.
— id. 1725.
— Paris 1846.

1. *Le médecin charitable enseignant la manière de faire et de préparer à la maison, avec facilité et peu de frais les remèdes propres à toutes les maladies selon l'advis du médecin ordinaire*. Paris, Jean Jost, 1632, in-8°, 17e édition. Ce livre, le premier ouvrage de médecine publié pour l'usage des gens du monde, dû à la plume de Philbert Guybert, docteur régent de la Faculté, devint, recommandé et patroné par les médecins, une arme redoutable contre les apothicaires. Il eut un succès prodigieux et atteignit en peu d'années la centième édition. La 17e édition fut accompagnée, avec une lettre et une pagination séparée, d'un *traité de la conservation de la santé* par Patin que celui-ci écrivit à la prière de Guybert (*Voir la lettre à Spon du 10 novembre 1644 et note.*)
2. Lettre sans date dans les édit. antér.

Mss. 9358, fol. 22.

LETTRE XVI

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

J'espère que m'excuserez si j'ay esté un long temps sans vous rescrire, ce n'a point esté par oubliance, ny négligence, mais seulement, fauste de subjet et d'occasion. Depuis ma dernière, il n'est icy rien arrivé de nouveau que la disgrasce de M. le garde des seaux de Chasteauneuf [1], à la place duquel le Roy a mis M. le président Séguier [2].

On ne parle icy que de la tresve, et de l'incertitude si elle se fera ou non [3]. On vend icy le troisième tome de

1. Châteauneuf (*Charles* de l'Aubespine, marquis de), né à Paris en 1580, mort en 1653. Conseiller au Parlement en 1600, chancelier des ordres du Roi en 1620, garde des sceaux en 1630. Mêlé aux intrigues de la duchesse de Chevreuse et des femmes de l'entourage de la reine, manquant, du reste, de docilité vis-à-vis de Richelieu, celui-ci voulant s'en débarrasser, l'avait fait arrêter le 25 février et emprisonner au château d'Angoulême.

2. Séguier (*Pierre*), duc de Villemor, comte de Gien, né à Paris le 28 mai 1588, mort à Saint-Germain-en-Laye le 16 janvier 1672. Maître des requêtes en 1620, président à mortier en 1624, garde des sceaux en 1633, il fut fait chancelier en 1635. Il fut créé duc de Villemor en 1650, par Anne d'Autriche, mais il n'en porta presque jamais le titre. De sa femme Madeleine Fabri, il n'eut que deux filles, Marie, née en 1618, morte en 1710, dont nous verrons le mariage avec le marquis de Coislin (Voir la note de celui-ci : *Lettre du 6 février 1634*), et qui, devenue veuve en 1641, se remaria en 1644 avec le marquis de Laval, et Charlotte Seguier, née en 1623, morte en 1704, qui épousa, en 1639, Maximilien-François de Béthune, second duc de Sully et se remaria après sa mort avec le duc de Verneuil, fils légitimé de Henri IV et de Henriette d'Entraigues. Cf. *Moreri*. — Voir aussi A. de Boilislc, *Mémoires de Saint-Simon*. T. I, p. 1879.

3. On était, au contraire, à la veille de la guerre, et Richelieu travaillait à préparer la France à soutenir la lutte contre la double maison d'Autriche et d'Espagne, et à resserrer autour d'elle les

la pratique de Sennertus in quarto, impression de cette ville, et in-8°, de Lyon ; dans quinze jours le quatrième, qui est *de morbis mulierum*, sera achevé, avec le traité *de consensu chymicorum* : une physique et le traité des fièvres, le tout in-4° du mesme autheur. Je vous prie de me mander si en desirez quelque chose. Je voudrois bien avoir un livre, qui a esté imprimé à Troyes, in-8°, l'an 1619, soubs ce titre : *Meslanges historiques, ou recueil de plusieurs actes, traitez, lettres missives et autres mémoires qui peuvent servir en la déduction de l'histoire depuis l'an 1390 jusques à l'an 1580* [1]. S'il se trouve en vostre ville, je vous prie de me l'achepter et me l'envoyer à vostre première commodité. Je vous prie pareillement, si vous recouvrez un livre intitulé : *Carolus Magnus redivivus*, comme aussi le livre latin de *Papyrius Masson : Des vies des Papes* [2], qui est in-4°, retenez les pour moy, j'en donneray ce que jugerez estre raisonnable. Il y a icy gros bruit entre les jésuites et les sorbonistes, pour deux livres in-4° qu'un anonyme a fait soubs le nom de *Petrus Aurelius* contre les jésuites [3]. M. le Cardinal quitte sa maison de la rue Saint-Honoré, où on va bastir puissamment pour aller demeurer à l'Arsenal. Je vous prie de présenter mes tres humbles [baise] mains à M. vostre frère, et de m'excuser de tant de peine que je vous donne, prest d'en

forces de la coalition. Son envoyé, le marquis de Feuquières, offrait la protection de Louis XIII aux représentants de la ligue protestante d'Allemagne et signait à Heilbronn, quelques jours après la lettre de Patin, le 6 avril 1633, un traité d'alliance avec les confédérés à la tête desquels se trouvait le grand chancelier de Suède Axel Oxenstiern.

1. In-8°. Camuzat. Troyes, Jean Moreau, 1619. C'est un recueil de pièces sur la France écrites pour la plupart en français.

2. *Libri de Episcopis urbis, seu Romanis pontificibus*. Paris, 1586, in-4°. Papyrius Masson (Jean-Papire Masson), historien et biographe, né à Saint-Germain-Laval (Forez) en 1544, mort à Paris, en 1611. D'abord jésuite, puis professeur au collège du Plessy, avocat au Parlement, il fut nommé substitut du procureur général. Il a beaucoup écrit. Parmi ses œuvres, il faut citer ses « *Elogia* », biographie des hommes illustres ou marquants du XVII[e] siècle.

3. Pseudonyme adopté par l'abbé de Saint-Cyran (Jean du Verger de Hauranne) dans la publication d'un livre théologique très célèbre au XVII[e] siècle, et qui garda le nom sous lequel il avait été publié. Le *Petrus Aurelius*, gros in-folio latin, est un recueil de diverses brochures détachées qui eurent un prodigieux succès en Sorbonne. Dans

prendre autant et davantage pour vous, avec asseurance que je seray toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 20 Mars 1633.

Mandez-moy si desirez que je vous envoye un « *soldat suédois* » qui nous est venu de Genève [1].

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

cet ouvrage, le futur docteur de Port-Royal saisissait le prétexte d'un désaccord entre les fidèles catholiques anglais et leur évêque Richard Smith, pour soutenir les droits de la discipline ecclésiastique et de l'épiscopat contre les moines. La première édition parut de 1632 à 1633, sous le nom énigmatique de Petrus Aurelius emprunté à un des noms de saint Augustin (*Aurelius Augustinus*). L'Assemblée générale du Clergé de 1661 en adopta les doctrines et le fit réimprimer à ses frais « *Jussu et impensis cleri gallicani.* » Il y eut, en 1646, une troisième édition publiée également par le clergé, avec un éloge de l'auteur par Godeau, évêque de Grasse. Saint-Cyran n'avoua jamais qu'il ait été le véritable Aurelius; mais personne n'éprouva le moindre doute à ce sujet. Sainte-Beuve émet la conjecture qu'il le dicta, en se gardant de l'écrire, afin de pouvoir dire en l'occurrence qu'il ne l'avait pas écrit (*Port-Royal*, 3e édit. 1867). Il est probable que le neveu de Saint-Cyran, Barcos, l'écrivit sous sa direction et le traduisit en latin.

1. *Le soldat suédois, ou histoire de ce qui s'est passé depuis la venue du Roi de Suède en Allemagne jusqu'à sa mort.* GENÈVE, 1633; 1634, sans indication de lieu : ROUEN, 1634; PARIS, chez de Varennes, 1652, in-8°; PARIS, 1652, chez Caillou, in-8°. L'auteur, Spanheim (*Frédéric*) né à Amberg (Palatinat) le 1er janvier 1600, mort à Leyde, le 30 avril 1649. Professeur de Théologie à Genève (1631).

Mss. 9358, fol. 23.

LETTRE XVII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

C'est avec beaucoup de regret et de ressentiment de vostre perte que je vous escris la présente, ce que j'eusse fait plus tost, si la nouvelle que j'en ay apprise ne m'eut tellement estonné que j'ay esté plus de huit jours sans me pouvoir résoudre d'en mettre la main la à plume, sachant bien que mon style n'est guère consolatif, et vous prie de n'en attendre de moy aucune, veu que moy-mesme, à cause de vous, en aurois besoin, et ne m'en veux mesler, de peur de ressembler à ces anciens ambassadeurs grecs qui, après le deuil passé de la mort du fils de Tybère[1], vinrent pour consoler le père qui se mocqua d'eux, et prie Dieu que n'en ayez plus guère besoin quand vous recevrez la présente. La mauvaise disposition de ses entrailles, son mauvais foye et sa triste et palle couleur ont esté capables de vous advertir du malheur qui le suivoit de près; et croyant bien que vous l'avez preveu, cela vous doibt servir à modérer vostre douleur,ayant reconnu qu'il n'yavoit point de remède: *Prava diathesis jamdudum fixa in hepate summam vitæ brevem pollicebatur, spemque vetabat inchoare longam.* Pour vous le dire en un mot, j'en porte le deuil comme vous, et en ay un grandissime regret et vous puis asseurer que ma femme mesme en a esté fort touchée. Je voudrois bien avoir ou sçavoir quelque chose qui fut capable de vous consoler. Il n'y a rien icy de nouveau ; le

1. Tibère, deuxième empereur romain, fils de Tiberius Nero et de Livie, né en 42 avant J.-C., mort en 37 après J.-C.

marquis de Coislin [1], fils aisné de M. de Pont-Chasteau [2] parent de M. le Cardinal [3], espousa avant hier la fille aisnée de M. le garde des Seaux [4], moyennant un dot de cent mil escus. M. de Bullion [5], est en mauvaise posture aux finances et a reçeu de gros mots qui sont les précurseurs d'une grande disgrasce qui s'en va luy venir. L'Evesque d'Orléans [6] est icy fort malade d'une pierre dans le rein, *quæ ischuriam jam triduo perseverantem intulit.* Je vous envoye un livre nouveau plein de paradoxes assez gentils, et souhaitte qu'en sa lecture il vous donne du divertissement ; j'attendois toujours à l'avoir pour vous escrire, mais le privilège nous a retardé. Dans

1. Coislin (*Pierre-César* de Cambout, marquis de), lieutenant général des armées du Roi et colonel général des Suisses, venait, en effet, d'épouser, le 3 février 1634, Marie Séguier, née le 10 août 1618, fille de Pierre Séguier, duc de Villemor, comte de Gien et garde des sceaux (il ne devait être chancelier que l'année suivante). La mariée était âgée de seize ans et le marié, de vingt et un. Le marquis de Coislin mourut le 28 juillet 1641, des suites de blessures reçues au siège d'Aire. Sa femme se remaria en 1644, avec le marquis de Laval, frère puisné de Philippe Emmanuel de Montmorency Laval, marquis de Sablé, seigneur de Bois-Dauphin. Cf. Saint-Simon. *Mémoires.* Nouvelle édit. Annot. de Boilisle. T. I, p. 82.

2. Pont-Château (*Charles* de Cambout, marquis de Coislin, baron de), chevalier des ordres du Roi, gouverneur de la Basse-Bretagne, etc. Sa mère était *Louise du Plessis*, dame de Béçay, fille aînée de Louis du Plessis, seigneur de Richelieu et de Françoise de Rochechouart, tante du cardinal de Richelieu. Il mourut en 1648.

3. Richelieu (*Armand-Jean* du Plessis, cardinal de), troisième fils de François du Plessis, seigneur de Richelieu, et de Suzanne de la Porte. Né — selon toutes probabilités — à Paris rue du Bouloi, le 9 septembre 1585, baptisé à l'église Saint-Eustache, le 5 mai 1586, mort dans la même ville le 4 décembre 1642. Evêque de Luçon à l'âge de 22 ans, en 1607, grand aumônier et secrétaire d'Etat en 1616, cardinal le 5 septembre 1622, et principal ministre d'Etat de Louis XIII, en 1624. Celui-ci érigea pour lui la terre de Richelieu en duché et pairie, en 1632.

4. Cf. sur Séguier, sa note : *Lettre du 20 mars 1633.*

5. Bullion (*Claude* de), sieur de Bonnelle, marquis de Gallardon. Maître des requêtes sous Henri IV, en 1605, commissaire de Marie de Médicis à l'Assemblée des Calvinistes à Saumur, en 1611, surintendant de Navarre, en 1612, délégué aux conférences de Soissons en 1614, chancelier de la Reyne en 1615, conseiller d'Etat en 1629, et surintendant des finances en 1632, il fut nommé Garde des Sceaux des ordres en 1633, et président à mortier en 1636. Il mourut le 22 décembre 1640. Jouit de la constante faveur de Richelieu. Tallemant des Réaux lui a consacré une de ses historiettes. *Op. cit.* T. II, p. 19 et suivantes.

6. De Netz (*Nicolas*), né le 18 février 1592. Mort à Orléans, le 20 janvier 1646. Nommé évêque d'Orléans en 1630.

le milieu dudit livre vous trouverez le portrait de M. François[1], autheur du Pantagruélisme que M. vostre petit frère m'a demandé pour vous. Je vous prie de recevoir l'un et l'autre de bonne part, comme venant d'un de vos plus fidels amys. Hier au matin, le Premier président trouva sur son siège, y prenant place, un petit sac de cuir dans lequel estoit contenu un nouveau manifeste de Monsieur[2], lequel messieurs de la cour jugèrent qu'il falloit envoyer au Roy, ce qui fut exécuté. Hier au soir un honneste homme m'apporta céans en mon absence vostre *Gummi hederæ*, duquel je vous remercie. J'ay bien du regret que je n'aye veu cet honneste homme qui a pris la peine de me l'apporter. Le jeudy gras, M. Bouvard[3] premier

1. Rabelais (*François*), né à Chinon vers 1495, mort à Paris vers 1553.

2. Orléans (*Gaston-Jean-Baptiste*, duc de Chartres, de Valois, d'Alençon et d'), troisième fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau, le 25 avril 1608, mort à Blois, le 2 février 1660. Il avait épousé en premières noces, le 6 août 1626, Marie de Bourbon, fille du duc de Montpensier et de Henriette-Catherine de Joyeuse, dont il eut « Mademoiselle », et en secondes noces, le 31 janvier 1632, Marguerite de Lorraine de Vaudemont dont la note suit (*Lettre du 27 octobre 1634*). Ce second mariage, contracté à l'insu, et malgré la volonté de Louis XIII qui en poursuivait l'annulation, était, au moment où Patin écrivait sa lettre, déféré au Parlement. Il est probable que le manifeste du Prince trouvé par le Premier Président sur son siège se rapportait à cette affaire.

3. Bouvard (*Charles*), né à Montoire (Loir-et-Cher) en 1572, mort à Paris le 22 octobre 1658. Bachelier le 16 décembre 1605, après avoir soutenu ses trois thèses, dont la suivante — dans laquelle il concluait affirmativement — « *An mulieri quam viro Venus aptior?* » Licencié avec le « premier lieu », le 10 mai 1606 ; docteur le 27 juillet de la même année, il fut nommé régent le 2 janvier 1607, après les actes pastillaires dans lesquels on avait disserté sur la question : « *An mulieri procuranda sterilitas (vel) procurandus abortus?* » Professeur au Collège de France en 1625 (Goujet), il succéda en 1628 à Héroard en qualité de médecin de Louis XIII, fonction qui lui conféra la place de surintendant du Jardin des Plantes, après la mort de son directeur Guy de la Brosse (1641). D'un caractère orgueilleux et absolu, Bouvard abusa de l'autorité que lui donnait sa situation auprès du Roi et vécut en assez mauvais termes avec les membres de la Faculté. L'affaire des thèses qu'évoque Patin dans la lettre ci-dessus est curieuse et met en lumière ses procédés autoritaires. En sa qualité de premier médecin du Roi ; il avait la surintendance des eaux minérales du royaume. Or, en 1633, il avait prescrit à Louis XIII les eaux de Forges. Les Piètre, dont la situation professionnelle était considérable, combattirent cette prescription et voulurent faire imprimer une thèse sur l'action des eaux minérales dans les inflammations des viscères « *An visceribus* », dont Bouvard avait obtenu la suppression du Conseil d'Etat. Le premier médecin l'apprit et fit suspendre l'impression. Le

médecin, présidera icy à une thèse, *de aquarum mineralium facultatibus,* opposée à celle qu'avez emportée de M. Piètre; nous verrons si elle sera aussi bien faite que la première ; je ne manqueray de vous en envoyer une dés l'heure mesme, et me ferez la faveur de m'en dire vostre jugement. Le bonhomme Piso[1], autheur du livre *de serosa colluvie,* est mort cet esté passé à Nancy en Lorraine. On commence à imprimer icy les « Conseils de médecine » de feu M. Baillou [2], qui mourut en 1616, l'ancien de

doyen, qui était Charles Guillemeau, intervint alors et se plaignit au Parlement de la violation des droits de la Faculté. Mais Bouvard fit évoquer l'affaire en Conseil du Roi et celui-ci interdit à la Faculté de traiter aucune question qui eut trait aux eaux minérales. Cependant quelques mois après, le tour de Bouvard de présider une thèse étant arrivé, il obtint pour les docteurs une autorisation de « disputer » *pour une fois seulement,* sur les Eaux minérales et leur fit donner l'ordre impératif d'inscrire sur le registre de la Faculté les conclusions de la thèse. La Faculté fut contrainte d'obéir et la thèse « *An calidis...* » fut soutenue le 25 février 1634. C'est cette thèse dont parle Patin. Bouvard était le beau-frère de Riolan. Une de ses filles avait épousé Jacques Cousinot qui fut premier médecin de Louis XIV. Il fut anobli par Louis XIII en récompense des services qu'il lui avait rendus. M. Paul Guillon a publié l'acte de cet anoblissement (*Bibliothèque Nationale, fonds français,* Mss. 4139, folio 231). En dehors d'un ouvrage en vers sur la vie, la maladie et la mort de la duchesse de Mercœur (Paris, 1624) on ne connaît de Bouvard qu'un seul travail, assez médiocre, mais, devenu si rare, que d'après Paul Sue, il n'en existait de son temps que deux exemplaires (P. Sue, Paris, 1807). Ce livre sans nom d'auteur, sans date, ni lieu d'impression, mais qui est de 1655, a pour titre : « *Historiæ hodiernæ medicinæ rationalis veritatis λόγος προυρεπτικὸς (discours exhortatoire) ad rationales medicas.* — Cf. *La lettre de Patin du 23 mars 1663,* dans laquelle celui-ci parle de cet ouvrage. Cf. aussi Paul Guillon : *La mort de Louis XIII,* Paris, 1797.

1. Piso (*Carolus*). Charles Lepois. Cf. sa note : *Lettre du 17 août 1632.* Il mourut à Nancy du typhus qui ravageait cette ville au secours de laquelle il voulut se porter malgré son âge avancé.

2. *Consiliorum medicinalium liber primus* ». Parisiis, 1635, in-4°. Ce fut là la première édition de l'ouvrage de ce médecin célèbre. Baillou (*Guillaume* de), né à Paris en 1538, bachelier en 1568, docteur en 1570, élu doyen en 1580 et en 1581, personnifia à un haut degré le médecin de talent, le praticien consciencieux attaché à ses études, à ses fonctions et à la Faculté dont il fut l'orgueil. Il refusa, pour ne pas nuire à ses travaux, la charge de médecin du Dauphin que lui offrait Henri IV. Il prit une part considérable à la restauration des doctrines hippocratiques et contribua à l'abandon de l'*arabisme.* Dans les luttes soutenues sous son décanat par les médecins contre les chirurgiens qui voulaient introduire un cinquième corps académique — le leur — dans l'Université, il se déclara contre les prétentions de ces derniers et prépara leur échec définitif sous ses successeurs. Ce savant homme mourut en 1616 ne laissant

nostre Faculté[1]. Je croy que ce sera une fort bonne pièce, car il estoit fort sçavant, et ce que j'en ay veu m'a beaucoup pleu. Je vous prie de remercier M. vostre frère de celle qu'il luy a pleu m'escrire, quand j'auray quelque chose digne de luy, je ne manqueray de luy escrire en luy envoyant. Je vous baise les mains, à madame vostre mère et à madame vostre sœur, lesquelles j'ay eu le bonheur de voir icy et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et obéyssant serviteur.

PATIN.

De vostre maison de Paris, ce 6 Février 1634.

EDIT. DE	ROTTERDAM	1695.
—	ID.	1725.
—	PARIS	1846.

que des manuscrits. Ils passèrent dans les mains de ses petits neveux Jacques Thévart et Simon le Letier qui les publièrent. Thévart fit paraître ses œuvres complètes : « *Opera medica omnia studio Jacobi Thevart* ». PARISIIS, 1635, 1643, 1649, in-4°; 4 vol. La table des matières fut faite par Patin. (Cf. *la lettre de celui-ci à Falconet du 23 juillet 1649*). La dernière édition fut publiée au XVIII[e] siècle par les soins de Tronchin : GENÈVE, 1762, 4 vol. in-4°, *avec une préface de Tronchin*. La Faculté possède un portrait de Baillou, héritage de l'ancienne Faculté qui figure sous la mention suivante dans le calendrier médical pour l'année 1778 : « *Guillaume de Baillou* » *Parisien, doyen de 1580 à 1581, médecin consultant ordinaire du Roi, mort en 1616*, DON DE M. THÉVART SON NEVEU, HÉRITIER DE SES LIVRES ET DE SES MANUSCRITS (Varnier et Steinheil. *Op. cit.*). Le portrait est actuellement placé au vestiaire.

1. « L'ancien de la Faculté » était le docteur le plus âgé de la Compagnie.

Mss. 9358, fol. 24.

LETTRE XVIII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes,

Monsieur,

Ce sera pour respondre à vostre dernière : je n'ay depuis rien veu ny ouï du curé de Loudun [1] : on m'a néantmoins dit que l'on en faisoit un gros livre, *vereor ne sit opus otiosi et male feriati alicujus monachi, qui suas nugas nobis obtrudat* [2]. Pour le Sennertus, on achève son cinquiesme volume de practique qui sera sa chirurgie [3] ; vous n'avez qu'à me donner charge de ce qu'il vous plaira que je vous achepte et l'envoyer prendre céans. Tout ce qui a esté imprimé de luy à Paris, est in 4°, assez fautif; à Lyon, in 8°, qui ne vaut pas mieux ; dans quelques années, nous verrons toutes les œuvres de cet autheur en deux volumes in-folio, plus correctes que par cy-devant, et si n'en estes pressé (ce que je ne croy pas), je vous conseillerois d'attendre [4]. Les conseils de M. Baillou marchent tou-

1. Grandier (*Urbain*), curé de Saint-Pierre, à Loudun, et chanoine de Sainte-Croix, né à Rovère en 1590, supplicié à Loudun le 18 août 1634.

2. Le livre dont parle Patin était un des ouvrages qui furent publiés, aussitôt après la mort de Grandier, pour démontrer la possession et faire l'apologie du jugement. On voit que la saine et solide intelligence de Patin à une époque où la magie et la sorcellerie étaient considérées comme des réalités fatales, comme des actes vraiment criminels relevant des Tribunaux, avait su s'affranchir de l'épouvantable erreur qui troubla l'esprit de la plupart de ses contemporains.

Il fut publié un grand nombre de ces ouvrages. Citons les deux suivants qui parurent en 1634 : La *Démonomanie de Loudun qui montre la véritable possession des religieuses*, etc. La Flèche, 1634, et : *Véritable relation des justes procédures observées au faict de la possession des Ursulines de Loudun et au procez d'Urbain Grandier*, par le P. Tranquille. La Flèche, 1634.

3. *Practicæ medicinæ Liber V.* 1634, in-4°.

4. Il s'agit d'une édition complète des œuvres de Daniel Sennert à laquelle Patin qui professait pour ce médecin une grande admiration

jours, *sed lento pede*, à cause que le manuscript en est fort difficile [1]. Vous me faites honteux de dire que m'ayez de l'obligation; c'est moy qui confesse vous en avoir de toute sorte. Quant aux nouvelles de ce pays, je vous diray que Monsieur est revenu, qu'il a salué le Roy à Saint-Germain [2], le samedy 17 octobre, le lendemain disné à Ruel [3], chez M. le Cardinal, qui sont fort bons amys. De là, il est allé à Limours [4], et puis ira à Blois, où il demeurera jusques à ce que son mariage soit rompu avec la princesse Marguerite [5]; quoy fait, il reviendra à la cour

avait intéressé la Société de Librairie de Paris et qui était en préparation. L'ouvrage « *Opera omnia* » parut en 1641, en un beau volume in-folio, — et non en deux, comme l'annonçait Patin — avec une épître signée des libraires adressée à René Moreau. Nous verrons plus loin que cette épître était de notre auteur. (*Lettre du 12 août 1643.*)

1. Cet ouvrage ne fut terminé qu'en 1635. Cf. plus haut la note de Baillou.

2. Au moment où Richelieu préparait la campagne de 1635 contre la maison d'Autriche, il ne pouvait lui convenir de laisser le duc d'Orléans, le propre héritier de la couronne, entre les mains des Espagnols, avec lesquels ce prince s'était lié par un traité tellement insensé qu'on ne lui trouve pas d'autre excuse que celle d'être un acte désespéré accompli avec la ferme résolution de ne pas l'exécuter. Après des négociations très habilement et très fermement menées par le Cardinal, Gaston avait accepté l'accommodement signé par le Roi à Ecouen (1er oct. 1634). Par ce traité, il consentait à ce que la grave affaire de son mariage avec la princesse Marguerite de Lorraine, que Louis XIII se refusait absolument à reconnaître, fût jugée selon les lois du royaume, c'est-à-dire, par les tribunaux ecclésiastiques. Une amnistie était accordée à la plupart des gentilshommes qui l'avaient accompagné, et il était autorisé à résider dans une des provinces du centre de la France. Gaston quitta Bruxelles le 8 octobre 1634. *Cf. Lettre du cardinal de Richelieu du 11 octobre 1634, annonçant la réconciliation et le retour de Monsieur.* — Avenel. *Op. cit.* T. IV, p. 632.

3. Rueil (Seine-et-Oise), à 13 kilomètres N.-N.-E. de Versailles. Le château avait été construit par Richelieu.

4. Limours (Seine-et-Oise), à 21 kilomètres E. de Rambouillet. Ancien château aujourd'hui détruit, bâti par François Ier pour la duchesse d'Etampes.

5. On sait que Gaston finit par éluder toutes les tentatives qui furent faites pour provoquer la dissolution de son mariage et que Geneviève-Marguerite de Lorraine resta duchesse d'Orléans. — Cette princesse était fille de François de Lorraine et de Catherine, comtesse de Salms, et sœur de Charles III de Lorraine dit communément Charles IV. Née en 1613, elle mourut le 3 avril 1672. Elle avait épousé Gaston d'Orléans le 30 janvier 1632.

espouzer la princesse Marie[1], fille de M. de Mantouë[2]. Voylà le bruit qui court. On dit que Monsieur est tellement indigné contre M. d'Elbeuf[3], qu'il a prié spécialement le Roy de ne luy permettre jamais qu'il revienne en France. On dit aussi que l'on traite du retour de la Reyne mère, et que le Roy y a envoyé exprès un gentilhomme. Pour les affaires des Suédois, on les tient tousjours en mauvais estat. M. le Cardinal donne sa cousine de Pontchasteau, l'aisnée, en mariage à M. de la Vallette[4];

1. La princesse Marie dont, à un moment, s'était épris le duc d'Orléans et qu'il avait voulu épouser, était la fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers, devenu duc de Mantoue en 1627, dont les revendications à ce duché furent soutenues par Louis XIII dans les campagnes de 1629 et de 1630. On sait que le projet de mariage du duc d'Orléans, veuf de Mlle de Montpensier, fut combattu par Marie de Médicis; que la princesse Marie, arrêtée par son ordre, fut mise à Vincennes et que Gaston, effrayé, prit la fuite et ne tarda pas à l'oublier pour une autre princesse, Marguerite de Lorraine, cette sœur du duc de Lorraine, Charles IV, qu'il épousa. Douze ans plus tard, la princesse Marie inspira une vive passion à Cinq-Mars. Le roman qu'elle noua avec lui fut interrompu par la sanglante catastrophe qui atteignit le favori de Louis XIII. Elle épousa, en 1645, le roi de Pologne Ladislas, et, un an après sa mort, en 1649, le propre frère de ce souverain, Jean Casimir, qui lui succéda. Elle mourut en 1667.

2. Mantoue (*Charles* de Gonzague-Clèves, duc de Nevers et de Rethel, duc de), né le 6 mai 1580, mort le 20 septembre 1637. Il avait épousé Catherine de Lorraine, fille du duc de Mayenne et de Henriette de Savoie, qui lui donna cinq enfants dont Louise-Marie qui fut Reine de Pologne, et Anne qui épousa Edouard, Comte Palatin du Rhin, et qui, connue dans l'histoire sous le nom de Princesse Palatine, fut si célèbre par son intelligence et son esprit.

3. Elbeuf (*Charles* II, duc d'), né en 1596, mort en 1657. Sa femme, Catherine-Henriette, était fille de Henri IV et de Gabrielle d'Estrée. Ayant voulu jouer un rôle dans les intrigues nouées à la cour contre Richelieu, elle fut exilée et le duc d'Elbeuf dépouillé de son gouvernement de Picardie.

4. La Valette (*Bernard* de Nogaret de), second fils du fameux duc d'Epernon et de Marguerite de Foix, comtesse de Candale, né en 1592, mort en 1661. Chevalier des ordres du Roi, colonel général de l'infanterie (1610), il fut comme son père, gouverneur de la Guyenne. Il avait épousé en premières noces, le 12 décembre 1622, Gabrielle-Angélique, légitimée de France, fille naturelle de Henri IV et de Gabrielle de Balzac, marquise de Verneuil. Son second mariage avec la fille aînée du baron de Pont-Château, cousin de Richelieu, lui fut imposé par le cardinal, à la suite de la retentissante querelle du duc d'Epernon avec le belliqueux archevêque de Bordeaux, d'Escoubleau de Sourdis, frère du cardinal de ce nom. Cette alliance, avec l'abandon que dut faire son père de son gouvernement de Metz, fut le prix de la rentrée en grâce du vieux duc d'Epernon.

et la seconde à M. de Puylaurens [1], en vertu du nouvel accord et de la réconciliation. On envoye des troupes en Allemagne soubs la conduite de M. le Mareschal de Brezé [2], beau-frère de Monseigneur l'Eminentissime, et toutes les garnisons de Picardie y sont employées. Si les livres de *Mercurial* [3] se rencontrent je ne manqueray pas de vous les retenir. Je ne vous prie que du Cardan, *de utilitate ex adversis capienda.* La nouvelle est fausse de la surprise de Toulon, trop bien que plusieurs vaisseaux espagnols en ont costoyé les bords [4] ; et qu'on a pris en Languedoc un espion qui estoit capitaine espagnol et

1. Puylaurens (*Antoine* de Laage, duc de), gentilhomme de Gaston d'Orléans. S'étant employé pour réconcilier son maître avec le roi et pour lui faire accepter la cassation du mariage qu'il avait contracté avec la princesse Marguerite, sœur du duc de Lorraine, Richelieu le récompensa en érigeant pour lui la seigneurie d'Aiguillon en duché pairie et lui donna en mariage, avec cent mille francs comptant, une de ses cousines, Marguerite Philippine de Cambout-Coislin, fille puînée du baron de Pont-Château, dont la fille aînée fut en même temps mariée au duc de la Valette. Richelieu maria encore le même jour une autre de ses cousines, Mademoiselle du Plessis-Chivry avec le comte de Guise. La cérémonie eut lieu le 28 novembre 1634 au Petit-Luxembourg et les fêtes, le soir, à l'Arsenal. Pour en revenir à Puylaurens, il est probable que les largesses de Richelieu étaient surtout destinées à sa nièce dont il faisait ainsi une duchesse. Aussi, dit Avenel, Puylaurens ne s'y trompa pas et trouvant qu'on ne le récompensait pas assez, il ne rendit pas les services qu'on attendait de lui (annulation du mariage de la duchesse d'Orléans). D'un autre côté, le cardinal sut de très bonne heure qu'il ne devait pas compter sur le favori de Monsieur. Cf. Avenel, *op. cit.* T. IV, p. 625-643.

2. Brézé (*Urbain* de Maillé, marquis de), né vers 1597 d'une ancienne famille de Touraine, mort au château de Milly (Anjou), en 1650. Maréchal de camp en 1630, envoyé en ambassade auprès de Gustave-Adolphe en 1632, maréchal de France la même année, il fut placé à la tête de l'armée d'Allemagne en octobre 1634. Il reçut le gouvernement d'Anjou en 1636. Sa femme Nicole du Plessis, sœur de Richelieu, devenue folle, était morte en 1635. Il en avait eu deux enfants : Jean-Armand qui fut duc de Brézé et amiral de France, et Claire-Clémence de Maillé qui épousa le duc d'Enghien (1641).

3. Mercuriali (*Jérôme*), célèbre médecin italien. Cf. sa note : *Lettre du 18 janvier 1644*.

4. Il s'agissait d'une de ces rumeurs comme il en court parmi les populations, à la veille des guerres. On disait qu'une armée navale s'était rassemblée à Naples pour venir débarquer sur les côtes de Provence et que Toulon avait été surpris par elle, etc. Ce ne fut que beaucoup plus tard, vers la mi-septembre, que l'escadre espagnole fit son apparition sur les côtes de Provence où elle s'empara des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat.

commandeur pour le roy d'Espagne en la comté de Roussillon [1]. Dans quinze jours, j'espère de vous faire sçavoir de mes nouvelles, et vous envoyer la thèse de présidence de M. Piètre le jeune, et le nom de nostre nouveau doyen. Je vous prie de me conserver toujours en vos bonnes grasces, et de Monsieur vostre frère, et tenir pour asseuré que je seray toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 27 Octobre 1634.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Le personnage arrêté était, en effet, don Juan de Menesses, général du comté de Roussillon pour le roi d'Espagne. Il fut appréhendé sur le territoire français, au moment où il venait de reconnaître le passage de Mal-Pas qui sépare les deux royaumes. La *Gazette* du 21 septembre raconte son arrestation (p. 395). C'est ce Ménesses auquel Richelieu menaçait de faire subir le même traitement que les Espagnols appliqueraient au maréchal Faber. L'illustre soldat avait été, en effet, arrêté à Thionville où, sur l'ordre du Roi, il s'était introduit pour prendre le plan de cette ville forte. Le cardinal Infant le fit mettre en liberté. Cf. *la lettre de Richelieu à Léon Bouthilier. Op. cit.* T. IV, p. 640.

Mss. 9358, fol. 25.

LETTRE XIX

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous remercie bien humblement de la vostre, et de vos bonnes nouvelles. Je vous envoye le catalogue de nos docteurs que Monsieur nostre nouveau doyen, M. Guillemeau a fait imprimer *initio suæ inaugurationis :* comme aussi la thèse en laquelle M. Piètre, le jeune, présida hier avec honneur et satisfaction de tous ses bons amys ; le point en est bien commun, mais la raison n'en est pas commune, joint, que le texte me semble estre couché en fort bons termes. On dit icy que M. de Vitry [1] et M. de Saint-Chaumont [2] ont eu grosse querelle en Provence, jusques là qu'on tient [que] M. de Vitry y est arresté prisonnier de par le Roy ; d'autres disent qu'il a commendement de s'en revenir. Quelques uns disent que la Reyne-mère revient, *sed non ego credulus illis*. Deux docteurs de Sor-

1. Vitry (*Nicolas* de l'Hôpital, marquis de), né en 1581, mort en 1644. Capitaine des gardes, il complota avec de Luynes, la mort de Concini, maréchal d'Ancre, et dut à ce meurtre le bâton de maréchal et sa brillante fortune (24 avril 1617). En 1632, il prit part aux opérations militaires en Provence et commanda cette province de 1635 à 1637. D'un tempérament violent et agressif, sa querelle avec Saint-Chaumont ne fut pas la seule. En 1637, il s'emporta jusqu'à frapper, de son bâton, l'archevêque de Bordeaux, Escoubleau Henri de Sourdis, ce même prélat qui avait eu autrefois de si retentissants démêlés avec le duc d'Epernon.

2. Saint-Chamond ou Saint-Chamont (*Melchior* Mitte de Chevrières Miollans, marquis de), né en 1586. Lieutenant-général du Lyonnais, Forez et Beaujolais en 1612, Chevalier des ordres du roi en 1619, Maréchal de camp en 1621, Ambassadeur en Italie en 1627, Ministre d'Etat en 1633. Mort en 1649.

bonne, scavoir : M. Ysambert[1] et Lescot[2]; deux jésuites, l'un desquels est confesseur du Roy, nommé [le] P. Maillan[3], deux capuchins ; l'un desquels est le P. Joseph[4], sont de retour d'Orléans, où ils estoient allez conférer avec Monsieur pour rompre son mariage avec la princesse Marguerite. C'est à quoy, sur leur relation, on va travailler. Ce sera, premièrement, devant l'évesque de Chartres[5] ; puis après, devant M. nostre archevesque de Paris[6] ; finalement, devant M. le cardinal et archevesque de Lyon[7], lequel, après cela, s'en ira à Rome. On imprime icy, à grande haste, l'histoire du Roy d'à présent, faite par M. du Pleix,

1. Isambert (*Nicolas*), né à Orléans. Docteur et Professeur en Sorbonne. A composé divers ouvrages de philosophie scolastique. Mort le 14 mai 1642.

2. Lescot (*Jacques*), Docteur de Sorbonne et confesseur de Richelieu. Devenu, en 1641, évêque de Chartres.

3. On ne trouve aucun jésuite de ce nom dans la biographie de ses membres dressée par la Compagnie de Jésus. Mais nous savons que le P. Maillan était bien un jésuite que Richelieu avait eu à apprécier pendant son exil à Avignon, et que le religieux dut au souvenir qu'avait conservé de lui l'ancien évêque de Luçon d'être appelé à la charge de confesseur du roi à la place du P. Suffren. Il mourut à Bourbon-Lancy le 4 octobre 1635. Cf. *les Confesseurs des rois de France.* Mss. franc. 13965 et les *Lettres et papiers d'Etat du Cardinal de Richelieu.* (*Op. cit.*)

4. Tremblay (*Joseph-François* Leclerc, marquis du), dit le Père Joseph, capucin, confident intime et agent du cardinal de Richelieu, né à Paris en 1577, mort à Rueil en 1638. Cf. *sur ce moine célèbre, l'ouvrage de M. Fagniez*, de l'Institut, *Le Père Joseph et Richelieu*, 2 vol. Hachette.

5. Etampes de Valençay (*Léonor* d'), né en 1585, l'un des frères d'Achille d'Etampes de Valençay qui fut cardinal au titre de Saint Adrien. D'abord abbé de Bourgueil, député du clergé aux Etats généraux de 1614, enfin évêque de Chartres en 1620, il fut nommé archevêque de Reims en 1641 et mourut en 1651.

6. Gondi (*Jean-François* de), fils du Maréchal de Retz, né en 1584, mort le 21 mars 1654. C'est en sa faveur que l'évêché de Paris fut érigé en archevêché par Grégoire XV. Il fut donc le premier archevêque de Paris. Il prit en 1643, pour coadjuteur son neveu, Paul de Gondi, si célèbre par le rôle qu'il joua pendant la Fronde et dont il sera fréquemment question dans les lettres de Patin de cette époque.

7. Richelieu (*Alphonse-Louis* du Plessis de), frère du cardinal Armand de Richelieu, dit le Cardinal de Lyon. D'abord évêque de Luçon, céda son siège à son frère et se fit Chartreux. Fut nommé successivement par l'influence du tout puissant ministre de Louis XIII, archevêque d'Aix (1626), archevêque de Lyon (1628), cardinal (1629), grand aumônier de France, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, etc. ; mourut en 1653.

sur les mesmoires de M. le Cardinal. Je croy bien qu'elle ne dira pas toutes les véritez, et néantmoins, par ce que j'en ay veu, je vous asseure qu'elle dit plusieurs belles et estranges choses, fausses ou vrayes. Elle sera achevée aux Rois, *si nihil superveniat*. Les importuns qui m'ont emprunté des livres sans me les rendre, m'ont obligé de les advertir, *in posterum*, par une affiche que j'ay mise à la porte de mon estude, de laquelle je vous envoye une copie pour vous en servir à mesme fin, s'ils vous incommodent; mettant vostre nom collé au dessus du mien, qui sera toujours de celuy qui veut estre toute sa vie,

Monsieur,
Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 17 Novembre 1634.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— id. 1725.
— PARIS 1846.

Mss. 9358, fol. 26.

LETTRE XX

A Monsieur Belin, docteur en médecine, demeurant a Troyes.

Monsieur,

Je vous demande mille fois pardon de ce que j'ay esté si négligent et si paresseux à vous escrire, depuis tant de temps; je vous prie de n'en attribuer la cause à aucun refroidissement de ma part en vostre endroit; envers vous, disje, auquel je me confesse avoir tant d'obligations, que je perds l'espérance de m'en pouvoir jamais acquitter, mais seulement à ma négligence qui m'est tellement naturelle, que je ne puis chasser de moy comme je voudrois cet importun hoste domestique, qui m'empesche à toute heure, de m'acquitter de mon devoir envers mes bons amys : parmy lesquels je vous fais tenir le premier rang pour la grande affection que m'avez tant de fois tesmoignée, sans aucun mien mérite, et pour toutes les obligations que j'ay à vostre bon naturel. Après donc vous avoir supplié de m'excuser le passé, je vous diray, en commençant par les nouvelles de ce pays, que, mercredy dernier, le Roy fit arrester prisonniers dans le Louvre Mess. de Puylaurens [1], du Far-

1. La faveur de Puylaurens auprès de Richelieu qui lui avait fait épouser sa cousine de Pont-Château (Voir sa note : *Lettre du 27 octobre 1634*) avait été, on le voit, de courte durée. Au moment où le Cardinal faisait les préparatifs de la campagne d'Allemagne de 1635, il fit arrêter et mettre à Vincennes Puylaurens (14 février) et plusieurs autres gentilshommes de Gaston d'Orléans. Les circonstances de leur arrestation ne sont pas dénuées d'intérêt. Puylaurens fut arrêté par de Gordes, capitaine des gardes, dans le cabinet du Roi, au Louvre, où il venait s'entretenir avec Richelieu. Coudray-Montpensier avait dîné chez le garde des sceaux, avec Richelieu et du Fargis. Après le

gis [1], du Coudray-Montpensier, Senantes [2], et quelques autres officiers de Monsieur, qui sont aujourdhuy dans le bois de Vincennes et dans la Bastille : on tient pour asseuré qu'il y a du capital, veu qu'ils ont desja des commissaires. On dit que Jeudy prochain, le Roy s'en va à Compiègne, et que, de là, il ira en Lorraine, donner ordres aux affaires d'Allemagne. Nous avons icy de livres nouveaux, le grand recueil des pièces particulières qui ont par cy devant eu jour, pour la défense du gouvernement de M. le Cardinal [3] : c'est une response perpétuelle à ceux qui ont escript contre luy pour Monsieur frère du Roy et la Reyne

repas, ayant manifesté l'intention d'aller au Louvre, Richelieu lui offrit de l'y conduire. A peine était-il arrivé qu'il était arrêté, au nom du Roi, par Charost, autre capitaine des gardes. — On a dit pour expliquer l'arrestation du favori du duc d'Orléans dont les causes immédiates sont restées obscures, que le Cardinal, qui voulait faire épouser sa nièce au frère de Louis XIII, ne pardonna pas à Puyraulens de ne pas l'avoir poussé à rompre son mariage. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on attribua la résistance que fit Gaston à l'annulation de son mariage à la mauvaise foi de son conseiller. — En tous cas, cette arrestation subite, sans cause appréciable pour le public, était un événement qui pouvait rejeter la France dans le péril qu'on avait conjuré par la réconciliation du roi et de son frère. Richelieu avait prévenu ce danger en faisant écrire par le Roi aux gouverneurs des provinces, une lettre dans laquelle il exposait que : « *Puylaurent a manqué aux conditions strictement exprimées dans la grâce par moi accordée le 11 octobre dernier passé* ». Avenel. *Op. cit.* p. 659.

1. Du Fargis d'Angennes, cousin germain du marquis de Rambouillet, gentilhomme de Monsieur. Il avait été ambassadeur en Espagne et conseiller d'Etat et avait épousé Madeleine de Silly, comtesse de Rochepot, dame d'atour de la Reine Marie de Médicis, qui, compromise par ses intrigues contre Richelieu, fut condamnée à mort par contumace (1631).

2. Autre gentilhomme du duc d'Orléans, de moindre importance. On trouve une mention de Senantes dans une lettre du Cardinal de Richelieu (T. VII. L. CCVIII). Il devint, plus tard « mestre de camp » dans l'armée de la Duchesse de Savoie.

3. Patin signale le recueil des pièces composées pour la défense du gouvernement contre les libelles venus de Flandre sous l'inspiration de la reine-mère et du duc d'Orléans. Ce recueil, qui était dû à plusieurs écrivains et dont la préface était de Hay du Châtelet, se plaçait sous le patronage d'une société naissante, établie pour la conservation du beau langage et dont les membres se réunissaient à jour fixe. C'est cette société, dont le but et sans doute aussi l'esprit plurent au Cardinal, qui devait devenir l'Académie française.

Mère[1] ; il est in folio. De toutes ces pièces, il n'y en a que trois de nouvelles, sçavoir, une longue préface qui est excellente, une pièce satyrique contre S. Germain, aumosnier de la Reyne Mère, autheur putatif de plusieurs livres contre Mr le Cardinal[2], et le procez d'Alpheston, de Chalons[3]. De plus, nous avons la nouvelle histoire du Roy d'à présent in-fol. faite par du Pleix[4], sur les mémoires de Mr le Cardinal, laquelle pourtant ne contient pas tant de particularitez que l'on espéroit. Nous avons pareillement le premier tome des conseils de M. Baillou ; POSTREMO, *de animæ immortalitate, nova demonstratio Aristotelica adversus Pomponatium et ejus asseclas*[5]. J'ay icy apris que M. Dacier estoit mort : si cela est, je vous prie de me mander à vostre loisir quand et comment. Je vous baise les mains, et à tous vos honnestes parens, en demeurant,

Monsieur,
Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 16 Février 1635.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.

1. Médicis (*Marie* de), fille du grand-duc de Toscane, François Ier et de Jeanne archiduchesse d'Autriche, née à Florence, le 26 avril 1573, mariée à Henri IV, en 1600, morte à Cologne, le 3 juillet 1642.

2. Morgues (*Mathieu* de) abbé de Saint-Germain, né dans le Velay en 1582, mort le 29 décembre 1670, à Paris. D'abord jésuite, et prédicateur de Marguerite de Valois, devint, en 1620, aumônier de Marie de Médicis qu'il suivit dans son exil et dont il ne se sépara qu'à sa mort. Ne rentra en France qu'après la mort de Richelieu.

3. Alpheston, se disant écuyer et seigneur d'une terre en Champagne, avait été accusé par deux soldats de les avoir entraînés dans une conspiration contre la vie du Cardinal. On avait englobé dans cette conspiration, dont la preuve n'a jamais été faite, le P. Chanteloube, confesseur de la Reine mère et celle-ci elle-même. Alpheston fut condamné à être rompu et fut brûlé vif.

4. Cette histoire avait été écrite d'après les mémoires du Cardinal, disait-on, et certainement avec son aveu. Elle s'arrêtait en 1634. (Cf note : *Lettre du 17 août 1632.*)

5. Réponse d'Augustinus Niphus à l'ouvrage de Pomponazzi : de *Immortalitate Animæ* — BOLOGNE, 1515 — dans lequel Niphus s'appuyait sur Aristote pour démontrer qu'il n'existe pas de preuves de l'immortalité de l'âme. Niphus se proposait, au contraire, dans son livre — BOLOGNE, 1518-1524, — de prouver que, selon les principes d'Aristote, l'âme est immortelle.

Mss. 9358. fol. 27.

LETTRE XXI

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous remercie de la vostre, et suis bien marry de l'accident qui est, derechef, advenu en vostre famille; mais c'est un passage qu'il nous faudra tous passer. Ceux qui meurent peuvent bien dire comme Passerat [1], vostre compatriote :

Veni, abii : sic vos venistis, abibitis omnes.

Je suis desménagé dès la Saint Remy dernier, mais je n'ay pas laissé de recevoir toutes vos lettres, n'estant pas

1. Passerat (*Jean*), né à Troyes le 18 octobre 1534, mort à Paris le 12 septembre 1602. Poète érudit, homme d'esprit et d'un caractère doux et gai, Passerat protégé par les derniers Valois, par le Président de Mesme qui le garda vingt-neuf ans dans sa maison, fut nommé en 1572 professeur d'éloquence et de poésie latine au Collège Royal, où il remplaça Ramus qui avait péri dans le massacre de la Saint-Barthélemy. Il est un des auteurs de la Satyre Ménippée dont tous les vers français sont de lui, et a laissé des poésies agréablement spirituelles, et parfois élégantes. On doit à Guy Patin, qui était un de ses admirateurs, la dernière édition de ses harangues latines, discours prononcés à l'ouverture de ses leçons au Collège Royal : *Joannis Passeratii, eloquentiæ professoris et interpretis regii, Orationes et Præfationes*. Paris, 1637, in-8° Ces harangues imprimées avec ses préfaces sont dédiées à Charles Guil

sorti de la mesme rue, et ne sauriez manquer de mettre mesme inscription de rue, et au lieu de mettre près de Sainte Opportune, il faut mettre devant l'Estoille, qui est à l'autre bout, s'il vous plaist. Je vous tiendray prests les *Conseils* de M. Baillou; vous n'avez qu'à les envoyer prendre céans par qui et quand vous voudrez ; ils valent cincquante sols. L'on m'a dit, pour le fait des apothiquaires des champs, que si les apothiquaires de vostre ville n'ont pas de maistrise entr'eux, qu'ils n'ont du tout que voir sur eux ; mais que ce droit seul appartient à vous autres, messieurs les médecins, qui les peuvent interroger et approuver en présence du lieutenant-général de vostre ville, duquel seul ils relèvent, et que de luy, ils n'ont point d'autres juges que le parlement. Voyez si c'est là ce que vous en desirez. Nous en avons un procez à la Cour pendu au croc, contre les apothiquaires de cette ville, qui en voulaient seuls connoistre avec le lieutenant civil; et nous, au contraire, voulions qu'il n'y eust que deux de leurs jurés avec les professeurs en pharmacie, et que cela allat droit au parlement, à cause des malversations qui se commettent au Chastelet, auquel le lieutenant civil ne refuse lettre à personne pourveu qu'il donne de l'argent ; et avons en mains plusieurs exemples de malversations et concussions que lesdits jurés ont commises sur les apothiquaires des environs de Paris. Nostre cause est tellement fondée sur le droit et le bien public, qu'il y a de l'apparence que nous

lemeau, et cette dédicace est signée des trois lettres caractéristiques G. P. B. On a réédité de nos jours son poème cynégitique, qu'il composa sur l'invitation de Henri III : — *Passerat « le chien courant » poème suivi de quelques poésies du même auteur* ». — Jolie édition de 1864. Les contemporains prêtent à ce poète aimable un penchant aux excès de boissons. « Il garnissait, a écrit Balzac, sa bibliothèque de bouteilles rangées en bataille ». On lit dans le journal de L'Estoile (Edit. de Champollon, p. 338), qu'il avait perdu la vue « de trop étudier et aussi, disent aucuns, de trop boire, vice naturel à ceux qui excellent en l'art de la poésie, comme fesait ce bonhomme ».

la gagnerons, quand il plaira à nostre doyen de la poursuivre; mais il est de présent occupé à autre chose. Je cercheray sur ce fait quelques édits ou arrests et vous enverray ce que j'en pourray trouver. On dit que la paix des Suédois avec l'empereur est fort malaysée à faire, et qu'il n'y a pas d'espérance de la voir sitost faite. On ne dit encore rien de certain de M. de Puylaurens et de ses compagnons; je ne sçais ce quy en sera, mais on dit qu'il y a du crime. Je vous baise bien humblement les mains et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 3 Mars 1635.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Mss. 9358, fol. 28.

LETTRE XXII

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE, A TROYES.

MONSIEUR,

Je vous diray que sur le dessein que j'avois de vous escrire, j'ai receu vostre seconde, à cause de quoy la présente servira de response à toutes deux. Le livre de M. Moreau[1], DE ILLUSTRIBUS MEDICIS PARIS., *nec est editus nec edetur unquam.* Depuis le dix-huitième tome du Mercure, il n'y a rien, ny aura devant un an. Tant s'en faut que j'entende vous conseiller d'achepter le Galien grec et latin, qu'au contraire, je veux vous avertir que ce n'est rien qui vaille, et qu'il faut [le] laisser là, *et deferatur in vicum vendentem thus et odores et piper, et quidquid chartis amicitur ineptis*[2].

1. Moreau se proposait, en effet, de publier une biographie des médecins de la Faculté de Paris; il en a parlé dans sa vie de Pierre Brissot (PARISIIS, 1622) comme d'un livre prêt à paraître. Patin était mal informé, et cet ouvrage fut publié. (Bibl. Nat., — 4601. —)

2. S'agissait-il de l'édition grecque et latine des œuvres de Galien, par René Chartier? « *Magni Hippocratis Coï et Claudii Galeni Pergameni universa quæ extant opera, Renatus Charterius Vindocinensis, doctor medicus Paris., Regis Christianissimi cons., medicus, ac professor ord., plurima interpretatus, universa emendavit, instauravit, notavit, auxit, secundum distinctas medicinæ partes in tredecim tomos digessit, et conjunctim græce et latine primus edidit, astruxit et medicam synopsim, rerum his in operibus contentarum indicem.* LUTETIÆ PARISIORUM, 1639, in-fol. Cet ouvrage considérable, qui ne contient pas moins de treize tomes en neuf volumes in-folio, parut en plusieurs fois. Dix volumes furent publiés du vivant de Chartier, huit en 1639 et deux en 1649, imprimés par l'imprimerie royale. Les trois autres parurent après sa mort, en 1679, chez André Pralard. On remarquera que la lettre de Patin est de 1635 et qu'il donnerait son appréciation sur un ouvrage qui ne devait paraître qu'en 1639, mais dont on avait commencé l'impression et qui était annoncé. Mais il est certain qu'il le connaissait, soit que Chartier le lui ait communiqué, ce qui est probable, soit que quelques parties aient déjà été

Quant au sieur Monsaint, je l'ay veu en cette ville ; c'est un petit homme qui fait le finet et le gentil. Il est vray qu'il est de Sens et qu'il a pris ses degrez à Reims : pour médecin du Roy, c'est *nomine tenus*, si ce n'est qu'il ait, moyennant quelques pistoles, obtenu quelque lettre de médecin du Roy de quelque secrétaire du cabinet ; mais on se mocque de ces titres en ce monde icy et en l'autre ; néantmoins, à la campagne, ces messieurs s'en font accroire avec ces bulles imaginaires. Il hantoit en cette ville chez M. de Flecelles [1], président des comptes. Je connois bien aussi le dit Valet, ce n'est pas grand'chose. Monsaint ne peut estre parent de M. Bouvard [2], qui est de Vendosme, ny de sa femme qui est fille de feu M. Riolan [3] le bonhomme. Vos griefs, en vertu desquels vous ne le voulez recevoir, me semblent assez bons ; mais les jugements que vous avez contre des particuliers semblent vous promettre gain de cause, et serois bien ayse de vous voir desfendre et gagner cette cause. On ne fait point icy de garde ; mais on dit que MM. les mareschaux de Châtillon [4] et de Brezé [5] ont desfait dans le Luxembourg, prés de

mises en circulation. L'édition est peu correcte, il est vrai, mais non sans mérites, et la sévérité de l'appréciation de Guy Patin, si elle s'appliquait à elle, serait injuste. Chartier consacra à cette publication, à laquelle il fut entraîné par sa passion pour Hippocrate et Galien, quarante années de sa vie et toute sa fortune (60,000 livres). Il existe une autre édition gréco-latine des œuvres d'Hippocrate et de Galien, plus moderne, mais qui diffère peu sensiblement de celle de Chartier. C'est la célèbre édition de Leipsig. *Opera omnia gr. et lat.*, *editionem curavit* Dr Car.-Gottl. Kühn. Lipsiæ, *Cnobloch*, 1825-27, 3 vol. in-8°. Elle offre sur celle de Chartier l'avantage d'être plus maniable.

1. Jean de Flécelles, comte de Brégny, président à la Chambre des comptes de Paris.

2. Les précédents éditeurs ont écrit Bonnard et confondu ainsi Bouvard avec un chirurgien de Paris, mort en 1638.

3. Riolan (*Jean*), père de Jean Riolan, l'anatomiste contemporain de Patin. Il était né à Amiens, prit le bonnet de docteur à Paris, vers 1574, fut doyen de la Faculté en 1586-1587, et mourut en 1606. Fut un des zélés défenseurs de la doctrine d'Hippocrate contre les chimistes. Ses œuvres ont été éditées sous ce titre : *Opera omnia, tam hactenus edita quam posthuma*. Paris, 1610.

4. Châtillon (*Gaspard* III de Coligny), colonel général de l'Infanterie française, gouverneur d'Aigues-Mortes et de Montpellier, fait maréchal de France en 1622 et mort le 4 janvier 1646.

5. Brézé (*Urbain* de Maillé, marquis de). Cf. sa note : *Lettre du 27 octobre 1634*.

Namur, six mille hommes ; mais la nouvelle n'en est pas encore bien certaine [1]. Je vous envoye une petite pièce nouvelle, plus curieuse que bonne ; c'est une vesperie [2] qu'a faite M. Pijart, où il y a autant de fautes que de pages pour le moins. Il croit néantmoins avoir fait grand'chose. Je vous baise les mains, et à M. vostre frère, avec dessein de demeurer,

Monsieur,
Vostre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

Ce 28 Mai 1635.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Il s'agit de la victoire d'Avein remportée au début de la campagne par les Maréchaux de Châtillon et de Brézé sur les Espagnols commandés par le prince Thomas de Savoie.

2. La « Vespérie » était la dernière thèse de l'étudiant. Elle se soutenait, le soir, avant la séance solennelle où il allait recevoir le bonnet doctoral. Le terme « Vespérie » s'entendait aussi d'une réprimande. Saint-Simon raconte que Madame de Maintenon fit à la duchesse de Bourgogne une assez forte « Vespérie ». *Op. cit.* T. XV, p. 9.

Mss. 9358, fol. 29

LETTRE XXIII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes

Monsieur,

Après vous avoir prié de m'excuser, si j'ay esté si longtemps à vous escrire, je vous diray pour response à vostre dernière, que j'ay prié M. Guillemeau [1] de faire donner assignation au sieur Monsaint, et lui ay pour cet effet fait voir vostre lettre ; je n'en ay pas eu pour tout cela bonne response. Je luy ay dit que le père Cousinot vous l'avoit ainsi conseillé ; et mesmes, le père Cousinot, que j'ay veu là-dessus, m'a promis de le voir pour cet effet exprés ; si le père Cousinot en peut venir à bout, je vous en envoyeray la copie, et solliciteray, *bona fide et quantum in me erit,* ladite affaire vers nostre doyen, et ailleurs s'il est besoin : je prie Dieu qu'en ayez le contentement entier. Je vous diray pour nouvelles de ce pays, que samedy dernier arriva en cette ville le gentilhomme Normand, nommé Vieuxpont [2], que l'on amenoit prisonnier de Dijon, où il avoit esté arresté : on dit qu'il s'estoit vanté en Flandres de tuer le Roy, et d'autres meschants actes, pour lesquelles on luy fait icy son procez. Dimanche au matin, qui fut le lendemain, mourut au bois de Vincennes M. de Puylaurens [3], *ex fluxu dysenterico et atrabilario :* il y avait

1. Guillemeau (*Charles*). Il était alors doyen. Cf. sa note : *Lettre du 14 mai 1630.*

2. Agent du Duc d'Orléans, mêlé aux intrigues qui amenèrent l'arrestation de Puylaurens. Cf. dans les lettres de Richelieu un mémoire de Charpentier contre lui. (*Op. cit.* T. IV.)

3. Il mourut de la scarlatine, au château de Vincennes, où il avait été enfermé par ordre du Cardinal. Le bruit courut à la Cour qu'il avait été empoisonné. Brienne qui rapporte ce bruit dit que cette vengeance eut été trop douce pour Richelieu et ajoute en conséquence qu'il n'est pas certain qu'il l'ait fait empoisonner (*Brienne*. Mémoires,

longtemps qu'il y estoit malade : il avait eu une fièvre continue, accompagnée de pourpre ; depuis estoit devenu tout enflé. *Tandem cessit fatis ;* combien qu'il eut, il n'y a pas longtemps, espousé une des cousines de M. le Cardinal[1] :

..... tolluntur in altum
Quo casu graviore ruant.....

Je pense que vous sçavez bien que la grande flotte que les Espagnols avoient équippée le printemps passé, contre nous, pour nous attaquer par la Provence et le Languedoc, a esté toute dissipée par les vens : à cause de quoy on a fait les vers suivans, desquels je vous fay part :

De classis hispanicæ in Galliam instructæ naufragio. ann. 1635.

Imperio metas quisquis vel ponit Ibero,
Vel negat Austriaco subdere colla jugo,
Protinus hæreticum gravis illum censor Iberus
Esse jubet; Mauris adnumeratque suis :
Sic vetat infestum quod crescere Francus Iberum,
Hæreseos Francum clamitat esse reum :
Sic Patrem Ausonium, quod non famulatur Ibero,
Hæreseos certas jurat habere notas :
Ecce Deus pelago classem modo mersit Iberam,
Restat, ut hæreticum sentiat esse Deum.

M. le Prince est icy de retour de Lorraine[2] : on disoit que le Roy l'envoyoit en Guyenne, pour mettre ordre au tumulte de Bordeaux ; mais j'ay appris depuis que c'est M. le duc de la Vallette[3] qui y est allé : et que M. le Prince s'en retourne en Lorraine. Il court icy un bruit que

P. 74. T. III). Tallemant conteste également l'empoisonnement. Il dit que : « Puylaurens mourut comme le Grand prieur de Vendôme et le maréchal d'Ornano à cause de l'humidité d'une chambre voutée et qui a si peu d'air que le salpêtre s'y forme. Mme de Rambouillet disait plaisamment que cette chambre valait son pesant d'arsenic comme on dit son pesant d'or ». *Op. cit.* T. I. page 389. Richelieu, qui était ironiste à ses heures, appelait la prison d'Etat « le bois de vie saine ». Avenel. *Op. cit.* T. VI. L.CVXXXIII. Les quelques mots de Patin font penser qu'il succomba aux complications rénales de la scarlatine. Le Cardinal fit annoncer dans la Gazette qu'il était « mort d'une fièvre qui avait duré trois semaines », sans s'expliquer sur la nature de cette fièvre. — Cf. Lettres de Richelieu et notes. *Op. cit.* T. V, p. 84.

1. Cf. La note de Puylaurens : *Lettre du 27 octobre 1634.*

2. Au moment où écrit Patin, le Prince de Condé était lieutenant général pour le Roi en Lorraine, province nouvellement conquise.

3. La Valette (*Bernard* de Nogaret, duc de). Cf. sa note : *Lettre du 27 octobre 1634.*

nos armées de Flandres ont pris Bruxelles, mais qui n'est pas encore bien asseuré : combien qu'il soit bien vray que nous y avons estés jusques icy les plus forts, et les maistres de la campagne. Si la paix du duc de Saxe [1] se fait avec l'Empereur [2], il y envoyera une armée contre nous : mais si ledit Electeur ne s'accorde, il faudra que l'Empereur tienne ses gens en Allemagne [3], et alors nous l'aurons belle dans la Flandre ; joint que le Cardinal de la Vallette [4] y va mener une armée de quarante mil hommes ; ce qui fera belle peur au Cardinal Infant [5], qui n'aura point de lieu ny de retraite plus asseurée que la ville d'Anvers [6] laquelle n'est pas imprenable. Je prie Dieu qu'il veuille par sa sainte grâce bien faire prospérer les desseins du Roy, et les bons conseils de M. le Cardinal, *qui pristinam valetudinem cum Deo assequitur*. Je vous baise les mains et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 4 Juillet 1635.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.

1. *Jean Georges*, né en 1585, mort en 1656, électeur de Saxe, depuis le 23 janvier 1611.

2. *Ferdinand* II, petit-fils de Ferdinand Ier, arrière-petit-fils de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche et de Jeanne la Folle, reine d'Aragon et de Castille ; roi de Bohême en 1617, roi de Hongrie en 1618, et empereur d'Allemagne en 1619. Mort à Vienne, le 15 février 1637.

3. On sait que c'est la première de ces prévisions qui se vérifia. Les alliés ne firent qu'une démonstration du côté de Bruxelles et vinrent bloquer Louvain dont il fallut bientôt lever le siège pour se retirer vers la Meuse. C'est que le duc de Saxe avait traité avec l'Empereur et que le résultat de cette expédition avait été l'envoi contre les alliés d'une armée commandée par Picolomini.

4. La Valette (*Louis* de Nogaret de), troisième et dernier fils du duc d'Epernon ; né à Angoulême en 1593. Archevêque de Toulouse, commandeur du Saint-Esprit, il fut élevé à la dignité de cardinal en 1621. Richelieu le fit lieutenant général. Il prit part en cette qualité à la plupart des guerres de l'époque et au moment où écrivait Patin, il commandait avec le duc Bernard de Saxe-Weymar, l'armée d'Alsace et de Lorraine destinée à agir contre l'armée Impériale. Il mourut en 1639, à l'armée d'Italie.

5. *Ferdinand* d'Autriche, dit le *Cardinal Infant*, fils de Philippe III, roi d'Espagne, cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticis*, puis archevêque de Tolède et gouverneur des Pays-Bas.

6. Anvers, ville forte et port très important sur la rive droite de l'Escault, à 44 kilomètres de Bruxelles.

Mss. 9358, fol. 30.

LETTRE XXIV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

Je vous eusse plustost escript pour respondre à la vostre, si je n'eusse différé, afin de vous envoyer une copie de l'exploit que nostre doyen [1] m'a promis de faire donner à vostre Monsaint [2], en vertu d'une requeste que Mr le Procureur general a signée contre ceux que nous voulons poursuivre, en laquelle il est dénommé avec sept ou huit autres, selon le mémoire que j'en ay donné, auquel je l'ay fait mettre exprès à vostre dessein. Dès qu'on luy aura signifié, j'en tireray copie du sergeant et vous l'envoyeray sans faute. J'ay receu aussi vostre dernière, de la main d'un honneste homme, pour lequel je me fusse volontiers employé envers M. du Laurent et M. Baltazar, à cause de vous, mais il n'a pas voulu, disant que son affaire estoit suffisamment recommandée à ces deux là. J'ay esté bien marry que je n'ay pû luy servir envers quelque autre, mais je n'y ai point de crédit. Pour nouvelles de ce temps, je vous diray que, il y eut jeudy huit jours que Monsieur signa entre les mains du Roy, son démariage et que, *scripto vivaque manu*, il a renoncé à ses amours de Lorraine [3] : main-

1. Charles Guillemeau.
2. Médecin de Troyes.
3. L'Assemblée du clergé réunie à Paris, consultée sur la question de savoir : si les mariages des princes de sang appelés à recueillir la succession de la couronne étaient valables sans le consentement du

tenant, on parle d'une fille de l'Empereur, et que par le moyen de ce mariage on feroit une paix générale, qui est bien plus à desirer qu'à espérer. On dit que M. de Bullion veut se retirer et laisser sa charge de Surintendant des finances à M. Cornuel [1]. On dit que le Roy s'en va vers la frontière de Lorraine, et qu'il laisse icy M. le Cardinal et M. le Garde des Sceaux. On achève le second tome des *Conseils* de M. Baillou, lequel me semble un peu plus gentil que le premier [2]. Je vous prie de faire mes très-humbles recommandations à Monsieur vostre frère, et de me tenir pour celuy qui sera toute sa vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 28 Aoust 1635.

On dit que toute nostre armée de Flandres est dissipée et que les Hollandois sont entièrement occupez à reprendre le fort qu'ils ont perdu tandis qu'ils estoient devant Louvain [3]. Les Jésuites et autres moynes preschent et

roi et contre sa volonté expresse, s'était prononcée quelques jours auparavant pour la négative (15 juillet). Cf. note : *Lettre du 27 octobre 1634*. Le mariage avait donc été déclaré nul.

1. Cornuel, secrétaire du roi et trésorier général de « l'extraordinaire des guerres, de delà les monts » mourut en 1657. Il avait épousé en secondes noces Anne Bigot si célèbre dans les salons du XVIIe siècle, par son esprit et son intelligence. On cite d'elle bien des mots qui sont restés. C'est elle qui baptisa du nom « d'Importants » les gens de la cabale de M. de Beaufort, parce qu'ils disaient toujours qu'ils allaient pour une « affaire *d'importance* », et qui appelait les Jansénistes des « importants spirituels ». C'est aussi elle qui, pour se venger de Mademoiselle de Scudéry qui l'avait représentée dans Cyrus sous les traits de Zénocrite, disait que la Providence lui avait fait suer de l'encre. (Mademoiselle de Scudéry était fort brune).

2. *Consiliorum medicinalium liber secundus*. Ce volume parut l'année suivante, in-4°.

3. Il s'agit du fort de Schenck, place de grande importance située à la séparation du Rhin et du Wahal, dont les Espagnols s'étaient emparés et que les Hollandais s'efforçaient vainement de reprendre. A ce moment-là, la campagne des Pays-Bas était considérée comme manquée et on ne songeait qu'à mettre en sûreté derrière le Rhin les troupes dont l'état sanitaire était du reste mauvais.

fulminent en leurs chaires contre les François. L'Archevesque de Malines y a esté fort malade[1], le Cardinal Infant[2] y a fait le sieur de S. Germain son suffragant[3], lequel, par conséquent, est assuré dudit Archevesché, avec ce, qu'il est premier secrétaire d'Estat dudit Infant.

Edit. de Rotterdam 1695.
— id. 1725.

1. Boonen (*Jacques*), Archevêque de Malines depuis 1620. Mort en 1655.
2. Cf. la note du cardinal Infant : *Lettre du 4 juillet 1635.*
3. Cf. la note de Morgues de Saint-Germain : *Lettre du 3 mars 1635.*

Mss. 9358, fol. 31

LETTRE XXV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Pour vous tesmoigner que je n'ay pas oublié le service que je vous doibs, ny ma promesse touchant vostre M. Monsaint, je vous envoye enfin, après beaucoup de temps, (mais ce n'est pas ma faute, puisque je n'ay pu le faire plustost) copie de l'exploit que l'on a donné audit sieur, à la diligence de nostre doyen, en vertu de la requeste qu'il a obtenue pour poursuivre telles gens que luy. Je pense que c'est ce que par cy devant vous avez desiré de moy. Si j'apprends que desiriez autre chose, je tascheray de vous y servir; au moins, je n'y manqueray pas de bonne volonté. On ne dit pas icy de nouvelles dignes de vous, sinon que le Cardinal de la Vallette a battu Galas [1], luy a tué cinq ou six mil hommes, et gagné douze canons. On dit que le Roy est par delà S. Dizier [2]. M. le Cardinal est icy qui prend l'air çà et là pour refaire son Eminence des afflictions qui l'incommodent au corps et en l'esprit, *ex deteriori et minus prospero rerum nostrarum successu.* On a icy imprimé les lettres d'Estat et d'Ambassade de M. du Fresnes Canaye [3],

1. Galas ou Gallas (*Mathias*), duc de Lucera, général au service de l'Empereur, né à Trente, en 1589, mort à Vienne, en 1647. Après avoir remporté la victoire de Nordlingen (1634), fut battu devant Deux-Ponts par le Cardinal de la Valette, au moment où il comptait venir prendre ses quartiers d'hiver en France.

2. Saint-Dizier, chef-lieu de canton de la Haute-Marne sur la rive de la Marne, à 29 kilomètres de Vassy.

3. Canaye (*Philippe* de la) sieur de Fresne, jurisconsulte et homme d'État. Né à Paris en 1551, mort en 1610. Successivement avocat au Parlement de Paris, conseiller d'Etat sous Henri III, ambassadeur

ambassadeur pour le Roy à Venise : il y en a trois tomes in-folio, dont les deux premiers ne contiennent guère qu'affaires communes du temps; mais le 3e est tout ce qui se passa à Venise les ans 1606, 1607, quand le pape Paul V excommunia les Vénitiens [1]. Ce 3e est fort curieux. Messieurs les Pères Loyoles [2] furent chassez de ladite ville pour leur infidélité papaline, et en l'accord qui en fut fait, ils n'y purent estre remis, pour les insignes conspirations qui furent reconnues estre venues par leur artifices, et par le moyen de la benoiste confession auriculaire, contre la liberté de ladite République [3]. Tout le *pecus loyoliticum* est furieusement chargé et sanglé dans ce 3e tome, lequel, par cy après, fournira de bonnes charges contre eux à ceux qui les voudront taxer. On imprime aussi de nouvelles lettres de Balzac.

Je vous baise les mains, à Monsieur vostre frère, et à tous Messieurs vos collègues, pour demeurer à jamais,

Monsieur,
Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 2 Octobre 1635.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

en Angleterre sous Henri IV, arbitre aux conférences de Fontainebleau entre catholiques et protestants, puis enfin ambassadeur à Venise (1601). Le premier volume des *Ambassades*, PARIS, 1635, contient, avec la vie de l'auteur en tête, les pièces relatives au procès du Maréchal de Biron.

1. Paul V (*Camille* Borghèse). Cf. sa note : *Lettre du 4 janvier 1633.*

2. Le manuscrit original et les éditions portent les « Pères Loyoles ». Les anciens éditeurs ont cru devoir corriger le texte et ont écrit « Loyolites ».

3. L'affaire dont parle Patin se rapporte à des faits de mise en jugement d'ecclésiastiques et de mesures contre l'Eglise, ordonnés par les Tribunaux et le Sénat Vénitiens sans que la Cour de Rome ait été prévenue. La République ayant été mise en interdit par Paul V à la suite de ces événements, le Sénat défendit à tous les sujets Vénitiens de se soumettre au décret du Vatican. Les Jésuites qui observèrent l'interdit furent bannis à perpétuité.

Mss. 9358, fol. 32.

LETTRE XXVI

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur.

Je ne sçay par où commencer pour vous remercier de tant d'affection que me tesmoignez, et principalement de vostre pâté, duquel je vous remercie bien humblement. Ma femme pareillement vous baise les mains, et vous en remercie : nous espérions que vostre pâté seroit veneu pour le baptesme d'un quatriesme garçon que nous attendons [1] ; mais il eut peu estre gasté auparavant, puisque le petit galland ne vient pas encor : je croy que c'est qu'il veut meurir et passer le terme afin d'estre plus habile homme que les autres et que le terme ordinaire est trop peu de chose, trop court pour luy, aussi bien que pour les enfants des princes. Je souhaitte qu'il vienne en bonne santé de luy et de sa mère, et qu'il soit quelque jour honneste homme, combien que ma femme desire fort, à cette fois, d'avoir une fille [2]. Je vous envoye par ce présent porteur le 2e tome des *Conseils* de Baillou, desquels je vous prie d'avoir agréable le présent. Dans huit jours, s'il vient quelqu'un de vos amis en cette ville, je vous en envoyeray un autre, qui est *Scholæ medicæ Frambesarii* [3], *multo auctiores et locupletiores quam antea*, avec quelques thèses de médecine dans lesquelles nous allons rentrer à

1. Patin ne compte pas son deuxième fils, Charles Patin, qui mourut du choléra à l'âge de soixante jours. L'enfant qu'il attendait était donc le cinquième et non le quatrième.

2. Ce fut un garçon. Baptisé le 21 novembre 1635, il reçut le nom de François et mourut en bas âge. Cf. Vuilhorgne : *Op. cit.*

3. Cf. la note de La Framboisière : *Lettre du 4 novembre 1631.*

cette Saint-Martin. Il y a quelque temps que je vis icy vostre Monsain fort palle et défait ; je pense qu'il a plu sur sa mercerie de quelque fièvre continue. On dit icy que nos gens ont levé le siège de Valence au Milanez, et que nostre armée estoit trop foible pour la prendre. On dit aussi que le mareschal de Brezé revient de Hollande, son armée estant dissipée. Il se parle icy de paix, et dit-on que le Roy envoye à Constance [1], pour en traiter, M. de Bullion et le père Joseph, et le mareschal d'Estrée [2] à Rome. On dit aussi que M. de Belièvre [3], le maistre des requestes, gendre de M. de Bullion, et ambassadeur pour le Roy vers les princes d'Italie, a accordé avec M. de Mantoue [4] le mariage de la princesse Marie sa fille et de Monsieur frère du Roy, luy donnant tout le bien qu'il a en France [5]. On s'en va icy, après la Saint-Martin, faire quantité de nouveaux officiers, pour avoir de l'argent comme conseillers, présidents, maistres des comptes, etc. On dit plusieurs autres choses, lesquelles pour estre trop incertaines, je ne vous escris point.

Je vous baise bien humblement les mains, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et obéyssant serviteur.

PATIN.

Ce 8 Novembre 1635.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Constance, ville Impériale sur le Rhin et le lac de Constance, à 156 kilom. de Carlsrhue.

2. Cf. La note du maréchal d'Estrée : *Lettre du 24 avril 1638*. De 1636 à 1642, il remplit les fonctions d'ambassadeur extraordinaire à Rome où il décida de l'élection du Pape Grégoire XV.

3. Bellièvre (*Nicolas* de Pomponne de), troisième fils du chancelier, sous Henri IV, né en 1583, mort en 1650.

4. « Accordé » pour « est convenu » avec M. de Mantoue du mariage de la Princesse Marie.... (Cf. Furetière)....

5. On sait que ce projet n'eut pas de suite, et que le duc d'Orléans resta marié — malgré la volonté de Louis XIII et de Richelieu — avec Marguerite de Lorraine qu'il avait épousée secrètement le 3 janvier 1632. Pour ce qui concerne la Princesse Marie, voir ses notes : *Lettres du 10 janvier 1634 et du 16 novembre 1645.*

Mss. 9358, fol. 33.

LETTRE XXVII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Ce mot servira de response à vostre dernière, laquelle j'ay receue longtemps après la datte. Je ne me mesleray point de vous consoler de la mort de vostre enfant, tant à cause que je sçay bien que vous avez en vous mesme la source des vrayes consolations, que pour ce que je crains que ne me reprochiez ce que Tibère fit à ces Ambassadeurs Grecs qui le venoient consoler de la mort de son fils, trois ans après qu'elle fut arrivée. Je souhaitte seulement que Dieu vous envoye la consolation nécessaire à tant de malheurs arrivez coup à coup en vostre famille. J'ay eu le bonheur de voir cèans M. vostre frère, le Chanoine; mais, il survint un tiers qui nous empescha, et n'ay pû recouvrer le temps de l'aller voir chez luy, comme je desirois fort, à cause du peu de jours qu'il a icy séjourné. Je croy qu'il vous aura fait tenir le petit pacquet que j'avois délivré à M. vostre jeune frère avant sa maladie ; mais je ne l'ay point veu depuis qu'il amena céans M. le Chanoine ; je ne sçay s'il s'en est retourné avec luy, mais au moins, sçay-je bien qu'il n'est pas logé en son mesme logis. Les Espagnols font mine de vouloir entrer en Picardie ; on y a envoyé d'icy plusieurs compagnies. L'archevesque de Reims a receu commandement du Roy de se retirer en son archevesché, pour les diverses et infames desbauches qu'il faisoit dedeçà [1] ; on a mis aussi dans la Bastille

1. L'Archevêque de Reims, en 1636, était Henri de Lorraine duc de Guise, petit-fils du « Balafré ». Ce prince si connu par ses

deux des officiers de Monsieur, dont l'un estoit son premier aumosnier nommé de la Rivière [1]. Le Duc de Parme est icy, qui s'en retourne dans peu de jours [2] ; le Cardinal de la Vallette y est arrivé, qui vient s'y rafraichir, et qui est suivi du Duc Bernard de Veymar [3] qui est demeuré

aventures galantes et chevaleresques, destiné dès son enfance à l'Eglise, fut archevêque de Reims à l'âge de quinze ans. Il abandonna ses fonctions en 1640. Cf. notes : *Lettres du 4 septembre 1641 et du 12 juillet 1643.*

1. Barbier (*Louis*), abbé de La Rivière, ancien professeur au Collège du Plessis, de basse condition, de mœurs médiocres, était parvenu à s'introduire auprès de Gaston d'Orléans, qu'aux yeux de la cour, il passait pour espionner. Il ambitionnait la place de premier aumônier du prince, quand un ordre du roi le fit mettre à la Bastille. Après la mort de Richelieu, Gaston lui donna l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Cf. sur La Rivière, le *Journal des Savants de 1854* (article de Cousin page 613) ; *l'Administration monarchique en France*, par Chéruel, p. 12 et la *mazarinade* attribuée par P. Paris à Guy Patin dont le titre est : *La Conférence du cardinal avec le gazetier* : « Vous devez savoir que ce nom de la Rivière n'est pas celui de son père ni de sa famille. Son père était un gagne-deniers déchargeur de bois en Grève qui s'appelait Barbier, lequel, par mépris ou raillerie, fut nommé *La Rivière* par ses camarades, comme on nomme un laquais *la Vertu* ou *la Rose.* Sa naissance vile n'a pas été suivie d'une meilleure éducation. Il n'y a point de collège dans l'Université qui ne retentisse de ses friponneries et toute la cour sait par quels services il a mérité les bonnes grâces de son maître. »

2. Farnèse (*Odoard*), duc de Parme, de Plaisance et de Castro, né le 28 avril 1612, mort le 12 septembre 1646. Il avait épousé Marguerite de Médicis, fille de Côme, grand duc de Toscane. Il s'était allié à la France en 1633.

3. Saxe-Weimar (Le duc *Bernard* de), un des plus célèbres capitaines de la guerre de Trente ans ; né en 1604, mort en 1639. Il était à la solde de la France et commandait pour Louis XIII une armée sur le Rhin. Par le traité de Saint-Germain-en-Laye, conclu avec lui le 27 octobre 1635, la France s'engageait à lui payer un subside de quatre millions par an, pendant la durée de la guerre. Saxe-Weimar devait, de son côté, entretenir une armée de six mille cavaliers et de douze mille fantassins. — Cf. sur ce jeune et brillant capitaine du dix-septième siècle, les travaux de De Parieux dans la *Revue de France* et l'introduction de Chéruel à son *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV* (Hachette, 1879).

à Lagny [1] pour venir icy, quand le Duc de Parme en sera party.

Je vous baise bien humblement les mains, et suis,

Monsieur,

Votre très humble et très obeyssant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 5 Mars 1636.

On dit icy que huit mil chevaux ont passé la Meuse, et qu'ils sont entrez en Champagne.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.

1. Ville jadis forte, sur la Marne, à 17 kil. S.-O. de Meaux.

Mss. 9358, fol. 34.

LETTRE XXVIII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

Je vous eusse plustot escript si je n'eusse espéré de parler à M. M. Seguyn ou Cousinot ; le premier desquels n'est pas en cette ville, et le second que je n'ay pu encor attraper depuis la vostre reçeue ; je vous escris néantmoins afin que vous ne soyez pas davantage en peine. Je ne croy pas que M. Bouvard[1] vous puisse faire continuer vostre syndicat ; outre que je ne sache personne qui l'en veuille prier, pas mesme M. Cousinot. Le bon homme n'est pas comme le grand prestre Ely[2], *qui nimium erat indulgens in suos* : et pour ce faire, il faudrait avoir un arrest du Conseil contre lequel vos jeunes s'opposeroient, n'estant donné que sur simples requestes et parties non ouïes ; il faut qu'en cela, la coustume vous juge, et sans doute que le Parlement en jugera ainsi. Si on s'en rapporte à l'usage de nostre eschole, nostre doyen est changé de deux en deux ans, et un nouveau establi selon les statuts, lequel est appelé à la visite et à l'examen des apothiquaires et des chirurgiens. Si vostre coustume immémoriale est formellement contraire à cela, c'est à vous à l'exhiber et la faire valoir ; car si celuy qui a eu devant vous le syndicat ne l'a eu perpétuel en sa personne, on vous monstrera l'usage formellement contre vous, et en ce cas ne le pourrez retenir, si vous ne rescusez d'incapacité ceux qui veulent jouyr du mesme droit. Voylà

1. « Bonnard » dans les édit. antér. Il s'agit de Bouvard le médecin de Louis XIII.
2. Héli, juge d'Israël, *Biblia Sacra*, *Reges*. L. 1. Ch. I-IV.

ce que m'en a dit un homme qui sçait plus de ces affaires là que M. M. Seguyn ny Cousinot ; excusez si je vous en parle librement, *nec fortassis omnino ex voto tuo.* Je vous envoye deux thèses, qui me plaisent bien fort, l'une pour estre bien polie, et l'autre pour contenir bien de la doctrine. Je vous remercie de la vostre, *de Idengraphia*, de laquelle je vous envoye le manuscript que j'en avois de l'an 1624. M. du Chastelet[1] mourut icy d'hydropisie, il y a aujourd'huy huit jours. Hier à onze heures, y mourut subitement et inopinément la femme du premier président de la Cour des aides, après avoir pris un breuvage que lui avoit donné Sévigny, empirique italien, qui l'avoit invitée *sanam et valentem* de le prendre pour se rafraichir, et de là, s'en aller aux champs. Elle ne se servoit que de ce charlatan, à cause qu'elle haïssoit la saignée ; elle n'y a guère gagné. Je ne vous mande rien de nouveau de la guerre, veu que tout est icy fort incertain ; je ne m'attends pas à la paix sitost.

Je vous baise très humblement les mains, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 12 Avril 1636.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Châtelet (*Paul* Haye du), magistrat et publiciste, né à Laval en 1593, mort à Paris en 1636. Fut successivement avocat général du Parlement de Bretagne, maître des Requêtes, et Intendant de justice. Homme d'esprit et écrivain plein de verve, il fut membre de l'Académie française, et son premier secrétaire. Cf. sur lui une notice de M. Kerviler : *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1879.

Mss. 9358. fol. 35.

LETTRE XXIX

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

Il y a long temps que je vous doibs response à la vostre dattée du 22 avril. Je suis bien ayse que vous ayez pris résolution pour vostre contentement touchant vostre syndicat. J'en ay parlé depuis que je vous en ay escript au père Cousinot, lequel m'en a dit la mesme chose que je vous avois mandée. On vend icy deux volumes des lettres de Balzac toutes nouvelles, lesquelles ne sont pas beaucoup prisées [1]. On a fait contre icelles une lettre latine in-4°, que je vous envoye, que plusieurs trouvent fort bien faite. L'autheur en est M. de Bourbon, Père de l'Oratoire et Chanoine de Langres, autrefois professeur du Roy en cette ville [2]. Luy mesme m'a donné celle que je vous envoyée! Il y a icy un nouveau Mercure in-8°, qui est le

1. *Les lettres familières à Chapelain.* Leyde, Elzevir, 1636. Jean-Louis de Guez, seigneur de Balzac, né à Angoulême — non, en 1594, comme le disent parfois ses biographes, mais à la fin de mai 1597, mort — non à Paris, mais dans sa ville natale le 8 février 1654. — Les lettres du « Grand Epistolier de France » comprennent huit cents lettres qui remplissent le premier volume des œuvres complètes, quelques rares lettres publiées depuis l'année 1665 et cent soixante-dix lettres longtemps inédites adressées par Balzac à Chapelain — (*Bibl. nat. Fonds Français Mss. 12270*) — et qui ont été publiées par Tamizey de Larroque. (*Documents inédits sur l'histoire de France, 1873.*)

2. Bourbon (*Nicolas*), dit le Jeune, né à Vandœuvre en 1574, mort à Paris en 1644. Successivement professeur de rhétorique au collège de Calvi, des Grassins et d'Harcourt, professeur de grec au Collège Royal (1611), il entra à l'Oratoire en 1620, fut chanoine de Langres en 1625 et élu en 1637, par l'influence de Richelieu, membre de l'Académie Française, qui l'aurait préféré, dit Pellisson, à Pierre Corneille, Il était très lié avec Patin qui fréquentait assidûment chez

XIX[e] tome, contenant l'année 1633 ; on travaille au XX[e] tome. On attend icy à recevoir des nouvelles de l'armée navale, de laquelle M. le Comte de Harcourt est Lieutenant général [1], et M. l'Archevesque de Bordeaux, chef du conseil [2]. On dit que M. le Prince s'en va dans la Franche-Comté, à cause qu'ils ont rompu la neutralité qu'ils avoient promise

lui à l'Oratoire où il recevait une société littéraire dont notre auteur recueillait les faits les plus intéressants. Une partie de ces traits de conversation a été publiée sous le titre de *Borboniana*. On a cru jusqu'à présent que le manuscrit était égaré. Il est à la bibliothèque de Wiesbaden où sa présence nous a été signalée par M. de Ricci : « *Borbonia* ou singularités remarquables prises de conversations de Mcssieur Nic. Bourbon et Guy Patin ; pp. 1-4 : *Præfatio adversariis Patini præfixa*, pp. 5-725. — *Finis Miscellariorum* (sic) *ex adversariis Guidonis Patini ex scriptorum Parisiis sub initium anno 1664*. — *Index Titulorum in Miscellaneis Guidonis Patini Medici Parisiensis obviorum. 1706* ». Cet intéressant document, en grande partie inédit, est accompagné des curieuses recommandations suivantes adressées par Patin à son fils (sans doute, Carolus, le numismate, alors en exil) : « Mon fils, je parle à vous, comme si c'estait icy mon testament. Tous ces cahiers que vous voyez icy font un farrago, un pot pourri d'un ramas sans aucun ordre, de quantité de choses fort différentes que j'ai apprises et ouy dire des uns et des autres ; mais la plus grande part vient de la conversation que j'ai eue durant quelques années *cum Viro Clarissimo et Doctissimo Nicolao Borbonio* dans l'Oratoire de Paris. Il y a quelques points bien libres et bien délicats, tant du fait de la Religion que du gouvernement des Princes. Tout ce que j'y ai dit des Jésuites, croyez le comme très vrai, mais, ne le dites jamais que très à propos..... Je vous le répète et vous le recommande encore un coup, lisez [ces cahiers] et les brûlez plus tôt que de les prêter jamais à personne..... DIE HANDSCHRIFTEN DER KŒNIGLICHEN LANDESBIBLIOTHEK IN WIESBADEN VERZEISCHELT VON D[r] A. V. D. LINDE BIBLIOTHEKAR WIESBADEN, 1877.

1. Harcourt (*Henry* de Lorraine, comte d'), second fils du duc Charles de Lorraine, né en 1601, mort en 1666. Marié le 1[er] février 1639 à Marguerite-Philippe du Cambout. Chevalier des ordres du Roi, Sénéchal de Bourgogne, Gouverneur de Touraine, de Guyenne, de Normandie et d'Anjou, Lieutenant général des mers du Levant, il fut un des plus habiles capitaines du XVII[e] siècle. Au moment où écrivait Patin, il commandait une flotille que lui avait confiée Louis XIII, et avec laquelle il reprit aux Espagnols Orizani, en Sardaigne et les îles Sainte-Marguerite. M. de Boislile fait remarquer dans ses érudites annotations des Mémoires de Saint-Simon qu'on disait de Harcourt; on voit, en effet, que Patin l'écrivait ainsi.

2. L'archevêque de Bordeaux était Henri d'Escoubleau de Sourdis, célèbre par ses démêlés avec le fougueux Maréchal d'Epernon, alors gouverneur de la Guyenne. Né en 1593, mort en 1645, prêtre et homme de guerre, il prit part à la plupart des campagnes de l'époque, au siège de la Rochelle, à l'expédition du Piémont, à la guerre d'Espagne (1636). Il était, dans cette campagne, chef du Conseil du roi, comme dit Patin, auprès de d'Harcourt et directeur général du matériel de l'armée.

au Roy d'entretenir également [1]. On envoye force troupes en Italie; et le marquis de Canizy [2], qui estoit maistre de camp en la Valteline [3], s'y en va avec 7 ou 8 mil hommes. Les Espagnols y ont assiégé Plaisance [4], et la pressent de si près que l'on a bien peur qu'elle ne se rende, avant qu'elle puisse estre secourue par les nostres. On tient que les Hollandois recouvreront cette sepmaine leur fort de Schenk, et que les Espagnols ne le peuvent plus garder: il y a eu du bruit vers la ville de Liège [5], et les Espagnols irritez ont menacé de l'assiéger, et de tout mettre à feu et à sang, pour quelque refus qu'on leur a fait. J'ai icy veu un livret nouveau de du Moulin intitulé *Hyperaspister, sive defensor veritatis* : qui est impression de Genève: il est fort bien fait, et en bons termes, contre un Jésuite Romain, qui avoit escript contre luy pour le sieur Balzac [6]. On imprime à Lyon, un livre *De mineralibus* fait par un Jésuite, chez un libraire nommé Prost, *in-folio*. On parle icy d'un voyage de Dijon, ou de Lyon.

Je vous baise bien humblement les mains, et suis,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 13 may 1636.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.

1. Il s'agissait de la campagne de Franche-Comté de 1636 qu'on pensait devoir être facile. Le Prince de Condé ayant sous ses ordres le Maréchal de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie et les meilleurs officiers de l'armée parmi lesquels Gassion, vint mettre le siège devant Dôle.

2. Canizy (*René* de Carbonnel sieur et baron du Homet et Coursy, marquis de). Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, lieutenant du Roy au bailliage du Cotentin, marquis de Canizy en vertu de lettres patentes de décembre 1619 qui furent enregistrées en 1643. (*Diction. de la Noblesse* de Lachenay-Desbois et Badies. IV. (PARIS, 1864).

3. La Valteline, région de l'Italie Septentrionale, s'étendant du col de Stelvio jusqu'au lac de Côme, aujourd'hui province de Sendrio (Lombardie).

4. Plaisance, ville forte de l'Italie (Emilie), chef-lieu de la province de Plaisance, à 202 kilomètres nord-nord-ouest de la France.

5. Liège, chef-lieu de la province de Liège, sur la Meuse, à 90 kilomètres sud-sud-est de Bruxelles.

6. Du Moulin (*Pierre*), né en 1568, mort en 1658. Célèbre théologien protestant et ardent controversiste. Patin l'appelait le pape de toute la Réforme. (*Lettre du 16 nov. 1643.*) Il a laissé quatre-vingt et quelques ouvrages.

Mss. 9358, fol. 36.

LETTRE XXX

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes,

Monsieur,

Je vous diray brièvement, pour responce à la vostre dattée du 26 de ce mois, que, *præsenti rerum nostrarum tumultu,* après la prise du Catelet[1], le Roy, ayant demandé du secours au Parlement et autres grandes compagnies de cette ville, les autres s'estant mises en leur devoir, en cas si urgent, nostre doyen assembla nostre Faculté, *speciali articulo,* où il fut conclu que nous donnerions pour cet effet au Roy, *ex ærario nostro,* mille escus comptant; ce qui a esté fait, avec bonne quittance, qu'en a tirée nostre doyen[2]. On n'a point laissé, outre ce, de nous faire demander par chaque capitaine des quartiers que nous donnassions encore quelque chose pour avoir de la cava-

1. Le Catelet, chef-lieu de canton du département de l'Aisne, sur l'Escaut, à 19 kilomètres nord de St-Quentin.

2. Il s'agit de l'invasion de 1636 qui fit courir un si grand danger à la France et qui fut arrêtée par l'énergie de Richelieu et de Louis XIII et le patriotisme national. On connaît ces événements historiques. Trois corps d'armées, l'un espagnol, commandé par le Prince Thomas de Savoie, deux allemands ayant à leur tête Piccolomini et Jean de Werth, pénétrèrent en France dans les premiers jours de juillet, s'emparèrent de toutes les villes situées au-delà de la Somme, La Capelle, Fervacques, Fonsommes, le Catelet, et entrèrent le 16 août dans Corbie, ville située à trente-trois lieues de Paris. C'est à ce moment que la Royauté demanda au pays de concourir à la défense nationale. La ville de Paris répondit à cet appel; ses habitants organisèrent un corps de 28.000 hommes et contribuèrent aux dépenses nécessaires. Les grands corps d'Etat souscrivirent des allocations considérables pour le temps. On voit dans la lettre de Patin que la Faculté donna mille écus.

lerie; mais, fort peu ont donné, joint que cette seconde demande ne regardait que les plus riches. Pour moy, j'ay dit à ceux qui me sont venus trouver, que tout ainsi que la terre ne rapportoit qu'une fois l'an, et que mes rentes ne m'estoient payées qu'à peine une fois l'an, je ne pouvois aussy donner qu'une fois, et que je ne pouvois davantage. Je me contente d'avoir donné une douzaine d'escus pour ma part. Pour la garde, nous en sommes exempts icy, et jamais n'y avons esté, ny envoyé ; nous en avons des exemptions en nos registres qui ont esté en diverses occasions confirmées, lesquelles nostre doyen nous a fait imprimer. Je vous en envoye quatre pour vous et vos amis ; nos compagnons s'en sont servis, en les montrant à leurs capitaines, qui honnestement les en ont dispensez. Les mesmes causes qui nous en dispensent vous sont communes ; je prie Dieu que vous en soyez exemptez. Le Roy partira, dit on, lundy prochain, avec nos troupes nouvelles ; et il n'y a rien autre chose de nouveau.

Je vous baise les mains et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

Ce 29 août 1636.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Mss. 9358, fol. 37.

LETTRE XXXI

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous escrivis la sepmaine passée fort à la haste, à cause que je reconnus qu'estiez en peine de ma responce, pour laquelle vous faire tenir, je délivray vistement la mienne à celuy qui m'apporta la vostre. Je ne scay si la mienne vous aura contenté, mais je vous ay dit de ces matières-là ce que j'en scavois. Pour le présent, on ne fait plus icy la garde comme par cy-devant. Estant survenu quelque désordre en une des portes, contre des gens qui se disoient estre à M. le Cardinal, et qui vouloient entrer, et que plusieurs plaintes ont esté faites contre plusieurs qui tiroient leurs mousquets et blessoient du monde, on a ordonné que l'on ne gardera plus les portes que de jour; et ce, douze hommes seulement de chaque compagnie, l'un après l'autre, sans piques et mousquets, mais seulement avec une halebarde en la main, ce qui a esté exécuté ; mais le bourgeois criant qu'on le vouloit désarmer, ils recommencent à y reporter leurs piques et mousquets, mais en petit nombre, comme j'ay veu moy-mesme aujourd'huy en deux diverses portes de Bucy [1] et S[t] Honoré [2].

1. La porte de Buci était située sur l'emplacement actuel de la rue de Buci, du nom de Philippe de Buci qui, en 1350, avait pris à bail une porte de l'enceinte de Philippe-Auguste, surmontée d'un logis et flanquée de deux tours. Elle fut démolie en 1672.

2. La porte S[t] Honoré, autrefois située dans l'enceinte de Philippe-Auguste, à l'endroit où est le temple de l'Oratoire, puis du temps de Charles V, à la rue du Rempart, se trouvait, sous Louis XIII, en face de la rue Royale. Ses déplacements successifs indiquent bien l'agrandissement progressif de Paris. Elle fut démolie en 1732.

Le Roy et Son Eminence partirent d'icy lundy premier de ce mois, avec le plus de monde qui se put rencontrer. Il y a quelques jours qu'une partie de nostre infanterie passa la rivière de Somme, faisant mine d'aller vers nos ennemis; mais un gros de cavalerie ennemie venant fondre sur eux, les obligea de repasser et revenir en-deçà. Ils n'entreprendront plus de la repasser que toute l'armée ensemble, laquelle on range pour cela. S'il s'en passe quelque chose de remarquable, je vous en donneray incontinent advis. On imprime icy un commentaire très docte *in Hippocratem, de morbis*, de feu M. Martin [1], qui mourut en [1609] [2], premier médecin de la Reyne : *erat origine Parisiensis, et alius à vestro Trecensi, qui obiit anno 1625*. Le texte y sera [grec] et [latin] [3], et le commentaire après de plus petites lettres [en sera] [4] in-4° de la grosseur et grandeur du Baillou. Je pense qu'avez [ouy] dire des vers latins qui furent faits contre M. le prince, plus de quinze jours avant qu'il eût levé le siège de Dôle [5]; je vous les mettray néantmoins icy, de peur que vous ne les ayez.

Stat Dola, stant muri, frustra, Condœe, laboras,
Non est illa tuis Urbs ruitura dolis;
Te Garde genuit Mater, tu tardiùs Urbem
Viceris, excelso quæ stat in auxilio :
Si per tot menses quot quondam matris in alvo
Antè Dolam steteris, bis pudor inde tibi.

1. Ce livre fut publié en 1637, sous le titre suivant : *Prælectiones in librum Hippocratis Coï, Medicorum Principis, de morbis internis : Auctore M. Joanne Martino, Doctore Medico Parisiensi, Professore Regio; et Mariæ Mediceæ Christianissimæ Reginæ Archiatro. : Editore Renato Morello Doctore Medico Parisiensi et Professore Regio.* Paris., *apud Joann. Libert, 1637, in-4°*. L'éditeur, René Moreau, le dédia à Pierre Seguin, qui écrivit, en tête de l'ouvrage, l'éloge historique de Jean Martin. Celui-ci, docteur en 1571, professeur au Collège royal en 1588, médecin de Henri IV et de Marie de Médicis, avait été un médecin estimé, souvent cité dans les Mémoires du temps.

2. Le manuscrit est déchiré en cet endroit. Les anciennes éditions, soit qu'elles aient rétabli les dates, soit plutôt qu'à l'époque où elles parurent le manuscrit ne fut pas encore endommagé, n'indiquent pas cette solution de continuité dans le texte.

3. Même observation.

4. Même observation.

5. Le Prince de Condé qui commandait l'armée de la Franche-Comté avait été obligé, après deux mois d'investissement infructueux de la ville de Dôle, de lever le siège, devant l'invasion de la France par les Impériaux et les Espagnols.

Il court icy d'autres vers sur l'estat présent que voicy :

Qu'est-il besoin de sçavans politiques
Pour gouverner nos affaires publiques.
N'esperans plus aucun soulagement,
On void la France en sa dernière crise
Entre les mains d'un prince de l'Eglise,
Donnez luy donc son dernier sacrement.

Je vous escrirois volontiers des nouvelles qui se disent icy; mais il y a si peu de véritez en tous ces contes, et si peu d'asseurance, que je vous prie de m'en dispenser. On dit que le colonel Gassion a amené au Roy trois mil bons chevaux et qu'il nous vient neuf mil hommes de pied de Bourgogne, pour grossir nostre armée de Picardie. Sa Sainteté nous a envoyé un Jubilé que l'on commencera à célébrer icy la sepmaine qui vient. Il me semble qu'il fût venu à propos quand nous eussions chassé les Espagnols de Picardie, veu que les esprits des princes semblent estre moins disposez à la paix avant la bataille, et qu'il faut pour les humilier qu'elle précède quelque perte [1] qui les dispose à la paix, laquelle je souhaitte de tout mon cœur.

Je vous baise très humblement les mains et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéyssant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 10 Septembre 1636 [2].

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. « Qu'ils perdent quelque poste », dans les édit. antér.
2. DATÉE DE 1635 DANS L'ÉDIT. DE 1846.

Mss. 9358, fol. 38.

LETTRE XXXII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes,

Monsieur,

J'ay jusques icy attendu à faire responce aux deux vostres, pour vous mander la reddition de Corbie [1], de laquelle on vient de nous asseurer, et pour laquelle on chantera demain sans faute le *Te Deum* à Nostre Dame [2]. On continue le livre de M. Martin, duquel je vous donneray avis, quand il sera fait. Je vous prie de croire que quand je prise ce vieux Martin, c'est à cause de son mérite premièrement, et puis après, par une obligation particulière que j'ay à sa mémoire, laquelle vostre bonne affection envers moy me permettra de vous dire. Feu mon père estant en cette ville député de nostre pays, y tomba malade, l'an 1601, d'une fièvre continue, et escheut à avoir M. Martin pour médecin, lequel ne voulut prendre de luy aucune récompense, *restituta valetudine*, luy disant qu'il ne prenait jamais d'argent de plus pauvre que luy, quand ils estoient gens de bien, comme il le tenoit pour tel ; cela luy acquit une rente d'un pâté de venaison, qui lui a esté payé tous les ans jusques à sa mort. Mais cela n'empesche pas que je ne prise fort *vestratem Martinum* [3]; *in cujus jactura*, j'ay perdu

1. Corbie, ville alors fortifiée de Picardie à 17 kilomètres d'Amiens.

2. L'armée royale, composée du petit corps d'armée de Picardie, commandée par Soissons, de douze régiments d'infanterie envoyés par Condé, qui avait été obligé de lever le siège de Dôle, et de l'arrière-ban de l'apanage du duc d'Orléans, en tout 35.000 hommes rassemblés en toute hâte, avait, en effet, obligé les Espagnols à battre en retraite et avait repris Corbie le 14 novembre. Après la prise de cette ville, la France était sauvée.

3. Il s'agit d'un autre Martin, de Martin (*Jean*) qui était du

un bon amy et qui m'aimoit extrêmement. Je l'ay quelquefois gouverné assez particulièrement, et ay consulté quelquefois avec luy. Huit jours avant le malheur fatal qui luy osta la vie, je luy avois fait signer une consultation pour un gentilhomme qui avoit la pierre [1], et lui donnant un *escu d'or* que j'avais reçeu pour luy, il me tesmoigna tant de ressentiment d'affection et d'amitié pour moy, que je l'ay tousjours extrêmement regretté ; ce que je ne ferois pas moins quand je ne l'aurois pas connu particulièrement, veu qu'au jugement de tous nos anciens, il estoit le premier de l'eschole entre ceux de son âge. M. Piètre mesme, nostre ancien, que je tiens comme un oracle, et qui de soy est *parcus laudator*, me l'a maintes fois haut loué et fort extollé [2]. *Quiescat igitur uterque* [3] *Martinus, quorum memoriam apud me nulla ætas, nulla unquam delebit oblivio.* Pour M. vostre beau-frère, il m'est extrêmement recommandé, comme me sera aussi tout ce qui me sera adressé de vostre part ; je l'en ay asseuré, et luy confirmeray quand il voudra ; je vous prie d'en asseurer M. Sorel, son père, et de le remercier à mon nom de la peine qu'il a prise de m'escrire, auquel je fais aussi un petit mot de response, pour l'asseurer que son fils m'est fort recommandé et qu'il a tout pouvoir sur moy. M. Mégard [4] m'a adressé cette sepmaine passée une consultation *pro Epileptico adolescente Trecensi dicto Michelin.* Je luy ay fait ample

diocèse de Troyes et par suite compatriote de Belin. Il avait été reçu docteur à la Faculté de Paris, en 1616 et est qualifié professeur de langue arabe au Collège Royal, dans l'ouvrage de Gouget et dans les Registres de la Faculté de Médecine de Paris. Sa thèse de Vespérie fut consacrée à une de ces questions singulières qu'affectionnaient tant les médecins de l'ancienne Faculté et qui étaient plutôt des exercices d'argumentation latine et des jeux de clair bon sens que des épreuves scientifiques: « Que pensez-vous du dicton : *In vino veritas* ».

1. « La pièce » dans les vieilles édit.

2. Extollé, du latin *extollere*, exalter, rehausser, faire valoir. *Extollere meritum alicujus*, faire valoir le mérite de quelqu'un.

3. « *Utroque* » dans les édit. antér.

4. Mégard (Blaise), médecin de Troyes, porté sur le tableau chronologique des Docteurs agrégés au Collège des médecins de cette ville en 1635. (Guichet. *Op. cit.*), et sur les rôles de l'impôt en 1649. (Fiches de M. Le Clert. A. M. D. T.)

responce ; je vous prie pourtant de ne luy en rien dire s'il ne vous en parle le premier, veu qu'il ne m'a nullement parlé de vous. *Ex ejus et epistola et consilio*[1] *facile suspicor atque conjicio eum esse virum bonum, minime malum.*

Je vous baise très humblement les mains et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéyssant serviteur.

PATIN.

Ce 16 Novembre 1636.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. « *Opera et Consilio* » dans les édit. antér.

Mss. 9358, fol. 39.

LETTRE XXXIII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je ne scay par où je doibs commencer cette lettre, ou à vous remercier de vostre beau pâté, ou à me réjouyr avec vous et vous congratuler de la nouvelle amie qu'avez faite. *Utrique vestrum omnia læta faustaque precor. Si tu gaudes ego tecum gaudeo. Erit mihi tecum hæc congratulatio* κοινά et παντα τὰ τῶν φίλων. *Gaudeo tibi contigisse quod paucis contigit et bonam bonis prognatam, divitem formosam sis nactus. Quare unum pro te beatiorum potes dicere; itaque hoc unum enixe cupio.*

Omnes ut tecum meritis pro talibus annos
Exigat, et pulchra faciat te prole parentem.

Je voudrois bien scavoir quelque bonne nouvelle de ce pays pour vous mander ; mais nous ne sommes pas si heureux que d'en sçavoir. Le jeudy, 8 de ce mois, on joua icy à l'hostel de Richelieu une comédie qui couta cent mil escus. *Quod notandum in ista qua versamur temporum difficultate*; et le lendemain, vendredy 9, entre sept et huit heures du matin, la rigueur de la saison joua une rude tragédie sur l'eau, qui fit enfoncer plus de cent bateaux à la Grève, chargez de vin, de bled, d'avoine, de poisson, de bois et de charbon, qui est un malheureux désastre pour les pauvres marchands. On met icy de nouveaux imposts sur ce qu'on peut, entre autres sur le sel, le vin et le bois : j'ay peur qu'enfin on en mette sur les gueux qui se chaufferont au soleil, et sur ceux qui pisse-

ront dans la rue, comme fit Vespasien [1]. On dit icy qu'il y a eu sédition à Marseille, et quelques maisons pillées : *Dii meliora.* Le commentaire de feu M. J. Martin sur l'Hippocrate avance fort ; j'espère que nous l'aurons ce caresme. On va icy imprimer de nouveau les préfaces et les poésies de M. Jean Passerat *qui olim fuit vestras, nimirum Trecensis, verè nobilis, flos delibatus populi Suadæque medulla.*

Toutes ces préfaces sont extrêmement bonnes ; mais j'en prise particulièrement deux, sçavoir, celle *De Ridiculis*, et *De Cæcitate* [2] ; dans la première desquelles *graphicè depictus legitur grex Loyoliticus.* On parle icy d'un emprunt que veut faire le roy sur toutes les bonnes villes de France, et que Paris y est taxé pour sa part à douze cent mil livres, et les autres à moins, chacune, selon son pouvoir ; mais il me semble que ce n'est point argent prest, tant pour les villes de la campagne que pour Paris mesme, quelque richesse qui semble y avoir, car c'est chose horrible de sçavoir l'incommodité et la pauvreté qui se rencontre partout. Et plût à Dieu que le Roy seut, par la bouche d'un homme de bien, le malheureux estat de son royaume et la disette de son peuple ; il y donneroit infailliblement tout autre ordre qu'il ne fait. Il y a

1. Vespasien (Titus Flavius), empereur romain, né à Reaté (Sabine), l'an VII de notre ère, mort à Cutilies (même province), le 24 juin 79.

2. *De ridiculis* — *De cæcitate.* La première de ces compositions « *Disputationem, in ridiculis* » est une harangue prononcée par Passerat au Collège de France pour l'entrée triomphale de Henri IV dans Paris. La seconde *De cæcitate* — Mamert-Patisson, 1597 — est un morceau de haute philosophie dans lequel le poète se console d'avoir perdu la vue. — Cette même année 1597, il avait été frappé d'une attaque de paralysie.

quelques mois que M. Duret de Chevry [1], président des comptes, qui estoit fils de Louis Duret [2], qui a commenté les Coaques d'Hippocrate, mourut en cette ville, le troisiesme jour aprés avoir esté taillé de la pierre, pour lequel on a fait l'épitaphe que verrez au dos de la présente.

Je vous baise très humblement les mains, et à madame vostre femme, et suis,

Monsieur,
Vostre très-humble et très-obéyssant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 18 janvier 1637.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID 1725.
— PARIS 1846.

EPITAPHE DU PRÉSIDENT DE CHEVRY

Cy-gist qui fuyoit le repos,
Qui fut nourry dès la mamelle
De tributs, tailles, imposts,
De subsides et de gabelles;
Qui mesloit dans ses alimens
Du jus de dedommagemens
De l'essence du sol pour livre.
Passant, songe à te mieux nourrir,
Car si la taille l'a fait vivre
La taille aussi l'a fait mourir.

1. Chevry (*Charles* Duret de) était le troisième fils du célèbre médecin Louis Duret. Président de la Chambre des comptes, conseiller d'État, contrôleur général des finances, ce magistrat était d'une originalité excessive. Tallemant des Réaux lui a consacré une historiette, contenant d'amusantes anecdotes. (*Op. cit. T. I. p. 292*).

2. Cf. la note de Louis Duret : *Lettre du 20 mai 1632.*

Mss. 9358, fol. 40.

LETTRE XXXIV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous remercie avec toute affection de vos beaux présens, scavoir : des deux thèses de feu M. vostre père, de l'entrée du Roy en vostre ville, de la thèse de vostre jeune collègue, et du poëme de Passerat[1]. M. Martin mourut l'an 1609, premier médecin de la Reyne, qui est aujourd'huy Reyne-mère. Le bon homme Seguyn a oublié à marquer sa mort, mais il n'a pas oublié d'appeler *Grammaticus* le plus sçavant de tous les hommes, Jos. Scaliger ; mais c'est le jésuitisme *quem sectatur acerrime bonus ille vir*, qui luy a fait dire cette injure au plus digne de tous les sçavans. Ce vieux Seguyn est si bigot et si hypocrite, qu'il en est tout fou. *Scaliger non indiget patrocinio ejusmodi virorum ; fuit Scaliger origine princeps nobilissimus, et vere princeps litteratorum*, et n'a jamais donné le fouet à [de] pauvres petits enfants escholiers innocens dans la quatriesme du Cardinal Le Moyne[2], comme a fait ce boiteux de Seguyn, qui est plus estropié de l'esprit que du corps, *adeo acriter ejus animum perculit detestandum virus Cer-*

1. Passerat. Voir sa note : *Lettre du 3 mars 1635.*
2. Le collège du cardinal Lemoine fondé en 1303 par le cardinal de ce nom, né à Crécy-en-Ponthieu, au xiiie siècle, mort à Avignon en 1313. Ce collège était situé dans l'ancien Clos des Chardonnets entre la Seine et la rue des Ecoles. Très florissant jusqu'à la fin du xviiie siècle, il fut supprimé par la Révolution. C'est à travers les terrains qu'il occupait que fut ouverte, au xixe siècle, la rue actuelle du Cardinal Lemoine.

bereæ societatis loyoliticæ. Scaliger fait à Seguyn ce que la lune fait aux chiens, qui ont mal à la teste de la voir :

Et canis allatrat Lunam nec[1] *Luna movetur.*

Il y a de la doctrine dans le livre de M. Martin[2], mais vous y trouverez quelque chose a desirer sur l'explication des remèdes d'Hippocrate, et sur la façon que l'on doibt traiter aujourd'huy ces maladies, lesquelles ne se peuvent guarir par les remèdes qu'il a proposez. Pour le portrait de M. Passerat, je l'ay veu de deça, en taille douce, avec ces deux vers au-dessous.

Nil opus est sculptore[3] *: tuos quicumque libellos*
Viderit, ille tuam noverit effigiem.

Mais je n'ay peu recouvrer la planche en cuivre. Si vous connoissiez quelqu'un de delà qui l'eust en sa possession, je m'offre ou de l'achepter ou d'en payer le prest, en cas qu'on me la veuille prester pour en faire tirer deux ou trois cens, que je feray mettre en ses Préfaces, et vous prie d'y penser ; si vous la recouvrez, à quelque prix que ce soit, pouveu qu'il soit raisonnable, faites moi la faveur de me l'envoyer par vostre premier messager, j'en payeray tous les frais, et donneray contentement à ceux qui vous la presteront ; sinon acheptez-la, j'en payeray tel prix qu'en aurez arresté. Pour les titres des préfaces de Passerat, je ne vous les envoye point, veu que le tout et la table mesme sont imprimez, il y a plus de quinze jours ; on n'est plus que sur les préfaces et les premières fueilles, dans esquelles il y aura près de cinquantes pages d'éloges, lesquels vous verrez *in capite libri* ; et tout le premier, celuy de M. le Président de Thou. J'ay affaire à des imprimeurs qui ne se hastent guesre ; j'ay pourtant espérance de vous en envoyer dans dix ou douze jours, et si reconnoissez audit livre que vous ayez quelque prose de luy digne d'y estre inséré, vous me ferez la faveur de me la préparer pour la seconde impression, laquelle, Dieu aydant, sera

1. « *Vel* » dans les édit. antér.
2. Cf. la note de la *lettre du 10 septembre 1636*.
3. « *Sculptor* » dans les édit. antér.

bientost [1]. Je n'en parleray pas à M. Granger ; j'attendray que vous ayez veu le livre. Le bon homme Granger qu'avez connu, n'est plus principal de Beauvais : il s'est marié à sa servante pour la descharge de sa conscience, de laquelle il avoit desjà quelques enfans ; *et hæc humanitus contingunt melioribus* [2].

Je vous envoyerai par cy-après, copie de vos deux thèses, de ma propre main, combien que les originaux seront tousjours à vous et à vostre service. Je n'ay aucune bonne nouvelle à vous mander, sinon la prise entière des isles de Saint Honorat et de Sainte Marguerite par les nostres sur les Espagnols, qui les ont quittées avec plusieurs pièces de canon [3]. Le cardinal de la Valette est en Picardie, vers lequel tendent toutes les troupes de deçà : on dit qu'en Limousin, la Marche, l'Auvergne et le Poitou sont élevées plusieurs

1. On voit que Patin qui professait une grande admiration pour Passerat était dans le feu de la préparation de l'édition de son auteur favori. Cf. note: *Lettre du 3 mars 1635*. L'ouvrage contient, avec les harangues latines du poète, son éloge par Scévole de Sainte Marthe, et, en prose, en vers, en latin et en français, plus de cinquante pages d'éloges en faveur de Passerat réunies par Patin. Sur la garde de l'exemplaire que possède la Bibliothèque nationale, et qui a appartenu à Camille Falconet, on lit un *ex dono* écrit de la main de Patin en faveur de Pierre Gontier: *Erudito Philiatro et ingenuo adolescenti Petro Gonterio, Roannæ Lugdunensis, aureas hasce Jani Passeratii Præfationes offert ex animo Guido Patinus Bellovacus, doctor medic. Parisiensis, die Dominica Divo Petro Sacra, 29 Junii 1642*. Au-dessous de la dédicace à Guillemeau une autre main a écrit: *D. Guido Patinus, doctor medicus Parisiensis hanc epistolam scripsit et hunc librum sic emendatum, cum virorum eruditorum de Passeratio elogiis* JUSSIT TYPIS MANDARI. Ce Pierre Gontier dont Patin parle affectueusement à divers endroits de sa correspondance est l'auteur d'un traité d'hygiène publié en 1668.

2. Grangier (*Jean*), et non Granger, érudit français, né à Châlons-sur-Marne, vers 1576, mort à Paris en 1643. Successivement professeur de rhétorique, principal des collèges d'Harcourt et de Beauvais, recteur de l'Université en 1611, il fut nommé en 1617 professeur d'éloquence latine au Collège royal. Il épousa, en effet, sa servante dont il avait eu plusieurs enfants et dut, comme il était diacre, demander l'autorisation au Pape Urbain VIII. Il passait pour le meilleur orateur latin de son temps. On disait de lui, de Marcile, son prédécesseur et de Bourbon. *Grangerius dicit; scribit Borbonius; unus Marcilius doceat; cætera turba, tace.*

3. Une armée navale préparée par Richelieu, commandée par le comte d'Harcourt et par l'archevêque de Bordeaux, Escoubleau de Sourdis, chef des conseils du roi à l'armée et directeur du matériel, était partie de la Rochelle le 10 juin 1636, pour se rendre dans la Médi-

troupes de gens, sous le nom de Croquans, lesquels font une guerre aux partisans, et qu'on parle de deçà d'envoyer vers eux pour les appaiser[1]. Nous n'avons plus rien en la Valteline, faute qu'on a envoyé de l'argent à M. de Rohan[2], si bien que faute de vingt sept mil escus, nous avons perdu en un jour, ce qui a cousté quarante millions de livres au Roy depuis l'an 1618. Le sieur du Pleix est icy, qui fait imprimer en deux volumes l'*Histoire romaine*[3] de mesme ordre et mesme style que sa *françoise* : elle commence à la fondation de Rome, et finit après la bataille de Pharsale, laquelle fit Jules César premier empereur. On a icy parlé de la mort du pape[4]; on ne parle plus de sa maladie[5].

terranée, avec la mission de reprendre sur les Espagnols les îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat. Celles-ci furent attaquées le 24 mars 1637. L'île Sainte-Marguerite se rendit le 12 mai et trois jours après, les Espagnols abandonnaient l'île Saint-Honorat.

1. On envoya le duc de La Valette qui défit les insurgés à la Sauvetat-d'Eymé, près de Marmande. Comme la cour ne s'était pas effrayée de cette insurrection de paysans, elle la ridiculisa et qualifia les insurgés du nom de « croquants ».

2. Rohan (*Henri*, duc de), né en 1579, mort en 1638, Pair en 1603, marié en 1605 avec la fille de Sully, colonel des Suisses et Grisons, la même année. Après avoir joué, comme capitaine protestant, un rôle important dans les guerres religieuses qui troublèrent la minorité de Louis XIII, il reçut de Richelieu d'importants commandements et conquit la Valteline pour le compte de la France (1635). Il la perdit malheureusement l'année suivante. Il n'est pas tout à fait exact que ce soit uniquement, comme le dit Patin, parce que le gouvernement français laissait ses troupes sans argent. Le duc commit une imprudence grave et étonnante pour un esprit aussi expérimenté que le sien. Les troupes grisonnes placées sous ses ordres s'étaient révoltées pour obtenir leur solde arriérée. Rohan abandonna son armée française dans la Valteline pour se rendre au conseil des Grisons. C'était se mettre dans les mains des révoltés. L'insurrection du pays autour de lui, l'approche de deux armées espagnoles lui dictèrent une capitulation qui eut pu, peut-être, ne pas être évitée, mais qui était prématurée, car les troupes françaises n'avaient pas été battues et tenaient leurs positions. Il est fort douteux, dit Bazin, qu'il eut pu gagner la partie, mais il est certain qu'il la livra (Bazin. *Hist. de France sous Louis XIII*. Paris, 1840. T. III p. 481.)

3. *Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'en 1630*. Paris, 1635, 3 vol. in-folio.

4. Urbain VIII (*Maffeo* Barberini), né à Florence le 26 mars 1568, élu pape après la mort de Grégoire XV, le 26 août 1623. Il ne devait mourir qu'en 1644.

5. « Que de sa maladie » dans les édit. antér.

Le Roy, son Eminence et toute la cour sont à Ruel et à Saint Germain.

Je vous baise très humblement les mains et à madame vostre femme, avec le désir d'estre à jamais,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéyssant serviteur,

PATIN.

De Paris, ce 26 may 1637

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846

Mss. 9358, fol. 41.

LETTRE XXXV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Comme j'estois lundy matin, 14 de septembre, fort en peine de vous et de vostre santé, et que j'avois délibéré de vous escrire exprés pour en sçavoir des nouvelles, vostre lettre dattée du 3 septembre fut apportée céans, par laquelle ayant reconnu que M. Lombart pourroit estre arrivé, je fus sur l'heure de midy le cercher, et luy ayant monstré vostre lettre qu'à peine voulut il voir, il me délivra vostre pacquet avec tout honneur, m'alléguant que si l'adresse du dit pacquet n'eut esté perdue (com[me] de fait elle estoit), qu'il m'eût envoyé le pacquet plustost, et que je n'eusse eu la peine de l'aller querir. Je le remerciay bien humblement de sa courtoisie, et luy ayant offert pour le port du dit pacquet, qu'il refusa, m'en revins bien content d'avoir le pacquet, et bien obligé à vous de vostre bon souvenir et de la grande affection qu'avez pour moy, combien que je n'aye jamais rien mérité de semblable envers vous. Le lendemain matin, M. Denise, nostre ancien amy, m'apporta de sa grâce vostre troisiesme; en voilà donc trois pour lesquelles je vous doibs response, *quod faciam libentissime, et quam potero brevissime*. 1° je ne manqueray point de vous envoyer copie des thèses de feu M. vostre père; 2° je feray de vos pacquets ce que vous me mandez, et l'exécuteray soigneusement, en retenant de chacun d'iceux ce qui pourra servir à la deuxième édition, et vous renvoyant le reste de sa propre liasse. Je voudrois bien en rescompense de tant de peine que prenez pour

moy, pouvoir vous rendre de deçà quelque bon service, et peut-estre que quelque jour nous en aurons le moyen ; en attendant quoy, je vous diray que mercredy, 9 de ce mois, est içy morte madame de Longueville [1], âgée de trente-cinq ans, d'une fièvre maligne, qui l'a prise en revenant de boire les eaux de Forges [2]. Le jeune Seguyn estoit son médecin, qui est extrêmement blasmé de l'avoir menée à Forges, et de l'avoir traitée fort mal à propos, comme il a fait et contre le conseil des autres médecins. C'est un coup de barre que la mort luy a donné sur la teste, afin de l'humilier ; non plus, estoit-il trop arrogant. M. de Bussy-Lamet [3] a esté tué devant la Capelle [4], et M. de Rambures [5] y a esté tellement blessé, qu'on le tient pour mort ; on a néant-

1. Longueville (*Louise* de Bourbon-Soissons, duchesse de), fille de Charles de Bourbon, comte de Soissons, et d'Anne de Montafié, née en 1602, morte le 9 septembre 1637 à l'âge de 35 ans, en revenant des eaux de Forges que lui avait prescrites Seguin le jeune. Elle avait épousé, le 30 avril 1617, Henri II duc de Longueville, de la branche de Dunois, remarié le 2 juin 1642 avec Anne-Geneviève de Bourbon, sœur du grand Condé, qui fut si célèbre par le rôle qu'elle joua pendant la Fronde.

2. Les eaux de Forges étaient alors très à la mode surtout depuis la cure que Louis XIII y avait faite en 1632 et en 1633. La *Gazette de France*, en 1631, avait publié sur elles la petite note suivante qui a toutes les allures d'une réclame du xxe siècle : « La sécheresse de la saison a fort augmenté la vertu des eaux minérales, entre lesquelles celles de Forges sont ici, à présent, grandement en usage. Il y a trente ans que M. Martin, grand médecin, leur donna la vogue. Depuis le bruit du vulgaire les approuva. Aujourd'hui M. Bouvard, premier médecin du roi, les a mises au plus haut point de réputation que sa grande fidélité, capacité et expérience peut donner à ce qui le mérite, vers sa Majesté, qui en boit ici par précaution et presque toute la Cour à son exemple ». *Gazette de France, 2 juillet 1631*. Elles ne réussirent pas, comme on le voit à la duchesse de Longueville, et à la Cour, on reprocha à Seguin de lui avoir fait prendre ces eaux inopportunément. Cf. *Nouveau système des Eaux minérales de Forges, par J. Larouvière, médecin du Roy, 1699*. Réédité par le D^r Ch. Thomas Caraman. Paris, Doin, 1886.

3. Lamet (*Charles* de Bussy de), entré dans l'armée en 1622, mestre de camp en 1631, maréchal de camp en 1634, tué le 10 septembre 1637, au siège de la Capelle.

4. La Capelle-en-Thiérache, chef-lieu de canton (Aisne) sur le plateau de la Thiérache, à 16 kilom. N. de Vervins. Cette ville assiégée par le cardinal de La Valette, au cours de la campagne de Flandre, fut reprise par lui sur les Espagnols le 20 septembre 1637.

5. Rambure (*Jean* de), chevalier des ordres du roi, capitaine aux chevau-légers, tué au siège de la Capelle. Il est cité dans les lettres de Louis XIII à Richelieu.

moins fait partir d'icy, dès samedy, deux célèbres chirurgiens sçavoir : Juif et Fromentin, pour le traiter ; je n'en ay rien appris depuis. On achève icy les Eloges latins de Papyre Masson [1] en deux volumes in-8°, avec de nouvelles lettre. de Balzac, dont le volume sera mi-party : les françoises seront devant, et les latines seront après. On vend icy l'Histoire de la république romaine en deux volumes in-folio du sieur Du Pleix. Pendant un mois, j'espère que nous aurons huit volumes du Galien grec-latin de M. Chartier ; il est délibéré [2] de le vendre tandis qu'il achevera les six autres.

Je vous baise très humblement les mains, et à madame vostre femme, en demeurant,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéyssant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 16 septembre 1637.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Ils furent publiés en 1638, par Balesdens ; 2 *vol. in-8°*. Cette édition contient l'éloge de Calvin dont Patin obtint avec peine l'insertion de Balesdens. (*Lettre de Patin à Falconnet, du 24 mai 1650*). L'édition de 1656 contient les éloges de François Miron, le prévôt des marchands, dont le fils Robert Miron, maître des comptes, fut étroitement lié avec notre auteur, et de Simon Piètre, qu'on attribue à Patin (pages 337-386-396-405). Ce fait est assuré par Claude Joly. (*Recueil de divers opuscules d'Antoine Loysel*, t. y. p. 591, et par Colomiès. (*Mélang. histor.* Orange, 1651, in-12, p. 82). La marque du style de Patin, du reste, est bien reconnaissable.

2. Délibéré, pour il est déterminé, il est décidé. — *J'ai délibéré de faire cela*... (Littré).

Mss. 9358, fol. 42.

LETTRE XXXVI

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Il faut premièrement que je vous demande pardon d'avoir esté si long temps à vous escrire, avant que de vous dire que depuis tantost trois mois, j'attends, de jour en jour, d'avoir les deux livres que je vous envoye, lesquels je vous prie d'avoir agréables. Les libraires sont si longtemps à achever leurs livres que c'est une misère. Le libraire qui a imprimé la Pathologie de Fernel, me l'a dédiée, pour cause que je vous feray voir quelque jour [1]. Pour le Riolan [2], c'est un Médecin aggrégé de Lyon, nommé M. Sauvageon, qui a pris le soin de le faire rimprimer ; mais n'en ayant pas la meilleure copie, je luy donnay la mienne où j'avois fait d'estranges remarques, et corrigé bien des faultes, dont il en est néantmoins resté encore quelques-unes. *Quidquid est muneris libenter, precor, accipe.* Je vous renvoye aussi vos papiers *et folia sparsa Passerati;* desquels je vous remercie bien humblement : j'en ai rete-

1. Cette réédition — une première fois, la pathologie de Fernel, *Jos. Fernelii Medicina*, avait paru en 1554 — fut publiée seulement en 1638 : *Fernelii pathologiæ libri septem, nova editio emendatissima, cum duplici indice, in gratiam tyronum.* Parisiis, *apud Claudium Le Groult*, 1638, in-12. La dédicace adressée à Patin ne contient pas moins de trois pages de texte. Il fut publié plus de trente éditions en différents formats de cet ouvrage célèbre.

2. Il est difficile de dire quel est l'ouvrage dont parle Patin dans la lettre ci-dessus. Peut-être le suivant : *Anatomica seu Anthropographia.* Parisiis, 1618 in-8°, 1626 in-8° et 1649 in-fol. A la fin de la dernière édition, on trouve une table dressée par Guy Patin. Du reste, on sait que celui-ci contribua, de l'aveu même de Riolan, à la plupart de ses travaux, à l'*Enchiridium anatomicum et pathologicum*, publié en 1648 et

nu quelques uns, par le moyen desquels je pourray enrichir la première édition qui se fera de ses œuvres : Si néantmoins, ceux à qui ces pièces appartiennent les requeroient, je ne desire en aucune façon vous estre importun, ny à eux aussi : *dicto citius* je vous renvoyeroys le tout : vous n'aurez qu'à m'en faire sçavoir vostre volonté : il y a, entre autres, des vers *d'un Franc. Insulanus ad Jos. Scaligeri epistolam*, dont le dit Scaliger a parlé dans ses épistres ; que je suis bien ayse aussi d'avoir. On m'a icy asseuré que l'on imprime en Hollande les Epistres de Casaubon, dont il doibt y en avoir plusieurs à Scaliger, lesquelles seront excellentes, veu que dans celles de Scaliger, il y en a plusieurs fort bonnes à Casaubon [1] : pleut à Dieu que nous eussions ce livre ; j'en ay extrêmement bonne opinion. On a réimprimé en 4 volumes in folio, à Anvers, les œuvres de Lipse [2], de fort belle impression, mais la guerre nous empesche

aux *Opera anatomica*, édités en 1653. Il est même très probable qu'il revit et retoucha les fameuses *Curieuses recherches sur les Escholes en médecine de Paris et de Montpellier*. Paris, 1651, in-8°. Il est facile d'y reconnaître la verve et le style du célèbre critique.

1. Théologien calviniste et critique érudit, né à Genève le 8 février 1559, mort à Londres le 1er juillet 1614. Professeur de langue grecque à l'Université de Genève en 1582, puis à l'Université de Montpellier, il fut appelé par Henri IV à une chaire du collège de France, que les protestations du Pape l'empêchèrent d'occuper. Le roi le nomma en dédommagement garde de sa librairie. Casaubon termina sa vie en Angleterre où il fut attiré par Jacques Ier et fut enterré à Westminster. Il a laissé des œuvres d'érudition considérables. La meilleure édition de ses lettres a été publiée à Rotterdam en 1709.

2. Erudit belge, né à Isque, en Brabant, en 1547, mort à Louvain en 1606. Professeur d'histoire et d'éloquence à l'Université protestante d'Iéna de 1572 à 1574, professeur d'histoire à l'Université de Leyde, de 1579 à 1590, à celle de Louvain en 1591, Lipse fut un des plus grands savants du XVIe siècle, et son influence sur le progrès des lettres a été considérable. Ses œuvres complètes furent réunies, comme le dit Patin, à Anvers, en 4 vol. in-fol. Lipsius (*Just.*). *Opera omnia*. Antverpiæ, *ex officina Plantin.*, 1637.

d'en avoir librement : j'en ay veu icy un exemplaire qui est venu par Angleterre, qui revient à 25 escus, à cause des frais du port.

Je vous baise très humblement les mains, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéyssant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 8 décembre 1637.

Edit. de Rotterdam 1695.
— id. 1725.

. 9358, FOL. 43.

LETTRE XXXVII

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE, A TROYES.

MONSIEUR,

Je vous remercie bien humblement de la vostre, comme aussi du pâté que nous avez envoyé. Je suis honteux que [vous] nous faciez tant de présens, veu que je n'ay aucune occasion de deçà pour m'en revancher[1] ; mais je vois bien aussi que par cy-devant, il y a eu quel-qu'une de mes lettres qui vous a eschappé, et ne vous a pas esté rendue, par laquelle je vous priois de ne m'envoyer jamais de pâté, ny autre chose quelconque, veu que, outre que je suis tout à fait indigne de vos présens, les présens mesmes, et particulièrement entre amis, sont importuns et suspects ; j'en ay dit davantage dans ma lettre autrefois, laquelle je croy avoir esté perdue. Ces présens là vous incommodent, et moy qui n'en mange jamais, suis obligé de les donner à des gens qui ne le méritent pas tousjours ; et outre la prière de jadis, je vous la réitère, et vous en prie bien humblement. Je suis tout honteux et confus en moy mesme quand je pense et repasse par mon esprit toutes les obligations que je vous ay et tous les biensfaits que j'ay receus de vous en diverses occasions, combien que je n'en ay jamais merité la moindre partie. Vous me ferez[2] donc la faveur de vous en souvenir, et pour les petits services que je vous pourray rendre de deçà, si tant est que je sois assez heureux de vous en pouvoir rendre quelques uns, vous m'obligerez de me conserver vos bonnes graces. Quant à M. le

1. Revencher se disait, *pour rendre la pareille, s'acquitter* (Furetière).
2. « Vous me fites » dans les édit. antér.

Bé, [1] je n'ay peu avoir le bonheur de le rencontrer : le petit Sorel [2] m'a dit qu'il s'estoit chargé des livres et des papiers que je vous renvoyois : *utinam procul a vobis fuget Loyolitas*. M. de Fresnes-Canaye les a accommodez comme il faut; j'ay tout leu son 3e tome où ils sont dépeints naifvement [3]. Je m'en rapporte aux pages 17, 19, 34, 35, 66, 79, 82, 85, 119, 143, 154, 177, 186, 405, 406. Ordre entrant et pénétrant comme celuy-là, pag. 413, 443. Le P. Caussin [4] a perdu sa place, pour avoir imprudemment entretenu le Roy de la protection qu'il donne aux protestans, et de la Reyne-mère. Le cardinal dit que c'estoit un fin moyne, et qui en ses entretiens particuliers avec le Roy ne debuttoit de rien moins que des Hollandois, des Suédois et de la Reyne-mère : on a mis à sa place un P. Sirmond [5], Auvergnat, qui sera plus fin que luy, que l'on a envoyé à Rennes, où il

1. Le Bé (*Guillaume*), imprimeur et fondeur, appartenant à la famille célèbre des imprimeurs de ce nom originaire de Troyes. Libraire en 1636. Mort en 1685.

2. Nicolas Sorel, médecin à Troyes, beau-frère de Belin, fils de Sébastien Sorel, apothicaire à Troyes. Agrégé au Collège des Médecins de cette ville en 1642. Un Nicolas Sorel — certainement le même — est inscrit sur le rôle des A. M. D. T. en 1671 et est médecin de l'hôpital en 1674 (*Fiches de M. Le Clert*).

3. Naifvement, pour *naturellement*, (Furetière).

4. Nicolas Caussin, né à Troyes en mai 1583, mort à Paris le 2 juillet 1651. Théologien ascétique de la Compagnie de Jésus. Avait succédé sur la désignation de Richelieu au Père Gordon — dont le Cardinal était mécontent — comme confesseur du Roi. Mais il ne le satisfit pas davantage que son prédécesseur ; on voit les motifs que donne Patin à sa disgrâce. Ces motifs qui allaient contre la politique de Richelieu sont exacts. Ce sont ceux que donna le P. Caussin à son supérieur général. Il faut y joindre les griefs qu'il formula contre les alliances avec les Turcs contre les Princes chrétiens et avec les souverains hérétiques contre les Princes catholiques. Le P. Sommervogel dit, après Bayle, que le P. Caussin rendit sa charge parce qu'il s'y comporta comme doit le faire un homme de bien. *Sommervog.* II. col. 902-927. On possède aux arch. des affaires étrangères (FRANCE, 1638) la lettre que le P. Et. Binet écrivit, à ce sujet, de la part du Général de l'ordre au Cardinal et la réponse (vers le 20 janvier 1638) — plutôt rassurante pour la Compagnie — que lui fit celui-ci. Cf. Avenel. *op. cit.*

5. Sirmond (Jacques) né à Riom en 1559, mort à Paris en 1651. Entré dans l'ordre des Jésuites en 1576. Un des hommes les plus érudits qu'avait formés cette Compagnie. (*Sommervog.* VII, col. 1237-1261). Louis XIII le prit pour confesseur, à la place du P. Caussin, en décembre 1637 et s'attacha à lui. Mais peu de temps avant sa mort, le P. Sirmond lui ayant proposé la co-régence du duc d'Orléans, le roi n'hésita pas à s'en séparer. Il fut remplacé par le Père Jacques Dinet, qui a laissé un récit de ses derniers moments. *Cab. histor.* T. XII, pp. 125 et suiv.

aura loisir de corriger les sottises et les fautes qu'il a faites en sa *Cour sainte* [1], et principalement au 3e tome. Ce P. Sirmond est un très sçavant homme, mais néantmoins jésuite; c'est luy-mesme dont parle le cardinal d'Ossat [2] au fait de Marthe Brossier [3], l'an 1599 et 1600. Il n'y a icy rien de nouveau ; toute la Cour est à Saint Germain.

Je vous donne le bonjour, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 3 janvier 1638.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. *La Cour Sainte*, ou l'*Institution chrestienne des Grands*, 5 vol. in-12, ouvrage édité, pour la première fois, en 1625. Il eut un succès extraordinaire et fut traduit dans toutes les langues.

2. D'Ossat (*Armand*), Cardinal et diplomate français, né le 23 août 1536, mort à Rome le 16 mars 1604. Conseiller au Présidial de Melun en 1588, entra dans les ordres, accompagna P. de Foix, nommé par Henri III, ambassadeur à Rome, lui succéda après sa mort en 1584 et travailla activement après l'assassinat du roi de France à la réconciliation du roi de Navarre avec la Cour de Rome. Henri IV le récompensa en le nommant, en janvier 1596, évêque de Rennes, conseiller d'Etat en 1597 et demanda pour lui le chapeau qu'il reçut de Clément VIII le 3 mai 1599. Ce fut un des plus intègres et des plus habiles agents de la France. Cf. Degert, *Le Cardinal d'Ossat*, (1537-1604) in-8°. Walter, PARIS, 1894.

3. C'est dans ses lettres éditées en 1624, in-fol. et rééditées en 1697, 2 vol. in-8°, en 1707, 1714 et en 1732, 5 vol. in-12, que le Cardinal d'Ossat parle de Marthe Brossier. Celle-ci, atteinte à vingt-deux ans, d'une maladie nerveuse, avait couru le monde accompagnée de son père, exploitant sa situation, se prétendant possédée et se faisant exorciser. L'évêque d'Angers ayant découvert l'imposture, elle vint à Paris, où elle prit pour théâtre de ses scènes l'église Sainte-Geneviève. Le bruit se répandit dans la ville qu'elle était démoniaque et qu'elle parlait des langues savantes. L'évêque de Paris nomma pour l'examiner une commission de médecins. Ces médecins, parmi lesquels étaient Riolan, Marescot et Hautin, contestèrent la possession, proclamèrent la supercherie et conclurent à une névrose. Ce n'était pas mal jugé pour le temps. L'exorciste ayant défié les médecins de se commettre avec le démon possesseur, Marescot sauta à la gorge de la possédée, pendant une de ses crises et lui ordonna de s'arrêter ; celle-ci obéit aussitôt. — On appela d'autres médecins qui se montrèrent partisans de la possession, Marescot les réfuta. Enfin le Parlement de Paris, saisi par Henri IV, ordonna de mener Marthe Brossier à Romorantin et de la tenir enfermée. Mais cette singulière affaire, qui agita les esprits au delà de toute mesure, ne finit pas là. Alexandre de la Rouchefoucauld, abbé de Saint-Martin, frère de l'évêque de Clermont, conduisit la soi-disante possédée à Rome, espérant sur ce théâtre lui faire donner librement carrière à ses talents; mais d'Ossat, prévenu, coupa court à toute manœuvre et la fit emprisonner dans un couvent.

Mss. 9358, fol. 44.

LETTRE XXXVIII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je sçay bien que vous avez toute occasion de vous plaindre de ma négligence ; j'espère néantmoins en obtenir pardon de vous, quand vous considérerez que je n'ay rien de nouveau digne vous estre mandé, puisqu'il n'y a rien de deçà qui vous vaille, joinbt que l'on m'a donné en nos escholes une charge cette année d'examinateur, qui m'empesche bien, et de laquelle je ne seray dépestré qu'à Pasques. Tant de gens me viennent voir et courtiser que j'en suis estourdy, veu que je ne veux faire à aucun autre faveur que celle qu'il méritera : *multa nihilominus sibi deberi putat officiosissima natio candidatorum*, comme les appelle Cicéron. Je me resjouys, en attendant mieux, de ce que les loyolistes ne sont pas les plus forts *in gente vestra* : s'ils n'y peuvent mettre pied ni aile, je loueray tout ensemble vostre courage et vostre bonheur, et diray, *à Domino factum est istud.* On nous asseure icy que Jean de Verth[1] a esté pris prisonnier par le duc de Veymar[2] ; il

1. Werth (*Jean* de), général allemand né en 1594, mort en 1652. Prit une part importante à la guerre de Trente ans, et commanda en 1634 les troupes bavaroises. En 1636, il envahit la Picardie et ravagea le pays situé entre la Somme et l'Oise. Forcé de battre en retraite, il se retira sur Arras avec un immense butin. Battu à son tour en 1638, par Bernard de Saxe-Weimar, il fut, en effet, fait prisonnier, comme Patin en donne la nouvelle et envoyé à Paris. Remis en liberté sur échange, il gagna la bataille de Dettlingen contre Rantzau (1643), battit Turenne à Marienthal (1645) et, à Nordlingen, sauva l'armée impériale compromise, après la mort de Mercy, le général en chef (1645). La paix de Westphalie (1648) devait enfin condamner au repos ce terrible batailleur.

2. Le duc Bernard de Saxe-Weimar qui guerroyait en Allemagne,

semble que cette prise nous soit aussi advantageuse que si c'estoit le duc de Hongrie. Je suis du mesme advis que le poëte qui a fait les vers suivans :

Cum Janum veterem clausum tenuere Quirites,
Florentis signum pacis ubique fuit:
Nulla salus bello, pax toto poscitur orbe,
Nos Janum viridem clausimus? ecquid erit?

Je prie Dieu qu'il nous donne une bonne paix.

On espère toujours bien de la grossesse de la Reyne. La paix et un dauphin, ou un dauphin et la paix, seroient les bien-venus. Après ces souhaits en général, je n'en puis faire d'autres que pour vostre conservation et celle des vostres, auxquels tous je baise les mains, et à vous particulièrement, qui désire estre toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéyssant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 10 mars 1638.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— 1725.
— PARIS 1846.

pour le compte de Louis XIII, avait déjà, en 1636, — opérant de concert avec le cardinal de La Valette, — expulsé de Bourgogne les Impériaux, et, cette année 1638, il venait de remporter de nouveau sur eux la victoire de Rheinfeld et avait fait prisonniers leurs généraux Jean de Werth, le duc Savelli et Ekenforth. Cf. sa note : *Lettre du 5 mars 1636*.

Mss. 9358, fol. 45.

LETTRE XXXIX

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes,

Monsieur,

Je vous aurois fait response par vostre chirurgien lorsqu'il s'en est retourné, n'eut esté que j'avois dans la teste une affaire qui m'empeschoit d'escrire avec liberté à mes amis. Nostre Faculté m'a fait cette année examinateur[1], dont je me suis acquitté du mieux qu'il m'a esté possible ; nous reçeumes en vertu de cette charge samedy dernier, 27 de mars, neuf bacheliers en médecine[2] *pro bienno proximo*. Maintenant que je suis deschargé de ce fardeau, je vous diray que pour les thèses de M. vostre père, ce sera pour cet esté que je les transcriray moy-mesme et vous les envoyeray fidellement, ne vous en mettez pas en peine. Toute la cour est icy et à Saint Germain. On espère

1. Les docteurs chargés de l'examen des candidats au grade de bachelier étaient nommés tous les deux ans, en assemblée générale, le troisième samedi de janvier (art. V des statuts). Le mode de nomination des examinateurs comme des professeurs était le suivant : On désignait d'abord au sort six docteurs, trois choisis parmi les anciens et trois parmi les jeunes. Ceux-ci élisaient à leur tour six docteurs, trois anciens et trois jeunes divisés en deux séries. Chaque série était déposée dans une urne, et les deux premiers sortant de chacune d'entre elles constituaient avec le doyen le jury d'examen.

2. C'était le premier grade conféré par la Faculté. Pour être admis à subir cette épreuve, il fallait avoir trente-deux mois d'études médicales, déduction faite des congés et des vacances scolaires. Les bacheliers continuaient leurs études et faisaient eux-mêmes des leçons, qui se composaient de lectures d'ouvrages des maîtres adoptés par la Faculté. Ces leçons étaient faites dès cinq heures du matin, d'où leur nom de *Legentes de mane*. Après cinquante-six mois d'études, le bachelier était candidat à la Licence.

toujours en la grossesse de la Reyne, laquelle n'a encor senty aucun mouvement de son enfant[1]. Vendredy, 26 de mars, fut icy exécuté à la Croix du Tiroir[2], un homme agé de soixante-six ans, natif de Nérac, qui, par intelligence qu'il avoit avec le duc de Lorraine, avoit, ce dit-on, entrepris un estrange dessein sur la vie de M. le cardinal : il fut rompu tout vif. Le jour d'auparavant on avoit mis dans la Bastille, prisonniers, trois bourgeois qui avoient esté chez M. Cornuel, et l'avoient en quelque façon menacé, sur le bruit que l'on veut arrester les rentes de l'Hostel-de-Ville et convertir cet argent *in usus bellicos* : ces trois rentiers se nomment de Bourges, Chenu, et Celoron, et sont tous trois *boni viri, optimeque mihi noti*[3]. Je prie Dieu qu'il ne leur arrive pas de mal. Le chevalier de Jars est hors de la Bastille, à la prière du Roy et de la Reyne d'Angleterre qui ont obtenu cette faveur du Roy pour luy[4]. M. de Créquy[5], mareschal de France, a esté tué d'un coup de canon, au

1. La naissance de Louis XIV ayant eu lieu le 5 septembre 1638, la Reine comptait, alors, quatre mois révolus de grossesse.

2. « A la Croix du Trahoir » dans les édit. ant.

3. Le payement des rentes sur l'Hôtel de Ville avait été un peu en retard et le bruit s'était répandu dans le public, comme le dit Patin, que les sommes nécessaires à ces rentes avaient été employées aux frais de la guerre. Les rentiers s'en prirent à Cornuel qui fut injurié, menacé. L'autorité intervint et trois des assaillants furent mis à la Bastille. Cette affaire ayant été portée devant le Parlement, elle y avait causé une certaine agitation ; une partie des conseillers voulait en effet que les rentiers ne fussent pas inquiétés. Le roi intervint alors et défendit l'assemblée des Chambres par lettre de cachet. Cf. Bazin, *op. cit.*, et plus haut, la note Cornuel. *Lettre du 28 août 1635.*

4. Jars (*François* de Rochechouart, chevalier de), un des courtisans admis dans l'intimité d'Anne d'Autriche, ami et confident du Garde des Sceaux Châteauneuf, soupçonné d'avoir participé aux entreprises de la Cour contre Richelieu, avait été enfermé à la Bastille (1632). Condamné à mort, il fut gracié sur l'échafaud, au moment d'être décapité. Fit partie plus tard de la Cabale des Importants contre Mazarin. Celui-ci lui a consacré une note secrète dans ses carnets (9e carnet). Cf. Cheruel. *Hist. de France pendant la minorité de Louis XIV. T. 1, fol. 141. Note.*

5. Créqui (*Charles Ier* de Blanchefort de Canaples, marquis de). Volontaire en 1594, gouverneur de Péronne, Montdidier et Roy en 1604, lieutenant général du Dauphiné, après Lesdiguières, en 1610, maréchal de camp en 1619, il fut nommé maréchal de France en 1621 et fait duc de Lesdiguières dont il avait épousé la fille en 1626. Il fut tué le 17 mars 1638, sous les murs de Brême (Milanais) au moment où il s'approchait de la place pour reconnaître la position.

Milannez, le 17 de mars. On dit que les Espagnols perdent et ravagent tout en Picardie ; je ne sçay quel ordre on y donnera, mais on n'en dit rien icy. Le Roy a envoyé en Piedmont M. le comte de Guiche y porter ses ordres[1] à cause de la mort de M. de Créquy ; on dit que par cy-après, M. le cardinal de la Vallette ira. Son Éminence a esté en colère contre la Sorbonne et en a menacé quelques uns de là-dedans : je ne sçay ce que cela deviendra. Samedy, 27 de mars, est icy mort, *in ædibus Sorbonæ*, M. Filesac[2], *plus quam octogenarius, vir magnæ doctrinæ et virtutum cumulo insignis*. Il estoit le doyen et l'ancien maistre de Sorbonne : c'est le vieil du Val[3] qui lui succède. On a pendu en Lorraine un jésuite qui avoit des intelligences sur Stenay avec le duc Charles. Le pape a fait retirer de Savoye un autre jésuite, nommé le Père Monod[4], qui avoit rendu la duchesse de Savoye d'inclination toute Espagnole, et a fallu que le pape s'en soit meslé, parce que M. le cardinal et le Roy mesme n'en avoient peu venir à bout. On dit que Casal[5] est en grand danger d'estre pris cette

1. *Antoine* III, duc de Gramont, souverain de Bidache, comte de Guiche et de Souvigny, né en 1604, mort à Bayonne en 1678. Parent de Richelieu dont il avait épousé une cousine, il fut fait mestre de camp du régiment des gardes françaises en 1639, lieutenant général en 1641, maréchal de France la même année, chevalier des Ordres en 1661 et créé duc et pair au moment du mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie Thérèse dont il avait été demander la main en son nom.

2. Filesac (*Jean*), né à Paris vers 1550, mort dans cette ville en 1638. Recteur de l'Université en 1586, il était, au moment de sa mort, doyen de la Faculté de Théologie. Il a laissé plusieurs intéressants travaux d'érudition, entre autres *un traité des anciens statuts sur l'Origine de la Faculté de Théologie de Paris*.

3. Du Val (*André*), théologien, né à Pontoise en 1554, mort à Paris en 1638. Professeur de Théologie à une des chaires fondées par Henri IV à l'Université. Il était l'oncle de Guillaume Du Val, docteur-régent de la Faculté de Médecine et Professeur de philosophie au Collège royal, qui fut doyen de la Faculté en 1640.

4. Monod (*Pierre*), né à Bonneville (Savoie) en 1586, entré au noviciat de la Compagnie de Jésus en 1603. Recteur de la Société à Turin, ses connaissances, son habileté dans les affaires lui acquirent la confiance de la Duchesse Chrétienne de Savoie, sœur de Louis XIII. Celle-ci dut — malgré elle — le sacrifier aux intérêts de la France et au ressentiment de Richelieu. Il mourut détenu au fort de Miollans à Chambéry, le 31 mars 1644. — *Sommervog*. V. col. 1219-1222.

5. Casal, ville forte d'Italie (Piémont), sur la rive droite du Pô, à 24 kilomètres d'Alexandrie.

année par les Espagnols, à cause qu'ils se sont rendus maistres d'une ville nommée Brême[1], laquelle nous tenions et qui couvroit Casal : elle nous avoit merveilleusement cousté à fortifier, et néantmoins nous a eschappée par la pusillanimité du gouverneur, qui l'a rendue aux Espagnols avant qu'il y eust bresche ; cela obligera le Roy d'envoyer de nouvelles troupes en Italie, si on veut conserver Casal. En récompense, le duc de Veymar a pris Rhinfeld[2], M. le Prince est party pour la Guyenne, M. de Longueville[3] s'en va en la Franche-Comté, et M. de Chastillon s'en va, à ce qu'on dit, en Flandres. On dit que le Roy est d'accord avec les Hollandois pour dresser une armée navale à laquelle chacun contribue force vaisseaux, et que l'archevesque de Bordeaux sera celui qui y commandera pour le Roy. On dit que c'est pour assiéger Gravelines[4] ou Donquerque, des garnisons desquelles les Hollandois sont trop incommodez. On dit encore beaucoup d'autres choses que je ne vous mande point, parce qu'elles ne sont pas encor trop certaines ; je vous prie seulement de croire pour très certain que je suis et seray toute ma vie,

Monsieur,

Votre très humble et très obéyssant serviteur,

PATIN.

1. Brême ou Brema, forteresse située sur le bord du Pô. Elle avait été investie par les troupes espagnoles. Après la mort de Créqui, la garnison française capitula ; son chef le baron de Montgaillard fut condamné, pour ce fait, par le conseil de guerre à avoir la tête tranchée.

2. Rheinfeld ou Rheinfelden, ville de Suisse (Argovie), sur la rive gauche du Rhin à 26 kilomètres d'Aarau.

3. De Longueville (*Henri II* d'Orléans, duc de), né le 27 avril 1595, mort le 11 mai 1663. Pair de France, chevalier des ordres, gouverneur de Picardie et de Normandie. Se distingua dans la guerre contre les Espagnols en 1637. Après la mort de Bernard de Saxe-Weimar, il lui succéda dans son commandement en Allemagne. Il remplaça, en 1652, Bouillon en Piémont et termina rapidement la campagne d'Italie. Veuf de Louise de Bourbon, fille du comte de Soissons (voir sa note, *Lettre du 16 septembre 1637*), il épousa, en 1642, Anne-Geneviève de Bourbon, sœur du grand Condé, née le 27 août 1619, morte le 15 avril 1679.

4. Gravelines, ville fortifiée de la Flandre française à 24 kilomètres de Dunkerque.

De Paris, ce 7 avril 1638.

Le Roy a fait commandement à MM. les présidents Champron[1] et Barillon[2] de se retirer en leurs maisons, comme aussy à quatre conseillers, qui sont MM. Tibeuf[3], Foucault[4], de Salo[5] et Sévin[6], pour avoir parlé des rentes de l'Hostel-de-Ville.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Champron (*Jean* de). Président aux enquêtes, avait été fait conseiller au Parlement le 13 février 1609.

2. Barillon (*Jean-Jacques*), président des enquêtes au parlement de Paris, opposé à Mazarin qui, après l'affaire du « toisé » le fit emprisonner à Pignerol où il mourut en 1645.

3. Tibeuf (*Pierre*), conseiller au parlement depuis le 3 février 1624.

4. Foucauld (*Claude*), conseiller au parlement depuis le 30 juillet 1627.

5. Salo (*Jacques*), conseiller depuis le 12 juillet 1619.

6. Il y eut trois Sevin, conseillers : Jean (1619), Charles (1622) et Jean Sevin de Baudeville, reçu conseiller le 1er janvier 1634.

Mss. 9358, fol. 46.

LETTRE XL

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes,

Monsieur et très cher Amy,

Ce mot escript à la haste n'est que pour vous remercier des bons souvenirs qu'avez de moy, comme j'ay reconnu par la lettre de M. vostre frère, et pour vous dire que jeudy au soir, l'enfant de la Reyne a remué de bonne sorte, après quatre mois et demy de grossesse, de sorte que maintenant, il n'y a nul doute de sa grossesse, *quam faustam, felicem et fortunatam debent omnes boni sperare*. Le Roy s'en va lundy à Compiègne pour y voir passer son armée qui va en Flandre, soubs la conduite de M. le Mareschal de Chastillon [1]. Quelques-uns disent que le Roy va là pour une trêve; *sed non ego credulus illis :* il n'est pas encor temps de cela. On a envoyé exprès en grande diligence, à Rome, un courrier pour quelque discorde qui est entre M. le Mareschal d'Estrées et le pape. M. le Prince [2] est à Bordeaux. Je voudrois que tous les soldats fussent en Italie et

1. Le Maréchal de Châtillon marchait sur la Flandre où il devait s'emparer de Saint-Omer. On sait comment l'arrivée de l'armée espagnole fit échouer ce projet et força le Maréchal à lever le siège de la ville. Cet échec découragea le vieux soldat qui quitta son commandement et se retira dans sa maison de Milly.

2. Condé (*Henri II* de Bourbon, prince de), premier prince du sang, pair et grand maître de France, né le 1er septembre 1588, mort le 26 décembre 1646. Avait épousé, en 1609, Charlotte de Montmorency, dont il eut trois enfants : Louis II de Bourbon, le vainqueur de Rocroy ; Armand, prince de Conti, tige de la branche des Conti, et Anne-Geneviève de Bourbon qui épousa le duc de Longueville. Au moment où écrit Patin, le Prince de Condé, quoique médiocre général, avait été investi du commandement de l'armée destinée à opérer en Espagne et rassemblait ses troupes en Guyenne.

en Espagne avec tous les moynes. Mais, à propos, aurez-vous des jésuites ? On void bien que vostre ville est bonne, puisqu'ils ont tant envie d'y nicher : *Opulentas civitates, ubi sunt commoditates, semper quærunt isti patres, bonas carnes, bonum vinum, bonum panem, bonum linum et pallium tempestivum, etc.* inquit prosa rhythmica jesuistographia dicta[1]. Si vous ne l'avez pas, je vous en envoyerai une copie. On dit aussi que M. le Cardinal va en ce voyage avec le Roy. M. de Rohan est mort[2], le duc de Veymar est devant Brisac. Le prince d'Ethiopie est icy mort d'une pleurésie[3].

Je vous baise les mains et à Mademoiselle vostre femme, en intention de demeurer à jamais,

Monsieur,
Vostre très humble et obéyssant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 24 avril 1638.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. *Jesuistographia de ordinis Jesuitici Institutio.* — Couplets satiriques en latin contre les Jésuites, *in* Mémoires histor. du XVIIe siècle. (*Bibl. nat., Fonds français,* 9730, Fol. 53). Une partie de ces mémoires est attribuée à Patin et est de sa main, mais la « *Jesuistographia* » n'est pas de lui.

2. Rohan, après l'évacuation de la Valteline qui fut jugée sévèrement à la cour (voir sa note : *Lettre du 26 mai 1637*), refusa de rentrer en France. A la recherche d'un champ de bataille, il se retira auprès de Bernard de Saxe-Weimar et reçut, en prenant part à la bataille de Rheinfeld, une blessure dont il mourut au bout de quelques jours (13 avril 1638). Il ne laissa qu'une fille qui épousa Henri de Chabot. Ce fut la tige des Rohan-Chabot.

3. Zaga-Christ arrivé à Paris en 1634, mort à Rueil dans la maison même de Richelieu. Il était fils du Négus Hasse Jacoub. Son épitaphe se trouve dans les *Récréations historiques de Dreux.* PARIS, 1767, t. I, 224 et dans les *Patiniana.* PARIS, 1701, p. 61.

Mss. 9358, fol. 47.

LETTRE XLI

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous remercie de la vostre dattée du 2 may. Je sçavois bien comment vous aviez chassé les loyolites : M. de Blampignon, que j'avois rencontré par hazard chez M. Bobé, me l'avoit conté ; mais je suys bien ayse qu'avez ainsi traité le galant Bompain, *de quo optime conjecisti : ille ipse est quem novisti baccalaureum in medicina*. J'ay une de ses thèses, en laquelle il se nomme *Joannes Bompain Constantinas*. C'est la ville de Coutances, du pays de Sapience, *vulgo* Normandie. C'est pourquoy vous ne devez pas vous estonner s'il est impudent, *hoc enim est de patria*. Ils sont effrontez comme gueux qui veulent loger, et qui pensent que tout est deu a leur prestendu mérite, *et fallaci fucatæque suæ sanctitati, quâ rudioribus imponunt*. Vous ferez bien *si à cervicibus vestris loyoliticum hocce jugum procul depuleritis :* Valère Maxime [1] raconte que la police de la ville de Marseille estoit autrefois si bonne, qu'ils n'y laissoient jamais entrer aucun bouffon ni baladin : *Nullum aditum in scenam mimis dando, etc., omnibus autem qui per aliquam religionis simulationem alimenta inertiæ quærunt, clausas portas, habet et mendacem et fucosam superstitionem, submovendam esse existimans*. Ne voylà pas les moynes bien dépeints ? Aussi bien que par ce vers de Virgile :

Immunis residens aliena ad pabula fucus.

Mandez-moy si vous avez la *Jesuistographia*, qui commence par *Opulentas civitates, ubi sunt commoditates, sem-*

1. Valère (Maxime), historien latin du Ier siècle.

per quærunt isti patres, etc. ; car si ne l'avez, je vous en feray faire une copie et vous l'envoyeray ; je l'ay céans imprimée dans un livre in-folio. Faites virilement tous vos efforts contre ces gens-là, car ils sont dangereux jusques au bout.

Sunt antica bovis, muli postica timenda ;
Ex omni monachus parte timendus homo est.

Je pense que scavez bien la mort du prince d'Ethiopie et son espitaphe ; sinon, je vous l'envoyeray. Il y a icy de la peste chez M. le chancelier, trois hommes en ont esté emportez. Un nommé le Roy, manceau, chirurgien de son Eminence, *et ei dilectissimus*, est icy mort des playes qu'il reçeut il y a environ quinze jours, dans le bois de Boulogne, par des voleurs [1]. M. Bourdelot [2] qui a travaillé sur le Lucian et le Pétrone est mort aussi ; et ce matin est mort M. d'Espeisses [3], conseiller d'Estat, par cy-devant maistre des requestes et ambassadeur en Hollande ; c'est dommage de luy, il estoit fort sçavant. Il se fioit à un barbier qui le pensoit d'un érysipèle au bras, auquel s'est mis une gangrène qui l'a emporté. Je ne sçays rien qui vaille de la guerre.

2. Bourdelot (*Jean*) — qu'il ne faut pas confondre avec son frère Edme qui fut médecin de Louis XIII, ni avec son neveu Pierre Michon qui fut célèbre sous le nom d'Abbé Bourdelot — était avocat au Parlement et maître des requêtes. Très érudit il laissa, comme le rappelle Patin, entre autres travaux, une traduction de Lucien 1616 et des commentaires et des notes sur Pétrone — Paris, 1618 — réimprimés à Leyde, 1645. — Il mourut subitement en 1638. Tamizey de la Roque a publié d'intéressantes lettres de ce savant humaniste. Trois sont adressées à Peiresc, et une à Gassendi. Cf. *Les Correspondants de Peiresc*. Revue de l'Hist. littér. de la France (janvier 1897.)

3. Espeisses (*Charles* Faye, chevalier, seigneur d'). Conseiller au Parlement de Paris, en 1611, Maître des Requêtes en 1618, Conducteur des ambassadeurs, en 1620, Ambassadeur en Hollande en 1624, et Conseiller d'Etat ordinaire en 1631. Mort à Paris le 5 mai 1638.

Les gens de bien ont bonne espérance de la grossesse de la Reyne. *Plura aliàs.*

Je vous baise très humblement les mains, à mademoiselle vostre femme et à M. vostre frère, avec dessein de demeurer toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et obéyssant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 5 de may 1638.

Edit. de Rotterdam 1695.
— id. 1725.
— Paris 1846.

Mss. 9358, fol. 48.

LETTRE XLII

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

Je vous envoye les deux livres que je vous ay promis à vostre partement[1]. M. vostre petit frère[2] a esté icy rudement attaqué d'une fièvre continue, laquelle luy a un peu donné de relasche depuis ; si cette rémission persévère, il espère de s'en aller bientost à Troyes y prendre l'air. Regardez si vostre herbier est intitulé : *Observationes stirpium*, car le mien est intitulé *Stirpium adversaria nova*[3] ; et si cela est, nous biguerons[4] pour ce que vous voudrez le vostre. Le Roy arriva hier à Saint Germain ; son Eminence est demeurée sur la frontière, d'où l'armée a esté depeschée de nouveau, en bon ordre, pour un nouveau siège de place ; mais on ne la nomme pas encor. Nous espérons

1. *Partement :* départ, acheminement d'un lieu à un autre (Littré).
2. Sans doute, Jean-Baptiste Belin qui figure sur les A. M. D. T en 1654.
3. *Observationes stirpium.* Il s'agit de l'ouvrage de Lobel et Pena. *Stirpium adversaria nova, auctoribus Petro Pena et Mathias Lobel, Medicis.* Londini, 1570, 1571, 1572, in-fol. C'est le même ouvrage sous un titre différent. Voir les notes de Lobel et de Pena : Lettre *du 20 mai 1638.*
4. *Biguer :* Pour troquer, changer (Furetière).

l'accouchement de la Reyne vers le commencement de septembre. Dieu vous veuille bien délivrer des loyolites et vous tenir en bonne santé, vous et madame vostre femme, à laquelle,

Je baise très humblement les mains pour estre toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, ce 20 août 1638.

Edit. de Rotterdam 1695.
— id. 1725.
— Paris 1846.

Mss. 9358, fol. 49.

LETTRE XLIII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

J'ay depuis vostre départ reçeu deux des vostres, pour lesquelles je vous remercie ; je suis bien ayse d'apprendre que vous et madame Belin soyez en bonne santé. Enfin, Dieu nous a donné un dauphin le dimanche 5 de septembre[1], un quart d'heure avant midy, lequel se porte fort bien, aussi bien que la Reyne sa mère, Dieu mercy. M. Cousinot le fils est son médecin. Le bonhomme M. Seguyn est fort malade à Saint Germain, d'une fièvre double-tierce, qui luy livre tous les jours de rudes assauts, avec une petite continue laquelle ne le quitte point ; il en a eu tous les sacremens. Il a esté creu mort trois ou quatre fois, et maintenant, il se porte un peu mieux ; on a, néantmoins, asseuré qu'il aura bien de la peine à en relever. Son neveu, qui est de nostre licence, a obtenu la survivance de sa charge, qui luy a esté accordée, à la grande importunité de son oncle, afin, disoit-il, qu'il en put mourir plus contant[2]. On n'a pas encore fait icy grande chose sur la naissance de M. le Dauphin ; je vous feray part de ce qui se fera. On a icy, depuis vostre départ, vendu deux bibliothèques, esquelles s'est rencontré le mesme tome que nous avons

1. La Reine accoucha, en effet, le 5 septembre 1638, à onze heures et demie du matin, au château de Saint-Germain, en présence du duc d'Orléans, de la princesse de Condé, de la comtesse de Soissons et de la duchesse de Vendôme. La nouvelle se propagea si rapidement qu'on la connut à midi à Paris.

2. Pierre Seguin survécut à cette maladie. Il mourut à quatre-vingt-deux ans, le 28 janvier 1648.

tous deux de l'herbier de Lobel[1] et Péna[2] : l'autre, qui est intitulé *Observationes*, se pourra rencontrer quelque jour. M. le mareschal de Chastillon est disgracié, avec commandement de se retirer en sa maison, à quoy il a obéy. Les Hollandois avoient assiégé Gueldres[3], mais ils y ont esté battus, puis en ont levé honteusement le siège. Nostre armée est devant le Catelet, dans lequel les Espagnols se défendent vigoureusement. M. le Prince avoit assiégé Fontarabie[4]; mais la nouvelle est venue d'hier au soir qu'il en a levé le siège, y ayant esté contraint par l'admirante d'Aragon, qui y a amené de grands secours[5]. Nous n'avons guères gagné cette année ; nous pourrons gagner davantage l'année qui vient, puisque le Dieu de la guerre est *apud Homerum* ἀλλοπρόσαλλος, et que, de tout temps, il a esté reconnu vray que, *ut varia ludi alea, sic et bellum*. Nous aurons assez gagné si M. le Dauphin est cause que l'on face la paix, comme le Roy l'a promis de deçà à ceux qui le sont allez saluer et visiter à cause de cette naissance. La Reyne mère est sortie de Flandres, a esté en Hollande, fort bien reçeue à la Haye, puis de là, a passé en Angleterre. Quelques-uns disent qu'il y a accord fait qu'elle reviendra bientost en France, soubs de certaines conditions, *sed non*

1. Lobel (*Mathias* de), médecin et botaniste célèbre, né à Lille, en 1538, docteur de Montpellier, médecin du Prince d'Orange et des Etats Généraux, mort en 1616 à Londres où sa science de botaniste l'avait fait appeler par Jacques I[er]. A laissé de nombreux travaux parmi lesquels l'œuvre capitale de botanique ci-dessus relatée, en collaboration avec Péna.

2. Péna (*Pierre*), botaniste né à Narbonne. Les détails de sa vie sont ignorés. On ne connaît que sa collaboration avec Lobel à l'ouvrage du *Stirpium*. Il fournit dans ce travail les plantes de la France méridionale.

3. Ville du duché de Gueldre sur la Niers, à 24 kilomètres S.-O. de Wesel.

4. Fontarabie, ville d'Espagne (Guipuscoa) à 16 kil. E. de St-Sébastien, sur la Bidassoa, place alors très importante.

5. L'armée française commandée par le prince de Condé, ayant comme lieutenant général le duc de La Valette, avait été battue le 7 septembre sous les murs de cette ville qu'elle assiégeait, par l'armée espagnole. Le poids de la défaite tomba sur La Valette qui, appelé à la cour pour rendre compte de sa conduite, trouva plus prudent de se retirer en Angleterre. Il fut jugé par contumace.

ego credulus illis : il y a une forte pièce debout qui l'empesche. M. le Dauphin pourra bien faire cela dans quelque temps, mais il est encore trop petit pour faire un si grand miracle : *utinam regius ille infans conterat caput serpentis, et auream pacem mundo reducat.* Le Roy a eu quelque accez de tierce, mais ce n'est rien. Son Eminence est encore en Picardie. Je vous baise très humblement les mains, à Madame Belin, à MM. vos frères, et à MM. Sorel Allen, avec le dessein de demeurer à jamais,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN

Ce 14 septembre 1638[1].

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. LETTRE DATÉE DU 4 NOVEMBRE 1631 DANS L'ÉDIT. DE 1846.

Mss. 9358, fol. 50.

LETTRE XLIV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je sçay si bien que je suis criminellement coupable d'avoir esté si longtemps sans vous escrire, que j'ay bien peur de n'en pouvoir obtenir pardon ; je l'espère, néantmoins, et le desire bien fort ; *nec plura loquendo*, je croy déjà le tenir. *Hac igitur præfata venia*, je vous diray que je feray ce que je pourray à M. Sorel vostre beau-frère, des estudes et des mœurs duquel j'ay très bonne espérance. Je luy ay rendu vostre *Bellum* d'Erasme[1], au commencement duquel j'ay marqué ce qui en est : *Optimum opusculum et lectu dignissimum.* Ma femme baise les mains à vous et à madame Belin, et la remercie de son passement, qui est icy défendu depuis quinze jours[2]. Je vous prie de dire à M. Allen que je le remercie de son Eloge de Pithou[3], par Merce-

1. Réponse d'Erasme au pamphlet de Pierre Cursius qui l'accusait d'avoir outragé l'Italie dans un de ses adages : *Ut si quis dicat Scytham eruditum, Italum bellacem.* La réponse d'Erasme a pour titre : *Responsio ad Petri Cursii defensionem nullo adversario bellacem.*

2. *Passement* se disait de dentelles ou d'ouvrages se faisant aux fuseaux pour servir d'ornement aux vêtements. « *On en fait d'or et d'argent* ». (Furetière.)

3. Pithou (*Pierre*), célèbre jurisconsulte et érudit, né à Troyes le · novembre 1539, mort à Nogent-sur-Seine le 1er novembre 1596. D'abord protestant, se rallia à l'Eglise romaine en même temps que Henri IV. Fut procureur général de la Chambre de Justice établie en Guyenne et après l'entrée de Henri IV à Paris, procureur général au Parlement. Pithou laissa une grande réputation de sagesse et de vertu. Il fut un des auteurs de la « Satyre Menippée » et a laissé d'importants ouvrages de jurisprudence et de politique religieuse, entre autres, un mémoire sur la liberté de l'Eglise gallicane signalé plus loin par Patin.

rus[1], et qu'il ne m'espargne pas de deçà si je le puis servir, que je l'en supplie bien humblement ; s'il veut un Pomponace[2], je tascheray de luy en recouvrer un. Deux ou trois loyolites ont icy fait quelques vers sur la naissance de M. le Dauphin, et peu d'autres. Il me semble que toute l'Académie devoit s'employer à louer Dieu de cette naissance ; je ne sçay pourquoy elle est si froidement chantée ; je pense que le mauvais temps en est cause, *usque adeo turbatur ubique*. Je vous envoye l'*Antidotaire*[3] que nostre doyen a fait imprimer, *etiam invitis Diis* : vous y verrez, au commencement, le catalogue de nos docteurs vivans, combien que la pluspart ne l'approuvent pas. Taschez d'en faire vostre profit. La Reyne mère est en Angleterre et M. de la Valette aussi. On attend icy de bonnes nouvelles de Brisac[4] ; plût à Dieu que nous tinssions le roy de Hongrie, et quinze jours après une bonne paix. On imprime icy toutes les œuvres de Sennertus, en trois volumes in-folio. Je vous prie de me conserver en vos bonnes grâces et de madame Belin, comme aussi de MM. vos frères ; et de croire que je seray toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 27 novembre 1638.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Mercerus, ou plutôt Mercier, né à Uzès, mort à Paris le 5 décembre 1626. Erudit humaniste. Est considéré comme le plus judicieux interprète de la Bible au XVIe siècle. Sa fille avait épousé Saumaise.

2. Pomponace (*Pierre*), ou plutôt Pomponazzi, né à Mantoue le 16 septembre 1462, mort en 1524 ou 1526. Fut nommé professeur de philosophie en 1488. Professa à Ferrare, puis à Bologne, en 1512, jusqu'à sa mort.

3. Recueil de formules pharmaceutiques. Depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe, il n'y eut pas d'autre pharmacopée que l'Antidotaire Nicolas ou de « Maître Nicolas », qui fut l'unique codex des apothicaires. *Com. de M. Boutineau.*

4. Brisach (Vieux). Ancienne capitale du Brisgau et ville Impériale sur la rive droite du Rhin, à 17 kil. O. de Fribourg. Cette place très importante était assiégée par le duc de Saxe-Weimar, au service de la France. Après une des plus célèbres campagnes du XVIIe siècle, au cours de laquelle il avait reçu l'aide des troupes françaises commandées par le duc de Longueville et par Turenne, le jeune et brillant général emporta la ville le 14 décembre suivant.

Mss. 9358, fol. 51.

LETTRE XLV

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

J'ay esté très aise d'apprendre par la vostre que vous et madame Belin soyez en bonne disposition. Je vous asseure que le petit Sorel estudie bien, et n'employe pas mal son temps. *Novissime*, je l'ay examiné ; s'il continue, j'espère que *frugem faciet*. Faites moy la faveur de présenter mes très humbles recommandations à M. Allen, et de le faire participant de ces deux nouvelles, dont la première est que nous attendons la nouvelle édition du recueil des lettres de feu M. Casaubon [1] qui est tout nouvellement achevée en Hollande : il y en a, sur le chemin, un pacquet de trente, et un autre de cinquante. L'autre est que l'on a icy imprimé, en 2 volumes in-folio, un recueil intitulé : *Traitez des droits et libertez de l'Eglise gallicane* [2], dont le premier de tous est celuy de M. Pierre Pithou, et plusieurs autres ensuite qui font le premier tome complet, et le deuxième qui est bien plus gros, contient les preuves des dites libertez. Le 18 du mois passé nous a ravy le vaillant P. Joseph, capucin, par une apo-

1. *Recueil des lettres de Casaubon*. La Haye, 1638, in-8° publié par Gronon. La meilleure édition a été publiée en 1709, in fol. par Jansson d'Almeloveen. Cf. la note de Casaubon : *Lettre du 8 décembre 1637*.

2. *Le Traité des droits et libertés de l'Eglise gallicane*. La première édition était de 1594, in-12. Ce traité fut reproduit dans les *Opera miscellanea* et dans le *Recueil des Libertés de l'Eglise Gallicane;* il servit de base à la fameuse déclaration du clergé de 1682. Il existe deux éditions modernes avec des notes. Paris, 1824-1825, Didot. Cf, la note de P. Pithou ; *Lettre du 27 novembre 1638*,

plexie : on a fait sur cette mort divers épitaphes[1] un peu trop satyriques, et qui en ont fasché mesme son Éminence. On lui a fait une harangue funèbre dans les Capucins du fauxbourg Saint-Honoré, par le père Léon, carme mitigé, qui a semblé estre bien ayse de trouver ce beau subjet pour estaller[2] son éloquence. Depuis la prise de Brisac, nous n'avons icy rien de nouveau de l'Allemagne. On dit que le cardinal de Savoye[3] et le prince Thomas son frère[4] s'en vont faire la guerre à la duchesse leur belle-sœur, et que le roy d'Angleterre s'en va avoir grosse guerre aussi contre les Escossois, qui sont malcontans de luy, et qui ne veulent pas le reconnoistre pour chef de l'Eglise anglicane. La Reyne mère est à Londres. On imprime icy toutes les œuvres de Sennertus en 3 volumes in-folio. M. Moreau a esté un des desputez de nostre Faculté pour aller à Saint-Germain y consulter pour M. le Dauphin, qui doresnavent se porte bien. Le présent qu'il vous a fait de la thèse *De dæmonibus* n'est pas grand, c'est une sotte thèse et mal bastie ; luy-mesme n'en fait gueres

1. Epitaphe : éloge en prose ou en vers parfois satirique « sans aucun dessein de le mettre sur le tombeau ». (Furetière). Au dix-septième siècle, épitaphe était indifféremment des deux genres. (Littré).

2. Estaller : pour étaler, pour faire étalage. (Furetière). « Pour établir » dans les édit. antér.

3. Savoie (*Maurice* de), né en 1593, mort le 3 octobre 1657. Fait, par Paul V, cardinal à l'âge de quatorze ans, il prit part, avec son frère, à la guerre contre sa belle-sœur en Piémont. Après la paix de 1642, il rendit le chapeau pour épouser sa nièce, Louise-Marie de Savoie.

4. Savoie (*Thomas François* de), prince de Carignan, né en 1596, mort en 1656. Cinquième fils de Charles Emmanuel Ier duc de Savoie et chef de la maison de Carignan, branche de Savoie arrivée au trône de Sardaigne, avec Charles Albert, en 1831. Prit du service dans l'armée espagnole qu'il commandait contre les Français et fut battu à Avein en 1635 ; mais il fit lever le siège de Breda en 1636, entra en Picardie, prit la Capelle, le 8 juillet, emporta le Catelet et assiégea Corbeil dont il se rendit maître le 15 août. Au moment où se déroulaient les événements historiques dont il est question dans la lettre de Patin, il venait de déclarer la guerre à sa belle-sœur Christine de France, duchesse de Savoie ; il réussit à s'emparer d'une partie de ses Etats ; mais, battu par d'Harcourt en 1640, il se rapprocha de la cour de France, en 1642, et fut nommé lieutenant général des armées du roi. Il avait épousé, le 10 octobre 1624, Marie de Bourbon, fille de Charles, comte de Soissons, père du prince Eugène.

d'estat. Faites moy la faveur de me conserver en vos bonnes graces, et de présenter mes très humbles [baise] mains à Madame Belin, à MM. vos frères, et de croire que je seray toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 13 janvier 1639.

On dit que le Grand-Turc[1] est fort en colère contre les Véniciens, et qu'il vient assiéger leur ville, ou au moins leur isle de Candie[2], avec cent mil hommes; et qu'après cela, il fera ce qu'il voudra de la Sicile et de toute l'Italie, à cause de quoy, le pape et les princes d'Italie consultent comment ils pourront repousser de leurs frontières un si puissant ennemy. On parle aussi d'un tiers party en Allemagne, pour obliger le roy de Hongrie à la paix.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Amurat IV, né vers 1611, mort le 8 février 1640.
2. Candie (île de) — Crète — grande île de la Méditerranée au S.-E. de la Morée. Appartenait à Venise depuis 1204. Les Turcs s'emparèrent de la capitale de l'île, Candie, sur la côte N. après le siège célèbre qui dura de 1645 à 1669 et enlevèrent l'île aux Vénitiens.

Mss. 9358, fol. 52.

LETTRE XLVI

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

C'est pour vous remercier et de vostre pâté (combien que m'eussiez bien promis que vous ne m'en envoyeriez jamais), et de vostre bon souvenir, que je n'ay jamais mérité. Pour M. le conseiller Grassin, il ne faut pas que vous preniez la peine de m'en remercier, il est trop honneste homme de luy-mesme. Je ne pense pas aller jamais à Troyes, si ce n'est que préalablement, Dieu nous envoye une profonde paix, dans les délices de laquelle je prenne résolution de m'aller réjouyr chez mes amis; et en ce cas-là je commenceray par M. Belin ; sinon, je ne pense pas y aller jamais, si ce n'est qu'ayant tout a fait changé d'humeur, je prisse icy par hazard quelque commission apostolique pour aller prescher aux Troyens, qui ne sont pas Grecs, le mérite des sectateurs de maistre Ignace, leur piété, probité, humilité, charité et autres vertus desquelles ils sont autant réellement eslöignez que le pape et le Turc le sont (ou, au moins, le doivent estre) de créance. Nous verrons ce que l'année qui vient nous apportera ; prenons courage en attendant, puisque

Superanda omnis fortuna ferendo est.

Nos affaires vont fort mal en Piedmont ; le prince Thomas y tient Verceil[1], Civas[2], Crescentin et autres places; il tient

1. Ville de l'Italie septentrionale, à 76 kilomètres de Turin, qui était occupée par les troupes espagnoles et leur allié du moment, le prince Thomas de Savoie.

2. Ville du Piémont alors fortifiée, à 25 kilomètres N.-E. de Turin,

Thurin assiégé, dans lequel est la duchesse, avec le petit-duc et le cardinal de la Vallette. M. de Longueville est aujourd'huy party qui s'y en va : toutes ses troupes s'assemblent entre Grenoble et Lyon. M. le comte de Guiche et M. B. de Chavigny [1] partirent le vendredy, le dernier pour y aller en poste, y consoler la duchesse [2] et luy promettre secours [3]. M. d'Emery [4] est dans Pignerol [5], qui y donne ordre de peur que le prince Thomas ne l'assiège. Les autres troupes vont en Flandres, mais on ne sçait pas encore vers quelle ville. Toute la cour est à Saint-Germain. Je vous baise les mains, à madame Belin et à MM. vos frères, avec dessein de demeurer,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

G. PATIN.

De Paris, ce 28 Avril 1639,

Le livre contre les jésuites imprimé à Basle est intitulé *Vita jesuitica, Hospiniani ad-aucta per M. Lucium, professorem Basiliensem, in-4o* ; c'est un fort bon livre.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

sur le Pô. Le prince Thomas s'en était emparé ainsi que de Crescentino et des autres places situées dans la sphère même de Turin.

1. Bouthillier (*Léon* Le), comte de Chavigny et de Buzançais, né en 1608, conseiller au Parlement en 1627, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1632, en survivance de la charge de Claude Le Bouthillier, son père ; en mission diplomatique à la cour de Turin en 1639. Louis XIII le désigna dans son testament pour être Ministre d'Etat et membre du Conseil de Régence. Il mourut à l'âge de 44 ans, le 11 octobre 1652.

2. Christine de France, duchesse régente de Savoie, née le 10 février 1606, morte à Turin le 27 décembre 1663. Fille de Henri IV et de Marie de Médicis ; avait épousé, le 11 février 1619, Victor Amédée II, duc de Savoie, mort en 1627.

3. Il avait surtout la mission de la décider à remettre ses enfants entre les mains du roi et à livrer ses principales places à des garnisons françaises.

4. Particelli (*Michel* de), sieur d'Emery, financier et homme d'Etat, né à Lyon, mort en 1650. Richelieu, qui le protégeait, l'envoya en 1628 à Turin pour détacher le duc de Savoie de l'alliance avec l'Autriche. Il était, au moment où se passaient les événements historiques relatés par Patin, ambassadeur de France auprès de la duchesse de Savoie.

5. Ville d'Italie (Piémont), à 34 kilomètres de Turin ; appartenait à la maison de Savoie. Elle fut prise par Richelieu en 1630, cédée à la France en 1632 et rendue à la Savoie, en 1696,

Mss. 9358, fol. 53.

LETTRE XLVII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

C'est pour vous apprendre une partie des nouvelles de ce pays que je vous trace la présente, combien qu'il n'y en ait pas de fort bonnes ; si ce n'est que la fièvre a quitté fort heureusement le Roy, Dieu mercy [1]. On dit qu'il s'en va prendre des eaux de Forges [2] dans peu de jours. On parle icy de quelques voyages de Lyon ou de Picardie, mais cela est fort incertain. C'est chose vraye que les Espagnols ont levé le siège de devant Turin du jour de Pasques ; mais de là, ils allèrent camper devant Villeneuve d'Ast, qui s'est rendue à eux ; le bruit court qu'ils s'en vont assiéger Casal, duquel, s'ils viennent à bout, adieu toutes nos conquestes d'Italie. M. de Longueville y est allé en poste, pour y commander les troupes qu'on y envoye de tous ces costez là, de Provence, de Guyenne et de Bresse ; on y a envoyé aussi M. de Chavigny et M le comte de Guiche.

1. Il s'agissait d'un de ces accès de fièvre comme en avait fréquemment le roi qui se dénouaient par — ou malgré — les saignées et les lavements qu'on lui prodiguait si généreusement. — Cf. pour la santé de Louis XIII, l'ouvrage de Lyonnet certainement écrit sous l'inspiration de son premier médecin Bouvard. (Note : *Lettre du 9 mars 1647*.) Cf. aussi les ouvrages suivants : les Mémoires du temps, spécialement la *Gazette de Renaudot*, le *Journal d'Héroard*, ceux des valets de chambre du roi, Antoine et Dubois, et la *thèse* récente de Paul Guillon (1897).

2. Cf. pour les eaux de Forges, note : *Lettre du 16 septembre 1637*.

Le bruit a couru de la mort du pape, mais il se porte bien ; il est seulement mort à Rome le connétable Colonne[1] et trois cardinaux, scavoir : Ginnasio [2], doyen de tous, âgé de quatre vingt douze ans, qui estoit fils du médecin de Clément VIII ; Vérospi [3] et Gessi [4]. Les chevaliers de Malte se rangent de vostre party ; car si vous ne voulez point de jésuites, (comme vous faites fort bien de chasser cette vermine espagnole et loyolitique), aussi ont ils chassé les leurs à ce carnaval dernier, les ayant tous mis dans un vaisseau, et envoyé à la garde de Dieu. On verra ce qui en arrivera, et si leur maistre Ignace fera quelque miracle pour leur restablissement. La nouvelle en est très vraye, j'en ay leu [la] lettre escripte de la main d'un chevalier qui a aydé à l'expulsion de ces bons Pères : tenez le fait pour très asseuré. On dit qu'il est icy arrivé des passe-ports pour traiter de la paix, tels que le Roy les demandoit du roy d'Espagne et du roy de Hongrie. Je pense que vous avez un Perdulcis ; je vous envoye un nouveau traité qu'on a depuis peu imprimé de luy qui est *De morbis animi*. M. Citois [5] fait icy imprimer un recueil

1. Colonne (*Philippe*), mort le 11 avril 1639, prince de Palliano et de Tagliacotti, grand connétable du royaume de Naples. Avait épousé Lucrèce Tomacelli, parente du pape Boniface IX, morte en 1622.

2. Ginnasio (*Dominique*), fils du médecin de Clément VIII, né à Castel Bolognèse, mort à Ostie en 1639. Evèque d'Ostie, nommé archevèque de Manfredonia par Sixte V, référendaire par Grégoire XIII, nonce en Espagne et cardinal par Clément VIII, en 1604.

3. Verospi (*Fabrice*). Romain, cardinal au titre de Saint-Laurent *in pane*.

4. Gessi (*Berlinghiero*). Evêque de Rimini, créé cardinal de Saint-Augustin par Urbain VIII, le 19 janvier 1626.

5. Citois (*François*) ou Citésius, né à Poitiers en 1572, fit ses études à Montpellier, y fut reçu bachelier en 1595 et docteur en 1596. Après avoir pratiqué quelque temps la médecine dans sa ville natale, il se rendit à Paris, où il devint médecin du cardinal de Richelieu. Il mourut à Poitiers en 1652. Très réputé pour sa méthode de soigner la « Colique du Poitou, », il publia, en 1616, un ouvrage intitulé : *De novo ac populari, apud Pictones dolore colico bilioso diatriba.* Per Franc. Citesium, Augustoriti Pictonum. Apud Antonium Mesnier, 1616, in-12, B. N. Td. 50, 13. Réimprimé en 1639. Parisiis, *in*-4°. Le recueil de ses œuvres fut publié sous le titre : *Opuscula Medica (A Paris, chez Sébastien Cramoisy, 1639)* que Patin traduit — est-ce une ironie ? en « petites œuvres. » Réveillé-Parise, modifiant le manuscrit, a jugé à propos de remettre le titre en latin. — Citois fut un des correspondants de Patin. (*Cf. la lettre du 6 juin 1639*)

de ses *Petites œuvres de Médecine*, M. de la Meilleraye[1], grand-maistre de l'artillerie, est allé en Flandres, avec une armée de vingt cinq mil hommes; M. le mareschal de Chastillon partira incontinent avec une autre pour le mesme pays. Les Escossois ne sont pas encore d'accord avec le Roy d'Angleterre, M. de Feuquières[2] partira incontinent pour le Luxembourg.

Je vous baise très humblement les mains, à Madame vostre femme et à MM. vos frères, avec désir d'estre toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 14 may 1639.

Je pense vous avoir par cy-devant remercié de vostre pâté de poisson, je vous en remercie derechef; mais je vous prie aussi de vous souvenir que vous m'aviez promis de n'en plus envoyer; je vous en prie derechef et vous en conjure. Adieu, Monsieur et cher amy. M. Mantel a esté fort malade d'une fièvre continue, pour laquelle nous l'avons fait saigner trente deux fois; il en est parfaitement guary, dont je loue Dieu.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. La Meilleraye (*Charles* de la Porte, Duc de), né en 1602, mort à Paris en 1664. Neveu de la mère du Cardinal de Richelieu, ce qui ne nuisit pas à sa fortune, il fut chevalier des ordres en 1633, grand maître de l'artillerie en 1634, maréchal de France en 1639 et pair en 1642. Tous les contemporains ne furent pas aussi favorables au Maréchal de La Meilleraye que son cousin, le Cardinal, qui le considérait comme un grand homme. Une chanson disait de lui :

Petit-fils de notaire
Mine à quatre deniers
Je ne saurais me taire
De te voir canonnier.

Toi qui n'est que de poudre
Gouverneur de la foudre
Petit La Meilleraye
Va te pendre au Marais.

2. Feuquières (*Manassès* de Pas, marquis de), né à Saumur en 1590, entré au service militaire en 1603, à l'âge de treize ans, maréchal de camp en 1625, et lieutenant général en 1636. Il prit part à toutes les guerres de cette époque et mourut le 13 mai 1640, des suites des blessures reçues sous les murs de Thionville.

Guidi Patini Epistolæ. Mss Chéreau. — Coll. de Fr.

LETTRE XLVIII

Ad Citesium Abbevillam [1].

Ex una et eadem fidelia (pace tua dixerim), vir clarissime, duos parietes dealbabo [2]. Dum etenim pro insigni beneficio, ab eximia filii tui in me benevolentia profecto, tibi gratias agere meditarem, ecce iterum me novo eoque luculento beas, cumulas et procuras munere literario, eleganti nimirum et erudito libro, quem vigiliis tuis elaboratum, vero recensitum, et novis curis nec pænitendis accessionibus locupletatum, nomine tuo ad me misit Collega noster doctissimus Moræus. Prius beneficium commemorabo, deque officio quo filius tuus de me plane meruit, gratias agam ex animo, hac sponsione eoque voto ut illius nunquam factus immemor, paratus sim quantum in me erit, retaliare, ubicumque Ευκαιρια sese obtulerit.

Neque posterius acceptum beneficium, mi Citesi, ingrato silentio involvam; quin potius diserte et non cunctanter illud prædicabo; librum tuum intelligo, quem verius gemmam et thesaurum possim appellare. Quum enim illum tanquam lecturus ex commodo adaperuissem, ac tantum, pro ratione temporis degustare voluissem, adeo ipse mihi blanditus est ut, etiam imminente febrili paroxysmo, pro-

1. Cf. la note de Citois d'Abbeville : *Lettre du 14 mai 1639.*
2. Proverbe latin cité dans une lettre de Curius à Cicéron.

cesserim longius; qui quantum mihi probetur, ex hoc intelligas licet quod brevis mihi visus est, quum esset nec mei (propter morbum), nec tui propter eam quam navas operam Eminentissimo Duci) temporis; sed qui primo aspectu Hippocratis aut Galeni posset videri, tanta autem dulcedine me allexit atque detinuit ut illum integrum, sine ullo penè interspirandi spatio, avidus perlegerim.

Nox adveniens me invitabat; morbus admonebat, dolor minabatur; eum tamen exhausi totum, neque duntaxat languentem animum delectavit, sed etiam recreavit.

Incredibili vero me perfudit gaudio, incomparabili nostro Heroï purpureo præfixa Epistola, quæ tota Tullianæ dictionis indolem spirat, ejusdemque ingenium refert amabilem. Magna etiam cum voluptate et utilitate legi elegantem illam et purioris doctrinæ plenissimam Dissertationem tuam, *de tempestivo phlebotomiæ ac purgationis usu*[1], adversus tristes illos hæmophobos, qua nihil inter politiores artis nostræ scriptores extare puto quidquam tersius atque limatius. Prudenter enim et feliciter eam materiam tibi delegisti excutiendam, quæ, quia fertilis est, utinam torpentia et maligno quodam veneno composita sæculi nostri ingenia acumine suo excitet, eàque ad meliorem frugem reducat; eorum præsertim qui, quum divinas phlebotomiæ vires non capiunt, caligantes ad hunc Solem, humani generis carnifices potius quam medici denominari merentur. Verbum non amplius addam.

Vale, vir clarissime, et quod hactenus, tota gratulante Gallia, summoque nostrum omnium bono fecisti, sollicita augustum mente tuere caput.

1. *De tempestivo phlebotomiæ ac purgationis usu dissertatio, adversus hæmophobos* — *In opuscula medica*. Paris, Sébastien Cramoisy, 1639.

Divinum nostrum Armandum sic indagato, ex cujus salute pendet non Galliæ duntaxat vel Europæ sed totius orbis Christiani Salus et incolumitas. Iterumque vale, vir præstantissime, cujus obsequio vivet in æternum addictissimus[1].

Guido Patinus.

Lutetiæ Parisiorum, VII° Id. Junii 1639.

1. Dans la lettre précédente (14 mai 1639) Patin annonçait à Belin l'impression des *Opuscula medica*, les *petites œuvres* de Citois. Nous venons de voir dans la lettre ci-dessus qu'il remercie celui-ci de l'envoi de son livre. Notre auteur adresse, selon la coutume de la phraséologie latine, les compliments les plus flatteurs et les plus exagérés à son confrère. On remarquera, en outre, les termes adulateurs avec lesquels il parle de Richelieu, et qui sont si opposés à sa manière ordinaire de s'exprimer sur le compte de celui-ci avec ses autres correspondants. C'est que Citois était le médecin du tout puissant Cardinal, et que ce n'était pas ici pour Patin le lieu de se livrer à ses écarts ordinaires de langage. Cf. notre article sur Patin et Richelieu *in France médicale* (1905).

Mss. 9358, fol. 51

LETTRE XLIX

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous remercie de la vostre que m'a délivrée M. Sorel. J'ay céans le poëme de M. de Bonnefons[1] sur la mort de M. le doyen Tartier, duquel je vous donneray copie quelque jour ; mais je voudrois bien pouvoir recouvrer *Le Culteleus*, sur la mort de Henri III. Enquestez-vous un peu des héritiers de ce chanoine, s'il n'y auroit pas moyen de l'avoir : je vous en supplie de tout mon cœur. Pour les opuscules de M. Baillou, cela va si lentement qu'on en peut dire autant que Cicéron disoit des victoires d'Antoine : *Teucris illa lentum negotium.* Le Perdulcis de la 2e édition est un fort bon livre, duquel on a retranché sévèrement[2] quarante mille fautes qui estoient en la première édition, outre le traité qui a esté adjouté *De morbis animi*[3]. Je vous conseille de les avoir tous deux reliez ensemble. Je vous prie de remercier M. Allen[4] de son mémoire, je voudrois pouvoir le servir en quelque bonne occasion ; dites luy que les Epistres de Casaubon sont excellemment belles et bonnes : les

1. Bonnefons ou Bonefons (*Jean*), poète latin, né à Clermont en 1554, mort à Bar-sur-Seine en 1614. Le recueil complet de ses œuvres fut publié à Paris en 1587, in-8o, sous le titre de *Pancharis.*

2. « Seulement » dans les édit. antér.

3. *La Médecine universelle* de Barthélemy Perdulcis. L'édition était de René Chartier. Celui-ci avait déjà publié en 1630, in-4o, les œuvres de Perdulcis sous le titre suivant : *Bartholomœi Perdulcis universa medicina ex medicorum principum sententiis consiliisque collata.* Il y eut encore une autre édition en 1649. *Bartholomœi Perdulcis universa Medicina, rursum edita, promissa ipsius vita.* Lugduni, 1649, in-4o. Perdulcis (*Barthélemy*), en français, Pardoux, neveu d'André Perdulcis, également médecin né en 1545 à Bouillac (Vivarais), docteur de la Faculté de Paris en 1572, mort en 1611.

4. Allen (*Nicolas*), conseiller au bailliage de Troyes en 1638, fils d'Antoine Allen et de Marie de Hault. (*Fiche* de M. Le Clert.)

miennes m'ont couté cent sols en blanc, je les achepterois une pistole, si je n'en avois; j'en ay fait vendre plus de cinquante. Si luy ou quelqu'un de ses amis en desirent, comme je croy qu'il doibt les desirer, je les feray avoir à quatre francs pièce, d'un marchand auquel j'en avois fait apporter soixante; il y en a encore onze de reste; il n'a qu'a me le mander, s'il en desire. C'est tout autre chose pour le secret de l'histoire, pour le nombre des épistres et pour les jésuites, où il y a des merveilles de ces bonnes gens là, desquels je prie Dieu qu'il vous veuille bien délivrer et nous aussi. *Nam et semel dicam, pudet me tutum penè orbem terrarum loyolitico ejusmodi veneno esse perfusum.* J'ay le livre du P. Paquelin et le Soldat françois aussi : le P. Paquelin estoit théologal de Beaune; je sçay bien de ses nouvelles, c'estoit un honneste homme. Le Roy est arrivé à Saint Germain avec toute la cour. M. Moreau, qui vous a tant escript de bien de ma Vespérie, se moque de moy, elle ne mérite non plus d'estre leue, que d'avoir esté ouye. Je vous baise les mains et à madame vostre femme, pour demeurer toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 12 Novembre 1639.

Si le neveu du P. Paquelin est vostre amy, faites qu'il vous donne des mémoires de la vie de son oncle, et vous me les envoyerai; j'en feray son éloge et le mettray parmy mes Illustres que je fais ensuite de ceux de M. de

Ste Marthe[1], lesquels je feray quelque jour imprimer, *si volet ille, qui quum voluit, omnia fecit.* Au bruit qui court sourdement, nos affaires vont mal devant Salces[2].

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Sainte-Marthe (*Scévole* de), né à Loudun, le 2 février 1536, mort le 29 mars 1623. Auteur des *Poemata* et de *Gallorum doctrina illustrium Elogia*, 1598, in-8°.

2. Ville du Roussillon à 18 kilomètres de Perpignan. Tous les précédents éditeurs ont écrit Saluces. Mais le manuscrit de Patin, la géographie et l'histoire disent Salces. Notre auteur avait raison de dire que les affaires allaient mal devant cette place. Celle-ci avait été prise par nos troupes le 19 juillet. Mais elle fut bientôt assiégée par les Espagnols. Le prince de Condé, chargé de la secourir, vint échouer devant l'armée espagnole (2 novembre 1639); sa garnison livrée à elle-même capitula, quatre mois après, faute de vivres.

Mss. 9538, fol. 55.

LETTRE L

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Il y a long temps que je vous doibs responce, laquelle eussiez plus tost reçeue, si j'eusse eu chose digne de vous estre mandée. Et combien que je n'aye rien à vous escrire, j'escris néantmoins, afin que vous connoissiez par là que j'ay soin de m'entretenir en vos bonnes grâces, et souvenir de tant d'obligations que je vous ay. On ne parle icy que de machines de guerre, que l'on fait marcher vers la Flandre, pour faire un mémorable siège [1], *et Volsianis dignum annalibus;* et en récompense de celuy que nous méditons, les Espagnols, pour divertir nos armes, ont assiégé Casal [2]. M. le mareschal de la Meilleraye, grand maistre de l'artillerie et général de nostre grande armée est party, et est de présent à Noyon, pour faire passer les troupes. On a icy, depuis peu de jours, publié deux livres

1. L'armée de Flandre ayant à sa tête le Maréchal de la Meilleraye, le Maréchal de Chaulnes et le vieux Maréchal de Chatillon, devait prendre Lillers et ensuite Béthune. Le roi, changeant tout d'un coup de programme, enjoignit aux Maréchaux d'aller mettre le siège devant Arras (28 mai). Ce fut le *siège mémorable* qu'annonçait Patin un mois avant qu'il n'ait été prescrit. On sait que, malgré les secours qu'apporta à la place l'armée espagnole commandée par le Cardinal Infant, en personne, la garnison dut capituler le 9 août.

2. Toute l'armée espagnole assiégeait, en effet, la place de Casal dans laquelle d'Harcourt, qui avait succédé au Cardinal de la Valette dans le commandement des troupes françaises, n'avait pu jeter qu'un secours insuffisant.

de médecine, sçavoir : *Lazari Riverii* [1], *professoris Monspeliensis, Praxis medica*, in 8°, *et Gul. Ballonii Tractatus quatuor, nimirum epidemicæ historiæ et observationes, etc.: Definitiones Medicæ; De Convulsionibus, et Commentarius in librum Theophrasti de Vertigine* [2]. Le premier est passablement bon, mais il y a trop peu de doctrine et trop de remèdes : c'est un livre fort propre à faire des charlatans ; pour le second, je le trouve fort, et y trouve une grande candeur, avec beaucoup de doctrine. Le dernier est in-4°.

M. Cousin, docteur de nostre compagnie, mourut hier, *ex hydrope*, comme aussi fit M. Fouquet conseiller d'Estat et chef du conseil de Son Eminence [3]. Le jour d'auparavant, estoit mort icy M. de Puisieux [4], jadis secrétaire

1. Rivière (*Lazare*), en latin Riverius (*Lazarus*), né en 1589 à Montpellier, mort dans cette ville en 1655. Docteur de cette Faculté en 1611, il fut nommé professeur en 1622. Il publia plusieurs traités de médecine. Mais son ouvrage le plus important et qui eut le plus de succès est celui que signale Patin, sa « *Praxis medica* ». Paris, 1640. C'est un traité de pathologie médicale in-8°, en dix-sept livres, réimprimé à Paris en 1647, in-8°, et qui fut réédité un grand nombre de fois. Rivière représentait à la Faculté de Montpellier les doctrines chimiques qui, depuis Arnauld de Villeneuve, y avaient toujours compté de nombreux partisans.

2. Les *Consiliorum medicinalium* de Baillou avaient été publiés en 1635, avec une table des matières par Patin. — Cf. *Lettre à Falconet du 23 juillet 1649*. — On fit paraître également à Paris, en 1639, le *Definitionum medicinalium liber*, et en 1640, les *Epidemicorum et ephemeridum libri duo*, le *Commentarius Theophrasti* et le *de Convulsionibus libellus*, ouvrages dont Patin annonce la publication. Cf. la note de Baillou : *Lettre du 6 février 1634*.

3 Fouquet (*François*), né en 1587, mort en 1640. Conseiller au Parlement de Bretagne en 1608, au Parlement de Paris en 1609, conseiller d'Etat de Navarre et de Béarn en 1619, ambassadeur en Suisse en 1627, conseiller d'Etat ordinaire en 1628. Il avait épousé Marie de Maupeou dont il eut douze enfants, entre autres, Nicolas Fouquet, le célèbre surintendant des finances sous Louis XIV.

4. Puisieux (*Pierre* Brulart, marquis de Sillery, vicomte de), fils du chancelier *Nicolas* Brulart, marquis de Sillery, dont la note suit. Né à Paris en 1583, mort dans cette ville le 22 avril 1640. Secrétaire d'Etat en 1606, en survivance de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy dont il avait épousé la fille, grand trésorier des ordres du Roi en 1607, il fut ambassadeur extraordinaire en Espagne (mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche) en 1612, et chevalier des ordres du Roi en 1622. Disgracié en 1624, il reçut l'ordre de quitter la cour, et se retira dans ses terres. Il avait épousé, en secondes noces, Charlotte d'Etampes-Valençay.

d'Estat et fils unique de feu M. le chancelier de Sillery[1]. On s'en va imprimer à Genève, la vie de feu M. de Rohan, et les guerres et relations du mesme, en un autre volume[2]. M. Du Pleix est icy depuis un mois; il n'est venu que pour faire imprimer le 3e tome de son *Histoire romaine*, qui ira depuis Jules César jusqu'à Charlemagne. Nostre doyen est encore pire que vous ne dites; c'est un pauvre homme quand il faut faire quelque chose de bien; mais quand c'est du mal, *tunc operatur ex habitu*[3]. Mon amy M. Naudé fit imprimer icy, il y a treize ou quatorze ans, un advis pour dresser une bibliothèque en un petit in-8o[4] dédié au président de Mesmes[5], mais je n'ay rien veu autre chose

1. Sillery (*Nicolas* Brulart marquis de), né en 1544 à Sillery en Champagne, où il mourut le 1er octobre 1624. Conseiller au Parlement en 1573, ambassadeur en Suisse en 1589 et en 1595, négociateur de la paix avec l'Espagne en 1598, du divorce de Henry IV avec Marguerite de Valois et du mariage du Roi avec Marie de Médicis en 1599, ambassadeur en Suisse pour la troisième fois en 1602, il reçut les sceaux en 1604 et fut nommé chancelier de France en 1607. Marie de Médicis le conserva au Conseil, mais Richelieu lui enleva définitivement, en 1624, les sceaux qu'il avait déjà perdus une fois en 1617, et il fut éloigné de la Cour par le Roi. Son fils Puisieux partagea sa disgrâce. Il mourut peu de mois après.

2. Nous ne connaissons d'autres vies de Rohan que l'*Histoire de Henry, duc de Rohan*, par Fauvelet du Toc, et celle de l'abbé Perau (T. 22 *et 23 de l'Histoire des hommes illustres de France* qui est la meilleure, d'après Moreri. Par l'histoire de ses *Guerres et relations*, il faut entendre ses célèbres Mémoires qui furent publiés en 1644, à Amsterdam, par Sorbière, *in-16*.

3. Le doyen était alors Guillaume du Val.

4. Cet ouvrage, qui avait paru en 1627, fut réédité en 1644.

5. Mesmes (*Henri II* de), arrière-petit-fils du magistrat de ce nom sous François Ier et Henry II. Conseiller en 1608, prévôt des marchands en 1618, président au mortier en 1627, il exerça ces fonctions avec l'intelligence et la fidélité au roi héréditaires dans sa maison. Mourut en 1650.

de cette matière. Depuis qu'il est à Rome, il a mis au jour divers traitez, pas un desquels n'est de cette matière. M. Moreau travaille au 2e tome de son Eschole de Salerne.

Je vous baise les mains, et à M. vostre frère et à madame Belin, avec désir d'estre toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

Patin.

De Paris, ce 23 Avril 1640.

Edit. de Rotterdam 1695.
— id. 1725.
— Paris 1846.

BEVEREVOCII EXERCITATIO IN HIPPOCRATIS APHORISMUM DE CALCULO. LUGDUNI BATAVORUM, 1641, PAGE 152

LETTRE LI

Johanni Beverovicio[1], Patricio et medico Dordrechtano[2].

Vir clarissime, jamdudum est ex quo me convenit ingenuus sane ac eruditus adolescens Dordrechtanus, qui cum humanissimo tuo nomine me salutavit, tum vero ea mihi de te retulit quæ amorem erga te meum haud difficulter accenderunt ; neque prius destitit animus quam illum per literas statim exhiberem, teque rogarem ut vicissim aliquam tuæ in me benevolentiæ testificationem depromeres. Gestio etiam et te deinceps affari, cujus nominis fama jamdudum ad me pervenerat, et tibi penitus innotescere, cujus libros ad me delatos, tanta cum alacritate animi, semel ac iterum volvi ; illos sane in musæo nostro collocatos, non invitus ostendi illi juveni tuo populari ; præcipue vero, postremum illum de calculo quem non prius e manibus deposui quam totum legissem ; adeo scilicet doctus et eruditus nobis visus est, dignusque certe omnium quotquot qui medicinæ dant operam manibus teratur ; hoc præsertim tempore quo, nescio quo fato, tam multi

1. Beverovicius (Beverwyck, Jean), né à Dordrecht le 17 novembre 1594, mort le 19 janvier 1647. Après avoir étudié dans les écoles de Leyde, de Paris, de Montpellier et de Padoue, il fut nommé professeur de médecine à l'Université de Dordrecht où vinrent le chercher les grandes charges politiques. Il devint, tour à tour, conseiller, bourgmestre, représentant aux États, Président de l'Amirauté, etc... Ce savant homme a laissé de nombreux ouvrages. Son livre *de calculo* dont parle Patin avait pour titre : *De calculo renum et vesicæ liber singularis epistolis et consultationibus magnorum virorum*. LUGDUNI BATAVORUM, 1638. AMSTERDAM, 1656 et 1664.

2. Dordrecht. Ville des Pays-Bas à 19 kilomètres S.-E. de Rotterdam, dans une île du Waal, bras de la Meuse.

laborant calculo, atque imprimis omnes fere qui elegantiores atque politiores musas colunt.

Cujus rei, locupletissimum testem vestrum illum Erasmum (vere ἐράσμιον), melioris litteraturæ facile principem qui tam sæpe in aureis illis epistolis, de diro ac crudeli illo morbo conqueritur, quemque ideo scite admodum vocat suum carnificem. Plura etiam in hanc refert illustrissimus Thuanus noster, *Historiarum sui temporis* scriptor dignissimus, in Elogiis Claudii Putanei[1], Joan. Heurnii[2], et aliorum.

Illud vero, ut libere fatear, postremum illum ingenii tui fætum mihi maxime commendavit, quod in eo clarissimi viri D. Gabr. Naudæi[3] mihique longe charissimi nomen summa animi voluptate deprehendi, velut gemmam aliquam intertextam. Gaudeo quippe de illo viro mentionem fieri, quicum jampridem certissimo sinceri minime que fucati amoris vinculo junctus sum ; quemque ipse toto illo tempore quo in Italia versatur usque adeo colere dignatus est, ut omnibus officiis me abunde cumularit, non modo doctis ac omni eruditione plenis epistolis, quas non raro ad me scribit, verum etiam egregiis illis libellis, quos a se accurate elaboratos, identidem chari muneris loco musarum ille vere amasius ad me transmittit.

Ex quibus singulis unus est mihi instar omnium, nuperrimum illud *syntagma de studiom ilitari*, quem ab omnibus doctis tanto opere probatum video, præcipue a dignissimo illo hujusce rei arbitro Nicolao Borbonio, linguæ græcæ ex-professore regio. Is enim vir, literarum omnium que literatorum vere amans, ubi vel primas hujus libri,

(1) Puteanus (*Claudius*) magistrat érudit. Conseiller au Parlement de Paris. Mort en effet d'un calcul vésical en 1594. Cf. les *Patiniana*. AMSTERDAM, 1703.

2. Heurnius (*Johan*). — Van Heurnius (*Jean*), né en 1543, mort en 1601. — Professeur à l'Université de Leyde et médecin de Maurice de Nassau. Fut le premier qui démontra à Leyde l'anatomie sur le cadavre humain.

3. Naudé (*Gabriel*). — *Syntagma de studio militari* : ARIMINI, 1623, in-8°, — URBINI, 1632, in-4°. Cf. la note de Naudé : *Lettre du 14 mai 1630.*

quem ad me ab authore missum ei commendaveram, lineas delibavit, non potuit quin summo opere laudaret, suoque calculo lubens approbaret; elegantissimo nimirum epigrammate, cujus ipse Nicolaus Borbonius mirus est atque egregius artifex, in Naudæi laudem contexto, cujus exemplar illico Romam ad amicum nostrum transmisi.

Audivi et acre de illo judicium clariss. et nobiliss. viri Hugonis Grotii, quem ad Regem Christianissimum Sueci oratorem legarunt, quemque eximiæ eruditionis nomine universus pene orbis demiratur. Legit et opus illud aureum Renatus Moreau, Regius medicinæ professor, quondam præceptor, nunc collega meus, quem bibliothecam ambulantem vere possim appellare; legit, inquam, et quo pollet ingenii acumine, laudavit. Denique, nemo est qui librum hunc non miretur, ob eximiam illam polymatheiam et reconditam doctrinam, quæ ubique in hoc opere legitur. Quamobrem tantæ doctrinæ virum, et tibi pariter et mihi amicissimum, optarim certe vel Pylios annos vivere. diuque bona valetudine frui, ut pergat et rei literariæ esse honori, et arti medicæ quam opprime callet ornamento; quanquam istius disciplinæ, quæ ambitu suo quam latissime patet, finibus circumscribi non valet illius ingens et ad egregia quæque natus animus, si jam eâ ætate rerum omnium encyclopedia non sine purpuratorum Italiæ Principum stupore cernitur, instructus ac plane expolitus.

Sed ut e diverticulo ad viam, et a Naudæo meo ad tuum librum de calculo regrediar, non possum, crede mihi, quin opusculum illud tuum summo opere laudem, ut pote quod et curantibus medicis, et languentibus a calculo ægrotis, valde sit profuturum. Quamobrem, clarissime Beverovici, hortor te ut pergas doctissimis tuis lucubrationibus Artis nostræ gloriam illustrare et augere, adversus ciniflonum atque argyritarum de Paracelsi grege calumnias; tum ut hac ratione bonorum omnium benevolentiam promerearis, tum vero ut tui nominis gloria per universum orbem longe lateque diffundatur.

Audivi, præterea, ab ingenuo illo juvene, te propediem

editurum opus *de plantis et medicamentis indigenis* [1], quare ejusdem argumenti librum lingua nostra vernacula editum illi ostendi, cujus titulum ad te mitto. Si speras illum aliquatenus tibi profuturum, pergratum erit mihi ut eo utaris tanquam tuo; rem sane aggrederis et jucundissimam, tuoque ingenio dignissimam, tum vero in artis nostræ operibus longe utilissimam, si nempe tua ope, tuoque beneficio, longe accitis et ab ultimis mundi finibus deportatis mercibus medici amplius non indigebunt, sed tuto et facile natis apud se medicamentis, morborum curationem aggredi poterunt.

Perge igitur, elegantissime Beverovici, et rem medicam illustrare ac augere, eo quo polles ingenio nunquam intermittente. Tale prope fuit olim consilium eruditi scriptoris Mizaldi, Monluciensis, in suo « *Hortus medicus et auxiliaris* » [2], dum in eo describeret multa remedia communia et paratu facilia, quorum beneficio liberaretur et exoneraretur populus a tyrannide pharmocopæorum, qui nulla omnino præsidia nisi caro empta quidquam putant prodesse in morbis; quibus non minus pulchre quam vere potest objici illud Hesiodi [3] :

> *Νήπιοι οὐδὲ ἴσασιν ὅσῳ πλέον ἥμισυ παντὸς,*
> *Οὐδὲ ὅσον μαλάχῃ τε καὶ ἀσφοδέλῳ μέγ ὀνεῖος*

Stulti neque sciunt quanto plus dimidium sit toto, neque quam magnum in malva et Asphodelo bonum.

1. *Instructio ad medicinam indigenam.* Leyde, 1644, in-12.
2. Mizauld (*Antoine*), né en 1510 à Montluçon, mort à Paris en 1578. Médecin, astrologue et écrivain; jouit de son temps d'une réputation — on l'appela le divin Mizauld — que ses travaux sont loin de mériter. Naudé qualifia justement ceux-ci de « fatras de choses inutiles et fausses ». L'ouvrage signalé par Patin à Beverovicius a comme titre : « *Alexikepus, seu Auxiliaris hortus* »; Paris, 1565, in-8°, traduit en français par André de la Caille. — *Le Jardin médicinal, 1578, in-8°.*
3. Hésiode, poète didactique grec né à Ascra en Boétie; on place sa vie au ɪxᵉ siècle avant J.-C. A été traduit en français, en dernier lieu par Leconte de Lille (1869) et par Patin (1873).

Perge, inquam, et si vel modicum juvare te possim, efficiam certe ut operam, studium et amorem in te meum nunquam desideres. Cæterum mitto ad te meam effigiem, stipulatione solita ut vicissim mittas tuam, quam magni muneris loco habebo, ut cujus exemplar in oculis feram. Vale igitur, mi Beverovici, eumque semper ama qui ad omnia tibi paratissimus futurus est.

GUIDO PATINUS BELLOVACUS,

doctor medicus Parisiensis.

Datum Lutetiæ Parisiorum XIV kal. aug. M.DC.XL.

EDIT. LUGDUNI BATAVORUM, 1641.

Mss. 9538, fol. 56.

LETTRE LII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Pour response à la vostre du 20 juillet, je vous diray quant à ce que desire M. Allen, que tels aphorismes n'ont jamais esté imprimez, ny mesmes faicts par Scaliger [1]. Je sçay bien que ce grand homme en avoit parlé, mais il a toujours eu tant d'autres affaires qu'il n'en a rien fait. Ce grand lyon a tant eu de petits barbets loyolitiques et autres animaux mordans et courans aprés luy qu'il a presque toujours esté destourné du bon et ferme dessein qu'il avoit *promovendi rem literariam, ejusmodi catulorum morsibus penè attritam.* Je vous prie de faire mes recommandations audit M. Allen, lequel je prie très humblement de m'envoyer quelques mémoires de feu M. François Pithou [2], afin de luy donner un éloge parmy ceux que je fais, et entr'autres, je voudrois sçavoir son âge et sa mort, et mesmes, s'il se peut faire, quelque chose de son testament. S'il daigne prendre cette peine pour moy, il m'obligera fort. Si vous voulez changer vostre livret : *De pestilentia*, de Vincent Mustel, je vous en envoyerai un

1. Scaliger (*Joseph-Juste*), né le 4 août 1540, à Agen, mort le 21 janvier 1609 à Leyde. Philologue d'une immense érudition, professeur à l'Académie de Leyde où il succéda à Juste Lipse (1593). *Voir l'histoire de sa vie et de ses œuvres par Bernays;* Berlin, 1855.

2. Pithou (*François*), frère de Pierre Pithou, né le 7 septembre 1543 à Troyes, mort dans la même ville, le 25 janvier 1621. Avocat au Parlement de Paris et Juriste. A publié des œuvres de jurisprudence et d'érudition, entre autres : *Traité de la grandeur, des droits, préeminence des rois, et du royaume de France.* Troyes, 1587, Paris, 1602.

autre qu'on imprime icy. *De pleuritide*, et *an sit pleuritis*, d'un médecin romain, sur le manupscript qu'il a envoyé de Rome. Je n'ay point ouy parler du tout de vostre libraire, dont je suis bien mary ; car si je l'eusse veu, j'eusse achepté ce qu'il avoit d'Erasme, in folio. Si jamais vous rencontrez le tome des Epistres d'Erasme in-folio, grosses de trois gros doigts (car il y en a d'autres plus petites), acheptez-les hardiment, c'est un livre qui vaut son pesant d'or [1]. Dès qu'il sera à vous, il vous prendra envie de le garder, car il est d'une bonté inestimable ; celles de Casaubon en approchent, mais ce n'est que de loing. Le Roy et son Eminence sont à Amiens, qui ont envoyé tout ce qu'ils avoient de noblesse et de garde à l'entour d'eux escorter le grand convoy qui marche pour Arras [2]. On dit que nous l'aurons dans quinze jours, et que l'hyver prochain nous aurons une trève. Dieu nous en fasse la grâce. Je ne sçay ce que j'en doibs croire, mais il me semble que tous les événemens sont bien douteux. Je vous baise très humblement les mains, et à Madame vostre femme et à MM. vos frères, avec protestation d'être toute ma vie.

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 2 Août 1640.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. *Epistolæ familiares* : BALE, 1538. C'est le recueil de la correspondance d'Erasme avec les hommes illustres de son temps. Sous ce titre : *Opus epistolarum*, il parut à Bâle des éditions successives de ces lettres ; la première, en 1529, avec un supplément, en 1532 ; des rééditions en 1536, 1538, 1540, 1558, in-fol.. — La bibliographie des auteurs qui ont étudié Erasme est considérable ; citons spécialement parmi les contemporains : A. Kerker, 1859 ; Plitt, 1866 ; Stichard, 1870 ; Nisard (*Etude sur la Renaissance*) ; Durand de Laur, 1892 ; Drummond, 1873 ; Neve, 1876 ; Feugère, 1877 ; Janssen, 1889 ; Vischer (*Erasmiana*,) 1876, etc.

2. L'armée espagnole, n'osant attaquer l'armée française qui assiégeait Arras, s'était portée sur ses communications afin d'intercepter ses convois. Le Roi et le Cardinal établis de leur côté, à Amiens, faisaient parvenir aux assiégeants les vivres et les munitions qui leur étaient nécessaires et qu'accompagnait une forte escorte de gardes et de gentilshommes. Au devant de ces convois, le Maréchal de La Meilleraye envoyait lui-même de forts détachements de troupes

Mss. 9358, fol. 57.

LETTRE LIII

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

Je vous remercie de toute mon affection, et M. Allen aussi, de ce que vous m'avez envoyé des mémoires pour l'éloge de M. François Pithou ; j'en feray mon profit en temps et lieu, et verray M. le conseiller Pithou, quand je pourray trouver quelqu'un de mes amis qui aura du crédit vers luy. Je connois bien un Fueillant nommé don Jean de Saint-Paul[1] (*ille est Joannes Vassanus, in epistolis Jos. Scaligeri*), qui est son cousin ; je luy en parleray la première fois que je le verray, il est fort mon amy ; celuy-là est un bon et sçavant moine, *qui secularibus negotiis sese non immiscet*. Il me semble que la chambre des enquestes où j'ay le plus de crédit est la seconde ; si vostre procez va ailleurs, nous l'y suivrons, *et adjutores quæremus*. Le Roy et M. le Cardinal sont à Saint-Germain et à Ruel ; la Reine est en couches de M. le duc d'Anjou[2]. Turin est pris[3] ; tout cela vous est fort connu ; mais il me semble qu'il n'y a icy rien de particulier que je vous puisse mander. M. Riolan

1. Un des correspondants de Patin. Nous publions de lui une lettre inédite à ce religieux, datée du 8 novembre 1643.

2. Philippe de France, duc d'Orléans, qui porta le titre de duc d'Anjou. Il était né le 21 septembre précédent.

3. Turin avait été pris par le comte d'Harcourt qui avait remplacé à l'armée d'Italie le cardinal de la Valette, mort le 28 septembre 1639. Le prince Thomas qui était renfermé dans la ville, pendant que les Français occupaient la citadelle, capitula le 22 septembre 1640.

l'anatomiste a quitté la Reyne-mère à Londres[1], et est icy veneu se faire tirer une grosse pierre de la vessie[2] : l'opération en fut faite hier au matin, *cum dubia salute, propter quædam symptomata quæ supervenerunt*. On dit que la Reine-mère est si lasse et si malcontente en Angleterre, qu'elle délibère d'en sortir et de s'en aller à La Haye en Hollande. Les Catelans sont de nouveau révoltez contre le roy d'Espagne, et ont envoyé demander au Roy sa protection, qui leur a député, pour traiter avec eux, M. d'Espenan[3], gouverneur de Locate[4]. On tue, vole et massacre icy partout jour et nuit, si impunément, que c'est pitié. Nous atten-

1. Riolan (*Jean*), dont il est si souvent question dans la Correspondance de Patin, était le fils de Jean Riolan, d'Amiens, lui-même médecin célèbre de la Faculté de Paris (Cf. la note de celui-ci : *Lettre du 28 mai 1635*). Né à Paris en 1577, mort dans cette ville, le 19 février 1657 ; docteur en 1604, professeur de botanique et d'anatomie, au Collège Royal, la même année, médecin de Marie de Médicis, qu'il soigna jusqu'à sa mort, mais dont il trahit la confiance, en l'espionnant pour le compte de Richelieu, (Cf. Avenel. *Lettres de Richelieu. T. VII, p. 911*). Jean Riolan fut un des grands anatomistes du siècle. La science lui doit des travaux importants — sinon des découvertes de premier ordre, — et les ouvrages qu'il a écrits sur l'anatomie composent toute une bibliothèque. Il découvrit les appendices graisseux du colon, donna des noms aux canaux hépatiques et cystiques, et observa que le canal cholédoque n'a qu'une membrane qui fait fonction de valvule. Mais il nia, avec Patin et avec la Faculté entière, la circulation harveyenne et l'existence des vaisseaux lactés et du réservoir du chyle. Il avait épousé Anne Piètre, dont il eut une fille, Jeanne Riolan, qui se maria avec Michel Francier, docteur de la Faculté de Paris.

2. Il devait, un an après, subir une seconde fois l'opération de la taille. Cf. note : *Lettre du 25 octobre 1641*.

3. Espenan (*Roger* Bossolt, comte d'), maréchal de camp le 28 mai 1637, mort en mai 1646. Un des gentilshommes les plus dévoués à Richelieu.

4. Leucate et non Locate, entre l'étang de Leucate et la Méditerranée, à 33 kilomètres sud de Narbonne. A cette époque ce bourg, aujourd'hui insignifiant, était une place forte assez importante.

dons icy beaucoup de livres de Hollande de M. de Saumaise et autres.

Je vous baise très humblement les mains, à Mademoiselle vostre femme, et à MM. vos frères, pour demeurer toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 6 Octobre 1640.

EDIT. DE	ROTTERDAM	1695.
—	ID.	1725.
—	PARIS	1846.

Mss. 9358, fol. 58.

LETTRE LIV

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Les lettres que je vous escris quelquefois ne méritent pas les remerciemens que vous prenez la peine de me faire; car, pour si peu que vaut ce que je vous escris, j'en suis assez amplement et libéralement récompensé par tant de marques d'affection que me tesmoignez à toute heure; je voudrois bien avoir moyen de vous tesmoigner de mon costé [la] pareille, et de rendre quelque bon service à vostre compagnie, en laquelle je vous honore particulièment, et ensuite, MM. Mégart et Barat, et ausquels je vous prie de faire mes recommandations, et de les asseurer de mon très humble service. Pour M. Sorel, je suis bien aise qu'il soit allé à Montpellier, et qu'il achève là de se perfectionner afin d'atteindre une bonne fin : c'est un jeune homme bien fait et qui a de bons commencemens. C'est dommage qu'il n'a plus de santé[1]; je pourroys, à cause de celà, dire de luy ce que Macrobe[2] a dit quelque part d'un illustre Romain : *Ingenium Galbæ, male habitat.* M. de Saumaise, venant de Hollande pour passer à Dijon, a séjourné icy quelque temps; j'ay achepté tout ce qui est veneu de nouveau de luy; *est homo scientissimus et infinitæ*

1. Malgré le pronostic plutôt pessimiste de Patin, nous retrouvons Sorel — d'après les fiches manuscrites de M. Le Clert — médecin de l'hôpital de Troyes, en 1671.

2. Macrobe (*Aurelius Theodosius*), célèbre grammairien et encyclopédiste latin, vivait au ive siècle de notre ère. Les œuvres complètes de Macrobe ont été traduites en français par Ch. de Rosoy. Paris, 1826, 1827, 2 vol. in-8°.

lectionis. J'aimerois mieux sçavoir ce que possède ce grand homme en son esprit, *et quod habet quasi innumerato*, que tout ce que prétend sçavoir la noire troupe des disciples du Père Ignace[1], qui ne sçavent que leur métaphysique, encore ne la sçavent ils pas bien : ce qui me fait croire qu'il ne faut plus s'attendre que ces gens-là nous donnent rien de bon, puisqu'ils ne s'employent plus qu'à prescher et à confesser les bigots et bigottes, à cause qu'ils gagnent davantage à cela : *hoc unum agunt boni illi viri, ut sacerrimæ pietatis obtentu rudioribus imponant, et captivas detineant mulierculas, Sed apage illam gentem.* M. de Saumaise a bien fait autre chose depuis le Solinio[2]: quand vous viendrez à Paris, je vous le feray voir, si vous le desirez. Je croy bien que vous ne manquez non plus de soldats et de malheurs que tout le reste de la France, qui me font souvent escrier : *Ad quæ tempora nos reservasti, Domine!* car je ne veux pas dire comme cet impie Catulle[3], *Cinæde Romule, ista videbis, et feres?* Il [faut] prendre patience, et espérer que Dieu nous en donnera le moyen : *dabit Deus his [quoque] finem ; et fortasse tot tumultuum auctoribus funem commeritum.* M. de Bullion, surintendant des finances, mourut icy samedy dernier, 22 décembre, d'une apoplexie, âgé de soixante douze ans ; il est enterré aux Cordeliers, ausquels il a donné cent [mil] francs. Il n'y a

1. Recalde (*Inigo Lopez de*) connu sous le nom de Saint Ignace de Loyola, né au château de Loyola (Guipuscoa) en 1491, mort en 1556. Fonda, le 15 août 1534, la Société de Jésus, approuvée par le pape Paul III, en 1540. — Canonisé en 1622 par Grégoire XV.

2. Solin, compilateur latin, vivant au troisième siècle après J.-C., Son *Polyhistor* est un abrégé de la géographie des anciens et de l'histoire naturelle du monde connu. D'abord, publié sous le titre : *Collectanea rerum memorabilium*, cet ouvrage reçut, à la seconde édition, le nom de Polyhistor que lui donna Solin. Ce livre, très lu au moyen âge, est un des premiers ouvrages qui aient été imprimés, et a été édité un assez grand nombre de fois. Saumaise publia l'édition signalée par Patin en 1629 et la plaça en tête de ses *Exercitationes Plinianæ*.

3. Catulle (*C. Valerius*) poète latin, né à Vérone l'an 87 av. J.-Ch., mort vers l'an 53 ou 54.

point icy de Grégoire de Tours[1] de M. Balesdem[2] : *novi hominem*, qui n'est capable de rien de pareil. Il y a quelques années qu'il fit imprimer le ramas des éloges de Pap. Masson ; mais il n'y a rien mis du sien, horsmmis des épistres jus[ques] au nombre de quatre, pleines de puantes louanges et de flatteries à M. le chancelier, *cujus bascaudas lingit, ut solent edaces parasiti* ; à cela, il y est bien [propre], *ad cætera, telluris inutile pondus*. On attend icy dans peu de jours, le prince [Thomas] et le comte d'Harcourt. Le pape est bien serré paralytique, *itaque in via proxima ad apoplexiam*. Voyez où en est réduit ce bon Père : il fait cheminer les autres du centre de la terre jusques par delà le firmament, et néantmoins, le pauvre prince [n'y] peut aller luy-mesme : c'est que, *causæ œquinoxæ dant quod non habent*. Mais j'abuse de vostre loisir : *ignosce amico tecum garrienti et amicè confabulan[ti]*[3].

Je vous baise très humblement les mains, et à Madame Belin et à MM. vos frères, pour estre toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 26 Décembre 1640.

1. Grégoire de Tours. Historien et évêque, né en Auvergne à la date probable du 30 novembre 544, mort à Tours le 17 novembre 595. Elu évêque par la ville de Tours, en 575 On doit à Grégoire un assez grand nombre d'ouvrages biographiques, mais ce qui fait sa gloire, comme historien, c'est son *Historia Francorum* en dix livres qui est une source précieuse et originale pour l'histoire de l'ancienne Gaule. Cf. *Histoire des Francs*, T. I —, TEXTE DU MANUSCRIT DE CORBIE — publié par M. H. Dumont, conservateur à la Bibl. Nat., et T. II, — TEXTE DU MANUSCRIT DU BRUXELLES — publié par Gaston Collon.

2. Balesdens (*Jean*) né à Paris, mort en 1675. Secrétaire du chancelier Seguier, il lui dut d'être reçu à l'Académie française, en 1675, à la place de Malleville. Il a édité, notamment, les *Eloges* de Papyre Masson et les *Œuvres spirituelles* de Grégoire de Tours, — quoique Patin eut pensé « qu'il n'était capable de rien de pareil » — et *un Miroir du pêcheur pénitent*.

3. Tous les passages placés entre crochets sont effacés ou déchirés dans le manuscrit original et ont dû être rétablis.

M. de Bullion tomba malade vendredy après midy[1]; il fut saigné, confessé et communié : deux fois des bras, une fois du pied. M. le cardinal sachant la grandeur de son mal, le vint voir, et le trouva sans voix et sans connoissance, Ayant veu quoy, *solutus in lacrymas princeps purpuratus recessit.* Le malade mourut *ex suffocatione cerebri,* le samedy fort tard, tout près de minuit.

Edit. de Rotterdam 1695.
— id. 1725.
— Paris 1816.

1. Bullion mourut d'un accident cérébral —, *ex suffocatione cerebri,* comme dit Patin —, lié à la diathèse goutteuse. « *M. de Bullion est mort cette nuit d'une goutte remontée* », dit le journal épistolaire d'Arnaud. « Son Eminence parut en être touchée », ajoute le même auteur. « Quant au roi, il paraissait extrêmement gai... et le peuple témoigna une joie extrême de sa mort. » Avec Tallemant, nous avons une note spéciale, mais très simple : « *Le bonhomme mourut de crapule en moins de rien.* » Op. cit. T. II, p. 25.

Mss. 9358, fol. 59.

LETTRE LV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes, en Champagne.

Monsieur

Je doibs responce à vos deux dernières. Jé vous supplie à vostre loisir de me faire quelques mémoires de M. Adrien le Tartier. Je n'ay pas le livret de Papyre Masson, des cérémonies du baptesme du roy d'à présent[1]. Vous me l'envoyerez quand il vous plaira, et me ferez plaisir, le tout néantmoins, à vostre commodité. Je remercie très humblement M. Allen de son souvenir ; je vous prie de luy tesmoigner que je suis son très humble serviteur, et que je voudrois bien avoir le moyen de le servir de deçà, où nous n'avons rien de nouveau de Hollande que, *Hugonis Grotii annotationes in Evangelia*, qui est in folio[2] et *Vossius, de Idololatriâ*, en deux volumes in-4°[3]. On dit que M. de Sau-

1. *Relatio ceremoniarum baptismi Ludovici delphimici, primogeniti Henrici Magni.* Papyre Masson. Parisiis, 1600.

2. Grotius (*Hugo*), né à Delft le 10 avril 1583, mort à Rostock, le 28 août 1645. Philologue érudit, et homme d'Etat célèbre. Proscrit de son pays par Maurice de Nassau, après avoir pris part aux luttes politiques et religieuses qui divisèrent la Hollande au XVII[e] siècle, il se réfugia en France où le roi le pensionna. Plus tard, retiré en Suède, il devint ambassadeur de la Reine Christine auprès de Louis XIII (1635-45). On lui doit de nombreux ouvrages d'érudition. Le titre de ses commentaires sur les évangiles que signale Patin est le suivant : *Annotationes in libros Evangeliorum et varia loca S. Scripturæ.* Amsterdam, 1641, in-fol.

3. Vossius (*Gérard*) — en allemand, Voss. — Né à Heidelberg en 1577, mort à Amsterdam, en 1649. Erudit célèbre, successivement professeur de grec à Leyde et de philosophie à Steinfurt et directeur du collège théologique de Leyde. Ses travaux sont considérables. Le vaste répertoire qu'il dédia au clergé anglican dont il est question ci dessus a pour titre : *De Theologia gentili et physiologia christiana, sive de origine ac progressu Idololatriæ libri IV.* Amsterdam, 1641, 2 vol. in-4° et 1688, 2 vol in-fol.

maise, qui est encor en Bourgogne, a fait imprimer en Hollande un livret : *De lingua Hellenistica, adversus Dan. Heinsium*, mais je n'en ay pas encor veu icy. Sur ce que le Roy est un peu mal fait et mélancholique, le bruit a couru que M. Bouvard [1] estoit disgracié, mais cela n'est pas vray ; il est en crédit autant que jamais. Enfin le S[t]. Père a fait treize cardinaux, au lieu de vingt six dont les places estoient vaquantes ; desdits treize, le Mazarin, qui est icy, est pour la France, et l'abbé Perretti qui est à Rome, est pour l'Espagne [2]. Il y a un autre Italien pour l'Allemagne, les dix autres sont purement dans l'interest de la famille Barberini [3] ; et voilà ce qui s'est fait de plus remarquable à Rome, *in illa negotiosa otiosorum matre*, depuis peu. Joseph Scaliger diroit de ces treize testes rougies : *Galerati tredecim, una nocturna Vaticana pluvia, tanquam fungi nati*. Pour responce à vostre seconde, j'ay regardé la liste des conseillers, et ay nommé cincq conseillers des cincq chambres des enquestes, en comptant M. Renaut pour la première comme vous avez desiré. Nous aurons crédit aux quatre autres, principalement à celle de la 2e et de la 5e ; j'en ay fait un mémoire, que j'ay laissé céans, et qui depuis, a esté rendu à M. vostre fils, qui l'est veneu querir. J'ay nommé M. Verdan pour la deuxième ; il est mon voisin et mon amy, il s'appelle autrement M. de Gramont ; j'ay nommé M. du Fos pour la 3e. Je ne me souviens pas de celuy de la 4e, et pour la cinquièsme, M. du Laurans, où j'ay

1. R. Parise et les anciens éditeurs ont encore lu et écrit Bonnard. Mais c'est manifestement Bouvard qu'il faut lire. Bouvard était, on le sait, le premier médecin de Louis XIII. Cf sa note. *Lettre du 6 février 1634*.

2. Peretti (*François Pierre*), de Montalte, Romain, prêtre Cardinal du titre de Saint-Jérôme d'Illyrie, et Archevêque de Montréal.

3. Famille originaire de Toscane établie à Florence au XIe siècle à laquelle on doit le pape Urbain VIII (Maffeo Barberini), le Cardinal Antoine son frère et deux autres cardinaux, ses neveux.

tout crédit. Je souhaitte qu'en puissiez avoir bonne issue, *cito, tuto, et jucundè,* aussi bien que d'une maladie.

Je vous baise très humblement les mains, à Madame Belin, à MM. vos frères, à MM. Camusat et Allen, et vous prie de croire que je seray toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 2 Janvier 1641.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Mss. 9358, fol. 3.

LETTRE LVI

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes[1].

Monsieur,

Je vous remercie de la vostre et de celle de M. Camusat, auquel j'envoye une responce qui le mettra plus en peine qu'en repos. Je suis bien informé de son mérite et vous ay grande obligation de me commettre à un tel homme, avec lequel il y a bien à profiter. Je baise les mains à M. Allen. J'ay céans le livre du P. Celot[2], *De hierarchia et hierarchiis* ; on l'examine en Sorbonne, il sera censuré en bref. Il est vray que M. de Saumaise[3] escript aussi divers traitez *de*

1. Cette lettre par laquelle commence le manuscrit inscrit sous le n° 9358, est sans date, mais les circonstances rapportées par Patin, la mention faite par lui de la présence à Paris des Ambassadeurs portugais et des députés de Catalogne, la nouvelle qu'il annonce de la publication d'ouvrages du P. Cellot, de Saumaise et du P. Petau, permettent de la rapporter avec toute certitude au mois de mars ou d'avril 1641. Elle ne se trouve pas dans les vieilles éditions; mais elle a été publiée par Réveillé-Parise qui la rapporte, on ne sait pourquoi, en 1657 ou en 1658. (*Op. cit.* T. I, p. 258). Il faut qu'il ne l'ait pas lue.

2. Cellot (*Louis*), jésuite érudit, né à Paris en 1588, mort dans cette ville, le 20 octobre 1658. L'ouvrage signalé par Patin, *De Hierarchia et de Hierarchiis libri IX*, était dirigé contre Petrus Aurelius (*Jean* du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran) qui avait attaqué la Compagnie de Jésus au sujet de la hiérarchie ecclésiastique. Il fut mis à l'Index, *donec corrigatur*, le 22 janvier 1642. La Sorbonne ne le censura pas, comme l'annonçait notre auteur, mais elle fut cependant sur le point de le condamner et le P. Cellot n'évita la censure qu'en donnant une rétractation, le 22 mai 1642. Cf. *Sommervog. 11 Coll. 948-952*.

3. Saumaise (*Claude*), érudit et critique célèbre que Patin considérait comme le plus grand savant de son temps, et que Balzac appela un jour « l'infaillible Saumaise. » Né à Semur le 15 avril 1588, mort à Spa le 6 septembre 1658. Formé de bonne heure à l'étude par son père, conseiller au Parlement de Dijon qui était lui-même un littéra-

regionibus suburbicariis que j'ay aussi bien que tout ce que je vous ay mandé, à vostre service. On imprime encore de présent plusieurs traitez de luy : tels que son *de primatu Petri* : *Arnobius cum notis* ; *de Manna et saccharo* : *de Eucharistia veterum* ; *de usuris justinianæis*, etc. Nous avons icy un petit livre nouveau du P. Petau [1] contre luy intitulé *Dissertationum Ecclesiasticarum libri duo*. Cela l'obligera à une responce. Pour le *tetragonum* d'Hippocrate [2], ce ne fut jamais l'antimoine, mais quelque drogue qui nous est aujourdhuy autant inconnue que plusieurs autres de ce temps là : et mesme son elleborisme, son *cudorum*, *etc.*, *etc.* Je vous promets le traité de Savot là dessus [3]. Notre Faculté n'a rien fait en quoy elle se soit oubliée, mais bien négligée, comme la bonne Dame fait souvent. Nos anciens avoient travaillé à l'antidotaire : les papiers en estoient tousjours en despost entre les mains du doyen. Le jeune S^t. Jacques estant parvenu à cette charge, les ramassa et les fit imprimer, *ut aucuparetur gratiam pharmacopolarum*, soubs un simple consentement [de la Faculté], laquelle fut toute estonnée de voir en ce livret : *pro thesauro carbones ; pro luce tenebras ; pro remedio venenum*. Plusieurs en grondèrent

teur distingué, élève de Casaubon, et de Denis Godefroy, doué d'une puissance de travail que peu d'hommes ont égalée. Saumaise fixa de bonne heure par ses travaux l'attention du monde savant, et à la mort de Scaliger, les curateurs de l'Université de Leyde lui offrirent sa chaire. De ce moment data sa réputation européenne. Richelieu voulut se l'attacher — mais en vain —. Christine de Suède, plus heureuse, parvint à le fixer quelque temps auprès d'elle. Saumaise avait embrassé le protestantisme. Sa bibliographie est immense. Quoiqu'il n'ait pas été médecin, il a traité certains sujets médicaux dont quelques-uns sont signalés par Patin.

1. Petau (*Denis*), né à Orléans en 1583, mort à Paris le 11 décembre 1652. Entré dans la Compagnie de Jésus en 1605. Son érudition était prodigieuse, son jugement remarquable, sa réputation immense, et de son temps il fut admiré au point qu'on frappa en son honneur une médaille avec cette inscription : « Au Prince des chronologistes ». Son œuvre est considérable ; on trouve l'énumération de ses travaux dans toutes les biographies ; mais le plus important de tous est son grand ouvrage : Les *Dogmes théologiques* dont la dernière édition est de 1808, 8 vol. in-8. *Sommervog. VI coll.* 588-610.

2. « *Popagonum* » dans l'édit. antér. *Tetragonum* terme hippocratique fort obscur. Nous ne sommes pas plus avancés sur son interprétation qu'au temps de Patin.

3. « Jamot » dans l'édit. antér.

et parlèrent de faire réformer cela, mais on n'en fit rien : si bien que tout en est demeuré là ; et en ce cas, *tolerat quæ non probat*. Il en sera néantmoins parlé quelque jour ; mais je ne puis pas encore vous dire si tost quand ce sera. Quand je donnay le bonnet, il y a deux ans, j'en parlay amplement, en un discours exprès et publiquement ; ce qui fut fort approuvé. Les S[t]. Jacques sont des charlatans, fauteurs et valets de charlatans : *ne dicam pejus* [1]. Je vous envoye une lettre de M. Sorel, qu'il m'a adressée.

Je vous baise tres humblement les mains, à Madame Belin, à Messieurs vos frères, pour estre toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

Nous avons icy des Ambassadeurs de Portugal [2], et des députez de Catalogne [3]. M. de Vendosme [4] s'est sauvé en

1. Le véritable grief de Patin — qu'il ne confesse pas ici — était que Saint Jacques, avait à l'insu de la Faculté, inscrit l'antimoine au nombre des médicaments qui figuraient dans l'antidotaire. Cf. *Lettre du 15 mai 1641*.

2. Les ambassadeurs portugais étaient envoyés par le roi de Portugal, Jean IV de Bragance, proclamé récemment, (14 décembre 1640), à la suite de la Révolution qui souleva le Portugal contre l'Espagne. Le nouveau souverain offrait son alliance à la France. Louis XIII avait reçu en audience les ambassadeurs à Saint-Germain, le 27 janvier, et Richelieu le lendemain au Palais Cardinal. Cf. Avenel ; *Lettre CCCLXXXVII de Richelieu*. (op. cit.)

3. Les députés de Catalogne s'étaient rendus à Paris pour prêter serment de fidélité au roi, au nom de cette province et pour le reconnaître comme leur souverain.

4. Vendôme (*César*, duc de), fils aîné de Henri IV et de Gabrielle d'Estrée, né en 1594, légitimé en 1595, mort en 1665. Il avait déjà trempé dans le complot de Chalais contre Richelieu (1626) et avait été puni par quatre années de détention. Au moment où écrit Patin, en 1641, il se trouvait accusé d'avoir voulu empoisonner le Cardinal. Très probablement innocent (Bazin), mais se défiant de la justice de Richelieu et se rappelant ses quatre années de captivité à Vincennes, il s'enfuit en Angleterre. Le roi le fit juger par une commission spéciale. Celle-ci allait le condamner par contumace, quand Richelieu sollicita sa grâce. Le roi ne consentit qu'à suspendre le jugement,

Angleterre ; on agit icy contre luy. On tient icy que les Suédois s'accordent en Allemagne avec l'Empereur, en la diète de Ratisbonne [1] :

Et hæc in nostros fabricatur machina muros.

On parle aussi de faire l'esté prochain une forte guerre en la Franche-Comté que nous attaquerons puissamment. Le duc Charles [2] est icy, *sed nondum compositis rebus :* et mesmes à ce qu'on dit, malcontant.

Edit. de Paris 1695.

1. Ratisbonne, ville du Haut-Palatinat sur le Danube, à 105 kilomètres N.-N.-E. de Munich. La diète de Ratisbonne de 1641 faillit être interrompue par Guébriant et Banier. Cf. note : *Lettre du 13 avril 1641.*

2. Après avoir intrigué contre la France, pris plusieurs fois les armes contre elle, et perdu ses Etats, le duc *Charles* de Lorraine s'était rendu à Paris pour négocier avec Richelieu sa restauration dans son duché. Elle lui fut accordée par le traité de Saint-Germain (29 mars 1641), mais il dut céder un certain nombre de places fortes à la France. Cf. notes : *Lettres des 4 novembre 1631 et 13 avril 1641,*

Mss. 9358, fol. 60.

LETTRE LVII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes en Champagne.

Monsieur,

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait de me faire connoistre M. Camusat[1], lequel est un très digne personnage. Je vous prie de luy présenter mes très humbles baise mains et de me conserver en ses bonnes grâces. Vostre solliciteur est venu céans pour vostre procez, avec des factoms et la liste des juges, en laquelle je n'ai trouvé personne à qui je pusse recommander vostre procez, qu'au rapporteur mesme, qui est grand amy d'un de mes amis; mais ledit solliciteur m'a dit qu'il en estoit asseuré par le général des Mathurins. Les autres conseillers, qui n'estoient pas réduits à petit nombre, estant à Rouen, ou à l'Edit ou à la Tournelle, ou mesme éxilez, comme M. le président le Bailleul[2], ou bien morts comme M. Perrot[3] : *ut ut sit*, je souhaitte que vous l'ayez gagné, croyant qu'il est jugé.

1. Camusat (*Nicolas*), historien et chanoine, né à Troyes en 1575, mort dans cette ville en 1655. Il a publié de vieilles chroniques où l'on trouve de curieux documents.

2. Bailleul (*Michel* de), sieur de Soisy, conseiller au Parlement en 1608, maître des Requêtes en 1616, président au mortier en 1627, surintendant en 1643, mort en 1653. Marié à Elisabeth Mallier. Tallemant lui a consacré une anecdote : *Le Président Le Bailleul et ses filles*. Op. cit. T. IV, p. 332.

3. Perrot (*Jean*), sieur de Fercourt, président aux enquêtes. Etait cousin germain de Perrot d'Ablancourt et avait épousé Madeleine Gombaut sur laquelle Tallemant raconte une historiette. *Op. cit. T. IV.*

On attend ici le Roy et la Reyne qui doivent venir à la dédicace de la nouvelle esglise des Loyoles, rue Saint Antoine[1] On dit que son Eminence y dira la messe. On tient que le Roy partira dans quinze jours et ira à Calais, et que le dessein de cette année est sur Saint-Omer[2]. On dit que Bannier a esté battu en Allemagne[3] ; mais en récompence, que M. l'archevesque de Bordeaux a gagné force galères et galions sur les Espagnols, que l'on menoit pleines de bled à Perpignan et au Roussillon[4]. Le Portugal a entièrement secoué le joug d'Espagne et il n'y a pas dans tout ce royaume un Espagnol, s'il n'est aux galères. Leur ambassadeur est icy, comme aussi les députez de Catalogne. Le duc de Lorraine a fait son accord avec le Roy soubs certaines conditions, et luy a fait hommage, où on luy a fait oster les esperons, *quæ tamen invito detracta sunt*[5]. M. le duc d'Anguien se porte mieux. *Nihil hic habe-*

1. Eglise Saint Paul Saint-Louis. Louis XIII en paya la construction. Son cœur et celui de Louis XIV y furent déposés.

2. Saint-Omer, place importante à cette époque ; située sur l'Aa à 60 kil. N.-N.-O. d'Arras. Ostensiblement les projets militaires visaient Saint-Omer ; en réalité c'était surtout Aire, en Artois, ville très forte qui couvrait toute la Flandre dont le Maréchal de la Meilleraye avait reçu l'ordre de s'emparer. Celui-ci, après une feinte sur Saint-Omer, se porta brusquement sur Aire avec toute son armée et assiégea la place qui capitula le 20 juillet.

3. Banier ou Baner, général suédois, né le 23 juin 1595, mort en décembre 1641. De concert avec les troupes françaises commandées par Guébriant, il avait entrepris pendant l'hiver une expédition sur Ratisbonne, qui n'eut d'autre résultat que de faire trembler la Diète et l'Empereur. Les Français se refusèrent à l'accompagner jusqu'en Bohème ; il accomplit seul sa retraite et fut poursuivi par les Impériaux avec des forces supérieures. Le danger qu'il courait rappela Guébriand qui vint à son secours. — Les édit. antér. ont lu « Bavière ».

4. Pendant qu'un corps d'armée confié au comte de la Mothe-Hondancourt marchait sur Barcelone, l'Archevêque de Bordeaux, d'Escoubleau de Sourdis, avait été envoyé sur mer dans le but de seconder les opérations militaires. Il avait attaqué et enlevé, dans la baie de Roses, cinq vaisseaux espagnols et pris deux galères ennemies à l'entrée de Port-Vendres. Ce sont ces brillants faits d'armes qu'annonce Patin.

5. Les principales conditions du traité étaient la cession du comté de Clermont réuni à la Couronne, de Stenay, de Jamets et de Dun qui étaient donnés à Louis XIII en propriété, et de la ville de Nancy que le Roi garderait en dépôt jusqu'à la paix. Le Prince restait en possession des domaines de Lorraine et de Bar dont il rendait foi et hommage à la Couronne.

mus novi in re litteraria. Il y a icy grosse querelle entre les évesques, les curez et la Sorbonne contre les moines et jésuites en l'administration des sacremens : on dit que Son Eminence est pour les évesques. Je n'apprens rien de nouveau contre le P. Celot, sinon qu'on lui appreste des responces. Nous avons icy pour prévost des marchandts M. le président Boulanger, à la place de M. Perrot de la Male-maison, qui ne l'a esté que quinze jours.

Je vous baise très humblement les mains, à Madame Belin et à MM. vos frères, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et toujours affectionné serviteur,

PATIN.

De Paris, ce 13 Avril 1641.

M. d'Hocquincourt le fils[1], gouverneur de Pérone[2], fut hier envoyé prisonnier au bois de Vincennes pour trois raisons, dont la première est qu'il a eu querelle avec M. de Noyers ; la deuxième, qu'il a refusé au Roy d'aller en Portugal ; la troisième est qu'il a grosse querelle contre son père qui s'est remarié.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Hocquincourt (*Charles* de Mouchy marquis d'), et gouverneur de Péronne, de Montdidier et de Roy, né en 1599, mort en 1658. Lieutenant général en 1645, maréchal de France le 14 janvier 1651. Pendant la Fronde, il se joignit aux Espagnols et fut tué devant Dunkerque. Il avait épousé, en 1628, Eléonore d'Etampes. Son père, qui avait épousé, en premières noces, Claude de Mouchy, dame d'Inguesserre, s'était remarié avec Gabrielle du Châtelet, fille du marquis du Châtelet, maréchal du Barrois.

2. Place forte sur la Somme, à 51 kil. d'Amiens.

LETTRE LVIII

A Monsieur Blampignon, docteur en médecine et syndic du collège des médecins, a Troyes[1].

Monsieur,

Je me trouve bien empesché de vous dire mon advis en la controverse que m'avez fait l'honneur de m'envoyer pour en estre l'arbitre, veu que mes meilleurs et plus intimes amis sont engagés dans la querelle, et que je ne sçay pas s'ils voudront bien croire que je sois encore leur amy après que j'auray prononcé en cette affaire que me proposez, comme je doibs, et sans aucun respect de l'amitié, et du service que je leur ay voué, et de tant d'obligations que je leur ay. C'est pourquoy je vous dirois volontiers ce qu'un certain sage, fort retenu et modéré choisy par ses amis, pour arbitre, leur respondit :

Messieurs, prenez-moy pour vostre amy, et vostre serviteur, mais non pas pour vostre juge.

Ce qui semble estre pris du bon comique, *in quâdam amicorum controversiâ.*

Paululum hoc menti mihi obstat : Simus et Crito.
Vicini nostri hic ambigunt de finibus :
Me cepere arbitrum : ibo ut dicam, ut dixeram
Operam daturum me hodiè, consilium verò non daturum.

Néantmoins, quand je considère que tous six qui estes dans l'intérest de la cause, desirez cela de moy ; et que mon

1. Blampignon (*Antoine*), médecin à Troyes et alors syndic du Collège des médecins de cette ville. Appartenait à une famille de petite noblesse, très honorable, de Troyes et qui compte encore des représentants. La bibliothèque de sa ville natale possède sa thèse : *Quæstiones quatuor cardinales... publice sustinebit ac propugnabit.* Lugduni, *ex typographia Claudii Cayne*, 1635.

advis, comme le demandez, pourra vous mettre en paix, et hors de contestation, je vous diray librement ce qui se doibt faire en cette matière, selon l'ordre que nous observons de deçà : vostre arrest du grand conseil, ordonne deux anciens médecins, selon l'ordre du tableau et vous n'estes en tous que six ; desquels six il y a toujours un syndic ; sur cela, je voudrois, tant en l'explication de l'arrest, que selon l'usage que nous avons icy en nostre faculté, que des deux anciens requis par l'arrest, celuy qui est syndic, soit le premier, *isque perpetuò primus, quamdiù durabit illius magistratus* : *tunc enim habet rationem decani, qui caput est et lingua facultatis; caput quidem, sed aristocraticum, ut potè qui non solus, et præses, sed ex majorum et seniorum imò potiùs ex ipsarum legum consilio et arbitrio rem vestram administret : non vero monarchicum, opus enim est periculosa plenum alea, uni soli ex propria privataque libidine omnia miscenti rem publicam committere.* Nos libertez de l'église gallicane nous permettent de dire : *Concilium est supra Papam :* combien que les canonistes d'Italie *pleno ore intonent : Papam esse supra concilium :* mais ce n'est pas la raison qui les fait parler, c'est seulement leur profit, et celui de leur maistre. *Et hæc de capite* : *est autem lingua facultatis*, en tant que c'est à luy à parler, à respondre, à dire l'advis de sa compagnie. Bref, il est *in vestro ordine quod est cancellarius in regno*, qui, partout où il se trouve, a seul le droit de parler ; mais ce qu'il parle a auparavant esté arresté au conseil : à propos de quoy, un grand personnage, *Nicolaus Borbonius, Baralbulanus, et prope popularis vester*, a fait autrefois un beau distique sur le portrait du chancelier de Sillery :

Ora coronabit laurus victricia regis,
Sed regni facies ista loquentis erit.

Doncques, le syndic sera le premier des deux anciens ; le second sera pris à l'ordre du tableau : mais je ne sçay pas comment vous entendez cette antiquité : dans vostre ville, où vous n'estes que six, et quand vous seriez davantage,

vous la devez régler *usque ad sex annos*: c'est-à-dire, que, nul doresnavant *in vestro ordine*, ne sera réputé ancien qui n'ait exercé six ans durant la médecine dans vostre ville de Troyes : en sorte que je ne compte pas les six années du jour qu'il passe docteur à Montpellier ou ailleurs; mais seulement du jour qu'il a été resçu en vostre ville, en vostre compagnie, et qu'il est immatriculé en vostre registre, et qu'il a esté *vobis annuentibus et consentientibus*, admis collègue, à faire part en vostre collège; de sorte que les deux ans du syndic estant expirez, lorsqu'il en faut créer un autre, vous devez le prendre du premier nombre, c'est-à-dire de ceux qui font la médecine dans Troyes, *ex vestro consensu, ante sex annos* : car, s'il n'y a six ans passez tout entiers, *nemo debet censeri idoneus ad munus gerendum* : et ainsi faisant, les jeunes, attendans le terme des six ans passez, apprendront les droits et les coustumes de vostre compagnie, pour se mieux acquitter de leurs charges, *quando ætatis beneficio ad ea pervenerint* : c'est aussy chez le syndic que se doivent faire vos assemblées, s'il est commodément logé, si vous n'avez en ville *ex omni consensu*, un lieu destiné à cela. Il me semble, Monsieur, que voilà ce qu'avez desiré de moi; j'ay grand regret que je n'ay moyen de m'expliquer mieux : je croy pourtant que je n'y offense personne, veu que si les jeunes ne sont bientost admis aux charges de la compagnie, ils sont en estat d'y parvenir bientost, veu que six ans sont bientost escoulez, avant que ils puissent le plus souvent estre instruits de tout ce qui peut arriver de controverses en vostre compagnie, tant pour la tenir en ses règles, que pour s'opposer à un tas de nouveautez et de chicanes que la malignité des hommes va inventant tous les jours. Je doute néantmoins fort, si vous trouverez bon tout ce que dessus, combien qu'il soit autant qu'il m'a esté possible à la règle et au niveau de nostre faculté, laquelle conserve ses règles mieux qu'aucune de cette grande ville, et que jamais nous n'avons eu procès ni arrest pour l'observation de nos statuts. Je vous prie donc en particulier, et tous Messieurs vos confrères en général, de prendre en bonne part mon advis, que je n'ay escript

que parceque vous l'avez ainsi désiré de moy : *neque aliter ausus fuissem.*

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Je vous honore tous entièrement, et les uns et les autres, et suis à tous en général, et à vous en particulier,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

PATIN.

De Paris, ce 26 d'Avril 1641

Eodem ipso die quo ante annos tres et octoginta obiit scholæ nostræ lumen, et medicorum totius Europæ doctissimus Joannes Fernelius, nimirum 26 april 1558[1].

EDIT. DE PARIS 1846.

1. Cette lettre fut donnée à M. Carteron, par son confrère et son ami le Dr Auguste Thiesset, qui l'avait trouvée dans les papiers de son père, aussi médecin à Troyes, lequel probablement la tenait de son père, médecin également, et contemporain de quelques-uns des membres du Collège à qui cette lettre a été adressée. Elle fut communiquée par M. Carteron à Reveillé-Parise qui la publia. Elle avait été reproduite déjà en 1634, dans les mémoires de la Société d'Agriculture, sciences et arts du département de l'Aube. C'est cette première copie qui avait été transcrite, avec beaucoup de soin, sur l'original qui n'existe plus, et en respectant l'orthographe du temps, que nous donnons ici.

Mss. 9358, fol. 61.

LETTRE LIX

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Comme je ne reçeus pas de vos lettres avec celles de M. de Blampignon, je crus bien que vous vouliez estre purement dsintéressé en cete affaire, sur laquelle on me demandoit mon avis : ce qui me fit croire encore plus aisément ce qui en estoit fut votre sein, à cause de quoy je ne voulus rien vous escrire pour lors ; je me contentay, sans tesmoigner aucune passion particulière, de leur en dire mon avis, lequel j'ay escript sans aucune prétension que du droit et de beaucoup de conformité avec les règlemens de nostre eschole, *probetur an improbetur ab illis mihi perinde est*. Ce que j'en ay fait n'a esté que pour ce que vous m'avez tous tesmoigné le desirer ainsi ; c'est pourquoy je vous supplie en particulier de ne me sçavoir mauvais gré en aucune façon pour cet affaire, ne l'ayant fait qu'à bonne intention, veu que, *ut sit lex omnibus æqua*, vous pouvez tous estre et revenir syndics par l'élection que vous en faites tous les deux ans. Pour l'antimoine, je ne sçay pas ce que nostre Faculté en ordonnera ; il eut toujours bien mieux valu que St Jacques ne l'eut fourrée dans l'antidotaire, comme il a fait, *nobis insciis et invitis ; imo et inconsulta facultate*, et ne pas toucher à cette chorde, *quæ habet aliquid odiosum*.

M. Moreau a respondu au factom du gazettier avec

beaucoup de doctrine et toute sorte de modestie[1]. Ce

1. C'est la première fois qu'il est fait mention du « gazetier » — Théophraste Renaudot — dans la correspondance de Patin ; nous verrons que ce ne sera pas la dernière. Ce n'est, en effet, qu'à partir de 1640 que les difficultés qui existaient entre la Faculté et Renaudot s'envenimèrent et prirent une tournure aussi dangereuse pour celui-ci, qu'elle était grave pour la première. Nous suivrons cette question — qui est restée célèbre — à travers les lettres de Patin. et nous y reviendrons dans la « post préface » que nous consacrerons à celui-ci à la fin de notre publication. Mais il est indispensable pour l'intelligence des textes d'esquisser dès maintenant les traits principaux de la biographie de Renaudot, jusqu'à cette année 1641. Théophraste Renaudot, né à Loudun (Vienne) en 1584, d'après Chereau, en 1586, d'après Gilles de la Tourette, son historien, mort à Paris le 25 octobre 1653. Reçu docteur à Montpellier en 1606, revient à Loudun, sa ville natale où il fait la connaissance du Père Joseph. (Leclerc de la Tremblay), et se rend à Paris en 1612 où sur les recommandations de « l'Eminence Grise » le cardinal de Richelieu le fait nommer médecin ordinaire du roi. Doué d'un esprit délié, ingénieux, inventif, plein d'initiative et de volonté, mais dénué de tout scrupule, Renaudot demanda au roi l'autorisation de fonder des bureaux d'adresses. En 1612, il obtenait un brevet d'autorisation de Louis XIII, que confirmaient un arrêt du Parlement (1624) et une déclaration royale (1628), et en 1630, il installait rue de la Calandre, (cette rue aujourd'hui disparue occupait le périmètre de la caserne de la cité,) son bureau d'adresses auquel il adjoignit des « Consultations charitables » et un Mont-de-Piété, et publiait en guise de programme une brochure excessivement curieuse : « *Inventaire du Bureau de rencontre où chacun peut donner ou recevoir avis de toutes les nécessités et commodités de la vie et société humaine.* — Paris, 1620, in-4° de 32 pages. — Enfin en 1631, il créait un journal, « La Gazette » auquel devait collaborer Louis XIII. C'était déjà beaucoup d'entreprises pour un médecin du xvii[e] siècle et il est probable que, même de nos jours, les associations et les sociétés médicales ne se montreraient pas très tendres pour un de leurs membres qui tiendrait un bureau de placement, une maison de prêts sur gages et dirigerait un journal étranger à la médecine. La mentalité professionnelle est cependant telle que les mêmes médecins qui mettraient aujourd'hui, sans aucune hésitation, au ban de la carrière, le confrère convaincu de pareils agissements, se montrent très sévères pour la Faculté du xvii[e] siècle dont ils flétrissent les procédés tyranniques et affectent, au contraire, une excessive compassion pour sa victime Renaudot. Nous reviendrons sur ce trait qui déconcerte vraiment toute psychologie. La Faculté, qui n'était pas directement atteinte par les inventions de Renaudot, ne serait cependant pas intervenue, si malheureusement pour lui, il n'eut eu l'idée de fonder une sorte d'Ecole rivale avec le concours des docteurs de Montpellier et des apothicaires — ennemis jurés de la Faculté — auxquels il s'allia. C'était vouloir la ruine de celle-ci, et comme elle entendait se défendre et qu'elle en avait le moyen, cet ambitieux coup d'audace perdit Renaudot. La guerre commença à coup de pamphlets selon l'usage du temps. Aux débuts, elle ne pouvait avoir de résultats positifs. Richelieu couvrait, en effet, Renaudot de sa protection, et, tant qu'il vécut, ces polémiques furent condamnées à l'impuissance. Renaudot publia sept brochures et la Faculté quatre à cinq. Les docteurs régents les plus célèbres, René Moreau, de la Vigne, Riolan et Guy Patin, — celui-ci sous le pseudonyme de Maschurat, compagnon d'imprimerie, — entrèrent successivement dans la lice. Cette guerre de plume aurait

bourreau [1] d'adresse, *merus agyrta convitiator et sycophanta deterrimus*, y a fait une response pleine d'injures de harangères, où il élude et se mocque des raisons de M. Moreau, sans respondre à quarante chefs qui luy estoient objectez. De celuy de M. Moreau, je vous en promets un [2]; de celuy du gazettier, je tascheray d'en recouvrer un, et vous les envoieray tous deux. Si ce gazettier n'estoit soubtenu de l'Eminence, en tant que *nebulo hebdomadarius*, nous luy ferions un procez criminel, au bout duquel il y auroit un tombereau, un bourreau et tout au moins une amande honnorable; mais il faut obéir au temps. Par provision, M. Moreau fait une response à ce second libelle, qui est une pure satyre; je pense que le gazettier y sera horriblement traité, et comme il le mérite, en attendant que le bourreau vienne à son rang tomber sur ce maraud. Ce n'est pas que son livre [3] mérite response; mais comme il est meschant et impudent, il se vanteroit qu'on auroit peu luy respondre; c'est pourquoy *stulto juxta stultitiam suam respondebitur*. M. Riolan, qui est icy maintenant, luy fait aussi une responce, laquelle sera

pu s'éterniser sans la mort de Richelieu. La disparition du puissant ministre modifia singulièrement, comme nous le verrons dans les notes suivantes, la position jusqu'alors presque invincible de Renaudot.

1. Patin a écrit *bourreau* et non *bureau*. Parise et les anciens éditeurs ont substitué à ce mot celui de « bureau ».

2. « *La défense de la Faculté de Paris, contre son calomniateur* ». La pièce in-4°, de 59 pages, datée de Paris 1641, est adressée au Cardinal de Richelieu qui protégeait Renaudot et avait favorisé ses innovations. Elle est anonyme, mais tous les bibliographes reconnaissent la main de Moreau et nous en avons l'aveu de Patin. Du reste, il existe un passage des commentaires où le doyen a écrit, au chapitre des dépenses de son décanat, le passage suivant, qui ne laisserait subsister aucun doute, s'il y en avait : *M. Renato Moreau, doctori medico et professori Regis pro libello apologetico eleganter et erudite a se edito, et typis mandato gallice, pro Facultate medicinæ Parisiensis, adversus calumniatorem Theophrastum Renaudotum, Gazettæ magistrum*; *cujus libelli gallice scripti titulus est* : La défense de la Faculté de médecine de Paris, contre son calomniateur, dédiée à Monseigneur l'Eminentissime Cardinal, duc de Richelieu, à Paris MDCXLI.... *Pro libello inquam apologetico, distribui prædicto Renato Moreau, authori*. 75 l. — Regist. Comment. (T. XIII, vol. 152, v°).

3. *Responce de Th. Renaudot, docteur en la célèbre Faculté de Montpellier, médecin du Roy, Commissaire général des pauvres, Maistre et Intendant général du Bureau d'adresses de France, au libelle fait contre les consultations charitables pour les pauvres malades*. Paris, 1641.

achevée d'imprimer dans peu de jours[1]; je tascheray de vous envoyer le tout ensemble. M. Ranchin, chancelier de Montpelier est mort[2]. M. de Belleval[3] et un autre professeur sont icy qui en demandent au Roy la nomination : je ne scay qui des deux l'aura. Nostre armée est devers Bapaume[4]; mais on ne dit pas encore où elle s'attachera. Les Catelans ont eu du bon sur les Espagnols. Il nous vient un jubilé de Rome, *pro Pace* ; ce jubilé, si fréquent, n'est autre chose doresnavant que *modus habendi monachorum* : ce sont des franfreluches Romaines. Le Roy, la Reine, son Eminence et toute la cour furent jeudy dernier aux jésuites, où il y eut grande frairie[5] pour la consécration de leur belle église, rue St-Antoine[6]. Je ne sçavois pas que M. Cousinot fust à Troyes ; s'il y est encor, *quæso salutes eum meo nomine*, comme aussi M. Camusat, Mrs vos frères, Madame Belin, et je continueray toute ma vie d'estre,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

Ce 15 de Mai 1641.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. *Advertissement à Théophraste Renaudot contenant les mémoires pour ustifier les anciens décrets et privilèges de la Faculté de Médecine de Paris.* — 1641, in-4° de 58 pages.

2. Cf. la note de Ranchin : *Lettre du 7 décembre 1632.*

3. Belleval (*Martin* Richer de), neveu de *Pierre* Richer de Belleval, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. Docteur de cette Faculté en 1621, eut la survivance de la chaire de son oncle et à la mort de Ranchin, fut nommé chancelier. Mort en 1664.

4. Bapaume, ville forte, à 22 kil S.-S.-E. d'Arras. Appartenait, à cette époque, aux Flandres Espagnoles.

5. *Frairie.* Terme de vieux français, *réjouissance, fête populaire* (Furetière).

6. Eglise Saint-Paul Saint-Louis.

Mss. 9358, fol. 62.

LETTRE LX

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Je n'aurois eu garde d'estre si long temps sans vous escrire (et je pense que vous me croyez bien); et de vray, il y a longtemps que je m'en fusse acquitté, mais les deux livres contre Renaudot en ont esté cause ; voylà donc que je vous les envoye maintenant ; j'espère qu'aurez quelque plaisir à les lire ; au moins j'entends quantité de gens de bien de deçà qui en ont de la satisfaction, et surtout de celuy de M. Moreau. A l'un et à l'autre, le bourreau d'adresse [1] n'y a rien respondu que des injures n'ayant aucune raison ; il est si honteux de ses mauvaises responces, qu'il les supprime tant qu'il peut, et, faisant comme les jésuites font de la *Doctrine curieuse* du P. Garasse [2] et de sa *Somme*

1. Le manuscrit porte encore et très distinctement « bourreau ». Toutes les éditions, y compris celle de Réveillé-Parise, ont remplacé, comme dans la lettre précédente, « bourreau » par » bureau ». Il est probable que Patin n'a pas commis un « lapsus calami » et qu'il a écrit délibérément le *bourreau d'adresse*. Dans tous les cas, nous n'avons pas voulu modifier l'expression.

2. Garasse (*François*), jésuite, né à Angoulême en 1585. Prédicateur ardent et plein de feu, célèbre au xviie siècle par la violence de ses critiques et les traits satiriques de ses discours. Ecrivain passionné, auquel ses adversaires ont reproché ses vives polémiques contre les ennemis de la Religion et de son ordre. Son véritable nom qu'il francisa lui-même était Garassus. Il mourut à Poitiers, le 14 juin 1631, de la peste qu'il contracta en soignant les pestiférés. Parmi ses nombreux ouvrages, il faut citer la *Doctrine curieuse des beaux Esprits du temps*, 1623, in-4o, qui eut un retentissement considérable et sa *Somme théologique*, tous deux signalés par Patin dans la lettre ci-dessus.

théologique[1], il n'ose s'en vanter, n'en donne à personne, au contraire les refuse, et dit qu'il n'en a plus, et qu'il a tout donné. Son Eminence a, en quelque façon, interposé son autorité sur ce débat, car il a dit luy mesme à M. Moreau qu'il desiroit qu'on n'escripvit plus; il faut obéir à ce grand homme. Mais, parceque cette défense est venue, *nostro damno*, et alors que M. Moreau estoit en train de respondre, il n'a pas laissé de travailler et d'achever ce qu'il avoit commencé, laquelle responce verra jour en son temps, Quand elle sera imprimée et que nous la distribuerons, nous nous souviendrons de vous[2]. M. Camusat, le chanoine, est une bibliothèque vivante en vostre ville; je vous prie que je le consulte comme un oracle. Demandez-luy s'il vous plait, qui est l'autheur et où est escript ce distique du célibat et des neveux des prestres :

Cùm sator rerum privasset semine clerum,
Ad Satanæ votum successit turba nepotum.

On m'a dit qu'il est dans un glossaire du droit canon; faites moy ce plaisir que je le puisse apprendre de M. Camusat, qui est trop sçavant pour ignorer cela. Je ne trouve icy personne qui me le puisse aprendre, ny docteur de Sorbonne, ny professeur en droit canon; peut-estre mesmes que M. vostre frère le chanoine le sçaura bien. Mandez moy, s'il vous plait, quel accord vous avez fait vous et vos collègues sur la lettre que m'envoya M. de Blampignon, vostre syndic, à laquelle je fis une ample responce. On dit que nous aurons Aire dans le mois présent[3]. Le Roy et son

1. *La Somme théologique*, — 1625, in-fol. — contient en tète le récit de la réconciliation de Garasse avec Balzac qui l'avait maltraité dans ses œuvres, et les lettres qu'ils s'écrivirent. Cet ouvrage fut condamné en Sorbonne, (1er septembre 1626), et violemment critiqué par Saint-Cyran (1626).

2. Ces guerres de plumes furent interminables. Renaudot, ayant répondu, comme nous l'avons vu, à l'épître de Moreau, qui était ellemême déjà une réponse à une précédente brochure de Renaudot, voici que Moreau préparait à son tour une seconde réponse, dont la publication — devant la défense du Cardinal — devait être indéfiniment ajournée.

3. Patin ne se trompait pas de beaucoup de jours. Aire capitula le 26 juillet.

Eminence, qui estoient à Abbeville, quittent la Picardie, et s'en vont à Reims pour y donner ordre à Sedan et au tumulte qu'on dit qui s'y brasse [1]. *Dii meliora.*

Je vous baise très humblement les mains et à madame Belin, pour estre toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 1er de Juillet 1641.

Je ne sçay rien de nouveau de Montpellier; j'ay veu seulement icy une fois M. de Belleval, qui n'estoit encor asseuré de rien. Je vous remercie de vostre M. Mustel. Je n'ay pas encore le Sanctius [2]. Le jubilé n'est pas encor icy publié.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Sedan, chef-lieu d'arrond. (Ardennes), sur la rive droite de la Meuse, à 21 kil. S.-E. de Mézières. Place alors très forte appartenant à Frédéric Maurice, duc de Bouillon, qui en avait fait un foyer de conspiration contre le gouvernement de Richelieu et le refuge des grands personnages mécontents. A ce moment, se trouvaient à Sedan, auprès de lui, un prince du sang, Louis de Bourbon, comte de Soissons et l'Archevêque de Reims, Henri de Lorraine, devenu récemment par la mort de son père, le chef de la maison de Guise. Tous trois encouragés par la Cour d'Espagne préparaient la guerre civile.

2. Sanctius (*Francisc.*). — Sanchez — médecin portugais, né à Tuy, en 1552, mort en 1632 à Toulouse où il exerça la médecine. Philsophe qui peut être considéré comme un précurseur de Descartes. Son premier ouvrage, celui sans doute, dont parle Patin, a pour titre : *De multum nobili et prima universali scientia : quod nihil scitur ?* LYON, 1581, in-4°. FRANCFORT, 1628, in-8°.

Mss. 9358, fol. 63.

LETTRE LXI

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Je vous diray pour responce à la vostre du 28 de juillet dernier, que les deux vers que j'avois demandés à M. Camusat sont dans la vieille glose du cours canon, mais je ne puis en trouver l'endroit ; je souhaitterois volontiers que le dit sieur rencontrât plus heureusement que moy. Je vous prie de m'escrire tout du long, dans vostre première, les deux vers que vous dites estre dans l'histoire de Matthæus Paris [1]. Pour les médecins, tant de Paris que de Montpellier, j'en fais autant estat des uns que des autres, pourveu qu'ils soyent gens de bien ; *non sum acceptor personarum ;* le lieu ne m'importe du tout. La malignité du gazettier ne nous doibt pas esmouvoir, ny nous commettre ensemble.

Tros Rutulusve fuat nullo discrimine habetur

Joint que ce petit point d'honneur est si léger que ce n'est point la peine d'en parler. M. Riolan est un tétrique [2] et mordant qui ne trouve rien de bien que ce qu'il fait, et en récompense, *qui paucos habet operum suorum proba-*

1. Paris (*Mattheus*), chroniqueur anglais et poète du XIIIe siècle né vers 1195, mort en 1259. Il appartenait à l'ordre des Bénédictins et fut l'historiographe du couvent de Saint-Alban. Son ouvrage le plus important est son *Historia major* qui commence à la création du monde et se termine en 1259. Publiée à Londres, *apud Reynaldum Wolfium*, par Parker en 1571, elle fut traduite en français, avec une introduction du duc de Luynes, par Huillard-Bréholles. Paris, 1840-1841, 9 vol. in-8°.

2. *Tétrique* « homme à mine renfrognée, à humeur critique » (Furetière).

tores[1]. Pour le livre de Ægidius[2], je ne l'ay pas, non plus que celuy de Gentilis de Fulgineo[3]. Pour M. vostre fils, je préférerois à tous les autres collèges celuy de Beauvais[4], parce qu'il y a un Hibernois, excellent philosophe, lequel recommencera le cours à la Saint Rémy prochaine : c'est celuy qui fait plus grande quantité de bons escholiers. Pour ce M. Coquelet des Grassins, c'est un homme du petit collet, finet et ruzé, *prætereaque nihil.* J'ay céans le livret de Savot, *De coloribus*[5], etc. ; adressez-moy par qui vous voulez que je vous l'envoye.

Nous avions pris Aire ; mais les Espagnols l'ont aussi tost rassiégée sur nos retranchemens, en grand danger de la perdre[6]. Le Roy, son Eminence et toute la cour sont à Amiens. On dit que M. le mareschal de la Meilleraye a un grand dessein pour faire une diversion, et obliger le Car-

1. On verra, dans la suite, que Patin modifia cette appréciation sur les œuvres de Riolan.

2. Ægidius Corboliensis, ou Gilles de Corbeil, chanoine de Paris, médecin de Philippe-Auguste, vécut à la fin du XIIe siècle. A passé, en exceptant Fracastor, pour le meilleur poète parmi les médecins. Parmi ses travaux, on peut citer son livre sur le pouls et les urines que Gentilis de Foligny, un des plus érudits commentateurs du XIIe siècle, publia avec des notes. Les livres de Gilles de Corbeil étaient classiques à la Faculté au XIIIe siècle et les élèves devaient les copier pour leur usage.

3. Gentilis, surnommé Fulginas ou de Fulgineo parce qu'il était natif de Foligno, en Italie, né en 1230, mort à Bologne en 1310. Il était considéré comme un des meilleurs commentateurs d'Avicenne et un des maîtres les plus autorisés de l'arabisme qui gouvernait alors les Universités. On peut citer parmi ses travaux, outre ses commentaires du livre de Gille de Corbeil : *Expositiones cum textu Avicennæ.* VENETIIS, 1484, le *De Febribus*, VENETIIS, 1526 et le *Tractatus de balneis*, VENETIIS, 1503, in-8o ; etc. — R. Parise et les anciens éditeurs ont écrit de *fugiendo* au lieu de : *Fulgineo.*

4. Était situé au no 7, rue Jean de Beauvais. Ce collège avait été fondé en 1370 par Jean de Dormans, évêque de Beauvais et chancelier, pour douze boursiers de la paroisse de Dormans en Champagne. Devenu un établissement public au XVIe siècle et, réuni, en 1597, au collège de Presles, il en fut séparé en 1699. Il a été depuis annexé au collège Louis-Le-Grand.

5. *Nova de causis colorum sententia ; ejusdem de Tetragoni Hippocratici significatione.* Savot (*Louis*), né en 1579 à Saulieu (Bourgogne), mort à Paris, en 1640. Un des médecins du roi Louis XIII. S'occupa spécialement des sciences naturelles et de numismatique.

6. La place d'Aire avait été emportée, en effet, par les Français le 20 juillet, et assiégée, presque aussitôt, par le cardinal Infant et les troupes de Lamboy et du duc de Lorraine.

dinal infant de lever le siège de devant Aire. Dieu luy en face la grâce[1]. Le cardinal Bagny[2] est mort à Rome; nous y perdons, car il estoit grand amy de la France. Voilà le 23e chapeau du conclave vaquant. L'archevesque marin[3] est toujours devant Tarragone[4], en la Catalogne, on doute néantmoins s'il la prendra.

Je vous baise très humblement les mains, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 22 d'Août 1641.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Dans l'espoir de faire, en effet, une diversion, et d'attirer à lui l'armée assiégeante, le Maréchal de la Meilleraye qu'avait rejoint le Maréchal de Brezé, s'empara de Lens, pénétra dans les Flandres, et poussa jusqu'aux portes de Lille dont il incendia les faubourgs. — Voyant que le cardinal Infant ne quittait pas les murs de la forteresse, il revint sur ses pas et emporta Bapaume (10 septembre 1641), mais il ne put parvenir à faire lever le siège et la tenacité espagnole finit par venir à bout de la garnison française qui capitula le 7 décembre 1641.

2. Bagny (*Jean-François*), né en 1565, mort le 24 juillet 1641. Avait été plusieurs fois en mission à Paris, sous Henri IV, puis légat à Avignon, et nonce à Paris sous Urbain II. Prélat éclairé, il aimait les hommes de lettres et les livres; Gabriel Naudé, l'ami de Patin, fut son bibliothécaire.

3. C'était le prélat amiral, d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, que Patin appelait l'archevêque marin. (R. Parise a cru qu'il s'agissait d'un archevêque du nom de Marin. Cf. R. Parise, *op. cit. Table chron.* p. 824.) Il assiégeait par mer Tarragone pendant que la Motte-Houdancourt bloquait cette place par terre. Comme le prévoyait Patin, ce siège se termina par un échec. La division navale de Sourdis fut dispersée par la flotte espagnole et l'armée française de terre se retira le 2 août 1641.

4. Ville forte d'Espagne (Catalogne), sur la Méditerranée, à 75 kilom. Sud-Ouest de Barcelone.

Mss. 9358, fol. 61.

LETTRE LXII

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur et cher amy,

Depuis que la lettre de cy-dessus a esté escripte, nous avons apris que le Cardinal infant estoit tombé en son armée, malade, d'où on l'a retiré, et a esté mené à Bruxelles [1] : on dit que c'est d'une fièvre double-tierce. Nous tenons encore Aire, mais on dit que le pain y diminue bien fort; c'est pourquoy, il est à craindre que nous ne la gardions pas long temps, si Dieu ne nous aide. Le cardinal Bagny, qui estoit de nos amis, et fort affectionné aux François, est mort à Rome. La Brosse, qui avoit icy le Jardin du Roy, au fauxbourg de St Victor, est mort le samedy dernier jour d'aoust. Il avoit un flux de ventre d'avoir trop mangé de melons et trop bu de vin ; (pour ce dernier ce n'estoit point tant sa faute que sa coutume ;) il se plaignoit d'une grande puanteur interne, avoit la fièvre, et son flux de ventre estoit dysentérique, en ce qu'il faisoit du sang : *vide peritiam hominis*, et voyez combien il estoit grand personnage au mestier dont il se mesloit. Il se fit frotter tout le corps d'huile de carabé [2], quatre jours durant ; le matin, il avalloit à jeun un grand demi-septier d'eau-de-vie, avec un peu de quelque huile astringente. Quand il vid que cela ne luy servoit de rien, il se fit préparer un émétique, qu'il prit le vendredy au soir, dans

1. Le Cardinal Infant, (Ferdinand d'Autriche), gravement atteint mourut à Bruxelles, dans le courant de novembre.
2. « De Scarabé » dans les édit. antér. On appelle *carabé* ou *karabé*, l'ambre jaune ou succin.

l'opération duquel il mourut le lendemain matin ; *sic impuram vomuit animam impurus ille nebulo, in necandis hominibus exercitatissimus*[1]. Comme on luy parla ce mesme vendredy d'estre saigné, il respondit que c'estoit le remède des pédans sanguinaires, (il nous faisait l'honneur de nous appeler ainsi), et qu'il aimoit mieux mourir que d'estre saigné : aussi a-t-il fait. Le diable le saignera en l'autre monde, comme mérite un fourbe, un athée, un imposteur, un homicide et bourreau public, tel qu'il estoit, qui mesme en mourant n'a eu non plus de sentiment de Dieu qu'un pourceau duquel il imitoit la vie, et s'en donnoit le nom. Comme un jour il monstroit sa maison à des dames, quand il vint à la chapelle du logis, il leur dit : *Voylà le salouer où l'on mettra le pourceau quand il sera mort*, en se monstrant, et se nommoit assez souvent *pourceau d'Epicure*, combien qu'Epicure valut bien mieux que luy[2] ; *quem scribunt Galenus et Seneca fuisse vitæ sanctissimæ et continentissimæ. Epicurus non coluit Christum quia non novit. Brosseus non coluit quem noverat*, etc. *Sed satis hæc, imo plus quam satis de illo nebulone*. Nous ne sçavons pas encore qui aura sa place.

Il y a icy un livre nouveau fort curieux, intitulé : *Nicolaï Fabricii Peirescii Vita, auctore Petro Gassendi, præ-*

1. Est-ce une réminiscence patinienne qui faisait dire à Trousseau parlant de Des Genettes : *il s'en va, rendant par le canal de l'urèthre* MUCOSAM PURULENTAM ANIMAM ? (*Bretonneau et ses correspondants*, T. II. p. 338). Stoll, paraissant s'inspirer plus directement encore de la verve cynique de notre auteur, avait déjà dit d'un de ses malades : *evomit purulentam animam.*

2. On voit que *Guy* de la Brosse n'était pas des amis de Patin. Est-ce parce qu'il ne partageait pas ses doctrines thérapeutiques, ou n'était-ce pas plutôt parce que le médecin de Louis XIII était un adversaire irrémédiable de la Faculté à laquelle il avait tenu à enlever, par la fondation du Jardin botanique, une branche importante de l'enseignement médical ? Quoiqu'il en soit, de la Brosse ne méritait pas cette explosion de sarcasmes. C'était un naturaliste érudit, épris au plus haut degré de la botanique et qui a un titre important à la reconnaissance de la postérité : celui d'avoir obtenu du roi la fondation du jardin des plantes et d'avoir donné le terrain nécessaire (1626). Il en fut le premier Intendant. *Guy* de la Brosse est le grand-oncle d'un autre médecin de roi, de Fagon qui fut un de ses successeurs. On a de lui un certain nombre d'ouvrages concernant l'histoire naturelle et spécialement les plantes du Jardin royal.

posito ecclesiæ Diniensis. Feu M. de Peirese [1], conseiller au parlement d'Aix en Provence, estoit un grand personnage, l'autheur l'est pareillement. M. Gassendy est un des honnestes et des plus sçavans hommes qui soyent aujourd'huy en France [2]. Donnez-en advis à M. Camusat, et luy faites, s'il vous plait, mes recommandations. Le livre est in-quarto, du prix d'un escu. Le petit duc de Mantoue est mort; voilà la race des Nevers de Gonzague esteinte [3]. Le Roy et son Eminence sont à Amiens, M. de Longueville, qui est malade, partit d'icy samedy

1. Peiresc (*Nicolas, Claude*, Fabri de), né à Beaugensier en Provence en 1580, mort à Aix, en 1637. Conseiller au Parlement d'Aix, érudit lié avec tous les savants de son temps, il consacra sa grande fortune à voyager et à réunir de magnifiques collections, les manuscrits les plus intéressants, les livres les plus rares, les plantes les moins connues, et fut, pendant un quart de siècle, l'initiateur des grandes idées scientifiques et littéraires. Bayle lui donna le nom qu'il mérite de *procureur général de la littérature*. Les lettres de Peiresc ont été rassemblées et éditées par Tamizey de la Roque dans la collection des Mémoires inédits sur l'histoire de France (1879-1897) C'est, là, l'œuvre capitale de ce grand, infatigable et modeste savant qui y travailla une grande partie de sa vie.

2. L'auteur de cette biographie, Gassendi (*Pierre*), né à Champtercier, près Digne, le 22 janvier 1592, mort à Paris le 24 octobre 1655, était chanoine et prévôt de la cathédrale. Savant universel, philosophe, mathématicien, physicien, astronome, anatomiste, il était lié avec les hommes les plus distingués de son temps. Il fut, entr'autres, l'ami de Peiresc qui mourut entre ses bras et dont il écrivit la biographie, et celui de Patin qui épuisait en son honneur toutes les formules de l'admiration. « C'est, disait-il, un abrégé de vertus morales, et de toutes les belles sciences. » Molière fut son disciple, et c'est certainement à son école qu'il développa par une étude sérieuse la philosophie instinctive dont il était doué. Cf. Thomas, un des plus récents auteurs qui ont écrit sur Gassendi : *La Philosophie de Gassendi*. Picard, Paris, 1889.

3. Il est difficile de savoir de quel duc de Mantoue il est ici question ; en tous cas, Patin semble se tromper. La branche de Gonzague-Nevers ne s'éteignit pas en 1641. Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Rhétel, devenu duc de Mantoue en 1628, mourut en 1637 ayant eu de Catherine de Lorraine, sa femme, deux fils qui moururent avant leur père, en 1622 et en 1631. Le second de ses fils, Charles II, laissa de sa femme, Marie de Gonzague, un fils, Charles III, né en 1629, mort en 1665. La branche ducale de Gonzague-Nevers ne s'éteignit qu'à son fils Charles de Gonzague IV, mort, en 1708, sans enfants (Cf. Moréri).

dernier pour s'en aller à Bourbon. On fait icy le procez à M. de Guise[1]. Mais je ne me souviens pas que je vous suis importun par ma trop longue lettre.

Je vous baise les mains, à madame Belin et à MM. vos frères, avec l'intention d'estre toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 4 de Septembre 1641.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Guise (*Henri II* de Lorraine, Prince de Joinville comte d'Eu et, duc de) né à Blois le 4 avril 1614, de Charles, quatrième duc de Guise et de Henriette de Joyeuse, duchesse de Montpensier, mort le 2 juin 1664. Célèbre par ses aventures et ses galanteries. Il a été question déjà dans les lettres et notes précédentes de cet archevêque de Reims dont la conduite scandalisa ses contemporains, et qui, marié, réclamait à la fois des bénéfices ecclésiastiques et l'autorisation de garder sa femme. Il abandonna l'Eglise à la mort de son frère aîné et de son père (1639-1640), se jeta dans le parti du comte de Soissons et s'enfuit à Bruxelles. Le procès dont parle Patin lui fut alors intenté et il fut condamné à la peine capitale. Nous le retrouverons dans les récits ultérieurs de Patin.

Mss. 9358, fol. 65.

LETTRE LXIII

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Je vous doibs responce, il y a long temps ; mais les fréquentes visites qu'il m'a fallu faire à la campagne, à cause que la pluspart de nos bourgeois sont aux champs pour leurs vendanges, m'ont empesché de m'acquitter de mon devoir. Premièrement donc, je vous remercie, et vous prie aussi de remercier — *Vasculum medone plenum, id est hydromelite* — M. Camusat, de la peine qu'il a prise de m'escrire les mémoires que m'avez envoyés ; je luy fais responce par un petit mot que je vous prie de luy faire tenir. Je suis malheureux que je n'aye pas esté céans, quand M. vostre fils y est venu ; si je sçavois où il est logé, je l'aurois visité ; il faut nécessairement que j'attende son retour. Vos deux vers de Matthœus Pàris sont bien gentils ; je suis bien aise de les sçavoir, je vous en remercie. Pour les deux vers de Pie V[1], il y a longtemps que je les scay bien ; mais en voicy une responce faite par M. Cachet[2], médecin de Lorraine, *centuria 3. epigr. 59.*

Papa Pius quintus moritur, res mira ! tot inter
Re sanctos, tantum nomine quinque pios.

Le successeur de la Brosse n'est pas encor arresté : on dit

1. Ghislieri (*Michele*), né le 17 janvier 1504 à Bosco (Lombardie) élu pape le 7 janvier 1566, mort à Rome le 1er mars 1572. Canonisé le 24 mars 1712.

2. Cachet (*Christophe*) né à Neufchâteau (Vosges) le 26 novembre 1572, mort à Nancy le 3 septembre 1624, fut le médecin des quatre ducs de Lorraine. La citation latine de Patin est tirée de ses « Epi-

néantmoins que M. Bouvard en aura la meilleure part pour son fils, qui est premier valet de chambre du Roy, On dit aussi que M. de Noyers, en qualité de surintendant des bastimens du Roy y veut avoir sa part et en disposer en faveur de quelqu'un de ses amis. Pour vostre M. Le Fèvre[1], on l'appelle icy l'*esgorgeur de ratte* ; mais je pense que M. de Souvray[2] ne fera rien pour luy.

J'ai lu tout entière la vie de M. Peiresc[3], c'est un agréable livre, j'ay seulement regret qu'il y ait trois ou quatre sortes de choses là-dedans où je n'entends rien, du prix des monnoies, du prix de l'or contre l'argent, de la marine, de l'astrologie, de *motu solis vel terræ, secundum Copernicum*[4]. Les Espagnols sont toujours devant Aire, avec apparence qu'ils la reprendront. Le sieur de Saint-Prueil est prisonnier dans la citadelle d'Amiens ; un habile homme m'a dit aujourd'huy qu'il y a de l'apparence qu'on ne luy coupera pas la teste[5]. La cour est encor à Amiens ; on

grammes » *Exercitationes equestres, in Epigrammatum centurias VI districtæ.* Nancy, 1622. Cachet appelait ses épigrammes *Exercitationes equestres,* parce qu'il les avait composées en voyageant à cheval. On a de lui une lettre curieuse adressée à Jean Duret qui avait critiqué son avis dans une consultation auprès de Mademoiselle de Montluc : *Epistolæ a Cacheto ad Duretum missa.* 1607 ; publiée à Toul en 1617.

1. Ce Lefèvre était un empirique de Troyes. On verra dans une lettre ultérieure qu'il fut appelé auprès de l'Archevêque de Bordeaux (d'Escoubleau de Sourdis) et qu'il le guérit, au grand déplaisir de Patin. Nous savons aussi qu'il fut mandé au lit de mort du Cardinal de Richelieu. Cf. note : *Lettre du 12 décembre 1642.*

2. Il y a deux Souvré, fils de Gilles de Souvré, marquis de Courtenveaux, Maréchal de France. Le premier, dont la fille épousa Louvois, fut gouverneur de Touraine. Le second qui appartenait à l'ordre de Malte et prit part à la plupart des guerres de Louis XIII est ce célèbre commandeur Jacques de Souvré tant cité par les mémoires du temps. C'est lui que désignait Boileau dans ce vers de sa troisième satire :

..... Et chez le commandeur,
Villandry priserait sa sève et sa verdeur.....

3. *De vita Nicolai Claudii Peireskii senatoris Aquisextiensis* ; Paris, 1641, in-4.

4. Et de bien autres choses encore, on le sait bien... C'est un aveu d'une lacune considérable dans l'intelligence de Patin. Cette intelligence si déliée, si fine, si souple, si ouverte aux choses de l'érudition resta cependant fermée et indifférente à la plupart des connaissances qui agitèrent au contraire, à un si haut degré, l'esprit de ses contemporains.

5. « L'habile homme » se trompait. On la lui coupa. Saint-Preuil (*François* Jussac d'Ambleville de), né en 1601, mort le 9 novembre

dit que le Roy sera icy dans huit jours, et son Eminence huit jours après. L'archevesque de Bordeaux et son frère, le marquis de Sourdis sont disgraciez [1]. La Reine-Mère est doresnavant à Coulogne [2]. Comme elle repassoit par la Hollande, en venant d'Angleterre, son confesseur y est mort dans le vaisseau, qui estoit le père Souffrain [3], *de genere loyolitico*. S'il estoit le dernier de sa cabale, ce seroit un beau déblay [4]. Le pape fait tout de bon la guerre au duc de Parme [5]. On parle icy d'une ligue du Roy d'An-

1641. Maréchal de camp et gouverneur d'Arras. Il avait rencontré près de Douai la garnison espagnole de Bapaume à laquelle une capitulation avait donné libre passage pour se rendre à Douai. Il l'attaqua au mépris des lois de la guerre et la tailla en pièces. Le Maréchal de la Meilleraye le fit arrèter et enfermer dans la citadelle d'Amiens. Il passa en jugement et fut condamné à avoir la tête tranchée.

1. L'Archevèque de Bordeaux, d'Escoubleau de Sourdis, qui avait reçu l'ordre d'assiéger Tarragone avec sa flotte, pendant que la Mothe-Houdancourt bloquait la place par terre, avait été attaqué par l'escadre espagnole et forcé de se retirer jusque sur la côte de Provence. Richelieu ressentit profondément cet échec, et les conséquences de sa déception retombèrent sur le prélat qui reçut l'ordre de se retirer à Carpentras. Le Cardinal lui annonça lui-même sa disgràce. (*Lettres et Papiers de Richelieu*. Lettre du 9 septembre 1641. *op. cit.*)

2. Marie de Médicis, sortie de France depuis le 18 juillet 1631, et n'ayant jamais cessé d'ourdir contre Richelieu des intrigues alternées d'offres de soumission. Chassée de Londres par la haine qu'inspirait le papisme, abandonnée par l'Espagne qui lui fermait les Pays-Bas, repoussée par la Hollande qui n'entendait pas se brouiller à cause d'elle avec le roi de France, elle n'avait trouvé pour asile que l'Electorat de Cologne. Elle venait d'y arriver à la date où écrit Patin.

3. Ce nom a été écrit de diverses manières: Souffrand, Souffrain, et enfin Suffren. Cette dernière a prévalu. Suffren (*Jean*), né le 30 novembre 1571 à Salon, entré dans la compagnie de Jésus en 1586, successivement, professeur, prédicateur, confesseur de Marie de Médicis et de Louis XIII, suivit la Reine Mère en Belgique et en Angleterre et mourut à Flessingues, le 15 septembre 1641, en passant avec cette princesse de Londres à Cologne où elle se réfugiait. Est l'auteur de l'*Année chrétienne*. Sommervogel. VIII. Col. 1697-1701. Paris.

4. « Déblay » pour débarras (Littré).

5. La querelle du pape Urbain VIII (Maffeo Baberino) avec Farnèse se rattachait à l'affaire dite de Castro.

gleterre[1] et du roy de Dannemarc[2] contre l'empereur[3] pour l'obliger à restituer le Palatinat aux petits palatins; cela nous aideroit bien à entretenir la guerre en Allemagne et à faire teste au roy de Hongrie. Il me semble que voilà tout ce qu'il y a icy de nouveau.

Je vous baise les mains et à madame vostre femme pour estre toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 12 d'Octobre 1641.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. *Charles*, fils de *Jacques Ier*, et de *Anne* de Danemark, né le 29 novembre 1600, mort sur l'échafaud le 30 janvier 1649.

2. *Christian IV*, né le 12 août 1577, monté sur le trône à l'âge de 11 ans, en 1588, mort le 12 février 1648.

3. *Ferdinand III*, Empereur d'Allemagne, né à Gratz en 1608 mort le 2 avril 1657.

Mss 9358, fol. 66.

LETTRE LXIV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes en Champagne.

Monsieur,

J'ay enfin veu vostre fils, qui est un beau garson, bien fait. Pour le traité d'Arnoldus Villenovanus [1], je [le] luy ay rendu, parcequ'il est de lettre gothique, laquelle je ne puis lire : je vous en remercie néantmoins, comme aussi du manuscript de M. Tartier. Je vous prie de me mander à vostre loisir qui estoit ce personnage : *an Medicus fuerit Trecensis?* quand il est mort, s'il a laissé des enfans, si vous l'avez connu, etc., bref, quelques mémoires de sa vie, comme si je luy voulois donner un éloge [2]. J'ay délivré à M. vostre fils responce pour vous et pour M. Camusat,

1. Villenovanus (*Arnoldus*), Villeneuve (*Arnauld* de), médecin et alchimiste, né en 1240, mort en 1311. Jouit de son temps, d'une immense réputation, comme chimiste et comme médecin. Parmi ses ouvrages, sa *Pratique de la médecine* fut un des plus célèbres. Elle était dédiée au Pape Clément V, qui en fit l'objet d'une encyclique, pour la retrouver après la mort de Villeneuve. « *Practica summaria, seu regimen magistri Arnoldi de Villenova ad instantiam papæ Clementis* ». Il faut citer aussi son commentaire sur le *Regimen sanitatis* de l'École de Salerne, — « *De conservanda juventute et retardanda senectute* » —, dédié au Roi Robert. La première édition des œuvres d'Arnauld parut à Lyon en 1504, en caractères gothiques. C'est sans doute, cette édition qui avait été prêtée par Belin.

2. Nous avons vu : *note 4 de la lettre du 4 janvier 1633*, que l'auteur des *Promenades printanières* était, en effet, un médecin Champenois. Nous savons, en outre, par l'état généalogique obligeamment dressé pour nous, par M. Le Clert, de Troyes, qu'il était petit-fils de Claude Le Tartier, « huguenot », docteur en médecine et conseiller de ville (*Mémoires de Nicolas Pithou*, pages 317-18), fils d'un autre Claude Le Tartier, huguenot et également médecin (1562-1585) et qu'il eut d'Antoinette de Gye, sa femme, un fils, Jean Le Tartier. Son petit-fils, Adrien Le Tartier fut aussi docteur en médecine, et résida à Chaumont.

pour vous les faire tenir dans son pacquet. Je l'ay prié de me venir voir souvent, quand il en aura le loisir, et luy ay donné pour lire un beau livre françois ; quand il l'aura leu, je luy en bailleray un autre, et l'entretiendray ainsi jusqu'au bout. Si je suis si heureux de trouver quelque occasion où je le puisse servir, je feray qu'il connoistra combien j'honore le père qui l'a fait naistre, et je vous prie de n'en pas douter. Nous avons icy pour livres qui viennent de Hollande, *Hugonis Grotii Annotationes in Evangelia*, en un volume in-folio, que l'on veut vendre six escus en blanc, et un *Joa. Gerardus Vossius, de Idololatria*, en 2 volumes in-4° que l'on fait cincq escus. J'ay offert vingt quatre livres du Grotius et du Vossius, et néantmoins, je ne les ay pas encor. M. de Saumaise est en Bourgogne ; il nous viendra bientost de luy *ex Hollandia, liber de primatu Petri* [1], et d'autres du mesme autheur ensuite. Nous avons icy de Lyon, *Observationum chirurgicarum centurias quinque*, en un gros volume in-4° de belle édition [2] ; le livre est fort bon ; je l'ay, il y a long temps, d'impression d'Allemagne. Nous avons aussi, de Hollande, un in-folio, avec quelques cartes et figures en taille-douce, qui est l'histoire de la principauté d'Orange et de ses princes, jusque à présent, qui est un livre d'une pistole en blanc [3]. Un cordelier a aussi traduit les relations du cardinal de Bentivolio d'italien en françois, et en a fait un in-4° qu'il a dédié à M. de Noyers [4]. M. Riolan, l'anato-

1. *De Primatu papæ.* Ce livre parut à Leyde en 1545.

4. Bentivoglio (*Guy*), cardinal, politique habile et historien. Nonce en Flandre en 1607, et en France en 1617. Ses *Relations*, signalées par Patin, sont aussi intitulées : *Relationi de G. Bentivoglio in tempo delle sue nunziature de Flandra et de Francia.* Anvers, 1629, in-4°. Cologne, 1630, in-4°. Paris, 1631. La traduction en français, annoncée par Patin, fut faite par le P. Gaffardi, et parut l'année suivante : Paris, 1642, in-4°.

2. Hildanus (*Guil. Fabricius*). Lyon, 1641.

3. *Tableau de l'histoire des Princes et de la Principauté d'Oranges...* par Jean de la Pise. La Haye, 1639, in-fol., fig...

4. Noyers (Sublet de), né en 1588, mort à Paris le 20 octobre 1645. D'abord intendant des finances, succéda, le 12 février 1630, à Servien, dans le poste de secrétaire d'Etat à la guerre. Fut aussi intendant des bâtiments du roi. On écrit quelquefois Sublet des Noyers, mais il signait de Noyers, comme le fait observer Cheruel (*Hist. de France, Tome V. p. 8*) et Patin l'écrivait ainsi.

miste, fut hier taillé de la pierre, on luy en tira deux ; il n'y a qu'un an qu'on luy en tira encor une [1]. Le Roy est à Compiègne ; on dit que sa présence seroit bien nécessaire en Lorraine, où le duc Charles prend la qualité de lieutenant-général de l'Empereur deçà le Rhin [2]. M. de Saint-Prueil est tousjours dans la citadelle d'Amiens. Il y a icy de nouveaux députés de Catalogne, qui viennent prier le Roy d'aller en personne prendre possession de leur païs ; je pense qu'il n'en fera rien [3]. Le pape, *delirus et capularis senex*, continue la guerre au duc de Parme, qui est protégé par le duc de Florence son beau-frère [4]. *Quis*

1. Riolan subissait, en effet l'opération de la taille pour la seconde fois. Cf. sa note : *Lettre du 6 octobre 1640.* Tallemant des Réaux lui a consacré, à ce sujet, la curieuse historiette suivante. « *Le bonhomme Riolan, ce célèbre médecin, avait déjà été taillé une fois, et quoiqu'il fut fort incommodé, il ne voulait plus se faire tailler. Un jour, sa femme fit cacher le chirurgien, et comme le vieillard disait :* « ME VOYLA MIEUX, JE PENSE QUE JE SUPPORTERAIS BIEN L'OPÉRATION ; JE CROIS QUE JE ME FERAIS TAILLER SI COLOT ESTAIT LA » *(il ne le croyait pas si près). Colot sort.* « AH ! JE NE VEUX PAS, CE SERA POUR UNE AUTRE FOIS ; JE NE ME SUIS PAS CONFESSÉ. JE RENIE CHRESME, BAPTÊME. ». *Le voylà à jurer.* « *Tout cela tombera sur nous, dit Colot, nous serons damnés pour vous, mais vous serez taillé.* » — *Ils le lient et le taillent. Comme il se portait assez bien, on lui dit :* « *Confessez-vous, à cette heure, si vous voulez.* » — NON, DIT-IL, JE ME PORTE TROP BIEN POUR CELA. » Tallemant des Réaux, *op. cit.* t. VI, p. 210.

2. L'incorrigible duc de Lorraine avait déjà violé le traité qu'il avait passé avec la France le 21 août 1640. Il quitta la Lorraine et rejoignit l'armée espagnole, au moment où le Roy informé de sa défection allait le faire arrêter.

3. Patin se trompait. Le Roi quoique toujours malade n'était pas homme à reculer devant un acte nécessaire à la Royauté ; il partit de Saint-Germain, le 27 janvier 1642, pour la Catalogne, et établit son quartier général à Narbonne. C'est au cours de cette campagne, qui avait pour objets la conquête du Roussillon et l'achèvement du siège de Perpignan, qu'eurent lieu la maladie du Cardinal et la découverte de la conspiration de Cinq-Mars.

4. Le Pape Urbain VIII (*Maffeo* Barberini), au sujet duquel Patin s'exprime si irrévérencieusement, (s'il n'était pas protestant, on sait que notre auteur avait l'esprit et les passions des protestants du XVII[e] siècle), avait fait saisir le Duché de Castro enclavé dans les Etats de l'Eglise, en paiement de dettes que le Duc de Parme (Odoard

tandem finis belli, quæ meta malorum, tout cela est incertain ; *unum habeo, certissimum*, que je suis et seray toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 25 d'Octobre 1641.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Farnèse) avait contractées à Rome. C'est cette affaire dans laquelle les Princes Italiens se liguèrent contre le Saint-Père. Richelieu, qui avait intérêt à pacifier l'Italie centrale afin de tourner les armes de ses souverains contre l'Espagne, envoya Hugues de Lionne en Italie. De concert avec Fontenay-Mareuil, celui-ci parvint à dénouer cette querelle.

Mss. 9358, fol. 67.

LETTRE LXV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous remercie de vostre belle lettre, et de ce qu'elle contient touchant M. le Tartier. M. de Bourbon m'a icy dit qu'il quitta Troyes et s'en alla à Sedan, où il est mort huguenot. Je voudrois bien avoir le distique entier qui estoit au tableau des deux frères ; je vous prie de tascher de vous en souvenir ; je ne refuse pas aussi les mémoires que vous m'offrez du dit médecin. Je n'ay jamais veu ses *Promenades printanières*, je vous prie de me mander où elles ont esté imprimées [1]. Pour sa médicologie, c'est dommage qu'elle n'est pas parfaite. Si Dieu nous donnoit la paix, et que les imprimeurs en voulussent imprimer quelque chose, on en pourroit extraire quelques-uns des meilleurs chapitres et en faire un bon petit livre ; mais il faudroit un peu en réformer le langage, pour le rendre plus propre en ce siècle, ou plusieurs se meslent de réformer le langage, et pas un ses mœurs : *de moribus ultima fiet quæstio*. Pour ce que vous me mandez de Licetus, je l'ay veu ; M. Naudé, mon bon amy, me l'a envoyé de Rome, et plusieurs autres livres. Des œuvres de Licetus [2] il y en a

1. Elles avaient été imprimées à Paris, chez Guill. Chaudière. — 1586, in-16. Cf. la note de Le Tartier : *Lettre du 4 janvier 1633*.

2. Licetus (*Fortunius*), ou Liceti (*Fortunio*), né à Rapallo (Etat de Gênes) le 3 octobre 1577, mort en 1657. Médecin célèbre du dix-septième siècle. Professa la philosophie à Pise et à Padoue. A composé plus de cinquante traités de médecine ou de philosophie, parmi lesquels il faut citer l'ouvrage qui établit sa réputation, intitulé : *De ortu animæ humanæ libri tres* : Genuæ, 1602, in-4° ; Venetiis, 1603, in-4° ; Francofurti, 1606, in-8°.

plusieurs tomes in quarto, impression d'Italie, et quatre, in folio ; on n'a rien imprimé de luy à Paris, qu'un petit in octavo qui n'est pas grand chose[1]. M. vostre fils m'est tout recommandé, *in cujus facie et moribus candidis facilè video charissimum parentem*, de l'amitié duquel je me tiens bien heureux ; et pour parler avec M. Mantel[2] lorsqu'il parle de moy, *de cujus in me amore non vulgari glorior et pene superbio*. Si M. Sorel a fait imprimer ses thèses, je souhaitte fort d'en avoir. Je croi qu'aurez donné ma lettre à M. Camusat, *quem ni grave tibi sit, meo nomine salutabis*. Je luy ay escript *quid esset medo :* mais depuis ce temps là, j'ay trouvé que *Sennertus* mesme en a parlé en ses Institutions, *ubi de vinis medicatis, melicrato*, etc. Voicy ce qu'il en dit :

Inter mulsæ genera, quæ ætatem ferre possunt hodie notissimus est potus ille, quem Medonem vulgo nominant, ac præstantissimus quidem in Lituania paratur. Sumunt partem unam mellis, et partes octo aquæ, vel etiam plures, etc. Ad fermentationem promovendam, et fervorem conciliandum, alii in sacculo, in vas suspendunt semen sinapi, alii feces cerevisiæ addunt, et ut diutius duret, flores lupuli salictarii adjiciunt, etc. Je vous prie de lui communiquer encore ces lignes, avec mes recommandations.

Le colonel Gassion[3] est icy, de retour de Flandre : on l'a fait revenir pour l'envoyer en la comté de Roussillon ; M. le prince qui y est, revient en cour ; le mareschal de Brezé s'en va en Catalogne. M. le mareschal de Guiche, qui est

1. Le titre de ce petit in-octavo est : *Ad Aram Lemniam Dosiadæ encyclopædia*. Parisiis, 1637.

2. Cf. la note de Jacques Mentel : *Lettre du 4 janvier 1633*.

3. Gassion (*Jean*, comte de) né à Paris le 20 août 1609, mort le 20 octobre 1647. Gendarme dans la compagnie du Prince de Piémont, en Guyenne, en 1625 il servit en 1628, sous le duc de Rohan et sous Gustave Adolphe, en 1631-1632. Mestre de camp dans l'armée française en 1635, maréchal de camp en 1638, se signala en Lorraine et en Flandre et prit une grande part à la bataille de Rocroy (1643). Maréchal de France en 1643, à trente-quatre ans, il commanda en cette qualité l'armée de Flandre et de Champagne. Ce grand capitaine opérait en Flandre avec Rantzau, quand il fut tué d'une balle dans la tête au siège de Lens (1647).

encor en Flandre, sera bientost icy : c'est signe qu'Aire ne tiendra plus guère, et qu'elle sera bientost rendue aux Espagnols[1]. Le prince de Monaco[2] a vendu et livré sa ville au Roy, où il a fait entrer nos troupes, qui ont coupé la gorge à six cents Espagnols qui y estoient en garnison. Cette ville est entre Nice et Antibes : elle nous donne grand pouvoir sur la mer contre les Espagnols, et principalement sur ceux de Gênes. On donne à ce prince, en récompense de sa ville, un cordon bleu, on le fait duc et pair de France, on luy donne en Provence autant de revenu que sa ville luy valoit, avec quelque argent comptant[3]. Toute la cour est à St-Germain et à Ruel : Son Eminence *valet pancratice ; Rex vero non ita firmiter.* L'archevesché de Reims est donné à l'évesque de Chartres[4], et son

1. Patin était, selon son habitude, parfaitement informé. Deux jours après la date de sa lettre, la garnison française d'Aire, après une longue et opiniâtre résistance et à bout de ressources, se voyait forcée de capituler.

2. Monaco (*Honoré II* Grimaldi, prince de), né en 1597, mort le 10 janvier 1662. Il venait de chasser les Espagnols de sa principauté et de se placer sous la protection de la France. Louis XIII le fit chevalier de ses ordres et érigea pour lui le duché de Valentinois en duché-pairie. Il lui donna — outre ce duché — le comté de Cardalez, la baronnie de Calvet, en Auvergne, les seigneuries de Baux en Provence et du Buis en Dauphiné. Cf la *lettre du cardinal de Richelieu à de Noyers, 18 mars 1641* (op. cit.) Les lettres-patentes furent enregistrées le 18 juillet. Une copie en est conservée aux affaires étrangères (*France, janvier et mai,* fol. 451.)

3. Le Roi, Richelieu et les contemporains attachèrent à cet événement une grande importance. Dans la lutte acharnée que la France soutenait de tous côtés, il n'était pas indifférent d'avoir sur notre frontière sud, entre le Comté de Nice et la Savoie, une forteresse comme Monaco, et on trouva que la compensation que recevait le nouvel allié du Roi n'était pas exagérée. Le Prince de Monaco ayant été voir le Roi à son camp devant Perpignan fut reçu par lui et la Cour avec de grands honneurs.

4. L'Evêque de Chartres nommé Archevêque de Reims était Léonor d'Etampes-Valencay qui occupait le siège de Chartres depuis 1633. Cf. sa note. *Lettre du 17 novembre 1634.*

évesché est donné à M. l'Escot, docteur de Sorbonne et professeur du Roy, qui estoit désjà abbé de deux bonnes abbayes, chanoine de Nostre-Dame, *et quod omnium longè optimum,* il estoit confesseur de Son Eminence.

Je vous baise les mains, et à Madame vostre femme, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 5 Décembre 1641.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Mss. 9358, fol. 68.

LETTRE LXVI

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Je suis si peu curieux que je n'ay pas veu le beuveur d'eau tant qu'il a esté icy ; plusieurs l'ont veu qui l'ont admiré, mais, il ne fait pas tout ce qu'il dit. Il y a bien quelque chose d'estrange et d'extraordinaire en son estomac : mais M. Guillemeau, qui a eu la curiosité de le voir, m'a dit que c'estoit un imposteur, qui promettoit tout autrement qu'il ne faisoit. Je ne vous en scaurois dire autre particularité. Senèque, le philosophe [1], en ses épistres, raconte qu'il ne pouvoit regarder des foux : *Ipse enim, inquit, aversissimus sum ab istis prodigiis ; si quando fatuo delectari volo, non est mihi longè quærendus, video me et rideo.* Je suis naturellement de l'humeur de ce grand homme. Excusez-moy si je ne vous dis davantage de ce Maltois. Le Roy est en personne au camp devant Perpignan ; M. le cardinal est encor à Narbonne, au lict,

1. *Lettres morales à Lucilius.* — Sénèque, le philosophe — *Seneca Luc. Annæus* — né à Cordoue, l'au III de J.-C. Mort à Rome. l'an 65.

malade de son bras [1], où est Juif [2] depuis trois sepmaines ; l'air de Narbonne est fort corrompu. Dès qu'il aura assez de force, il en sortira, *ut transeat ad locum salubriorem* et *aerem puriorem*. Pline mesme a descrié l'air de Narbonne, *lib. 26. Hist. naturalis, cap. 1,* quand il a appelé *carbunculum peculiare Narbonensis provinciæ malum.* Beaucoup de gens qui ont plus d'interest à sa conservation que le commun, disent tousjours qu'il va en amendant; *sed non ego credulus illis :* je sçay bien que le mal est fort grand, et que le personnage est fort affoibly [3]. *Utinam pristinæ*

1. Le Cardinal se dirigeant sur la Catalogne avait été atteint à Narbonne, le 18 mars, d'un premier accès de fièvre suivi d'un abcès au bras. Nous avons dans sa correspondance avec de Noyers quelques renseignements sur cet accident qui se rattachait à l'affaiblissement croissante de son état général, et aux progrès de l'infection tuberculeuse. *M. Juif et ses confrères me donnent espérance d'une plus prompte guérison qu'ils ne craignaient il y a quatre jours ; ils disent que le fond de ma plaie d'en haut est si proche du cinus qui est en bas contre le ply du bras que dans trois jours ils seront joints ensemble auquel cas, je serai en estat de prompte guérison. M. Bontemps vous expliquera tout ce mystère* (*Lettre de Narbonne du 11 mai 1642*). Et ailleurs : *Les Chirurgiens disaient que mon mal allait bien et je ne m'en apercevais pas. Hier, je fus en extrême peine d'un petit abcès nouveau qui s'est fait dans le ply du bras au dessous de la première ouverture. L'appréhension de l'ouverture et la difficulté de la faire, et la lassitude qu'a un malade de la fréquence de pareils accidents ne me tenaient point en petite inquiétude. Cette nuit, ce petit abcès a commencé à prendre passage le long de la peau du premier trou, ce qui me donne espérance qu'il ne faudra pas jouer du couteau. Je vous assure que sans la grâce de Dieu, la longueur et les accidents d'un si fâcheux mal m'ostaient tout cœur. Mais, considérant qu'à l'égard, les espines sont des roses, je me soumets de bon cœur à la volonté et à la providence de celui qui sait ce qu'il me fait.* (Lettre du 17 mai 1642 op. cit.). On voit qu'au milieu de ses souffrances physiques, Richelieu conservait toute sa force d'âme.

2. Juif *(Jacques)*, un des plus habiles chirurgiens du dix-septième siècle, mort en 1658. Il était le chirurgien et de la Duchesse de Savoie (Chrétienne de France), et de Richelieu qui en fait souvent mention dans sa correspondance. Il avait déjà opéré le Cardinal pour des hémorrhoïdes. Il opéra aussi Voiture, et M. Paulin Paris (*Tallemant.* Op. cit. T. II) nous a fait connaître les jolis vers que lui tourna le poète :

J'ai reçu deux coups de ciseau
Dans un lieu bien loin du museau
Landerirette
Je m'en porte mieux Dieu merci
Landeriri.

3. On voit combien étaient justes les prévisions de Patin. Le Cardinal n'avait plus, en effet, à cette date d'avril 1842, que quelques mois à vivre. C'était au moment de la découverte de la conjuration, dite de

restituatur valetudini, s'il est nécessaire au bien de l'Estat; mais je pense qu'il fait bien chaud en ce païs-là, *ex ipsa hora qua scribo.*

Je vous baise très humblement les mains, à Mademoiselle vostre femme, à MM. vos frères, à M. Camusat, à M. Allen, et suis,

Monsieur,
Votre très humble et obéissant serviteur,

PATIN.

De Paris, ce 24 de May 1642.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Cinq-Mars. Malgré son état de santé, Richelieu recherchait activement la preuve matérielle de la culpabilité du favori — dont il avait la certitude morale — et qui était indispensable pour convaincre le roi. L'agitation que lui donna cette affaire, jointe à ses autres soucis de gouvernement, aggrava son état. Les médecins lui conseillèrent de quitter Narbonne dont le climat — comme le disait justement Patin — était et est resté insalubre, pour se rendre en Provence. Le roi se joignit à ces sollicitations. Le Cardinal obéit, quitta Narbonne le 27 mai, se dirigeant sur Tarascon. On lui remit à Arles la preuve qu'il recherchait, livrée peut-être par l'Espagne elle-même: la copie du traité conclu avec celle-ci par Gaston d'Orléans, le duc de Bouillon et Cinq-Mars; ce document qui devait entraîner la perte du favori et raffermir l'influence de Richelieu parut lui rendre un instant les apparences de la santé. Après son entrevue avec Louis XIII, qui était venu le rejoindre à Tarascon, entrevue dans laquelle ils arrêtèrent la mort des conspirateurs, avant même la réunion du Tribunal qui devait les juger, il écrivait au roi, que sa visite lui avait produit un si bon effet « *qu'en me fesant panser à six heures, je levay mon bras tout seul à la vue de toute la Faculté* ». AVENEL. Lettres de Richelieu. T. VI, p. 951).

Mss. 9358, fol. 69.

LETTRE LXVII

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Comme je pensois à vous faire responce, Monsieur votre frère est icy tombé malade; il a eu quelques accez d'une tierce qui n'est pas encor bien réglée, laquelle néantmoins le sera, si la nuit prochaine elle revient, *stata periodo*. Comme quoy qu'elle face, j'espère que nous en aurons raison, soit qu'elle vienne ou non. Il a esté saigné quatre fois, et a pris quelques lavemens qui l'ont fort soulagé; j'ay pressé les saignées au commencement, *metu suffocationis quæ à nimia plethora videbatur periculum minari*. Quand il sera tout à fait guéry, nous solliciterons vostre procez.

Je ne crois, ny ne croiray, ny en possessions, ny en sorciers, ny en miracles, que je ne les voye et les discerne. Je crois tout ce qui est dans le Nouveau Testament, comme article de foi, mais je ne donneray pas telle authorité à toute la légende des moines, *fabulosis et commentitiis narrationibus Loyolitarum*, qui, dans leurs romans qu'ils nous envoyent des Indes, disent des choses aussi impertinentes et aussi peu vrayes que les fables d'Esope[1]. Vous diriez que ces gens-là ne travaillent qu'à infatuer le monde; il est vray que si nous estions tous bien sages, ces maistres pharisiens du christianisme seroient en danger de bientost mourir de faim. *Credo in Deum Christum crucifixum, etc.*, *de minimis non curat prætor*. Le mensonge est une chose

1. Ésope, fabuliste grec, né en Phrygie au VIe siècle av. J.-C.

horrible et indigne tout à fait d'un honneste homme ; mais c'est encore pis que tout cela, quand il est employé et meslé dans les affaires de la religion. *Christus ipse, qui veritas est, non indiget mendacio.* Je ne scaurois gouter les puantes faussetez que les moines débitent par le monde pour authoriser leur cabale, et m'estonne fort, *imo serio irascor*, de ce qu'ils ont tant de crédit. *Nocturnos lemures, portentaque Thessala, suaviter rideo, sed tacitus. Vide franciscanum Georgii Buchanani*[1] *sub finem*; *videbis opus mirabile, ut sunt omnia admiranda illius hominis.* MM. de S[t] Mars[2], de Thou[3] et Chavanac[4] sont encore de delà, et ne scay s'ils seront si heureux d'estre icy amenez. Son Eminence est encor à Tarascon, *nondum confirmata valetudine.* Le Roy, vient, ce dit-on, bientost, à Fontainebleau ; mais néantmoins, on ne dit pas encor qu'il soit parti de Lyon. La Reine-mère est morte[5] à Cologne, le 3 de ce

1. *Franciscanus.* Poème satirique contre les Cordeliers, traduit en français, SEDAN, 1599, in-8°, et en vers français, par Florent Chrétien GENÈVE, 1567. Est connu sous le nom de « *Cordelier de Buchanan* ». — Buchanan (*Georges*) (1506-1582), poète et historien, avait publié un autre ouvrage diffamatoire contre les moines, *Frater Fraterrimi.*

2. Cinq-Mars (Rusé Coiffier, marquis de), Maitre de la garde-robe du Roi, grand Ecuyer de France, né à Cinq-Mars (Touraine), en 1620, exécuté à Lyon le 12 septembre 1642.

3. Cf. note : *Lettre du 20 novembre 1642.* — Thoû (*Auguste* de), né à Paris, vers 1607, fils du grand historien de ce nom, successivement conseiller au Parlement, maître des Requêtes et conseiller d'Etat, vivait à la cour où il se lia avec Cinq-Mars. Il reçut la confidence du complot, et quoiqu'il ait pu invoquer pour sa défense qu'il y était resté étranger, il fut condamné. Il paraît prouvé que Richelieu, se rendant par le Rhône de Tarascon à Lyon, le traînait à sa suite dans une galère remorquée par son propre bateau. (*Avenel. Corresp. de Richelieu. — L. 487...*) Ce fut sans doute pour économiser une escorte, mais on fit par la suite de cet incident un orgueilleux caprice de vengeance du cardinal de Richelieu. (Cf. *Bazin, op. cit.* T. v. p. 402.)

4. Chavanac ou plutôt Chavagnac, gentilhomme auvergnat protestant, qui semble représenter dans le parti de Cinq-Mars la cause de la Religion réformée.

5. Marie de Médicis, chassée de Londres par la haine du catholicisme (22 août 1641) abandonnée par l'Espagne et repoussée par la Hollande, s'était réfugiée dans l'électorat de Cologne (12 octobre 1641). C'est dans cette ville que cette princesse, dont quatre des enfants

mois[1]. Pour Monsieur, frère du Roy, *sunt turbatæ res suæ* : son traité n'est pas encor achevé.

Je vous baise très humblement les mains, à Madame Belin, et à M. votre frère, et seray toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 18 de Juillet 1642.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

comptaient parmi les souverains de l'Europe, mourut le 3 juillet 1642, dans l'abandon et le dénuement.

1. R. Parise et les anciens éditeurs ont écrit : « La Reine-mère est encore à Cologne ».

Mss. 9358, fol. 70.

LETTRE LXVIII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

En continuant mes devoirs à vostre endroit, je vous asseureray par la présente que M. vostre frère va tousjours de mieux en mieux; l'accez de samedy, après midy, fut fort tolérable au prix des autres, et bien plus court; luy-mesme l'avoue franchement, et se contente fort de nostre procédé. Hier, qui fut dimanche, il fut repurgé, *leni et benigno medicamento à quo mira dejecit*, et surtout un grand plein bassin de bile jaune, grasse, espaisse et visqueuse, au grand contentement du malade et du médecin. Sa fièvre estant devenue doresnavant simple tierce, son accez sera aujourd'huy après midy; mais j'espère qu'il sera bien léger, et que nous irons toujours en amendant jusque à la fin. Dès qu'il y aura quelqu'autre changement, qui sera, à ce que j'espère, dans deux ou trois jours, je vous en donneray advis. Vostre M. le Fèvre, qui a apris son empirique à Rome, nous a icy laissé de la pratique; avant que de partir, il a conseillé à une femme phthisique, qui avoit un flux de ventre, de prendre de la thériaque pour luy appaiser ce flux; elle en a pris quatre fois; elle a achevé de brusler son luminaire avec grandes douleurs. M. Moreau en a consulté ce matin avecque moy: elle n'a pas oublié de bien maudire son docteur thériacal. Voilà comment les charlatans nous donnent bien de la pratique malgré eux. On dit qu'il a bien emporté de l'argent de deçà, je le veux bien, *per me sint omnia protinus alba*: j'aimerois mieux moins gagner, et sçavoir mieux faire mon mestier, n'estre point charlatan,

etc. Mais qu'y ferions-nous ? *necesse est hæreses esse, ut veritas manifestetur.*

De rebus aulicis nihil novi. La cour est à Fontainebleau, comme aussi M. le chancelier [1], qui de là, s'en va à Lyon, faire le procez aux prisonniers qu'on doibt amener. On dit que le prince d'Orange [2] a envoyé au Roy pour obtenir quelque chose en faveur de M. de Bouillon [3] : ce sont affaires de princes, *de quibus Deus ipse videbit.*

Je vous baise les mains, à Madame vostre femme et à M. vostre frère, pour estre toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce lundy 28 de Juillet 1642.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846

1. Le chancelier Seguier. — Cf. sa note : *Lettre du 20 mars 1633.*

2. Orange (*Henri Frédéric* de Nassau, prince d'), sthathouder de Hollande, né à Delft, le 28 février 1584, mort à la Haye, le 14 mars 1647. Fils d'une Française, Louise de Coligny, il était l'oncle de Bouillon. Sa vie fut remplie par sa lutte contre l'Espagne en faveur de l'indépendance de sa patrie. Par le traité de Paris 1636, il avait conclu une alliance avec la France.

3. Bouillon (*Frédéric-Maurice* de la Tour d'Auvergne, duc de), né à Sedan le 22 octobre 1605, mort le 9 août 1652. Fils d'Elisabeth de Nassau, princesse d'Orange. Il obtint sa grâce, en échange de sa principauté de Sedan, que sa femme la duchesse de Bouillon livra au Roi sous cette condition. La négociation de cette affaire fut conduite par le cardinal Mazarin,

Mss. 9358, fol. 71.

LXIX

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

C'est en continuant pour vous donner toujours asseurance que je fais ce que je puis à la maladie de Monsieur vostre frère : il est fort mal le jour de son accez qui, combien qu'il diminue et en longueur, et en la grandeur des symptômes, ne laisse pas de l'incommoder et de l'embarrasser bien fort, à cause de la foiblesse dans laquelle l'ont réduit les accez très violens qu'il a eus par cy-devant. Son dernier accez fut lundy, 28 de ce mois ; il dura huit heures. Le mardy 29, qui fut hier, il fut purgé d'un petit médicament qui fit merveilles *pro natura sua.* Hier au soir, il estoit en bon estat ; ce matin, il a pris un lavement pour tant plus desboucher son ventre, qui est extrêmement désemply depuis douze jours. Il a vuidé une si grande quantité de glaires bilieuses, jaunes, verdastres et noirastres, que je m'estonne, combien qu'il ait esté fort mal, qu'il n'en ait encor esté pis, voire mesme qu'il n'en est crevé. Il est vray qu'il a eu sept ou huit accez extrêmement rudes : il a esté saigné huit fois, et ne luy a esté tiré que du sang très corrompu. J'espère qu'à ce soir, il aura un accez plus doux qu'il n'a point encor eu, et que doresnavant tout ira de mieux en mieux ; je vous en donneray advis, Dieu aidant.

Toute la cour est à Fontainebleau ; M. le chancelier y estoit allé saluer le Roy pour aller de là à Lyon y faire le procez aux prisonniers d'Estat, *in quibus potissimum lugeo Franc. Thuanum clarissimi viri filium ;* mais on dit que son voyage est différé : *utinam ad salutem Thuani, cujus*

parenti et indefesso in scribenda historia labori plurimum debent omnes quotquot Musas amant, atque bonarum litterarum suavitati incumbunt. Vostre procez est sur le bureau ; je le recommanday hier à M. du Laurans.

Je vous baise les mains, à madame Belin, et à M. vostre frère, comme aussi à MM. Camusat et Allen, avec dessein d'estre toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce mercredy matin 30 de Juillet 1642 [1].

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. LETTRE DATÉE DU 30 JUILLET 1643 DANS LES ÉDIT. ANTÉR.

Mss. 9358, fol. 72.

LETTRE LXX

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous diray en continuant que Monsieur vostre frère eut hier son accez, qui dura huit bonnes heures, avec frisson et vomissement dans le commencement, et sueur à la fin : je le vis hors de son accez, *in perfecta* ἀπυρεξία. Il m'a avoué que cet accez luy a esté beaucoup plus supportable que tous ceux de par cy-devant. Je luy ay promis, et j'espère qu'il sera vray, que doresnavant tous ses accez diminueront à veue d'œil. Il doibt avoir son accez demain à huit heures au matin ; afin de diminuer la matière qui le fomente, je l'ay purgé aujourd'huy avec casse, séné et sirop de roses palle, *quali medicamento incredibile est quot et quanta dejecerit antehac.* Selon l'estat auquel il sera, j'espère que je ne perdray aucune occasion de vous en donner advis. Les jésuites sont brouillés à Rome ; on dit que le pape leur a osté tous leurs privilèges, et qu'il veut les réduire à petit pied : *fiat, fiat* ! On dit que Monsieur le Chancelier ne bougera d'icy, et qu'on amenera les prisonniers au parlement afin de leur faire faire icy leur procez [1]. Le général Lamboy est icy prisonnier dans le bois de Vin-

1. Il y eut peut-être hésitation. Mais on se décida pour Lyon où ils furent jugés par un Tribunal d'exception ainsi formé : Sept magistrats du Parlement de Grenoble, et cinq conseillers d'Etat ou maîtres des requêtes, présidés par le chancelier Seguier. Parmi ses membres siégeait le trop fameux Laubardemont.

cennes [1]. On imprime à Lyon l'Hippocrate de Foësius [2], sur la copie d'Allemagne ; ce qui est fort à propos, car on n'en trouve plus icy pour de l'argent : c'est le mesme libraire qui par cy-devant, a imprimé in-quarto les *cinq Centuries d'Observations chirurgicales* de Guilielmus Fabricius Hildanus [3]. C'est le mesme qui imprime les œuvres de Zacutus Lusitanus [4], en deux volumes in-folio, lesquelles sont en onze tomes in-8° d'impression d'Amsterdam, que j'ay céans tous onze. Ce Zacutus est mort le 21 de Janvier dernier. Croyez que je n'espargneray ni n'omettray chose quelconque pour la guérison de Monsieur vostre frère.

Je vous baise les mains, *totique familiæ*, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN

De Paris, ce jeudy 31 de Juillet 1642 [5].

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Lamboy (*Guillaume* de), né en Belgique, général autrichien, fait prisonnier à Kempfen, en 1642 et, enfermé à Vincennes. Il mourut en 1670.

2. *Magni Hippocratis, medicorum omnium facile principis opera omnia quæ extant, in VIII sectiones ex Erotiani mente distributa ; nunc recens latinâ interpretatione et annotationibus illustrata.* FRANCOFURTI, 1595, in-fol. ib. 1603, in-fol. ib. 1624 in-fol. GENEVÆ, 1657, in-fol. Cet ouvrage mit le sceau à la réputation de Foës. (Cf. sa note. *Lettre du 4 novembre 1631*). La publication des œuvres d'Hippocrate à un moment où la doctrine des Arabes régnait encore dans les Universités, où les médecins ignoraient la langue grecque, et ne possédaient que quelques fragments épars des œuvres « du Prince de la Médecine », exerça sur l'évolution de la science une influence capitale, en faisant connaître des vérités oubliées ou altérées, et recommande son nom à la postérité.

3. Hildanus (*Guillelmus Fabricius*) — Hildan (*Guillaume Fabrice*) — né à Hilden (Suisse) en 1560. mort à Berne en 1634. Ses *observations chirurgicales* imprimées après sa mort à Lyon en 1641, à Strasbourg en 1713, et 1716 en deux parties in-8°, contiennent des faits intéressants et la description d'un grand nombre d'instruments de son invention.

4. Zacutus dit Lusitanus, né à Lisbonne en 1575, mort à Amsterdam en 1642. Le recueil de ses ouvrages parut, en effet, à Lyon, en 1642, en 2 vol. in-fol., sous le titre de : *Opera omnia*. Le 1er volume contient six livres : *de medicorum principum historia* in-8° ; le deuxième volume renferme les pièces suivantes : *Praxis historiarum libri quinque. Introitus medici ad praxim. — Pharmacopæa elegantissima — Praxis medica admiranda.* Les cinq livres du *Praxis historiarum* avaient déjà été imprimés séparément à Amsterdam, 1641-1642.

5. LETTRE DATÉE DU 30 JUILLET 1641 DANS LES ÉDIT. ANTÉR.

Mss. 9358, fol. 73

LETTRE LXXI

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE, A TROYES.

MONSIEUR,

J'ay reçeu la vostre dont je vous remercie. Je vous asseure que M. vostre frère est réduit pour le présent à une fièvre tierce purement intermittente, de laquelle l'accez ne dura pas hier plus de trois heures ; il est vray que son ventre et son estomach patissent fort, parce que, outre son flux qui continue, il vomit presque toute la journée. Aujourd'huy matin, qui est son jour d'intermission, il a pris un breuvage fait de rhubarbe et de séné, *ad majorem biliosi humoris intus coerciti excretionem promovendam, ne amplius in posterum sæviat, et nova symptomata producat.* J'espère bien mieux doresnavant de sa santé, que je n'ay encore fait par cy devant ; il n'y a que ces vomissemens qui me laissent du doute. Il doibt avoir son accez demain à trois heures du matin ; j'espère qu'il sera bien supportable, principalement si le remède d'aujourd'huy fait ce qu'il doibt. Il est tout converti, et est bien délibéré d'avoir grand soin de sa santé à l'advenir. Sa médecine qu'il a prise aujourd'huy opère fort bien ; il a vuidé par en bas, (il ne vomit guère que le jour de la fièvre), quantité de bile jaune et verdastre assez espaisse ; je pense que toute cette impureté descend de son mésentère qui est la partie dans laquelle est contenue et se croupit toute la cause conjointe des accez de la fièvre tierce, *ex sententia nostri Fernelii, quam puto esse verissimam.* Le Roy est encor à Fontaine-

bleau. On dit que M. le prince s'en va en Bourgogne, et de là, en Languedoc. On imprime à Lyon en deux volumes in-fol. toutes les œuvres de Zacutus Lusitanus.

Je vous baise les mains, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, ce lundy à midy, 4 d'Aoust 1642.

Edit. de Rotterdam 1695.
— id. 1725.
— Paris 1846.

Mss. 9358, fol. 71.

LETTRE LXXII

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes,

Monsieur,

Je doibs responce à deux des vostres, ausquelles je satisferay par ordre. M. le Fèvre se peut bien vanter d'avoir guéry M. de Bordeaux, car il n'y a icy guère de gens qui le disent, et encore moins qui le croyent ; il a, tant il est ignorant en nostre dogmatique, ordonné de la thériaque en des flux de ventre chyleux, et à des phthisiques qui m'ont bien fait courir ; j'estimeray tousjours heureux nostre party, si nous n'avons jamais de plus sçavants adversaires que luy. Il ne sçavoit ce qu'il faisoit à M. de Bordeaux, et il a esté en ce coup-là plus heureux que sage, et son malade n'en est reschappé que *fati ope, non medici,* qui n'en fut pas mort quand on l'eut saigné jusques à une poëlette, comme les médecins luy demandoient, et M. le Fèvre mesmes le tenoit pour moribond dans le jour suivant. Pour Zacutus, c'estoit un médecin, Portugais de nation, juif de religion, qui est mort à Amsterdam le 21 de janvier dernier[1]. J'ay céans de luy douze volumes in-8°, qui contiennent une explication de tous les exemples et de toutes les histoires médicinales qui se lisent dans Hippocrate, dans Galien, dans Avicenne, et *aliis medicinæ scriptoribus*, qu'il y a réduites en ordre et appropriées chacune en son rang des maux de teste, de la poitrine, du ventre, etc. ; et en ce dessein, sont employez les six premiers volumes ; le septième est, *De praxi medica admi-*

1. Cf. La note de Zacutus: *Lettre du 31 juillet 1642.*

randa ; les autres contiennent *Introitum ad praxim Pharmacopæam,* et une méthode particulière telle quelle. Huguetan, libraire de Lyon, fait imprimer tout cela ensemble, en deux volumes in-folio, dont le premier est en vente, tandis que le second s'achève[1]. L'autheur est louable pour le dessein qu'il a eu de servir au public, et encor plus pour la peine qu'il a prise de ramasser tant d'exemples espars ça et là ; mais il parle latin comme un Espagnol, et est trop avicenniste et trop dans l'abus des drogues et de la prétendue doctrine des Arabes. Je n'ay point encore veu celuy qui est imprimé ; je pense qu'il nous viendra bientost de Lyon, mais je ne sçay ce qu'il nous coutera ; je pourray alors vous en donner advis.

Pour vostre dernière, je suis bien aise que M. vostre frère soit heureusement arrivé à Troyes, mais je pense que son chemin l'a un peu empiré, car il me semble qu'il estoit mieux, quand il partit d'icy, que vous ne me mandez. J'espère pourtant qu'il en sortira heureusement et bientost, estant tombé entre des mains si favorables et si justes que sont les vostres, et surtout, je crois que sans le faire saigner, il n'aura besoin que d'estre purgé de doux et bénins remèdes, ce que je tiens déjà pour tout fait. Pour le Capucin de M. du Moulin, c'est un petit livret françois, imprimé à Sedan l'an passé, que j'ai veu quelquefois icy; je ne crois pas qu'il soit malaisé d'en trouver un. Il est éveillé et plein de facéties, qui sont presque naturelles à l'autheur, duquel je ne fay point peu d'estime. Pour l'Hippocrate de Foësius, il ne faut pas douter qu'il sera fort bon, quand il sera achevé à Lyon, et que vous n'en sçauriez avoir de meilleur ; mais un tel œuvre que celuy-là sera longtemps à rouler sur la presse, et sera meilleur que tous les vieux. Il y a cincq Centuries de Fabricius Hildanus dont la IVe et la Ve sont les meilleures qui

1. Huguetan (*Jean-Antoine*) imprimeur célèbre de Lyon que Reveillé Parise (*op. cit.* Table Chronol.) a confondu avec son frère Jean Huguetan, avocat. Faisait partie de la *Societas Bibliopolarum* qui a édité un si grand nombre de livres.

ont esté imprimées premièrement in-quarto ; les deux premières que vous n'avez pas sont in-8°, comme vostre troisième ; mais tout cela qui vous manque est fort rare, vous aurez bien plutost fait de les achepter de l'impression de Lyon, in-4°, toutes ensemble ; l'édition en est fort belle. Le Roy est à Chantilly. La Reine est à saint Germain avec les petits princes. Son Eminence est encor à Tarascon, d'où l'on dit qu'il sortira bien tost pour venir à Valence où à Lyon [1]. Perpignan n'est pas encore pris ; on dit que ce sera pour le mois qui vient [2].

Je vous baise les mains. à Madame Belin, MM. vos frères, MM. Camusat et Allen, pour estre toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

PATIN.

De Paris, ce 25 d'Aoust 1642.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
ID. 1725.
-- PARIS 1846

1. Le Cardinal avait quitté Tarascon le 18 août. Il s'était embarqué sur le Rhône remontant le fleuve jusqu'à Valence et Lyon — voyage qui ne dura pas moins de dix-sept jours. — Il ne rentra à Fontainebleau épuisé, et arrivé à la dernière période de la maladie qui allait l'enlever, que le 13 octobre, et à Paris que le 17.

2. La place de Perpignan capitula peu de jours après, le 29 août 1642.

LIVRE II

LETTRES A SPON, AUX BELIN, A D. JEAN DE SAINT PAUL,
A BEVEREVOCIUS

1642-1646

Mss. 9357, fol 1.

LETTRE LXXIII

A Monsieur Spon, docteur en médecine a Lion, rue de la Poulaillerie[1].

Monsieur,

Je vous escris en haste ce petit mot de remerciement pour le beau présent que vous m'avez envoyé, dont j'ay délivré la part à M. Moreau qui vous remerciera par escript. Je vous ay beaucoup d'obligation de vous estre souvenu de moy si ponctuellement. Je vous prie aussi de vous souvenir du jour de l'an de la mort de Daléchamps[2]

1. Spon (*Charles*), né à Lyon le 24 décembre 1609, mort dans cette ville le 21 février 1684. Docteur de Montpellier en 1632, agrégé au collège de Médecine de Lyon le 7 août 1635, il reçut en 1645 — comme récompense de son mérite — des lettres de médecin du Roi par quartiers. Ce correspondant de Patin était lui-même un érudit et un poète, possédant très bien la langue grecque et épris de poésie latine. Il a mis en vers latins « *Les Pronostics d'Hippocrate* » sous le titre : *Sibylla medica*, Lugduni, 1661. Cet ouvrage est dédié à son ami Guy Patin. Il édita les œuvres de Sennert « *Opera omnia* » ; Lugduni, 1650, 3 vol. in-fol. celles de Cardan : *Hyeronimi Cardani opera*, Lugduni, 1663, 10 vol. in-folio et les observations de Schenck : *Joannis Schenckii observationes medicæ*. Lugduni, 1644. Ce fut lui aussi qui sous le titre de : *Epitaphium chronologicum*, devait faire l'éloge funèbre de Patin en vers latins. Cf. sur Spon une étude récente de M. Mollière : *Une famille médicale lyonnaise au XVII[e] siècle*. (Thèse de doctorat), Lyon, 1905.

2. Dalechamps (*Jacques*), né en 1513, mort en 1588. Docteur de Montpellier (1546), il exerça la médecine à Lyon, ce qui explique la mention de Patin à Spon. Médecin érudit, publia un certain nombre de travaux justement estimés, parmi lesquels il faut citer une *traduction de Paul d'Egine*, de *XV livres d'Athénée* avec des notes, une *Chirurgie* en français. Lyon, 1570-73, in-8°, et Paris, 1610, une *édition de Cœlius Aurelianus*, 1566, et une traduction des : *Administrations anatomiques de Galien*, Lyon, 1566, enfin une *histoire générale des plantes*, Lyon, 1587, malheureusement terminée par Jean des Moulins qui en fit un vrai chaos.

16.

et s'il y a quelque parent de luy à Lyon, taschez d'avoir quelque mémoire de sa vie. Voicy la St Martin tantost venue. A mesure que l'on fera icy quelques bonnes thèses, je ne manqueray pas de vous les garder : et pareillement toute autre chose qui le méritera : Le médecin de Lyon qui a dit à M. du Clos, le fils, médecin à Mets, que Huguetan s'en alloit imprimer l'Hippocrate de Foësius, s'appelle M. le Gras ; il est de la religion ; je pense que vous le connoissez bien. Nous n'avons pas encore veu icy le Ier tome de Zacutus, in-folio. Quand j'ay eu le bonheur de vous voir icy, nous avons parlé de deux choses dont je vous prie de me permettre que je vous face souvenir. La 1re est d'avoir d'Allemagne les manuscripts que m'avez dits, tant de Gaspar Hofmannus [1] que de Dan. Sennertus [2], qui ne peuvent estre que de fort bonnes pièces, et qui seroient très bonnes imprimées à Lyon. La 2e, est de tascher de faire imprimer à Lyon, *Disputationes Th. Erasti contra Paracelsum* [3] ; il y en a 4 parties : ausquelles il faudroit adjouter celuy de *occultis pharmacorum potestatibus* [4] afin de faire le livre de

1. Hoffman (*Gaspar*) né à Gotha (Thuringe) le 9 novembre 1572, mort à Altorf, le 3 novembre 1648. Médecin très érudit du XVIIe siècle, a publié un nombre considérable d'ouvrages. Patin les avait lus tous, et attachait un intérêt passionné à leur publication. On voit dans la lettre ci-dessus qu'il conseillait à Spon de faire venir d'Allemagne certains manuscrits de Gaspar Hoffman pour tenter de les faire imprimer à Lyon. Ce sont probablement les *Institutiones medicorum libri VI*, qui furent publiées dans cette ville en 1645, in-4°, et sur lesquelles, notre auteur revient dans sa lettre à Spon du 8 mars 1644, Il s'intéresse avec la même ardeur à la publication de *Medicamentis officinalibus* imprimés à Paris, sur le manuscrit de l'auteur, en 1647, et qui lui fut du reste dédié par Hoffman. Il est enfin un ouvrage dont la publication est entièrement due à Patin, c'est l'*Apologia pro Galeno*, sive ΧΡΗΣΤΩ. ΜΑΘΕΙΩΝ, *libri duo, ex bibliotheca Guidoni Patini*, dont il acheta le manuscrit après la mort d'Hoffman, en 1648, et qui fut imprimé à Lyon par le libraire Anisson en 1668 (2 vol. in-8°). Patin le dédia au président de Lamoignon.

2. Même admiration passionnée de Patin pour Daniel Sennert dont il avait publié en 1641 les *Opera omnia*. Spon les réédita à Lyon en 1650. Cf. la note de Sennert : *Lettre du 28 octobre 1631*.

3. *Disputationum de medicina nova Philippi Paracelsi, pars prima*; BASILEA, 1572, in-4°, *Pars secunda*, ibid. 1572, in-4°, *Pars tertia*, ibid. 1572, in-4°, *Pars quarta* et *ultima*, ibid. 1573, in-4°.

4. *De occultis pharmacorum potestatibus*. BASILEA, 1574, in-4°, FRANCOFURTI, 1611, in-4°.

grosseur légitime, in-4°, des lettres de S. Augustin. Vostre *negotiator religiosus* est dans le vray stil du P. Th. Raynaud [1] mais on dit pourtant icy qu'il le nie bien fort. On achève icy l'édition de la vie de Cardan[2], *per capita*, comme Suétone a descript celle des douze Césars : dès qu'il sera achevé, je vous en souhaitte la possession d'un que je vous dédie. M. le Cardinal est icy arrivé dans sa machine [3] et dans son lict, le vendredi 17 de ce mois. Je ne sçay rien sur la presse digne de vous icy que, *Annotationes Hug. Grotii in vetus Testamentum*, qui sera in folio. On imprime aussi, in-4°, Gul. Ballonii *De Calculo, rhumatismo et arthritide*[4], etc... Mais je ne sca y quand nous l'aurons : *typographorum nostratium lentum est negotium*. On a imprimé tout fraichement en Angleterre *Epistolas Erasmi*,

1. Raynaud (*Théophile*). Jésuite italien érudit, né le 15 novembre 1583, à Sospello (comté de Nice) mort le 31 octobre 1663 à Lyon où il résida la dernière partie de sa vie. A publié de nombreux ouvrages qui eurent presque tous un grand succès. Il se tirait parfois très spirituellement de thèses qui lui paraissaient trop difficiles à élucider. Je citerai celle qui concerne la conservation des corps que la science du XVIIe siècle ne pouvait résoudre ou du moins qu'elle résolvait par une intervention surnaturelle. Dans sa dissertation : *De incorruptione Cadaverum*. AVIGNON, 1645, in-8°, écrite à propos d'un cadavre de femme trouvé, en 1642, en état de conservation, quoique inhumé depuis longtemps, Raynaud qui, pas plus que ses contemporains, ne connaissait l'influence de certains terrains sur la conservation des corps, prétendit que l'état du corps de cette femme ne pouvant être attribuée à une cause naturelle, ni aux artifices du démon, était, peut-être, due à une grâce rémunératrice de Dieu, mais ajoute-il alors, *comme cette dernière supposition est loin d'être démontrée, on fera bien d'attendre ce que Dieu statuera à cet égard.*

2. Cardan (*Jérome*), né à Milan le 24 septembre 1501, mort à Rome, le 24 septembre 1576. Un des savants les plus étranges, les plus vicieux, mais aussi un des plus érudits du XVIe siècle et dont Boerhaave a si justement dit : « *Sapientior nemo, ubi sapit, dementior nullus ubi errat.* » Sa biographie a été faite si souvent qu'il est inutile d'y revenir ici. Il écrivit lui-même sous le titre de, *vita propria*, sa propre vie, placée à la tête de ses ouvrages. Le *de Vita propria liber* fut édité à Paris en 1643, in-12. C'est l'édition dont Patin annonce ici l'achèvement et qui est due à Naudé. Elle fut rééditée à Amsterdam en 1654.

3. La « machine » dans laquelle se faisait transporter Richelieu était une immense litière de forme carrée, couverte de damas rouge, formant une assez vaste chambre, qui contenait un lit sur lequel était étendu le cardinal, avec une table auprès de lui et un siège pour un secrétaire.

4. Ballonius (Baillou). *Opuscula medica de arthritide, de calculo et urinarum hypostasi*. PARISIIS, 1643.

en deux volumes in-folio ; mais elles seront fort chères : J'aime mieux me contenter de la vieille édition [1].

Je vous baise très humblement les mains, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

GUY PATIN.

De Paris, ce 21 d'Octobre 1642.

AU REVERS DE LA LETTRE, DE LA MAIN DE SPON : 1642, PARIS, XXI OCTOBRE, LYON XXVI DUDIT, RISPOSTA, ADI 4 NOVEMBRE, PER JOANNEM COLOMBANUM, BRUXELLENSEM.

LETTRE N'AYANT PAS ÉTÉ PUBLIÉE DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES.

1. Cette lettre qui n'a pas été publiée par les précédents éditeurs commence le manuscrit de la correspondance de Patin avec Spon. Le manuscrit de cette correspondance, qui provient de la bibliothèque *Mongie* vendue en 1824, est inscrit à la Bibliothèque nationale sous le numéro 9357, et porte en tête l'inscription : *Recueil des lettres originales de Guy Patin, docteur régent en la Faculté de Paris au nombre de 174 qui sont celles de son commerce familier et libre avec M. Spon célèbre médecin à Lyon, père de Charles Spon l'antiquaire, contenant une infinité de faits, anecdotes, d'histoires de son temps, d'érudition, de littérature, de critique et de la vie des hommes illustres par le ministère et les lettres, qui ont été ses contemporains. Ces lettres ont été trouvées dans le cabinet de feu Ch. Spon l'antiquaire, lorsqu'au temps de la révocation de l'édit de Nantes, il se retira précipitamment de Lyon, pour aller se retirer à Veuvay* [2]*, où il est mort. Elles sont rangées par ordre de dattes* Il y a, dans cette inscription une erreur de nom qui a dû frapper le lecteur. Le correspondant de Patin était *Charles* Spon et non *Jacques* Spon, son fils, l'érudit archéologue.

Mss. 9357, fol. 2.

LETTRE LXXIV

A Monsieur Spon, docteur en médecine a Lion.

Monsieur,

Pour m'acquitter et de ma parole et de mon devoir, je vous envoye la vie de Cardan[1] qui est achevée tout fraîchement : il me semble qu'il n'y a rien de nouveau de deçà qui mérite de vous estre envoyé ; si néantmoins, vous en desirez quelque chose, je vous prie de n'y employer aucun autre que moy. Nous avons un nouveau doyen nommé Mr de la Vigne[2]. On s'en va faire imprimer nostre cata-

1. Dans la lettre du 26 novembre suivant, Patin apprend à Belin que Naudé fait imprimer la vie de Cardan, laquelle fut publiée en 1643. Cependant, par la lettre ci-dessus datée du 9 novembre, et adressée à Spon, il annonce à celui-ci qu'il lui envoie la vie de Cardan « *achevée tout fraîchement* ». Il faut donc croire ou que notre auteur n'a pas inscrit des dates précises, ce qui n'est pas probable, ou bien que la lettre ultérieure dans laquelle il annonce à Belin qu'on imprime un ouvrage qu'il a déjà envoyé au médecin de Lyon dix-sept jours auparavant, a été commencée avant celle de Spon et envoyée beaucoup plus tard à son destinataire. C'est là la seule explication possible. Il faut aussi admettre, d'autre part, que l'ouvrage de Naudé, daté de 1643, avait été postdaté, et se trouvait en librairie vers la fin de l'année 1642.

2. De la Vigne (*Michel*), né à Vernon (Normandie), le 5 juillet 1588, mort le 12 juillet 1648. D'abord professeur de rhétorique au Collège du Cardinal Lemoine, puis étudiant de la Faculté de Paris et docteur le 1er octobre 1614, il fut élu doyen, en remplacement de Guillaume du Val, en 1642. Il prit une part considérable à la lutte de la Faculté contre Th. Renaudot, et signa, en qualité de doyen, la plainte adressée au chancelier contre celui-ci — factum rédigé par Guy Patin et Charpentier. Enfin, il soutint les intérêts de la Faculté dans le grand procès du 1er mars 1644. On a de lui : *Orationes duo adversus Th. Renaudot et medicos extraneos.* — Paris, 1644, in-4°. L'ouvrage plus étendu imprimé à Paris en 1671 : *Diæta sanorum, sive ars sanitatis*, et qu'on lui a parfois attribué, est de son fils également docteur de la Faculté (1650).

logue ; j'en mettray a part une copie pour vous, comme aussi de toutes les bonnes thèses qui nous viendront. Mr Jost, libraire qui est mon amy, m'a promis de vous faire tenir la vie de Cardan, dans un balot, qu'il envoye à Lyon, et de vous faire tenir celle-cy par la poste, enfermée dans son pacquet ; si vous trouvez bonne et commode cette voye, je la continueray, sinon, je la changeray, comme il vous plaira. Quand vous serez tout plein de loisir (mais autrement n'en faites rien, car je pense que le tout n'en vaut pas la peine), je vous prie de me mander qui est un Mr Meissonnier, médecin de Lyon, qui a esté icy quelque temps[1] ; je n'ay qu'un petit in-4° de luy, *de Doctrina febrium;* j'apprends qu'il a fait quelque autre chose ; s'il se peut recouvrer facilement, je vous en prie ; combien que je n'ay pas fort bonne opinion et des livres et de l'autheur. Quand vous les aurez amassés chez vous, je vous indiqueray le moyen de me les envoyer. Je vous prie de vous souvenir de l'an de la mort de Dalechamps[2], des 4 tomes de disputes d'Erastus contre Paracelse, des Institutions de Médecine de Hofmannus. On ne void point encor icy du Ier tome de Zacutus. Je vous prie de me mander aussi à vostre loisir si on imprime à Lyon *Observationes medicinales Schenkii*[3], ou l'Hippocrate de Foësius, comme M. le Gras a dit à Mr du Clos, le jeune, médecin à Mets. Il me semble qu'on ne fait rien icy qui soit digne de vous estre mandé. On attend que Mr du Pleix soit venu de Gascogne, pour mettre en vente son 3e tome de l'histoire Romaine in-folio, lequel ira, depuis la bataille de Pharsale jusqu'à Charlemagne. *Currunt sub prælo aliquot opuscula Gul. Ballonii, medici Parisiensis, de arthritide, de rhumatismo, de calculo*, etc. *sed hæc omnia*

1. Médecin de Lyon. Cf. Sa note : *Lettre du 5 février 1643.*

2. « Deschamps », dans l'édit. de 1846.

3. Spon devait lui-même publier une édition de cet ouvrage. Lyon, 1644, in-fol. — Schenck (*Jean*) dit de Grattemberg, né à Fribourg le 20 ou 21 juin 1530, mort le 12 novembre 1598, fut reçu docteur à Tubingue en 1554. Son recueil des *Observationes medicinales* cité par Patin a été éditée un grand nombre de fois.

sunt lentum negotium. On imprime du Père Petau[1] sa Théologie des Pères ; on en est au 2e tome ; ce sera un grand œuvre, mais je ne scay quand il sera achevé.

Mr l'Evesque de Belley est tout de nouveau piqué particulièrement contre les Loyolites ; cette nouvelle querelle fera naistre de nouveaux livres : j'en attends de bons de sa part, car il fait tout autrement mieux que de coustume quand il est en colère[2]. Il y a tousjours quelque moine qui brouille du papier, mais ce sont *mere nuges pro ejusmodi hominum consuetudine.* Beverovicius[3] m'a mandé de Hollande qu'il s'en va faire rimprimer son livre *de Calculo* augmenté, et son autre intitulé : *Idea medicinæ veterum ex non Medicis*, deux fois plus grosse que la 1re édition. On a rimprimé à Londres les Epistres d'Erasme en 2 vol. in-folio, ausquelles on a adjouté celles de Mélancthon[4] *de modo resarciendæ pacis in Ecclesia.* On dit qu'on a imprimé à Lyon quelque chose sur la mort de Messieurs de Cincq Mars et de Thou (*cujus manibus bene precor*), je vous prie de me faire la faveur que j'en aye deux exemplaires, s'il y a moyen, et m'obligerez d'estre toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 9 de Nov. 1642.

AU REVERS, DE LA MAIN DE SPON : 1642. PARIS IX NOVEMBRE. LYON XVIII. RISPOSTA XXV DUDIT.

LETTRE N'AYANT PAS ÉTÉ PUBLIÉE DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES.

1. *Theologica dogmata.* PARIS, 1641-1650, 5 volumes in-fol. — Cet ouvrage de haute érudition ne fut pas terminé. Il fut réédité à ANVERS, 1700, 6 vol. in-fol. et à VIENNE 1757, 7 vol. in-fol. — Cf. Sommervogel. *Op. cit.*

2. Camus (*Jean-Pierre*), ou Le Camus. Cf. sa note : *Lettre du 14 juillet 1643.*

3. J'ai déjà cité le premier de ces ouvrages. Voir la note de Beverovicius : *Lettre du 19 juillet 1640.* Le second : *Idea medecinæ veterum.* LUGDUNI BATAVORUM, 1637, in-8°, est un abrégé de Médecine pratique.

4. *Epistolarum libri XXXI et Phil. Melanchtonis libri IV. Quibus adjicitur Thomœ Mori et Jo. Lud. Vivis Epistolæ.* LONDON, 1642. Cf. sur l'*Opus Epistolarum* d'Erasme, note : *Lettre du 2 août 1640.* Mélanchton (*Philippe*), né en 1497, mort en 1560. Un des chefs de la Réforme. Est l'auteur de la fameuse « Confession d'Augsbourg » et d'un grand nombre d'œuvres théologiques et littéraires. Cf. ses biographes, *Meurer* (1869), *Schmidt* (1861), *Herrlinger* (1879).

Mss. 9357, fol. II.

LETTRE LXXV

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lion.

Monsieur,

J'ay reçeu la vostre du sieur Columbanus, qui est un honneste homme ; vous m'avez obligé de m'en donner la connoissance. Je me repose sur vostre parole touchant M. Dalechamps. Je vous garde des thèses, et ay mis avec icelles un nouveau catalogue des docteurs de notre eschole quy s'imprime de deux en deux ans, aussitôt qu'il y a un nouveau Doyen. J'ay pensé l'estre tout de bon ; car on a coustume d'en nommer trois, que l'on met dans un chapeau, *unde qui primus a veteri Decano depromitur, ille est decanus*. MM. Perreau[1], de la Vigne[2] et Patin ont dansé ensemble dans le chapeau[3]. Le sort qui m'est tousjours contraire, et qui jamais ne m'a esté favorable, tomba sur

1. Perreau (*Jacob*). *Bac.* 1611-1612. *Vesp.* 12 juin 1613. — *Doct.* 27 juin 1613. *Pastill.* 15 janvier 1614. De la Vigne avait pris le bonnet en 1614 et Patin en 1627, seulement. Celui-ci était donc, de beaucoup, le plus jeune docteur des trois candidats au décanat.

2. De la Vigne. Voyez sa note : *Lettre du 9 novembre 1642.*

3. Voici comment se faisait l'élection du Doyen. Tous les deux ans, le premier samedi après la fête de la Toussaint, la Faculté tenait son Assemblée générale. Le doyen sortant déposait ses insignes et rendait compte de l'état des affaires sous son administration. Après cette allocution, les noms des docteurs étaient placés dans deux urnes séparées, une destinée aux anciens, l'autre aux jeunes. Le doyen agitait les billets et tirait trois noms de la première et deux de la seconde. Les cinq docteurs désignés par le sort prêtaient serment de désigner le plus digne, se rendaient à la Chapelle, pour invoquer les lumières d'en haut et élisaient trois membres à la majorité des voix : deux anciens et un jeune. Trois billets portant les noms ayant été placés dans un chapeau, le doyen sortant tirait un de ces trois noms. Celui dont le nom était sorti était proclamé doyen pour deux ans. — Dans l'élection actuelle le doyen sortant était du Val.

M. de la Vigne, qui est un excellent homme, et très digne de cet honneur qui est accompagné d'une très lourde et très pénible charge [1].

Je feray un petit pacquet des thèses et des autres choses que je trouveray digne de vous et vous l'envoyeray dans un des pacquets de M. Jost, à M. Bordes, libraire à Lyon, ou bien je me serviray de tout telle autre voye que vous m'indiquerez si vous changez celle-là [2]. Dieu vous fasse la grâce de pouvoir recouvrer vos manuscripts d'Allemagne! Je m'estonne fort comment on n'envoye point icy le premier tome du Zacutus, lequel pas un de nos libraires n'a encor rien reçeu. Pour La *Framboisière*, je puis bien vous donner un bon advis, c'est que j'ay céans la copie toute reveue et corrigée, que l'autheur mesme, qui estoit fort mon amy, m'a laissée avant que de mourir, le tout escript de sa propre main. Si celuy qui le fait rimprimer y veut penser, je la luy envoieray, il pourra en obtenir un privilège, et le tout ne luy coustera que quelques copies, qu'il me donnera, et un couple pour vous, pour vostre peine [3]. Prenez la peine de voir s'il est encor assez temps. Pour le Commentaire sur les épidémies d'Hippocrate, j'ay grande envie de le voir. Vos libraires de Lyon qui cerchent à imprimer quelque chose qui se débite aisément, devroient imprimer la *Sagesse* de Charron [4] ou

1. Le décanat de La Vigne fut singulièrement agité et justifia l'appréciation de Patin sur les responsabilités de cette charge. C'est en effet, pendant ce décanat que se déroulèrent les graves péripéties de la lutte menée par la Faculté contre Renandot et qui dura plus de quatre ans.

2. Passage supprimé dans les édit. antér.

3. Cette édition des œuvres de la Framboisière fut publiée l'année suivante à Lyon chez Huguetan, par son fils, François de la Framboisière. Cf. la note d'Abraham de la Framboisière. *Lettre du 4 novembre 1631.*

4. Charron (*Pierre*), moraliste érudit. Né à Paris en 1541, mort dans cette ville en 1603. Le conseil que donnait Patin à son correspondant de publier une nouvelle édition du célèbre *traité de la Sagesse* était des plus justes, car cet ouvrage a été édité bien des fois depuis la première publication anonyme de « Bourdeaux » 1593, et on avait déjà fait paraître à Lyon une réédition en 1599. Les éditions courantes étaient, au moment où écrivait Patin, celles de Paris, 1604 et 1607. On fit peu d'années après, en 1646 « à Lyon, chez les Elzeviers » une nouvelle édition in-12. Depuis, elles se sont multipliées.

les *Colloques* d'Erasme, in-8°, comme autrefois a fait Gryphe[1], ou bien plustot ses épistres[2], qui sont un bon in-folio, très bon, mais très rare, et en récompense, très nécessaire, *corruptissimis hisce temporibus.* Mais je ne sçay s'ils ne craindroient pas les loyolites, qui voyent plus clair qu'Argus, *qui totus oculeus fuisse perhibetur.* M du Val[3], nostre ancien doyen, fait icy imprimer quelque chose, *de sanctis Medicis*, qui est une bagatelle de l'autre monde, *cui subjunget orationem publice habitam de numero quartenario,* à cause des quatre licenciez de nostre dernière licence. Cette harangue ne sera pas mauvaise. *Dabo operam ne careas,* comme toute autre chose qui viendra à ma connoissance.

Je vous prie de me mander qui est M. Meysonnier, médecin de Lyon qui a été icy quelque temps, je n'ai qu'un petit in-4 de luy, *de Doctrina Febrium.* J'apprens qu'il a fait quelque autre chose, s'il se peut recouvrer facilement, je vous en prie, combien que je n'aye pas fort bonne opinion et des livres et de l'autheur. Je vous prie de vous souvenir de l'an de la mort de Dalechamps. On attend que M. du Pleix soit venu de Gascogne pour mettre en vente son 3e tome de l'Histoire Romaine, in-folio, lequel ira depuis la bataille de Pharsale jusque à Charlemagne. M. l'évèque de Belley est tout de nouveau piqué

1. Famille d'imprimeurs. Le fondateur de cette maison. Gryphe. (*Sébastien*), né à Reutlingen (Souabe) en 1493, mort à Lyon, en 1556. Imprimerie célèbre par la correction, la netteté et la beauté de ses éditions.

2. Cf. la note de la *Lettre du 2 août 1640.*

3. Du Val (*Guillaume*), né à Pontoise vers 1572, mort à Paris le 22 septembre 1646. Professeur de Philosophie au Collège Royal en 1606, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris en 1612, fut porté au décanat en 1640 et continué en 1641. A laissé, entre autres travaux, une édition latine des œuvres d'Aristote plusieurs fois réimprimée. L'ouvrage que Patin désigne spirituellement comme « une bagatelle de l'autre monde » avait pour titre : *Historia monogramma, sive, pictura linearis sanctorum medicorum et medicarum, in expeditione redacta breviarium ; adjecta est series nova, sive auctarium de sanctis præsertim Galliæ qui ægris opitulantur certosque procurant morbos*; *item digressiuncula de plantis nomenclatura sanctioris, ipsa denique pictas Facultatis medicinæ Parisiensis.* — Paris, Blageart, 1643, in-4°.

particulièrement contre les Loyolites. Cette nouvelle querele fera naître de nouveaux livres. J'en attends de bons de sa part, car il fait tout autrement mieux que de coutume quand il est en colère. On dit qu'on a imprimé à Lyon quelque chose sur la mort de Cinq-Mars et de Thou, *cujus Manibus bene precor.* Je vous prie de me faire la faveur que j'en aye deux exemplaires, s'il y a moyen, et m'obligerez d'être toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obbeissant serviteur,

Patin.

De Paris, le 24 Novembre 1642.

Au revers, de la main de Spon : Paris, 24 novembre, Lyon, 26 décembre, jour de la St-Etienne, Risposta, adi 30 décembre.

Edit. d'Amsterdam 1718.
— de la Haye 1718.
— de Paris 1846.

Mss. 9358, fol. 75.

LETTRE LXXVI

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

La présente ne sera que pour vous faire sçavoir que je suis tousjours votre serviteur, et pour me rafraichir en vostre mémoire. Il m'ennuye que je ne sçay de vos nouvelles. Mr Sorel depuis son retour de Montpellier, m'a fait l'honneur de m'escrire : je luy fais responce que je vous prie de luy donner. Si vous n'estiez là pour le bien conseiller, je luy en aurois dit davantage ; je vous prie néantmoins de faire en sorte qu'il ne trouve pas mauvais ce que je luy escris : *neque non malo animo scripta sunt* : honny soit qui mal y pense : si quelqu'un en doutoit de delà, je vous prierois d'estre mon garand envers eux. Mr Sorel m'a icy raconté le bon récit que vous et Mr Allen luy aviez fait de moy : je vous en remercie tous deux.

Mr. Naudé, nostre bon amy, fait icy imprimer la vie de Cardan[1] par petits chapitres, comme les Césars sont dans Suétone ; ce sera un œuvre fort divertissant. Son Eminence est enfin arrivée icy ; on dit qu'il se porte mieux[2]. Sedan est

1. Naudé — « *De Propria Vita liber* » ; Paris, 1643, in fol. Cf. note. *Lettre du 9 novembre 1642.*

2. La mort du Cardinal était au contraire proche et il ne devait pas survivre longtemps à Cinq-Mars et à de Thou dont il venait de faire instruire le procès à Lyon. Arrivé toujours souffrant à Fontainebleau le 13 octobre, il se fit transporter à Paris (17 octobre). Après quelques jours de repos dans son palais, il se rendit à Rueil où il resta jusqu'au 4 novembre. Rentré à Paris, il s'alita dans les derniers jours du mois et mourut le 4 décembre. Cf. sur la mort de Richelieu, note : *Lettre du 12 décembre 1642.*

rendu au Roy, et Mr. de Bouillon en liberté : mais le pauvre Mr. de Thou a passé le pas[1]. Le Roy et la Reine sont à S. Germain. On dit que la Reine d'Angleterre, qui est de présent en Hollande, doibt icy faire un voyage bientost[2]. On parle aussi d'un grand traité de paix, pour lequelle le Cardinal Mazarin doibt estre envoyé en Allemagne ; *de cujus eventu Deus ipse viderit.* Le Duc de Parme continue tousjours la guerre au Pape, et a mis depuis peu la terreur de ses armes jusques dans Rome[3]. La guerre, qui empesche le commerce, est cause qu'il ne nous vient aucuns livres des païs estrangers ; j'apprends néantmoins qu'à Londres, on a imprimé en deux tomes in-folio, les épistres d'Erasme. Quand Mr. de Saumaise, qui est encor en France, sera retourné en Hollande, on achèvera l'impression d'un sien œuvre fort desiré, qui est *De primatu Petri* : il a beaucoup d'autres choses à nous donner que nous pouvons espérer de luy avec le temps. *Deus illi longos annos impertiat in commodum reipublicæ literaria.*

Je vous baise les mains, à Madame Belin, à messieurs vos frères et Mr. Allen : et seray toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, ce 26 de novembre 1642 [4].

Edit. de Rotterdam 1695.
— id. 1725.

1. Il avait été exécuté avec Cinq-Mars à Lyon, sur la place des Terraux, le 12 septembre 1642. Cf. sa note : *Lettre du 18 juillet 1642.*
2. *Henriette-Marie* de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née à Paris en 1609, morte à Colombes en 1669, avait épousé en 1625, le roi d'Angleterre Charles Ier. A la date où écrit Patin, elle était en Hollande où elle s'était rendue pour solliciter des secours destinés à venir en aide au roi, qui avait engagé la guerre contre le Parlement.
3. Cf. la note *de la lettre du 12 octobre 1641.*
4. Cette lettre extraite du manuscrit des lettres à Belin n'a pas été publiée dans l'édition de Reveillé-Parise.

Mss. 9357, fol. 12.

LETTRE LXXVII

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lyon.

Monsieur,

J'ay reçeu vostre belle et bonne lettre dattée du 25 de novembre, par laquelle vous m'avez extrêmement obligé, sur le fait principalement de M. Dalechamps, duquel j'honore fort la mémoire. Je confesse luy avoir grande obligation ; il m'a aidé autrefois en la lecture de Pline [1], et ay apris aussi quelque chose en son herbier [2]. Vous me mandez qu'il est mort l'an 1588 et ainsi l'ay-je trouvé marqué en mes mémoires ; je ne sçay de qui je l'avois, car M. de Cahaignes, médecin de Caen, qui a fait *Elogia illustrium Cadomensium* [3], n'a pas remarqué la dite année, combien qu'il luy ait donné un éloge, mais assez stérile ; j'espère de luy en donner quelque jour un plus ample, et de bon cœur, où je feray mention de l'obligation que je vous ay pour la peine que vous avez prise de m'envoyer son épitaphe, afin que la postérité vous en sache gré. Pour la relation de M. de Thou, on m'a dit qu'il y en a deux différentes, toutes deux imprimées à Lyon : si cela est, je

1. Patin veut parler de l'Histoire naturelle de Pline, qui fut éditée et annotée par Daleschamps, Lyon. 1587. — Francfort, 1590.

2. « L'Herbier » dans lequel Patin « apprit, dit-il, quelque chose » est une histoire des plantes qui fut publiée par Daleschamps sous le titre suivant : *Historia generalis plantarum libri XVIII per certas classes artificiose digesta*... Lugduni, 1587, 2 vol in-fol.

3. *Elogium civium Cadomensium centuria prima.* Caen, 1609, in-4° ; de Jacques Cahaignes ou Cahagnes. Cahaignes (*Jacques*) né à Caen en 1548, docteur de l'Université, fut professeur à la Faculté de médecine de cette ville, et y mourut en 1612.

recommande le tout à vostre diligence. J'auray soin, en récompense, de ce qui se fera de deçà. J'amasse toutes les thèses, et rien ne m'eschappera. Pour le sieur Meissonier, vous m'obligerez fort de ses opuscules, et encore plus de me mander, en amy et en secret, ce que vous pensez du personnage *quem puto non admodum sapere*. J'ay veu icy un placart de luy contenant quelques règles prétendues de santé, *quo nihil vidi miserabilius, cujus auctorem hic serio egisse non puto, si sapio*. Je ne le tiens pas plus sage que ce fanfaron dans Plaute, *qui crus fractum obligaverat Æsculapio, etc.*

Depuis ma dernière, par laquelle je vous avois mandé que j'ai veu le sieur [de] Columbanus, rien n'est icy arrivé que la mort de M. le cardinal de Richelieu, le jeudy, à midy, 4 de décembre. *In dissecto cadavere, deprehensus est abscessus insignis in parte infima thoracis, a quo mirum in modum premebatur diaphragma.* Il n'a esté que six jours malade, durant lesquels il a eu beaucoup de foiblesses : *argumentum puris intus latentis certissimum præsertim in corpore extenuatissimo et emaciatissimo.* Tout le sang qu'on luy a tiré estoit très pourry, sans aucunes fibres, avec une sérosité laiteuse. *Ejusmodi serum* γαλακτωδες *sanguini supernatans, indicium est in febribus certissimæ malignitatis.* Le 4e jour de sa maladie, *desperantibus medicis*, on luy amena une femme qui luy fit avaler de la fiente de cheval dans du vin blanc, et trois heures après, un charlatan, qui lui donna une pilule de laudanum :[1] *et hæc omnia frustra* :

Contra vim mortis non est medicamen in hortis[2].

Il estoit revenu de Ruel à Paris en intention de n'en sortir

1. Lefèvre, l'empirique de Troyes Cf. sa note : *Lettre du 12 octobre 1641.*

2. Richelieu succomba à une pneumonie. Cette affection aiguë n'était que le dénouement d'un état morbide préexistant depuis longtemps, surtout depuis son séjour en Roussillon. Voici, la seule relation médicale qu'on possède sur sa fin. « Le 28 novembre, le Cardinal fut pris d'un violent frisson et d'un point de côté. Bouvard, appelé, le saigna deux fois dans la nuit du dimanche au lundi. Mais

de tout l'hyver ; car il avoit cela de commun avec les grands princes, il ne faisoit qu'aller et venir; *stare loco nesciebat* ; mais la mort qu'il portoit en son sein l'a enfin empesché d'aller plus loin, et a vérifié ce distique de Martial en mourant icy :

Nullo fata loco possis excludere, cùm mors
Venerit, in medio Tybure Sardinia est.

Le Roy a laissé toutes les affaires en l'estat qu'elles estoient, et les mesmes officiers; mais je croy que cela ne durera pas; *ubi nova adfuerint, plura tibi scribam*, comme aussi de ce qui se fera sur sa mort. Il sera enterré en Sorbonne. On m'a dit aujourd'huy que M. Citois, son médecin, se meurt aussy d'une fièvre continue. Vous avez à Lyon un certain père L'Abbé[1] qui a fait plusieurs épitaphes et inscriptions, et mesme quelquefois avec beaucoup de flatteries : *nec mirum* ; *hæc non est vera indoles gentis Loyoliticæ* : *colaces, mendaces, rapaces*[2]. Si tout ce qu'il a fait se pouvoit trouver, je le desirerois volontiers, mais principalement celle qu'il a faite à feu M. le Cardinal, où il l'appelle un grand Mystère; *Mysterium es*, etc. Je vous prie de vous en souvenir, et de vous charger encore de

le malade cracha du sang et la fièvre redoubla. Du lundi au mardi, la douleur ayant augmenté, on pratiqua deux nouvelles saignées. Le mardi, 2 décembre, eut lieu une consultation dans laquelle il fut décidé de pratiquer une nouvelle émission sanguine et d'avoir recours aux purgatifs. La fièvre ayant redoublé le soir, on fit deux nouvelles saignées. Le mercredi, 3 décembre, un empirique de Troyes, nommé Lefèvre, fut appelé et administra une pilule qui sembla donner un peu de soulagement. Enfin, le jeudi 4 décembre, septième jour de la maladie, le Cardinal fut pris de sueurs froides et expira à midi. » On ouvrit le crâne et on examina le cerveau. « Il ne faut pas s'étonner, puisqu'on luy a trouvé tous les organes de l'entendement doublés et triplés, s'il avait un esprit qui s'arrètait où il luy plaisait et s'en dégageait quand il voulait, avec autant de facilité qu'il semblait qu'il y eust autant de différents esprits en luy come estaient différentes les affaires qu'il maniait (F. S. D. I. C., *Paris, 6 décembre 1642. Bibl. nat.* L.B[36]. 3315) Cf. Corlieu : *Revue scientifique*. T. 10 p. 410

1. Labbé (*Pierre*) poète latin et archéologue, né à Clermont en 1594, mort vers 1680, appartenait à la compagnie de Jésus.

2. Ce passage concernant les jésuites a été supprimé dans les éditions antérieures.

cette commission pour laquelle je vous auray très grande obligation. Je voudrois bien pouvoir recouvrer un livre que je n'ay jamais peu voir, que cité par M. du Chesne en sa *bibliothèque des autheurs de l'Histoire de France*[1], page 112, soubs ce titre ; *Tabulæ historicæ, triumphales et funerales Henrici IV, cognomento magni, Galliarum et Navaræ regis. Auctore Petro Cornu : in suprema curia Delphinatus regio senatore*[2], — *Lugduni sumptibus Horatii Cardon, 1615, in-folio.* Vous m'obligerez fort si j'en puis avoir quelques nouvelles[3]. L'an 1567, il a esté imprimé à Genève, in-quarto, le *Cordelier*, ou *Franciscanus*, de Buchanan, en vers françois, dont l'autheur est Florent Chrestien. Si jamais vous en descouvrez une copie, je vous prie de ne la laisser pas aller ; je voudrois l'avoir et qu'il m'eust cousté grande chose. Quand vous vous souviendrez de la mort du cardinal de Richelieu, lisez attentivement le chapitre 14 d'Isaïe, et repassez en vostre mémoire les belles choses qu'il a faites en sa vie. Je vous prie de me mander le nom de vostre rue et l'adresse que vous voulez que je mette sur mes lettres pour vous. Pour les miennes, adressez les à votre serviteur,

1. « *Historiæ Francorum scriptores.* » Paris, 1636-1649, 5 vol. in-fol. Les volumes IV et V ont été publiés par François Duchesne, fils de l'auteur, celui-ci étant mort pendant l'impression du 3e volume. Duchesne (*André*), savant et laborieux historien français, né à l'Ile-Bouchard (Touraine) en 1584, mort en 1640.

2. De Cornu (*Pierre*), poète et magistrat, né à Grenoble dans la deuxième moitié du XVIe siècle, mort vers 1615.

3. Cf. la note de Florent Chrestien : *Lettre du 5 février 1643.*

rue des Lavandières [1] près, de la chapelle aux Orfèvres [2], tout devant l'Estoile [3]. A Dieu, Monsieur.

A Paris, décembre 1642 [4].

AU REVERS DE LA LETTRE, DE LA MAIN DE SPON : 1642. PARIS, SANS DATE. LYON, 26 DÉCEMBRE. RISPOSTA, ADI 30 DÉCEMBRE.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

1. On sait où est la rue des Lavandières qui existe toujours (Voir note : *Lettre du 20 avril 1630.*)

2. *La Chapelle aux Orfèvres*, qui portait aussi le nom de St-Eloi, patron des orfèvres, était la chapelle d'un hôpital destiné à recevoir les orfèvres pauvres et infirmes et dont la fondation remontait à 1399. Elle avait été reconstruite en 1550, sur les dessins de Philibert Delorme. Elle est représentée aujourd'hui par la maison portant les numéros 8 et 10.

3. *Le Château de l'Etoile*, maison située rue de l'Etoile qui donna son nom à cette rue.

4. La lettre n'est pas signée, mais elle est de l'écriture de Patin. Elle est datée d'une main inconnue du 12 décembre 1642 et a été classée, on ne sait pourquoi, par tous les éditeurs antérieurs, au 12 déc. 1643. Richelieu étant mort le 4 déc. 1642, il a été facile, grâce à la note de Spon apposée au revers, d'inscrire sur le manuscrit une date approximative. Mais cette date du 12 ne peut cependant être considérée comme d'une exactitude absolue, puisque nous savons par les différentes notes de Spon inscrites sur les lettres de Patin que l'espace de temps nécessaire à la transmission des lettres de Paris à Lyon variait parfois de plusieurs jours. Nous avons, en conséquence, maintenu la date de décembre, sans préciser celle du jour qui ne pouvait être strictement déterminée.

Mss. 9357, fol. 3.

LETTRE LXXVIII

A Monsieur Spon, docteur en médecine demeurant rue de la Poulaillerie, joignant l'hostel de ville, a Lyon.

Monsieur,

Il y a longtemps que je vous doibs responce à vostre dernière, laquelle est dattée du 30 décembre de l'an passé, et qui m'a esté apportée céans en mon absence. Parce que dans icelle vous y faites mention d'un pacquet que vous m'envoyez, j'attendois toujours à vous mander le tout, mais puisqu'il ne vient pas, et de peur qu'en attendant, vous ne soyez en peine de mes nouvelles, je vous escris celle cy, pour vous dire que M. le Roy, parisien, présent porteur, et aujourd'huy marchand domicilié à Lyon, est fort mon amy qui s'est volontier chargé de la présente et qui a le bonheur de vous bien connoistre vous et vostre famille, de laquelle il m'a parlé avec toutes sortes d'honneur. Pour mon pacquet que vous avez adressé à M. Jost, il viendra quand il pourra, et en feray part à M. Moreau, selon que me mandez.

Pour l'exécution de M. de Thou, je l'ay céans de Lyon, et a esté aussi imprimée à Paris[1]. J'ay aussi un traité de vostre M. Meysonnier, qui est in-quarto, de l'an 1641 : *Nova et arcana doctrina febrium*, etc.; s'il est en vostre paquet, il n'importe; j'aime mieux l'avoir deux fois

1. *Particularité de tout ce qui s'est passé en la mort de MM. Henri Coiffier, marquis de Cinq-Mars, et de Thou, décapités le 12 septembre 1642.* *Lyon*, 1642.

que point du tout[1]. Je vous remercie de la description que vous m'avez faite du personnage; comme vous estes bon, vous n'en dites pas encore tout le mal que vous en sçavez, et que je devine aisément de ce que j'ay veu de luy. Pour l'advenir, je souhaitte qu'il ne face rien imprimer autre chose, s'il n'est mieux que par cy-devant : il s'est déjà assez acquis d'honneur, je luy conseillerois volontiers d'en demeurer là. Je vous prie de vous souvenir de tout ce qu'a fait le Père l'Abbé[2], et particulièrement de celle qui est à l'honneur du feu Cardinal, intitulée *Mysterium*, comme aussi du *Tabulæ historicæ triumphales*, etc. ; le cordelier de Buchanan[3] est une rare pièce, je vous prie de ne la pas négliger, si jamais vous la rencontrez, elle est bonne pour vous et pour moy. Buchanan, qui a esté un homme incomparable, a bien accommodé en son latin le prétendu patriarche des capucins, et Florent Chrestien[4] luy a bien rendu son change en françois[5]. Le *franciscanus* est commun en latin : je l'ay bien céans en françois, mais il n'est pas à moy : c'est une rare pièce ; et *opusculum auro contra charum*. J'ay veu en cette ville deux fueilles du Sennertus, que Huguetan imprime à Lyon, in-8, On m'a dit qu'il aura environ trente fueilles :

1. Meysonnier (*Lazare*), né en 1602, à Mâcon, mort en 1672. Docteur de la Faculté de Montpellier, établi à Lyon, il s'occupait de magie et eut des démêlés avec ses confrères au sujet de la publication d'un ouvrage consacré à des prédictions d'astrologie judiciaire. C'est sans doute à ces démêlés, que Patin fait allusion. Fut nommé médecin du roi en 1642, charge qu'il conserva sous Louis XIV. A laissé environ soixante ouvrages latins et français qui n'ont guère qu'un intérêt de curiosité, parmi lesquels figurent une histoire du Collège de médecine de Lyon (1644) et un cours de médecine théorique et pratique (1664).

2. Un des précédents éditeurs, Reveillé-Parise (*Op. cit. Table chronol.*) a confondu le P. Labbé avec un autre Jésuite érudit le P. Labbe, l'auteur d'une vie de Galien, mais c'est bien du poète et archéologue de Lyon qu'il s'agit ici. Cf. sa note : *Lettre précédente*.

3. Cf. Note : *Lettre du 18 juillet 1642*.

4. Chrestien (*Florent*), littérateur français et médecin, selon Eloy, né à Orléans en 1541, mort à Vendôme en 1596. Fut précepteur du roi de Navarre, depuis Henri IV, et collabora à la satyre Menippée. On lui attribue la harangue du cardinal de Pellevé qui est le chef-d'œuvre du recueil. *Voir l'introduction de l'édition de Ch. Read*, chez Jouault, 1876, p. V.)

5. *Rendre le change*, pour rendre la pareille. *Furetière*.

je pense que l'édition en est achevée de l'heure que j'escris cecy. Ne vous donnez pas la peine de m'en envoyer, j'espère que nous n'en manquerons pas : je pense que ce sera un bon livre [1]. Nos librairies n'ont aucun droit sur ce livre. Pour nos thèses, bonnes ou mauvaises, il n'en échappe point : j'en ay céans un pacquet pour vous. La première année du cours sera achevée à Pasques, et alors les délivreray à qui vous voudrez. Pour les deux traitez de Gaspar Hofmannus, je les ay veus icy : ils sont en un petit volume in-douze, avec le portrait de l'autheur qui est *septuagenarius*. Ce livre seroit bon à estre imprimé. Pour le livre de Beverovicius intitulé *Exercitatio Jo. Beverovicii in Hip. aph. de Calculo* [2] je l'ay céans il y a longtemps, c'est une responce à M. de Saumaise, *in cujus fine leguntur aliquot epistolæ*, entre lesquelles il y en a une de vostre M. Meyssonnier et une aussi de moy. L'autheur est bien de mes amis, qui a mis là dedans une de mes épistres, sans que j'en seusse rien. Il m'en avoit aussi envoyé une copie de Hollande que je n'ay pas reçeue ; si néantmoins vous en desirez, il y aura moyen de vous en faire tenir, comme aussi du livre du sçavant M. de Saumaise, *de Calculo*.

Pour tous les autres livres qui sont sur le catalogue de la foire de Francfort, je les ay. J'ay fait vos recommandations à MM. Moreau et Bourdelot [3]. Icy est en vente le 3e tome de l'Histoire romaine de M. du Pleix depuis huit jours. Ce 3e tome est depuis Jules César jusques à Charlemagne ; deux autres restent qu'il fera : maintenant il travaille à l'Histoire de M. d'Espernon : c'est l'autheur mesme qui me l'a dit. On imprime en Hollande un livre de M. de Sau-

1. Huguetan devait rééditer l'édition des *Opera omnia* de Sennert — que Patin avait fait publier en 1641 à Paris, — et qui contenait la fameuse épitre adressée sous le nom des éditeurs à René Moreau — mais rédigée par Patin. — Ce fait explique que celui-ci pouvait dire à Spon qu'il était inutile de lui en envoyer des exemplaires et que cet ouvrage serait un bon livre.

2. *Exercitatio in Hipocratis aphorismum de calculo, ad Claudium Salmasium*, Lugduni Batavorum, *1641, in-12*. Cf. la note de Beverovicius : *Lettre du 19 juillet 1640*.

3. Cf. la note Bourdelot, *Lettre du 2 mars 1643*.

maise : *de Lingua Hellenistica, adversus Dan. Heinsium.* Samuel Maresius[1], ministre françois à Bolduc, a fait tout fraischement deux livres in-8, assez gros : *Antechristus adversus Hugonem Grotium.* Il escript fort bien ; je les ay veus chez un amy a qui ils ont esté envoyez ; mais je pense qu'il nous en viendra pour nostre argent.

Je vous baise très humblement les mains et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, ce 5 Février 1643.

Au revers, de la main de Spon : 1643. Paris, 5 février, Lyon, 17 dudit. Risposta, le mesme jour et donné ma lettre a M. Le Roy.

Edit. d'Amsterdam 1718.
— de La Haye 1718.
— de Paris 1846.

1. « *Concordia discors et Antechristus revelatus contra Hugonem Grotium.* » Amsterdam, 2 vol. in-8°, 1642. — Desmarets (*Samuel*) — Maresius — né en Picardie le 9 août 1599, mort à Groningue en 1673. Ministre protestant. A écrit un nombre considérable de livres de controverse contre les catholiques et surtout contre Grotius,

Edit. d'Amsterdam 1718,
pages 6-9.

LETTRE LXXIX

A Monsieur Spon, docteur en médecine a Lyon.

Monsieur,

Je vous donne avis que j'ay reçeu vostre pacquet tant attendu et vostre lettre aussi responsive[1] de celle que je vous avois écrite. J'ay présenté vos deux livrets à M. Moreau, qui vous en remerciera ; il m'a dit que vous lui aviez écrit depuis peu. *La Présence des absens* ne vaut pas le diable, et encore moins que son auteur mesme ; il ne vaut pas le papier bleu dont il est couvert ; c'est un petit in-8° que le bureau d'adresse vend cinq sols ; dès que vous l'aurez veu, vous en serez dégouté[2]. Le gazettier est logé chez Guillot le Songeur depuis la mort de son « protocole »[3], qui le portoit contre nous ; mais, Dieu merci, il a plié bagage.

Il est en plomb l'excellent personnage,
Qui de nos maux a ri plus de vingt ans, etc.[4]

Pour le portrait de M. de Thou dernier mort, je n'en ay

1. *Responsive*, en réponse. D'après Furetière, ce vieux terme ne s'employait guère qu'au Palais. « *Des écritures responsives à celles qui ont été produites.* »

2. *La Présence des absents, ou facile moyen de rendre présent au médecin l'état d'un malade absent. Dressé par le Docteur en médecine consultant charitablement à Paris, pour les pauvres malades.* M.D.C.XLII. L'opuscule est de Renaudot et est rédigé avec une extrême habileté. Il organisait un mode de traitement par correspondance qui n'a certainement pas été égalé par les charlatans contemporains.

3. *Protocole*, se disait de « celui qui est derrière celui qui parle en public, pour lui suggérer ce qu'il doit dire. » C'était l'équivalent du « souffleur ».

4. Ces vers que tous les ennemis de Richelieu avaient sur les lèvres et que Cosmadeuc, l'évêque de Vannes, osa déclamer, en pleine séance

pas ouï parler. S'il se fait, *dabo operam ne careas.* Pour celui du père, qui a fait cette belle histoire, et qui est mort icy, l'an 1617, j'en ay un à vostre service in-folio, fort approchant du naturel ; j'en recouvreray bien aisément de son logis. Mais à propos du dernier mort, je vous veux indiquer une chose de luy, laquelle si vous ne sçavez, vous sera sans doute agréable. *Inter Hugonis Grotii Poëmata,* il y en a un sur la fin intitulé : *Sylva ad Fr. Aug. Thuanum.* C'est un poëme très excellent, plein de très bons avis et de beaux mots fort bien choisis, et entr'autres, y parlant de la religion, et disant qu'autrefois on n'en faisoit ni mestier, ni marchandise, comme on fait aujourd'hui, il a dit ces mots qui valent de l'or :

Cum rudis et simplex, nondum se fecerat artem
Relligio . . . .

Si vous prenez la peine de lire toute la pièce, j'espère qu'elle vous plaira, et que si ce pauvre malheureux eust cru M. Grotius, qu'il seroit encore en vie. (On a fait ici en une petite taille-douce le portrait de M. de S[t] Mars).

M. de Bourdelot se gardera bien d'escrire de la digestion[1].

des Etats, en face du Maréchal de la Meilleraye, cousin du Cardinal, sont extraits du rondeau suivant que composa Miron. (*Lettre de Patin, 15 mai 1643*).

Il est passé, il a plié bagage,
Ce Cardinal, dont c'est moult grand dommage,
Pour sa maison. C'est comme je l'entends ;
Car pour autrui, maints hommes sont contents ;
En bonne foi, et n'en voie que l'image,
Sous sa faveur il enrichit son lignage,
Par dons, par vols, par fraude et mariage.
Mais aujourd'hui, il n'est plus le temps,
Il est passé.
Or, parlerons sans crainte d'être en cage.
Il est en plomb, l'éminent personnage
Qui de nos maux a ri plus de vingt ans.

1. Bourdelot, né à Sens, le 2 février 1610, mort à Paris le 9 février 1685, s'appelait en réalité Pierre Michon, mais reçut le nom de Bourdelot de ses deux oncles, Jean Bourdelot, avocat au Parlement et Edme Bourdelot, médecin de Louis XIII, qui lui firent étudier la médecine. D'abord médecin du comte de Noailles qu'il suivit à Rome où il se rendait comme ambassadeur (1632) puis de Henri II, prince de Condé, qu'il accompagna à Fontarabie et en Roussillon, il prit

Il fait comme font les évesques de France, à ce que dit du Moulin ; il quitte et quittera toujours hardiment la lettre dominicale pour s'arrêter au nombre d'or. Il a un maistre à servir duquel il apprendra mieux que d'aucun autre l'économie de sa fortune [1].

Entr'autres choses qu'on a faites sur M. le Cardinal, on a fait une bonne rencontre [2] sur M. de Thou. On dit que quand Madame de Pontac, sœur du défunt, alla en la chapelle de Sorbonne jetter de l'eau bénite à son Eminence, qu'elle luy dit ce que dit la sœur du Lazare à Jésus-Christ : *Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus*. Et avant que de quitter le pauvre M. de Thou, *quem lugeo nimium acerbâ morte extinctum*, je vous dirai que la vraye cause de sa mort est dans l'histoire de M. son père, *sub Francisco*, 2e tome, p. 743 de l'édition de Genève ; le

le bonnet de docteur en 1642, et fut médecin du roi la même année. Ce fut à cette époque qu'il commença à tenir à l'hôtel de Condé des réunions régulières de savants, sorte de conférences académiques auxquelles assistait souvent le Prince de Condé. En 1651, la reine Christine de Suède étant tombée malade, il fut mandé auprès d'elle, sur la proposition de Saumaise. Patin, auquel avant lui, la même demande avait été adressée, recula devant ce long voyage et refusa. Bourdelot, médecin sans grand talent, mais d'une grande souplesse de caractère et de beaucoup d'esprit, conquit les bonnes grâces de la reine qui obtint pour lui l'abbaye de Massay (ou Macé) qui avait appartenu au garde des sceaux Châteauneuf. Bourdelot ne jouissait pas d'une bonne réputation et le rôle qu'il joua auprès de la reine Christine est suspect. La princesse Palatine dit dans une de ses lettres que la reine « livrée à tous les genres de débauche était redevable de ses vices aux français et surtout au vieux Bourdelot. » (*Lettre de la Palatine, 10 novembre 1719*) et le duc d'Aumale dit que, pour les Suédois, il fut le mauvais génie de Christine (*op. cit.*) A son retour de Suède, il reprit ses séances d'Académie et mourut par accident à l'âge de 76 ans. On a de lui : *Recherches et observations sur les vipères*. Paris, 1670. *Relations sur les appartements de Versailles*. Paris, 1684, et des *Conférences*. Paris, 1765. Cf. sur ce personnage les *Mémoires de Huet* (p. 65-66) les *Menagiana*, les lettres ultérieures de notre auteur, les ouvrages du duc d'Aumale (*op. cit.*), de Tamizey de Laroque (*op. cit.*), etc. Bourdelot avait une nièce dont il adopta le fils, Bonnet, qui prit le nom de Bourdelot et devint médecin de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, médecin ordinaire de Louis XIV et premier médecin de la duchesse de Bourgogne. Il mourut en 1707.

1. Allusion à l'avarice du Prince de Condé dont Bourdelot était le médecin.

2. *Rencontre*, pour bon mot, allusion malicieuse... (Furetière).

Cardinal qui *tunc regnabat* ayant résolu et dit en son esprit : *Ton père a mis mon grand-oncle dans son histoire, tu seras dans la mienne*[1]. On a fait de beaux vers latins dont je vous feray part si vous ne les avez. Le dernier finit par là :

Vera loqui si vis, discito sæva pati.

Le Roy a esté mal, il y a quelques jours ; mais il est Dieu mercy, mieux, horsmis que le bon prince amaigrit fort. Il est à souhaitter qu'il nous dure longtemps, car nous n'eusmes jamais tant affaire de lui. On dit icy que la resvocation du sol pour livre est arrêtée ; je ne sçay pourtant pas quand elle s'effectuera. Madame de Saint-Georges, gouvernante de Mademoiselle, fille de Monsieur, frère du Roy, est icy morte il y a trois jours. Le Roy a fait mener aux Carmélites de Saint Denis, sa niepce[2] pour y demeurer, jusques à ce qu'on l'ait pourveue d'une autre gouvernante. Le Roy est en colère contre le comte de Harcourt, à cause qu'il ne veut pas aller commander une armée, cet été, en Italie, et aussy à cause de quelque brouillerie qu'il a eue avec le cardinal Mazarin.

Si jamais vous écrivez à Augsbourg ou en quelque autre lieu, faites-moy la faveur d'y chercher un petit in-quarto imprimé à Augsbourg, l'an 1607, intitulé : *Vita Joannis Vincenti Pinelli*, etc. ;[3] qui a été un excellent homme, et

1. Dans « l'Histoire de son temps », Jacques de Thou le père de François-Auguste, exécuté à Lyon en 1642, avait ainsi stigmatisé un mauvais prêtre, grand-oncle du Cardinal. « *Antonius Plessiacus Richelius, quod eam vitam professus fuisset, voto ejurato, omnis se licenciæ ac libidinis genere contaminasset* ». De Thou. — *Historia sud temporis. Lib. XXIV, p. 1108 et lib. XX p. 101, T. II.* Cf. sur Antoine du Plessis, l'ouvrage de M. Hanoteaux : *Hist. du Cardinal de Richelieu*, T. I, p. 27-31.

2. La future grande Mademoiselle. Elle avait alors dix ans.

3. « *Vita Joannis Vincenti Pinelli* », Augsbourg, 1606, in-4°. Pinelli (*Gian. Vincenzo*), bibliophile italien, né à Naples en 1535, mort à Padoue en 1601. Cet érudit, que de Thou (*Livre CXXVI de l'Hist. de son temps*) comparait à Pomponius Atticus, n'a laissé que des « *Lettres* » et des « *Notes* » sur la « *Cronaca Veneta* » d'Andrea Dandolo publiées par Foscarini.

duquel il est souvent parlé dans la vie de M. Peiresc, conseiller de Provence, qui a esté faite par M. Gassendi, et qui fut icy imprimée chez Cramoisy[1], il y a trois ans. Cette dernière est bien plus ample que celle de *Joan. Vinc. Pinellus*, et contient de belles particularités dignes de vous.

Je vous baise très humblement les mains et suis,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 2 de Mars 1643.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

1. Cramoisy (*Sébastien*) né à Paris en 1588, mort dans cette ville, en janvier 1669.

Mss. 9358, fol. 76.

LETTRE LXXX

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

J'ay reçeu la vostre, dattée du 1er de mars, au mesme temps que je pensois à vous escrire et ressentant en moy-mesme quelque ennui de l'intermission de nos lettres. Je vous remercie donc de la vostre, et vous prie de me traiter plus familièrement et avec moins de complimens. Vous m'alléguez des subjets esquels je reconnois vous avoir de l'obligation, et non pas vous à moy ; je me tiendrois bien heureux si je vous pouvois rendre quelque service ou à quelqu'un des vostres. J'ay juste raison de me plaindre de mademoiselle Belin, qui nous a toujours allégué son procez, et qui n'a pas voulu nous donner une heure de sa présence pour un pauvre disner ; mais j'excuse ses affaires, et aussi le grand desir qu'elle avoit de s'en retourner, et de vous porter les bonnes nouvelles de son procez.

Pour les nouvelles du temps, elles sont *inter spem et metum*. Le Roy fut assez mal la sepmaine passée ; mais graces à Dieu, il est bien maintenant[1]. Le sol pour livre est révoqué.

1. Le roi revenu au mois de septembre 1642, très souffrant de son expédition en Catalogne, paraissait se trouver dans une période d'accalmie aux premiers jours de l'année 1643, quand éclata le 21 février la maladie qui devait se dénouer par sa mort quelques semaines plus tard. Il fut pris de fièvre, de vomissements, de diarrhée purulente. D'un autre côté il toussait, et son premier médecin Bouvard diagnostiquait un abcès du poumon. Cependant, à la date où écrit Patin, le 6 mars, un peu de rémission s'était établie dans son état, ce qui explique l'optimisme vrai ou apparent de Patin, qui ordinairement ne se fait cependant pas illusion sur l'état des personnes dont il donne des nouvelles. Louis XIII se levait, pouvait se promener dans les gale-

M. le duc d'Anguien est nommé général pour le Roy en son armée de Picardie [1]. Pour le cardinal, il est passé; il est en plomb l'éminent personnage, et néantmoins, l'on peut dire de luy, ce qu'on dit autrefois d'un plus habile homme que luy, sçavoir, d'Alexandre le Grand : *etiam mortuus imperat*, puisque l'on suit encore ses ordres et ses conseils. Mais il faut avoir patience : *cœlum et terra transibunt*, et toute sa mémoire aussi [2]. Il n'y a rien de nouveau en nostre Faculté,

ries du château de Saint-Germain, dîner en public et s'occuper des affaires de l'Etat. Sa dernière promenade eut lieu le 3 avril. — A partir de cette date, il ne quitta plus son appartement et son état alla en s'aggravant. Cf. *Relation de ce qui s'est passé jusqu'à présent de mémorable en la maladie du Roi, publié en la Gazette de France du 30 avril 1643. — Mémoire fidèle des choses qui se sont passées à la mort du Roi Louis XIII, roi de France et de Navarre, fait par Dubois, l'un des valets de chambre de Sa Majesté — Bibl. Nat. Fonds Franç. — Mss. 15644.* — Cf. aussi Guillon : *La Mort du Roi Louis XIII* — Paris, 1897.

1. Enghien (*Louis* II de Bourbon, duc d'), fils de Henri II, prince de Condé, qui fut membre du conseil de régence après la mort de Louis XIII, et de Charlotte de Montmorency ; né à Paris en 1621, mort en 1686. Il n'avait que 22 ans, lorsqu'il fut nommé général en chef de l'armée de Picardie, chargée d'arrêter les Espagnols, qui profitant de la mort de Richelieu et de la fin imminente du roi, venaient de franchir la frontière.

2. On voit combien Patin se trompait — avec beaucoup de ses contemporains, du reste — sur le jugement futur de l'histoire au sujet du Cardinal de Richelieu. Les immenses résultats historiques qui ont constitué l'œuvre du Grand Ministre ne pouvaient, en effet, être compris à ce moment d'un homme comme notre auteur. Tout entier à la satisfaction d'être délivré du puissant et redoutable homme d'État qui avait soutenu Renaudot contre les Médecins Régents, et avait projeté de se servir de lui pour provoquer — sinon la ruine — du moins l'amoindrissement de la Faculté, il ne pouvait dissimuler sa joie. De son côté, la Faculté dont il incarnait à un si haut degré les craintes et les haines, avait lieu de ne pas éprouver un grand chagrin de la mort du Cardinal. Elle n'ignorait pas, en effet, que Richelieu, qui détestait instinctivement l'Université, dont l'indépendance et les nombreux privilèges déplaisaient à ses idées de pouvoir absolu, avait conçu le projet auquel il associa Renaudot d'élever contre elle une école rivale, qui soutenue par l'autorité royale aurait fini par éclipser et finalement par remplacer la vieille Institution de la rue de la Bucherie. Dans ce but, il avait accordé à Renaudot la concession d'un vaste terrain au faubourg St-Antoine. Le prétexte avoué était d'y construire une maison pour les « consultations charitables ». Mais le but réel était l'Ecole projetée. Il s'agissait donc, en fait, sinon de l'existence de la Faculté, du moins de son influence et de sa prospérité. Cette considération fait comprendre la lutte violente et passionnée qu'elle soutint à cette époque et dans laquelle beaucoup de médecins ne voient encore que des mobiles d'arbitraire et de

sinon le catalogue que M. de la Vigne a fait imprimer depuis qu'il est doyen : si vous n'en avez un, je suis tout prest de vous l'envoyer, avec un livret que l'on imprime de M. du Val et qui sera fait devant la fin du mois. Il nous vient un nouveau livre de Lyon, intitulé *Paralipomena D. Sennerti :* [1] il a esté imprimé in-4° en Allemagne par cy-devant. C'est une rétractation de quelques opinions qu'il a tenues en ses grandes œuvres. Je vous en voue un quand il sera icy : il y en a en chemin, j'en ay veu quelques fueilles On imprime aussi à Lyon un commentaire sur les Epidémies d'Hippocrate d'un autheur nommé Phrygius, qui est un professeur de Pavie [2] encore vivant.

Je vous baise les mains, à mademoiselle Belin, MM. vos frères, MM. Camusat et Allen, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 6 de mars 1643.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

jalousie professionnelle. Au fond, la question était plus haute et la Faculté, en combattant Renaudot, luttait — *pro domo sua* — contre le pouvoir royal lui-même..... et la mort du Ministre qui l'incarnait, la sauvait... Pour juger et apprécier sainement cette question, il faut se placer au niveau de la mentalité des médecins du XVIIe siècle.

1. *Paralipomena cum præmissa methodo discendi medicinam.* WITTEBERGÆ, 1642, in-4°. LUGDUNI, 1643, in-4°. Les bibliographes, Chereau, Didot. Bayle etc., placent l'édition de Lyon en 1683. La lettre de Patin rétablit la date exacte : 1643. Ce fut la première édit. franç. des *Paralipomena.*

2. « de Paris ». dans les vieilles édit.

Mss. 9357, fol. 4.

LETTRE LXXXI

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lyon.

Monsieur,

Pour responce à la vostre dernière, dattée du 10 de mars, je vous remercie premièrement du nouveau pacquet qu'avez fait pour moy, que j'attendray avec toute sorte de patience. Vous m'avez bien obligé pour les trois livres que vous m'envoyez par iceluy, me voilà doresnavant bien avant, *in aere tuo*; il faut cercher les moyens d'en sortir. Pour nos thèses, voilà la première année de nostre cours achevée et ne se fera aucune thèse en nos escholles qu'au mois de novembre, qui est à dire dans 8 mois d'icy.

Mandez-moy par quelle voye vous voullez que je vous envoye le pacquet que j'ay céans tout prest, dans lequel vous trouverez aussi le dernier catalogue de nos docteurs, et quelque autre chose, Dieu aidant, qui est encore de présent, sous la presse, comme aussi, les trois thèses ausquelles j'ay autrefois respondu. Je ne pensois pas avoir eu le bonheur que vous m'eussiez veu présider, et ay grand regret que depuis ce temps là, nous n'avons eu un mutuel commerce de lettres et de livres ensemble.

Vous ne trouverez pas grand gout aux thèses de cet hyver dernier; mais l'hyver prochain, elles récompenseront, elles seront toutes de pratique et de pathologie. Néantmoins, je vous diray, tandis que nous sommes sur les thèses, que si vous estes curieux de cette marchandise, je pourrois bien vous en donner plusieurs, veu que je les ay tousjours conservées, tant qu'il m'a esté possible, et que j'en ay céans plus de sept cents en bon ordre, et outre ce, un grand nombre

de doubles; et pour ce faire, vous n'auriez qu'à me mander qui sont celles que vous avez par un catalogue dans lequel vous n'auriez qu'à me marquer le nom du bachelier soubs un tel président, et aussitost, *accingam me ad opus, ut amico meo satisfaciam.* J'en ay une fois donné un cent de toutes différentes à un mien amy qui m'en fit desmonstration de grand contentement. Je seray encore bien plus aise de pouvoir vous en donner davantage, pensez-y donc et m'employez.

Nous attendons icy le *Paralipomena Sennerti;* je n'en ay pas encore veu. J'ay bien de l'obligation à M. Huguetan de m'en vouloir donner un, veu que je n'ay eu le bonheur de le voir jamais qu'une fois icy, et que je ne luy ay rendu aucun service, mais aussi, croy-je *totum illud debere me tuæ commendationi.* Je souhaite, et *vehementer atque ardenter cupio,* que vous receviez bientost les Institutions de Hoffmanus [1].

J'ay veu icy depuis quatre jours M. Gassendy et avons tous deux bien parlé de vous. *Poemata Grotii* [2] est un excellent livre, que je vous souhaitte; si vous ne l'avez trouvé à Lyon, laissez-moy la charge d'en trouver un icy ou de le faire venir de Hollande tout exprès. Pour les huit vers sur la mort du pauvre feu M. de Thou, les voicy :

Historiam quisquis vult scribere, scribere veram,
Hunc vetat exitium, magne Thuane, tuum :
Richeliæ stirpis proceres læsisse paterni.
Crimen erat calami, quo tibi vita perit :
Sanguine delentur nati monumenta Parentis,
Quæ nomen dederant, scripta dedere necem :
Ingeniis tanto est sancita cruore tyrannis ;
Vera loqui si vis, discito sæva pati.

Pour les épistres d'Esrasme, les vendre à ce prix là, ce n'est pas marchandise, c'est pure tyrannie ; *sed ejusmodi*

1. Toute cette première partie de la lettre est mutilée dans les éditions antérieures. Des paragraphes entiers ont été retranchés.

2. *Poemata sacra.* La Haye, 1601. Paraphrases de psaumes et d'hymnes divers.

lucrionibus bibliopolis nostris quis ponet modum? J'avoue bien, et le dis en conscience, que les épistres d'Esrasme sont le meilleur livre de mon estude, mais néantmoins, c'est trop cher. On ne dit rien icy du portrait de feu M. de Thou ; si on en fait, je donneray ordre que vous n'en manquerez pas. Il est vray que les loyolites sont après à se faire incorporer en l'Université de Paris, et combien qu'il y ait beaucoup d'opposition, ils espèrent néantmoins d'en venir à bout par le moyen de M. de Noyers ; mais quand ils seront garnis de bons arrests, il y aura encore de grandes difficultez en l'exécution. On dit pourtant icy qu'il n'y a encore rien d'asseuré pour eux. Il court icy un livret plein de graves et bonnes raisons par lesquelles il est monstré que cela ne leur doibt pas estre permis et qui est fort important à l'estat et ils n'y ont pas respondu [1] ; aussy ne le peuvent-ils faire. Si vous n'en avez veu à Lyon, je m'offre de vous en mettre un dans le pacquet des thèses ; il est intitulé : *Apologie pour l'Université de Paris, contre le discours d'un jésuite par une personne affectionnée au bien public*, 1643. Pour l'autre, intitulé : *Alph. de Vargas, de Stratagematis*, etc. [2], je l'ay céans, et l'ay veu de deux éditions différentes, sçavoir, de Hollande et de Genève. On m'a dit que le vray autheur de ce livre est Gaspar Scioppius [3] : *nosti hominem*. Le catéchisme des jésuites est un fort bon livre, je l'ay céans ; il est doresnavant rare. Jo. Scaliger le prisoit fort, et desiroit souvent qu'un homme sçavant en droit prit la peine de le bien traduire.

Pour les observations de Fernel, c'est une pièce pour laquelle je me suis autrefois bien mis en peine. *Neque tamen in illius investigatione quidquam profeci.* Fernel en mourant laissa tous ses papiers et ses livres à Julian

1. Membre de phrase retranché dans toutes les éditions antérieures.
2. *Relatio ad reges et principes christianos de Stratagemate : Jesuitarum ad monarchiam orbis terrarum sibi conficiendam* (*Auctore Gaspard Scioppii*) Vargas (*Alphonse*), théologien espagnol, né à Tolède, au commencement du XIVe siècle, mort en 1555 ou 1566 ; fut successivement évêque d'Ossuna, de Badajoz et archevêque de Séville.
3. Cf. la note de Scioppius : *Lettre du 29 avril 1644*.

Paumier[1], qui avoit esté son valet douze ans, et lequel, deux ans avant sa mort, il avoit fait receveoir de nostre compagnie. Ce Paumier mourut à Caen en Normandie, l'an 1588, et laissa tous ses papiers à un sien neveu, nommé Pierre Paumier[2], qui fut aussi des nostres, et qui mourut l'an 1610, chassé de nostre eschole pour avoir fait le livre intitulé : *Lapis philosophicus dogmaticorum*, etc., et pour s'estre vanté de sçavoir une préparation chymique de l'or, avec laquelle on pourroit guarir les ladres, et que mesme, il en avoit guary une ladresse. Dans les plaidoyez de Servin[3], il en est parlé en un chapitre

1. Paulmier (*Julien* Le), plus connu sous le nom de *Palmerius*, né en 1520, mort à Caen le 15 décembre 1588. Docteur de Caen, bachelier de Paris en 1554, licencié en 1556, il prit le bonnet de docteur le 10 novembre de la même année. Après une expédition dans les Pays-Bas, à la suite du duc d'Anjou, Le Paulmier se maria avec Marguerite de Chaumont et alla se fixer à Caen où il acquit una grande réputation. Il était calviniste. Après la St-Barthélemy, le Faculté de Paris, sur l'initiative du doyen Nicolas Jacquart, le priva des privilèges de membre de l'Université. Cet ostracisme ne cessa que sur l'ordre formel de Charles IX qui, on le voit, se montrait ainsi plus libéral que la Faculté elle-même. Il est vrai que Paulmier était un des médecins du Roi. Julien Le Paulmier a laissé — entre autres travaux — : « *Traité de la nature et de la curation des plaies de pistolet, arquebouse et autres bastons à feu*; *ensemble les remèdes des combustions et bralûres externes et superficielles.* » Paris, 1568, in-8°.

2. Paulmier (*Pierre* Le), dit Palmerius, neveu de Julien Le Paulmier, né aux environs de Coutances en 1558, mort le 15 janvier 1610. Bachelier de l'Université de Paris, le 21 avril 1596, il reçut la même année le bonnet de docteur. L'ouvrage signalé par Patin fut publié sous le titre : *Lapis philosophicus dogmaticorum...* » Paris, 1609, in-8°. Ce livre dans lequel Le Paulmier prenait parti pour les Paracelsistes et les Chimistes, souleva contre lui la Faculté. Appelé devant elle, le 27 janvier 1609, elle le suspendit pour six mois par un décret du 28 janvier de la même année. Le Paulmier en appela devant le Parlement, le 16 mars suivant, mais cette cour souveraine le débouta de sa demande et donna gain de cause à la Faculté, le 6 juillet 1609. Les détails de cette affaire se trouvent dans les « Registres commentaires » T. X. p. 251. La médecine resta héréditaire dans cette famille des Paulmier et a compté des représentants jusqu'à nos jours. Le dernier de cette belle race de médecins, le docteur Stéphane Le Paulmier, l'érudit et consciencieux auteur de la meilleure histoire d'Ambroise Paré que nous possédions, s'est éteint le 18 décembre 1903.

3. Servin, Magistrat érudit, né en 1555 dans le Vendômois, mort à Paris en 1626, avocat général au Parlement sous Henri IV et Louis XIII La première édition de ses « Plaidoyers », publiés sous le titre : *Actions notables et plaidoyers.* Paris, 1603, — empreinte de gallicanisme — fut censurée par la Sorbonne. (16 *février* 1604.) Ils furent réédités en 1620, 1626, in-4°, 1640, in-fol. Les édit. antér. ont lu « Sernin ».

exprez. Il vouloit secouer nostre joug et la jurisdiction de nostre eschole, touchant sa doctrine, disant que nous étions ses parties, et par conséquent que nous ne pouvions pas estre ses juges; c'est pour cela que M. Servin plaida pour nous et Paumier fut condamné d'obéir au décret de nostre eschole, de laquelle estant chassé, il continua en sa chymie, laquelle l'estouffa, ayant esté surpris d'une apoplexie près d'un fourneau, l'an 1610. M. de Mayerne Turquet[1], demeurant lors à Paris, qui est aujourd'huy en Angleterre, achepta ses livres et ses papiers, et c'est à ce Turquet que nous avons l'obligation d'un livre intitulé *Enchiridion chirurgico-praticum*, qui fut imprimé, pour la première fois, il y a plus de vingt ans, à Genève, et ce manuscrit venait de chez Paumier. Et ne doute point que ce livre ne soit un commencement du dessein que Fernel avoit de nous faire une méthode particulière. Pour les observations, je n'en ay peu rien descouvrir et croy qu'il n'y a guère d'autres moyens d'en sçavoir que par M. de Mayerne. Et voilà ce que j'en sçay. Pardonnez cette digression à un homme qui vous honore, et qui a voulu vous déclarer tout ce qu'il en sçavoit L'*Enchiridion practicum* est infailliblement de Fernel. Pour le *Chirurgicum* il est d'un chirurgien savoyard, nommé Chalumeau, qui a autrefois esté imprimé à part, et qui n'approche en rien de la dignité du premier.

Nous avons icy un livre tout nouveau venu de Hollande

1. Mayerne (*Théodore* Turquet de) médecin et chimiste, né à Genève le 28 septembre 1573, mort à Chelsea, le 16 mars 1655. Docteur de Montpellier, en 1597, il alla s'établir à Paris où sa thérapeutique (il prescrivait des médicaments empruntés à la chimie), et aussi ses initiatives et ses succès lui attirèrent l'opposition redoutable de la Faculté. Il publia pour sa défense l'Apologie : *Apologia in qua videre est, inviolatis Hippocratis et Galeni legibus, remedia chymice præparata tuto usurpari posse.* Rupelle, 1603, in-8°. Cependant, Mayerne quitta Paris pour l'Angleterre où il acquit une immense réputation et où il devint premier médecin de Jacques Ier et après lui de Charles Ier. Le seul ouvrage publié par ce médecin fut son *Apologie* contre la Faculté de Paris. Mais après sa mort, ses traités *de arthritide, de morbis internis, de cura gravidarum,* furent imprimés et très recherchés. Le recueil le plus complet de ses ouvrages a été publié par Joseph Browne : *Opera omnia medica, complectentia consilia, epistolas et observationes, pharmacopœam, variasque medicamentorum formulas.* — Londini, 1700. 1703, in-fol.

de M. Rivet, *Animadversionum Hugonis Grotii*[1]. Ce Grotius est malade d'une plaisante maladie. Il prétend avoir des moyens d'accorder les deux religions contraires qui sont en France; mais cela est impossible : *ante gryphœi jungentur equis*, etc. Jamais le pape ne se [dépouillera][2] de sa puissance et les moynes ne quitteront jamais l'article du purgatoire, qui leur a tant apporté de commoditez; c'est pourquoy cet accord prétendu doibt estre réputé chimérique.

J'ay autre chose à vous annoncer. M. des Roches, agé d'environ 70 ans, qui estoit un des grands intendants du desfunt cardinal de Richelieu, qui est chantre de Nostre-Dame, et abbé de plusieurs bonnes abbayes, se servoit autrefois du gazettier pour médecin, lequel en fut ignomineusement chassé pour luy avoir donné un purgatif trop violent, *in mediis doloribus arthriticis*, qui en augmentèrent fort : au lieu du gazettier, il prit un de nos médecins, dont il s'est toujours servy depuis. Enfin, en ayant esté heureusement assisté, avec le conseil de quelques uns de nos anciens, il s'est résolu, avant que de mourir, de faire un coup d'un habile homme, et qui fera parler de luy, qui est de donner à la Faculté de médecine la somme de dix mille escus comptant pour la faire rebastir, sans nous demander, ny nous obliger à chose aucune[3]. Nous avons accepté la donation ; elle est passée et ratifiée ; je pense qu'à ce mois de may prochain, nous y ferons travailler[4]. Le gazettier à qui cette proye est échappée a le cœur trop bon pour en crever, mais pourtant je ne doute pas qu'il n'en soit trop marry. Le Roy se porte de mieux en mieux ; il a permis à M. de Vendosme, qui est en Angleterre de revenir à Paris, et croy qu'il est en chemin pour ce faire. On parle

1. *Examen animadversionum Grotii*; Leyde, 1642, in-8°, par André Rivet. Cf. la note de Rivet : *Lettre du 29 mars 1644.*

2. Le mot manque par suite de déchirure du papier. Il a été rétabli d'après les anciennes éditions

3. Cf. la note de la *lettre du 23 mai 1643.*

4. Dans les éditions antérieures, la lettre s'arrète ici. Tout le passage suivant a été rétabli d'après le manuscrit original.

icy d'une trêve générale qui doibt estre conclue à Coulogne où tous les Princes envoyent leurs députez : on tient que le Roy y envoyera d'icy Messieurs de Chavigny et d'Avaux ; quelques uns disent que ce premier n'y veut pas aller, de peur de perdre sa place au Cabinet et de laisser tout le gouvernement à M. de Noyers. *Plura non habeo scribenda.*

Je vous prie de me conserver toujours en vos bonnes grasces et de croire que je seray toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 28 de mars 1643.

DE SPON, AU REVERS : 1643. PARIS, XXVIII MARS. LYON, VI AVRIL. RISPOSTA, 7 DUDIT, AVEC UN TESTAMENTUM CHRISTIAN. DU P. L. A.[1] LE TOUT ENVOYÉ PAR M. PONS, DE LA RÜE S[t] JEAN.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

1. Le Père Labbé ou l'Abbé. — Patin et Spon aussi, sans doute, orthographiaient indistinctement des deux manières, le nom de ce religieux.

Edit. d'Amsterdam 1718, T. 1
pages 14-18.

LETTRE LXXXII

A M. Spon, Docteur en médecine, rue de la poulaillerie, a Lyon.

Monsieur,

Si j'étois aussi éloquent que vous, je vous donnerois en cette responce de belles paroles ; mais faute d'avoir autrefois fait provision de ces fleurs de réthorique, je me contente de vous dire, en mon patois de Picardie, que je vous ai très grande obligation, et de votre belle lettre et de vostre pacquet. J'ai connu en cette ville un prêtre qui est mort fort vieux depuis quatre ans, qui étoit fils de Gul. Plantius. Il m'a juré que son père n'avoit rien de Fernel, et que Julian Paumier avoit tout eu. Ce Paumier étoit un normand qui avoit servi Fernel douze ans, et qui en récompense le fit passer docteur. Pour M. Lamy, il ne peut avoir rien eu, veu qu'il est mort fort jeune, l'an 1583, et n'ayant été médecin qu'environ dix ans. Pour celui là duquel G. Plantius se plaint en cette épistre, qui pour avoir ici de l'emploi se faisoit appeler le petit Fernel, c'étoit le même Julian Paumier qui étoit un normand dessalé, et qui avoit bon appétit, qui se vantoit ici que Fernel en mourant lui avoit commis force secrets; *sed hoc est de patriâ* ; car vous sçavez mieux que moi qu'un homme qui est Normand de nation et médecin de profession a deux puissants degrés pour devenir charlatan. On m'a raconté de lui une plaisante fourberie, entre autres : le sidre, *vulgo Pomaceum*, n'étoit pas une chose fort connue à Paris de son temps, où tout le monde beuvoit du vin à fort grand

marché, *præter abstemios qui solis aquis gaudebant.* Même du temps de Henry III, on croyait à Paris que c'étoit une espèce de malédiction aux Normands, ou plutôt de punition de ce qu'ils ne beuvoient que du sidre. Ce Normand raffiné, voyant que le peuple ne connoissoit pas cette liqueur, en faisoit venir par bouteilles en cette ville, dans lequel il faisoit tremper du séné ; et ainsi, en faisoit des apozèmes laxatifs, et de petites médecines, qu'il vendoit un écu pièce, comme un grand secret, et par ce moyen, devint riche en peu de tems, sur l'opinion que le peuple avoit conçue que tout son fait ne consistoit qu'en secrets que Fernel lui avoit laissez ; sur quoi vous remarquerez aussi que le séné n'étoit pas encor en commun usage, comme il est devenu depuis vingt ans. Le peuple connoissoit alors moins le séné qu'il ne fait aujourd'hui l'agaric.

Pour le jeune Pons, qui est ici, il est vrai qu'il me vient voir quelquefois ; s'il veut se donner la peine d'étudier, il peut réussir. J'ai veu, entre les opuscules de son grand père[1], un traité contre la saignée[2], *nunc alia est ætas, nunc mens.* S'il étoit aujourd'hui parmy nous, il changeroit d'avis, et pour faire mieux, il feroit autrement.

C'est un excellent homme que M. Grotius pour les bonnes lettres ; nous aurons dans trois mois deux volumes de lui in-folio, qui seront : *Annotationes in Vetus Testamentum*, approuvées par les docteurs de Sorbonne, et puis après, il nous donnera un autre volume : *in Epistolas Pauli*, etc. ; Dieu lui en fasse la grâce ! Il est grand humaniste, grand poëte grec et latin, grand jurisconsulte, grand politique, mais, peut-être, mauvais théologien, aussi bien que Théophile Brachet, sieur de la Milletière, qui avoit entrepris avec lui d'accorder les deux religions, que j'estime chose

1. Pons (*Jacques*), né à Lyon en 1538, mort en 1612, devint doyen de la Faculté de médecine de Lyon en 1576 et fut médecin ordinaire du Roi.

2. « *De nimis licentiosa sanguinis missione qua hodie plerique abutuntur brevis tractatio.* » Lugduni, 1596. Autor, J. Pons.

impossible[1]. *Saniorem mentem illis exopto.* Je ne voudrois pas être M. Grotius, car il est trop vieux ; mais je voudrois bien être aussi sçavant que lui, je tâcherois de ne pas me mettre de ces chimères dans la tête. L'autheur des huit vers sur M. de Thou m'est inconnu. M. Holman, maître des comptes, me les a donnés, qui est un honnête homme fort sçavant et qui vaut bien un autheur, avec plus de soixante mil écus qu'il a de bien. Il lit tous les jours Platon et Aristote, et aime les bonnes lettres et les lettrez.

M. de Noyers, secrétaire d'Estat, un des grands ministres de l'Etat, et le grand fauteur des loyolites, fut disgracié le vendredy 10 avril[2]. Le Roi, par la bouche du cardinal Mazarin, luy envoya dire qu'il eût à se retirer, dont le bon seigneur fut fort étonné, quelque bonne mine qu'il en ait faite, au contraire, car il méditoit de chasser les autres ministres et de gouverner le Roy lui tout seul. Je vous remercie de ce que vous m'avez envoyé du père l'Abbé. Il y a bien du galimathias dans la tête de cet autheur ; peut-être qu'on ramassera toutes ces pièces volantes quelque jour pour en faire un méchant recueil. Un de nos médecins a fait icy imprimer un petit traité de *Epicrasi*, qu'il m'a fait l'honneur de me dédier à cause de notre ancienne connoissance[3]. Je vous l'envoyeray comme une pièce nouvelle, mais non pas fort bonne ni fort nécessaire.

Je vous prie de me faire sçavoir qui est M. Falconet qui

1. Brachet (*Théophile* sieur de la Milletière), né en 1596, mort en 1665, théologien et écrivain protestant, se convertit au catholicisme après avoir joué un rôle important dans le parti de la Réforme. A publié plus de 40 ouvrages, parmi lesquels nous citerons seulement les deux livres qui marquèrent les deux phases différentes de la vie de Brachet : « *Le discours des vraies raisons pour lesquelles ceux de la Religion en France, peuvent et doivent résister par les armes à la persécution ouverte* » 1622, in-8° « *La facilité de réunir et réformer l'Eglise.* » Paris, 1642, in-8°.

2. Après la mort de Richelieu, Sublet de Noyers, secrétaire d'Etat au département de la guerre, avait en effet tenté d'évincer Mazarin du Conseil. Il fut renvoyé brusquement et remplacé par Le Tellier (10 avril 1643).

3. L'ouvrage était de Mentel : *De Epicrasi.* Paris, 1642.

a écrit du scorbut[1]. On nous a apporté ici de Dijon un in-folio gros comme un Fernel, intitulé *Maritimus orbis*, etc.[2] C'est une description de la mer, de ses détroits et passages et des navigations célébres qui ont été faites de temps en temps, avec plusieurs petites cartes en taille-douce. L'autheur est un avocat de Dijon fort sçavant, nommé Cl. B. Morisot[3], qui est le vray autheur du *Veritatis lacrymæ*[4], qui se met derrière l'*Euphormion* de Barclai[5].

Le dimanche 19 de ce mois, trois de nos médecins ont eté appelés à Saint Germain pour y voir le Roi[6], scavoir : MM. de la Vigne, nostre doyen, M. Guénaut l'aisné[7], et

1. « *Moyens préservatifs pour la guérison du scorbut.* » Lyon, 1642, in-8°. Falconet (*André*), né à Roanne, le 12 novembre 1612, mort en cette ville, en 1691. Docteur de Montpellier en 1634, fixé à Lyon et agrégé au Collège des médecins de cette ville en 1641, docteur es droit la même année, il fut appelé à Turin en 1663 pour soigner Christine de France, fille de Henri IV et reçut le titre de premier médecin de cette princesse. En 1667, il fut nommé échevin de la ville de Lyon. Falconet est surtout connu par sa liaison avec Charles Spon et Patin. La plupart des lettres de celui-ci lui ont été adressées. Au moment où Patin écrivait la lettre ci-dessus, on voit qu'ils ne se connaissaient pas encore. Ce fut sans doute sa question qui fut le point de départ de leur longue amitié.

2. *Orbis maritimus, sive de rerum in mari et littoribus gestarum generalis historia.* Dijon, 1643, in-fol. Ce livre de Morisot est un des premiers ouvrages dont l'histoire de la marine ait été l'objet.

3. Morisot (*Claude-Barthélemy*), seigneur de Chandenay et de Vernet, né le 12 avril 1592, à Dijon, mort dans cette ville le 22 octobre 1661.

4. *Alithophili veritatis lacrymæ, sive Euphormionis Lusinini Continuatio.* » Genève, 1624, in-12.

5. « *Euphormio* » Elzevir. Leyde, 1637. Satire allégorique, dirigée contre les Jésuites — avec clefs — traduite par Drouet de Maupertuis. Anvers, 1711. L'auteur Barclay (*Jean*), poète et théologien français, né à Pont à-Mousson en 1582, mort, à Rome, le 12 août 1621.

6. Cette consultation eut lieu le lendemain de la *déclaration du Roy pour la Régence* (20 avril). D'après l'ouvrage de Lyonet (1647), Vautier était un des consultants. On voit que Patin ne le cite pas, et signale, au contraire, la présence de Guénaut.

7. Guénaut (*François*), né à Paris, reçu docteur de la Faculté en 1612, premier médecin du prince de Condé et d'Anne d'Autriche. Il devait être appelé, sous le règne de Louis XIV, à donner des soins au roi, à la plupart des courtisans, et à devenir le praticien le plus répandu de la Ville et de la Cour. Il dut sa célébrité — non à ses titres scientifiques — il n'en avait aucun —, mais à son habileté personnelle et à la situation exceptionnelle qu'il avait su acquérir à la

M. Moreau, nostre bon ami. A vous dire le vray, je croi que ce pauvre prince se meurt, et si cela arrive, je souhaite que Dieu lui fasse paix.

Je vous baise très humblement les mains, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris. ce 21 Avril 1643.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

Cour. Il la dut aussi à l'antimoine dont il osa se déclara le partisan, malgré les foudres de la Faculté et de Patin :

« On compterait plutôt combien en un printemps
Guénaut et l'antimoine ont fait mourir de gens ».

Il est redevable d'un autre genre de célébrité à Molière qui ne craignit pas, malgré les hautes influences qu'il possédait, de le faire figurer en 1665, dans « l'Amour médecin » sous le nom de Macroton avec les trois autres médecins de la Cour, Elie Béda des Fougeraies (Desfonandrès) Esprit (Bahis) et Valot ou Daquin (Tomès). Guénaut était très avare — et peu scrupuleux — d'après Patin, qui nous apprend plus loin, qu'il répétait à qui voulait l'entendre « qu'on ne saurait attraper l'écu blanc des malades que si on les trompait. »

Edit. d'Amsterdam 1718. T. 1
pages 18-22.

LETTRE LXXXIII

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lion.

Monsieur,

J'ai peur de me rendre enfin ridicule en votre endroit et importun tout ensemble par mes mauvaises lettres, desquelles néanmoins vous me faites trop de fête par votre dernière lettre, ce qui me fait prendre courage de continuer et de vous dire pour réponse à la votre [que] je vous trouveray, Dieu aidant, le traité de J. Paumier, *de Pomaceo* [1], qui est le nom d'une liqueur, avec laquelle ce Normand a gagné 50.000 écus, à Paris, d'où il sortit et s'en alla mourir à Caen l'an 1588, ayant pensé être pris dans son étude le jour des barricades, jour qui fit de grandes émotions à Paris. Pour vos médecins qui sçavent leurrer le peuple, vous n'avez qu'à dire ce que j'ay ouï dire autrefois à un de nos anciens, *in pari casu* : c'étoit un chevalier de Malte qui avoit la petite vérole ; il desiroit surtout de ne pas perdre ce peu qu'il avoit de barbe par ce vilain mal. Un des notres, qui est le jeune Cornuty [2],

1. *De Vino et Pomaceo Libri duo.* Parisiis, 1588. Traduit en français par Jacques de Cahaignes. Caen, 1589, in-8°.

2. Cornut ou Cornuty (*Jacobi*), médecin et botaniste. *Bacc.* 1625-1626. *Vesper.* 15 octobre 1626. *Doct.* 19 octobre 1626. S'adonna surtout à la botanique. Pendant longtemps il entretient des relations d'amitié avec Gui Patin ; mais ils se brouillèrent au sujet de l'émétique. A la suite d'un accident causé par une trop forte dose de ce médicament, Gui Patin voulait poursuivre l'imprudent médecin devant la Faculté, mais Cornuty mourut avant. Il avait publié l'ouvrage suivant : « *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum Historia ; cui adjecit a calcem Enchiridion botanicum parisiense, quæ in pagis, silvis, pratis et montosis juxta Parisios locis nascuntur.* » Paris, 1635.

pour le consoler, luy promit d'un opiate qui lui conserveroit sa barbe, ou en cas de nécessité, qui lui en feroit venir d'autre. M. Riolan, l'anatomiste, voyant cet opiate, me dit : *hic et alibi venditur piper*. Ce Cornuty se mêle de leurrer aussy bien que beaucoup d'autres. Son père étoit de Lyon et a encore un frère jésuite.

Il y a icy un minime, frère Fredon, qui promet de guérir toute sorte de maladies, et surtout aime à traitter des femmes ; mais il ne réussit ni à l'un ni à l'autre, car il est assez vieux et fort ignorant.

« *Regis morbus est febris marasmodes, ex abscessu*
« *prægrandi in mesenterium cum diarrhæa serosa, bilio-*
« *sa, saniosa et puris excretione assidua ; quibus acce-*
« *dunt vomitus et alimenti et puris interdum. Lumbricos*
« *etiam non exiguos per os ejecit : subsultus febriles et*
« *rigores inordinati sæpe recurrunt ; adeo ut nihil non*
« *metuendum putem infortunatissimo principi. Ideoque*
« *tibi sint suspecta quæso, quæcumque veri nescia fama,*
« *de ejus salute* καὶ περὶ τοῦ κραῖσμοῦ, *ad aures vestras deferet.*
« *Eâ ipsâ horâ, quâ scribo, pessimè habet ipsâ morbi ma-*
« *gnitudine et multorum symptomatum synocho, penè*
« *cæcus et* ἄτονος *factus facile mihi in animum induco*
« *viscera ejus nutritia, præsertim ventriculum et hepar*
« *immedicabili* ἀτονία *detineri, et quæ vix ac ne vix quidem*
« *ullo artis nostræ prœsidio potest procurari* ».

Il y a près de sa majesté six de nos médecins, sçavoir : M. Bouvard, premier médecin, M. Seguin, qui est à la Reine, M. Cousinot, qui est à M. le dauphin, M. Baralis, médecin par quartier, MM. de la Vigne, et Moreau, notre bon ami, qui y sont tous bien empêchés, outre deux autres médecins de cour. Je souhaiterois fort que Dieu leur inspirât de si bons remèdes qu'ils peussent le remettre en parfaite santé, tant à cause de lui et le bien de son royaume que pour l'honneur même de nostre profession. *Quod tamen pene* ἀδύνατον *esse censeo, vel humanæ virtuti.* Si Dieu faisoit quelquefois miracle pour les princes, je voudroys qu'il en fit un pour le Roy, qui nous est tant nécessaire ; mais c'est folie de souhaiter ; il sçait bien ce qu'il nous faut, combien que le plus souvent il ne nous

l'envoye point. C'est pourquoy, pratiquant ce précepte de Virgile, je diray avec la Sibylle :

Desine fata deûm flecti sperare precando.

Pour les deux traitez de Prévotius[1], j'en ai seulement ouï parler, et ne puis vous dire autre chose d'eux, sinon que leur autheur s'est acquis de la réputation, *dum viveret*. Je pense que ces deux pièces ne seront pas mal ensemble. Je voudrois bien que vous tinssiez déjà les Institutions de G. Hofmannus[2] : j'ai fort bonne opinion de ce livre et encore meilleure opinion de l'autheur même : « *quem colo tanquam magnum sidus Germaniæ, imo forte* « *unicum phœnicem, vel saltem principem omnium erudi-* « *torum quotquot sunt in Europa. Omnia legi et perlegi quæ* « *scripsit, præclara sane et laude digna : in Galeni, de* « *usu partium ; de ossibus ; de thorace ; de generatione* « *hominis ; de formarum origine ; de ichoribus ; de usu* « *cerebri et lienis ; varias lectiones ; adversus Erastum et* « *comitem Montanum de morbis ; de locis affectis, etc. Sola* « *est pathologia quam non vidi. Est quidem vir magnus,* « *sed nimio laborat contradicendi studio, Galeno præser-* « *tim, viro incomparabili, et supra omnem laudem posito,* « *nimia quoque cacoethia et maligno quodam livore, nimium* « *invehitur in nostrum Fernelium, cujus umbram non* « *assequitur quamvis omnes pene recentiores supercilio* « *quodam pædagogico valde despiciat. Fernelium ipsum* « *magni facio, ut par est, non quod fuerit popularis meus* « *aut medicus parisiensis, sed eum veneror iisdem de cau-* « *sis, propter quas etiam ab ipso Hofmanno coleretur, nisi* « *ægro animo esset ipse Hofmannus in Fernelium : quem*

1. Prevotius (*Jean*), en français Prévost, médecin suisse né à Disperg le 4 juillet 1585, mort à Padoue le 13 août 1631. Docteur de l'Université de Padoue en 1607, il succéda à Alpini comme professeur de botanique et directeur du jardin botanique, en 1617. Il laissa plusieurs ouvrages réimprimés plusieurs fois. On peut citer : « *De remediorum materia* ». Venise, 1611, in-12. « *De Lithomia* ». Ulm, 1628, in 4°. « *Medicina pauperum* ». Francfort, 1641, in-12.

2. Cet ouvrage ne parut qu'en 1645 : *Institutionum medicarum libri sex*. Lugduni, 1645, in-4°.

« *ideo monitore puto indigere ut in posterum sapiat. quem « ante hæc sæpius delirasse constat; nullo meo unquam « indigebit patrocinio immortalis futura Fernelii gloria « adversus similes obtrectatores. Si qui tamen sint in pos- « terum, imo si Hofmannus ipse monitus perseveret, nec a « convicio abstineat in Fernelianos manes, non deerunt ex « schola nostra eximii et egregii patroni Ferneliæ doctri- « næ, non solum rivales, sed etiam vindices acerrimi, qui, « omnium bonorum plausu, Hofmanno suam lepram et « pervicacem scabiem pulchre defricabunt. Si quid pecca- « vit Fernelius, homo fuit; ubi tamen peccavit, ibi quoque « amplissimâ veniâ dignissimum sese exhibuit; hoc ultro « fatentibus omnibus etiam optimis et elegantissimis medi- « cis, quibus matellam præstare nunquam dignus erit iste « Hofmannus ; quem tamen amo ex animo, semperque « colam, quamdiù intra pellem suam manebit, et a Galeno, « Fernelio, aliisque eruditis scriptoribus, quorum laboribus « feliciter fruimur, acutos ungues abstinebit.* »

J'ay céans, il y a plus de six mois, le nouveau livre de *J. E. Nierenbergius*[1], que vous m'indiquez : *ut et alia omnia quæ scripsit*. C'est un Espagnol qui a fait mal à propos renchérir le papier, aussi bien que beaucoup d'autres; tantôt il écrit superficiellement, comme quand il parle (*unum sit exemplum pro multis*), *in Historia sua naturæ*[2], page 389, de la poule et des œufs ; tantôt fort obscurément, comme il a fait par tout : *ejusmodi laboribus facile semper carebit respublica literaria*. Il faut dire de lui ce qu'un ancien père de l'Eglise a dit autre fois de Perse, *tenebricoso scriptore* : *Si non vis intelligi, debes negligi*. Il semble avoir affecté cette obscurité, particulièrement en trois volumes in-8° que j'ai de lui, sçavoir 1° *de Adoratione in spi-*

1. Nieremberg (*Jean-Eusèbe*), en latin, Nierenbergerius, théologien espagnol, appartenant à l'ordre des Jésuites, né à Madrid en 1595, mort en 1658.

2. *Historia naturæ maxima peregrina libri VI*. Anvers, 1635, in-fol. fig.

ritu et veritate[1], 2° *de Arte*[2], et 3° en son *Theopoliticus*[3]. J'ai pareillement céans la *Bibliotheca pontificia*. Il est de grand travail, mais il y a là-dedans horriblement de fautes, que je n'ay remarquées qu'en passant, comme quand il dit que le cardinal d'Ossat a été maître des requestes ; quand il confond Philippe Mornay[4] avec Philippe de Sainte-Aldegonde[5], et plusieurs autres, *magnus erit quos numerare labor*.

Je vous baise les mains, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble serviteur, etc.

PATIN.

De Paris, ce 9 May 1643.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

1. *De adoratione in spiritu et veritate libri IV*. ANVERS, 1631.
2. *De arte voluntatis libri VI*. LYON, 1631, in-8°.
3. *Theopoliticus, sive brevis elucidatio et rationale divinorum operum atque providentia humanorum*. ANVERS, 1641, in-8°.
4. Mornay (*Philippe de*), appelé communément du Plessis-Mornay, né à Buhy (Vexin français) en 1549, mort en 1623. — Né catholique, embrassa la Réforme en 1560. Surnommé le « Pape des Huguenots ». Il laissa, entre autres travaux, les mémoires bien connus publiés par Auguis en 1822-1825, 12 vol. in-8°.
5. Sainte Aldegonde (*Philippe* de Marnix de), né à Bruxelles, en 1538, mort en 1598. Un des auteurs de la Révolution des Pays-Bas.

Edit. de Rotterdam 1695
pages 173-175.

LETTRE LXXXIV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Entre austres choses, je vous diray que le Roy Louis XIII mourut hier à Saint-Germain, entre deux et trois[1]. La Reyne-mère et le nouveau petit Roy, Louis XIV[2], doivent arriver ce soir au Louvre. La reyne-mère est régente sans aucune contradiction. Je tâscheray de vous faire part de ce qui arrivera de nouveau par cy-après. J'ay céans le *Capucin* du P. du Moulin[3] à vous envoyer, ce que je feray à la première commodité, avec quelques austres pièces. J'ay veu icy madame Langlois bien malade d'une fièvre tierce, qui a de rudes accès : c'est une femme fort bilieuse et assez délicate ; j'espère néanmoins que Dieu me fera la grâce d'en venir à bout, et de vous la renvoyer en meilleur état qu'elle n'est venuë. Je ne scai si vostre bon amy, M. Corps, a gagné son procès ; j'y ay fait ce que je luy avois promis.

1. Depuis le 22 avril, jour de la déclaration pour la Régence, la vie du Roi n'avait été qu'une longue agonie. Elle se termina le 14 mai 1643, à deux heures du soir. Il était âgé de 42 ans. L'autopsie aidée de commémoratifs démontra qu'il avait été atteint d'entérite tuberculeuse et qu'il succomba probablement à une poussée infectieuse suraiguë sur le péritoine et le poumon. Cf. Dupuy, *Procès-verbal de l'autopsie de Louis XIII, in* Revue médicale et Journal de clinique 1829 ; Corlieu, *La mort des Rois de France,* G. Bailliere, 1873, André Champion, 1892, et Paul Guillon. (*Op. cit.*)

2. Louis XIV, roi de France et de Navarre, né à Saint-Germain-en-Laye le 5 septembre 1638, mort à Versailles, le 1er septembre 1715.

3. *Le Capucin,* — Sedan, 1641, Genève, 1641, in-fol.; satire contre les moines qui fut brûlée par les mains du bourreau. Voir la note de Pierre Du Moulin. *Lettre du 13 mai 1636.*

Pour les sotériques, ils ne battent plus que d'une aile, depuis qu'ils ont perdu M. des Noyers. On les appeloit icy marchands de bled ; ils ont obtenu un arrêt de défense à cet effet : ne voilà pas d'habiles gens ! Pour le *Theologia patrum*, on ne l'aura pas encore si tôt : les sotériques sont assez mattez ; il y a néanmoins encore un autre livre contre eux, un peu plus gros que l'*apologie*, et qui part de même main. L'autheur est un bachelier de Sorbonne qui n'a que vingt-cinq ans[1] ; il est intitulé : *Observations importantes*, etc. Quand Madame vostre sœur s'en retournera, je luy donneray ce qu'il y aura icy de présent. Le deuxième tome de Zacutus, in-fol., n'est pas encore achevé ; les deux, bien reliez, couteront pour le moins six écus, *si bene pono calculum*. Je croy qu'on fera un recueil d'épitaphes contre le cardinal, sa mémoire étant icy fort odieuse et fort décriée. On en a imprimé quelque chose en Flandres, mais il n'y en a pas qui vaille le rondeau de M. Miron[2], mon bon amy : « Il a passé, il a plié bagage, etc. » Je pense que vous l'avez. Le roi est mort *ex lenta symptomatica et abcessu prægrandi in mesenterio, et aliis penè innumeris symptomatibus gravissimis*[3].

1. Hermant, chanoine de Beauvais. Voir sa note. *Lettre du 23 mai 1643.*

2. De cette famille des Miron, illustre dans les annales médicales et parlementaires, qui compte cinq médecins de rois et le grand prévôt des marchands sous Henri IV, il ne restait en 1643 que *Robert* Miron, maître des comptes. C'est l'auteur du rondeau sur la mort de Richelieu. Il fut massacré par la populace pendant les troubles de Paris, le 4 juillet 1652.

3. En dehors de la relation bien connue, depuis la publication de Dupuy, de l'autopsie de Louis XIII, extraite des « Commentaires » et traduite par Corlieu (*op. cit.*), on possède une pièce originale très importante : C'est le rapport officiel, le procès-verbal authentique de l'autopsie du Roi. Ce document rédigé par Sainctot, maître des cérémonies de France, daté de Saint-Germain, « le 15 mai à dix heures du matin 1643 », est signé de Charles de Savoye (le duc de Nemours), Nicolas de l'Hospital de Vitry, de Souvré et des médecins et chirurgiens dont les noms suivent : Bouvart, Seguin, Vaultier, Chicot, Conrade, de la Vigne, Moreau, Yvelin, de Nogent, Baptiste Bontemps, Pescheval, Collart, Regnault, Lycot, Colin, Alexandre Le

Je vous baise très humblement les mains, à madame Belin, à MM. vos frères, à MM. Camusat et Allen et suis,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce XV de Mai 1643.

La Reyne est icy arrivée à quatre heures du soir, accompagnée de plus de dix mil hommes en bonne conche[1], sans conpter tous les cavaliers et volontaires de Paris qui étoient allez au devant du petit Roy. Le corps du feu Roy a été ouvert à dix heures du matin ; on y a trouvé quantité de vers mort, un grand ulcère dans le mésentère, un gros abcès sous le foie, un autre dans la poitrine, au-dessous du poumon, beaucoup de désordre dans l'estomach, etc.

Ce vendredi, XV de mai, à dix heures du soir.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Roy, Lelarge. Il appartient à la Bibliothèque de Chantilly et a été publié pour la première fois par M. Paul Guillon. Il existe deux copies de cette pièce à la Bibliothèque Nationale. — Mss. 23939 et Mss. 18538. Fonds franç. — M. Guillon a collationné avec soin les trois manuscrits et a donné un procès-verbal de l'autopsie aussi authentique que possible.

1. *Conche*. Terme déjà très ancien du temps de Patin. Il s'entendait « de la bonne ou mauvaise fortune ». Les édit. ant. ont lu « coche ».

Mss. 9358, fol. 77.

LETTRE LXXXV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Il est vray que Madame vostre sœur est difficile, et de mœurs et de santé ; j'espère pourtant venir à bout de son mal. Je vous escrivis avant hier en haste, chez elle, trois petits mots, selon qu'elle le desira, combien que je l'asseurasse autant qu'il me fut possible qu'elle guérira. C'est un corps extrêmement billieux, et chargé, en toutes ses cavitez, de beaucoup d'humeurs ; je commence à la purger doucement, et *bellè procedit.*

Des quatre pièces que je veux vous envoyer, la quatrième me manque, qui est deux opuscules de nostre M. du Val, lesquels sont pourtant imprimez ; mais je ne vous puis dire pourquoy il ne les distribue pas encor. M. des Roches, chantre de Nostre-Dame, et qui a esté un des secrétaires du feu Cardinal, nous donne dix mille escus argent comptant, pour faire rebastir nos escholes [1]. Un des nostres luy a fait un remerciement que vous trouverez-là [2] ; M. du Val, luy

1. La donation de Michel Le Masle était destinée à reconstruire le *Théâtre anatomique* de la Faculté qui tombait en ruines. Elle fut attaquée et réduite à vingt mille. L'amphithéâtre que cette somme permit de construire plus tard — car la construction dut être ajournée — fut démoli en 1742, et remplacé par un édifice vraiment monumental, qui était situé à l'angle de la rue de la Bûcherie et de la rue des Rats.

2. *Remerciements à Monsieur Michel Le Masle, conseiller du Roy en ses conseils d'état et privés, chantre et chanoine en l'église de Paris, abbé des Roches, prieur de Notre-Dame des champs, Montdidier, Brézoles et*

en a fait aussi une grande épistre [1]. Vous y trouverez tout cela, et autre chose aussi. *Paralipomena Sennerti Lugduno tandem ad nos advecta sunt : iis facile carebis, est enim opus ingenii senescentis.*

Lundy, 18 du mois, la Reine et notre petit Roy furent au Parlement, où elle fut déclarée régente toute pure, et permis à elle de se servir de tel conseil qu'elle voudra. M. l'évesque de Beauvais [2] s'en va estre cardinal ; il n'est encor arrivé aucun autre changement, mais il faut attendre. Par provision, on permet à tout le monde de revenir, et prisonniers et éxilez.

M. le duc d'Anguien et M. du Hallier [3] ont défait les Espagnols près de Rocroy [4], où nous avons gagné dix-huit canons, tout le bagage, force argent, et trois ou quatre mil hommes sur la place [5] : voilà un coup du ciel qui sem-

Longpont. Au nom de la Faculté de Médecine de Paris par l'un de ses Docteurs pour le rétablissement de leurs escholes. MDC.XVIII. Le document avait été rédigé par Moreau.

1. Du Val dédia à Michel Le Masle, en reconnaissance de son don à la Faculté, la dernière édition de son *Historia Monogramma*. La première avait été dédiée à Richelieu. Cf. sa note : *Lettre du 24 novembre 1642.*

2. Cf. la note de l'Evêque de Beauvais : *Lettre du 14 septembre 1643.* La Reine dont il était le premier aumônier l'avait, en effet, recommandé, d'une façon toute spéciale, au Cardinal François Barberin, neveu et ministre du Pape Urbain VIII, et celui-ci paraissait disposé à l'élever au cardinalat. Mais Mazarin trouva le moyen de faire traîner l'affaire jusqu'au moment où l'Evêque de Beauvais eut été disgracié et relégué dans son diocèse.

3. Hallier (*François* de l'Hospital, comte de Rouy, seigneur du) chevalier des ordres du Roi, né en 1583, mort le 20 avril 1660. Entré dans l'armée en 1611, maréchal de camp en 1622, lieutenant général en 1637, il prit une part brillante à la bataille de Rocroy et fut nommé maréchal de France en 1643. Gouverneur de la Champagne, après avoir été gouverneur de la Lorraine, il se retira pendant la Fronde dans ce gouvernement et resta fidèle au roi.

4. Rocroy, place forte à 31 kilomètres N.-O. de Mézières. Avait été fortifiée par François I[er] et Henri II. Elle fut assiégée par dom Francisco de Mello et à la tête de vingt-sept mille hommes des meilleures troupes espagnoles. Le duc d'Enghien les défit et remporta, le 19 mai 1643, la victoire de Rocroy qui fut la plus brillante de sa glorieuse carrière.

5. L'armée espagnole perdait huit mille morts restés sur le champ de bataille, six mille prisonniers laissés entre les mains des Français, deux cents drapeaux et soixante étendards, plus ses bagages. Cf. les *Mémoires* de Sirot (Paris, 1683), l'*ouvrage* de Chéruel (*op. cit.*) l'*Histoire des Princes de Condé*, du Duc d'Aumale, etc.

ble approuver la régence de la Reine, et qui pourra disposer les Espagnols à la paix, en les humiliant. On dit que Messine [1] est révoltée en Sicile contre l'Espagnol, et que les Siciliens veulent avoir un roy de leur païs ; on dit aussi qu'il y a une révolte à Gayette [2], dans le royaume de Naples, contre l'Espagnol. Vous trouverez dans vostre pacquet des *Observations importantes*, pour vous ; l'autheur de ces deux pièces est un jeune homme qui n'eut jamais vingt sept ans, et qui néantmoins a eu l'approbation générale ; *est popularis meus* ; il s'appelle M. Hermant ; il est baschelier de Sorbonne et chanoine de Beauvais [3]. Je vous l'indique

1. Messine, ville forte de Sicile, à 200 kilomètres de Palerme. Etait alors sous la domination espagnole.

2. Gaëte, place forte de la province de Caserte, à 70 kilomètres de Naples. Les Français y avaient signé en 1504 la capitulation qui abandonnait le royaume de Naples aux Espagnols.

3. « *Observations importantes sur la requête présentée au Conseil du Roi, par les Jésuites, tendant à l'usurpation des privilèges de l'Université de Paris* ». Paris, 1643, in-8. C'était une réponse à une requête présentée par les jésuites en 1643 pour être incorporée dans l'Université de Paris. L'auteur « ce jeune bachelier en Sorbonne » devait devenir l'ami de Patin — s'il ne l'était déjà — et nous a laissé quelques renseignements intéressants sur son compte dans son histoire de Beauvais encore inédite (*Bibl. Nat. Mss. 8583. T. IV*). Né à Beauvais le 6 février 1617, mort à Paris le 11 juillet 1690, Godefroy Hermant fut chanoine de Beauvais en 1643, recteur de l'Université de Paris en 1646, docteur en théologie en 1650. Rappelé à Beauvais par son évêque Nicolas Choart de Buzenval, il fut enveloppé dans la querelle qui s'éleva entre cet évêque et son chapître et privé de son bénéfice. Il lui fut rendu en 1688. Son jansénisme — il défendit, en 1655, Antoine Arnaud en Sorbonne — le fit exclure de la Sorbonne. Il a laissé de nombreux travaux de polémique et d'histoire religieuse.

parce qu'il le mérite, combien qu'il n'y ait pas voulu mettre son nom, *propter metum Pharisæorum qui sunt Loyolitæ.*

Je vous baise les mains, et à Madame Belin, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce samedy, 23 May 1643.

Le dernier accez de Madame [Langlois] [1] a esté fort doux, et n'a point eu de frisson; elle se porte mieux, Dieu mercy. Nous allons avoir une amnistie perpétuelle, parce que la Reine fait revenir tout le monde. Le garde des sceaux de Chasteauneuf a permission de revenir en telle de ses maisons qu'il voudra. A Dieu Monsieur.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Le nom de Langlois est biffé sur le manuscrit.

Mss. 9358, fol. 78.

LETTRE LXXXVI

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

J'ay reçeu vostre dernière, et pour responce à icelle, je vous diray que madame vostre sœur est guérie de sa fièvre. La dernière fois que je l'ay veue, et que je pris congé d'elle, elle me conta beaucoup de disgraces qu'elle a receues en son ménage par les débauches de son mary ; mais de toutes ces plaintes féminines, je n'en fay ny mise, ny compte. Je luy ai rendu ce que je pouvois de service de mon mestier, et luy ai offert ce que je pourrois en autre occasion.

M. Tartel m'a promis de venir prendre céans dans quelque jour le petit pacquet, auquel rien ne manque, sinon le livre de M. du Val, qui ne sera jamais qu'à peine parfait, parce que ce bonhomme (*qui non procul abest à delirio*) y change ou adjoute de jour en jour quelque chose[1]. Je ne sçay sy je pourray avoir une « apologie » de l'Université pour vous, car je n'en ay pas moy-mesme, et n'en pouvons avoir qu'à peine, à cause qu'on ne les vend pas, et que c'est le Recteur qui les donne, et à qui tant de gens en demandent, qu'il en a distribué plus de six mil ; j'y feray tout ce que je pourray.

On a dit icy le bruit que les jésuites ont fait à La Flèche. Je croy que vous estes pleinement informé de la bataille

1. L'ancien doyen de la Faculté, Du Val, faisait alors imprimer son *Historia monogramma* qui parut chez Blageart cette année 1643.

qu'a donnée à Rocroy M. le duc d'Anguien, et de la victoire qu'il a obtenue sur les Espagnols; on a icy chanté le *Te Deum*. Les Flamands et les Espagnols naturels, qui sont dans le païs sont en grand tumulte, les uns contre les autres, pour la perte de cette bataille.

La pluspart de ceux qui avoient esté emprisonnez ou exilez par l'Eminence commencent à revenir : le président le Cogneux[1] est icy; on est allé au devant de M. d'Elbeuf[2]; le garde des seaux de Chasteauneuf[3] a permission de se retirer en telle de ses maisons des champs qu'il voudra, après une prison de dix ans passez. Madame de Brassac, qui avoit esté mise près de la Reine par le cardinal, fut hier disgraciée et renvoyée en son païs de Poitou[4]. Madame de Hautefort[5] est de retour. On parle icy du mariage de M. de Nemours, âgé de dix-neuf ans, avec la fille de M. de Vendosme, laquelle a vingt-cincq ans passez. Un président de Toulouse nous a envoyé icy quantité

1. Le Cogneux, président au mortier en 1630, mort le 21 août 1651. Avait été exilé par Richelieu. Il rentra, comme l'annonce Patin, après la mort du Cardinal. Original auquel Tallemant a consacré une amusante historiette. (*Op. cit.* T. III, p. 145.)

2. Elbeuf (Duc d'). Cf. sa note : *Lettre du 27 octobre 1634*.

3. Châteauneuf, l'ancien garde des sceaux disgracié en 1633, que la cabale du duc de Beaufort désignait ouvertement pour succéder au chancelier Séguier, rentra dans sa maison de Montrouge et attendit les événements. Cf. sa note. *Lettre du 20 mars 1633*.

4. Sainte-Maure (*Catherine* de), fille du baron de Montausier, femme de Jean de Gallard de Béarn, comte de Brassac, qui fut chevalier des ordres du Roi, gouverneur de la Lorraine, ambassadeur à Rome sous Urbain VIII, et surintendant de la maison de la reine. Madame de Brassac avait été donnée comme dame d'honneur à Anne d'Autriche, par le Cardinal, à la place de Madame de Sennecy (Marie Catherine de Larochefoucauld) qu'il avait fait chasser. Mais après la mort de Richelieu et de Louis XIII, il y eut une réaction à la faveur de laquelle Madame de Sennecy rentra à la cour et réclama sa place. Quoique la reine fut très contente de Madame de Brassac qui était, dit Tallemant, une personne douce et modeste, mais très instruite, elle se crut obligée de se priver d'elle et de reprendre Madame de Sennecy. (*Op. cit.* T. III. p. 185.)

5. Hautefort (*Marie* de), née en Périgord en 1616, de Charles de Hautefort et de Renée du Bellay, morte en 1691. Disgraciée sous l'influence de Richelieu en 1640, cette ancienne favorite du Roi était, depuis cette époque, restée éloignée de la cour. Son dévouement à la Reine, son caractère droit et fier ne devaient pas porter moins d'ombrage à Mazarin qu'à Richelieu et le nouveau ministre obtint d'Anne d'Autriche son renvoi (1644). — Elle épousa, en 1646, le duc de Schomberg. Cf. l'ouvrage de Cousin : *Madame de Hautefort*. 4e édition.

d'un livre latin qu'il a fait in-fol. lequel contient l'histoire du Roy Louis XIII, *ab anno 1610 ad annum 1629*[1]. Mais ce n'est pas fort grand'chose; joint qu'il est tout à la louange du cardinal défunt, lequel il loue partout où il peut. Cet autheur s'appelle le président de Gramond[2].

Je vous baise les mains, à madame Belin, MM. vos frères et à M. Sorel, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 2 de Juin 1643.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. *Ludovicus XIII, sive annales Galliæ ab excessu Henri IV. Liber quo rerum in Gallia, Germania, Italia, Belgia, Lotharingia per Gallos hoc tempore gestarum (usque ad annum 1617), accurata narratio continetur et quidem uberior quam in aliis hactenus editis libris;* PARIS, 1641, in-fol. Cet ouvrage fut continué par l'auteur, le Président de Grammont, jusqu'en 1629. TOULOUSE, 1643, in-fol. : AMSTERDAM, 1653, in-8.

2. Gramond ou Grammont (*Gabriel-Barthelémy* seigneur de) né à Toulouse vers 1590, mort dans cette ville en 1654. Président aux requêtes du Parlement de Toulouse, et conseiller d'État. Son ouvrage très médiocre est sévèrement apprécié par notre auteur en plusieurs circonstances, entre autres dans sa lettre à Spon du 19 juin 1643. Cf. la note de cette lettre.

Mss. 9358, fol. 79.

LETTRE LXXXVII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes, en Champagne.

Monsieur,

J'ay esté tout estonné quand j'ay apris par vostre dernière que Madame [Langlois] estoit encor en cette ville, veu que je luy avois dit a Dieu, et que je l'avois quittée, toute prète a partir comme elle disoit ; et le tout, avec très bonne intelligence entre nous deux, qui n'estoit pas peu de chose. Du depuis, j'eusse esté la revoir, ayant sceu par vous qu'elle estoit encor icy ; mais ayant apris de l'apothiquaire qu'elle se plaignoit de moy, disant que je l'avois abandonnée, alors que je pensois estre fort bien avec elle, je crus qu'il valoit mieux ne bouger, en attendant qu'elle me fit sçavoir de ses nouvelles. Sur cela, j'ay aujourd'huy esté tout estonné quand j'ay veu entrer dans mon estude la fille de son hostesse, laquelle m'est venue remercier de sa part, en disant qu'elle partoit demain pour Troyes, avec une pistole qu'elle m'envoyoit, et que quand elle seroit à Troyes, qu'elle me donneroit une plus ample satisfaction. Je luy ay renvoyé sa pistole, et luy ay mandé que j'estois fort contant de sa bonne grâce, et que je ne l'avois jamais visitée en attendant aucune récompense d'elle, que vous estiez trop mon amy pour prendre de son argent. Et voylà comme tout s'est passé; je ne sçay pas à quel jeu j'ay perdu ses bonnes grâces, mais je vous asseure qu'il n'y a pas de ma faute. C'est une femme qui a beaucoup d'esprit, mais elle est trop colère, et voilà tout ce que j'en sçay. Je souhaitte fort que par cy-après, elle et son mary se remettent en fort bon mesnage.

Le catalogue de M. de Cordes [1] se vend icy, c'est un in-quarto assez gros, que l'on vend 45 sols : c'est un livre qui ne vous est guères nécessaire ; en tant qu'il y a fort peu de livres de médecine, et c'est la sorte dont il y en a le moins ; mais il y en a beaucoup de théologie, et encore tout autrement d'histoire, car le nombre de ceux-cy semble presque infiny. Le président de Gramond est fort mal contant du débit de son livre, duquel personne n'achepte. Le livre de M. d'Antueil ne va guère mieux : je ne sçay si le second viendra, mais j'ay apris que si le Cardinal de Richelieu eut vesceu, qu'il y eut eu quatre tomes à cet ouvrage ; et que ce cardinal eut commencé et finy ce quatrième ; mais ce n'en est plus le temps. Mais il est passé, il est en plomb, Dieu mercy.

On dit que M. le duc d'Anguien assiège Thionville [2]. Les députez pour la paix partiront d'icy le mois qui vient, sçavoir : MM. de Longueville, d'Avaux [3] et d'Esmery. On n'a point dit icy aucune autre défaite que celle de Rocroy. La Reine a envoyé mesdames de Brassac et de Lansac [4] ; et du depuis, MM. Bouthiliers [5] père et fils [6]. On a mandé à M. de

1. Cordes (*Jean* de) né à Limoges en 1570, mort à Paris en 1642, chanoine de Limoges. Très érudit, il avait le goût des livres, comme beaucoup d'hommes de son temps et possédait une très belle bibliothèque, achetée après sa mort par le Cardinal Mazarin qui en fit don à la Bibliothèque du Roi. Elle renfermait 8424 volumes. C'est du catalogue de cette bibliothèque, rédigé par Naudé, dont parle Patin.

2. Ville forte sur la rive gauche de la Moselle, à 28 kilomètres de Metz. Assiégée par le duc d'Enghien, elle fit une résistance énergique et ne capitula qu'au bout de deux mois, quand les mines furent étendues jusqu'au dessous de la ville.

3. Mesme (*Claude de*), comte d'Avaux, frère du président de Mesmes, né en 1595, mort en 1650. Diplomate et surintendant des finances. Fut avec Servien un des négociateurs du Traité de Westphalie. Balzac lui consacra un de ses ouvrages « La Silve ».

4. Souvré (*Françoise* de) fille du Maréchal de Souvré, marquis de Courtenvaux, qui fut un des plus fidèles serviteurs de Henri IV, et le gouverneur de Louis XIII. Elle avait épousé Guy de Saint-Gélais, seigneur de Lansac, et était gouvernante du jeune Louis XIV auprès duquel on la remplaça par Madame de Vaucelas. Le Maréchal de Souvré avait une autre fille Madeleine qui fut la marquise de Sablé.

5. Le Bouthillier (*Claude*), né en 1584, mort le 13 mars 1655. D'abord, conseiller au Parlement, puis secrétaire d'Etat chargé du département des Affaires étrangères (1615), il fut nommé surintendant des Finances avec Claude Bullion (1632). Il avait été désigné par Louis XIII dans sa déclaration du 20 avril 1643 pour faire partie du Conseil de Régence, avec son fils Bouthillier de Chavigny. Au moment de l'histoire où nous sommes arrivés, il venait d'être disgracié.

6. Chavigny (*Léon* Le Bouthillier de). Cf. sa note. *Lettre du 28 avril 1639.*

la Meilleraye, qui est en Bretagne, qu'il aye à venir ; tout le party cardinal a bien la puce à l'oreille.

Je vous baise les mains, à Madame Belin, à MM. vos frères, MM. Camusat et Allen, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce vendredy 19 de Juin 1643.

Il y a cincq sepmaines que le chancelier branle, et ne tombe pas [1]. M. de Bassompierre [2] dit que sa femme est bien heureuse d'avoir un mary qui branle si longtemps. On dit qu'il est un peu confirmé depuis deux jours, mais que ce n'est pas pour longtemps. Je croy que s'il ne tenoit qu'à de l'argent, qu'il en donneroit beaucoup pour estre conservé : car il en a bien mis dans ses bottes durant la tyrannie du cardinal, mais je pense que ce mauvais temps est tout passé.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Les éditeurs précédents ont tous mal transcrit dans le passage ci-dessus, le texte original et en ont dénaturé le sens. Au lieu d'arrêter la phrase après les mots « Bouthiliers père et fils » comme l'indique le manuscrit, ils l'ont continuée et ont ainsi écrit : « MM. Bouthiliers père et fils ont mandé etc. » en sorte que ce sont les ministres déchus qui donnent, dans cette version, l'ordre au maréchal de la Meilleraye de se rendre à la cour, tandis que l'invitation lui en fut adressée par Mazarin. On voit par ce trait dont il sera facile de citer bien d'autres exemples que des erreurs historiques, attribuées à Patin, ne sont imputables qu'à ses éditeurs eux-mêmes.

1. Le parti des Importants et Madame de Chevreuse, l'ancienne amie de la Reine — rappelée récemment à la cour — réclamaient le renvoi du Chancelier de Seguier et son remplacement par Châteauneuf.

2. Bassompierre (*François*, baron de) (en allemand Betstein) né en Lorraine le 12 avril 1579, mort le 12 octobre 1646. Colonel général des Suisses en 1614, chevalier des ordres en 1618, maréchal de France en 1622. Enfermé à la Bastille par Richelieu en 1631, n'en était sorti qu'après la mort du Cardinal, cette même année, 1643. Ses mémoires sont bien connus. — (COLOGNE, 1665). — La Société de l'Histoire de France en a publié une nouvelle édition.

Mss. 9357, fol. 6.

LETTRE LXXXVIII

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lyon.

Monsieur,

Après vous avoir très humblement remercié de vostre belle lettre, dattée du 2 de ce mois, je commenceray à vous faire responce par l'action de grâces que je vous doibs pour vostre *Phrygius*, que j'attendray en toute dévotion et patience. J'ay fait icy imprimer depuis peu un livre françois intitulé *Considérations sur la Sagesse de Charron.* L'autheur en est inconnu ; *aut saltem non vult nominari*, un temps viendra qu'il parlera[1]. C'est un in-octavo de trente fueilles ; j'en ay mis un dans vostre pacquet ; je vous prie de l'avoir pour agréable, lequel pacquet je vous prie de me mander à qui vous desirez que je le délivre, estant accomply de tout ce que j'y veux mettre pour le présent[2].

Le Roy défunt mourut à Saint Germain le jeudy jour de l'Ascension, à deux heures trois quarts après midy. Il fut ouvert le lendemain sur les dix heures du matin : on luy

1. *Considérations sur la Sagesse de Charron*, en *deux parties par M. P. G. D. en M. Paris ; Claude Le Groult et Jean Le Mire*, 1643 ; in-8°. — Patin ne garda pas longtemps le secret sur le nom de l'auteur, et il apprend à Spon dans sa lettre du 17 août suivant que l'ouvrage fut écrit par Paul Chanet, médecin de La Rochelle. Celui-ci, du reste, ne tenait pas à l'anonymat autant que le disait notre auteur, car il publiait, l'année suivante, une seconde édition de son livre signée du *sieur Chanet*. La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cette seconde édition, ayant appartenu à Patin lui-même et portant inscrits de sa main sur la feuille de garde son nom et son titre : *Guido Patinus Bellovacus, doctor med. Paris...* Cf. la note : *Lettre du 17 août 1643.*

2. Dernier membre de phrase supprimé dans les édit. ant.

trouva le foye tout desséché comme aussi estoit toute l'habitude du corps ; un abscez crevé dans le mésentère de la largeur d'un fond de chapeau, avec quantité de pus espandu dans le *cæcum*, *colon* et *rectum*, qui en estoient tous gangrenez ; le pus en estoit un peu verdastre et fort puant. Il avoit vuidé quelques vers durant sa maladie ; on en trouva encor un grand dans son ventricule, avec cincq petits qui s'y estoient engendrez depuis peu, pour le lait avec horrible quantité de sucre qu'il a pris durant sa maladie, *reclamantibus licet ac repugnantibus medicis*, ausquels il n'a presque point cru en toute cette dernière maladie. Il avoit aussi les deux poumons adhérans aux costes, et un abscez dans le gauche, avec beaucoup de sérositez dans le creux de la poitrine[1]. Voilà tout ce qui s'en est dit, et dont tout habile homme peut mourir. M. Bouvard n'est plus rien : il a de réserve une bonne pension, et est retiré chez luy avec soixante-dix ans qu'il a sur la teste. M. Cousinot, son gendre, est premier médecin du Roy, et a suivy la fortune de son maistre, M. le Dauphin[2].

J'ay grand desir de voir les Institutions de G. Hofmanus ; taschez de les faire mettre sur la presse bientost après que vous les aurez reçeues. Pour le *Palmarius de Pomaceo*[3], je ne l'oublieray point quand il se trouvera : il n'est pas mauvais. Le *Canonherius*[4], *de admirabilibus vini virtutibus*[5], est un chétif ouvrage, aussi bien que tout ce qu'il a fait sur les *Aphorismes d'Hippocrate*[6], en deux volu-

1. Voir sur la mort de Louis XIII les notes de la *lettre du 15 mai 1643.*

2. Cousinot (*Jacques*), fils de Cousinot Jacques, également médecin, né à Paris en 1585, mort en 1645. Docteur en médecine en 1618, doyen de la Faculté en 1624 et 1625. Professeur au Collège de France, charge dans laquelle il remplaça Chartier, en 1623. Médecin de Louis XIII, dès 1628, il était premier médecin du Dauphin, à la mort du roi, et fut alors nommé, comme l'indique Patin, premier médecin de Louis XIV. Il avait épousé Anna Bouvard, fille de Charles Bouvard, premier médecin de Louis XIII, et cette circonstance servit puissamment sa fortune.

3. Paulmier (*Julien* Le) dit Palmarius : *De vino et pomaceo libri duo.* Parisiis, 1588, in-folio. Voir sa note : *Lettre du 28 mars 1643.*

4. Canoherius ou Canonieri (*Pierre-André*) médecin et jurisconsulte Génois du dix-septième siècle.

5. *De admirandis vini virtutitus.* Anvers, 1627, in-8°.

6. *In aphorismorum Hippocratis libros medicæ policæ morales ac theologicæ interpretationes.* Anvers, 1618.

mes in-quarto fort gros. Il semble que ces meschants et misérables escrivains ne brouillent du papier que pour fournir les beurrières, et comme dit Martial :

Ne toga cordylis, ne penula desit olivis.

J'ai céans *Loselius, de podagra* [1], in-12. *Ab Aquapendente libellus de integumentis animalium* [2] n'est pas nouveau, je l'ai veu in-quarto, impression d'Italie. Tous les autres livres que vous m'indiquez me sont inconnus. Nous avons icy pour livres nouveaux, celuy de M. de Saumaise, in-octavo fraîchement venu de Hollande, *Sub hoc lemmate funus Linguæ hellenisticæ sive confutatio. Exercitationis de hellenistis et lingua hellenistica*, etc. Tout le livre est de 25 fueilles in-octavo contre Dan. Heinsius [3] : duquel néantmoins on n'a pas veu l'*Exercitatio* de deçà, ny M. Moreau mêmes à qui j'ay présenté vos baise-mains [4].

Un chanoine de Limoges, nommé M. de Cordes, qui avoit une fort grande bibliothèque, et qui se connoissoit fort bien en livres, est icy mort depuis six mois. Il a ordonné par testament que sa bibliothèque fut vendue tout à un ; quelques marchands se sont présentez et entr'autres le cardinal Mazarin, qui en offre dix neuf mil livres. On en a imprimé le catalogue: *in quo sunt pauci libri medici.* M. Rigaut [5], bibliothéquaire du Roy, a mis au jour l'Octavius

1. *De podagra tractatus morbi hujus indolem et curam diligenter exponens*, Rostochii, *1636*, in-16, *1638*, in-4° ; Lugduni Batavorum, *1639*, in-12 *avec l'Encomion podagræ* de Jerôme Cardan. Losel (*Jean*), né à Brandebourg (Prusse) le 20 août 1607, mort à Kœnigsberg le 30 mars 1655, professeur d'anatomie et de botanique à l'Université de cette ville.

2. Fabricio (*Jerôme*), connu sous le nom qu'il a illustré d' « Aquapendente », sa ville natale. Né à Aquapendente, près d'Orviéto (Etats Romains) en 1537, mort le 21 mai 1619. Un des plus célèbres chirurgiens et anatomistes du seizième siècle. Élève de Fallope à l'Université de Padoue ; succéda à ce maître en 1565. Ce grand chirurgien a laissé de nombreux ouvrages. Celui dont parle Patin, le *De Integumentis corporis*, in-4°, fut édité à Padoue en 1618. Voir la *Nouvelle Biographie générale* dans laquelle Ernest Grégoire résume sa vie.

3. Heinsius (Daniel), né à Gand en 1580 ou 1581, mort le 25 février 1655, philosophe et érudit célèbre.

4. Paragraphe précédent supprimé dans les édit. antér.

5. Rigaud (*Nicolas*), magistrat érudit, né en 1577, mort en 1654.

de *Minucius Félix*[1], in-quarto, *cum notis*. Un président de Toulouse, nommé M. de Gramont, est icy qui a fait apporter un corps d'histoire de France en latin, in-folio, *ab excessu Henrici IV*, imprimé à Toulouse, qui ne va que depuis l'an 1610 jusqu'en l'an 1628 ; mais on n'en faict point icy d'estat et n'a aucun débit. Il a dit, au commencement, en parlant de l'histoire de feu M. le président de Thou, et en s'y comparant en quelque façon : *Thuanus plura, ego majora.* Mais le bon seigneur n'a que faire de craindre le coup, il ne viendra pas jusque à lui ; il n'approche en rien de M. de Thou ; son latin n'est guère bon ; il flatte fort les jésuites. Il n'y a pas un éloge qui vaille ; il y a peu de particularitez et n'est guesre autre chose que le Mercure françois assez mal tourné : *Cum primum animum ad scribendum appulit, id sibi negotii credidit solum dari, Richelio ut placerent, quas fecisset fabulas* ; car il a loué ce tyran mort partout où il a peu[2]. Mais il n'est plus temps, la mort les a trompés tous deux : l'un est passé, l'autre est venu trop tard.

9 DE JUIN [3]. Madame de Brassac eut son congé de la Reine, il y a environ dix jours, et madame de Lansac eut le sien, il n'y en a que trois. On a osté le gouvernement de la

1. Minucius (*Félix*), un des premiers apologistes du christianisme, vivait au IIIe siècle après J.-C. Son *Octavius*, introduction philosophique sous forme de dialogue à l'étude du christianisme, a été édité bien des fois depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. L'édition de Rigaud, dont parle Patin, venait d'être publiée, in-4°, cette même année 1643.

2. Se reporter à la lettre de Patin du 2 juin 1643. Voir aussi, sur cet ouvrage, une note placée sous une lettre de Guez de Balzac du 16 février 1644, dans les *Mélanges historiques* de 1873 (page 485). Chapelain se montre presque aussi sévère pour l'ouvrage du président de Grammont que Guy Patin lui-même. L'assertion de Patin, déclarant que l'histoire de Grammont n'est que du *Mercure françois*, doit être rapprochée de l'aveu que fit cet auteur à Chapelain qu'il l'avait écrite d'après *la Gazette*. Dans la Bibliothèque historique de la France (Tome p. 456, n° 21569), il est dit que le président de Grammont composa ses annales sur les mémoires des ducs de Mayenne et de Rohan et sur les actes publics. Voir aussi la lettre de d'Andilly à M. de Montrave, président au parlement de « Tolose ». Son appréciation est identique. Cependant Bayle dit que cette histoire était assez estimée. Cf. Tamizey de la Roque, *Op. cit.* T. II, p. 637.

3. En marge de la lettre.

Bastille à M. du Tremblay[1], frère du père Joseph, capucin, et a esté donné à M. de Saint Ange[2], maistre d'hostel de la Reine. On a osté la charge de surintendant des finances à M. Bouthilier, et a esté donnée à MM. de Bailleul et d'Avaux ; ce premier estoit chancelier de la Reine et président au mortier ; ce second est frère du président de Mesmes ; il a esté, par cy-devant, ambassadeur à Venise, en Pologne et Suède, et depuis, à Hambourg, et qui est mesmes un des députez que la Reine envoye pour traiter de la paix générale : c'est un excellent homme, plein d'honneur et de mérite. Tout le monde croioit icy que la Reine donneroit les seaux à M. le président de Bailleul, qu'elle aime fort, il y a longtemps ; mais il y a apparence qu'il n'est pas resservé pour cela, puisqu'elle l'a fait estre surintendant ; à cause de quoy, on croit icy que le chancelier qui bransle bien fort, sera un de ces premiers jours désappointé, et que les seaux seront rendus à M. de Chasteauneuf, qu'elle a tiré de prison d'Angoulesme, où il estoit, il y a dix ans passez. C'est un homme d'exécution, qui n'espargnera pas toute la séquelle et la troupe cardinalesque à laquelle les gens de bien espèrent que l'on fera bientost rendre gorge de *tant d'or et d'argent* qu'ils ont PILLÉ ET VOLÉ *per fas et nefas*, soubs la tyrannie de ce bourreau[3] dont les poètes de ce temps faisoient rimer le nom à demy-dieu. Ce n'est pas d'aujourd'huy qu'il est de ces flatteurs

1. De Bassompierre étant à la Bastille échangeait des confidences avec le gouverneur, du Tremblay. Celui-ci lui disait : Vous sortirez quand le Cardinal sera mort. — Et vous aussi, sans doute, repartit Bassompierre. — (Tallemant, *Op. cit.* T. III, p. 43). Du Tremblay, frère du P. Joseph, devait sa place, en effet, au crédit de celui-ci auprès de Richelieu et il y avait des présomptions pour qu'il la rendît après la mort du Cardinal. On voit que leurs prévisions réciproques se réalisèrent. Ils sortirent tous deux de la Bastille.

2. Charron (*François*), marquis de Saint-Ange, premier maître d'hôtel de la Reine Anne d'Autriche. Il avait épousé la nièce de Servien.

3. Les éditions antérieures — y compris Reveillé-Parise, l'éditeur de 1846 — ont modifié cette expression injurieuse, et ont écrit « de cet homme », tandis que le manuscrit porte le mot « bourreau » ; de même sur l'original, les termes « pillé et volé » sont deux fois soulignés.

poétastres et rimailleurs, qui par leurs flatteries gastent et corrompent les esprits de nos princes et de ceux qui nous gouvernent. Vous en verrez une très belle remarque dans l'histoire de M. le président de Thou, sur la fin de Henri II, en ces mots : *Nec inter postrema corrupti sæculi testimonia recensebantur poetæ Galli, quorum proventu regnum Henrici abundavit, qui ingenio suo abusi per fœdas adulationes ambitiosæ feminæ blandiebantur, juventute interim corrupta*, etc.

On dit que tous les princes sont en estat de traiter de la paix universelle horsmis l'Espagnol, qui n'y veut pas admettre les ambassadeurs du roi de Portugal, *de qua contentione Deus ipse viderit.* Nous avons une reine régente très libérale et qui ne refuse rien. On dit icy que depuis un mois, elle a donné la valeur de six millions. Je souhaitte qu'il luy en prenne mieux qu'à la feu Reine-mère, laquelle, au commencement de sa régence, donna prodigieusement à tous les grands, la pluspart desquels l'abandonnèrent quand elle n'eut plus rien à leur fourrer. Elle a à faire à d'estranges gens, qui sont des courtisans. *Utinam bene illi cedat, et omnia ejus consilia sint fortunatissima et ex voto bonorum*[1].

La Reine, en continuant son dessein, a pratiqué un proverbe grec, qui enseigne qu'il faut tuer les louveteaux après qu'on a tué les loups : *Stultus qui, occiso patre, sinit vivere*

1. C'était le moment où au début de sa Régence, dans l'enivrement de son pouvoir, Anne d'Autriche ne savait rien refuser aux courtisans avides, et où les finances et les grandes charges de l'État étaient au pillage, comme au temps de Marie de Médicis. La finesse de Patin ne pouvait manquer de signaler ce rapprochement. On colportait à la Cour les vers suivants :

La Reine donne tout,
Monsieur joue tout,
M. le Prince prend tout,
Le Cardinal fait tout,
Le Chancelier scelle tout.

qui peignent la faiblesse de la Reine, la passion pour le jeu du duc d'Orléans, l'avarice du prince de Condé et la constante obéissance de Seguier au pouvoir royal. Cf. Cheruel, *op. cit.*

liberos. Elle a osté la charge de sur-Intendant des finances, à M Bouthilier, il y a plusieurs jours, et depuis deux jours, elle a osté la charge de secrétaire d'Estat à M. de Chavigny, son fils [1]. On a aussy mandé [2] au sieur de la Meilleraye, grand maistre de l'artillerie, qu'il aye à venir en la cour. Je pense que c'est pour luy oster le gouvernement de Bretagne [3]; il a outre cela de belles charges, et encore bien de l'argent caché, selon la doctrine de son cher prototype, qui ne faisoit la guerre et ne brouilloit tout que pour avoir de l'argent. Mais à propos de ce docteur à bonnet rouge, je veux vous faire part des vers latins qui me furent hier donnés sur sa mort :

Qui patribus populoque, et carnem rosit et ossa
Quàm merito carnem rosus et ossa perit.

Je pense aussi que vous vous souvenez bien comme il revint de Tarascon à Paris dans une machine, avec laquelle, comme par le moyen d'un pont, il se faisoit entrée dans des maisons [4] et comme on disoit aussi que

1. Chavigny n'avait pas attendu d'être relevé de ses fonctions. Dès que la disgrâce de son père avait été certaine, il s'était retiré et avait vendu sa charge de secrétaire d'État à Henri de Loménie de Brienne. Mazarin le fit cependant rentrer au Conseil comme secrétaire d'Etat, au mois de septembre 1643.

2. En marge de la lettre, « 16 juin ».

3. La Meilleraye se fit prier. Cette invitation lui paraissait redoutable et il craignait qu'on ne voulût l'attirer à la Cour pour l'arrêter. Il avait été témoin de tant de précédents sous Richelieu. Le Cardinal Mazarin le fit rassurer. On voulait, non lui enlever le gouvernement de Bretagne que Madame de Chevreuse, au nom du parti des Importants, réclamait pour l'ambitieuse maison de Vendôme, mais en faire passer le gouvernement nominal à la Reine, en laissant au Maréchal toute l'autorité avec le titre de lieutenant du Roy.

4. Allusion à la litière en forme de grand lit dans laquelle se faisait porter Richelieu dans son voyage de Tarascon à Paris.

son dessein estoit de devenir pape[1], ou au moins patriarche de France, voicy d'assez bons vers sur sa machine et sur son pontificat.

Cum foribus spretis, media in tabulata domorum
Richelio placuit scandere ponte novo :
Aut hœc in nostros fabricata est machina muros,
Aut aliquid, dixit Gallia, triste latet.
Ast ego, venit ad hoc post tot molimina, dixi
Quo sese posset dicere pontificem.

Le garde des seaux de Chasteauneuf est à une lieue d'icy en sa belle maison de Montrouge, où on croit qu'il n'attend que l'heure d'estre rappelé pour reprendre les seaux. Le chancelier d'aujourd'huy est tousjours en branle. et ne croy pas qu'il dure longtemps, combien que l'on dise qu'il ait reçeu quelques bonnes paroles de la Reine qui semblent le confirmer. M. d'Elbeuf est icy de retour et Madame de Chevreuse aussi[2]. Excusez ma prolixité, c'est qu'il ne

1. Mazarin a relevé lui-même ce bruit dans ses carnets : *Il rè à Villequier dice che il cardinale defunto voleva esser rè e papa.* Le jeune roi tenait cette assertion des dames de la Cour (*Chron. nat.*)

2. Chevreuse (*Marie* de Rohan, duchesse de), fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, et de Madeleine de Lenoncourt, née en 1600, morte en 1679, mariée, en 1617, à Charles d'Albert, duc de Luynes, et en deuxièmes noces, en 1622, à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Ancienne favorite de la Reine, qu'elle avait servie dans ses intrigues contre Richelieu, elle avait été obligée, pour éviter l'emprisonnement, de fuir en Espagne. Rappelée par la reine Régente, cette femme belle, gracieuse et intelligente, mais passionnée pour les intrigues de partis et les luttes de la politique, allait reprendre contre Mazarin les trames qu'elle avait nouées contre Richelieu. Mme de Chevreuse qui traitait avec Mazarin au nom des « Importants » réclamait, en effet, l'éloignement du chancelier Pierre Seguier, poursuivi par les haines de cette faction, pour la part qu'il avait prise à la condamnation de De Thou et de Cinq-Mars et, son remplacement par Châteauneuf. Mazarin fut un moment prêt de céder et Châteauneuf, revenu à sa maison de Montrouge, s'attendait, en effet, à chaque instant comme le montrent les lettres de Patin, à être appelé à la Cour pour recevoir les sceaux. Mais il avait présidé lui-même la Commission militaire qui condamna à mort le duc de Montmorency, et la princesse de Condé déclara qu'elle quitterait la Cour plutôt que d'être exposée à y rencontrer le meurtrier de son frère. Mazarin, qui ne voulait pas se brouiller avec la maison de Condé et qui ne tenait pas, du reste, à introduire auprès de la Reine un rival éventuel, se décida à la lutte contre la duchesse de Chevreuse, les « Importants » et leur chef. Quant à Châteauneuf, il ne fut nommé chancelier que le

m'ennuye pas de parler avec vous, *adeo suave est tanto amico colloqui.*

Je vous baise les mains très humblement, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

PATIN.

De Paris, ce 19 Juin 1643.

M. d'Avaux, nouveau surintendant, dit hier au matin qu'il partiroit le mois prochain pour s'en aller en Allemagne où il espéroit d'y rendre un grand service à la France, sçavoir d'y faire la paix et qu'il tenoit presque asseurée [1].

DE SPON. AU REVERS : 1643. PARIS XIX JUIN. LYON XXIV JUIN, RISPOSTA VII JULII.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

2 mars 1650. Ce ne fut pas pour longtemps ; il dut rendre les sceaux l'année suivante, le 3 avril 1651. On sait qu'après un intervalle de quelques années, rempli par Molé, Pierre Seguier les reprit et les garda jusqu'à sa mort survenue le 28 janvier 1672.

1. Le post-scriptum supprimé dans les édit. antér.

Mss. 9358, fol. 80.

LETTRE LXXXIX

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur.

Je viens d'apprendre la mort de la pauvre Madame Langlois, dont je suis bien marry, je luy souhaitte plus de repos en l'autre vie qu'elle ne s'en est donné en celle-cy, et comme je croy qu'elle aura. Je pense qu'elle est cause de sa perte, par l'inquiétude de son esprit. Pour ce que je l'ay veue icy, je vous prie de n'en point parler; elle ne me doibt rien; il n'a tenu qu'à moy de prendre de son argent, puisqu'elle a eu le soin de m'en envoyer, je voudrois que pour plus grande somme la pauvre femme fut au monde, et à son aise, car elle avoit trois pièces bien engagées, sçavoir : son foye, son poumon et sa teste.

Thionville est assiégée, mais la prise en est fort incertaine. Chose certaine que le P. Caussin[1] est de retour, je le scay d'homme qui l'a veu, et qui a parlé à luy. La bibliothèque de M. de Cordes n'est guères propre à un médecin, car c'est de son mestier dont il y a le moins de livres. J'ay veu M. vostre fils; je vous conseille, sauf néantmoins vostre meilleur advis, de le faire médecin; c'est à quoy il est le plus propre, et j'espère qu'il y réussira. Vous

1. Cet ancien confesseur de Louis XIII, jésuite érudit et austère qui avait été disgracié par Richelieu (Cf. sa note : *Lettre du 3 janvier 1638*) ne put, en effet, rentrer à Paris qu'après la mort du cardinal. Il publia une nouvelle édition de la Cour Sainte et mourut le 2 juillet 1651. Cf. *Sommervogel II. Coll. 902-927.*

jugerez vous-mesme de sa disposition, quand vous le verrez ces vaccances.

Je vous baise très humblement les mains, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 12 de Juillet 1643.

Il n'y a icy rien de nouveau, sinon que M. de Nemours[1] a espousé mademoiselle de Vendosme[2], laquelle a six ans plus que luy. M. de Guise est icy de retour[3]; rien autre chose, mais, *plura imminent*.

Je baise les mains à Madame Belin, et à MM. vos frères, avec vostre permission.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Nemours (*Charles-Amédée* de Savoie, duc de), fils de Henri de Savoie, duc de Nemours, et de Anne de Lorraine, fille du duc d'Aumale. Né en avril 1624, il n'avait, en effet, que dix-neuf ans lorsqu'il épousa Elisabeth de Vendôme, sœur du duc de Beaufort. Il fut tué en duel par celui-ci, le 30 juillet 1652. Une de ses filles devint reine de Portugal et l'autre duchesse de Savoie.

2. Vendôme (*Elisabeth* de) née du mariage de César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV, et de Gabrielle d'Estrées avec Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur. Elle mourut le 19 mai 1664.

3. Le duc de Guise, qui avait pris part à la révolte du comte de Soissons, avait été condamné à mort par le Parlement. Il avait vécu à l'étranger jusqu'à cette année 1643, qui fut si favorable aux exilés du règne précédent. Cf. sa note : *Lettre du 5 mars 1636*.

Edit. d'Amsterdam 1718
pages 28 31.

LETTRE XC

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lyon.

Monsieur,

Je vous envoye deux livres pour l'Université, ensuite de l'*Apologie*, que m'avez mandé avoir autrefois veue à Lyon [1]; ces deux derniers sont excellens, et de la même main que le premier, qui est de M. G. Hermant, etc., âgé de vingt-six ans, *quem hic omnes mirantur et suspiciunt*. Les plus sçavants de deçà admirent l'esprit de ce personnage, et même l'évêque de Belley, *qui est mihi amicissimus*, ne le peut assez louer [2]; j'espère que vous y prendrez plus de plaisir qu'aux kirielles de M. du Val [3].

Il n'y a rien de nouveau à la Cour, que M. de Nemours, âgé de dix-neuf ans, a épousé Mademoiselle de Vendosme, qui en a plus de vingt cinq ; que Thionville est assiégée

1. Ces ouvrages étaient des répliques aux réponses qu'avaient faites les Jésuites aux « *Observations importantes* » publiées par G. Hermant. — *Première apologie pour l'Université de Paris. — Deuxième apologie pour l'Université de Paris. — Troisième apologie ou réponse de l'Université de Paris à l'apologie pour les Jésuites, 1643.*

2. Camus (*Jean-Pierre*), évêque de Belley, né le 3 novembre 1582, mort à l'hôpital des Incurables le 26 avril 1653. Célèbre par sa liaison avec saint François de Sales, par son immense charité, sa piété, son désintéressement, sa profonde originalité et aussi par ses polémiques avec les ordres mendiants qu'il poursuivit de ses sarcasmes. Cet infatigable prélat a laissé plus de deux cents volumes.

3. Allusion à l'ouvrage de du Val sur les *Sanctis medicis* et sans doute, aussi, aux litanies de la Sainte Vierge et des saints et des saintes ayant exercé la médecine, qu'il avait prescrit de réciter pendant son décanat.

et pressée par le duc d'Anguien ; et que M. de Guise est ici arrivé depuis trois jours, que l'on dit être marié[1] ; qu'il y a bien du trouble en Angleterre, et que tous les princes d'Italie ont fait dės protestations contre le pape, etc. *Sævit toto Mars impius orbe.* C'est le levain et la graine du Cardinal de Richelieu. On n'a pas encor ôté les seaux à M. le Chancelier : *adhuc pendet dubius, sed nescio quandiu pendebit.* M. de Bassompierre dit que Madame la chancelière est une femme bienheureuse, qu'il y a plus de six semaines que son mary branle, qui néantmoins ne s'en lasse pas.

Depuis ce que dessus, j'ai receu votre belle lettre du 7 de ce mois, de *quâ in universum gratias ago*. C'est donc un chirurgien à qui j'ai donné vostre petit pacquet, qui n'est guères gros ; je tâcheray d'en faire un meilleur une autre fois.

Nunc te marmoreum pro tempore fecimus : at tu
Si fœtura gregem suppleverit aureus esto.

Pour le livre du chanoine de Montpelier, il est bien chez celui qui l'a imprimé. Cet auteur s'est tard avisé ; il ressemble au président Gramond, de Toulose. Ces Gascons orientaux ne sont pas assez fins ; ils font provision de marée le vendredi-saint. Si ce Gariel s'appelle Pierre[2], il peut être [le] chanoine de Saint-Pierre à Montpelier, qui fait espérer aux curieux, il y a longtemps, un livre des évêques de Montpelier, où il promet d'instruire le public d'un excellent évêque qui y vivoit, il y a 80 ans, nommé *Guillelmus Pelicerius*[3], qui a été un homme incompara-

1. Il avait épousé à Bruxelles, le 11 novembre 1641, Honorine de Glimes, fille de Geoffroy, comte de Grimbert et veuve de Albert Maximilien de Hennin, comte de Bossut.

2. C'était, en effet, Pierre Gariel, chanoine et historien, né à Montpellier à la fin du seizième siècle, mort dans cette ville en 1670. Son livre fut publié sous le titre : « *Series episcoporum Magalonensium et Montispeliensium, ab anno 451 ad annum 1652* » ; Toulouse, 1652-1665, in-fol.

3. Pelicierus (*Guilhelmus*) — *Guillaume* Pellicier, — évêque de Montpellier. Se démit de son siège en 1527, en faveur de son neveu qui s'appelait comme lui Guillaume Pellicier et mourut en 1529.

ble en sçavoir, qui résigna son évêché à son neveu, *quique. puriorum religionem amplexus*, fit un petit mariage de conscience avec une femme, de laquelle il eut plusieurs enfans, auxquels tous il avoit soin de faire donner de beaux et illustres noms, comme Phæbus, Hyacinthe, Diane, Minerve, etc. Vous verrez son éloge *in illustribus sancti Marthani*. C'est lui que M. de Thou. Hist. tome premier, fait auteur du livre, *Histoire des Poissons*, auquel Rondelet n'a prêté que son nom. Il avoit été ambassadeur pour le Roi à Venise, du temps de François I[er]. Si un malheureux apothicaire ne l'eut tué d'un qui pro quo[1], il nous eust donné un beau Pline, *in quo elucidando*, il avoit travaillé longtemps avec de bons manuscrits qu'il avoit apportés de Venise[2]. Tous ses livres et ses écrits étoient dans la bibliothèque du Cardinal de Joyeuse[3], qui à peine sceut-il jamais lire et écrire. Depuis sa mort, tout a été dévolu aux jésuites, qui en feront leur profit quelque jour, et qui sont trop fins pour s'en vanter[4]. Il y avoit, entre'autres, six grands Plines, tous annotez. Ce M. chanoine feroit bien mieux de louer dignement ce grand homme,

1. « *Quid pro quod* ». au 16e siècle. « *Il y aura de terribles quid pro quod* ». (Calvin. *Instit.* 492.) Cf. Littré.

2. Pellicier (*Guillaume*), né vers 1490 à Mauguio, près de Montpellier, mort au château de Montferrand, en ce diocèse, le 25 janvier 1568. Neveu de Guillelmus Pellicerus, évêque de Montpellier, qui se démit de son siège en sa faveur. Prélat érudit et diplomate habile, il reçut de François I[er] plusieurs importantes missions. Son orthodoxie et ses mœurs furent incriminées et il fut enfermé dans le château de Beaucaire, d'où il ne sortit que sur les instances du clergé de Narbonne. Si, comme le dit de Thou, Guillaume Pellicier n'a pas écrit lui-même l'histoire des poissons de Rondelet : « *Piscibus marinis libri XVIII, in quibus veræ piscium imagines expressæ sunt* ». Lugundi, 1654, il l'aida du moins beaucoup, dans la composition de cet ouvrage. Pellicier mourut empoisonné par un pharmacien qui lui fit prendre des pilules de coloquinte.

3. *François*, duc de Joyeuse, fils de Guillaume II, vicomte de Joyeuse, Maréchal de France, et de Marie de Bartanay, fille du comte de Bouchage, né le 24 juin 1562, archevêque de Narbonne en 1582, Cardinal en 1583. Fait archevêque de Toulouse puis archevêque de Rouen en 1604. Mourut doyen des cardinaux à Avignon, le 27 août 1615, à l'âge de 53 ans.

4. Moreri dit aussi que ses manuscrits sur Pline restèrent dans la bibliothèque des Jésuites de Paris.

que de s'amuser à louer le cardinal : mais Dieu soit loué, il est en plomb. On dit icy que M. de Noyers revient en grâce et à la cour, *multis præstantior unus*, tel qu'étoit le médecin d'Homère [1].

Je vous baise les mains, et suis,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN

De Paris, ce 14 Juillet 1643.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

1. Partisan déclaré des droits de la Reine, Sublet de Noyers qui avait protesté contre l'acte de la déclaration qui limitait son pouvoir, n'avait pas été appelé, pour ce motif, à faire partie du conseil de régence et avait quitté la Cour ; l'opinion et sans doute lui-même pensaient qu'après un témoignage aussi éclatant de fidélité et de dévouement, il serait rappelé par la Reine. C'est ce sentiment qu'interprète Patin. Il se trompait. Anne d'Autriche oublia ce vieux serviteur de l'Etat qui ne parut plus à la Cour. Voir ce que dit Michelet à son sujet. Il l'appelle « un sot fieffé, dangereux et haineux », et l'accuse d'avoir fait détruire, « par un sentiment de pudeur », « la Léda » de Michel Ange du Palais de Fontainebleau. Bazin le qualifie « d'ambitieux et dévot ».

Mss. 9358, fol. 81.

LETTRE XCI

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je ne vous le diray plus qu'une fois ; je ne souhaitte ny n'attends rien pour avoir traité feu madame Langlois, ny M. vostre frère. Je me contente de vostre amitié et de vos bonnes grâces, lesquelles, jusques icy m'ont bien obligé à davantage, en quoy je n'ay manqué que de pouvoir ou d'occasion, et jamais de bonne volonté. Si M. vostre fils veut tout de bon embrasser la médecine, j'espère qu'il y réussira. Dieu luy en face la grâce ; j'y feray ce que je pourray de mon costé, et s'il me croit, comme j'espère qu'il fera, je tascheray de contribuer afin qu'il s'en retourne d'icy chargé de bonnes despouilles ; j'y tiendray la main, si j'y suis, afin qu'il ne perde pas son temps et tascheray de le mettre dans un bon chemin s'il me veut croire. Quand vous prendrez la peine de luy escrire, exhortez-le qu'il me vienne voir souvent, je feray de mon costé afin que ces petits voyages ne luy soient point tout à fait infructueux.

Il n'y a rien icy de nouveau, sinon que la mort du pauvre marquis de Gèvres[1] devant Thionville, avec les

1. Gesvres (*Louis* Potier, marquis de). Maréchal de France, fils de René Potier, duc de Trêmes, pair de France et de Marie de Luxembourg, né en 1610, mort en 1643, au siège de Thionville où il se couvrit de gloire. Il ne reçut pas moins de quarante et une blessures et fut tué par les éclats d'une mine.

blessures de MM. Gassion[1] et Dandelot[2], mais on dit que la ville sera bientost à nous, et que les Espagnols ne la sçauroient secourir à temps. *In republica litteraria nihil novi* : on achève icy les Opuscules de feu M. de Baillou, qui sont des traitez *de Calculo adversus Fernelium* ; *de rheumatismo ; de sedimento urinarum*, etc. On ne parle icy que de harangues funèbres, qui ne sont la pluspart que flatteries et impertinences. *In hoc posita est infelicitas nostra*, qu'il faut que nous soions toujours gouvernés par quelque prestre, ou moine ou estranger. M. le cardinal Mazarin est icy le grand des grands, et a près de la Reyne plus de crédit que pas un[3]. Combien, il pourra durer, je n'en sçay rien : *metas nec tempora pono*, car il y a icy beaucoup de gens qui disent qu'il veut imiter le marquis d'Ancre[4] : mais pour moy, je me contente du présent, *non est nostrum scire momenta neque tempora*. Le pape a fait quinze nouveaux cardinaux italiens, où il confisque des charges pour cincq cent mil escus, qui seront

1. Gassion avait été grièvement blessé. Il fut nommé maréchal de France après la reddition de Thionville. Cf. sa note : *Lettre du 5 décembre 1541*.

2. Coligny (*Gaspard* de), duc de Chatillon, marquis d'Andelot, petit-fils de l'amiral ; fils de Gaspard de Coligny, maréchal de France, connu sous le nom du maréchal de Chatillon, et d'Anne de Polignac. Il était lieutenant général des armées et mourut en 1649.

3. Jules Mazarin, dont l'autorité s'affirmait de plus en plus dans les conseils de la Reine, était né à Pescina (Abruzzes) le 14 juillet 1602. Capitaine dans l'armée papale en 1622, entré dans l'état ecclésiastique en 1632, venu en France en 1634 il est remarqué par Richelieu qui l'emploie à des missions difficiles, le fait naturaliser Français en 1639 et obtient pour lui le chapeau de Cardinal en 1641. Fut premier ministre de Louis XIII et de Louis XIV depuis 1643, jusqu'à sa mort, survenue le 9 mars 1661, à Vincennes. Il avait un frère et trois sœurs. Le premier, Michel Mazarin, fut cardinal-archevêque d'Aix et mourut à Rome en 1648. Sa sœur aînée épousa un gentilhomme romain Martinozzi et en eut deux filles : l'une mariée au duc de Modène, la seconde à Armand de Bourbon, prince de Conti. La seconde épousa Michel Mancini et eut trois fils et cinq filles. Les deux premiers moururent jeunes, le troisième fut le duc de Nevers. Les cinq filles furent : la duchesse de Mercœur, la comtesse de Soissons, la connétable Colonna, la duchesse Mazarin, et la duchesse de Bouillon.

4. Concini, marquis d'Ancre, gouverneur de la Normandie et maréchal de France. Tué, avec l'assentiment du roi, par Vitry, dans la cour du Louvre, le 24 avril 1617.

employez à faire la guerre au duc de Parme ; la pluspart de ces nouveaux élus estoient de ses valets et ses domestiques; et les voilà aujourd'huy *Romani proceres, rerum domini* : ou plustost, comme dit Scaliger en ses Epistres : *unâ Vaticanâ pluviâ tanquam fungi nati.* On a icy imprimé, et se vend publiquement en deux volumes in-8°, le recueil des pièces de Saint-Germain contre la défunte Eminence ; on l'a aussi imprimé à Rouen in-4° ; nous l'aurons dans huit jours.

Je vous baise très humblement les mains, à Madame Belin et à MM. vos frères, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 12 d'Aoust 1643.

EDIT.	DE ROTTERDAM	1695.
—	ID.	1725.
—	PARIS	1846.

Mss. 9358, fol. 82.

LETTRE XCII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je viens de trouver une des vostres, escripte il y a neuf mois, à laquelle je ne pense pas avoir fait responce ; cette seconde vous en servira, puisqu'ainsi est qu'elle n'a pas esté tout-à-fait perdue. Pour *le Capucin* que vous y demandiez ; je croys que l'avez reçeu. Pour le gazettier, jamais son nez ne fut accommodé comme je luy accommoday, le 14 d'aoust de l'an passé, aux requestes de l'hostel en présence de quatre mil personnes. Ce qui m'en fasche, c'est que *habet frontem meretricis, nescit erubescere*. On n'a jamais veu une application si heureuse que celle de S. Hierosme, — *epistola* 100 ad *Bonosum*[1], — contre ce *nebulo et blatero :* car, voilà les deux mots dont il me fit procez, qui est néantmoins une qualité qu'il s'est acquise par arrest solennellement donné en l'audience. Je n'avois rien escript de mon plaidoyé, et parlay, sur-le-champ, par cœur près de sept quart d'heures : j'avois, depuis, commencé à le resduire par escript, mais tant d'autres empeschements me sont intervenus que j'ay esté obligé de l'abandonner ; je n'en ay que trois pages d'escriptes, et il y en aura plus de quinze[2].

1. Patin a écrit Bonasium. Mais c'est Bonosum, d'après l'épitre de saint Jérôme. (*Patrologie latine de Migne*. T. 22. P. 475; *Epistola* 40.)

2. L'histoire est des plus connues et se trouve dans tous les ouvrages et dans toutes les notices consacrées à Patin. Je ne puis cependant me dispenser de la rappeler ici. La situation s'était aggravée entre la

Pour l'épistre qui est au commencement du Sennertus, je vous en envoyerai à part ; je l'ay fait imprimer in-quarto pour en donner à une infinité de gens qui m'en demandoient. Le bonhomme de Bourbon m'a aussi régalé de six vers sur ce subjet, dont je vous feray part.

M. Naudé a fait imprimer icy, il y a environ quinze ans, un livret intitulé : *Advis pour dresser une bibliothèque*, et rien plus. Il est, aujourd'huy, bibliothéquaire du Mazarin, qui a achepté vingt deux mil livres la bibliothèque de M. des Cordes, qui se monstre à ceux qui la veulent voir[1]. Pour les lentilles, *ad promovendam eruptio-*

Faculté et Renaudot. Les consultations charitables prenaient tous les jours un plus grand développement. Quinze docteurs de Montpellier auxquels la Faculté contestait, en vertu d'une ordonnance de Blois 1479, le droit d'exercer à Paris, assistaient Renaudot et ses fils dans les consultations de la rue de la Calandre. La Faculté frémissante, contenue par Richelieu et ne pouvant faire fermer le bureau d'adresses, en était réduite, comme on l'a vu (*note de la lettre du 15 mai 1641*), à une guerre de pamphlets. Cependant Renaudot, poussé à bout par les violentes attaques de Patin dans la préface des « *Opera omnia* » de Sennert, commit l'imprudence d'attaquer lui-même son redoutable adversaire. L'affaire fut portée devant le maître des requêtes, Aubry. Patin s'en tira par une petite lâcheté que l'histoire lui reproche justement. Il déclara que les termes injurieux de *nebulo* et de *blatero* dont il s'était servi ne visaient pas Renaudot, mais Guy de la Brosse, le médecin de Louis XIII, fondateur « du Jardin du Roi », qui avait outragé la Faculté dans son ouvrage *de Plantis*, et les parties furent renvoyées dos à dos. Mais Renaudot ne se tint pas pour battu. Guy de la Brosse étant mort, il fut trouver sa sœur, l'intéressa à son procès et poursuivit cette fois Gui Patin devant les Juges de requêtes de l'Hôtel. Notre auteur se défendit lui-même, parlant d'abondance pendant cinq heures d'horloge avec une éloquence, une érudition et un esprit qui émerveillèrent ses juges. Ceux-ci le mirent hors de cause. En sortant de l'audience, il rencontra le malheureux Renaudot : « Monsieur, lui dit l'implacable railleur en l'abordant, vous pouvez vous consoler, car vous avez gagné en perdant. — Comment donc ? répondit le gazetier ! — C'est que vous étiez camus lorsque vous êtes entré et que vous en sortez avec un pied de nez ». — Les registres de l'Ecole contiennent une analyse de cette célèbre audience du 14 août 1642, qui a été rédigée par Guillaume du Val, alors doyen de la Faculté. T. XIII, fol. 141 et suiv.

1. Gabriel Naudé publia aussi le catalogue de cette bibliothèque, à la suite de l'Eloge de Cordes : « *Joannis Cordesii ecclesiæ Lemovicensis Canonici elogium. — Bibliothecæ Cordesianæ Catalogus*, 1643. in-4°.

nem variolarum, je leur baise les mains, comme aussi à tous les modernes qui l'ont escript; je ne croy pas mesme que le gayac soit sudorifique, à proprement parler, veu qu'il ne fait pas suer qu'autant que l'on couvre fort et que l'on chauffe les malades. Sy j'ay jamais du loisir, je renverray ces difficultez au traité que j'en ay commencé, mais il n'est guère avancé.

Je vous baise très humblement les mains et suis,

Monsieur,

Vostre très obéissant et très affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 12 d'Aoust 1643.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Edit. d'Amsterdam 1718
pages 31-32.

LETTRE XCIII

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lyon.

Monsieur,

Le petit pacquet qu'avez reçeu ne mérite pas vos remerciemens, je suis bien marri qu'il ne vaut mieux. Des *Considérations sur la Sagesse de Charron*, le vrai autheur, qui n'aime pas d'être connu, est M. P. Chanet, médecin de la Rochelle. J'ai eu le livre manuscrit entre mes mains fort longtemps pour en avoir le privilège. Les imprimeurs au lieu de P. C. qui seroit Pierre Chanet, ont failli, en mettant P. G. Il est âgé d'environ quarante ans ; il est fort sçavant, sanguin, mélancholique, qui a fort voyagé ; il est fils d'un ministre de Marans, qui est encore vivant. Il est de la religion de son père, qui médite autre chose ; il est ici fort loué ; on dit qu'il escrit presque aussi bien que Balzac[1].

On a mis ici au jour deux petits livrets, qui sont rares et prétieux en leur sorte, dont l'un est la *Rome ridicule*, du sieur de Saint-Amant[2], et l'autre est *Clarissimorum viro-*

1. L'impression de cet ouvrage était due aux soins de Patin qui nous dit qu'il en garda longtemps le manuscrit. (*Voir sa lettre à Spon du 19 juin* précédent). Il fait remarquer lui-même que les imprimeurs se sont trompés en mettant P. G. D. en M. pour P. C. D. en M. (Pierre Chanet, docteur en médecine). Voir sur Chanet *la lettre à Spon du 3 mars 1656*, dans laquelle Patin parle de sa mort. — Pierre Chanet était un médecin, philosophe et écrivain, fixé à La Rochelle. Dans son livre sur « la Sagesse de Charron » il attaqua l'auteur et son maître Montaigne et s'attira une vive réplique de Sorbières (V. sa biographie dans Arcère : *Histoire de La Rochelle.*)

2. Saint-Amant (*Marc-Antoine* Gérard, sieur de), poète né à Rouen en 1594, admis à l'Académie française en 1634, mort en 1661. Ses pièces

rum Antonii, et Loisellorum patris ac filii vita[1]. Le cardinal de Richelieu est étrangement sanglé dans ce petit livre. L'un étoit advocat en parlement, et l'autre étoit conseiller de la grande chambre. On fait ici plusieurs harangues funèbres, mais tout cela est indigne de vous. Quand je vois ce galimatias si laudatif de diverses personnes mortes, je me souviens de ce beau passage de saint Augustin : *Cruciantur ubi sunt, laudantur ubi non sunt*. Les livres qui furent faits l'an 1606 et l'an 1607 contre le pape Paul V pour la défense des Vénitiens ont fait plus de tort à la papauté que les armes des Vénitiens n'eussent pu y faire, si notre grand roy Henry IV ne s'en fût heureusement mêlé et n'en eut fait faire l'accord par son autorité. Voyez ce qu'en dit Barclay[2] en son *Euphormion, parte 2* .[3]

Je ne puis attendre de nos imprimeurs rien de bon. *Sunt enim mera aucupia crumenarum, et impuri lucriones, solo reipublicæ literariæ incommodo nati.* Les bons

de poésie sont médiocres. « La Rome ridicule » est une des moins mauvaises. Comme il récitait très bien ses vers, Combaud composa sur lui cet épigramme :

Tes vers sont beaux quand tu les dis,
Mais ce n'est rien quand je les lis.
Tu ne peux pas toujours en dire ;
Fais donc que je puisse les lire.

1. *Clarissimorum virorum Antonii et Loisellorum patris ac filii vita.* Ce « petit livret » contient les biographies d'Antoine et de Charles Loisel. Loisel (*Antoine*), jurisconsulte et écrivain, né à Beauvais en 1536, mort le 28 avril 1617. On a de lui : *Institutes coutumières, ou manuel de diverses et plusieurs règles, sentences et proverbes du droit coutumier et le plus ordinaire de France.* Paris, 1607, 1656. — Son fils *Charles*, conseiller de la grande chambre, vivait au commencement du XVIIe siècle et est moins connu. Il a écrit : *Trésor de l'histoire générale de notre temps, depuis 1610, jusqu'à 1628.* Paris, 1636, in-8o.

2. Cf. la note de Barclay : *Lettre du 21 avril 1643.*

3. Nous avons (*note : Lettre du 2 octobre 1635*) consacré une remarque au différend qui s'éleva entre Paul V et le gouvernement de Venise en 1606-1607. L'affaire eut une certaine gravité et le Sénat songeait à l'introduction du calvinisme à Venise, quand le Saint Père, devenu prudent, se décida à faire quelques concessions. Il s'adressa à Henri IV dont les ambassadeurs Joyeuse et d'Ablancourt dénouèrent le conflit.

Estienne[1], Plantin[2], Vincens et Gryphe sont morts : *Vixque superest alius qui tantorum heroum semen suscitare dignus sit*. Je vous prie de pardonner à ma liberté.

Je vous baise très humblement les mains, et, après vous avoir derechef remercié de tous vos beaux présens, je vous prie de croire que je suis et serai toute ma vie,

Monsieur,
Votre très humble, et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 17 Aoust 1643.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

1. Les Estienne, célèbre famille d'imprimeurs et de savants français, dont le chef Henri Estienne vivait à Paris de 1470 à 1521. — Robert Estienne son fils, né à Paris en 1503, mourut à Genève en 1559.

2. Plantin (*Christophe*), imprimeur belge, d'origine française, né à Saint-Avertin, près de Tours, en 1514, mort à Anvers en 1589. Sa marque d'imprimeur est une main tenant un compas ouvert avec l'exergue : *Labore et Constantia*.

Mss. 9358, fol. 83.

LETTRE XCIV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

J'ay donné à M. Sorel l'épistre que vous desiriez : voilà aussi que je vous envoye les derniers vers de M. de Bourbon[1]. Pour mon plaidoyez, je n'ay garde de vous l'envoyer, je n'y ay rien fait depuis un an ; j'ay tousjours eu depuis ce temps là trop d'occupations, et en ay encore ; j'ay pourtant bonne espérance de l'accommoder quelque jour, et de l'achever, et de le faire voir à mes amis, *in quorum meliori ordine ducis familiam* : il n'y aura que la mort qui m'empeschera de ce faire ; mais pour le présent, je suis si fort embarassé, que je n'ay pas le loisir de me tourner. Il me faut donner le bonnet un de ces jours, et faire d'autre latin pour celuy qui suit, comme c'est la coustume : il me faut aussi présider à mon rang l'hyver qui vient, et néantmoins, je n'ay pas encore commencé ma thèse, outre que nous voicy en une saison qui ne nous donne pas peu d'affaires, et laquelle à peine me laisse respirer : et ainsi *vel tempus mihi aufertur, aut surripitur, aut excidit*.

J'ay céans *Illustrium medicorum vitas P. Castellani*[2] ; il n'est point mauvais. M. Moreau n'a pas fait le sien, et ne

1. Patin cite plus loin ces vers que Nicolas de Bourbon composa pour célébrer le succès de son plaidoyer contre Renaudot. Cf. *Lettre du 16 février 1644*.

2. *Vitæ illustrium medicorum qui toto orbe, ad huc usque tempora floruerunt*. Anvers, 1618, in-8o — Castellanus (*Petrus*) — Pierre Duchatel — médecin flamand né en 1585 à Gertsberg, mort le 23 février 1632.

le fera jamais [1]. Castellanus a fait d'autres petites œuvres qui toutes sont bonnes [2]. Pour M. vostre fils, *totus est mihi commendatissimus* : et feray en sa considération ce qui me sera possible.

Le sieur de St Germain est en cette ville, mais je ne sçay à quelles conditions, et mesme je doute, combien que je n'en aye ouï parler à personne, s'il y a icy grande seureté pour luy, parceque voilà le temps qui tourne, et la faveur qui change. La Reine, au lieu de donner le chapeau de cardinal à M. l'évesque de Beauvais, son ancien serviteur, comme elle avoit tesmoigné vouloir faire, sans qu'il luy ait jamais rien demandé, en récompense des services qu'il luy a rendus depuis vingt cinq ans, luy a envoyé un commandement de se retirer en son évesché : ce qu'il a fait, fort contant et fort constamment, estant dejà bien las de la cour [3]. L'évesque de Lizieux, M. Cospéan, a reçeu pareil commandement [4], et tout cela se fait en vertu de la haute faveur [du cardinal Mazarin] [5], et ainsi vous voyez que nos maux ne sont pas finis, veu que dès que nous sommes hors d'un, nous retombons dans l'autre.

> . . . . *Uno avulso, non deficit alter*
> *Ferreus, et simili mulctatur Gallia monstro.*

On imprime à Lyon *Institutiones medicæ G. Hofmani* [6]; je ne puis pas encor asseurer de leur bonté; mais l'autheur d'icelles est un grand personnage et le plus sçavant qui ait esté en Allemagne depuis cent ans, *si unum Thomam Erastum excepero*.

1. Nous avons vu : note : *Lettre du 28 mai 1635* qu'il s'agissait d'une vie des médecins de la Faculté que voulait faire Moreau et qu'il publia en effet, — contrairement aux prévisions de Patin. —

2. Les autres œuvres de Castellanus dont parle Patin, sont : *Ludus sive convivium saturnale*. Louvain, 1616. *De Mensibus atticis diatriba. De usu carnium libri quatuor*. Anvers, 1626, in-8°.

3. Cf. la note d'Augustin Potier, évêque de Beauvais. *Lettre du 14 septembre 1643*.

4. Cospean (*Philippe* de) appelé aussi mais moins communément Cospéau, né en Artois en 1568, reçu docteur en Sorbonne en 1604, nommé évèque de Nantes en 1622 et transféré en 1636 à l'évèché de Lisieux. Il avait assisté Louis XIII à son lit de mort. Il mourut en 1646.

5. Les mots « du cardinal Mazarin » ont été rayés sur le manuscrit et non reproduits dans les anciennes éditions. Ces mots sont très lisibles.

6. Elles ne furent publiées qu'en 1645. Cf. la note de Gaspard Hoffmann. *Lettre du 21 octobre 1642*.

Je vous baise très humblement les mains, à Mademoiselle Belin, à MM. vos frères, à MM. Camusat et Allen, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 12 de Septembre 1643.

Die fatali infelici Thuano, ante annum pari die, [tyranni][1] *jussu, necato.*

Vous trouverez avec les vers de M. de Bourbon, une requeste et un factom du gazettier qui sont d'un estrange galimathias : par ces deux pièces, vous jugerez aisément si ce gazettier est sain d'esprit : *nebulo iste hebdomadarius indiget elleboro, aut acriori medicina, flamma et ferro*[2].

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1848.

1. Le mot *tyranni* appliqué à Richelieu est rayé dans le manuscrit et n'a pas été reproduit dans les éditions antérieures.

2. Les railleries de Patin visaient la requête ci-après adressée à la Régente par Renaudot : « *Requeste présentée à la Reine par Théophraste Renaudot en faveur des pauvres malades de ce royaume* » (S. l. n. d.) in-8°, huit pages. Le document ne porte point de date, mais comme la réponse qu'y fit Patin est datée du 4 novembre 1643, il est manifeste que c'est bien de lui qu'il s'agit. Cette requête avait été motivée par les faits suivants. Après la mort de Richelieu et de Louis XIII, la Faculté, ne trouvant plus devant elle les obstacles qui l'avaient arrêtée, recommença les hostilités contre Renaudot, décidée cette fois à les pousser jusqu'au bout. Le 9 juin, elle décréta qu'elle adresserait au Roi et à son Conseil une supplique qui viserait les entreprises du « gazetier », et elle chargea Patin et Charpentier de rédiger cette pièce que le doyen Michel de la Vigne et sept docteurs allèrent porter au chancelier (*Comment. T. XII F. 67*). Le 7 août 1743, le Conseil rendait un arrêt qui donnait gain de cause à la Faculté et qui renvoyait le procès par devant le Prévôt de Paris. Le mercredi 12 août, le doyen faisait signifier cet arrêt à Renaudot. Celui-ci se sentit perdu. Mais on avait ressuscité contre lui une vieille affaire compromettante pour Anne d'Autriche et qu'il avait publiée dans la gazette, par ordre de Richelieu. Il pensa que cette accusation n'avait pas été étrangère à l'arrêt pris contre lui et il adressa à la Régente la requête en question dans laquelle il s'attachait à s'excuser et à retracer l'histoire de ses « Consultations charitables ».

Edit. d'Amsterdam 1718
pages 33-36.

LETTRE XCV

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lyon.

Monsieur,

Vous m'avez fort obligé de m'envoyer celle en l'attente de laquelle j'étois bien fort, pour tout ce que vous m'y avez appris. Lé « Rappel des Juifs » m'a été donné depuis huit jours ; je vous en fais un transport et vous le donne de bon cœur. Il n'y a nom d'imprimeur ni d'autheur ; c'est néanmoins Morel qui l'a imprimé. L'auteur à ce que j'apprens est un gentilhomme gascon de la religion, nommé Is. de la Peyrère, qui a encore un autre livre à faire imprimer, par lequel il veut prouver qu'Adam n'a pas été le premier homme du monde, même par autorité de Saint Paul [1]. Paracelse même a fait un traité, *de*

1. « *De l'élection, du rejet et du rappel des Juifs* » ; 1643. — L'auteur, Isaac de La Peyrère, né en 1594 à Bordeaux, avait une vague charge de bibliothécaire chez le prince de Condé. Il publia, en 1655, le fameux traité des « *Préadamites* » dont Patin annonce la future impression, dans lequel il entendait démontrer qu'il y a eu des hommes sur la terre avant Adam. Ce livre souleva de vives contradictions et de nombreux écrivains prirent la peine de le réfuter. Le Parlement de Paris le condamna, et en 1655, La Peyrère fut même arrêté à Bruxelles et emprisonné. Le prince de Condé le fit délivrer, mais le gentilhomme gascon trouva prudent d'abjurer le protestantisme et de désavouer son traité des « *Préadamites* ». Il mourut âgé de 82 ans, en 1676. — Miron lui fit cette spirituelle épitaphe :

La Peyrère ici git, ce bon Israélite,
Huguenot, Catholique, enfin Préadamite.
Quatre religions lui plurent à la fois,
Et son indifférence était si peu commune
Qu'à près quatre vingts ans, qu'il eut à faire un choix,
Le bonhomme partit et n'en choisit aucune.

Hominibus non Adamicis. Mais il me semble que toutes ces matières sont bien difficiles et bien conjecturales. J'ai vu en cette ville un homme qui disoit qu'au dessus de la lune il y avoit un nouveau monde où étoient de nouveaux hommes, nouvelles forests et de nouvelles mers aussi bien qu'en celui-ci. J'en ai vu un autre qui disoit que l'Amérique, *et tota illa terra Australis nobis incognita*, étoit un nouveau monde qui n'étoit pas de la création d'Adam, et que Jésus-Christ n'étoit pas venu pour le salut de ceux-là. Voilà d'étranges gens, des gazettiers de l'autre monde fort semblables à nos prédicateurs, qui s'échappent souvent, nous disent merveilles d'un païs où jamais ils ne furent et où ils n'iront jamais. Toutes ces pensées extravagantes sont vraiment *ideæ Platonis imaginariis suffultæ chimeris*, et qui n'ont guères d'autre fondement que la légereté du cerveau de leurs autheurs. La Peyrère hante ici chez M. le Prince, et est, à ce que j'apprends, grand ami de M. Bourdelot. M. Saumaise est ici. Je ne puis m'empêcher d'admirer la grandeur de l'esprit de ce grand personnage, qui sçait tout, et qui entend tout, et auquel j'ai grandissime obligation, en particulier, pour l'affection qu'il m'a témoignée.

J'ai mis dans votre pacquet, que j'ai commencé, quelques petites curiositez de ce païs, qui ne sont rien au prix de ce que je vous dois : aussi ne sont elles qu'une marque de ma reconnoissance, et non pas des moyens de m'acquitter de ce que je vous dois. Je n'y mets aucunes harangues funèbres qui se sont icy imprimées ; je ne vous tiens pas curieux de ces pièces qui sont purement *mendacia officiosa* pour la plupart. Je vous remercie du rapport que m'avez envoyé fort beau de la damoiselle phthisique ; la pauvre femme n'avoit garde d'en échaper ; elle a fait son purgatoire en ce monde, comme font ceux qui ont de mauvaises femmes. En tout son fait, *omnia erant summæ putredinis, et tabis, quæ sunt viæ ad mortem*. Je n'ai jamais plus grand plaisir que de lire vos lettres et de vous écrire ; c'est pourquoy je vous prie de ne pas trouver mauvais, si j'ai bien de la peine de cesser, *et tollere manum de tabula*, quand je suis en train de vous écrire : *adeo*

suave est cum absenti amico suavissime agere, et amicè colloqui.

Pour les affaires de deçà, je vous dirai que la Reine est ici reconnue tellement souveraine que tout tremble *ad ejus nutum*. Le cardinal Mazarin *supremum potentiæ locum occupat*, et par la jalousie qu'il a eue d'un compagnon qui le voulut contrôler, il a fait chasser du conseil de la Reine et de Paris l'évêque de Beauvais et l'a fait renvoyer en son évêché [1], huit jours après avoir eu le crédit de faire arrêter et envoyer prisonnier dans le bois de Vincennes le duc de Beaufort, second fils de M. de Vendôme [2]. Il y en a quantité d'autres qui tremblent et qui n'attendent que l'heure d'un commandement, auquel il faudra obéir sur-le-champ [3].

1. Potier (*Augustin*), évêque de Beauvais, fils de Nicolas Potier, seigneur de Blancmesnil qui avait été président au Parlement et chancelier de la reine Marie de Médicis. Augustin Potier, qui succéda à son frère René Potier sur le siège de Beauvais, était pair de France et grand aumônier de la reine Anne d'Autriche. Il mourut le 19 juin 1650. Cette famille de Potier jouissait d'une grande influence au Parlement. Le neveu de l'évêque, Blancsmesnil, était président de la première chambre des enquêtes de Paris.

2. Vendôme (*François* de) duc de Beaufort, né à Paris en 1616, fils de César, duc de Vendôme et par conséquent petit-fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrée, mort à Candie en 1669. Il était un des chefs de la « Cabale des Importants ». Mazarin le fit enfermer à Vincennes d'où il s'évada en 1649. En même temps furent exilés ou chassés de la cour le duc et la duchesse de Vendôme, leur fils, le duc de Mercœur, le duc de Guise et Madame de Chevreuse. Les comtes de Béthune et de Montrésor furent envoyés à la Bastille. Ainsi, par la force des choses, Mazarin reprenait la politique et les procédés de Richelieu.

3. Ces procédés de gouvernement évoquèrent immédiatement, dans tous les esprits, la manière de Richelieu. On chanta le rondeau suivant qui est une ingénieuse réponse à celui que Miron composa en décembre 1642, après la mort du Cardinal, voir note : *Lettre du 2 mars 1643*.

> *Il n'est pas mort*, il n'a que changé d'âge
> Ce Cardinal dont chacun enrage ;
> Mais sa maison en a grand passe temps ;
> Maints chevaliers n'en sont pas trop contents,
> Ains l'ont voulu mettre en pauvre équipage,
> Sous sa faveur renait son parentage,
> Par le même art qu'il mettait en usage ;
> Et par ma foi, c'est encore leur temps.
>
> *Il n'est pas mort.*
>
> Or nous taisons de peur d'entrer en cage ;
> Il est en cour l'emminent personnage,
> Et pour durer encoré plus de vingt ans.
> Demandez leur à tous ces *Importants* :
> Ils vous diront d'un moult piteux langage :
>
> *Il n'est pas mort.*

Le sieur de Saint-Germain, aumônier de la Reine-mère, qui avoit autrefois tant écrit contre la feu Eminence, est ici [1]. Il a une belle histoire à faire imprimer, que j'aimerois mieux qui fût imprimée à Anvers qu'à Paris, veu qu'il y auroit en ce païs là plus de liberté et de vérité. Il n'y a ici que poltronnerie, et flatterie, vanité et mensonge. La Reine lui avoit donné toute assurance de venir ici pour y solliciter quelques affaires qu'il y avoit ; mais j'ai peur que les ennemis qu'il y a n'ayent assez de pouvoir de l'empêcher de retourner en Flandres en son bénéfice de six mille livres de rente, que le feu cardinal infant luy avoit donné, et qu'ils ne le fassent retenir ici malgré lui.

Le Cardinal et M. le Prince ont tout le crédit du conseil. Le pauvre Gaston y est, *nudum et inane nomen, sine vi et potentiâ*. La Reine a fait commandement à tous les évêques qui sont ici, qu'ils eussent à se retirer chacun en son évêché.

M. Servien [2], secrétaire d'Etat, autrefois étoit estimé pour s'en aller être ambassadeur à Rome ; on l'envoye à la paix générale d'Allemagne avec M. d'Avaux, et M. de Saint-Chaumont est envoyé en sa place à Rome. Tous les évêques se sont retirés d'ici au nombre de soixante-deux.

1. Cf. la note de Mathieu de Morgues, abbé de Saint-Germain. *Lettre du 13 février 1635.*

2. Servien (*Abel*), marquis de Sablé, né à Grenoble en 1593, mort à Meudon en 1659. Procureur général du parlement de Grenoble en 1616, conseiller d'Etat en 1618, maître des requêtes en 1624, intendant de Guyenne en 1627, secrétaire d'Etat de la guerre en 1630, signataire du traité de Cherasco et des traités avec le duc de Savoie, en 1631 et 1632. Mazarin dont il réflétait admirablement la politique et qui d'abord l'avait destiné à l'ambassade de Rome, comme le dit Patin, l'envoya cette même année 1643, débattre à Munster les conditions de la paix générale avec d'Avaux et Saint-Chamond. On connaît les interminables contestations, peut-être suggérées par Mazarin qui voulait continuer la guerre, qui s'élevèrent entre Servien et d'Avaux. Servien signa seul les deux traités du 24 octobre 1648.

J'ai ce matin acheté dans la rue Saint-Jacques un in-folio tout nouvellement imprimé à Lyon, chez Prost : c'est le commentaire d'un jésuite nommé *Fr. Matthæus Fernandez, in quatuor libros Meteororum Aristotelis*. C'est un chétif et misérable livre. L'auteur traitte là-dedans de beaucoup de matières où il n'entend rien du tout. Je vous baise très humblement les mains et suis, de tout mon cœur,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, ce 14 Septembre 1643.

Edit. d'Amsterdam 1718.
— de la Haye 1718.
— de Paris 1846.

Mss. 9357, fol. 8.

LETTRE XCVI

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lyon.

Monsieur,

Le présent porteur est un nommé M. le Gagneur, docteur en nostre compagnie, honneste et scavant homme, et de bonne famille de cette ville. Il s'en va faire un voyage en Italie, et pour ce faire, sans autre nécessité, il a pris la qualité de médecin de M. de S[t] Chamond [1], qui s'en va ambassadeur à Rome. Comme je luy eus parlé de vous, il me tesmoigna qu'il seroit ravy d'avoir l'honneur de vous connoistre, et pour cet effet, je vous trace ces lignes pour vous prier de me faire l'honneur de le recevoir de bon œil et de bonne sorte, comme j'espère que ferez, et de luy tesmoigner aussi la bonne intelligence qu'il y a entre nous deux ; et je vous en auray une très grande obligation. J'ay commencé à faire responce à vostre dernière, mais je croy que vous la recevrez plus tôt que celle-cy : ce sera celle par laquelle je vous mande la mort du très-excellent personnage, M. l'abbé de S. Cyran, qui estoit un homme incomparable et vrayement héroïque, qui mourut hier icy d'apoplexie[2]; cette mort m'a touché tout autrement que ne font les autres, desquelles néantmoins la pluspart j'ay des ressentimens plus forts qu'il ne convient à un homme de ma sorte. Je souhaitte de tout mon cœur que vostre

1. Cf. la note de Saint-Chamont: *Lettre du 17 novembre 1634.*

2. Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, né à Bayonne en 1581. Il était sorti de Vincennes où depuis 1638, il était emprisonné par l'ordre de Richelieu, le 6 février 1643 — deux mois après la mort du Cardinal. — Le premier usage qu'il avait fait de sa liberté avait été de se rendre à Port-Royal, de reprendre la direction de sa maison, de

mariage vous réussisse ; que vostre mérite et vostre bonne fortune vous envoyent une femme belle, bonne, sage et riche.

Quæque brevi pulchra faciat Te prole parentem[1].

Je vous baise très humblement les mains, et à Mademoiselle vostre maistresse ; s'il vous plait, pour estre toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et tres affectionné serviteur,

PATIN.

De Paris, ce 12 d'Octobre 1643.

AU REVERS, DE LA MAIN DE SPON : 1643. PARIS XII OCTOBRE. LYON XVII NOVEMBRE. RISPOSTA, ADI, 1[er] DÉCEMBRE.

LETTRE N'AYANT PAS ÉTÉ PUBLIÉE DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES.

se remettre au travail et de reprendre la lutte pour les doctrines jansénistes. La guerre recommençait entre Port-Royal, qui avait retrouvé son chef, et ses adversaires, quand la mort vint enlever Saint-Cyran. Il succomba à une attaque d'apoplexie, le 11 octobre 1643.

1. Charles Spon épousait Marie Signoret, appartenant à une ancienne famille protestante de Lyon. Un de ses frères était pasteur de l'Eglise réformée.

Edit. d'Amsterdam 1718
pages 36-39

LETTRE XCVII

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poullaillerie, a Lion.

Monsieur,

Le titre du livre intitulé : « Du rappel des Juifs », qui vous semble scandaleux, n'est pas ce que vous pensez ; il entend par là le rappel des Juifs à l'Eglise, etc ; et y conte de fort belles chansons, qui vous feront pitié quand vous les verrez. Il y a néanmoins aussi quelque chose de bon. *Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala multa*, etc.

M. de Saumaise est encore ici ; on parle de l'y arrêter et retenir tout-à-fait, moyennant quelque grosse pension, à quoi lui peut servir extrêmement la faveur de M. le président Bailleul, surintendant des finances, qui est son grand et intime ami ; il n'y a pourtant encore rien d'arrêté. Il ne m'importe où il aille, pourveu qu'il soit bien et que ses œuvres soient imprimées. Les pensions ne sont guères soigneusement payées de deçà, à qui que ce soit ; le sçavant Casaubon pensa en mourir de faim à Paris sous Henry IV, sur quoi vous voyez une si belle épitre contre les financiers, *in Epistolis Josephi Scaligeri, viri incomparabilis*. C'est l'épitre cinquante-huit ; elle est de l'an 1601. D'un autre côté, il est haï en Hollande par les amis de Daniel Heinsius, auquel il a été préféré, *publico decreto*, joint que Mademoiselle sa femme voudroit bien n'y pas retourner, et aimeroit tout autrement demeurer ici. Pour moi, *ubinam sit, nihil moror, modo ei benè sit, modo vivat et valeat*. Je ne sçay ce que c'est *pulvis nabathinus*

ad albuginem oculorum. Nabathœa est une province de l'Afrique. M. Grotius, en louant Scaliger, a dit :

Sœva tenet chartas Nabathœi munera cœli, etc.

par où il entend le papier.

Fr. Feyneus étoit un professeur de Montpelier qui a eu grande réputation, qui vivoit vers l'an 1564 [1]. Vous m'en direz davantage quand il vous plaira. Le duc d'Anguien étoit ici revenu quelques jours après la prise de Thionville, mais il a été obligé de s'y en retourner, pour contenir son armée dans le devoir et aider à M. de Guébrian [2] contre l'armée bavaroise qui le menaçoit. L'armée du parlement d'Angleterre a eu de l'avantage sur le Roi, qui a perdu quatre mille hommes, et les troupes du pape ont été mal menées par le duc de Parme. M. l'abbé de Saint Cyran, très docte et très excellent personnage, mourut ici d'apoplexie, dimanche 11 de ce mois, agé de soixante six ans. Il a toujours été cru être le vrai *Petrus Aurelius* [3]. Il étoit aimé et révéré de tous les gens de bien de deçà, et surtout de la Sorbonne. Le père Caussin, que la feu Eminence avoit fait exiler, est ici qui fait imprimer sa *Cour sainte*, en cinq tomes in-8°, et un volume in-folio, avec beaucoup de changements de ce qui a été par ci-devant.

1. Feynes (*François*), en latin, Feyneus, professeur de la Faculté de Montpellier, né à Béziers vers 1525 siècle, mort à Montpellier en 1573. N'a écrit qu'un cours de médecine qu'il laissa en manuscrit et qui, aux yeux des savants, perdit beaucoup de sa valeur quand il fut imprimé, car ils purent alors le juger. Ce cours est intitulé : « *Medicina practica in quatuor libros digesta.* » Lugduni, 1650, in-4°.

2. Guébriant (*Jean-Baptiste* Bude, comte de), né au château de Plessis-Budes, en Bretagne, le 2 février 1602, mort le 24 novembre 1643. Capitaine en 1630 au régiment de Piémont, maréchal de camp en 1636 à l'armée d'Allemagne, vainqueur à la bataille de Kempen où le général des Impériaux Lamboy fut fait prisonnier avec Mercy (1642). — Cf. *Lettre du 31 juillet 1642.* — Il fut, au mois de mai de la même année, nommé Maréchal de France par Louis XIII. Dans cette campagne de 1643 contre les Bavarois, blessé le 19 novembre au siège de Rotweil, il mourut le 24, des suites de ses blessures, après avoir emporté la place.

3. Cf. la note du « Petrus Aurelius ». *Lettre du 20 mars 1633.*

J'ai autrefois ouï dire que les jésuites de Lyon vendoient en leur maison, à tous venans, une certaine confection purgative, comme une espèce de lénitif des boutiques, huit sols l'once ; qu'ils en vendoient si grande quantité que les apothicaires de Lyon en estoient mal contents, en tant que cela les empêchoit de débiter leur lénitif et leur catholicon[1], et quelques médecins s'en plaignoient aussi, sur ce que divers malades prenoient et usoient de ce remède à contre temps et fort mal à propos. Je vous prie de me mander ce que vous sçavez de cela; si ces bons pères continuent ce trafic, ce que c'est que cette drogue, combien ils la vendent, et sçavoir si les apothicaires ou médecins de Lyon n'ont jamais fait aucune plainte contre eux là dessus.

J'ay veu aujourd'huy M. de Saumaise. Oh! l'excellent et incomparable personnage ! Il m'a dit que *pulvis nabathinus* est une poudre faite *ex saccharo nabeth*, qui est une espèce de sucre duquel il est souvent parlé dans les Arabes, et que ce mot de nabeth peut venir de nabathæa, qui est en Arabie pétreuse, et qu'il en a parlé dans son livre *de Manna et saccharo*. Il m'a aussy apris que M. Samuel Petit, professeur à Nismes, étoit mort de trop étudier. Cette mort m'a fort touché ; j'ai céans quelques bons livres de lui. Il y a longtemps qu'il travaille sur le Josèphe grec et latin[2] à y faire des notes, et m'a dit que l'ouvrage en étoit tout achevé, qu'il seroit imprimé. *Pulvis nabathinus* sera quelque poudre détersive *ad albuginem*, comme

1. Drogue de l'ancienne pharmacopée. C'était un électuaire purgatif composé de rhubarbe, de séné, de casse et de tamarin.

2. Historien juif, né à Jérusalem, l'an 37 avant Jésus-Christ; a écrit l'histoire de la guerre des Juifs contre les Romains — 7 livres en syriaque et en grec. — Les œuvres complètes de Josèphe, réunies par Havercamp avec traduction latine de Hudson — Amsterdam, 1726, 2 vol. in-fol., — ont été traduites en français par l'abbé Glaire, 1846.

quelques médecins se servent aujourd'hui de sucre candy en telle maladie des yeux. *Hic laboramus penuria novitatis.* C'est pourquoy je finis en vous suppliant très humblement de croire que je suis et serai de tout mon cœur, et toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 26 Octobre 1643[1].

Edit. d'Amsterdam 1718.
— de La Haye 1718.
— de Paris 1846.

1. Lettre écrite en deux reprises et probablement remaniée par les précédents éditeurs. Les deux passages relatifs au « *pulvis nabathinus* » ne laissant aucun doute à ce sujet.

Nouv. acq. fr. 1136,
fol. 60.

LETTRE XCVIII

Au R. P. D. Jean de Saint-Paul.

Mon Révérend Père,

Je vous donne le bonjour ; je vous renvoye le volume de vos *devi*[*ses*], duquel je vous remercie de toute mon affection. Je vous envoye le catalogue des livres de M. Naudé. Je rendray compte des tomes [de] l'*Aldrovandus* au premier voyage que je feray chez vous, qui sera, D[ieu] aidant, bientost. Si vous desirez quelque chose de ce catalogue de M. Naudé, j'ay tout cela céans à vostre service. Je vous envoye un seco[nd] cahier des trois que je vous prie de lire au plus tost. M. de Saumaise partit d'icy pour la Hollande, mardy dernier. M. Mesnage[1] fai[ct] imprimer de luy un livre latin contre Heinsius touchant la querel[le] que Balzac a eue avec le dit Heinsius sur la tragédie *Herodes Infanticida ;* dès qu'il sera fait, je vous en envoyeray un. On a imprimé diverses pièces latines et françoises contre Montmor soubs le nom de « *Maumerra* », que je pourroy

1. Ménage (*Gilles*), né à Angers le 15 août 1613, mort à Paris le 23 juillet 1692. Il appelait Patin « le médecin le plus gaillard de son temps ». Il disait aussi de lui « que ses lettres sont remplies de faussetés, qu'il ne prenait pas de précaution dans ce qu'il écrivait et que la préoccupation lui faisait voir mille choses qui n'étaient pas » (Menagiana, t. II, p. 125). J'ai déjà fait remarquer — et rien n'est plus facile pour le lecteur de s'en rendre compte — qu'il est très rare, au contraire, de prendre Patin en flagrant délit d'inexactitude historique, du moins pour les faits importants.

bien vous faire voir [1]. Samuel Petit, professeur à Nismes, est mort de trop estudier, il s'est tué [2]. Soubs peu de jours, on verra les 3 tomes de la *Théologie* du P. Pe[tau], imprimée à Rouen, le *Jansenius Yprensis*, avec quelques traictés nouveaux.

Il y a un livret nouveau intitulé : *Le Maréchal d'*[*Ancre*]. *martyr d'Estat*, dans lequel le Cardinal qui est en pl[omb] est descript et descrié comme un parfait tyran, et je pense qu'il dit vray. J'en ay un que j'ay donné à M. du Puy. Nostre Faculté a faict deux nouveaux livrets contre le Gazettier, et y en aura bien[tost] encor un troisième [3].

Je n'ay point eu de jettons nouveaux, on [n'en donne] plus. Le sieur de Saint-Germain, aumosnier de la feue

1. Montmaur (*Pierre* de), bel esprit et parasite célèbre, né en Limousin vers 1564, mort à Paris en 1648. C'est à lui que s'adressent ces vers de Boileau :

> « Pendant que Pelletier crotté jusqu'à l'échine
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,
> Savant en ce métier si cher aux beaux esprits
> Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris ».

et ceux-ci de Colnet, dans son poème, l'*Art de dîner en ville* :

> Toi qui, dans un seul jour, dînais souvent trois fois,
> O mon maître, Montmaur, daigne écouter ma voix.

Dans les « Miscellanea » de Ménage, 1652, in-4°, on trouve deux satires latines dirigées contre lui : « *Mamurræ, parasito-sophistæ Metamorphosis* », en vers et « *Vita Gargilii Mamurræ, parasito pædagogi* ». Cf. le Dictionnaire de Bayle et le recueil de Sallenger : *Histoire de Pierre de Montmaur*. La Haye, 1715.

2. Petit (*Samuel*), né à Nîmes le 25 décembre 1594, mort dans cette ville le 12 décembre 1643. Professeur de grec au collège des Arts de la ville de Nîmes. Erudit et orientaliste d'une haute valeur.

3. Il s'agit des libelles dirigés par la Faculté contre Renaudot. Nous avons vu que le premier avait été écrit par René Moreau (1641). Le second le fut la même année par Riolan. Nous lui avons consacré une note : *Lettre du 15 mai 1641*. Deux autres portent à quatre le nombre de ces pamphlets connus et devenus extrêmement rares. L'un publié sans titre ni nom d'imprimeur, avec la date de 1643, a été attribué à Michel de La Vigne, alors doyen, et commençait par ces mots : *Le procès entre le doyen et docteurs regens en la Faculté de médecine de Paris et Théophraste Renaudot.....* L'autre publié le 4 novembre 1643, sans nom d'auteur, porte le titre suivant : « *Examen de la requeste présentée à la Reine par le gazetier,* 4 novembre 1643, in-4°, 40 pages. Or ces deux libelles sont de la plume même de Patin. On trouve, en effet, dans les Commentaires, des notes du doyen qui ne laissent aucun doute à ce sujet. (*Reg. Comment., t. XIII, fol. 100 et 200*).

reine-mère, [pres]chera dans Saint-Severin, mercredy prochain; plusieurs s'attendent [d'] aller pour le voir là. Dès que M. de Saumaise sera en Hollande, il fera achever son livre de *Primatu Petri*, et un autre pe[tit], de *Manna et Saccharo*. Je vous baise très humblement les mains, et suis,

Mon très Révérend Père,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

Signé: PATIN.

De Paris, ce 8 de novembre 1643.

On imprime en Hollande un livre de M. Blondel contre le P. Petau sur la controverse de *Episcopis* et *Presbyteris* [1]. On imprime icy la Physique toute nouvelle, une Morale assez grande et une Logique de Pierre du Moulin. Cela fera trois volumes séparez en françois et par après on les fera tout de suite en latin. Toute la copie en est preste [2].

LETTRE N'AYANT PAS ÉTÉ PUBLIÉE DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES.

1. Blondel, théologien protestant, né à Châlons-sur-Marne en 1591 mort en 1655 à Amsterdam, où il avait remplacé Gérard-Jean Vossius dans sa chaire d'histoire.

2. Cette lettre dont une très mauvaise transcription existe au Collège de France (*Fonds Montaiglon, fol. 157*) est déchirée à plusieurs endroits. Une main inconnue a rétabli les textes que nous avons placés entre crochets. On voit que Patin qui annonce dans cette lettre la mort de Samuel Petit était mal informé, cette fois, puisque ce savant ne mourut que le 12 décembre.

Mss. 9537, fol. 9.

LETTRE XCIX

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lyon [1].

Monsieur,

Je vous prie de croire que si vous estes bien aise de recevoir mes lettres, que je suis encore tout autrement joyeux de recevoir les vostres : je sçay bien que vous m'aimez et tout autrement que je ne mérite : votre amitié m'est un insigne bonheur, et mon peu de mérite est mon malheur : je me tiendrois bien heureux si je le pouvois amender. Le bon M. de Saumaise est party le 4 de ce mois pour [la] Hollande : *utinam felici cursu naviget* : c'est le grand bien de la République littéraire, qu'il soit là afin qu'il nous y face imprimer tant de beaux livres qu'il a tous prests. Tandis qu'il est en chemin, je l'accompagne de mes vœux, comme fit Horace le bon Virgile qui s'en alloit d'Italie à Athènes :

« *Navis quæ tibi creditum*
Debes Salmasium finibus atticis,
Reddas incolumen precor,
Et serves animæ dimidium meæ. »

On luy a offert ici des pensions, mais je pense qu'il a fort bien fait de ne s'y pas arrester [2]. Si Casaubon s'en est autre-

1. Lettre entièrement tronquée dans les éditions antérieures. Les premières lignes sont supprimées. On compte jusqu'à dix-sept importants passages retranchés dans le cours de la lettre.

2. A ce propos, Balzac aussi sceptique que Patin écrivait à Chapelain : « Je n'ai point assez de foi pour croire les six mille francs de pension. — On peut les faire espérer, on peut les promettre, on peut

fois plaint, ce seroit bien pis maintenant : les financiers estaient des saints en ce temps là, au prix de ceux d'aujourdhuy, quoy qu'en dise Joseph Scaliger en ses Epistres, *Epistola* 58, que je pense vous avoir indiqué par cy devant. Je pense que le *Zuccharum Nabeth* des Arabes, est quelque espèce de sucre qui ne se void point de deçà : nous verrons ce qu'en dira M. de Saumaise en son traité. Si vous n'avez pas à vous les Epistres de Casaubon in-4°, mandez le moy, je puis aisément vous en envoyer de deçà : Pour le Gronovius [1], je l'ay veu icy.

La sepmaine passée, j'eus le bonheur de consulter icy pour vostre ancien ministre et presque le Pape de toute la Réforme, M. du Moulin : je fus tout réjouy de voir ce bon homme encore gay en son âge : ce fut M. Guénaut le jeune qui m'y mena : il est fort âgé, *sed cruda viridisque senectus*. On imprime icy sa *Physique*, qui est toute nouvelle, sa *Morale* qui est toute autre que celle qui est imprimée et sa *Logique* qui est corrigée : quand ces trois livres seront imprimez en françois, on les imprimera en latin. Je suis ravy de ce que vous me mandez de M. Petit : et souhaitte fort qu'il soit vray ; *tanto enim Doctori impense faveo* ! M. du Moulin revient des eaux de Saint-Myon [2], où il s'est gouverné à ce que j'apprends, par le conseil d'un médecin de Lyon, nommé M. le Gras : Dieu le conserve. puisque par son bon conseil, il nous a conservé un si digne personnage : il parle de s'en retourner à Sedan au plustost, mais tout le monde le retient icy, et ne sçait pas quand il partira. Je vous prie de me conserver aux bonnes graces

les payer la première année. Mais, sans doute, le publicain ne persévérera pas dans cette belle chaleur pour les Muses, et ce docteur (Saumaise) sera mal conseillé, s'il quitte la place de Scaliger pour celle de Casaubon », (*op. cit.* L. XXX.)

1. Gronovius (*J. Frédéric*), né à Hambourg en 1611, mort à Leyde en 1671. Philologue et historien hollandais très érudit ; occupa à Leyde la chaire de grec et de littérature devenue vacante par la mort de Boxhorn.

2. Les eaux de Saint-Myon (Puy-de-Dôme), bicarbonatées, sodiques, froides, légèrement ferrugineuses. Employées encore aujourd'hui dans la dyspepsie et la chlorose.

de M. Ravaud. — Je luy ay beaucoup d'obligation, et à vous aussi : néantmoins si j'eusse pensé que c'eust esté tout de bon, je vous eusse fourny quelque mémoire pour mon épistre, *quandoquidem licet viro bono habere rationem suæ famæ, quam nullo pretio debet negligere ;* mais puisque c'en est fait, il n'y faut plus penser.

Le Docteur anonyme de nostre corps est le jeune Yvelin [1] qui est embarassé dans la démonomanie de *Louviers* : il médite encore quelque chose de nouveau sur ce subjet : Pour les Energumènes, je croirois volontiers que c'est une fable que tout ce qu'on en dit : l'authorité et la saincteté du Nouveau Testament me révoquent de cette croyance : je croy ce qu'en dit la saincte Escripture, mais je ne croy rien de ce qu'en disent les moines d'aujourd'huy : nous sommes en un siècle fort superstitieux, et tout plein de forfanteries. En toutes les possessions modernes, il n'y a jamais que des femmes ou filles : des bigottes ou des religieuses et des prestres ou des moines après ; de sorte que ce n'est point tant un diable d'Enfer qu'un diable de chair, que le saint et sacré célibat a engendré : c'est plustost une métromanie ou hystéromanie, qu'une vraye démonomanie. On ne parloit pas autrefois de cette diablerie ; ce ont esté les moines qui l'ont mise en crédit depuis cent ans, ou environ, afin de faire valoir leur eau béniste, laquelle autrement auroit pû s'évanter par les escripts de Luther et de Calvin [2]. Je ne croiray ny homme, ny femme démoniaque, si je ne les voy ; mais je me doute qu'il n'en est guères. La démonomanie de Loudun a esté une des fourberies du Cardinal tyran [3] (et plût à Dieu qu'il n'eut fait que celle-là) pour faire brûler un pauvre prestre qui valoit mieux que luy, nommé Grandier, qui avoit autrefois escript un libelle

1. Médecin de Paris. Bachelier en 1634, licencié, docteur et régent en 1635. — Il fut médecin du Roi, premier médecin de la Reine-mère et médecin de la Duchesse d'Orléans.

2. Tout ce fragment de la lettre a été supprimé dans les précédentes éditions.

3. Le mot « tyran » supprimé dans les éditions antérieures.

diffamatoire intitulé *la Cordonnière* [1] duquel ce tyran se trouva fort offencé, et qui est le premier qui fut jamais fait contre luy. Pour celle de Louviers, je tiens pour certain que c'est encore quelque autre sottise, *sed nondum liquet de specie, quamvis certo mihi constet de genere.* Vous ne voyez que prestres et moines s'en mesler, soubs ombre d'Evangile, mais tout ce qu'ils en font est à cause de la fillette qui est au bout, et qui les fait enrager. Ce qui me fait soubçonner que toute cette prétendüe diablerie ne provient que de l'artifice des moines ; c'est que ce diable ne se monstre ou ne se fait entendre qu'aux païs où il est trop de moines : il ne se void rien de pareil en Angleterre, en Hollande ny en Allemagne : il a fait autrefois quelque bruit à Rome, mais le Pape d'aujourdhuy [2] qui est un fin et rusé politique, y a tant apporté de précaution et tant de règles, que si le diable d'enfer a peur de ses éxorcismes et de son eau béniste, ce diable supposé n'a pas moins peur du Barisel et du bourreau de Rome. Pour les autheurs qui en ont traité, il me semble que le mieux de tous, ça esté *Joannes Wierus* [3], *libro de præstigiis dæmonum* : il est en latin et en françois : mais la meilleure édition est latine, in-4°. Voyez ce que dit M. de Thou, de Marthe Brossier [4], l'an 1599, et le Cardinal d'Ossat en ses belles lettres [5]. Il

1. « La *Cordonnière de Loudun* » Libelle injurieux pour le Cardinal qui avait été attribué à Urbain Grandier.

2. Urbain VIII (Maffeo Barberini).

3. Wierus (*Joannes*), Jean de Wier, médecin belge, né en 1515 à Grave (Brabant) mort en 1588 à Tecklembourg ; — disciple d'Agrippa — étudia à Orléans et à Paris. Célèbre pour avoir combattu les préjugés de son siècle et cherché à démontrer que la plupart des démoniaques étaient des malades, des gens à esprit mélancolique dont la raison est atténuée et que d'autres sont des simulateurs. On connaît deux éditions de l'ouvrage signalé par Patin : 1° De *Præstigiis dæmonum* — Amstelodami, 1660, in-8°. 2° *De dæmonum, præstigiis et incantationibus libri* VI, in-8°. Basileæ, 1664. Il y a une traduction française : *Cinq livres de l'imposture des diables, des enchantements et sorcelleries, pris du latin de J. Wier.* J. Grévin. Paris, 1567, in-8°.

4. Cf. sa note : *Lettre du 3 janvier 1638.*

5. Cf. sa note : *Lettre du 3 janvier 1638.*

me semble qu'entre les Dialogues de Vaniny[1], il y en a un *de Dæmoniacis*, au moins, en est il parlé quelque part, et y en a de fort bonnes choses. Il s'est autrefois icy fait un petit traité touchant cette Marthe Brossier, par un de nos médecins (c'estoit le grand Piètre, maistre Simon, qui mourut l'an 1618)[2]. Je vous envoye le mien que voilà que je mets en vostre pacquet; j'en recouvreray un autre.

Vostre célèbre Ministre *de quo suprà*, M. du Moulin, réfutant les miracles de la Papauté, a dit que nos moines ne sçavoient faire que ce miracle, de chasser ces prétendus diables : c'est en son livre de l'*accomplissement des Prophéties*. La Démonomanie de Bodin[3] ne vaut rien du tout: il n'y croiait point luy-mesme: il ne fit ce livre, qu'afin qu'on creut qu'il y croïoit, d'autant que pour quelques opinions un peu libres, il fut soubçonné d'athéisme: puis il favorisa les Huguenots : depuis, il se fit Ligueur, de peur de perdre son office; et enfin mourut de la peste à Laon, où il estoit Procureur du Roy; Juif et non Chrestien: il croïoit que celuy qui avoit passe 60 ans, ne pouvoit mourir de ce mal, et luy-mesme en mourut l'an 1596. Pline avait eu la mesme opinion. Il y aussi quelque chose de gaillard de cette démonomanie dans le Baron de Feneste[4], 1re ou 2e partie, où se lisent des vers qui commencent ainsi :

Notre Curé la baille belle
Aux Huguenots de la Rochelle.

1. Vanini (*Julio*), de son vrai nom Ucilio Pompeio, né en 1584 à Taurisano (Terre d'Otrante) mort le 9 février 1619. Philosophe célèbre par la hardiesse de ses idées et la cruelle condamnation qu'elles lui attirèrent. Il fut poursuivi comme athée, condamné à avoir la langue coupée et à être ensuite brûlé. Les dialogues signalés par Patin furent publiés sous le titre suivant: *De admirandis Naturæ reginæ deæque mortalium arcanis*, en 60 dialogues. Paris, 1616. Cet ouvrage est dédié au maréchal de Bassompierre dont Vanini avait été l'aumônier.

2. *Discours véritable sur le fait de Marthe Brossier*. Paris, 1590. — P. M. Docteur en médecine. Cet ouvrage, signé par les initiales de Marescot, avait été rédigé par Simon Piètre, son gendre.

3. *La Démonomanie ou traité des sorciers*. Paris, 1587. Bodin (*Jean*) né à Angers vers 1530, mort de la peste à Laon en 1596. Magistrat érudit et célèbre écrivain politique.

4. D'Aubigné (*Agrippa*). *Les Aventures du Baron de Fæneste*, 1617,

Et néantmoins, il y a bien encore de bonnes choses à dire sur cette matière, qui n'ont pas esté dites. Voyez le 2e tome des diverses leçons de Louis Guyon, sieur de la Nauche [1], où il parle de certaines filles de Rome, en grand nombre qui furent rudement fessées, par commandement du Pape Paul IV; *et cætera, quæ memoriæ non succurrunt.*

Je vous remercie de ce que vous m'avez apris de la Pharmacie des Loyolites : ces bourreaux feront à la fin tous les mestiers imaginables, pourveu qu'il y ait à gagner [2] : cela servira au chapitre de la médecine qui sera dans le 4e livre que fait imprimer le bon M. Herman contre eux ; qui est une réfutation de la responce qu'ils ont faite à son apologie [3]. Pour le Docteur Meissonnier, long temps y a que je le connois, et son mérite particulier pour la reconnoissance duquel je luy souhaitte de bon cœur, une place aux petites maisons, qu'il mérite fort bien ; ou bien, comme disoit cet advocat de Nismes d'un mineur débausché qui plaidoit contre son tuteur, je demande qu'il soit fait moine, veu qu'il s'amendera là dedans, ou qu'il n'amendera jamais ailleurs. Il y eut autrefois un pendard d'Italien qui osa bien faire des vers contre Marc-Antoine Muret [4] ; mais parcequ'il y avoit des fautes, ce grand homme ne daigna

1619, 1630, 1729. Prosper Mérimée a publié une nouvelle édition, en 1855, de ce spirituel et énigmatique pamphlet.

1. Guyon *(Louis)*, sieur de la Nanche, né à Dôle au seizième siècle, mort dans la même ville vers 1630. Conseiller du roi et médecin très érudit, mais n'ayant peu ou pas pratiqué son art. (*Cf. la Lettre de Patin du 21 octobre 1644.*) L'ouvrage signalé par notre auteur porte le titre suivant: « *Diverses leçons contenant plusieurs discours historiques et faits mémorables.* — Lyon, 1604, in-8°, 1613, 1617, 1625, 2 vol. in-8°.

2. Ce passage concernant les Jésuites a été supprimé dans les éditions précédentes.

3. C'était la troisième apologie de Godefroi Hermant contre les Jésuites; elle visait une réponse du P. Caussin (1643).

4. Muret (*Marc-Antoine*), érudit célèbre et poëte latin, né à Muret, près Limoges en 1526, mort à Rome en 1585. Professa la philosophie et le droit et eut de son temps une réputation prodigieuse. Entra dans les ordres en 1576.

luy faire responce : il envoya seulement ce distique à ce Bressan pour luy faire peur :

Brixia, vestrates quæ condunt carmina vates,
Non sunt nostrates tergere digna nates.

J'en dis de mesme des escripts de Meyssonnier. Quand il tomboit entre les mains de Joseph Scaliger, quelque ridicule pièce de quelque Loyolite, il la déchiroit et disoit ces mots de mespris : *Charta ad spurcos usus asservanda.* N'y auroit il pas raison d'en dire autant de l'affiche que j'ay receue, laquelle je ne garderay que parceque vous avez pris la peine de me l'envoyer. Je souhaitte que Dieu veille bien inspirer M. Huguetan, afin qu'il commence bientost l'impression des Institutions de G. Hofmanus.

Pour vostre Sinibaldus, c'est celuy que je ne vis jamais : est-ce un nouveau livre? *qui genus? unde domo?* il a quelque air d'Allemagne; mandez moy s'il vous plait le lieu et l'an de son impression. [1]

Je souhaitte au P. Fabry *meliorem mentem* : ces gens ne sont ils pas enragez de médire publiquement d'un des sçavans hommes qui furent jamais, 35 ans après sa mort? *et hoc est Loyoliticum.* Si ce grand homme vivoit, toute cette troupe furieuse n'oseroit l'avoir regardé : *à cujus conspectu fugerent ut à vento concussa folia.* La braguette de Scaliger valoit mieux que toute force armée qui seroit composée de carabins du P. Ignace, qui ne sont au monde que *tanquam cimices et pulices, nulli bono, multorum incommodo* [2]. Mais encore pourquoy luy en vouloit tant le P. Fabry? Que luy a-il fait? Scaliger ne peut-il pas dire à ces bons Pères ce que dit Catulle aux poètes de son temps qui faisoient de mauvais vers contre luy :

Quid feci ego, quidve sum loqutus?
Cur me tot malis perderunt libellis?

Ce 12 de novembre. Mais enfin voylà que j'ay respondu

1. Passage supprimé dans les éditions antérieures.
2. Même observation.

à la vostre que j'ay receue ce matin : *adeo mihi suave est tecum agere per literas, animi mei interpretes, quia aliter non datur.* Il faut maintenant que je vous dise quelque chose du païs de deçà. La Reine continue d'estre libérale, et de prier Dieu, *ut moris est devoto femineo sexui* : le cardinal Mazarin *est summus nostrarum rerum præfectus.* Les Loyolites voudroient bien que M. de Noyers qui est leur grand arcboutant, pût estre racroché, au gouvernement, mais le peu de crédit qu'a le Père Ignace en nostre Ciel, ne luy sauroit donner cette faveur. On imprime icy un livre de M. de Saumaise, en latin, pour M. de Balzac, *adversus Dan. Heinsium*, sur sa tragédie de *Herodes Infanticida* [1]. Ne vous mettez pas en peine de vostre pacquet ; il est céans, et n'empire pas : vous y trouverez une *Rome ridicule.* Le Libraire qui l'a imprimé en a esté mis en prison aujourd'hui.

On dit icy qu'il court un procez verbal de l'exécution faite à Lyon le 12 de sept. l'an passé, que c'est une pièce latine bien faite, intitulée *Litis Lugdunensis interpunctio* : j'en ay seulement ouy parler, mais je n'ay encore veu personne qui l'ait veu : si vous en scavez quelque chose faites moy le bien de m'en advertir : on m'a dit que le rouge tyran y est dépeint de vives couleurs. J'oubliais à vous dire que touchant les démoniaques, vous pouvez voir un livre in-4° imprimé à Genève, l'an 1612, intitulé : *Jac. Fontani, Aquensis, Professoris regii, opera omnia in quatuor partes distincta* [2]. *Ille est optimus.* Il y en a là dedans un petit traité pag. 532. *Levius Lemnius ; in lib. de occultis naturæ mira-*

1. La tragédie de Daniel Heinsius « *Herodes Infanticida* », qui avait fait beaucoup de bruit lors de sa publication, avait été critiquée par Balzac.

2. « *Jacobi Fontani Sammaxmitani primarii medici et in Academia Aquensi Borbonia Professoriis Regii opera : in quibus, universæ artis medicæ secundum Hippocratis et Galeni doctrinam partes quatuor methodicè explicantur* ». Genève, 1613, in-4°. — Fontaine (*Jacques*), en latin Fontanus, originaire de Saint-Maximin (Var), mort en 1621. Aurait été un des médecins ordinaires de Louis XIII. Fut premier régent de la Faculté de médecine d'Aix. Parmi ses ouvrages il faut citer : le *Traité de la Thériaque.* Avignon, 1601, in-12.

culis[1]. Il fera encore meilleur de voir ce qu'en a dit et escript M. Riolan le père en son commentaire *in libros Fernelii de abditis rerum causis ;* et principalement en ce beau chapitre qui est intitulé *De spiritibus quorum gubernaculis tradunt mundum administrari.* Aussi, prendrez vous grand plaisir de lire le petit livret que M. Duncan, médecin de Saumur, escrivit il y a 7 ou 8 ans sur le fait des religieuses de Loudun[2] : ce livret a toujours esté fort rare, et ne s'est jamais vendu : j'en ay pourtant un céans, lequel je vous offre, comme aussi tout ce que dessus. Jacobus Carpentarius qui fut autrefois Recteur de l'Université et Professeur du Roy, puis Docteur et Doyen de nostre Compagnie, et qui mourut en l'an 1574 a fait aussi un commentaire *in Alcinoum Platonis, in quo multa habentur de Dæmonibus*[3] ; il y suit particulièrement la piste et les opinions de Fernel, qui en ce cas là a esté grand Platonicien, et qui a bien plus fort cru que moy en la démonomanie. Un certain Thyrœus, Loyolite allemand, a beaucoup escript sur cette marchandise[4]; mais il n'y a rien qui vaille en tout ce qu'il a fait : vous diriez que ces maistres moines ont pris à tasche de faire connoistre le diable, et de faire voir ses griffes au monde, afin qu'on ait recours à leurs fanfreluches

1. Lemnius (Lemmens *Liévin*), philosophe hollandais et médecin érudit, né à Ziriczée (Zélande) en 1505, mort dans la même ville en 1568. L'ouvrage signalé par notre auteur avait été publié à Anvers en 1559, in-12.

2. Duncan (*Marc*), d'origine écossaise, médecin à Saumur et professeur de philosophie au collège calviniste de cette ville. L'ouvrage relaté par Patin fut publié par lui sous le titre suivant : *Discours sur la possession des religieuses ursulines de Loudun.* Paris, 1634, in-8°. Dans cet ouvrage, Duncan attribuait la possession des religieuses à une affection hystérique.

3. « *Epistola ad Alcinoum Platonis* ». Parisiis, 1569, in-8°. Carpentarius (*Jacobus*), Charpentier (*Jacques*), né à Clermont (Beauvoisis) en 1524, mort à Paris en février 1574. D'abord professeur de philosophie au collège de Boulogne, puis recteur de l'Université en 1550, docteur de la Faculté de Paris, élu doyen en 1568-1569, il fut nommé XI[e] professeur de mathématiques au Collège royal, malgré Ramus qui prétendait qu'il ignorait les mathématiques. Cette affaire dut être jugée par le Parlement qui donna raison à Charpentier et le maintint dans sa place.

4. *De obsessis a spiritibus hominibus liber.* Cologne, 1598, 2 vol. in-4°.

spirituelles et à leurs grains bénits. Delrio en a fait aussi un volume tout plein in-folio, intitulé *Disquisitiones Magicæ*: qui est un livre tout plein de sottises [1]. Je pense qu'il n'a escript ce livre que pour faire sçavoir à la postérité qu'il estoit fort sçavant en diablerie. *Andræas Cæsalpinus* a faít aussi un traité intitulé *Investigatio Dæmonum Peripatetica* [2]: qui est un petit in-4°, de Venise; mais il y a de bonnes choses dans un tout petit in-8° intitulé *Raguse jus de divinatione*, pour un certain miracle prétendu par quelques moines d'Italie. Et à tant de la Diablerie.

Je vous prie de m'excuser de ma longueur et de mon importunité; et vous baise très humblement les mains, avec dessein d'estre toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 16 de Novembre 1643.

DE SPON AU REVERS 1644. PARIS, XVI NOVEMBRE. LYON, XXI DUDIT. RISPOSTA ADI 1er DÉCEMBRE.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

1. « *Disquisitionum magicarum Libri sex*. » LOUVAIN, 1599, in-4°, traduit en français par André Duchesne. PARIS, 1611, 2 vol. in-4°. Delrio, savant néerlandais, né à Anvers, le 17 mai 1551, mort à Louvain, le 19 octobre 1608.

2. Cæsalpinus (*Andreas*), né à Arezzo (Italie) en 1519, mort en 1603. Dans cet ouvrage ce médecin italien, se plaçant au-dessus des préjugés de son temps, combattait la magie et la sorcellerie. Cela n'empêcha pas le pape Clément VIII de le nommer son premier médecin.

Mss. 9357, fol. 13.

LETTRE C

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lion.

Monsieur,

Je vous donne advis que le vendredy XI de ce mois, j'ai donné au Coche de Lyon, un petit pacquet de livres pour vous, port payé, dans lequel vous trouverez ce qui suit. Le livre de M. de Baillou *de morbis virginum et mulierum*, etc., *4. Le rappel des juifs, 8. Palmarius de vino et pomaceo, 8. Disquisitio disquisitionis de Magdalena massiliensi, 8. La Rome ridicule, 8. Vita Loisellorum Ant. et Guidonis, 8. Examen de la Requeste presentée a la Reine par le Gazettier, 4. Factom de nostre Doyen contre le Gazettier, 4. Requeste du Gazettier à la Reine, 4. factom du Gazettier, 4. Factom pour M. de Bouillon, par M. Justel, 4. Seconde apologie pour l'Universite de Paris, in 8. Théologie morale des Jésuites, in 8.* [1] *Discours contre Marthe Brossier par M. Marescot, in 8.* Plus, *cinq Thèses de Médecine, et une qui m'a autrefois esté dédiée.* De ces cinq, la dernière est la mienne : je vous prie de la lire, et de m'en donner vostre advis [2], j'aurois volontiers attendu que le livret de M. du

1. Tout le passage précédent supprimé dans les édit. antér. Le préambule de la lettre raccordé au « *Discours contre Marthe Brossier* ».

2. Le 17 septembre 1643, Patin faisait soutenir à la Faculté, par le bachelier Courtois, une thèse « qu'il avait, selon l'usage, écrite lui-même, sous le titre suivant : « *Est-ne totus homo â naturâ morbus?* » Les maladies de l'homme lui viennent-elles toutes de la nature? imitation d'un — *totus homo ab ipso ortu morbus* — qu'on trouve dans les épîtres d'Hippocrate. Cette thèse obtint un immense succès et ne

Val, qui est un catalogue et des éloges des Professeurs du Roy, fut achevé : mais ce bon homme, *corpore menteque senescens*, est devenu si lent, que je ne voids non plus de dessein en luy de bien achever qu'il a eu de bien commencer. Quand il sera fait, ce sera pour un autre pacquet avec les autres choses qui se présenteront : je vous prie de prendre en attendant de bonne part ce petit présent, qui n'est rien au prix de ce que je vous doibs : je tascheray de faire mieux à l'advenir.

M. Huguetan a-t-il commencé les Institutions de G. Hofmannus ? bon Dieu ! *quid moratur in tam pulcro opere* ? Si M. le Gagneur ne vous a veu, il vous verra bien tost : je vous remercie du bon accueil que vous luy voulez faire à cause de moy ; il est honneste homme, et bon amy. Depuis que M. de Saumaise est party, je n'ay rien entendu de luy : *utinam secundo vento et felici cursu delatus sit in Hollandiam.* M. Petit de Nismes est fort mal, et tout hectique, à ce qu'on m'escript de Montpellier. M. du Moulin s'en est retourné : *laborabat ab atra bile, et intemperie calida sicca viscerum.* Je vous maintiens et vous asseure qu'il est très faux qu'il ait esté malade d'imagination : je l'ai trouvé très-sage et très-posé et ay eu grande consolation de le voir en ce grand âge : c'est un mal qu'on luy impose, et suppose, à cause de sa vieillesse. Je luy ay trouvé l'esprit aussi réglé, et aussi présent : la mémoire aussi ferme et asseurée qu'il puisse jamais avoir eue et sur une grande diversité de matières dont je pris grand plaisir de l'entretenir : aussi fut il bien aise de voir que je sçavais beaucoup de ses nouvelles. Il est retourné à Sedan : s'il avoit le corps aussi frais et bien tempéré que je trouve son esprit, il pourroit y vivre longtemps : mais il faut dire de ce cas avec Horace :

Vita summa brevis spem nos vetat inchoare longam.

fut pas tirée à moins de six éditions (la dernière en 1646). Paris, in-4° de huit pages, *chez la veuve Jérôme Blageart.* Le fond de cette étude est naturellement consacrée aux calamités dont est affligée la nature humaine. Le tableau est chargé — mais buriné — en style magistral. Bien entendu, Patin n'a pas laissé échapper l'occasion de dire leur fait aux apothicaires et à Renaudot.

parcequ'il est bien sec et bien cassé. Pour ses œuvres, dont il n'y a encore rien de commencé, reposez vous sur moy : *nihil quidquam ex iis prœtermittam, quæ sunt officii erga te mei*[1].

Le traité de Marthe Brossier que trouverez dans vostre pacquet est proprement de Maistre S. Pietre ; mais il passa soubs le nom de M. Marescot le bon homme, qui estoit son beau père [2]. J'ay grand regret et vous en demande pardon ; je viens de prendre garde, en relisant vostre lettre, que j'ay oublié de mettre dans votre pacquet *le Castellanus, de vitis medicorum*, que m'y aviez demandé. Voyez, je vous prie et m'indiquez comment je pourray en amender la faute, pour quoy faire je suis tout prest. Je serois ravy d'avoir le *Divortio céleste* en françois ; j'espère qu'il en viendra de deçà [3]. J'ay veu icy les mémoires de M. de Rohan manuscripts, ce livre devroit estre imprimé à Genève [4]. Il est très bon. J'ay veu pareillement le livre *De Plantis à Sanctis*, etc. duquel s'est servy nostre maistre Guillaume du Val en sa fourberie des Saints Médecins, que je vous envoyay in-4°, il y a quelques mois. Pour le Sinibaldus, j'espère que je le verray quelque jour.

Il y a icy du bruit à la cour, pour une querelle qui a esté entre M. de Guise et M de Coligny, qui est fils de M. le maréchal de Chatillon : ils se sont battus en duel, dans la place Royale, et se sont blessez l'un l'autre, mais pas un d'eux n'en mourra : chacun d'eux est blessé en trois endroits mais légèrement, et sans danger de mort [5]. Nouvelles nous

1. Dans les éditions antérieures, tout le passage qui précède a été supprimé.

2. Marescot (*Michel*) né à Lisieux en 1539 mort en 1605. Docteur de la Faculté de médecine de Paris en 1566, et doyen en 1588.

3. *Le céleste divorce ou la séparation de J. C. d'avec l'Eglise romaine, son épouse, à cause de ses dissolutions*, 1644, pet. in-12, attribué aux Elzevier. Traduction de l'ouvrage italien de *Ferrante Pallavicino*.

4. *Mémoires du duc de Rohan sur les choses advenues en France depuis la mort de Henri le Grand jusqu'à la paix faite avec les réformez au mois de juin 1629*. Ils furent publiés pour la première fois, par Sorbières, en Hollande, en 1644, in-8°; réédités également en Hollande en 1646, in-12; à Paris (Leyde) 1661, 2 vol. in-12; et à Amsterdam (Paris) 1756, 2 vol. in-12, avec une préface de l'abbé Gouget.

5. Coligny fut blessé deux fois et désarmé par son adversaire. Cf. sur cette affaire qui, en raison des personnalités en cause (la duchesse

sont arrivées que M. de Saumaise est en Hollande en bonne santé, et qu'il y a esté receu de grand cœur par tous ses amis. Un Intendant des finances, chez lequel j'ay aujourd'hui disné, m'a dit que M. le Surintendant qui est le Président de Bailleul, veut obliger M. de Saumaise en amy, (je sçay bien qu'il l'aime fort), et qu'il veut trouver les moyens de le faire revenir en France et de l'arrester à Paris à bonnes enseignes : *quod utinam fiat* : et c'est pourquoy beaucoup de gens disent à Paris que M. de Saumaise reviendra icy l'esté prochain : je souhaitterois volontiers qu'il ne revint pas de deçà, qu'il n'eut fait imprimer à Leiden tout ce qu'il a tout prest en ce qui regarde la religion, d'autant qu'il n'en aura jamais icy guères de liberté, veu que nous sommes icy tous entourez et obsédez de moines et de moineaux de tout plumage, *qui per fas et nefas veritatem in injustitia detinent.* Je pense que vous avez veu le Davila en Italien, imprimé tant à Lyon qu'en Italie [1], in-4° ; il a esté traduit en françois, et

de Longueville et Madame de Montbazon) causa à la cour une immense émotion, Cousin : *La jeunesse de Madame de Longueville*, chapitre III, les Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, de Madame de Motteville, de la Châtre, de la Rochefoucault, d'Ormesson, les Lettres de Balzac.. .. etc. On chansonna Madame de Longueville :

Essuyez vos beaux yeux,
Madame de Longueville ;
Essuyez vos beaux yeux,
Coligny se porte mieux.
S'il a demandé la vie,
Ne l'en blâmez nullement ;
C'est pour être votre amant,
Qu'il veut vivre éternellement.

1. Davila (*Henri-Catherin*), né aux environs de Padoue en 1576, mort en 1631 — Son histoire des guerres civiles de France — source précieuse d'informations dans la dernière moitié du siècle — parut sous le titre : *Historia delle guerre civili de Francia, de Henrico Catherino Davila, nella quale si contengono le operazione de quattro re, Francesco II, Carlo IX, Henrico III, Henrico IV, cognominato il grande.* Venise. *Tommaso Baglioni*, 1630. Rééditée plusieurs fois et traduite en français, — Outre l'édition de Lyon dont parle Patin, il y eut une édition à Paris, en 1644. C'est une des meilleures. La meilleure traduction française est la suivante. « Davila (*Henri-Catherin*). Histoire des guerres civiles de France sous les règnes de François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, traduite de l'italien avec des notes critiques et historiques par M. l'abbé M*** (Mallet de Grosley). Amsterdam, 1757, 3 vol. in-4° ».

imprimé icy in-fol. en deux petits tomes, qui se peuvent relier tout en un : on le vend icy 20 livres aux curieux, qui en font grand estat : et ce, avec raison, car outre qu'il coûte bien cher, il y a de fort belles choses en cette histoire. Le sieur Du Pleix, qui est en sa maison à Condom en Gascogne et qui travaille à achever l'histoire du dernier Roy, depuis dix ans, a icy envoyé son fils, pour recevoir des mémoires du Duc d'Orléans, de M. le Prince et du Cardinal Mazarin : et quelques uns de moy aussi, touchant la mort du rouge Tyran, et du Roy Louis XIII.

J'ay peur que sur cette grande diversité de mémoires, qui partent de mains et d'intentions si différentes, il ne face rien qui vaille, et qu'il ne se face autant d'ennemis à cette 2e partie qu'il a fait à la 1re. Il aura luy-mesme bien de la peine à accorder tous les mémoires tant faux que vrays qui luy seront délivrez de la part de ces Princes, qui voudront tous estre crus, et estre mis dans l'histoire, selon leur caprice ou le degré du crédit qu'ils auront : et ainsi ce sera une belle pièce que cette histoire escripte *ad libidinem dominantium*. M. le Président de Bailleul, Surintendant des Finances, tomba fort malade avant hier tout d'un coup : *fuit aliqua suspicio veneni* : il est fort incommodé d'une grande perte de sang *quæ repente oborta est* : ces grandes charges font envie aux ambitieux et les poussent à de violentes extrémitez *per multa scelera*.

Si vous prenez la peine de lire ma thèse, je vous prie de considérer le nez et les mœurs du Gazettier, *ubi actum est de morbis nasi*. Apres le mot de *nebulones*, vous y trouverez son nom, en prenant chaque première lettre des huit mots suivans, dont le premier est *ridiculi*, le second *effranœi*, le troisième *nefarii.*, etc. [1]. On dit qu'à la Cour il y a quelque brigue contre M. Cousinot premier médecin du Roy ; on dit qu'il ne gardera guère longtemps cette place, qui est fort enviée sur luy, combien que jusques icy la Reine l'ait tous-

1. Voici le passage : *Corruptum nasum sequitur corruptio morum; ex isto enim nasonum genere, qui, ancidulo ore loquuntur, nebulones sunt, Ridiculi, Effrænei, Nefarii, Ardeliones, Vafri, Dolosi, Obsceni, Turbulenti, mendaces, maligni, invidi, quadruplatores, flagitiosi, infames, contumeliosi, facinorosi...* » Renaudot n'est pas nommé, mais personne ne peut

jours protegé. Je ne sçaurois deviner qui en sera le successeur, et en doute fort. M. de Noyers est icy de retour de sa maison, où le dernier Roy l'avoit envoyé ; la Reine luy a permis d'estre icy : toute la troupe Loyolitique employe tout son crédit pour le faire entrer dans le gouvernement, mais ils n'ont pu jusques icy, tous ensemble rien avancer en cet affaire : et Dieu aidant, n'en viendront jamais à bout : ces maître fourbes, soubs ombre de religion, feroient bien valoir leurs coquilles, s'ils avoient du crédit durant cette minorite. On me vient d'asseurer que le Gazettier, qui est un autre *incommodum seculi*, aussi bien que les Loyolites, est malade, il y a xv jours : qu'il n'a pas la fièvre, mais qu'il est fort maigre ; et qu'il prend force bruvages, *ut se vindicet* : *quidam suspicantur ulcus imminens in pulmone, alii luem veneream, quod, facilius crediderim* : *scio enim ejusmodi nebulonem esse libidinosissimum*[1]. Dieu le veille bien amender. Je vous baise bien humblement les mains, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, ce 24 de Décembre 1643.

De Spon, au revers : 1643. Paris, le xxiv décembre. Lyon, xxx di dit. Risposta v janvier 1644.

Edit. d'Amsterdam 1718.
— de La Haye 1718.
— de Paris 1846.

s'y tromper. Patin trouve encore le moyen de placer son nom, par une espièglerie qu'il révèle lui-même. Les premières lettres majuscules des huit premiers mots à partir de « *Ridiculi* » donnent en effet, comme il le dit, Renaudot. La thèse contient aussi des allusions au cardinal de Richelieu.

1. Toute cette dernière partie est supprimée dans les lettres précédentes.

Mss. 9357, fol. 15.

LETTRE CI

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lion.

Monsieur,

Le pacquet que je vous ay envoyé ne mérite pas vos remerciemens : — il ne peut estre en vostre endroit qu'une marque de ma reconnoissance, et comme j'ay grande envie de m'acquitter de tout ce que je vous doibs : voilà pourquoy, *non est quod mihi grates agas quum longe plura tibi deleam*. A mesure que j'auray le moyen et l'occasion de faire mieux et davantage, *toto animo totisque viribus perficiam*. Pour ma thèse, à ce que je reconnnois par la vostre, elle a esté aussi bien receue à Lyon qu'à Paris ; les douze cents de mon Bachelier ont esté distribuées icy en XV jours : de sorte qu'il m'en a fallu faire une nouvelle édition, à laquelle j'ay changé et adjousté simplement quelques mots, sans grand dessein ; j'eusse bien pû y en adjouter d'autres, mais je garde ces pensées pour quelque autre fin : de peur que cela ne paroisse trop affecté. On en a fait icy beaucoup plus d'estat que je ne mérite. Dans le premier pacquet de M. Jost, qui partira pour Lyon, vous y en trouverez une in-fol. qui est dédiée, et 4. de la 2. édition, afin que vous en puissiez faire part à vos amis : et si par cy-après, vous en avez besoin, vous n'en sçauriez manquer. Il est vray que Pline et Sénèque m'ont bien servy ; mais je n'en ay pris que le moins que j'ay pu, de peur de trop moraliser. J'ay dessein de faire et de rédiger par ordre toutes les preuves et les auctoritez de chaque mot de ma thèse, ce que je feray, dès que j'en auray le loisir, maïs ce ne peut estre qu'après Pasques, à cause des empesche-

mens que nostre eschole nous fournit de jour en jour, et nous fournira jusqu'en ce temps là ; et néantmoins en l'attendant, je tascheray de vous respondre en bref sur ce que vous m'en avez proposé. L'opinion de nos anciens que j'ay veus et pratiquez, et le commun sentiment de nos escholes est que la fièvre de la petite vérole *nil est aliud quàm synochus summè putris à multa materia crassa et sordida, in qua et ex qua papulæ emergunt, tanquam symptomata morbi magnitudinem et cacoethiam adagentia*, et qu'il faut traiter comme une fièvre continuë, *habita semper ratione excellentis et sordidæ illius putredinis, à qua pendet morbi malitia et tot symptomatum quæ ab ea emergunt :* sans nous arrester à l'opinion des Arabes, de Fernel, ny de Mercurial [1], de chacune desquelles j'ay dit un mot. C'est chose certaine qu'Hippocrate et Galien n'ont jamais veu cette maladie : il y a bien dans iceux quelques papules et quelques taches: mais il n'y en a en aucun endroit, *talis congeries symptomatum, qualis est in nostris variolis* : bref, là comme ailleurs, *multa sunt similia, paucissima sunt eadem, imò nulla.* Je tiens l'opinion des Arabes fausse, *quod sit à sanguine menstruo*, parce qu'en ce cas là, nul n'en seroit exempt : or est-il que plusieurs ne l'ont jamais eue : et j'en ay veu en ma vie une infinité, et ceux qui n'ont jamais mangé de bouillie en sont beaucoup plus exempts : je croy que c'est aussi une des raisons qui m'en a exempté : feu ma mère ne m'ayant jamais nourri que de ses mamelles : la bouillie estant un aliment grossier, qui fait beaucoup de colle et d'obstructions dans l'estomac, et dans le ventre, et

1. Mercuriali (*Hieronimo*), né à Forli (Italie), le 30 septembre 1530, mort le 13 novembre 1606. Professeur à l'Université de Padoue en 1569, à celle de Bologne en 1587. Un des médecins célèbres du XVIe siècle. A publié de nombreux travaux, dont on trouve la bibliographie dans les historiens spéciaux. Les ouvrages que dut consulter Patin sont le *De morbis puerorum tractatus locupletissimi* — VENETIIS, 1583 ; FRANCOFURTI, 1584, in-4° ; et le *De morbis cutaneis et omnibus corporis humani excrementis*. VENETIIS, 1572, 1585, 1601, 1625, in-4°. BASILEÆ, 1577, in-8°. VENETIIS, 1580, in-4°. LEYDÆ, 1623, in-4°. Ces éditions successives montrent quels furent l'importance et le succès des œuvres de Mercuriali.

qui fournit beaucoup de disposition à une maladie de pourriture. Mes enfants n'y ont point esté subjets aussi, *quia eos a pulticulæ usu subtractos volui, etiam invitis nutricibus, et interdum reclamantibus* : mais j'en ay esté le maistre, *idque prospero successu.*

Balneum aquæ egelidæ est un bain d'eau tiède : duquel je me suis quelquefois servy. M. Bouvard m'a dit, il y a plus de 18 ans, qu'il s'en estoit heureusement servy, autrefois en plusieurs, et mesmes en sa fille laquelle est aujourd'huy femme de M. Cousinot, premier médecin du Roy : Pline a dit quelque part *fontes egelidos*, pour *tepidos* : je ne sçay si ce mot est équivoque, mais je l'ai tousjours veu prendre *pro tepido* : en ce sens, il est usurpé par Suetone, par Cornélius Celsus, et autres. *Catullus ver vocavit egelidum propter tepididatem :*

Ver egelidum, nunc est mollissimus annus.

Lapidem Bezoar nauci non habeo : est figmentum pharmacopœorum credulos ægros ludentium ; il ne faut estre ny chrestien, ny philosophe, ny médecin, pour ordonner cette bagatelle, *quæ nulla fulcitur authoritate, nulla ratione, nullo experimento.* Pour les deux eaux distillées, *si retineant naturam suæ herbæ, sunt calidæ, ideoque noxiæ in quibus variolis, in quibus summa semper adest intemperies, et profunda putredo : saltem habent in se quoddam empyreuma, ægris et nativo calori inimicum. Decoctum lentium est adstringens, tantum abest ut possit juvare eruptionem variolarum, quæ solis evacuantibus perficitur, verbi gratia venæ sectione et catharsi tempore et loco celebratis. Adde quod nullum esse puto in rerum natura præsidium, quod proprie et per se variolas intra foris expellat. Confect. Alkermes, et de hyacintho plurimùm calent alieno calore et extraneo, quo jam abundant corpora eorum qui variolis laborant, et a quo calore extraneo suffocatur atque strangulatur calor nativus tunc informus propter putredinem et natura conatum. Sunt Arabica remedia, Arabum inventa, neutiquam cardiaca : ea sola sunt cardiaca quæ sanguinem et spiritus cordi subministrant : sola alimenta illud præstant, ergo sola alimenta sunt cardiaca. Imo ex*

Gal. comm. in Hipp. de ratione victus in acutis, aqua non roborat quia non nutrit, etc. Gennasa est tumor qui olim Romæ apparuit, et postea evanuit. Ce que vous appellez le fourchon à Lyon, est *phlegmone carbunculosa*, qu'on appelle icy le fourchet, qui vient assez souvent aux mains, mais je ne l'ay jamais veu aux pieds[1] : *Pedes pulmonei, id est tumidi ; frequentissimum symptoma in hydrope pulmonis. Plautus pulmoneos pedes dixit tumidos : sicut Plinius pulmonia quædam poma vocata ait, id est stolidè tumentia. Vide Jos. Scalig. epistolarum, pag. 44. edit. Leyd. Cor lienosum est de Plauto ; et est melancholicorum qui palpitationi Cordis sunt obnoxii. Per urethram intelligimus ductum urinæ, quem inepti quidam magicis artibus frustra alligant atque subjiciunt cum sit merum vitium læsæ imaginationis.* Montaigne en a parlé en ses Essais, et s'en est mocqué sagement : le peuple qui est sot et impertinent croit des merveilles sur ce qu'on dit de cheviller, de nouer l'aiguillette, etc. ! *Quæ omnia rideo. Per dracunculos, intelligo vermiculos pedibus prœditos, qui nascuntur in venis, auctore Galeno : cujus locum alias indicabo.*

M. de Baillou a fort parlé en ses Epidémies, d'une certaine toux à laquelle sont subjets les petits enfans, que les Parisiens appellent une quinte, *quod quinta quaque hora ferè videatur recurrere*[2]. Un de mes petits garsons âgé de 3 mois, ayant esté mal à propos porté dans la rue du-

1. On appelait en vieux terme de médecine « fourchet » ou « fourchon » un furoncle ou « aposthume » placé entre deux doigts de la main « où il se fait comme une fourchette ».

2. Il s'agit de la coqueluche. Guillaume de Baillou est le premier auteur qui l'ait décrite. Il est, en effet, certain que les relations anciennes de la coqueluche s'appliquent à la grippe moderne. La coqueluche ou le coqueluchon était une sorte de capuchon porté par les femmes et par certains moines et on suppose que les grippés s'en couvraient la tète, d'où la dénomination que prit la maladie. Baillou désigna la vraie coqueluche *la maladie que les Parisiens appellent quinte* sous le nom de *Tussis quinta ou quintana*, parce que les quintes — comme le dit Patin — revenaient toutes les cinq heures. Le langage populaire adopta l'expression et l'accès de coqueluche garda le nom de quinte. Voir Guil. Baillou, *Epidemicorum et ephemeridum libri duo*. Parisiis, 1640, in-4°. Les *opera omnia* de Baillou avaient été publiés par Thévart en 1635. Mais l'une et l'autre de ces publications étaient bien récentes et on comprend que Patin ait parlé de la toux de son enfant comme d'une maladie extraordinaire.

rant le grand froid, par sa nourrice, en prit un tel rheume, et une telle toux que, cincq sepmaines durant, il en pensa estouffer : quand la toux luy prenoit, c'estoit un accez à supporter de demi-heure, ou de trois quarts d'heure, en toussant perpetuellement sans aucun relasche : il me sembloit à toute heure qu'il s'en alloit estouffer : deux saignées et force lavemens le garantirent : il est aujourd'huy un des plus forts de mes cincq petits garsons, *sine ulla noxa pulmonis*. Ce mal est icy assez commun : je l'ay veu mil fois : *fit a decubitu serosi, tenuis et crudi humoris in pulmonem, defluentis at[que] depluentis, tum à cerebro, tum à venis thoracicis quæ feruntur ad eum*. La saignée, les lavemens, la bonne mammelle, l'abstinence de la bouillie, et les tenir chaudement, en sont les grands remèdes; peut estre que ce mal n'est pas commun à Lyon; Dieu en préserve vos petits, quand il vous en aura donné : c'est un cruel mal pour les enfans, et pour les parents qui les aiment. Le mot de πάναγρα est du bon Erasme, en ses Epistres, où il se plaint que la goutte ne le tient plus seulement aux pieds et aux mains, mais aussi par tout le corps.

Artes Dardaniæ sunt artes magicæ. Cette façon de parler est tirée de Columella[1], qui a dit ces mots *Quod si nulla valet medicina repellere pestem Dardaniæ veniant artes*, etc. Joint que *Dardanus inter magiæ principes annumeratur ab Apuleio in Apologia pro se*. Voilà ce que je sçay sur vos questions, je souhaitte que ces miennes responces vous puissent contenter.

Pour ma thèse, je ne la tiens pas si bonne que vous la faites : c'est que vous me voulez flatter : mais au moins elle est divertissante. En l'édition qui est in-4°, j'y ay adjouté, page 3, *paulo post medium*, un petit mot du scorbut, *de quo multi multa scripsere*. A la 4e page, j'y ay transposé une ligne, en parlant du nez du Gazettier. Page 5,

1. Columella (*Junius Moderatus*), savant agronome vivant au 1er siècle de l'ère chrétienne. A écrit un traité d'agriculture, qui est un des plus complets que l'antiquité nous ait transmis. A été traduit en français par Claude Cottereau en 1551-1552, in-4°. Saboureux, 1771. Dubois, 1846.

paulo post medium, apres ce mot *heroes*, j'y ay adjouté une ligne et demie, laquelle est tirée d'Aristote : *problem. 1. sect. 30*, où il est parlé de Lysander, général d'armée des Lacédémoniens qui estoit un grand esprit d'homme, mais grand fourbe et grand tyran : et duquel on pourroit tirer de beaux paralleles avec le Cardinal de Richelieu qui *fuit crudelissimus tyrannus empiricus in arte regnandi, et verè nebulo politicus. Infelix et insanus prædo Galliarum*[1] *hoc unum satagebat, ut nimirum posset per fas et nefas ditescere, nec tam exercebat artem regendi quàm fallendi homines.* Page 6, *paulo post medium*, j'y ay adjouté un mot de la fièvre quarte, qui est d'A. Gellius, *in noctib*[*us*] *Atticis. lib. 17. cap. 12.* J'y ay cité le mot de Phavorin exprès, qui estoit un brave Gaulois, en la cour de l'Empereur Adrian : *de quo multa leguntur apud Diog. Laertium, passim* : *et apud Philostratum de vitiis Saphistarum. Plura scripserat quàm Plutarchus eaque optima.* Page 7, *paulo ante finem* ; j'y ay adjouté un passage de la mort, qui est tiré de Sénèque, *in Consolatione ad Marciam. Multa alia succurrebant, quæ facilè potuissent subjungi, à quib*[*us*] [*tamen*] *datà operà abstinui, ne nimius viderer, et ut cum Jul. Cœsare Scaligero dicam, merè intempestus.*

Pour la 2e Apologie, ne craignez rien : *la noire et forte machine qui estend ses bras jusqu'à la Chine* a bien d'autres empeschemens : son fauteur M. de Noyers ne peut rentrer en crédit : ils ne sont aimez ny de la Reine, ny du Mazarin. Pour les institutions de G. Hofmannus, ce sera quand il plaira à Dieu, et selon que je comprends, à M. Huguetan : puisse-il estre bien tost inspiré[2]. J'ay sceu au bout de huit jours la nouvelle de la mort de M. Petit ; dont je suis fort dolent : ces gens là ne devroient jamais mourir : vous me mandez qu'il est mort le 12. de Décembre et on m'a mandé de Montpellier le 22. Auquel dois-je croire? est-ce qu'il y a distinction *in stylo novo et veteri? si placet, solve nodum. Habeo jamdudum Epistolas obscurorum virorum quarum*

1. Ce membre de phrase a été supprimé dans les précédentes éditions.

2. Passage précédent supprimé dans les précédentes éditions.

auctor est Joannes Reuchlinus [1], *dictus Capnio* : qui a esté un excellent homme, et grand amy d'Erasme et duquel il a fait un chapitre exprès dans ses Colloques : mais mon livre est d'impression d'Allemagne, de Basle, ou de Strasbourg, *ante annos 60. Levinum Warnerum nunquam vidi : ne[que] Stokeri praxim auream*; *cætera habeo. Populari vestro Meissonnier meliorem mentem exopto ne tandem fiat consors ad vincula Divi Petri, aut saltem indigeat vinculis Hippocratis et veratro ad saniorem mentem recuperandam* [2]. Le livre des professeurs du Roy par M. du Val n'est pas encore achevé : il sera curieux, *sed erit opus verè pædagogicum.* La Physique de M. du Moulin n'est pas encore sur la presse, mais on dit que ce sera bientost [3]. On ne fait icy que des livres de forfanterie et de dévotion Monachale. Le livre de M. de Saumaise contre Heinsius, sur son *Herodes Infanticida,* est achevé, mais ils n'en ont pas encore le privilège ; et ne vous puis dire quand ils le pourront avoir : *est [enim] lentum negotium.*

Le Pape a augmenté son collège de deux supposts, sçavoir d'un jésuite qui s'appelle Lugo, *alias* Nugo ; et d'un chevalier de Malthe qui est le Commandeur de Valencey, qui est frère aisné de celuy qui est aujourd'hui archevesque de Reims [4]. Les Suédois et le Roy de Danemarc sont ensemble

1. Reuchlinus (*Joannes*) — Reuchlin (*Jean*) ou Capnio — célèbre humaniste allemand, né à Pforzheim, en 1455, mort à Suttgard en 1522. Les *Epistolæ obscurorum virorum*, 1515-1517, — écrites en opposition aux *illustrium virorum Epistolæ* (1514), — dans lesquelles Reuchlin tourne en dérision les théologiens scolastiques, ses adversaires, dont il imite le style, furent publiées au cours de la fameuse querelle qui surgit entre le savant et les Dominicains de Cologne, au sujet de l'interprétation de certains textes hébraïques. Ces longs débats qui précédèrent de si peu la Réforme et qui agitèrent profondément les esprits en Allemagne se dénouèrent par la soumission au pape Léon XII de Reuchlin qu'effrayaient les violences de ses partisans Hutten et Sickingen et les prédications de Luther.

2. Ici le passage suivant est supprimé dans les précédentes éditions et on y a ajouté, en revanche, un passage du post-scriptum.

3. Du Moulins (*Pierre*), *Elementa Logicæ, physicorum et ethicorum*, 1645, in-8°. Voir sa note. *Lettre du 13 mai 1636.*

4. Ces renseignements étaient exacts. Le pape Urbain VIII venait de créer cardinaux dans le dernier consistoire (1643) Achille d'Etampes-Valencey, sujet français, commandeur et grand croix de Malte, général de l'armée pontificale contre le duc de Parme, et Jean de

en grosse guerre. On y a mis aujourd'huy dans la Bastille deux prisonniers, qui ont, à ce que porte le bruit commun, conspiré quelque chose contre le Cardinal Mazarin. Je vous souhaitte bonne et heureuse année, et à toute vostre famille et vous prie de croire que je suis de cœur et d'affection,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 18 de Janvier 1644.

Ne vous estonnez pas si cette lettre escripte dès il y a 8 jours, ne vous a esté rendue en son temps : elle fut oubliée par celuy qui avoit charge de la porter à la poste : et m'a depuis esté rendue. Nostre nombre est diminué d'un : Pierre Richer [1] est icy mort de la mesme maladie que le dernier Roy le 24 de janvier : vous trouverez son nom dans la 4e page du Catalogue de M. du Val, duquel le livre des Professeurs du Roy n'est pas encore achevé. M. Richer estoit un habile homme, sçavant et bon médecin, combien qu'il n'eut que 34 ans [2].

Ce 26 de Janvier, 1644.

DE SPON, AU REVERS : 1644.
PARIS, 26 JANVIER. LYON,
31 DUDIT. RISPOSTA 5 FÉVRIER.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

Lugo, jésuite espagnol. C'est dans le palais de ce prélat à Madrid que les jésuites distribuèrent le premier quinquina qui leur fut envoyé du Nouveau Monde. De là, vient le nom de poudre de Lugo qui fut longtemps donné à ce médicament.

1. Richer (*Petri*), né en 1610, mort en 1644. *Bacc.* 1632. *Vesper*, 30 janvier 1635. *Doct.* 12 février 1635. *Pastill.* 16 janvier 1636.

2. Le post-scriptum a été supprimé dans les précédentes éditions, modifié et placé dans le corps de la lettre. Celle-ci est uniquement datée du 18 janvier dans les édit. antér.

Mss 9358, fol 84

LETTRE CII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je sçay bien il y a long temps que je vous doibs responce ; mais j'espère que vous me pardonnerez mon silence ; j'ay tant eu d'affaires pour nostre Faculté, que je n'en puis encore respirer qu'à peine[1]. Je vous diray donc, pour responce à vostre dernière, que les vers de M. de Bourbon contre le gazettier sur mon plaidoyé les voicy :

Non tractat Medicus mutas inglorius artes,
(Hoc tibi nec licuit dicere, magne Maro) :
Hippocratis Schola tota, Patinus et ipse refellit
Orantem summo quem stupuere foro,
Causa fuit tenuis ; tenuis non gloria, quando
Insigni palmam de nebulone tulit.

Je pense que M. vostre fils vous aura envoyé quelques exemplaires de mes thèses ; j'en ay fait faire une seconde édition in-quarto, pour en pouvoir donner à tous ceux qui m'en demandoient. Je vous en envoye six, dont vous donnerez les cincq à qui vous voudrez ; par exemple, si vous le trouvez bon, à MM. Sorel, Allen et Camusat ; à vos MM. de Courberon et Grassins, ou mieux, premièrement à M. vostre frère le chanoine ; et vous garderez pour vous l'exemplaire, auquel j'auray escript quelque chose, pag 3, où tout ce qui est rayé par dessous a esté adjouté en cette 2. édition, et ce qui est rayé à la 4e n'a esté que transposé. Si vous en desirez d'autres, je vous en envoyeray tant qu'il vous plaira, si elles vous plaisent.

1. Guy Patin avait été censeur de 1640 à 1642. Mais il continuait à s'occuper activement des affaires de la Faculté.

M de Saint-Germain a icy toutes ses asseurances ; il a presché quelquefois en diverses églises ; c'est un excellent homme ; mais j'apprends que son histoire ne sera pas sitost preste, *lentum erit negotium, quia dies adhuc mali sunt*[1]. Donnons-nous patience. M. vostre fils me vient voir quelquefois ; il estudie ; j'espère qu'il vous donnera contentement : il a une meschante gratelle qui l'incommode, et laquelle il tasche de guérir. On imprime à Lyon une pratique de M. de Feynes, jadis médecin de Montpellier[2]. On ne fait presque rien icy, que des livres de moines, et des romans qui sont de la filouterie, tant pour le spirituel que pour le temporel. M. Grotius[3], ambassadeur de Suède, fait icy imprimer 3 volumes de Commentaires *in Vetus Testamentum*, approuvez de la Sorbonne, combien qu'il soit apparemment Arménien ; ils seront achevez dans deux mois. M. Richer, nostre collègue, âgé de trente quatre ans (je pense que vous vous souvenez de l'avoir veu), *die 24 Januarii penetravit ad plures, ex diarrhæa purulenta ab ulcere mesenterii, cum febre lenta*, etc. Je vous baise très humblement les mains, et à Madame Belin, et suis de tout mon cœur,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 10 Février 1644[4].

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Il s'agit d'une histoire de Louis XIII et de tout son règne, qu'avait écrite Mathieu de Morgues, sieur de Saint-Germain. Il ne la publia pas.

2. *Medicina practica in quatuor libros digesta..... nunc, primum e bibliotheca Cl. V. Renati Moræi, studiorum usibus benigne concessa.* LYON, 1650, in-4°, ouvrage posthume. Cf. la note de Feynes : *Lettre du 26 octobre 1643.*

3. Grotius était ambassadeur de Suède à Paris depuis le 14 février 1635.

4. LETTRE DATÉE DU 20 FÉVRIER DANS L'ÉDIT. DE PARIS 1846.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718,
PAGES 58-68.

LETTRE CIII

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE, A LION.

MONSIEUR,

J'ay peur que vous ne vous mocquiez de moy, quand vous me dites que mes lettres sont pleines de termes obligeans. Il est vrai que je ne manque pas de bonne volonté j'en suis tout plein ; mais en récompense, je n'ai guère de rhétorique, je dis les choses grossièrement et comme je les entends, à la mode des soldats de Pompée, *qui scapham vocabant scapham*. Pour ma thèse, elle ne mérite pas toutes vos louanges, lesquelles j'attribue à votre bonne volonté, *et amori in me tuo*. Pour les points éclaircis, Dieu soit loué si vous en êtes content ; mais je veux croire que vous les sçaviez mieux que moy.

De papulis, modo criticè, modo symptomaticè erumpentibus, idem tecum sentio, dum pravum... victum variolarum causis annumero, nec ipsum aerem excludo, sed longè minus potentem agnosco. Je tiens la bouillie pour mauvais aliment, tant à cause de la farine, qui n'est pas souvent assez bonne, qu'à cause du lait de vache, qui n'approche que de loin de la bonté de celui de la mammelle, qui est tiré tout frais, tout nouveau, tout chaud et tout spiritueux par l'enfant, au lieu que celuy de vache est extrêmement foible en comparaison ; joint que c'est un aliment visqueux, grossier, qui fait de la colle dans l'estomach d'un enfant, et force obstruction dans son ventre. Les anciens Grecs n'ont pas connu la petite vérole. *Hoc habeo indubidatum atque certissimum.* Aussi les enfans ne mangeaient-ils pas de bouillie de leur temps : *Et sola mamma uteban-*

tur. Jacobus de Partibus, qui vivoit, il y a cent quatre vingts ans, a écrit que les femmes de son tems péchoient fort en l'éducation de leurs enfans, pour la bouillie qu'elles leur faisoient prendre, faite de lait de vache et de farine, et reprend cette erreur comme toute nouvelle, et qui n'étoit pas en vogue du temps des anciens qui ne l'eussent jamais approuvée [1]. Galien a véritablement parlé de la bouillie ; mais il ne paroît pas que les enfans en ayent usé de son temps. *Ipsa quoque pulticula constituit dumtaxat partem victus legis ipsorum infantulorum* ; *cum qua licet interdum sufficientissima, et alia pleraque errata interdum concurrunt.* Tous les bons auteurs qui n'ont pas été médecins, et qui ont parlé de la nourriture des enfans, tels qu'ont été Aristote, Platon, Plutarque, Senèque, Aulu-Gellius, Erasme et tant d'autres, *nusquàm pulticulæ meminerunt, quasi novissent aut attigissent, aut damnassent.*

Il vaudroit beaucoup mieux accoutumer les enfans à prendre du bouillon avec la cuiller ou humer petit à petit, y ajoutant quelque mie de pain à mesure qu'ils croistroient, que de les réduire à ce grossier et visqueux aliment dont les nourrices de deçà crèvent leurs enfans, et durant qu'ils sont à la mamelle, et après qu'ils sont sevrez. Mes

1. « *Expositio super capitulis, videlicet de regimine ejus quod comeditur et bibitur et regimen aquæ et vini* ». Venetiis, 1518, in-fol. — De Partibus (*Jacobus*) — Despars (*Jacques*) —, né à Tournay, vers 1380, mort en 1458. Docteur de la Faculté de Paris en 1410. Fut chanoine de Tournay, et chancelier de l'Église de Paris, ce qui ne l'empêchait pas d'être médecin de Charles VII et de Philippe, duc de Bourgogne. L'École de médecine de la rue de la Bucherie qui subsista jusqu'à la Révolution fut due, en partie, à ses libéralités. Au xive siècle, l'Ecole de médecine occupait rue du Fouarre un local en commun avec la Faculté des arts. Elle se mit chez elle en 1369 et acheta une petite maison sise rue de la Bucherie, à l'angle de cette rue et de la rue des Rats (devenue, en 1826, rue de l'Hôtel Colbert). Mais ce local fut vite insuffisant et le 26 novembre 1454, Jacques Despars offrit à la Faculté pour l'agrandir trois cents écus d'or, sa bibliothèque et même des meubles. « Offerebat 300 scuta aurea, magnam partem suorum librorum et plura ustensilia ». *Synopsis rerum memorabilium, f° 40.* — L'agrandissement projeté ne put avoir lieu qu'à partir des années 1472 et 1475 par l'acquisition de deux vieilles maisons de la rue de la Bûcherie.

cinq petits garçons n'ont point mangé de bouillie et n'ont été que peu ou point du tout attaquez de ce mal, et je n'en vois point de plus mal traitez en cela que ceux qu'on rapporte ici, qui ont été nourris aux champs, où les nourrices leur en fourrent jusques à la gorge ; aussi leurs véroles sont elles cruelles et horribles, et la plupart mortelles. Pour ceux qui n'ont pas mangé de bouillie, et qui ont beaucoup de petite vérole, elle leur est venue de quelque autre cause, comme il y en a dix mille. Il y a de malheureuses femmes qui donnent du vin à leurs enfans encore tout petits ou de la soupe au vin : *in quo mihi peccare videntur gravissimè ;* joinct que *vix ullus est hominum in cujus educatione multis etiam modis non deliquerint ipsæ matres et ancillæ diversis etiam infantiæ momentis atque temporibus.* Les nourrices ne font jamais la bouillie assez claire, et ne la peuvent faire à cause de la farine : *tantillum salis nil quidem oberit neque tantillum sacchari, sed ad saporem tantùm.* Le sel ne peut ni doit y être mis qu'en petite quantité ; pour le sucre, si on y en met trop, il tire quant à soi merveilleuse conséquence, et toujours mauvaise, à cause d'une chaleur fixe qu'il contient, *hepati et intestinis inimicum.* J'avoue bien qu'étant fort bien faite, elle nuit moins ; mais à tout prendre, *omnia reducta ratione*, elle n'est pas assez pour la tendresse d'un enfant auquel un tetin doit suffire, jusques à ce qu'il soit capable de bouillons et d'œufs frais. *Quod spectat ad Avicenam, parvi facio hominem.* Il n'a guère rien dit de bon qu'il n'ait pris aux Grecs, mais il a bien dit des choses frivoles et nous a gâté la médecine par ses fatras de remèdes. Quand on me parle de lui, *idem ferè sentio cum quodam Italo, qui scripsit Avicenam potius esse carnificem quam medicum.* Son opinion de ne saigner les malades que quand les signes de coction apparoissent, seroit un bel échantillon de sa preuve que J. Fernel a refutée, *lib. 2 meth. med. cap. 15.* Nous ne sçavons ce que c'est que cet auteur ni son livre, si la traduction en est bonne ou non, s'il a été médecin consommé dans la pratique (ce qui ne paroît pas), ou plutôt s'il a été jeune homme sçavant qui ait traduit cette médecine en arabe du latin d'*Isidorus Hispa*

lensis, comme l'ont écrit les Espagnols ; *ut ut sit*, il y a des plus de vingt ans, qu'un des grands hommes que j'ai connu jamais, m'a détrompé de cet arabe, *in quo non nego esse quædam bona, sed pauca*. Je n'ay pas de temps à lire un si mauvais livre.

Je croi que l'ébullition de la masse du sang est un pur effet de la pourriture qui y est, sans s'amuser à la qualité de la cause d'icelle. Voilà ce que je vous puis dire sur tous ces sujets : *quod, spero, œqui bonique consules*, si vous daignez prendre la peine d'aider un peu à la lettre et à ma foiblesse, et peut-être aussi à la difficulté qui m'est naturelle comme à beaucoup d'autres, de pénétrer jusque dans le dernier point de la vérité en toutes ces choses, où les apparences et les conjectures tiennent bien souvent lieu de vérité et de preuves certaines. Pour le mot d'*egelidum, non nego esse œquivocum, et interdum, quamvis rarius, significare frigidum, sæpius tamen tepidum significat.*

Quant aux cardiaques *ea sola propiè roborant cor, quæ ad illud perveniunt ; atqui soli spiritus et sanguis ad cor perveniunt ; ergo. quid enim confectioni decocto baphico? cum corde? Habet illud medicamentum vaporem et odorem ; prætereà calorem insigniter devorantem, nullam prorsus vim adversus malignitatem* ; *quid ergo præstabit ut et alia falso dicta cardiaca in tanta putredine ! Aspersio frigida roborat quidem per accidens, dum cohibet effluxum spirituum ;* en quoi elle fait mieux que toutes les confections chaudes, *quæ caloris nativi robur et substantiam dissolvunt intensa sua caliditate.* Les eaux nouvelles cordiales, combien que mal à propos, ne peuvent être nommées diaphorétiques, ne faisant rien qui en approche : *Cum nil tale præstent, habent empyreuma a distillatione, prætereà nihil, nisi calorem nocivum? Præsentis malignitatis in morbis haberi velim rationem per remedia quæ evacuant et educunt, quæ refrigerant, quæ partes liberant ab humore putri in eorum substantiam penetrante atque sese impingente : qualia sunt enemata quæ alvum deplent*; *venæ sectio, quæ putredinem coercet dum putrem humorem e venis educit, per quas tanquam per tubulos in singulas corporis*

partes effertur, in quibus sæpe tabem imprimit atque inurit insuperabilem atque ullis artis nostræ præsidiis indelebilem. Præsertim in pulmone et tenuibus intestinis, quæ nihil accipiunt nisi per venas, quæque ambæ sola sanguinis missione possunt depleri atque levari. Enemata non perveniunt ad tenuia intestina, neque inflictam malitiam possent delere ; qui dicuntur bechici syrupi omnes calent nec perveniunt ad pulmonem, nec juvarent si pervenirent. Hæc omnia medicamenta sunt arabum nugæ, quas pharmacopolæ, callidissimum et versutissimum hominum genus, foverunt, ac cretinuerunt ad emungendos ægrorum loculos, indeque sanctissimam artem nostram natura sua saluberrimam atque salvatricem nefandis suis artibus prædatricem effecerunt, et l'ont rendue telle qu'elle n'est plus que pour les riches, et que les pauvres n'y peuvent plus atteindre. *Neque aquæ illæ, neque confectiones istæ possunt juvare motum naturæ coeffundendo ; quin potius, naturæ conatum impediunt atque cohibent sua intemperie, nec possunt a centro ad circumferentiam quidquam depellere.* Vous me dites : *Urgentioris malignitatis indicatio præpollet febrili incendio : transeat ; sed hoc præstat venæ sectio, non ista cardiaca ; venas deplet, naturam levat, partes vindicat, putredinem emendat, copiam humorum minuit, qui naturam gravant atque lacessunt, ægros denique mille beat commodis tempore et loco celebrata : et quod in rebus mortalium præstat fortuna, illud idem præstat venæ sectio in variolarum curatione utramque faciendo paginam accepti et expensi.*

Voilà ce que j'en ai appris autrefois de mes bons maîtres (*quorum manibus bene precor*) ; et que j'ai pratiqué depuis vingt [ans] sur une infinité, *nec pœnitet frementibus etiam et frendentibus pharmacopolis, quorum triscurria ne quidem pilifacio ? veris tamen cedam, si meliora docere volueris, neque tamen omissum velim victus legem exquisitissimam esse servandam ex jusculis optimis, carnibus saporatis, herbis refrigerantibus medicatis, ovis aliquot sorbilibus, gelatina, aquæ, vel ptisanæ, vel limonacii malo citrio potu : plus enim tribuo, in hoc morbo, quam toti Ara-*

biæ, cum ejus depulsio pendeat ab unica putredinis expugnatione.

Je vous prie de prendre en bonne part tout ce que dessus, et d'excuser ma foiblesse, ou plutôt mon ignorance; et finissant là ce discours que vous trouverez trop importun, je vous dirai ici avec le bon Virgile sur cette matière :

Hic tandem cestus artemque repono. (*Liber V. Æneidos*).

Passons à d'autres matières plus divertissantes, avec votre permission.

M. Merlet, huit jours avant la mort de M. Richer, fit un faux pas sur une montée, dont il pensoit s'être rompu la jambe, mais il n'y avoit que le péroné un peu luxé. Les rieurs disent qu'il eut mieux fait de se rompre le col ; ce sera pour une autre fois, quand il plaira à Dieu de délivrer nostre échole d'un terrible patelin, *qui vere est mala merx, malus animus* [1].

Je vous remercie de tous les livres que m'adressez ; j'aurai soin de les retirer selon votre enseignement. J'ai céans, il y a déjà longtemps, le livre de M. Servius : *Juveniles feriæ* [2], c'est fort peu de chose, *mera sunt mapalia ;* il a mieux fait *in suis institutionibus Medicinæ*, in-douze [3]. Il a fait aussi depuis deux ans un autre livre fort impertinent, *de Unguento Armario* [4], je ne l'ai que veu et jugé par là du personnage. Il est si sot et si crédule, qu'il ajoute foi à ces bagatelles paracelsiques et galéniennes. J'honnore la mémoire de M. Ranchin [5], mais j'ai bien de la passion pour *Gaspar Hofmannus* et ses écrits de *quibus magnifice sentio.* Hélas ! quand plaira-t-il à M. Huguetan que nous

1. Merlet, médecin de Paris, docteur régent en 1614.

2. *Juveniles feriæ quæ continent antiquitatum romanarum miscellanea.* Avignon, 1638, in-8°.

3. Cf. la note de cet ouvrage de Petrus Servius, avec la biographie de ce médecin : *Lettre du 29 avril 1644.*

4. *De Unguento armario liber.* Rome, 1642, in-8°.

5. Ranchin. Cf. note: *Lettre du 3 décembre 1632.*

voyons ses belles institutions : *quid moratur* ? Jamais livre de médecine n'eut un si bon et si beau débit. J'ai peur de mourir avant de le voir achevé, tant je le souhaite. Il n'y a rien ici de nouveau, horsmis le livre de M. A. Arnauld : « De la fréquente communion », duquel on a fait quatre éditions depuis la Saint-Jean [1]. Plusieurs ont éclaté contre lui, entre autres le père Petau, qui n'y a rien fait qui vaille [2] ; mais je ne vous en dirai pas davantage,

1. Arnauld (*Antoine*), surnommé *le grand Arnauld*, né à Paris le 6 février 1612, mort à Bruxelles le 6 août 1694, un des hommes les plus illustres de Port-Royal. Converti dans le sens spécial que les Jansénistes attachaient à cette expression, par Saint-Cyran alors encore en prison à Vincennes, il avait publié, sous son inspiration, en août 1643, son livre de la *Fréquente communion*. Cet ouvrage remarquable par la netteté et la clarté du style, la rectitude de la pensée, empreint d'une piété ardente quoique exagérée et dont le but était d'établir la nécessité du *repentir* avant l'absolution, et de la pénitence contrite *pratiquée et accomplie avant la communion*, produisit une profonde impression et apparut comme le premier manifeste du Port-Royal de Saint-Cyran. Rappelons à quelle occasion il fut écrit. L'abbé de Saint-Cyran (Cf. sa note, *Lettre du 26 octobre 1643*) dirigeait du fond de sa prison, entre autres pénitents et pénitentes illustres, Anne de Rohan, princesse de Guéménée, et lui avait interdit d'aller au bal les jours de communion. Son amie, Madame de Sablé, à qui elle avait, en causant, fait part de cette défense, lui en manifesta son étonnement et Madame de Guéménée lui ayant confié le règlement de conduite qu'elle avait reçu de Saint-Cyran, elle le communiqua au P. de Sesmaisons, son directeur. Celui-ci rédigea un avis opposé. Et c'est pour réfuter cet avis qu'Antoine Arnauld publia son ouvrage : « De la fréquente communion» (Cf. Ste-Beuve. PORT-ROYAL. T. II, p. 166-8).

2. Le livre d'Arnauld quoiqu'il évita de nommer le P. de Sesmaisons, qu'il réfutait, visait naturellement les jésuites et leur tolérance « cette dévotion aisée et facile » que Pascal devait à son tour leur reprocher. Atteints et blessés dans leur doctrine, autant que dans la personne du P. de Sesmaisons, les jésuites relevèrent aussitôt le gant. Le P. Nouet dénonça en chaire l'ouvrage d'Arnauld et les tentatives des nouveaux réformateurs auxquels il reprocha de rendre les Temples déserts et la Communion inaccessible. De part et d'autre, les esprits s'échauffèrent et dans certaines villes on fut sur le point d'en venir aux mains. Mais, quoiqu'en dise Patin, c'est surtout l'intervention du savant et respecté P. Petau, un des plus profonds théologiens de son temps, qui imprima à la controverse un caractère particulier de gravité. Son autorité était tellement considérable que lorsqu'on annonça à Mazarin la prochaine publication du livre dans lequel il réfutait les attaques d'Arnauld : *De la pénitence publique et de la préparation à la communion :* PARIS, 1644, in-8, le Cardinal inscrivit sur ses carnets la note suivante : *Le livre du P. Petau est sur le point de paraître. Madame de Guéménée m'écrit pour prôner l'évangile d'Arnaud et dit que c'est elle qui l'a informé, en lui révélant sa confession. Il faut y porter remède immédiatement* (4e carnet de Mazarin p. 43. Cf. Cheruel. *Histoire de la minorité de Louis XIV*.

M. Moreau s'estant chargé de vous mander toute cette controverse. M. d'Angoulesme, vieux pescheur de soixante douze ans, a épousé une fort belle demoiselle de dix-huit ans, et le tout pour le salut de son âme : encore est-ce quelque chose quand un prince en vient là [1].

Depuis tout ce que dessus écrit, il y a plusieurs jours, je vous dirai qu'enfin le gazettier, après avoir été condamné au Châtelet, l'a été aussi à la Cour, mais fort solenellement par un arrêt d'audience publique prononcé par M. le premier président [2]. Cinq advocats ont été ouïs, savoir celui du gazettier, celui de ses enfans, celui qui a playdé pour les médecins de Montpellier, qui étoient ici ses adhérans, celui qui plaidoit pour nostre Faculté, et celui qui est intervenu en notre cause, de la part du recteur de l'Université [3]. Notre doyen a aussi harangué en latin, en présence du plus beau monde de

1. Valois (*Charles* de), duc d'Angoulême, né en 1573, mort en 1650. Il était fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet. Il avait épousé en premières noces la fille du connétable de Montmorency. La jeune fille avec laquelle il se mariait en secondes noces, à l'âge de soixante-douze ans, était Françoise de Nargonne. Elle mourut à près de quatre-vingt-douze ans, en 1715, par conséquent cent quarante un ans après le père de son mari, Charles IX.

2. Le célèbre procès du 14 août 1642, soutenu par Renaudot contre Patin, (voir note, *Lettre du 12 août 1643*), et perdu par lui, n'avait été qu'une escarmouche, et sa situation, quoique menacée, n'était pas encore atteinte. Mais Richelieu étant mort, la Faculté attaqua à son tour le gazetier. Elle le cita devant le Châtelet pour exercice illégal de la médecine. Il fut condamné lui et, avec lui, ses adhérents et adjoints n'appartenant pas à la Faculté de Paris. Il en appela au Parlement. Le procès fut jugé le 1er mars 1644. Nous avons tout au long dans la lettre de Patin le compte-rendu de cette séance solennelle, fameuse dans les annales de la Faculté, et le dénouement du procès. Renaudot fut condamné sur tous les points avec les médecins de Montpellier. Il ne lui resta que le droit de continuer la gazette et de tenir le bureau d'adresses. Il ne fut pas ruiné comme le prétendent ses biographes, mais il ne put continuer à grossir sa fortune.

3. Renaudot et les siens furent défendus par Bataille, et la Faculté de Paris par Chenvot, célèbre avocat du barreau de Paris.

Paris[1]. Enfin, M. l'avocat général Talon[2] donna ses conclusions par un plaidoyer de trois quarts d'heure, plein d'éloquence, de beaux passages bien triez, et de bonnes raisons, et conclug que le Gazettier ni ses adhérans n'avoient nul droit de faire la médecine à Paris, de quelque université qu'ils fussent docteurs, s'ils n'étoient approuvez de nostre Faculté, ou des médecins du Roi, ou de quelque prince du sang servans actuellement. Puis après, il demanda justice à la Cour pour les usures du Gazettier, et pour tant d'autres mestiers dont il se mêle, qui sont déffendus. La Cour, suivant ses conclusions, confirma la sentence du Châtelet, ordonna que le gazettier cesseroit toutes ses conférences et consultations charitables, tous ses prêts sur gages et autres vilains négoces, et même sa chimie, de peur, ce dit M. Talon, que cet homme qui a tant d'envie d'en avoir par droit et sans droit, n'ait enfin envie d'y faire la fausse monnoye. L'arrêt sera imprimé avec les plaidoyers ; dès aussitôt, je vous en ferai tenir quelques exemplaires ; j'espère que cela sera beau à voir.

Il y avoit ici quelques médecins étrangers des diverses universitez, mais de Montpellier moins que de nulle part, qui eussent volontiers espéré que le gazettier eut gagné son procès, (à quoi néantmoins il n'y avoit nulle apparence), et ce qui ne se pourroit faire jamais sans un horrible désordre ; mais voyant qu'il l'a perdu, et qu'il est tout à plat décheu de toutes ses prétentions, et mêmes que M. le Procureur général entreprend d'en faire lui même l'exécution, tant envers le gazettier qu'iceux siens adhérans, quelques uns *colligunt vasa atque sarcinulas, et de mutando solo cogitant* ; quelques autres disent qu'ils

1. Michel de la Vigne.

2. Talon (*Omer*), né en 1595, mort en 1652. Premier avocat général au Parlement où il avait succédé à Bignon dès 1631. Ses conclusions réflétaient l'esprit du Parlement qui était en général favorable à l'Université de Paris et qui en toute occasion appuyait ses privilèges. Cf. sur lui, les *Histor.* de Tallement des Réaux, les *Mémoires* de Madame de Motteville, de Retz, d'Ormesson et surtout ses propres *Mémoires*.

tâcheront de se mettre du premier examen, que nous allons faire incontinent, qui sera chôse assez mal aisée à plusieurs d'entre eux. Les apothiquaires eussent pareillement bien desiré que ce gazettier eut gagné, pour tâcher de remettre en crédit leur bézoard et autres forfanteries de leurs boutiques ; mais ils sont aussi connus que le gazettier même. Son avocat parla fort contre nos fréquentes saignées, selon les mémoires qui lui en avoient été fournis ; mais outre qu'il en fut siflé et mocqué de tout l'auditoire, il en fut aussi tancé et rudement repris par M. l'avocat général, lorsqu'il donna ses conclusions. Le gazettier dit maintenant qu'il ne soucie point de faire la médecine, veu qu'il y épargnera deux mille livres qu'il y coutoit par an à faire des charitez : *credat Judæus Apella, non ego,* mais que l'arrêt le blesse particulièrement, en ce qu'il lui défend de plus rien faire de tous ces autres trafics dont il se mêloit, et qu'il tâchera de s'en faire relever par la faveur de la Reine ou du cardinal Mazarin, *in quo sudabit plus satis, nec quidquam profecturum puto.* Les rieurs ne sont plus pour lui, le temps est changé : *versa est alea.*

M. le Prince s'en va plaider contre Madame d'Aiguillon, afin de faire casser le testament du cardinal son oncle, au nom de sa bru, la duchesse d'Anguien [1]. La duchesse d'Aiguillon a cherché la paix, et tâchant d'avoir composition, a offert douze cent mille livres audit prince, qui ne veut pas boire à si petit gué : il dit qu'il veut en faire venir davantage [2].

1. De Maillé-Brézé (*Claire-Clémence*), fille de Nicole du Plessis, sœur du Cardinal de Richelieu, mariée avec le duc d'Enghien. Cf. sur cette princesse une intéressante étude récemment publiée par MM. Hombert et Jousselin, 1 vol., in-18. Paris, Plon, 1905.

2. Aiguillon (*Marie-Madeleine* de Vignerot, dame de Combalet, duchesse d'), fille de Réné Vignerot et de Françoise Duplessis, sœur de Richelieu, née au commencement du XVIIe siècle, morte en 1675. Elle avait hérité d'une partie des biens du Cardinal, entre autres, du château de Rueil et du petit Luxembourg. Condé, dont l'avidité était inlassable, réclamait, au nom de sa belle-fille, la duchesse d'Enghien, le partage de la succession. Le procès fut plaidé devant le Parlement de Paris. Mais les espérances de Condé furent

Je veux vous faire part de quatre vers qu'on me vient de donner sur le procès et l'arrêt du gazettier, à l'imitation des quatrains qui sont dans les *Centuries de Nostradamus* :

Quand le grand Pan quittera l'escarlate ;
Pour Zapire venu du côté d'Aquilon
Pensera vaincre en bataille Esculape ;
Mais il sera navré par le Talon [1].

Bataille est le nom de l'avocat du gazettier qui a perdu contre nous. Talon est le nom de l'avocat général qui a donné de rudes conclusions contre Renaudot et tous ses adhérans, soi-disant docteurs en médecine de la Faculté de Montpellier, et autres universitez fameuses, desquels M. Talon dit que tous ces degrès se conféroient si aisément hors de Paris, que toutes ces universitez étrangères auroient besoin de réformation en ce point, et que ce spécieux titre de médecin de Montpellier n'étoit à Paris qu'un prétexe qui couvroit ordinairement un charlatan ou un ignorant, qui même n'avoit peut être jamais été à Montpellier : *quod bonorum virorum et vere doctorum salva pace dictum velim.*

Il y a ici en cette ville un honnête homme médecin de Xaintes nommé M. Murend, *qui est tibi frater in Christo.*

déçues. La Régente prit parti pour la duchesse d'Aiguillon et le procureur général conclut contre lui. Cf. pour cette affaire, le journal d'Olivier d'Ormesson. (T. I. p. 175 et suivantes). Calomniée par Balzac, qui l'appelait la Princesse au teint de safran, par Patin, par Tallemant, la Duchesse d'Aiguillon à qui on reprocha son avarice, fut au contraire une des femmes les plus généreuses de son siècle, et elle employa presque toute son immense fortune à fonder des établissements charitables. Voir Fléchier : *Oraisons funèbres*, la *Bibliographie universelle*, et Tamizey de la Roque, *Op. cit.*

1. Le grand Pan était le cardinal Richelieu ; Pyre, un abrégé de Zapire qui s'était fait couper le nez pour livrer Babylone à Darius, signifie Renaudot. Ce quatrain qui est de Patin (Cf. *Esprit de Gui Patin*, in-8°, Amsterdam, 1713) parut sous le titre suivant :

QUATRAIN XVIII

« Extrait de la 22e centurie de Michel Nostradamus, mathématicien et médecin provençal, prédisant la perte du procès du gazetier, soi disant médecin de Montpellier, contre les médecins de Paris, par un arrêt solennel prononcé en robbes rouges, après cinq audiences par Messire Molé premier président, le premier jour de mars de l'an 1644. »

Il est ici pour un procès ; je lui ay fait récit de vous comme vous méritez. Il a bien envie de faire amitié avec vous, et d'avoir quelque petit commerce de livres et de la médecine par votre moyen : il vous en écrira. Il dit qu'il connoit M. Gras : *rogo te ut habeas illum per me tibi commendatissimum ;* je le trouve honnête homme sage et fort bon. Je vous demande pardon d'une si longue et si mauvaise lettre ; excusez-moi de tout en tout, et croyez que je serai en récompense, toute ma vie,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 8 Mars 1644.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

Joh. Beverevocii quæstiones, cum doctorum responsis. Rotterdam 1644, page 230.

LETTRE CIV

Joanni Beverovicio, Doctori Medico Dordrechtano[1].

Vir eruditissime et amicorum suavissime, breviter et libere dicam amoris in te mei, neque in me Tui, non est quod quidquam pœniteat ; sed hoc unum me angit atque male habet quod tam raras et parum frequentes a te accipiam epistolas ; non quod plura rerum tuarum noscere cupiam, hoc unum aveo scire an valeas, quid agas, dulcissime rerum, quid novi operis habeas in manibus, an ideam Medicinæ ex veteribus non medicis auctam atque locupletatam ; an quid aliud novum, idemque optimum, qualia sunt omnia quæ antehac in lucem emisisti, nec alia esse puto quæ posthac ex te prodibunt.

Si vales, bene est ; ego quidem valeo ut et Renatus Morellus, et Gabriel Naudœus, tui meique. Ingenuus et eruditus adolescens Germanus Brunsvicensis, Herm. Coverdingius, revertens in Bataviam, Germana fide pollicitus est se tibi has arcas redditurum. Antehac alias scripsi quas periisse suspicor, quo malo fato nescio, aut potius quo Dæmonum monstrante hanc perfidiam ut hujusmodi cursorum et tabellariorum incuria, innocentissimorum hominum et suavissimorum amicorum per literas commercium impediatur. Male sit eis per quos tale scandalum. Itaque te enixe rogo ut, quamprimum poteris,

1. Cf. la note de Beverovicius: *Lettre du 14 août 1640.*

brevi scripto significes ut valeas, ut nostri memineris, et quid novi operis perficias. Ab eo quoque Germano medicam thesim accipies cui antehac præfui, quam magnum hic meruisse plausum ab omnibus intelligo.

Vale, vir clarissime, et me, quod facis, amare perge.

Lutetiæ Parisior., XIII Martii 1644.

Guido Patinus.

Lettre n'ayant pas été publiée dans les éditions antérieures.

Mss. 9358, fol. 85.

LETTRE CV

A Monsieur Belin, Docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous remercie de l'honneur que me faites par vostre dernière; je suis bien aise qu'avez trouvé ma thèse belle ; elle a eu de deçà tant d'applaudissement, qu'en voilà tantost deux mil exemplaires de distribuez : car il ne m'en reste pas encor un cent. *Rancidulo ore loqui*, qui est dans Martial, est proprement parler Renaud, comme font les ladres de Provence et croy qu'il ne se peut guères autrement expliquer en latin. Un grand et solennel arrest de la cour donné à l'audience publique, après les plaidoyez de cincq advocats, et quatre jours de plaidoyeries, a renversé toutes les prétensions du gazettier, et a aussi abbattu son bureau où il exerçoit une juifverie horrible et mil autres infâmes mestiers. L'arrest sera imprimé avec les plaidoyers des advocats, mais ce ne sera que pour après Pasques : dès qu'il y en aura d'imprimez, je vous en feray tenir quelque exemplaire.

Je ne me souviens pas d'avoir par cy-devant reçeu de vous des vers du chancelier de l'Hospital, *in Capellanum et Castellanum Medicos*. Ce premier estoit fort sçavant ; il estoit docteur de nostre Faculté ; il fut fait après Fernel premier médecin du Roy Henry II, et mourut l'an 1569. M. de Thou a remarqué sa mort comme d'un habile homme, il avoit doctement travaillé sur Celse; ce travail *infeliciter periit*[1]. M. Castelan estoit docteur d'Avignon, natif d'Arles

1. Chapelain (*Jean*), docteur de Montpellier, en 1536 ; premier médecin de Henri II, de François II et de Charles IX. Cité, en effet, avec éloge par

en Provence, propre frère de la mère de maistre André du Laurens, qui a fait cette belle anatomie, et qui est mort l'an 1609, premier médecin du Roy Henry IV [1]. M. Chapelain fut aussi premier médecin des rois François II et Charles IX. Je sçay bien qu'*inter epistolas Mich. Hospitalis* [2], page 380, il y a des vers sur la mort de ces deux grands hommes, qui commencent ainsi :

Divisi patria longa regione locorum, etc.

Si les vostres commencent ainsi, ne vous en mettez pas en peine, puisque je les ay. M. vostre fils apprend assez bien, et espère que vous en aurez contentement ; il ne va pas viste, mais il sera meur et sage. Les jésuites ont icy esmu un gros orage contre M. Arnauld, mais j'espère qu'il s'appaisera à leur confusion. On dit que le pape est en enfance. M. de Vendosme se voyant perséquuté, est sorty

de Thou qui raconte qu'il mourut en 1569 d'une affection pestilentielle contractée au siège de Saint-Jean-d'Angély, de la même maladie et dans la même maison que Castellan, premier médecin de Catherine de Médicis, avec lequel il était extrêmement lié. Chapelain était un érudit. Le Celse dont il est question dans la lettre ci-dessus était surchargé de ses corrections. Ce travail ne fut pas perdu, comme le dit Patin, puisque nous voyons dans une lettre postérieure qu'il s'en était rendu possesseur et qu'il le prêta à Van der Linden, professeur à l'Université de Leyde qui préparait lui-même la publication d'une édition de Celse. (*Lettre à André Falconet, sans date, mais qui peut être classée vers l'année 1659*).

1. Castelan (*Henri*) ou Du Chatel, né à Biez, en Provence. Docteur de Montpellier et Régent en 1544. Fut médecin de la Reine Catherine de Médicis, de Henri II et de ses deux fils François II et Charles IX. Mort en 1569.

2. L'Hospital (*Michel de*), né à Aigueperse (Auvergne), en 1504. Mort à Bellebat, près d'Etampes, le 13 mars 1573. Chancelier de France sous François II et Charles IX. On sait que cet illustre magistrat excellait dans la poésie latine.

du royaume, et s'est retiré en lieu de seureté pour sa personne[1].

Je vous baise les mains, à madame votre femme, à M. votre frère, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 14 de Mars 1644.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Après l'arrestation de son fils, le duc de Beaufort compromis dans une conspiration contre Mazarin, le duc de Vendôme avait été relégué au château d'Anet. Bientôt, ne se sentant pas en sûreté, il passa en Italie où s'étaient réfugiés les complices de Beaufort (Cf. sa note : *Lettre sans date, mais de février ou mars 1641*.

Mss. 9357, fol. 17.

LETTRE CVI

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lyon.

Monsieur,

Je vous envoyay, il y a environ 12 jours, une grande lettre de plusieurs pages, touchant ma thèse, et l'arrest que nous avons obtenu contre le Gazettier et ses adhérans : J'espère que dans quelques sepmaines nous aurons le dit arrest tout imprimé avec les plaidoyez et entre autres celuy de M. l'advocat general Talon : je tascheray de faire en sorte que vous en ayez des premiers [1].

J'ay jusques icy tousjours attendu vostre pacquet du V février : mais combien que j'aye maintefois envoyé au coche, et qu'on ait tousjours parlé au maistre, nous n'en avons eu aucune nouvelle. Il dit qu'il ne l'a pas reçeu, et qu'il ne sçait ce que c'est : enfin, il a dit qu'il falloit

1. Voici l'arrêt du Parlement : « La cour a receu et reçoit les parties « de Deffita et Martin intervenantes ; et y faisant droit, ensemble sur « les appellations, sans avoir égard aux Lettres, a mis et met l'appel- « lation au néant ; ordonne que ce dont a esté appelé sortira son « plein et entier effect ; condamne l'appellant en l'amende et « ès dépens ; a ordonné et ordonne que dans la huictaine la Faculté « de médecine s'assemblera pour faire un projet de règlement pour « faire les consultations charitables des pauvres et iceluy apporter « à la cour pour iceluy veu, ordonner ce que de raison ; et, sur les « conclusions du procureur général, a ordonné et ordonne : que « Renaudot présentera à ladite cour les Lettres patentes addressées à « icelle par luy obtenues pour l'établissement du Bureau et permis- « sion de vendre à grâce ; et cependant lui a faict et faict très- « expresses inhibitions et défenses de plus vendre ny prester à l'ave- « nir sur gages, jusqu'à ce que aultrement par la cour en ait esté « ordonné ; et que les officiers du Chastelet se transporteront chez « ledit Renaudot pour faire inventaire des hardes qui se trouveront « en sa maison pour les rendre et restituer à qui il appartiendra ; et, « sur la requeste des parties de Pucelle : y sera faict droit séparé- « ment ainsi que de raison. Faict en Parlement le 1er jour de mars « mil six cens quarante quatre. »

vous mander qu'il n'estoit pas arrivé de deçà, afin qu'on prit garde à Lyon ce qu'il pourroit estre devenu, qui est ce dont je vous prie bien humblement. Il y a de deçà, beaucoup de gens, à qui j'ay donné goust des Institutions de Gaspar Hofmannus qui les desirent extrêmement ; je prie Dieu qu'il veille bien inspirer M. Huguetan de les mettre bientost sur la presse. M. Le Roy le jeune, s'en retournant d'icy à Lyon, a desiré de se charger de cette mienne lettre vers vous, qu'il m'a dit bien connoistre et qui fait particulier estat de vous, et de M. vostre père, dont j'ay esté bien aise. Nous aurons, dans peu de temps, la Logique, Morale, et Physique de M. du Moulin en 3 volumes in-8° ; dès qu'ils seront en vente, je vous en feray un pacquet avec quelques thèses qui me restent du dernier cours. M. le Prince d'Orange, M. Rivet[1] et autres honnestes gens ont mis la paix et ont rapatrié Messieurs Heinsius et de Saumaise, qui sont maintenant fort bons amis[2] : ce dernier fait achever son livre *de primatu Petri :* et après il nous donnera *de Manna et saccharo* et son *Dioscoride* ; *faxit Deus*. On fait les tables des 3 volumes de Comm. de M. Grotius *in vetus Testamentum* : nous aurons tout dans un mois.

Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon affection,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 29 de Mars 1644.

DE SPON, AU REVERS : PARIS, 29 MARS. LYON, 18 AVRIL. RISPOSTA, ADI 20 MAY.

LETTRE N'AYANT PAS ÉTÉ PUBLIÉE DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES.

1. Rivet, théologien protestant, né à Saint-Maixent (Deux-Sèvres) en 1573, mort à Bréda en 1651. Il s'était fixé en Hollande où il devint gouverneur du prince Guillaume d'Orange, fils unique du sthathouder Frédéric Henri. Il était le beau-frère de Pierre du Moulin.

2. Voir dans la vie de Saumaise (Goujet T. IV) sa brouille avec Heinsius.

Mss. 9357, fol. 18.

LETTRE CVII

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lyon.

Monsieur,

Avant que de parler d'autres choses, je vous donne présentement advis que j'ay reçeu par vostre coche le pacquet que vous m'avez adressé avec tout ce que m'aviez indiqué ; il me semble que vous m'aviez promis une copie française du *Divorcio celeste*, que je n'y trouve point et que je n'ay jamais veue. Si cela se peut faire, vous me ferez faveur et je vous en prie [1]. Dans le pacquet que je recommence pour vous, outre quelques thèses, j'y ay mis un livre très rare et duquel on fait icy fort grand estat qui est une requête que le recteur de l'Université a présentée au Parlement, touchant la doctrine du père Ayraut, qui permet les homicides et les massacres, etc. Il y a aussi quelques advertissements sur le mesme subjet. C'est un livre in-octavo d'environ 22 fueilles d'impression. Pour cette doctrine du P. Ayraut [2], vous la verrez particuliesrement exprimée dans le petit livret intitulé : *Théologie morale des Jésuites*, etc., que je vous ay envoyé. On m'a dit icy que depuis quelques années les jésuites de Lyon ont enseigné la mesme doctrine. Je vous prie de vous en enquérir sourdement et si vous en découvrez quelque chose, de m'en donner advis, si cela peut arriver à vostre connoissance ;

1. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.
2. Ayrault (*René*), né en 1567, mort en 1644. Entré dans l'ordre des Jésuites en 1586.

je le mesnageray si prudemment que personne n'aura occasion de s'en plaindre.

Pour vostre *Parfait Joailler*, j'ay veu ce livre en latin, que j'ay céans ; mais je ne le pensois pas traduit ; aussi croy je bien que c'est une nouvelle traduction. Je vous prie de me mander qui en est le traducteur, et si M. Huguetan l'a imprimé sur le manuscript. Le livre est dédié à M. de Monconis de Liergues, lieutenant criminel de Lyon [1]. Je sçay bien qui il est ; il a un fort beau cabinet et bien curieux. Il y a environ vingt-deux ans qu'il eut icy un horrible procez contre des conseillers de Lyon, qui s'opposoient à sa réception en l'office de son père : c'estoit une grande affaire, en laquelle feu M. d'Alincourt [2] lui aida fort. Il eut arrest en sa faveur ; il en fut fait un grand *factom* in-quarto, gros comme un livre, que j'ay quelque part céans, et que je vous offre, si vous en estes curieux. J'ai ouy parler de cette accusation, qui fut horrible, et à des gens du Palais, qui la sçavoient bien, et à des Lyonnois, mais tous n'étoient pas du mesme advis. Le dit *factom* a esté fait par M. Rouillard, advocat très sçavant ; le rapporteur estoit un conseiller de la grand chambre nommé, ce me semble, M. de Croisettes. Si vous n'estes amplement informé de ce procès et du pourquoy, *interroga seniores tuos*, apprenez-le de M. vostre père [3] ; et si vous n'avez veu le *factom*, je vous l'envoyeray. Il est pour M. de Liergues, mais tout-à-fait admirable ; comme le fait en estoit fort estrange, et presque aussi embrouillé que fut jamais la querelle de Scioppius contre Scaliger touchant sa noblesse [4].

1. *Monconis* (Gaspard), Lieutenant criminel à Lyon, avait été accusé d'un sacrilège commis dans l'Eglise Saint-Denis. Cf. *Catalogue des Factums* Bibl. Nat. T III, p. 666.

2. Alincourt (*Charles* de Neufville, marquis d'), chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Lyon, ambassadeur à Rome, grand maréchal des logis de la maison du Roi, mort le 18 janvier 1642.

3. Mathieu Spon, marié à Claude-Juliette Bernard.

4. Scioppius (*Gaspard*), né à Neumark (Palatinat), mort à Padoue en 1649. Le premier grammairien et un des plus redoutables critiques

Vous me faites trop d'honneur quand vous me dites que je vous ay satisfait sur les points de ma thèse ; je le souhaitte bien, mais je ne le croy pas ; j'ai un petit peu travaillé à en ramasser les preuves, et ne s'en faut 20 passages que je n'aye tout trouvé et cotté, *ex proprio loco unde memineram me desumpsisse* ; j'espère quelque jour de les achever et de vous en faire part. Pour le gazettier, je vous prie de croire que c'est un mocqueur, et que le bruit qu'on vous a donné d'un arrest par luy obtenu au conseil est faux. Je ne doubte pas qu'il n'y ait fait ce qu'il pouvoit, et mesmes M. le chancelier l'a dit à quelqu'un ; mais il n'en a peu venir a bout [1]. L'arrest de la cour que nous avons obtenu contre luy subsiste et subsistera. Je vous asseure qu'il ne pense plus à la médecine ; mais il a bien envie de faire authoriser un nouveau mont-de-piété, en récompense que son bureau d'adresse est à bas, aussi bien que sa juiverie, etc. Et mesmes quelques-uns de ses adhérans ont dejà quitté Paris, dont l'un est allé demeurer à Amboise, l'autre à Senlis, un autre en Normandie et un autre à Troyes. Nous voyons l'accomplissement du passage de la passion : *Percutiam pastorem et dispergentur oves*. Nous avons l'arrest entre nos mains, en vertu duquel on poursuit le gazettier, pour le payement des despens, tant de la sentence que de l'arrest, auxquels il est condamné. C'est un

du XVIe et du XVIIe siècle. Il était l'ennemi des Scaliger — surtout du plus célèbre, Joseph Scaliger — qui avaient des prétentions à la noblesse et cette querelle sur leur origine paraît d'autant plus ridicule de sa part qu'il se parait lui-même des titres les plus pompeux : comte de Claravalle, comte Palatin, Patrice de Rome, etc.

1. L'infortuné « Gazetier », longtemps soutenu par le conseil du Roi sous le ministère de Richelieu qui enlevait ainsi l'affaire au Parlement, n'avait pas négligé cette suprême ressource. Dès le début des poursuites, il avait demandé à cette haute magistrature d'évoquer de nouveau sa cause devant elle. Mais celle-ci, modifiant sa précédente ligne de conduite, accorda, le 7 août 1643, les poursuites devant le prévôt de Paris. Après le jugement obtenu contre lui au Châtelet le 9 décembre, il fit encore une nouvelle tentative, mais elle n'eut pas plus de résultat que la première. (*Factum du procès entre T. Renaudot demandeur en rapport d'arrest et les médecins de l'Ecole de Paris demandeurs*). Une fois l'arrêt du Parlement rendu, une troisième tentative devenait tout aussi illusoire.

coquin et un infame scélérat[1] qui s'est, en ce procez, joué de l'honneur de la Faculté de Montpelier, comme un chat fait d'une souris, ou comme fait le singe de la pate du chat, à tirer les marons du feu. S'il eut gagné son procez (ce qu'il ne pouvoit jamais obtenir) il eut emply et par son avarice et pour nous faire dépit, tout Paris de force charlatans, auxquels il eut communiqué son pouvoir, qu'il eut fait icy passer pour des docteurs de Montpelier, dont l'ignorance toute claire et bien averée eut fait grand tort à cette fameuse Université. Nostre arrest n'est pas encor imprimé ; mais il le sera et en aurez des premiers, et par provision. Je vous advertis que le pauvre diable est bien humilié ; il voudroit seulement bien que nous voulussions pardonner à ses deux fils, et leur donner le bonnet après lequel ils attendent depuis quatre ans, et attendront encore[2]. Il y a icy plusieurs personnes qui le menacent de nouveau, et qui sont de profession différente, qui luy feront encore bien de la peine, si son crédit ne se relève.

J'ai veu le livre que vous citez de Chiffletius, mais je ne l'ay pas. Pour l'apoplexie, plusieurs l'appellent *ictus sanguinis* ; mais le premier et le plus ancien de tous, qui luy a donné ce nom, est *Aurelius Victor, ubi de vero imperatore, quem Aurelius Antoninus imperii consortem sibi fecerat.* C'est chose certaine que, *venæ sectio summum est præsidium in apoplexia sanguinea* ; mais je ne vous

1. « Un fourbe » dans les précédentes éditions, au lieu de : « c'est un coquin et un infâme scélérat ». Dans la plupart des lettres adressées à Spon, on relève des altérations de texte de ce genre, quand ce ne sont pas de nombreuses et longues coupures.

2. Un arrêt du Parlement du 6 septembre 1642 avait ordonné que les fils de Théophraste Renaudot, Isaac et Eusèbe, tous deux licenciés, devaient être considérés par l'Ecole comme docteurs et inscrits sur les registres en cette qualité. Mais la Faculté s'était refusée à leur donner le bonnet. Ce ne fut qu'en 1647 et 1648 qu'ils purent parvenir à se faire admettre au doctorat, après avoir abjuré, devant notaire, les actes et les œuvres de leur père, ce que Patin appelle « la friperie du Gazetier ». Voici le relevé des dates de leurs grades sur le registre de la Faculté : Renaudot (*Isaac*). *Bacc.* 1639. *Vesper.* 2 décembre 1642. *Doct.* 23 décembre 1647. *Pastill.* 18 novembre 1648. Renaudot (*Eusèbe*). *Bacc.* 1639-1640. *Vesper.* 11 janvier 1648. *Doct.* 6 février 1648.

sçaurois dire pourquoy ce bon remède a esté omis par Chifflet[1].

Je vous prie de dire à M. Ravaud que je luy baise les mains, et que la copie qu'il a de l'Epitome des Institutions de Sennertus, impression de Viteberg est fort bonne[2] ; qu'il n'a que faire d'en choisir d'autre, celle de Paris n'estant pas fort bonne et n'estant que postérieure ; pourveu que son édition soit correcte, je pense que cela sera bon. Je vous offre les Institutions de médecine de Petrus Servius, que j'ay céans, combien que ce ne soit pas grande chose[3]. J'ay mandé à Rome son autre livre *de Unguento Armario*, que j'ay veu chez M. de Thou, combien que je croye qu'il ne vaille guères. L'impression de l'Epitome des Institutions de Sennertus, de Paris, n'a point de privilèges. M. Huguetan devroit faire imprimer les Institutions de Hofmannus, *ne forte superveniant Judœi, intelligo ipsam Epitomem, quam auctor habet penes se* ; et le tout pour les bonnes et judicieuses raisons que vous m'alléguez. Toute la relation historique et anatomique du petit Marion est aussy élegamment par vous descripte qu'elle est estrange et remarquable ; c'est, ce me semble, cette espèce de fièvre hectique descripte par nostre Fernel. lib. 4. Pathol. *quam constituit ex prava visceris alicujus diathesi, natam.*

On parle fort icy du duc de Lorraine et de son accord, et mesme, dit-on qu'il sera bientost icy[4]. M. le duc de Bouil-

1. Chifflet (*Jean-Jacques*), né à Besançon en 1588, mort en 1660. Médecin de la Princesse des Pays-Bas et du roi d'Espagne Philippe IV. Entre autres importants travaux littéraires, a publié quelques ouvrages de médecine parmi lesquels il faut citer : *Singulares ex curationibus et cadaverum sectionibus observationes* : Parisiis, 1612, in-8° — Ouvrage attribué à son père.

2. Sennertus. *Epitome institutionum medicarum disputationibus XVIII comprehensa.* Wittebergæ, 1631, in-12. Il y eut, en effet, l'année suivante, une édition à Lyon, 1645, in-12. — Les autres éditions sont : Wittebergæ, 1647 et 1664. — Parisiis, 1634. — Londres, 1656.

3. *Institutionem quibus tyrones ad medicinam informantur libri tres :* Rome, 1638, in-12. Servius (*Petrus*), médecin et archéologue italien né vers la fin du xvie siècle à Spolette (Ombrie), mort à Rome en 1648, professeur de médecine en cette ville.

4. A l'entrée de la campagne d'Allemagne de 1644, Mazarin négociait avec le duc de Lorraine, dans l'espérance de lui faire livrer les places

lon, voyant qu'on ne lui vouloit pas rendre Sedan, s'est retiré mal contant en Suisse, M. de Vendosme à Annecy en Savoie ; on craint aussi que M. d'Espernon ne brasse quelque chose en Guyenne. Les curieux disent que sans doute, il y aura du remuement, et qu'il y a plusieurs choses qui se brassent *in occulto*, cela peut bien estre, mais on ne sçauroit moins dire. Ils disent que le roy d'Espagne ne manquera pas de faire tout ce qu'il pourra, *more suo*, pour nous brouiller et exciter en France quelque guerre civile ; ce qui est assez malaisé, néantmoins, veu qu'il n'y a guère qu'un homme en France qui puisse authoriser un party de cette sorte, et partant, j'espère que cela n'arrivera point. On dit icy que les princes d'Italie sont d'accord avec le pape, duquel les neveux ont plus facilement et plus tost transigé, ayant senti le déclin beaucoup plus esvident et plus grand que de coutume de sa santé et de sa vie. M. d'Avaux, notre principal ambassadeur, est arrivé, il y a déjà longtemps, à Munster, ou estoient dejà trois députez d'Espagne, l'ambassadeur de Venise et le Nonce du Pape. Dieu leur face la grâce de nous y obtenir une bonne paix ferme et stable, et qui dure longtemps ! Madame de Hautefort, dame d'atour de la Reine, qui estoit en fort grand crédit par cy devant, a esté pleinement disgraciée de la Reine, avec commandement de sortir de la cour bien viste, ce qui a esté exécuté. Quoy qu'il en soit, les degrez du Palais-Royal sont aussi glissants qu'ayent jamais esté ceux du Louvre. C'est un estrange païs, où les gens de bien n'ont guères que faire : *exeat aula, qui vult esse pius*. M. le Mazarin est le grand gouverneur, tout le reste tremble ou plie soubs sa grandeur cardinalesque.

On tient pour certain que la Reine partira dans un mois tout au plus tard pour aller à Fontainebleau y passer une partie de l'esté. [Après avoir bien cerché, enfin j'ay trouvé

qu'il occupait dans le Palatinat, ce qui aurait donné à la France la clef du passage du Rhin. Mais ce Prince s'entendit au contraire avec l'Espagne.

l'Epitome des Institutions de Sennertus. Elles sont in-12 de l'an 1631, chez M. P. Billaine; il n'y a aucun privilège. Si M. Ravaut se délibère, de l'imprimer, je souhaitte fort qu'il en aye bon débit : mais je vous diray librement qu'il y a des livres de nostre mestier dont le débit seroit bien plus asseuré que cela : je m'en vay par exemple vous en citter quelques-uns : *J. Riolani Patris Commentarii in libros Physiologicos et de abditis rerum causis Jo. Fernelii, cum nonnullis opusculis*[1]. Il y a plus de cincq ans qu'il ne s'en trouve aucun icy à vendre, ny relié, ny en blanc : et néantmoins tous nos escholiers le demandent tous les jours : il est très excellent et pour les maistres et pour tous ceux qui commencent : c'est un in-8 qui peut tenir en moins de 40 fueilles de cicero, qui vaut mieux que le *Perdulcis* mesmes, dont on s'en va en faire icy une nouvelle et 3me édition[2]: Si M. Ravaut y veut penser je luy en envoyeray une copie . je tiens pour très certain que ce livre seroit de bon débit][3]. Il y a 22 ans que fut icy imprimée, in-4, *Pharmacia Renodæi*, en latin que M. de la Serre, vostre collègue a traduite in folio[4]. On n'en trouve plus du tout, il y a plus de 6 ans : ce livre mérite bien fort une nouvelle impression et seroit bien reçeu. Je pourrois à cet effet fournir une copie où il y a horriblement des corrections tres utiles. J'en diray de mesme des œuvres de Mr du Laurens, in-4, en latin[5],

1. *Ad libros Fernelii de abditis rerum causis Commentarii;* 1598, in-12, 1602, in-8°. — *Prælectiones in libros physiologicos et de abditis rerum causis. Accesserunt opuscula quædam philosophica.* Parisiis, 1602, in-8°.

2. Cf. la note de l'édition et celle de Bartholomæi Perdulcis : *Lettre du 12 novembre 1639*.

3. Tout le passage précédent a été supprimé dans les éditions antérieures.

4. La « Pharmacia Renodæi » (Voir Renodœus. Note : *Lettre du 18 janvier 1633*). Fut traduite par Louis de Serres, de Lyon, sous le titre suivant : *Œuvres pharmaceutiques :* Lyon, 1637, in-folio.

5. Du Laurens (*André*), né à Tarascon, le 9 décembre 1538. Docteur de la Faculté de Montpellier en 1583; professeur en 1586, médecin ordinaire du roi en 1598, chancelier de la Faculté en 1603, médecin de Marie Médicis la même année, premier médecin de Henri IV après la mort de Michel Marescot, en 1606, mort à Paris le 16 août 1609. Fut des plus remarquables médecins du xvie siècle. Patin avait lui-même publié une

et tout au moins de l'anatomie qui est aussi nécessaire qu'elle est rare. Fernel tout entier seroit aussi fort bon, mais in-folio, de beau papier : car tous les curieux et bibliothéquaires, qui sont doresnavant icy en grand nombre, le cerchent partout sans le pouvoir trouver.

Le petit livret in-8 de M. de Saumaise, *de Calculo*, seroit aussi fort bon, comme le livre qu'a fait Primrosius, médecin de Bordeaux, qui est de présent en Angleterre, *de vulgi erroribus in Medicina* : Ce n'est qu'un petit in-12 [1]. Les œuvres chirurgicales de Gourmelen, en 2 parties, in-8, en françois sont aussi très excellentes [2] : ou bien un certain *Thrésor de Chirurgie*, qui est le livre de Hippocrate, *de Vulneribus capitis*, traduit et illustré de fort bons com-

édition de ses ouvrages qu'il recommande à Spon pour une nouvelle publication. Les œuvres de Du Laurens étaient écrites en français. Gui Patin les traduisit en latin. Elles furent publiées sous ce titre : *Andreæ Laurentii opera omnia anatomica et medica, studio et opere Guidonis Patini* ; Parisiis, 1628, 2 vol. in-4°, ces deux volumes ornés de deux beaux portraits, l'un de Henri IV et l'autre de Du Laurens, contiennent les ouvrages suivants :

Historia anatomica. Libri XII.
Tractatus de crisibus. Libri III.
Tractatus de strumis. Libri II.
De visu et eum conservandi modo.
De morbis melancholicis et eorum curatione.
De catarrhorum generatione et eos curandi modo.
De senectute, ejusque salubriter transigendæ ratione.
De arthritide.
De elephantiasi.
De lue venerea.
} *Conférences dictées par Du Laurens aux chirurgiens de Montpellier.* — 1587-1588.

Patin fit paraître le : *Brevis commentarius in artem parvam Galeni*, dicté à la Faculté de Montpellier par Du Laurens (1589-1590) et les *Consilia medica* de ce médecin que lui confia son ami Naudet.

1. Primerosius — Primerose, — né à Saint-Jean-d'Angely, mort en 1660 en Angleterre. Après avoir fait ses premières études à Bordeaux, il prit le bonnet de docteur à Montpellier en 1617 et fut s'établir en Angleterre. Son livre *de vulgi erroribus* eut plusieurs éditions : Amstelodami, 1639 ; Roterodami, 1658, 1668 ; Lugduni, 1664 ; en français, Lyon, 1689.

2. Gourmelen (*Etienne*), né en Basse-Bretagne, docteur de la Faculté de Paris vers 1559, doyen en 1574-1575, lecteur et professeur en chirurgie au Collège Royal où il remplaça Martin II Akakia, en 1588, mort en 1594. Ses œuvres parurent sous le titre : *Synopseos chirurgiæ libri sex* ; Lutetiæ, 1566, in-8° ; en français : *Guide des chirurgiens*. — *Chirurgiæ artis ex Hippocratis et veterum decretis ad rationis normam redactæ libri tres* ; Lutetiæ, 1580, in-8°.

mentaires par M. Dissandeau, médecin de Paris, qui est mort à Saumur, comme le livre y a esté imprimé. Si en tout ce que dessus, il y a quelque chose à vostre souhait, je vous l'offre et à M. Ravaud ; mais je suis certain qu'il n'y a rien que de bon. Les compagnons chirurgiens sont gens fort avides de nouveaux livres ; et s'en débitent icy plusieurs en grand nombre. Que si tout ce que dessus ne vous semble pas bon, faites luy avoir quelque manuscript de quelque professeur de Montpelier, qui soit bon tant pour sa doctrine que pour sa nouveauté, à laquelle tout le monde court. *Et nova cuncta placent.* La Pratique de M. Rivière se débite icy fort bien et fort heureusement, au profit du libraire [1]. M. Rivière [2] peut dire de son livre ce que Martial a dit quelque part de sa poësie :

Sunt quidam qui me dicunt non esse poetam,
Sed qui me vendit bibliopola putat.

Tous les opuscules d'Erastus seroient aussi fort bons in-4, ramassez tout en un volume : Si on les imprimait de cicéro, je pense que le tout ne passeroit point 80 fueilles : mais ce seroit un livre *optimæ frugis* ; il a du suc et de la chair, du sang et de l'esprit, par-dessus tous les modernes. *Leonardus Botallus, de sanguinis missione* [3] est aussi fort bon, tant à cause qu'il est rarissime qu'à cause que la saincte et salutaire saignée commence à s'espandre heureusement par toute la France plus aisément et plus favorablement que jamais. Tous nos libraires sont tellement embarassez de deçà en l'impression des livres nouveaux qui portent privilège, ou en l'édition des romans, ou des livres de dévotion, (j'eusse mieux fait si j'eusse escript

1. Passage antérieur supprimé dans les édit. précéd.
2. Cf. la note de Lazare Rivière : *Lettre du 23 avril 1640.*
3. Botal (*Léonard*), docteur de Pavie, établi en France où il fut le médecin de Charles IX et de Henri III. Connu surtout aujourd'hui par la découverte anatomique du « trou de Botal », découverte qui lui est justement contestée, car le trou ovale était signalé au temps de Galien. Exerça une grande influence sur la thérapeutique de son temps, par son livre sur la cure des maladies par la saignée : *De curatione per sanguinis missionem liber.* Lugduni, 1577.

de superstition)[1] ou de controverse ou de commentaires sur la bible, ou de quelques Jésuites, qu'ils n'ont pas le loisir de penser à aucun de ce que dessus : ausquels néantmoins avec vostre bon plaisir, j'adjouteray la chirurgie francoise de Dalechamps qui est très rare et très bonne[2]. La dernière édition qui est la meilleure est in-4, avec les nouvelles annotations de feu M Simon Pietre, qui a esté un très grand et *très digne personnage, et vrayement incomparable.* Il y a aussi deux grands livres in-folio qui seroient bons à rimprimer et que l'on ne trouve plus icy : scavoir Duret sur les coaques, et *Definitiones Medicæ Gorrhæi.* Un autre petit in-4 seroit aussi fort bon à imprimer, scavoir : *Roderici a Castro Medicus politicus*[3] : comme aussi *Gulielmus Puteanus, de purgantium medicatorum facultatibus* ; lequel a autrefois esté imprimé à Lyon *apud Matthiam Bonhomme*, in-4°, l'an 1552. Si ce livre estoit rimprimé in-8 de cicéro, il ne feroit guère que 12 fueilles : qui seroit fort bon, combien que peu connu : mais une nouvelle édition le feroit connoistre et seroit tout autrement meilleure, *propter novitatem sententiæ*, que l'Epitome des Institutions de Sennertus[4]. Mais s'il m'est permis de sortir des limites de la Médecine, un fort bon livre à rimprimer, seroit à mon advis, *Josephi Scaligeri Epistolæ*, imprimées : 1° à Leyde ; 2° à Hanoviæ ; combien qu'on ne trouve icy ny l'un ny l'autre pour de l'argent : j'adjouterois à Scaliger, *Orationes Dan. Heinsii,* prises sur la dernière édition, qui est in-12, en Hollande. Mais, en voilà trop[5] ; je vous demande pardon de vous avoir si mal entretenu de tant de livres, et

1. Membre de phrase supprimé dans les édit. antér.

2. *Traité de chirurgie.* Lyon, 1570-1873, in-8°; Paris, 1610, in-4°. Cf. la note de ce savant botaniste : *Lettre du 21 octobre 1642.*

3. Rodericus Castrensis (*Roderiquez* de Castro), médecin portugais, mort à Hambourg où il jouissait d'une grande célébrité, en 1637. L'ouvrage signalé par Patin a pour titre : *Medicus politicus, seu de officiis medico politicis.* Hamburgi, 1614, 1662, in-4°. Coloniæ, 1614, in-4°.

4. Cet ouvrage avait déjà été réédité à Lyon, avec un traité de Cousinot, sous le titre : *De occultis Pharmacorum purgantium Facultatibus.* Lyon, 1554, in-8°. Cf. la note de Puteanus (Dupuis) : *Lettre du 28 octobre 1631.*

5. Passage précédent supprimé en entier dans les édit. antér.

peut estre mal à propos. Parceque je ne vous voids point, je cerche a me désennuyer en causant ainsi librement et familièrement avecque vous.

Il est icy nouvellement arrivé un ambassadeur de Portugal que le peuple de Paris dit estre envoyé pour demander en mariage la fille de M. le duc d'Orléans pour le fils aisné de leur Roy : je ne pense pas que telle soit la cause de son arrivée, mais si le royaume de Portugal n'estoit litigieux et si près du Roy d'Espagne, ce ne seroit pas une mauvaise affaire pour elle. Les sages disent qu'il ne vient que pour la mort du feu Roy : d'autres pour aller avec les autres députez des Princes à Munster, y traiter de la paix générale : où des trois députez d'Espagne qui y estoient arrivez, le second est mort nomme Zapata. L'accord du duc de Lorraine est rompu : il demande des choses qu'on ne luy peut accorder.

J'avois oublié à vous dire qu'un bon livre à imprimer et qui seroit de très bon débit seroit le Falcon sur le Guidon, ou Guy de Cauliac ; c'est un in-4, que tous les chirurgiens cerchent avidement sans le pouvoir trouver : ces deux autheurs sont deux médecins de Montpellier [1]. Vous avez interest de leur procurer honneur et réputation : comme j'ai fait de deçà a feu M. du Laurens.

M. le Mareschal de Gassion a pensé espouser la fille de M. le Mareschal de Chatillon, mais tout est rompu [2]. L'édition nouvelle de la Logique, Ethique et Physique de M. du Moulin est achevée ; et y en a une copie de chacune dans vostre pacquet : et pendant peu de jours y aura aussi une copie de nostre arrest contre le gazettier, avec les

1. Gui de Chauliac ou de Chaulieu, né vers 1320 à Chauliac dans le Gévaudan. Docteur de Montpellier, professeur à Lyon et à Avignon, il fut médecin de trois papes, Clément VI, Urbain V et Innocent VI. La *Grande chirurgie* de Guy de Chauliac était le guide classique des chirurgiens, leur *Guidon*. Jean Falcon, doyen de la Faculté de Montpellier, publia un volume d'annotations de l'ouvrage : *Joannis Falconis notabilia super Guidonem*. Lugduni, 1559, in-4°. C'est le Falcon sur le Guidon que signale Patin. Tout ce paragraphe est également supprimé dans les édit. antér.

2. Il avait déjà voulu épouser Mademoiselle de Hautefort. Elle lui préféra Schombert. Mademoiselle de Châtillon (Anne de Coligny) épousa, en 1648, Georges duc de Wurtemberg, comte de Montbéliard.

deux harangues que nostre doyen a prononcées dans le Chatelet. lorsque nous eusmes sentence contre luy, et dans la grand chambre, le jour que nous obtinsmes cet authentique et sollennel arrest[1]. Le Recteur de l'Université a aussi de nouveau présenté une nouvelle et seconde requeste contre les Jésuites touchant de nouveaux livres qu'ils ont faits, et de pernicieuses doctrines qu'ils y ont preschées : laquelle vous recevrez aussi tost que la première. Il n'y a de deçà rien autre chose de nouveau. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon ame,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 29 d'Avril 1644.

DE SPON, AU REVERS, PARIS XXIX AVRIL, LYON, III MAY. RISPOSTA ADI XX MAI.

EDIT.	D'AMSTERDAM	1718.
—	DE LA HAYE	1718.
—	DE PARIS	1846.

1. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.

Mss. 9358, fol. 86.

LETTRE CVIII

A M. Belin, Docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Je doibs responce à vos deux dernières. Le gazettier ne pouvoit pas se contenir dans la médecine, qu'il n'a jamais exercée, ayant tousjours tasché de faire quelqu'autre mestier pour gagner sa vie, comme de maistre d'eschole, d'escrivain, de pédant, de surveillant dans le huguenotisme, de gazettier, d'usurier, de chymiste, etc. Le mestier qu'il a le moins fait est la médecine, qu'il ne seut jamais ; c'est un fanfaron et un *ardelio,* duquel le caquet a esté rabaissé par cet arrest, que nous n'avons pas tant obtenu par nostre puissance que par la justice et bonté de nostre cause, laquelle estoit fondée sur une police nécessaire en une si grande ville contre l'irruption de tant de barbares qui eussent icy exercé l'escorcherie au lieu d'y faire la médecine[1].

Nostre apothiquaire n'a pas encor ouï parler de M. Bareton. Ce petit garson là n'a guére soin de ses affaires ny de

1. Ce passage concerne les médecins étrangers à Paris dont quelques-uns appartenaient à la Faculté de Montpellier et que Renaudot s'était adjoint pour sa consultation de la rue de la Calandre. L'arrêt du 9 décembre 1643 rendu par le prévôt de Paris et confirmé par la cour dans son arrêt du 1er mars 1644 leur défendait d'exercer la médecine à Paris, conformément aux prétentions et aux statuts de la Faculté. « Nul n'exercera la médecine à Paris s'il n'est docteur ou licencié de la Faculté de médecine de Paris ou s'il n'y a été agrégé selon la coutume (art. 50 des statuts). C'était un des statuts qui lui tenait le plus à cœur, et elle interdisait à ses médecins de consulter avec les docteurs appartenant aux écoles de province résidant à Paris. Un décret du 5 novembre 1504, rendu à contre-cœur, et bien des fois regretté, faisait exception pour les médecins du roi, des princes et des grands de la couronne, pendant que la cour résidait à Paris et aux environs. Après sa victoire, la Faculté revint sur ce décret, le 15 avril 1644, et refusa d'enregistrer les médecins du duc d'Orléans et du Prince de Condé.

son honneur ; si cela se peut faire aisément, vous m'obligerez d'en dire encore quelque mot, à la charge qu'une autre fois je seray plus sage, et que je pratiqueray plus éxactement ce bon mot de l'Apocalypse : *qui sordescit sordescat adhuc* : il a esté bien et fidellement servy ; il s'en devroit soubvenir. Vous m'avez fort obligé de distribuer mes thèses, dont on me demande si grande quantité de toutes parts, que j'en ay donné plus de cincq cents depuis un mois ; Si en desirez d'austres, vous n'en manquerez pas. Il y a longtemps que je n'ay pas veu M. vostre fils ; je ne sçay à quel jeu j'ay perdu ses bonnes grâces ; il ne doibt pas s'estranger [1] de moy, veu le dessein et l'envie que j'ay de le servir. M. le duc d'Orléans [2] est devant Gravelines [3] ; le Roy et la Reine sont à Ruel pour y prendre l'air, où après avoir esté quelque temps, ils iront à Fontainebleau. Madame la comtesse de Soissons est icy fort malade [4]. Il n'y a rien de nouveau en nostre Faculté ; nous avons dessein de faire imprimer quelque chose, dont je vous feray part en son temps, et qui fera secouer les oreilles à quelqu'un. Pour les loyolistes, *pestem hanc longe latèque serpentem, etiam invitis Diis, à finibus vestris procul arceat Deus Optimus maximus.* Je vous baise très humblement les mains et à tous nos amis de delà, pour estre toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 9 de Juin 1644.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. *S'estranger*, pour s'éloigner, se retirer. (Furetière.)
2. Le duc d'Orléans avait été investi, sur sa demande, du commandement de l'armée française de Flandre, et venait, en effet, d'arriver devant Gravelines dont il allait faire le siège, de concert avec les Hollandais, nos alliés. Il avait sous ses ordres Gassion, La Meilleraye et Rantzau. Après une énergique résistance de deux mois, la ville capitula le 28 juillet 1644.
3. Ville fortifiée (Nord) sur l'Aa, à 24 kilomètres S.-O. de Dunkerque. C'était une place très importante des Flandres espagnoles.
4. Soissons (*Anne* de Montafié comtesse de), femme de Charles de Bourbon, comte de Soissons, fils de Louis, prince de Condé. Elle mourut peu de jours après que Patin eut annoncé sa maladie, le 17 juin 1644.

Mss. 9357, fol. 21.

LETTRE CIX

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lion.

Monsieur,

Sur l'appréhension que j'ay que ne soyez malcontant de moy pour avoir esté trop longtemps à vous envoyer ma dernière, et avant qu'en attendre aussi la responce, je prends la hardiesse de vous escrire celle-cy de nouveau, pour vous dire qu'un imprimeur de Lyon nommé M. Barbier, qui est honneste homme et assez sçavant pour sa condition, m'a fait l'honneur de me visiter céans, où nous avons amplement parlé de vous ; devinez si c'est en bien ou en mal : il m'a promis qu'en s'en retournant à Lyon, comme il l'espère que ce sera en bref, il emportera le petit pacquet qui est céans pour vous, contenant quelques thèses de reste du caresme passé avec les 3 parties de la Philosophie de M. du Moulin, nostre arrest contre le Gazettier, les deux requestes du Recteur de l'Université contre les Jésuites, reliées ensemble : trois de mes thèses de la 2e édition, et six exemplaires de la 3e que j'ay fait faire tout de nouveau, laquelle est de beaucoup augmentée, de près d'une page en divers endroits, et tous bons mots bien choisis et tirez de bons autheurs : vous y trouverez aussi un petit pacquet que m'a donné pour vous M. Moreau, et un autre que je prends la hardiesse de recommander à vostre fidélité et diligence, s'il vous plait, pour faire tenir avec asseurance à un de mes bons et intimes amis, qui est à Valence comme porte l'inscription : excusez moy je vous prie de cette peine que je vous donne. C'est pour M. Froment, docteur en droit, que j'ay connu icy, il y a quelques années : je pense que vous trouverez aisément occasion de luy faire tenir

seurement ce petit paquet, qu'il sera ravy de recevoir, et vous en aura obligation aussi : il est sçavant et excellent homme, et de mes plus particuliers amis.

Depuis ce que dessus escript, j'ay receu vostre dernière dont je vous remercie. Le Petrus Castellanus[1] est bien au service de M. de Serres, et du vostre aussi : je pense que c'est celuy qui a traduit la pharmacie de M. de Renou : il obligeroit fort cet autheur s'il pouvoit en procurer une nouvelle édition en latin, in-4° à Lyon ; ce seroit un fort bon livre[2]. Je n'eusse jamais cru que l'autheur du Divorce céleste eut esté un pur et naturel Italien[3] ; mais puisque cela est, il le faut ainsi croire. *Mala sua sorte periit* pour avoir dit et publié avant que de mourir tant de belles véritez, que la tyrannie du Pape ou au moins de ses officiers, n'a pu souffrir[4].

Je suis tout prest de croire que vous vous mocquez de moy quand vous me parlez du texte que je vous envoye, qui n'est rien au prix de ce que je vous doibs : je tascheray de grossir le pacquet de ce qui viendra, afin que je vous sois moins obéré, et si je ne m'en acquitte tout à fait, au moins vous promets je, et vous prie de croire que je feray tout ce que je pourray pour obtenir quittance de vostre gratitude. Il me semble que la voye des Libraires n'est pas moins seure que celle du coche de Lyon ; c'est pourquoy je vous prie de m'envoyer à la première occasion par la voye de M. Barbier, ou de M. Borde à M. Jost, votre premier pacquet : esprouvons encor un coup cette voye[5]. Le factum qui fut icy fait pour M. de Monconis[6], vostre lieutenant criminel, est fort rare, et est connu de peu

1. Cf. la note de Petrus Castellanus : *Lettre du 12 septembre 1643.*

2. Toute cette première partie a été presque entièrement supprimée dans les éditions antér.

3. Pallavicino (*Ferrante*), né à Plaisance vers 1618, décapité à Avignon le 5 mars 1644. Ecrivain satiriste, connu par ses pamphlets contre Urbain VIII et les Barberini. Le « Divorzio celeste » lui a été attribué. Arrêté à Avignon en 1643, au cours d'un voyage en France par ordre du Vatican, il fut exécuté peu de mois après. Cf. la note sur le « Divorce céleste » : *Lettre du 24 décembre 1643.*

4. Les mots « que le Pape et ses officiers » supprimés dans les édit. antér.

5. Passage supprimé dans les édit. antér.

6. Cf. note : *Lettre du 29 avril 1644.*

de personnes veu l'importance de l'affaire, je vous en envoye un que vous trouverez dans mon premier pacquet. Puisque vous me renvoyez le Castellanus, c'est signe que vous avez receu le petit pacquet que j'avois commis à M. Jost dans lequel vous aurez trouvé le chétif ouvrage fait par M. Guillaume du Val, touchant les professeurs du Roy qui est une très certaine marque *fugientis et senescentis ingenii in tanto homine*. Quand vous aurez lu quelque jour tout le factom de M. de Liergues, je pourray vous en mander ce que j'en ay icy ouy dire à des gens de remarque et signalez, qui estoient issus de Lyon, et à d'autres qui estoient de Paris, et du Parlement, et qui sçavoient le nœud de l'affaire.

Parce que vous desirez que je vous dise quelque chose de ma famille, après m'en avoir instruit de la vostre, je le ferai très volontiers et très librement à cause de vous : Joinbt que *absit verborum jactantia*. Vous me demandez une chose que vingt autres personnes différentes ont desiré par cy-devant de moy, qui néantmoins ne me connoissoient que par lettre la pluspart, croyant qu'il n'y avoit en cela aucun mal ; comme je l'ay pris en bonne part, je leur ay dit ce que je vous diray tout présentement. Mon lieu natal est un village à trois lieues de Beauvais, en Picardie, nommé Houdan, troisième baronnie de la comté de Clermont en Bauvaisis [1]. Le plus ancien de ma race que j'aye peu descouvrir a esté un Noël Patin, qui vivoit dans la mesme paroisse il y a plus de trois cents ans, duquel la famille a duré jusques à moy [2]. De ses descendans, quelques uns se

1. « Hodenc » dans l'édition de Paris 1846. Houdan, aujourd'hui Hodenc-en-Braye, village du département de l'Oise, arrondissement de Beauvais. Jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, cette localité porta le nom de Houdan-en-Braye, comme l'orthographie notre auteur. Vers 1770, pour éviter toute confusion avec un autre Houdan situé dans l'arrondissement de Mantes, on lui donna le nom de Hodenc-en-Braye. Nous avons vu (note : *Lettre du 20 avril 1630*), que c'est à la ferme des Préaux, dépendante de la paroisse de Hodenc que naquit Patin. Sa famille y possédait, de temps immémorial, à la Place, hameau situé dans cette paroisse, « le fief Patin ». Il existe encore à la Place, un « lieu dit » qu'on appelle le « Clos Patin ». (Vuilhorgne. *Op. cit.*)

2. Ce Noël Patin vivait à la Place en 1320 environ. Un Pierre Patin qui est probablement le bisaïeul de Gui Patin possédait le fief Patin en 1508, et semble avoir eu pour frère Adam Patin qui épousa Marie

sont retiréz dans les villes, et y ont esté notaires à Beauvais et marchands drapiers à Paris ; d'autres ont porté les armes, d'autres sont demeurez aux champs. Mon grand-père, de qui je porte le nom, avoit un frère conseiller au présidial, et advocat du Roy à Beauvais, qui estoit fort sçavant, et duquel feu mon père honnoroit extrêmement la mémoire[1]. Mon grand-père estoit homme de guerre, comme tout ce temps là fut de guerre[2] ; feu mon père[3] avoit estudié pour estre icy advocat, où il fut reçeu l'an 1588, huit jours avant les barricades, après avoir estudié à Orléans et à Bourges soubs feu MM. Fournier[4]

Caussin, de Pontoise, qui le rendit père de vingt-trois enfants. M. Vuilhorgne donne d'après les notes manuscrites Borell (*Coll. du vieux Rouen*) la généalogie ci-après qui fait descendre Gui Patin de Jean Patin, seigneur de fiefs à la Place, paroisse de Hodenc, et à Gauville, paroisse d'Auneuil. Ce Jean Patin, marchand à Beauvais, aurait eu pour fils : II. Laurent Patin, seigneur des mêmes fiefs dont : III. Pierre Patin, aussi seigneur desdits fiefs, dont : 1° Pierre II suit ; 2° Laurent Patin, mort sans enfants ; 3° Adam Patin. — IV. Pierre II Patin, seigneur des mêmes fiefs, marchand à Beauvais dont : 1° Jean, seigneur des mêmes terres, conseiller et avocat du roi au présidial de Beauvais en 1588, mort en 1605. De Lucienne Borel sa femme, celui-ci eut : 1° Françoise Patin, épouse de Jean Ier Brocard fils de Mathieu, échevin en 1610 et de Anne de Dampierre ; 2° Gui Patin, grand père de l'auteur des lettres suit : 3° Henry Patin ; 4° Jehanne Patin, femme de Jehan Plommet, laboureur, demeurant à la Place-en-Bra[illegible]e. Gui Patin, grand-père de notre Gui Patin, marié à Catherine Dusaing, eut un fils unique : François ; celui-ci eut de Claire Manessier, sa femme, sept enfants : cinq filles dont les alliances sont inconnues et deux fils : Gui Patin, le médecin du XVIIe siècle et François II Patin. (Cf. Vuilhorgne. *Op. cit.*).

1. Claude Joly, dans ses additions aux *Dialogues des Avocats du Parlement de Paris*, d'Antoine Loysel (*1652, in-4°*) raconte — d'après un récit que lui fit notre auteur lui-même, — la courageuse et ferme attitude de Jean Patin à Beauvais, pendant les troubles de la Ligue. Après avoir fait tous ses efforts pour maintenir l'autorité d'Henri IV, les factieux l'obligèrent à quitter la ville, et il n'y rentra pour y reprendre ses fonctions qu'après le rétablissement de l'ordre.

2. On serait sans autres renseignements sur le grand-père de Patin si M. Vuilhorgne qui a interrogé tous les dossiers de la région n'avait découvert un acte notarié le concernant et dans lequel il est qualifié de « praticien ». (*Op. cit.*)

3. Cf. la note de François Patin : *Lettre du 27 avril 1632*.

4. Fournier (*Raoul*, sieur de Rondeau), né à Orléans en 1562, mort en 1627. Jurisconsulte et professeur célèbre de droit à l'Université d'Orléans.

et Cujas [1]. Il se fust arresté à Paris pour toute sa vie, si la mort du Roy Henry III [2], et le siège de Paris qui en suivit, ne l'en eut empesché. L'an 1590, il fut pris prisonnier par les ligueurs, et ne put estre racheté à moins de 400 livres, qu'il fallut payer comptant, somme qui n'est pas grande aujourd'huy, mais qui l'estoit alors, et principalement en temps de guerre et aux champs ; feu ma grand-mère m'a dit que pour parachever cette somme ramassée çà et là, elle engagea ses bagues de mariage et son demy-cein d'argent [3] chez un orfèvre de Beauvais, à gros interest, ce que je luy ay mainte fois ouy dire en pleurant et détestant le malheur de ce temps là. Le Seigneur de notre païs, voyant qu'il pouvoit tirer bon service de feu mon père, qui estoit un jeune homme bien fait, qui parloit d'or, et qui n'estoit point vitieux, fit tant, qu'il le retint près de soy pour s'en servir en ses affaires, *annuente avo meo, imo urgente*, et pour l'attacher davantage et le retenir au païs, luy procura le plus riche party qui y fut, et luy fit espouser, avec de belles promesses qu'il n'a jamais exécutées, feu ma mère, laquelle s'appeloit Claire Manessier [4], descendue d'une bonne et ancienne famille d'Amiens. Feu mon père s'appeloit François Patin, homme de bien si jamais il en fut un. Si tout le monde luy ressembloit, il ne faudroit point de notaire. Il venoit à Paris tous les ans pour les affaires de son maistre, où il avoit tout le crédit imaginable et y ay trouvé quantité d'amis que je ne connoissois point du tout, qui m'ont fait mille caresses à cause de luy, ce qui me l'a fait maintes fois regretter de plus en plus. De ce mariage

1. Cujas, Jurisconsulte érudit et professeur célèbre de droit, fondateur de l'étude moderne du droit, né à Toulouse en 1522, mort à Bourges en 1590.

2. Henri III, troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, roi de Pologne et de France, né à Fontainebleau, le 19 septembre 1551, mort le 2 août 1589.

3. Ceinture d'argent que les femmes portaient.

> *La belle mit son corset des bons jours,*
> *Son* DEMI CEINT, *ses pendants de velours.*
>
> (La Fontaine. *Herm.*) Cf. *Littré.*

4. Cf. la note de Claire Manessier : *Lettre du 27 avril 1632.*

sont sortis sept enfants *adhuc superstites* : deux fils, dont je suis l'aisné, et un frère qui est en Hollande[1] ; les cincq filles sont toutes cincq mariées, et ont eu entre elles tout le bien de la mère, lequel estant divisé en cincq, a suffy pour les marier ; mon frère et moy avons eu le bien paternel, qui ne me vaut pas encor, apporté icy, cent escus de rente ; mais ce n'est pas la faute des bonnes gens qui ont vescu, *moribus antiquis*, sans avarice et sans ambition. Tout le malheur de feu mon père estoit un maistre ingrat et avare[2] et avec lequel il n'a rien gagné, nonobstant presque trente années de fascheux services.

Le regret qu'il eut d'avoir quitté Paris et s'estre arresté à la campagne sur les belles paroles d'un Seigneur *qui nimium attendebat ad rem suam*, fit qu'il pensa, dès que j'estois tout petit, de me faire icy advocat, disant que la campagne estoit trop malheureuse, qu'il se falloit retirer dans les villes, et me disoit souvent ce bon mot du sage : *Labor stultorum affliget eos qui nesciunt in urbem pergere* ; à cause de quoy, il me faisoit lire, encore tout petit, les vies de Plutarque tout haut, et m'apprenoit à bien prononcer. A ce dessein, il me mit au collège à Beauvais, agé de neuf ans, puis m'amena à Paris au collège de Boncourt[3], où

1. Ce frère, François Patin, s'établit et se maria à Flessingue (Hollande). On a perdu sa trace, et on ne possède aucun renseignement sur ses alliances et sa descendance.

2. D'Auxy (*Gaspard*), seigneur de Monceaux, baron de Houdan. M. Vuilhorgne qui a fait une enquête sur le caractère de « ce maître ingrat et avare », nous apprend qu'il était, en effet, peu sympathique, chicanier, très infatué de son nom, processif et peu endurant (*op. cit.* p. 39). Il avait épousé Jacqueline Do, veuve d'Anne Tiercelin, seigneur de Sarcus, à laquelle Patin devait dédier une œuvre médiocre de sa jeunesse. (*Cabinets de cantiques spirituels. Propres pour élever l'âme à Dieu, recueillis de plusieurs pères religieux, par G. P. B. — Troisième partie. A Paris, chez Anthoine de Sommaville, au Palais en la galerie des Libraires, par la Chancellerie, 1623.* Cf. Chereau. *Bibliogr. Patiniana*.

3. Le collège de Boncourt devait sa création à « messire Pierre de Bécoud, chevalier de Fléchenel » qui donna, en 1305, une maison sise au mont Sainte-Geneviève pour recevoir huit jeunes hommes du diocèse de Térouanne, à la condition qu'ils fussent sujets du roi de France et non du comte de Flandre. — Pierre Galland, principal de ce collège, mort en l'an 1559, en fit un des plus beaux collèges de l'Université. (Arch. Nat., S. 6233). — *Larrieu*, Guy Patin (1601-72). Paris, 1889.

je fus deux ans pensionnaire, y faisant mon cours de philosophie. Quelque temps après, la noblesse, pour le recompenser d'une façon qui ne leur coutât rien, luy voulut donner un bénéfice pour moy, que je refusay tout plat, protestant absolument que je ne serois jamais prestre (*benedictus Deus qui mihi illam mentem immisit in tenera adhuc ætate*). Feu mon père, qui reconnoissoit en ce refus quelque chose de bon et d'ingénieux, ne s'irrita pas bien fort de mon refus ; mais ma mère en demeura outrée contre moy plus de cincq ans, disant que je refusois la récompense des longs services que feu mon père avoit rendus à cette noblesse ; mais il n'en fut autre chose. Dieu m'aida ; je fus cincq ans sans la voir ny aller chez nous. Durant ce temps là, j'eus connoissance d'un homme qui me conseilla de me faire médecin à Paris [1]. Pour à quoy parvenir, j'estudiay de grand cœur depuis l'an 1622 jusqu'à l'an 1624, que je fus icy reçeu et alors père et mère s'appaisèrent, qui m'assistèrent de ce qu'ils purent pour mes degrez, et avoir des livres. Cincq ans après, *duxi uxorem*, de laquelle j'auray de succession directe vingt mille escus, ses père et mère vivans encore, mais fort vieux, sans une collatérale qui est une sœur sans enfans et fort riche [2]. Dieu a béni mon alliance de quatre fils, sçavoir est de Robert [3], Charles [4],

1. C'est à cette époque, que pour subvenir à son existence, correcteur dans l'imprimerie Laquehays (Bayle), il dut faire la connaissance de Jean Riolan. On suppose que ce serait d'après le conseil de celui-ci qu'il se décida à étudier la médecine.

2. Ce fut le 10 octobre 1628 qu'il épousa Jeanne de Jeansson, fille de riches marchands de vin de Paris, dont la mère était une Miron, fille ou nièce du célèbre Prévot des Marchands et dont la sœur, Gabrielle, avait épousé Claude Bourdon, procureur au Parlement, et conseiller du Prince de Condé. Elle lui donna dix enfants : Robert (11 août 1629), docteur en médecine ; Charles (18 novembre 1631), mort âgé de 64 jours ; Charles (23 février 1633), docteur en médecine ; Pierre (8 août 1634), avocat au Parlement ; François (21 novembre 1635), mort en bas-âge ; François (22 décembre 1637) ; Catherine (9 mars 1642), morte à l'âge de deux ans ; Jean-Baptiste (14 juin 1643), mort en bas-âge ; Gabrielle-Catherine (4 octobre 1644), morte en bas-âge ; Godefroy (15 septembre 1647), mort à un an.

3. Cf. la note de Robert Patin : *Lettre du 20 mai 1632*.

4. Patin (*Charles II*), (le 1er Charles était mort en nourrice 64 jours après sa naissance), baptisé le 24 février 1633. Son parrain avait été Messire Christophe Leschalier, correcteur en la Chambre des Comptes

Pierrot[1] et François[2]. *Annum ætatis attigi* 41, avec plus d'employ que de mérite en ma profession, et moins de santé qu'il ne me seroit de besoin, *quam potissimum labefacturæ sunt, vigiliæ juges et elucubrationes nocturnæ a quibus etiam necdum abstineo* ; *sed hoc erat in fatis*. Voilà, ce me semble, ce qu'avez desiré de moy, et peut-estre beaucoup davantage. Excusez mon importunité et ma prolixité *in re tam vili et tam exiguâ*.

Le Daleschamps de M. Piètre est in 4° d'icy, mais fort rare ; si jamais j'en trouve un, je le retiendray. Le Falcon sur Guidon est si rare qu'à peine l'ay-je jamais veu ; quelques chirurgiens qui en ont icy, le gardent comme un thrésor ; il est in-4°, impression de Lyon[3]. Pour le livre de Meissonnier, du collège de Lyon, il tesmoignera toujours de son autheur qui vieillit tous les ans sans devenir sage. Le voyage de Saint-Luc, à Lyon a esté forgé dans son cerveau, aussy bien que beaucoup d'autres extravagances, bien luy seroit, s'il n'avoit que celle-là. Je parleray à M. Moreau des anciens médecins de Lyon, comme le desirez. M. le duc d'Orléans et nostre armée sont devant Gravelines[4], *de cujus successu* comme disoient les Pyrrhoniens ; ἐπέχω καὶ οὐδὲν ὁρίζω[5].

et sa marraine, Gabrielle de Jeansson. Il sera fréquemment question dans les lettres de Patin de ce fils que ses disgraces et sa science de numismate ont rendu célèbre, et nous aurons l'occasion de lui consacrer d'autres notes.

1. Patin (*Pierre*), baptisé le 8 août 1634. Parrain : le grand-père maternel, Pierre de Jeansson ; marraine : Damoiselle Marie Charpentier, femme de Messire Jacques Miron, conseiller en la cour des aides. On ne sait ce que devint Pierre Patin ; on le retrouve maître es arts en 1649, et il signa l'acte de décès de son père en 1672.

2. Patin (*François*). Baptisé à Paris le 22 décembre 1637. Parrain : Messire Louis Miron, prieur de Fancoin et de Boussinville. Marraine : Damoiselle de Masparault, fille d'un conseiller au grand Conseil. François Patin qui avait choisi la carrière des armes fut tué en duel par un de ses camarades, aux environs de Plessis-Bouchard, le 9 octobre 1658. Il fut inhumé le lendemain dans l'église de Cormeilles.

3. Cf. note : *Lettre du 29 avril 1644*.

4. Le duc d'Orléans auquel Mazarin avait donné le commandement de l'armée de Flandre était arrivé devant Gravelines dans les premiers jours de juin. Il fit capituler la ville le 28 juillet 1644.

5. Passage précédent supprimé en partie et modifié dans les édit. antér.

On a donné au Roy pour précepteur un nommé M. de Beaumont, docteur en Sorbonne, qui avoit par cy-devant esté camérier du cardinal de Richelieu [1]. Les loyolistes prétendoient à cette place pour leur père de Lingendes [2] ; mais la chance a tourné ; car celuy-cy qui y est, les connoient fort bien, *eosque odit egregie*. La cour est toute mazarinesque. Le Roy et la Reyne s'en vont à Fontainebleau y passer une partie de l'esté [3].

Je vous baise les mains de tout mon cœur et seray toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 13 de Juin 1644.

DE SPON, AU REVERS : 1644. PARIS, XIII JUIN. LYON, XIX DUDIT. RISPOSTA, ADI 26 AOUT.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

1. Péréfixe (*Hardouin* de Beaumont de), né en 1605, à Beaumont, près Châtellerault, mort à Paris en 1671. Mazarin, auquel la Reine avait confié la surintendance de l'éducation du jeune roi, nomma de Beaumont son précepteur. Docteur en Sorbonne, Péréfixe fut fait évêque de Rhodez, le 10 juin 1648, chancelier et commandeur des ordres du roi, le 30 juillet 1661. Archevêque de Paris le 30 juillet 1662, il fut élu membre de l'Académie française, en 1654, au fauteuil de Balzac.

2. Lingendes (*Claude* de), né à Moulins le 2 septembre 1591, mort à Paris le 12 avril 1660. Un des prédicateurs célèbres de la Compagnie de Jésus. Successivement recteur à Tours et à Moulins et provincial de la province de France. Cf. *Sommervogel. IV. Col. 1845.1848.*

3. Les quatre dernières lignes supprimées dans les édit. antér.

Mss. 9358, fol. 87.

LETTRE CX

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je doibs responce à vos deux lettres que j'ay reçeues bien près l'une de l'autre. Pour la première je vous diray que M. Bareton n'a pas encore contenté son apothiquaire. Je suis bien marry de vous donner tant de peine ; mais néantmoins *nisi grave sit, gratissimum mihi facies si iterum compelles hominem, meo nomine eâque de causâ aurem iterum ei vulseris*. Vous m'avez fort obligé de donner de ma thèse à M. Comper ; je vous prie de n'en pas manquer, afin de la bien distribuer comme vous faites. Un médecin de Dordrecht, en Hollande, nommé Beverovicius, *multis aliis libris editis clarus*, a mis en lumière un livre intitulé : *Medicæ quæstiones epistolicæ* [1], dans lequel il a fait insérer ma dite thèse, tant il l'a trouvée belle ; mais il n'y a mis que la deuxième édition ; j'ay grand regret qu'il n'a eu la troisième, laquelle est tout autrement meilleure. Je reçois tous les jours des applaudissemens et des actions de graces, et mesme de petits présents pour icelle. Je n'en ay pas encor un cent de reste de la troisième édition ; et si j'en fais une quatrième, j'ay quelque chose de fort bon à y adjouter. Si cela arrive, je vous en envoyeray aussitost. Le bonhomme La Framboisière m'a autrefois envoyé quelques thèses de Reims, mais celuy-cy ne m'en envoye point ; j'auray pourtant soin d'avoir celles du fils de M. Comper par une autre voye.

1. *Epistolicæ quæstiones, cum doctorum responsis*. Amsterdam, 1644. In-8°.

Je ne sçay qui vous a dit que j'avois dessein de faire imprimer quelque chose, il est pourtant vray ; mais la misère du temps, d'une part, et de l'autre, la tyrannie du siècle m'en empeschent. En attendant un meilleur temps, mes escripts meuriront, *nonumque prementur in annum* et peut-estre que dans ce délay, ils amenderont.

Quant à votre seconde, *nihil aliud quidquam audivi de filio illo fugitivo* : s'il vient jusques à moy à force de courir, je luy feray bien sa leçon, et tascheray de faire qu'il s'en retourne, sinon, je vous donneray advis de ce que j'auray apris de son petit fait. Donnez vous en attendant patience : c'est la coutume des bons pères, et presques l'ordinaire, qu'ils ayent de mauvais enfans, tout au moins désobéissans.

Les Jésuites sont icy en très mauvais prédicament [1] ; ils ont augmenté le nombre de leurs ennemis et de leurs malveillans, pour avoir si scandaleusement et si malignement impugné le livre de M. Arnauld [2], qui triomphe par dessus tout le loyolitisme. Le P. Caussin [3] a fait une apologie pour eux, mais ce n'est que du jargon ; il n'entre point dans les difficultéz. Celuy qui fit l'an passé quatre livres pour l'Université, et qui n'est qu'un jeune homme de vingt cinq ans bachelier de Sorbonne [4], les a convaincus sans ressource et les a réduits à de simples paroles, et rien de plus ; un autre carabin du P. Ignace, nommé le Père Le Moine [5], a aussi escript pour eux, mais il a fait encore pis que le P. Caussin ; *uterque mera fecerunt mapalia.*

1. *Etre en mauvais prédicament* : se disait familièrement, pour « être en mauvaise réputation ». *Oui, l'on sait toutes ses fredaines ; il est à présent dans Athènes, dans un joli prédicament.* (Dancourt, *Céphale et Proin*, III). Cf. *Littré.*

2. Arnauld. « *La fréquente communion* », 1643. — Cf. la note d'Arnauld : *Lettre du 8 mars 1644.*

3. Caussin (Le Père). « *Apologie pour les religieux de la compagnie de Jésus* » ; 1644.

4. Hermant. Cf. la note de G. Hermant : *Lettre du 23 mai 1643.*

5. Le Moine. « *Mémoire apologétique sur la doctrine des Jésuites* » ; 1644. — Le P. Pierre Le Moine, jésuite né en 1602, mort en 1671. S'occupait d'érudition et de poésie. C'est de lui dont Boileau disait : « Il est trop poète pour que j'en dise du mal ; il est trop fou pour que j'en dise du bien ». — *Sommervogel, V, 1366-1371.*

Les Espagnols tiennent Lérida estroitement assiégée en Catalogne[1] ; mais on dit icy qu'en récompense nous prendrons Graveline ; ainsi soit-il. Les trois tomes des Commentaires de M. Grotius, *in Vetus Testamentum,* sont achevez d'imprimer in-folio, ils seront en vente dans quinze jours, comme aussy un nouveau volume in-folio, contenant divers opuscules de M. de Balzac ; il n'y a rien autre chose que je sache icy de nouveau.

Je vous baise les mains, à madame vostre femme et à MM. vos frères, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 21 de Juillet 1644.

EDIT. DE	ROTTERDAM	1695.
—	ID.	1725.
—	PARIS	1846.

1. Lérida. Ville forte d'Espagne (Catalogne), sur la Sègre, à 380 kilomètres E.-N.-E. de Madrid. Prise sous Louis XIII, elle était assiégée par les Espagnols. Le Maréchal La Mothe-Houdancourt, qui avait tenté de la secourir, se fit battre le 15 mai par Philippe de Silvas. Dès lors on pouvait présumer la fin de la résistance de la place qui se rendit le 30 juillet 1644.

Mss. 9358, fol. 88.

LETTRE CXI

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous diray que nous avons perdu le bon M. de Bourbon ; il est mort d'une fièvre continue le 7 de ce mois, *ex supressa arthritide, anno ætatis 70.* J'en ay tel regret que je ne me sens point ; je ne connus jamais un si bon et un si sçavant homme. M. vostre fils[1] m'est veneu voir deux fois depuis peu ; j'ay grand peur qu'il n'ait par cy-devant guère bien employé son temps parce que je ne le trouve guères avancé par l'examen que je luy en ay fait. Sur quoy je prendray la hardiesse de vous proposer un advis, qui me sembleroit fort bon en cette occasion, qui seroit que vous le rappelassiez devers vous à Troyes au plus tost, puis que toutes les leçons sont finies, où le tenant court près de vous, il estudieroit tout autrement et profiteroit bien davantage qu'il ne fera icy, où j'ay peur qu'il ne se desbauche. Nos leçons et les actes de nostre eschole ne recommencent qu'à la Saint Martin d'hyver ; vous le pouvez tenir près de vous près de trois mois entiers ; veu que c'est assez qu'il soit icy le 15 de novembre. Voilà mon opinion qui ne sera peut estre pas la vostre : *eam tamen qualiscumque sit, æqui bonique consulito.* Au moins, s'il estoit auprès de vous, il pourroit aprendre beaucoup de bien, et s'exempter de la desbauche mieux qu'il ne fera icy.

M. Bareton ne satisfait pas à son apothiquaire ; je voy bien qu'il faudra enfin que je le paye, car je luy en ay respondu.

1. Probablement Claude Belin, inscrit aux Archives municipales de Troyes, comme docteur en médecine, en 1654 *(F. de M. Le Clert.)*

Ce n'est pas que je face fort grand estat de la somme ; je suis seulement en peine s'il m'en sçaura gré, et s'il voudra bien que je face cela pour luy. La Reine d'Angleterre est en Bretagne, et vient icy à la cour pour retraite durant la persécution du parlement d'Angleterre contre son mary [1].

Il y a icy un livre nouveau et fort curieux, c'est un traité de toutes les bibliothèques du monde, en deux volumes in-8° et principalement de celles de France, où il y a de grandes particularitez [2]. Les trois tomes de commentaires, *in Vetus Testamentum*, de M. Grotius sont achevez ; on les vendra dans huit jours. On rimprime icy, in-4° en latin, *la morale et la politique* d'Augustinus Niphus, qui a esté un excellent homme ; cela avoit autrefois esté imprimé en italien, mais il estoit très rare, combien que très bon [3]. Il y a icy de nouveau une apologie pour la doctrine de feu M. l'abbé de Saint-Cyran contre les libelles diffamatoires que les Jésuites ont fait courir depuis quelques mois contre luy. La cause de leur haine est double contre ce grand homme : la première est qu'il estoit plus sçavant et plus homme de bien qu'eux ; la deuxième est qu'il est le vray, légitime et seul Petrus Aurelius, qui les a si bien estrillés sans qu'ils pussent descouvrir qui en estoit l'autheur [4]. *Inde*

1. Parvenue à s'échapper d'Angleterre sur un bâtiment de la flotte Hollandaise, la Reine Henriette avait débarqué à Brest. Anne d'Autriche envoya le commandeur de Souvré à sa rencontre.

2. Jacob (*Louis*). « *Traité des plus belles bibliothèques du monde, divisé en deux parties* ». Paris, 1644, in-8°.

3. *Opuscula moralia et politica*. Paris, 1645, in-4°. En français dans le texte. Reveillé-Parise a substitué au titre en français le titre latin de l'ouvrage. Niphus (*Augustinus*) — Nifo — philosophe italien, né vers 1473, à Zopoli (Calabre), mort vers le milieu du xvie siècle.

4. On sait combien cet ouvrage était aggressif contre les Jésuites Cf. la note *du Petrus Aurelius : Lettre du 20 mars 1633.*

patet execrandam illam Loyolæ gentem, iræ capacissimam et ultionis avidissimam adque appetentissimam esse. Dii meliora !

Je vous baise les mains, à madame Belin et à MM. vos frères, à MM. Camusat et Allen, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 8 d'Aoust 1644.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Mss. 9358, fol. 89.

LETTRE CXII

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Je sçay bien que vostre fils vous met en peine, il m'y met aussi. Vous avez peur qu'il ne perde son temps à Troyes ; s'il n'a envie de le bien employer, il le perdra icy tout autrement. Il m'a veu depuis peu ; je l'ay fort exhorté à bien faire, et me l'a promis, comme je croy qu'il fera ; mais il me semble que vos exhortations seroient bien plus puissantes que les miennes ; votre présence seroit très capable de le retenir ; vous pourriez le mener avec vous tant aux champs qu'à la ville, et cela luy aideroit fort à le dépaïser, car il ne l'est pas encore tout-à-fait. Pour moy, je suis encore dans mon premier advis, qui est qu'il s'en aille à Troyes pour y demeurer près de vous et y estudier tout ce temps là ; vous en estes le maistre et le père, c'est à vous a conclure sur ce que je vous ay proposé.

Pour votre quatrain latin qui commence par ces mots : *Dicite quid faciam*, je vous prie de me mander qui en est l'autheur et où je le pourray trouver.

Quand M. vostre fils sera icy de retour pour la Saint-Martin d'hyver, il y sera encore assez tost ; et ne devez pas craindre, ce me semble, que son jeune frère le desbauche ; au contraire, il me semble que cela les pourra tous deux retenir davantage à cause de vostre présence, et les porter à bien. Néanmoins pensez-y deux fois, et n'en faites que ce que vous en pensez le meilleur ; pour moy je tiendray celuy-là le meilleur des advis, que vous choisirez en cette matière qui est douteuse, et qui n'est pas hors de soubçon tant de part que d'autre. Pour le livre

que citez de Scaliger, *De utilitate ex adversis capienda*, il n'est pas de luy, mais de Cardan[1] mesme, qui le fit pour se consoler de la mort de son fils qui avoit esté pendu à Milan pour avoir empoisonné sa femme. S'il se fait icy quelque chose sur la mort du bon M. de Bourbon, je vous en feray part. L'apologie de M. de Saint-Cyran est en lumière, qui est une pièce bien faite et fort hautement louée. Toute la médisance loyolitique ne peut que mordre sur la mémoire de ce grand personnage, mais elle ne la peut entamer. Petrus Aurelius vivra à jamais *et quamdiu erunt homines*, il fera honneur à ce grand homme, *ne tanti laboris mercedem acciperet in vita sua*, *qui de sola æterna cogitabat*. Pour M. Bareton, je vous remercie de votre bon advis, je parleray à son apothiquaire.

Je vous donne le bonjour, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 21 d'Aoust 1644.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846

1. Cf. Note de Cardan : *Lettre du 21 octobre 1642*.

Edit. d'Amsterdam 1718,
pages 82-83.

LETTRE CXIII

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lyon.

Monsieur,

Je vous dirai que madame la comtesse de Soissons est ici morte âgée de soixante sept ans [1]. On lui a trouvé onze cent mille francs d'argent comptant; elle a laissé la valeur de cent mille écus au petit bastard de feu M. le comte son fils [2], et mille écus de rente à la mère. La mort nous a ici encore ravi un grand personnage *optimum et doctissimum virum* : c'est M. de Bourbon, qui demeuroit dans les pères de l'Oratoire. Il étoit chanoine de Langres, avoit jadis été professeur du Roy en grec; mais il étoit sçavant en tout. Son mal a été une fièvre continue *ex suppressa arthritide*, qui l'a emporté en peu de jours âgé de soixante dix ans. J'y perds un bon et grand ami; je prie Dieu qu'il me conserve le reste.

La Reine d'Angleterre est en France, où elle se réfugie, tant pour le mauvais état des affaires de son mari, que pour une indisposition qu'elle a, qui l'a obligée de consulter deux médecins de deçà qui y sont allés; sçavoir MM. Chartier [3] et de Pois. L'historien Du Pleix a été mandé par

1. Cf. la note de la comtesse de Soissons : *Lettre du 9 juin 1644*.

2. Soissons (*Louis-Henri*, chevalier de), fils naturel de Louis de Bourbon, comte de Soissons, tué au combat de la Marfé (1641). Prit plus tard le titre de prince de Neufchâtel et épousa Angélique Cunégonde de Montmorency-Luxembourg. Une de ses filles se maria avec Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, l'auteur des Mémoires (1710).

3. Chartier (*René*), né en 1572, à Vendôme, suivant l'abbé Goujet, à Montoire, d'après Guillaume du Val, mort à Paris le 29 octobre 1654. D'abord chargé du cours des belles-lettres au collège d'Angers, professeur de mathématiques à Bordeaux, de rhétorique à Bayonne, puis étudiant en médecine à Paris, bachelier vers 1607, après avoir

les grandeurs de deçà pour venir ici (et est en chemin) pour faire le deuxième tome de son Histoire de Louis XIII, et pour la continuer jusques à présent. Il y aura en cette vie des pas bien glissans ; nous verrons comment il en échapera et quel éloge il fera au cardinal, qui a mis le feu aux quatre coins de l'Europe.

Tous les bigots sont en l'attente d'un nouveau pape, qui leur envoyera, en singulier présent, un jubilé *pro jucundo adventu ad papatum*[1]. S'ils n'y gagnent des pardons, au moins, ils y gagneront des crottes, et peut-estre la toux, le rhumatisme, ou quelque autre maladie dont les médecins aussi se ressentiront de quelque chose.

Je vous prie de m'aimer toujours et de croire que je seray toute ma vie de cœur et d'affection,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 2 de Septembre 1644.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

soutenu brillamment une de ces thèses humoristiques auxquelles se plaisait la vieille Faculté (La femme est-elle un animal imparfait, une aberration de la nature ?) *An mulier naturæ παρεκβασις* ? Admis au doctorat le 28 août de l'année 1608, il fut nommé en 1610 professeur de chirurgie à la Faculté. Médecin des dames de France, sœurs du roi, en 1612, du Roi lui-même en 1613, il remplaça Etienne de la Font, professeur de chirurgie au collège royal, en 1617. René Chartier fut un des plus brillants médecins du XVIIe siècle. Il a laissé des publications très importantes. La première édition des *Scolies* de Duret : *Ludovici Dureti Scholia*. PARIS, 1611, les œuvres de Barthélemy Pardoux « *Bartholomæi Perdulcis Universa medicina* ». PARIS, 1630 ; LUGDUNI, 1649, in-4°, la Chirurgie d'Etienne Gourmelen, etc. Mais son œuvre capitale, celle qui le recommande aux érudits, est sa traduction des œuvres de Galien et d'Hippocrate : « *Hippocratis Coï et Claudii Galeni Pergameni archiatron opera* ». PARIS, 1639-1679, 13 vol. in-fol. Cf. note : *Lettre du 28 mai 1635*.

1. Le Pape Urbain VIII était mort le 29 juillet 1644. ~~PARIS, 1646, in-4°~~.

Mss. 9358, fol. 90.

LETTRE CXIV

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Je vous donne asseurance que Monsieur vostre fils fait une bonne partie de ce qu'il peut pour vous contenter et moy aussi en ce que nous pouvons souhaitter de luy ; je l'ay exhorté à continuer sérieusement, comme je croy qu'il fera ; Dieu luy en fasse la grâce ! Je vous envoye les parties de l'apothiquaire de M. Bareton avec un petit mot qu'il m'a deslivré ; je vous prie d'en faire ce que jugerez à propos, afin de sortir de cette affaire, le tout néantmoins sans vous en donner beaucoup de peine, et en gardant la bienséance vers eux, puisque vous estes leur médecin. Il y a apparence que ces gens là n'ont guères d'honneur d'avoir si peu de soin de ne pas payer une dette de telle nature.

Le Roy et la Reine sont à Fontainebleau avec toute la cour. La Reine d'Angleterre est aux bains de Bourbon avec deux des nostres, sçavoir, MM. Chartier et de Pois ; et mademoiselle de Longueville [1] y est allée aussy depuis huit jours avec M. Brayer [2]. Les affaires du Roy d'Angleterre sont

1. Longueville (*Marie* d'Orléans de). Fille de Henri II d'Orléans, duc de Longueville, et de Louise de Bourbon-Soissons, née le 5 mars 1625, morte le 16 juin 1707. Mariée le 12 mai 1657 à Henri II de Savoie, duc de Nemours. On connaît ses mémoires publiés pour la première fois à Cologne (1709, un vol. in-12) et imprimés depuis ordinairement à la suite de ceux de Retz et de ceux de Joly.

2. Brayer (*Nicolas*). Docteur de la Faculté. *Bacc.*, 1626-1628. *Licent.* 20 juillet 1628. *Doct.* 1er août 1628. Les anciens éditeurs ont écrit « Bruger ».

en très mauvais estat contre le parlement de son royaume. Le prince d'Orange a pris le Sas de Gand[1], et le duc d'Anguien a pris Philisbourg[2]. Tarragone[3] n'est pas encore prise, ny le pape fait : les cardinaux se battent rudement pour faire valoir leur party. M. de Saumaise va quitter la Hollande et s'en vient demeurer à Paris, moyennant six mille livres de pension annuelle à prendre sur l'élection. Il a depuis peu fait imprimer un livret *de Coma*[4], à Leyden, où nous en promet dans peu de jours, aussy bien que plusieurs autres qui sont en chemin. M. Arnaud continue de triompher, malgré tous les efforts de la noire et forte machine qui estend ses bras jusques à la Chine.

Je vous baise les mains et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 20 de Septembre 1644.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Ville des Pays-Bas (Zélande), bâtie par les Espagnols en 1570. Le Prince d'Orange venait de s'en emparer pendant le mois de septembre. (Cf. sa note : *Lettre du 28 juillet 1642*).

2. Ville faisant partie actuellement du grand duché de Bade, située à 2 kilomètres du Rhin, à 26 kilomètres de Carlsruhe. Avait alors une très haute importance stratégique, car elle était la seule place forte sur la rive droite du Rhin entre Brisach et Hermanstein (aujourd'hui Ehrenbreitstein). Aussi la prise de Philippsbourg par le duc d'Enghien fut-elle considérée comme un très grand succès militaire et elle causa une vive joie à la cour.

3. Après son grave échec devant Lérida dont il avait été obligé d'abandonner le blocus, le Maréchal de la Mothe-Houdancourt, dans le but de rétablir sa réputation militaire, était allé assiéger Tarragone (9 août 1644). Il éprouva un nouvel échec et se crut forcer de lever le siège à l'approche d'une armée espagnole de secours.

4. « *De coma dialogus* » ; LEYDE, 1645, in-12, c'est un traité à forme badine sur les longues chevelures.

Mss. 9358, fol. 91.

LETTRE CXV

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE A TROYES.

MONSIEUR,

Je vous remercie de tout mon cœur de tant de peine que je vous donne pour M. Bareton, cet homme n'a guères de courage ; je n'ay pourtant regret en tout cet affaire qu'à la peine que vous en avez prise. Nous avons enfin un pape qui est Jo.-Baptista Pamphilius [1], neveu d'un cardinal Hieron. Pamphilius, soubs Clément VIII. Il a pris le nom d'Innocent X, et dit qu'il espère de mettre la paix en Europe, et qu'il ne veut demander à Dieu que cette grâce. Il a soixante douze ans, mais il est vigoureux ; il n'est pas sçavant, ni homme de livres, mais grand homme dans les affaires, dans les négociations et dans les interests des princes ; comme ayant esté dans de grands emplois perpétuellement depuis près de cinquante ans. Il a bastards et bastardes. Il a deux cardinaux qui le gouvernent, sçavoir : Spada [2] et Pancirol [3], qui sont les deux ennemis jurez du cardinal Mazarin [4], qui a un tel regret de cette promotion qu'il en

1. Pamphili (*Jean Baptiste*), né à Rome en 1572, élu pape le 15 septembre 1644, mort le 7 janvier 1655.

2. Spada (*Bernard*), nommé Cardinal en 1626, mort en 1661.

3. Panzirole (*Jean-Jacques*), nommé cardinal en 1643, mort en 1651.

4. Mazarin avait été, en effet, profondément affecté par l'élection d'Innocent X qu'il considérait comme hostile à la France et qu'il avait combattue par tous les moyens en son pouvoir. Les instructions qu'il avait fait parvenir à l'ambassadeur du roi à Rome, le marquis de Saint-Chamond, étaient des plus précises et excluait en secret et même ouvertement le Cardinal Pamphilio (*Affaires étrangères*, Rome, T. LXXXI, fol. 437.) Malheureusement, dans ce conclave qui dura

a pensé estre malade bien fort, en ayant eu un accès de fièvre qui a duré cinquante cinq heures, et pour lequel il a esté saigné deux fois : il est à Fontainebleau avec le Roy, la Reine et toute la cour, où M. de Nemours [1] a reçeu commandement de se retirer. Il est gendre de M. de Vendosme. M. le mareschal de Vitri est mort à six lieues d'icy d'une fièvre continue. Le pape d'aujourd'huy a esté dataire du cardinal Barberin, *in legatione Gallica et Hispanica*, puis nonce à Naples, puis en Espagne. Il est un des habiles hommes du Conclave, bien résolu, et qui entend des mieux les affaires. Le bon cardinal Bentivolio est mort avant l'élection [2]. Il y en a plusieurs autres malades, entr'autres le cardinal Lugo, jésuite. M. de Saumaise quitte la Hollande et s'en vient demeurer à Paris, moyennant six milles livres par an qu'on luy assigne sur un fond asseuré. *Institutiones Medicæ Gasp. Hofmanni Lutetiæ excuduntur* ; elles sont à

depuis le 9 août jusqu'au 15 septembre 1644, la défection des cardinaux du parti des Barberini jusqu'alors alliés de la France, la trahison de certains cardinaux pensionnés par le Gouvernement français, et l'incapacité ou le défaut de zèle de l'ambassadeur français permirent d'écarter les candidats de Mazarin, les cardinaux Saccheti et Alfiéri et de porter à la papauté le cardinal Pamphilio. Ce que dit Patin de la maladie que fit Mazarin à la suite de cet insuccès de sa politique est vraisemblable. Il est, en effet, certain qu'il fut malade et resta éloigné des affaires jusqu'au mois d'octobre 1644.

1. Les historiens signalent en ce moment où grandissait l'influence de Mazarin, le mauvais esprit à son égard des « Malcontents » parmi lesquels était le duc de Nemours. Nemours (*Charles-Amédée* de Savoie, duc de) né en avril 1624, mort le 30 juillet 1652, tué en duel par son beau-frère le duc de Beaufort. — Il avait épousé en 1643 Elisabeth de Vendôme.

2. Le Cardinal Bentivoglio qui était le candidat le plus recommandé par Mazarin et qui aurait peut-être rallié les suffrages du conclave, succomba le premier jour de septembre. Cf. sa note : *Lettre du 25 octobre 1641*.

moitié faites ; ce sera un excellent livre. La Reine d'Angleterre est aux bains de Bourbon, avec MM. Chartier et de Pois, nos confrères. On vend icy les trois livres des Commentaires de M. Grotius, *in Vetus Testamentum*, in-folio, 21 livres, reliez.

Je vous baise les mains, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 1er d'Octobre 1644.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Mss. 9357, fol. 23.

LETTRE CXVI

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lyon.

Monsieur,

J'ay reçeu vostre dernière avec la fueille des Institut. de G. Hofmannus : *utinam brevi perducatur ad umbilicum*, tant pour l'honneur de l'autheur, de l'érudition singulière duquel je fay grand cas, que pour le bien public. J'ay aussi le mesme jour : sçavoir le 21 de septembre, reçeu le pacquet par la voye de Gesselin ; où j'ay trouvé pour moy, *Epitome Instit. Sennerti, Fr. Ranchini Posthuma*, la Thériaque, la thèse de phi[losophie] et l'*Idea regia* du P. Labbé, et les deux autres pacquets que j'ay le mesme jour rendus moy mesme à Messieurs Moreau et Masclary : je vous remercie du tout, bien humblement : *utinam aliquando possim retaliare*[1]. Je n'ay languy dans l'attente des vostres le mois passé que pour la peur que j'avois qu'il ne vous fut arrivé quelque chose : je me réjouis bien fort de ce qu'estes en bonne santé ; et souhaitte de tout mon cœur qu'y demeuriez longues années avec Mademoiselle Spon et le fils que Dieu vous a donné[2]. Ce que vous me dites des libraires de Paris est tres vray : il y a longtemps que je le scay très bien : *sunt pessimi nebulones, et lucriones tenacissimi, vilissimi, mendacissimi ;* il n'y a rien que je déteste et que j'haïsse plus que le mensonge, que j'abhorre plus que les démons de Loudun et de Louviers ; et cette espèce de gens me

1. Toute cette première partie a été supprimée dans les éditions antérieures.

2. De Marie Seignoret qu'avait épousée l'année précédente Charles Spon, il eut douze enfants. L'aîné qui venait de naître reçut le nom de Mathieu. Il mourut très jeune, en 1657.

déplait encore davantage, de ce qu'ils mentent à toute heure fort impunèment et sans aucune nécessité. Ce sont gens qui n'ont non plus de foy que d'esprit, et qui sont purement indignes de ce beau nom de marchand. J'en excepte les bons, comme vous, qui sont en petit nombre. Le Macé que vous m'indiquez est un tyran en son mestier, rude et barbare, et qui n'y connoit rien ; mais il n'est pas tout seul, il y en a encore plus d'une douzaine d'autres qui ne valent pas mieux que luy, et qui sont aussi ignorans. Dieu les veille bien amender ; autrement ils gastent un beau et très innocent commerce : ils sont si sots et si superbes qu'ils s'imaginent qu'on leur doibt encore de reste quand on les a bien payez. M. Meissonnier se trompe sur le fait de Louis Guyon[1] ; qui ne fut jamais médecin de Paris ; je doute pareillement s'il a gagné tant de bien à la pratique : ce n'est point qu'il n'eut bon esprit, mais il paroist en beaucoup d'endroits, qu'il ne pratiquoit pas le métier dont il parle. Il avoit beaucoup voyagé et beaucoup lu, mais il n'a jamais, guère veu de malades : je scay bien qu'il estoit thrésorier, mais je ne croy point qu'il ait beaucoup pratiqué : ce qu'il eut fallu faire, en ce temps là, aussi bien qu'en celuy-cy pour gagner cent mil escus ; outre que je voudrois scavoir quand il est mort, et en quel lieu.

Puisque M. Meissonnier a changé de casaque, voilà les affaires de la religion prétendue [réformée] en mauvais estat, et le party du Pape bien fortifié *ex tanta accessione*[2]. J'ay peur qu'il ne face bien du bruit ; mais je n'ay pas peur que de Papiste il devienne fou, car il l'est déjà, et y a long temps que je le tiens pour tel : quiconque lira ses escripts, ne manquera pas de le deviner. La sainte bigotise du siècle superstitieux dans lequel nous vivons, a fellé la cervelle à beaucoup d'autres ; mais la folie de M. Meissonnier n'est pas de cette

1. Cf. la note de Louis Guyon, sieur de la Nauche : *Lettre du 16 novembre 1643*.

2. Meyssonnier venait d'abjurer le protestantisme. Il publia l'histoire de sa conversion. *Apologie de Lazare Meyssonnier sur ce qui s'est passé depuis sa conversion à l'Eglise catholique*. Lyon, in-12, 1846. Il obtint dans la suite un canonicat à Saint-Nizier.

nature, elle ne luy est venue que de la bonne opinion qu'il a de soy; il eut pu enfin quelque jour devenir scavant, s'il n'eut pensé l'estre déjà. Mais ce sien malheur est commun à beaucoup d'autres. Il n'a plus qu'à continuer, il fera fortune, puisqu'il s'est avisé de ce grand secret, de mettre le Pape, les cardinaux et les moines de son costé,

Romanos rerum dominos gentem[que] togatam.

M. Moreau vous baise les mains, et est bien aise quand il entend parler de vous, et que je luy raconte de vos nouvelles après que j'ay receu vos lettres. J'apprends icy de bonne part que le P. Théophile Reynaud a de nouveau fait un livre intitulé *Heteroclita Christiana* [1], que les Sotériques ont supprimé. Je vous prie de vous en enquérir, et de scavoir si nous ne pourrions pas en avoir un à quelque prix que ce fut. On dit icy que ce Père est petit fils de ce la Renaudie [2] qui avoit fait la conspiration d'Amboise et qui pour l'avoir luy-mesme révélée en fut mauvais et malheureux marchand. Qu'en croyez-vous, Monsieur, l'avez vous jamais ouy dire ? J'ay veu icy la Chirurgie de Fabricius Aquapendente, en français, nouvellement imprimée à Lyon [3], par M. Ravaud [4] ; je vous prie de m'apprendre qui en est le traducteur [5]. Enfin les cardinaux nous ont fait un Pape qui se nomme Pamphilio, et a voulu être appellé Innocent X. *Utinam nemini noceat præsertim Gallis, quib[us] parum faviturus creditur.*

Je suis bien aise d'avoir veu la feuille des Instit. de Hofmannus ; je souhaitte de les voir bientost achevées : je vous prie de m'en mander à vostre loisir ce qu'en pensez,

1. *Heteroclita spiritualia*. Grenoble, 1646, in-8°, Lyon, 1654, in-4°. Recueil des pratiques que l'ignorance et la superstition ont introduites dans la religion. Cf. la note du Père Reynaud : *Lettre du 21 octobre 1642*.

2. Renaudie (*Godefroy* du Barri, seigneur de la), tué à la suite de l'échec de la conspiration d'Amboise, le 18 mars 1560 dans la forêt de Châteaurenault.

3. Cf. la note de Fabricio d'Aquapendente : *Lettre du 19 juin 1643*.

4. Les Ravaud étaient des libraires célèbres de Lyon associés aux Huguetan.

5. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.

et si vous ne scavez rien de l'autheur, ou s'il fait imprimer quelque chose de nouveau, et dans quel temps ce livre présent pourra estre achevé d'imprimer, et de quelle grosseur il pourra estre. J'ay grand dessein de le voir et ay bien envie de le recommander si fort, que j'espère d'en faire débiter icy bon nombre. Gesselin, libraire du Pont Neuf, a qui j'en ay donné l'advis, m'a promis qu'il traitera avec M. Huguetan, pour en avoir quelque [nombre] des premiers, par le moyen d'un frère qu'il a à Lyon : il seroit bien à propos que plusieurs en eussent afin de le faire connoistre. Au contraire du Zacutus, qui n'est icy que chez Rolet le Duc, qui est un petit garson, capable de faire enrager les marchands, et qui est aussi impertinent en son art que vostre Macé que vous m'avez fort bien dépeint : si plusieurs en avoient, il s'en feroit un plus grand débit. Je serois bien marry que les Institutions de G. Hofmannus n'allassent tout autrement mieux [1].

Quelques jours avant l'élection du Pape est mort à Rome, hors du Conclave, le bon et sage cardinal Bentivolio qui méritoit mieux d'estre pape que la pluspart des autres. Il avoit fait un livre *de Vita sua*, et des emplois qu'il avoit eus durant icelle ; j'aurois grand regret que ce livre ne fut enfin imprimé, comme il est en danger d'estre perdu [2]. Le Pape d'aujourd'huy a eu autrefois un oncle cardinal soubs Clément VIII qui s'appeloit Hieronymus Pamphilius. Celuy-cy est un fort habile homme, grand politic, combien que peu scavant, mais bien résolu et fort intelligent aux affaires. De malheur pour luy, il est vieux, âgé de 72 ans : il a fait loger dans son mesme Palais, deux siens favoris cardinaux, sçavoir Palotta [3] et Pancirolli desquels ce dernier est ennemy juré de nostre cardinal Mazarin. Ce Pape a autrefois esté dataire du cardinal Barberin, *in legatione Gallica et Hispanica* : puis nonce à Naples, et

1. Tout le paragraphe précédent également supprimé.
2. Le vœu de Patin fut accompli. Les mémoires du Cardinal Bentivoglio, écrits en 1642, furent publiés à Venise et à Amsterdam en 1648 : *Memorie ovvero Diario del Cardinal Bentivoglio*. Ils ont été traduits en français par l'abbé de Vayrac. PARIS, 1713, 2 vol. in-12.
3. Palotia (*J.-Bapt.*), cardinal en 1629, mort en 1668.

enfin en Espagne, à la fin de laquelle nonciature, il a esté fait cardinal l'an 1630. Il a bastards et bastardes qui sont des marques de son humanité : aussi est-il d'une maison qui est descendue d'une bastarde d'Alexandre VI[1]. Il a un neveu qui espousera par accord fait avant son élection, la niepce du cardinal Barberin : et par ce mariage, toute la case Barberine prétend de se maintenir malgré la haine qu'on leur porte à Rome, et malgré tous les ennemis qu'ils y ont.

Deux mareschaux de France sont morts depuis peu, scav[oir], le mareschal de St Luc à Bordeaux[2], M. de Vitry, à six lieues d'icy[3]. Si Dieu vous a donné un fils, comme vous avez pû le desirer, vous et Mademoiselle vostre femme, il nous a donné aussi une fille, qui nous vient de naistre laquelle estoit *summa votorum uxoris mea : en Sororculam quatuor habentem fratres, quorum unusquisque sororem habet*[4].

J'attends de vous et espère que vous me manderez ce qui sera arrivé du procez entre les apothiquaires et les Jésuites de Lyon. On travaille de deçà contre eux : mais l'impression ne va pas fort viste pour la peur qu'on a du chancelier qui les favorise trop. M. le Cardinal Mazarin est malade à Fontainebleau d'une double tierce ; M. de Noyers *vehementissimus et acerrimus fautor gregis Loyolitici*, a eu charge de se retirer de la Cour, en laquelle il se fourroit trop avant, pour tascher d'y estre employé, et de s'en aller en sa maison des champs, où il a tout loisir de planter des choux : le Cardinal Mazarin ne l'aime point, ny les Jésui-

1. Alexandre VI (*Roderic* Borgia), né à Xativa près Valence (Espagne). en 1431, Archevêque de Valence, et Cardinal le 12 septembre 1456, élu pape le 2 août 1492, mort le 18 août 1503.

2. Saint-Luc (*Timoléon* d'Epinay, marquis de), né vers 1580, mort à Bordeaux le 12 septembre 1644. Maréchal de camp en 1617, vice amiral en 1622, lieutenant général de la Guyenne et Maréchal de France en 1627. Il avait épousé la sœur du Maréchal de Bassompierre.

3. Il mourut dans sa maison de Nandy, près de Melun, le 28 septembre 1644. Cf. la note de Nicolas de l'Hopital, maréchal de Vitry : *Lettre du 17 novembre 1634*.

4. Patin (*Gabrielle-Catherine*), baptisée le 4 octobre 1644 ; parrain : son oncle Antoine de Jeansson, marraine : sa tante Gabrielle de Jeansson.

tes non plus, qui sont autant de couteaux pendans qu'il a à son service.

Il est icy arrivé de Hollande un petit livre nouveau, intitulé *Religio Medici*, fait par un Anglois et traduit en latin par quelque Hollandois : c'est un livre tout gentil et curieux, mais fort délicat et tout mystique[1] : vous le recevrez dans le premier pacquet ou par la première commodité que je trouveray. M. le Roy, marchand de Lyon, est icy : je pourray bien luy bailler en s'en retournant[2]. L'autheur ne manque pas d'esprit : vous y verrez d'estranges et ravissantes pensées : il n'y a encore guère de livre de cette sorte. S'il estoit permis aux scavans d'escrire ainsi librement, on nous apprendroit beaucoup de nouveautez : il n'y eut jamais Gazette qui valut cela ; la subtilité de l'esprit humain se pourroit descouvrir par cette voye. Nous attendons tous les jours de Hollande un livre nouveau de M. de Saumaise, intitulé *de Cæsarie*[3], touchant une querelle qui est survenue en ce païs-là, s'il est plus séant à un ministre de faire son presche avec de courts cheveux, qu'avec une grande perruque. Au mesme temps, un professeur nommé Polyander a escript un autre livre *de Coma*, sur le mesme subjet[4] ; et de tout cela rien n'est encor arrivé ; ils sont en

1. « *Religio Medici* » ouvrage qui obtint un grand succès de curiosité au XVIIe siècle et eut un nombre considérable d'éditions dans toute l'Europe. — Publié à Londres en 1642, sous le titre : *Physician's Religion*, in-8°, il fut traduit en latin par J. Merry-Weather. — Leyde, 1644, in-12. — C'est l'édition signalée par Patin. — Il y eut une traduction française de Nicolas Lefèvre, en 1668. Le manuscrit Montaiglon contient une pièce intitulée : Jugement de M. G. P. D. M. à P. sur l'auteur du livre intitulé : *Religio medici*. Cette note très certainement apocryphe n'est pas de l'écriture de Patin. Elle ne correspond non plus à sa manière, et est en contradiction avec l'éloge qu'il fait ici de l'œuvre de Browne. — Thomas Browne, l'auteur, médecin et archéologue anglais, né à Londres, en 1605, mort à Norwich, le 19 octobre 1682.

2. Passage supprimé dans les édit. antér.

3. « *De Cæsarie virorum et mulierum* » ; Leyde, 1644, in-12.

4. *Judicium de comæ et vestium usu et abusu*. Leyde, 1644, in-12. Kerckhove (*Jean Polyander* van den), théologien hollandais, né à Metz, le 26 mars 1658, mort le 4 février 1646.

chemin. M. le Cardinal Mazarin a enfin fait conclure l'affaire depuis deux mois, qui estoit sur le bureau, il y a plus de 4 ans ; sçavoir, de faire revenir M. de Saumaise en France : ce qui luy est accordé sans aucune condition ny restriction ; il viendra demeurer icy, moyennant six mil livres de pension annuelle qu'on luy donne à prendre sur l'Election de Paris. M. le Président de Bailleul, Surintendant des Finances, est aussi fort de ses amis : ce qui luy aidera fort pour estre bien payé [1]. Le nonce du Pape est aujourdhuy party d'icy pour aller à Fontainebleau, présenter à leurs majestez, les lettres du nouveau Pape, qu'il leur a escriptes de sa main. M. le Mazarin se porte mieux ; il n'a plus que de petits ressentimens de sa fièvre. Je vous remercie du bon accueil qu'il vous a plû faire à un jeune homme de Beauvais nommé M. Pol, qui venoit de Valence, où il avoit pris ses degrez de médecine : comme aussi du *Divorce celeste* que vous luy avez donné, et qu'il m'a rendu [2]. Je souhaitterois fort qu'il me vint quelque occasion pour me pouvoir revancher de tant de courtoisies et de tant d'obligations que je vous ay. Les tailles douces du Suétone du Louvre ne sont pas encor achevées : il y a neuf mois qu'on y travaille : mais le corps du livre est fait [3]. Le nouveau Pape commence à se gaudir du Papat : il a donné tous les offices et bénéfices vaquans, a fait du bien à tous ses domestiques, mais n'a pas fait encore de Cardinaux, dont il a plein pouvoir, et dix lieux vaquans.

Nous avons eu nouvelles comme le duc d'Anguien a pris Trèves et Coblents qui sont placés sur le Rhin, difficiles à garder, mais qui seront bien propres à faire hyverner nos

1. La lettre du 21 octobre s'arrête ici dans les éditions antérieures, toute la partie supprimée — plus ou moins modifiée — est reportée à la lettre du 10 novembre 1644.

2. Cf. note : *Lettre du 24 décembre 1643.*

3. *Suetonius.* Parisiis, *ex typogr. reg.*, 1644, in-12.

troupes[1] : d'un autre costé, le Roy d'Espagne se rend le plus fort dans la Catalogne, et reprend petit à petit les places qui l'avoient abandonné[2]. Dom Francesco de Melos qui estoit chef du Conseil en Flandres a esté remandé[3], il a passé par icy, s'en va en Espagne, *redditurus rationem suæ villicationis* : quelques Politiques disent icy, qu'il sera, estant arrivé à Madrid, employé pour les affaires du Portugal ; et que comme il est homme de grande négociation, il sera employé à faire révolter ce royaume, duquel il est natif, par les intelligences qu'il y a.

M. Le Roy marchand de Lyon m'a fait l'honneur de me venir voir céans, et m'a promis de ne point partir d'icy qu'il ne m'en advertisse : je vous envoyeray de mes nouvelles par cette voye. Quand vous prendrez la peine de m'escrire, qui sera tout à vostre loisir, s'il vous plait, je vous prie de me mander dans quel temps vous espérez que seront achevées les Institutions de Gaspard Hofmannus : et quels autres livres on imprime présentement à Lyon, de médecine : l'Hippocrate de Foësius seroit bien à propos, et fort bon icy, tandis qu'il ne vient rien ou fort peu d'Allemagne.

Nos libraires de deçà n'impriment rien que des livres de dévotion, et des romans : le malheureux siècle auquel Dieu nous a réservés, sot, impertinent, profane et superstitieux, ne requiert que ces bagatelles, et ne pourroit qu'à peine souffrir quelque chose de meilleur. Toute la Cour revient de Fontainebleau : il n'y a icy de nouvelles, sinon

1. Après la prise de Philipsbourg, le duc d'Enghien acheva par lui-même ou par ses lieutenants, dont le plus illustre était Turenne, la conquête du Palatinat. Il prit Worms, Oppenheim, Mayence, Bingen, Creutznach, Landau, Neudstadt, etc. L'armée française occupa ainsi toutes les places fortes du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Mayence.

2. La guerre de Catalogne avait commencé en 1644, en mai, par des revers. Nous avons vu que le Maréchal de la Motte-Houdancourt, battu devant Lérida assiégée par les Espagnols, n'avait pu parvenir à prévenir la capitulation de cette place, et qu'il ne réussit pas mieux devant Tarragone dont les Espagnols l'obligèrent à lever le siège. Devant la réprobation publique, il fut rappelé, emprisonné et remplacé par le comte d'Harcourt qui devait réparer les échecs de nos armes.

3. Mello (*Francisco* de), marquis de la Tour de Laguna, comte d'Acumar, gouverneur des Pays-Bas espagnols, le vaincu de Rocroy.

que l'on croit à la mort de l'Archevesque de Bordeaux [1], par la nouvelle qui est venue de son grand mal. Si celuy la meurt, ce sera une bonne chapecheute [2] tant de son Archevesché que de trois bonnes Abbayes. J'ay veu icy un honneste homme, M. Vauschore, qui vous connoit bien, et qui vous entretiendra quand il retournera à Lyon, je luy ay dit et luy ay fait connoistre que j'estois comme je seray toute ma vie de cœur et d'affection,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

Paris, ce 21 d'Octobre 1644.

DE SPON, AU REVERS : PARIS XXI OCTOBRE. LYON, XXVII DUDIT. RISPOSTA, ADI, 1er NOVEMBRE.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

1. Le Cardinal Henri d'Escoubleau de Sourdis. Il mourut quelques mois après, à Auteuil, le 18 juin 1645. Cf. sa note : *Lettre du 13 mai 1636*.

2. *Chapecheute* se disait d'une bonne aubaine due à la négligence ou au malheur d'autrui (Littré). *Messer loup attendait chape-chute à la porte.* La Fontaine. *Fable IV*. 16.

Edit. de Rotterdam 1695
pages 210-211.

LETTRE CXVII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Il me déplait fort de l'affaire de M. Bareton[1], j'ay empêché que l'apothicaire ne continuat de le poursuivre, et ay pris la hardiesse d'écrire un petit mot à M. son père, lequel je prie d'y donner ordre, et que je vous prie de luy présenter de ma part, afin de finir ce petit différent.

Depuis la mort du bon cardinal Bentivolio, *nullus obiit ex purpuratis Patribus*. Il y a dix places vacantes ; le pape n'a point encore fait de promotion, mais il a fait libéralité et largesse à tous ses anciens serviteurs ; et a obligé de fort bonne grâce tous ceux a qui il a donné les offices qui vaquoient ; et entr'autres ; *adscivit sibi in comitem laboris, et in quem majores sui Pontificatus curas deponere meditatur* le cardinal Pancirol, qui a été nonce en Espagne, qui estoit le grand et presque perpétuel agent du feu pape Urbain VIII. Ce Pancirol est homme de grand esprit, de grande intrigue, que le pape a fait loger dans son palais propre, et qui est fils d'un tailleur de Rome [2]. M. de Saumaise est encore en Hollande. On dit qu'il sera icy fort persécuté des jésuites quand il y sera. Il a perdu deux de ses enfans depuis trois mois de la petite vérole, et entr'autres,

1. Dans l'édition antérieure qui donne cette lettre (*Rotterdam* 1695) ce nom est remplacé par des points. Mais, quoique le texte original manque, nous savons par les lettres précédentes de Patin qu'il s'agit d'un M. Bareton.

2. Cf. note : *Lettre du 12 octobre 1644.*

une grande fille. Son livre *de Cæsarie* est arrivé, aussi bien que Polyander, *de coma*, qui a écrit pour la mesme cause ; *sed de utroque nihil ausim affirmare*, veu qu'ils sont encore chez le relieur : *nihil tamen nisi magnificum sentio de priore, ut par est*. Je n'ay jamais veu [le] *Speculum Jesuiticum* duquel vous m'escrivez ; je vous prie de me mander s'il est grand et où il a été imprimé. *Habes filium studiosum et bonæ indolis, qui frugem, spero, faciet.* Toute la cour est icy de retour. Le cardinal Mazarin est guéry de sa double tierce, que luy a causée (tant qu'une cause externe peut agir) la grande puissance que le cardinal Pancirol a aujourd'huy, lequel est ennemy juré et irréconciliable du Mazarin, qui l'a voulu autrefois ruiner dans l'esprit du feu pape. La reyne d'Angleterre sera icy dans le quinze du mois prochain. *Rumor est, sed adhuc obscurus et dubius*, que la reyne d'Espagne est morte[1]. Je vous baise les mains à madame Belin, et à Messieurs vos frères, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 29 d'octobre 1644.

EDIT. DE	ROTTERDAM	1695.
—	ID.	1725.
—	PARIS	1846.

1. *Elisabeth* de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née à Fontainebleau le 22 novembre 1602, morte à Madrid le 6 octobre 1644. Elle avait épousé le 18 octobre 1615, Philippe IV roi d'Espagne.

Mss. 9357, fol. 25.

LETTRE CXVIII

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lyon.

Monsieur,

Après vous avoir amplement escript par ma dernière il y a environ XV jours, je n'ay rien de nouveau à vous dire sinon que M. le Roy s'en retournant à Lyon, a bien voulu se charger de ces quatre petites pièces que je vous envoye, dont le livret est double, afin qu'en faciez part à qui vous voudrez. Vous m'obligerez dans vostre première de m'apprendre quand seront achevées les Institutions de Hofmannus. Je les ay icy fort recommandées à quelques libraires, qui en escriront à M. Huguetan, et qui tascheront d'en avoir des premiers : cela servira à faire connoistre le livre, qui est un de mes plus grands souhaits. Il faut tascher de n'y rien obmettre ; une table des chapitres au devant, et une des matières à la fin, avec le portrait de l'autheur si faire se pouvoit. Pensez vous que nous le puissions avoir dans la feste des Rois prochaine ? *faxit Deus*. La Reine d'Angleterre a fait icy son entrée le V de ce mois, qu'on luy a faite fort magnifique. On dit que la Reine d'Espagne est morte. M. de Saumaise est encor en Hollande, où il a fraischement receu une grande affliction, par la mort de deux de ses filles que la petite vérole lui a ravies. *Nondum constat de ejus reditu*, par ce qu'on ne luy a pas encore envoyé ses lettres. On imprime en Hollande toutes les œuvres de Spigelius, in-fol. avec les figures d'anatomie, tirées sur les planches de la 1re édition, qu'on a fait venir d'Italie [1]. On

1. « *Opera quæ extant omnia, ex recensione Joh. Antonidæ Van der Linden cum ejusdem præfatione* » ; Amstelodami, 1645, in-folio, 3 vol. — Spigelius ou Spieghel (Adrien), né à Bruxelles en 1578, mort à

y imprime aussi un Fernel in-8 [1]. Leur Théophraste, nouveau Grec Latin, est icy arrivé, in-fol avec des figures [2] : ce qui en est arrivé a esté vendu 22 livres la pièce. On imprime icy une responce pour l'Université de Paris, contre le livre du Père Caussin et leur théologie morale : la première qui entrera céans sera pour vous : ne vous en mettez pas en peine. Il en viendra bientost après encor un autre qui respondra au livre du Pére le Moine. Le grand Prieur de France, Commandeur de la Porte, oncle du feu Card. de Richelieu mais plus homme de bien que luy, est icy mort d'apoplexie, *ex immodica Venere*, âgé de 82 ans [3]. M. le comte de Harcourt s'en va en Catalogne, pour tascher d'y mieux faire que le mareschal de la Motte Houdancourt : ou au moins pour tascher d'y estre plus heureux. Je vous baise les mains, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 8 de Novembre 1644.

LETTRE N'AYANT PAS ÉTÉ PUBLIÉE DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES.

Padoue en 1625. Professa l'anatomie et la chirurgie à l'Université de Padoue.

1. C'est le fameux livre de Fernel édité tant de fois en Europe : « *Universa medicina, tribus et vigenti libris absoluta....* » LUGDUNI BATAVORUM, 1645, in-8°.

2. L'histoire des Plantes — « *De historia et causis plantarum libri...* » Edition de Bodeus à Stapel. AMSTERDAM, 1644, in-folio, figures. — Cf. note sur les œuvres de Théophraste : *Lettre du 12 janvier 1632*.

3. Porte (*Amador* de la), Grand Prieur de France, Bailli de Morée, Ambassadeur de Malte en France, mort le 31 octobre 1644. Etait issu d'un deuxième mariage de François de la Porte. Celui-ci, d'une première union, avait eu Suzanne de la Porte, — mariée à François du Plessis seigneur de Richelieu — qui, fut la mère du Cardinal de Richelieu, et, d'un second lit, entre autres enfants, le Grand Prieur de France et Charles Ier de la Porte qui fut le père de Charles II de la Porte, Maréchal duc de la Meilleraye.

Mss. 9357, fol. 26.

LETTRE CXIX

A Monsieur Spon, docteur en médecine, rue de la Poulaillerie, a Lyon.

Monsieur,

Depuis ma lettre et le petit pacquet délivré à M. le Roy, qui s'en est très volontiers chargé, tant à cause de vous qu'à cause de moy, j'ay le mesme jour receu la vostre, par laquelle j'apprends qu'avez receu la mienne du mois passé. Je voyois icy un Lyonnois qui ne fut que légèrement malade, nommé M. Vauschore où m'avoit mené un M. Cerisier, lequel m'ayant veu une lettre pour vous, que j'allois envoyer à la poste, me pressa si fort de la luy bailler, qu'il me l'arracha presque des mains, en me promettant qu'elle vous seroit rendue en toute asseurance, et la mit en ma présence en son pacquet : voilà par quelle voye elle vous a esté rendue. Le dit M. Vauschore vous connoît fort bien, et fait estat de vous et de toute vostre famille.

J'ay céans cincq traitez du Rodericus Castrensis, dont le *quæ ex quib.* en est un[1] : si vous avez affaire des autres, je vous les offre aussi bien que tout le reste. Pour les Institutions de G. Hofmannus, je vois bien par vostre dernière que ce n'est pas viande preste : je m'en donneray patience, et tascheray de ne vous en plus importuner : M. Huguetan y a beaucoup plus d interest que moy, et m'estonne comment il n'y apporte plus de diligence : il n'eut jamais d'argent comptant de livre comme il aura de celuy-là. Je vous envoye ce que desirez touchant la cataracte, et les thè-

1. De Castro (*Etienne Roderiquez*). — Le traité signalé par Patin porte le titre suivant : *Quæ ex quibus opusculum; sive, de mutatione aliorum morborum in alios;* Florentiæ, 1627, in-12 ; Lugduni, 1645 ; Francofurti, 1646, 1667.

ses du Chirurgien de St Cosme. Je m'estonne bien qui vous a dit que j'estois l'autheur du petit traité de la Conservation de santé qui est derrière le médecin charitable : cela ne mérite pas vostre veue. Je l'ay fait autrefois à la prière du bon médecin charitable mesme, M. Guybert[1], qui m'avoit donné le bonnet, et me pria de le faire le plus populaire que je pourrois, afin de le pouvoir joindre à son livre : il ne mérite pas que vous y mettiez vostre temps? Le passage du vin contre la peste est tiré de Riolan, *in methodo generali ubi de peste :* mais il n'est pas dans Plutarque ainsi : c'est une faute de M. Amiot qui l'a traduit, mais elle n'est pas toute seule, il y en a plus de six mil autres. Si je puis jamais prendre quelque loisir, je tascheray de raccommoder ce traité, et le rendre un peu meilleur qu'il n'est : et en attendant, je vous prie de me faire la charité de ne dire à personne que je l'aye fait, car j'en ay honte moymesme. Je n'ay rien à vous dire touchant les 4 ventricules ny leurs noms : je pense que cela n'a jamais esté mis en françois : je ne sçay si les chasseurs ne l'ont point fait en leur jargon de chasse. Je vous baise très humblement les mains, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 10 de Novembre 1644[2].

DE SPON AU REVERS : 1644. PARIS, X NOVEMBRE. LYON, XXI DUDIT. RISPOSTA, ADI, XIX OCTOBRE.

LETTRE N'AYANT PAS ÉTÉ PUBLIÉE DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES.

1. Guybert (*Philippe*), docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, le 25 janvier 1611, professeur de pharmacie, mort le 21 juillet 1633. Le traité de la conservation de la santé écrit par Patin fut ajouté à la 17e édition (1632). Cf. Note : *Lettre du 18 janvier 1633.*

2. Reveillé-Parise et les anciens éditeurs ont publié, datée du 10 novembre 1644, la dernière partie de cette lettre rhabillée avec des fragments de lettres précédentes.

Mss. 9357, fol. 27.

LETTRE CXX

A Spon[1]

Pour responce à la vostre du penul [tiesme] de novembre, je vous diray que M. le Roy a les quatre livrets pour vous donner, dont vous estes en peine, lesquels j'espère qu'aurez reçeus avant celle-cy. Je n'ay point encore veu M. Constantin, ny la lettre. Je tascheray de luy faire bon accueil, s'il vient à moy, comme venant de la part d'un de mes meilleurs et plus intimes amis. *Onuphrius Panvinius* est un grand autheur qui mourut jeune à Panorme, âgé de trente neuf ans : *erat Veronensis eremita Augustianus. Josephus Scaliger eum vocabat patrem historiæ, et omnibus ejusmodi scriptoribus anteponebat*[2].

M. le président de Thou a fait souvent mention de luy . *multa scripsit ex quibus habeo paucissima.* Je pense néantmoins que celuy que vous avez veu imprimé depuis deux ans à Padoue l'a déjà esté autrefois. Si je puis recouvrer le *Aristarchus Samius* de Roberval, je vous l'envoyeray[3]. *Phytologia Salmasii opus est mihi incognitum, nondum quidquam de eo audivi, nec facile credo.* Son Dioscoride ne peut pas estre imprimé ; il sera grec et latin, grand in-folio, avec des commentaires sur chaque chapitre, où il y aura

1. Cette lettre est sans adresse ; mais elle est manifestement adressée à Spon.

2. Panvinio (*Onofrio*), archéologue et historien italien, né en 1529 à Vérone, mort le 7 avril 1568, à Palerme. Patin a écrit « Panorme » (*Panorma*). Les édit. antér. ont rétabli « Palerme ».

3. « *Aristarchi Samii de Mundi systemate partibus et motibus* » ; Paris, 1644, in-12. — Gilles Persenne de Roberval, mathématicien français, né à Roberval près de Senlis en 1602, mort à Paris en 1675. Professeur de mathématiques au Collège Royal en 1634, membre de l'Académie des sciences dès sa fondation, en 1665.

beaucoup d'hébreu et d'arabe, à ce qu'il m'a dit luy-mesme. Le livre de *Spigelius, Semi-tertiana* est assez commun[1]. je pense qu'il y sera avec quelque autre opuscule du mesme autheur, comme de *Lumbrico lato*[2] *et l'Isagoge in herbariam*[3]. Plusieurs parleront ou feront parler à M. Huguetan pour ses Institutions de G. Hofmannus : il faut qu'il trouve moyen d'en envoyer icy de bonne heure, et de s'en faire bien payer. Le nouveau correcteur qui est allé à Lyon, n'est pas un grand personnage ; *quadam superbia tumet supra modum et pauca novit* ; *vereor ne vestro Hofmanno vobisque faciat injuriam.* » J'ay céans : *Varias lectiones Hofmanni*[4] petit in-8° et *Varias lectiones Marsi Cagnati*[5]. Ces dernières sont aussi *in Thesauro critico.* Je vous offre l'un et l'autre. *Reinesium non novi*[6]. *Sylburgii notas in Gorrhaeum non vidi.* Tout ce que j'ay céans est à votre service. Nos libraires n'ont aucun exemplaire du nouveau Théophraste ; ce qui en estoit venu a été aussitost vendu 7 escus la pièce en blanc ; j'en prendray un quand il en viendra.

Pour celuy qui escript de l'Université de Montpelier, je ne sçay ni qui il est ni ce qu'il fera : mais il ne me fait non plus de peur qu'il me fera de mal. J'ay opinion que ce sera quelque travail de *cogne festu,* qui luy fera beaucoup plus de peine que d'honneur ; je ne sçaurois me mettre en estat d'appréhender ses pinçades pour nostre

1. *De semi tertiana libri quatuor.* FRANCOFURTI, 1624, in-4.
2. *De lumbrico lato liber, cum notis et ejusdem lumbrici icone.* PATAVII, 1618, in-4°.
3. *Isagoges in rem herbariam libri duo.* PATAVII, 1600-1608, in-4°. LUGDUNI BATAVORUM, 1633, in-12.
4. *Variarum lectionum libri sex, in quibus multa loca Dioscoridis, Athenæi, Plinii, Hippocratis, Aristotelis, Galeni, aliorumque explicantur.* LIPSIÆ, 1619. — Toute cette partie relative aux ouvrages énumérés par Patin est supprimée dans les éditions antérieures.
5. *Variarum lectionum libri duo, cum disputatione de ordine in cibis servando.* ROMÆ, 1681, in-8°. Cagnati (*Marcel*), médecin célèbre de la fin du XVIe siècle, originaire de Vérone. Mort en 1610 à Rome où il enseignait la médecine.
6. *Variarum lectionum libri tres.* ALTENBURGI, 1640. Reinesius (*Thomas*) né à Gotha, à la fin du XVIe siècle, mort à Leipsig en 1667. Médecin érudit qui dut à son mérite de recevoir des libéralités de Louis XIV.

Faculté. S'il faisoit si bien en ce subjet, qu'il peut nous en donner envie, et qu'il nous eut donné occasion de nous en ressentir, il ne manqueroit pas de responce suffisante : *si illi est machæra, et nobis est veruina domi.* La meilleure pièce qu'il pourra mettre en son sac sera la responce à l'arrest que nous avons obtenu contre le gazettier, et entr'autres, le plaidoyer de M. l'advocat général Talon. La pluspart des médecins de Montpelier ont icy estudié avant que d'y aller prendre leurs degrez, et nous ont plus d'obligation qu'à ceux qui leur ont donné des bulles et du parchemin pour de l'argent. Ceux de Rouen, qui sont la pluspart docteurs de Montpelier, ont publié et reconnu en leur factom, il y a deux ans, qu'ils nous estoient bien plus obligez de leur avoir enseigné leur art qu'à ceux de Montpelier, qui leur avoient vendu leurs degrez ; nous sçavons bien comment on y refuse point les premiers degrez et comment on y obtient aisément les seconds. Nous avons pour nous l'antiquité, le plus grand nombre des médecins des Rois, les plus grands personnages qui ont le plus profité au public par les beaux escripts qu'ils nous ont laissés.

Nous avons recouvré trois anciens registres qui nous faisoient faute, lorsque M. Moreau respondit au gazettier, il y a quatre ans, lesquels estoient cachez chez les descendants d'un de nos doyens du temps de Louis XII. Il n'y a que trois cents ans que Montpelier est en France, auparavant ce n'estoit que barbarie. Je ne voids guères de médecins illustres de Montpelier, avant Rondelet, qui avoit estudié à Paris, et qui devoit son instruction à nos escholes. J'ay déjà peur pour cet escrivain qu'on ne dise de luy : *Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus.* Je ne seray pourtant jamais mary de voir un beau livre touchant cette université, que j'honnore autant que je doibs et d'y apprendre de belles choses que personne n'ait encor révélées, qui ne manqueront pas d'estre révélées, s'il est besoin, *et nobis expediat*. Feu M. Ranchin, en ses *Opuscules françois*, advoue que la ville de Montpelier n'est pas ancienne, et mesmes, dans ses opuscules latins, n'a pas produit grand nombre d'hommes illustres pour l'honneur de la Faculté de médecine ; ce sont presque tous gens inconnus, *quos*

fama obscura recondit. M. Ranchin, l'advocat [1], en tout ce qu'il a mis de la Faculté de Montpelier, dans la deuxième édition du Monde de M. d'Avity [2], ne pourra pas l'authoriser, car luy-mesme confesse que les docteurs de Montpelier n'ont vers soy d'autres titres. Il n'y a guères que cent ans que leurs privilèges ont esté confirmés au parlement de Tolose. Ce que ceux de Montpelier ont par dessus nous sont la thériaque, les confections d'alkermès et de hyacinthe ; mais c'est que nous sçavons bien les moyens de nous en passer, et avec bonnes raisons. C'est de la forfanterie qui vient des Arabes, et que nous avons heureusement chassée de deçà. S'ils estoient aussi sçavans et aussi gens de bien qu'ils devroient estre, ils en feroient autant. Vous sçavez bien que Pline a eu raison d'appeler la Thériaque *compositionem luxuriæ*, et qu'il y a bien à dire contre cette composition ; aussy sçavez-vous bien que les deux autres ne servent qu'à eschauffer les malades, et à faire des parties aux apothiquaires. J'ay peur de vous avoir ennuyé sur cet article ; j'aime mieux me taire, et vous dire que nous attendrons ce beau livre nouveau dans lequel son autheur fera fort bien de charrier droit, sans pourtant que j'aye aucune appréhension qu'il nous puisse faire mal.

M. Vautier [3] n'est pas au Roy, mais il l'estoit de la feue

1. Ranchin (*Guillaume*) frère du médecin, François Ranchin, jurisconsulte, né à Montpellier en 1560.

2. D'Avity (*Pierre*) ou Davity, seigneur de Montmartin, né à Tournon en 1573, mort à Paris en 1635. L'ouvrage cité par Patin a pour titre : « *Etats et Empires du monde par D. A. V. Y.* Paris, 1626, in-fol. Il fut réimprimé sous le titre de *Description de l'Univers.* Paris, 1637. Revu et augmenté par Guill. Ranchin (Paris, 1643, 3 vol. in-fol.).

3. Vautier (*François*) né à Arles, en Provence, en 1589, mort en 1652. Docteur de Montpellier en 1612, fut nommé en 1624 premier médecin de la Reine Marie de Médicis, mère de Louis XIII. Ce médecin dont l'ascendant sur cette princesse était considérable et qui entra dans les conspirations ourdies par Marie de Médicis contre le Cardinal, fut arrêté en 1631, emprisonné à Senlis et transféré ensuite à la Bastille. Il y resta douze ans, malgré les sollicitations réitérées de la Reine-mère en sa faveur. Il ne sortit de prison qu'après la mort de Richelieu, en 1642, rentra à la cour où contrairement aux prévisions de Patin, et à toutes les bonnes raisons qu'il énumère, il devint premier médecin du Roi Louis XIV, à la mort de Cousinot, et se soutint dans ce poste jusqu'à sa mort.

Reine-mère, et fut mis prisonnier en la Bastille l'an 1630, d'où il n'est sorty que douze ans après. Il vid le feu Roy en sa maladie, comme M. Moreau et M. de la Vigne. M. le cardinal Mazarin estant tombé malade à Fontainebleau, il y est allé comme estant son médecin ordinaire ; on ne parle pas de luy pour cela davantage du tout, et je vous prie de m'en croire. M. Seguyn, premier médecin de la Reine l'a veu tous les jours avec luy, et un autre troisième qui estoit en quartier. Ce n'est pas grand cas d'avoir guary une double tierce assez légère en un homme fort, tel qu'est M. le cardinal Mazarin, qui est de bonne taille et de bon âge. Pour premier médecin du Roy, il ne le sera pas sitost, il faudroit bien du changement. Le bruit que vous en avez ouy courut icy le mois de may passé, et fut aussitost estourdy par une responce que fit la Reine. Il est en une posture pour n'y venir jamais, estant médecin du premier ministre, qui seroit une affaire fort suspecte. Le cardinal de Richelieu ne voulut pas mettre son médecin, M. Charles, en cette première place, combien qu'il eut tout pouvoir, de peur d'augmenter le soubçon qu'on avoit desjà de luy, et de ruiner la grande fortune à laquelle il estoit parvenu. La Reine le connoist bien et ne l'aime point, et je sçay bien pourquoy ; elle sçay bien aussi qu'il n'est pas grand médecin ; joint que M. Cousinot est si bien en son esprit, qu'il ne sortira de cette charge qu'en quittant la vie ; ce qu'elle a monstré évidemment à la mort du feu Roy, contre les efforts de ceux qui vouloient y en mettre un autre, qui est bien plus huppé que M. Vautier, et mesme M. Seguyn, qui est près de la Reyne, et qui a tout le pouvoir qu'un médecin y peut avoir, et a grand intérest d'en reculer M. Vautier, à quoy il ne manquera point, tant par le crédit qu'il y a, que par sa femme, que la Reine luy a donnée, très riche et très opulente, et qui gouverne l'esprit de la Reine aussi, qui est la raison pourquoy il s'est marié. M. Vautier est fort riche, il a une bonne abbaye, force argent comptant, mais peu de crédit, horsmis qu'il peut estre considéré comme médecin du cardinal Mazarin, qui n'est pas si grand chose, veu qu'en cette nature d'affaire, tel qui est aujourd'huy en faction n'y sera pas dans un mois.

M. Cousinot, d'un autre costé, se tient très asseuré. Le pauvre homme n'a besoin que de santé, encore vivra-il : *habet adhuc patrem in vivis*. M. Vautier médit de nostre Faculté assez souvent, et nous le sçavons bien ; il dit que nous n'avons que la saignée et le séné, et se vante d'avoir de grands secrets de chymie. Il a donné fort hardiment de l'antimoine à divers malades, et mesmes à des enfans, dont il a esté fort mauvais marchand. Il ne nous veut pas du bien, mais il ne nous sçauroit nuire. Feu M. Héroard [1], qui estoit bien autre que luy, premier médecin qui mourut l'an 1627, a cerché tous les moyens possibles à un homme pour nous faire du mal, et n'en a peu venir à bout ; tesmoin le procez que nous gagnasmes contre luy, l'an 1612, au grand conseil, où nostre doyen, qui estoit M. Charles, déclama publiquement contre son avarice. Toutes les Universités de France y avoient interest : nostre Faculté luy fit perdre son procez ; ceux de Montpelier y avoient mille fois plus d'intérest que nous ; ils nous prièrent de faire pour eux, ce que nous fismes de bonne sorte, et ne leur en couta pas un sol. Ils nous remercièrent aussy. Nous gardons soigneusement toutes leurs lettres, et néantmoins, pour récompence, ils se sont joinbts au gazettier, qui est le dernier et le plus infâme de tous les hommes, contre nous ; aussi, en ont ils eu la courte honte, comme ils méritoient. Quand M. Vautier seroit premier médecin du Roy (ce qui n'est point viande preste), il ne nous pourroit pas nuire ; au contraire, il auroit besoin de charrier droit et de nous avoir pour amis, ce qu'il feroit infailliblement pour

1. Hérouard (*Jehan*) ou Héroard, sieur de Vaugrigneuse, né à Montpellier en 1551, mort en 1628, au siège de la Rochelle. Docteur de la Faculté de Montpellier, fut médecin ordinaire de Charles IX et de Henri IV et premier médecin de Louis XIII. Son journal de la santé de ce roi, connu seulement par les fragments qui en ont été publiés (*Archives curieuses*, 2e série T. V.), mais dont le manuscrit qui ne comprend pas moins de six gros in-fol. est conservé à la Nationale sous les numéros 4022-4027 du fonds français, constitue un document intéressant qui a sa valeur historique et qui mériterait d'être publié in extenso. On doit à Héroard qui comprenait mieux qu'aucun médecin ne l'a jamais compris, ses devoirs de médecin des rois, un traité publié sous le titre « De l'*Instruction du Prince* ». Cf. Michaud qui a publié *in Chronique médicale* (15 juin 1899) le plus récent article biographique sur Héroard.

se conserver. Tous les hommes particuliers meurent, mais les compagnies ne meurent point. Le plus puissant homme quy ait esté depuis cent ans en Europe, sans avoir la teste couronnée, a esté le cardinal de Richelieu. Il a fait trembler toute la terre ; il a fait peur à Rome ; il a rudement traité et secoué le Roy d'Espagne, et néantmoins, il n'a peu faire recevoir dans nostre compagnie les deux fils du gazettier qui estoient licenciez, et qui ne seront de longtemps docteurs. Voyez après cela ce que peut faire M. Vautier, dont le plus grand crédit qu'il aye est qu'il est médecin d'un premier ministre ; ce quy luy donnera plus de vogue, quelque argent, ou quelque bénéfice davantage, et rien de plus. Il se pique de trois choses quy ne firent jamais un homme plus sage, sçavoir : de la chymie, d'astrologie et de pierre philosophale ; mais on ne guarit point de malades par tous ces beaux secrets. L'Hippocrate et le Galien sont les beaux secrets de notre mestier, qu'il n'a peut-estre jamais leus. Et en voilà assez sur ce fait, sur lequel je me suis estendu afin de vous en faire entendre ce que dessus. Il y a encore d'autres raisons plus mystiques pour lesquelles il ne seroit pas premier médecin du Roy, quand mesmes M. Cousinot mourroit devant, *quod malum dii avertant*. Mais ces raisons là ne peuvent estre sûrement couchées sur ce papier, ce qu'autrement je ferois très volontiers, à cause de vous. Je vous asseure qu'on ne parle pas icy de luy, plus que d'un autre, et que s'il avoit une si grande réputation, il la perdroit bientost, veu qu'il n'est pas capable de la soutenir *plura coram*, si jamais le bon Dieu permet que nous nous rencontrions en mesme lieu[1]. Nous avons reçeu M. Maurin à l'examen avec d'autres candidats[2], et nous l'avons reçeu aussi baschelier avec ceux qui avoient bien respondu : car nous en chassâmes trois autres ; il y est veneu de bonne sorte, et lui avons monstré que nous ne traitons mal personne quand ils ont les qualitez requises ; il est sur les bancs, comme les autres baschcliers. J'ay consulté depuis Pasques avec

1. Dans les éditions antérieures, la lettre s'arrête ici.
2. Maurin (*Joan.*). *Bacc.* 1645. *Vesper.* 20 octobre 1646. *Doct.* 13 novembre 1646. *Pastil.* 12 décembre 1646.

luy quatre fois. Je trouve qu'il fait fort bien la médecine ; il ne nous a demandé aucune austre grâce ; aussy ne luy en ferons-nous que celles quy nous sont possibles. Nous ne rompons, ni nous ne romprons jamais nos statuts pour quelque chose que ce soit ; il est sur les bancs, comme les autres, où il assiste aux actes et y respond comme les autres ; s'il y manque, il ne sera pas licentié. M. Riolan luy doibt présider cet hyver, je vous garderay sa thèse comme les autres et vous les envoyeray devers Pasques. Il est aimé dans nostre Faculté parce qu'il est sage et sçavant. Pardonnez à cette longue lettre, quy n'est telle qu'à cause de vous.

Je suis de tout mon cœur,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur,

PATIN.

De Paris, ce 6 Décembre 1644.

EDIT. D'AMSTERDAM 1718.
— DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

Edit. de Rotterdam 1725
pages 1-4.

LETTRE CXXI

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lion.

Monsieur,

Après vous avoir souhaité une longue santé en cette nouvelle année, je vous dirai, sur ce que vous souhaitez de sçavoir, que M. Cousinot, premier médecin du Roy, est en bonne santé et en fort bon état pour sa charge. Je souhaite qu'il y soit fort long-temps, et je ne pense pas qu'il perde sa place qu'avec la vie. Je lui parleray de vous la première fois que je l'entretiendray. M. Vautier est bien loin de son compte ; mais quand il seroit en ce zénith de la fortune, où il ne viendra aparemment jamais, il ne nous pourroit faire aucun tort ; nous sommes au-dessus du vent et des tempêtes [1].

Il est vray, comme on vous l'a dit, qu'il y a icy un Anglois, fils d'un François, qui médite de faire faire des carosses qui iront et reviendront en un même jour de Paris à Fontainebleau, sans chevaux, par des ressorts admirables. On dit que cette nouvelle machine se prépare dans le Temple. Si ce dessein réussit, cela épargnera bien du foin et de l'avoine, qui sont dans une extrême cherté. Pour votre collègue, qui a entrepris de faire mourir de faim les scieurs d'Aix par sa nouvelle machine, je ne sçay point son nom, et je serois bien d'avis que les scieurs d'Aix ne le sçussent pas aussi. Mais à propos de collègue, que fait votre M.

1. Cf. *la note de la lettre précédente.* — Il ne fut nommé que l'année suivante premier médecin de Louis XIV, mais comme il était très bien en cour, le bruit de sa nomination se répandait déjà. Du reste, on voit que malgré une réticence, l'assurance de Patin est moins affirmative.

Meysonnier ? Est-il grandement catholique ? Renversera-t-il le party de la prétendue réformation ? Le pauvre homme n'avoit que faire de se hâter à ce changement, on le connoissoit dejà assez bien, qui en eût douté n'eut eu qu'à lire ses écrits, qui seront toujours le portrait de son esprit.

Je vous ay obligation du livre du sieur Potier, dont vous m'avez fait présent ; mais je doute fort si le public en aura à M. Huguetan d'imprimer de tels livres, qui serviront plutôt à faire des charlatans que de grands docteurs. e livre est plein de mauvais remèdes, de vanteries, de faussetés, et plût à Dieu qu'on n'eût jamais rien imprimé de telle sorte[1] ! Il est trop de chymistes et de malheureux empiriques ; mais il est fort peu de gens qui s'étudient à bien entendre les épidémies d'Hippocrate. J'ay ouï dire à M. Moreau, qui est Angevin comme ce Potier, que c'étoit un grand charlatan et un grand fourbe, qui se mêloit de nostre métier ; qu'il ne montoit sur le théâtre que pour mieux débiter les denrées ; qu'il étoit sorti du royaume et avoit pris le chemin d'Italie ; aussi fait-il dans son ouvrage l'aristarque et le censeur des médecins. A l'oüir dire, il n'y a que lui seul qui soit scavant et entendu. Ce qui me fait soupçonner tout son fait, c'est qu'il parle trop souvent de son or diaphorétique, de son opium ou laudanum, et qu'il blâme trop souvent les autres remèdes, dont le public reçoit tous les jours du soulagement. Son livre est une perpétuelle censure de la médecine commune ; il n'y aura néanmoins que les sots qui l'admireront, et les honnêtes gens n'en feront jamais leur profit. Ce livre deviendra ridicule, ou il rendra ridicule tout le métier dont nous nous mêlons vous et moy.

Le 22 décembre dernier, est icy mort un commis de M. Fiubet, trésorier de l'espargne, nommé Jean-Baptiste Lambert ; fils d'un procureur des comptes, petit fils d'un médecin de Paris, et neveu de M. Guillemeau notre collègue. J'ay esté son médecin depuis huit ans. Il m'a laissé par

1. « *Opera omnia medica ac chimica* » ; Lugduni, 1645, in-8°. — Michel Potier (Poterius) vivait au commencement du dix-septième siècle, et s'adonnait spécialement à la chimie. A ce titre, il ne pouvait être un ami de Patin.

testament, dans son codicille, la somme de trois mille livres, et un autre article qui vaudra plus que cela. Il avoit le rein droit tout consumé et purulent, dans le follicule duquel il avoit y seize pierres qui pesoient quatre onces ; le poumon estoit aussi gangrené. Il est mort tout sec, sans aucune violence, ayant eu beaucoup de temps à donner ordre à ses affaires. Il étoit riche de trois millions ; il avoit gagné ce grand bien, 1° dans les partis, étant commis de M. de Bullion, 2° pour avoir été commis de l'espargne pendant dix huit ans : 3° par son grand ménage, n'ayant eu maison faite que depuis Pâques dernier. J'étois fort en ses bonnes grâces, mais j'ay toujours méprisé la fortune dont il me vouloit faire part. Je suis,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, le 20 Janvier 1645.

Lettre reproduite dans toutes les édit. des lettres de Patin a Spon, sauf dans l'édit. d'Amsterdam 1718.

Edit. de Rotterdam 1725
pages 4-7.

LETTRE CXXII

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lion.

Monsieur,

Je viens de recevoir tout présentement la votre, sur quoi je vous dirai que je suis ravi lorsque je reçois de vos lettres. Je ne suis pas naturellement mélancholique; l'embarras et les intérêts du monde me touchent fort peu ; mais si j'avois de la tristesse et du chagrin, je pense que vos lettres seroient capables de me l'ôter.

Pour le livre de M. de Saumaise, *de Episcopis et Presbyteris* [1], l'autheur même m'a dit qu'il en feroit imprimer ci-après deux autres volumes. Le P. Petau n'y a point fait de réponse particulière, mais il a tâché d'y répondre dans le dernier des trois tomes de ses *Dogmes théologiques*. M. de Saumaise écrivit ce livre en Bourgogne, où il étoit venu de Hollande pour la succession de M. son père, qui étoit mort doyen du parlement, sans secours de livre, et presque tout, de sa seule mémoire. L'ayant envoyé tel que vous le voyez en Hollande, M Rivet le fit imprimer, quoique ce fut contre l'intention de l'auteur, qui espéroit d'y mettre encor quelque chose, étant retourné à Leyden, et il m'a lui-même témoigné qu'il avoit regret que cette affaire eût été autrement exécutée : ce qui me fait croire que, quelque jour, ce sçavant homme fera réimprimer tout ce qu'il a sur cette controverse, tout ensemble, avec une réponce à ce qu'en a dit, au contraire, le père

1. « *De Episcopis et præsbiteris* » ; Leyde, 1641. Cet ouvrage qui parut sous le pseudonyme de Wallo Messalinus était dirigé contre le P. Petau.

Petau, qui avoit donné le premier l'occasion à cette dissertation, par un livre gros d'un poulce, sur un passage de son traité de *Fœnore trapezitico* [1]. Le père Petau dédia son livre au cardinal de Richelieu, qui le reprit d'avoir écrit contre un homme que le roi aimoit, et qu'il vouloit tâcher de retenir en France ; il lui dit qu'il feroit mieux de ne pas écrire et d'avoir soin de sa santé, de laquelle il est fort incommodé en sa vieillesse. M. de Saumaise étoit alors à Paris, et ce fut en ce temps là que M. le cardinal de Richelieu traitoit avec lui pour l'y arrêter avec une bonne pension dont madame de Saumaise sa femme étoit ravie ; mais il n'y voulut pas consentir et se dégoûta des propositions générales qu'on lui en faisoit, pour une particulière qu'on y fit couler, qui étoit d'écrire en latin l'histoire de ce cardinal, ce que M. de Saumaise m'a dit lui-même en secret, et me protestant qu'il eût été bien marri d'employer le talent que Dieu lui avoit donné au service et à l'histoire fardée de ce ministre qui avoit failli à ruiner l'Europe par son ambition. Ce P. Petau est un des plus sçavans d'entre les jésuites, mais un homme fâcheux, mordant et médisant, qui n'a jamais écrit que pour réfuter quelqu'un. Il a fait deux volumes in-folio pour réfuter Joseph Scaliger [2], contre lequel il a vomi des charretées d'injures, bien qu'il fut mort vingt ans auparavant. Vous souvenez-vous de ce que dit Pline dans la préface de son *Histoire naturelle*, qu'il n'y a que les lutins qui combattent avec les morts ? Il n'a écrit sur saint Epiphane [3] que pour reprendre à chaque page le cardinal Baronius [4]. Il a fait imprimer un autre tome intitulé *Urano-*

1. « *De Fœnore trapezitico* » ; Leyde, 1640, in-12.

2. Dans son ouvrage « *De la science des temps* » où il établit les principes de la chronologie.

3. « *Les œuvres de Saint Epiphane* (grec et latin) 1622, 2 vol. in-fol. — St Epiphane, évêque de Constance, né vers 310, en Palestine, mort en 403.

4. Baronius (Le Cardinal) né à Sora, royaume de Naples en 1538, mort en 1607. Auteur des célèbres annales qui portent son nom : « *Annales ecclesiastici Christo nato, ad annum 1198* » ; Romæ, 1588, 12 vol. in-fol.

logium[1], afin d'y draper M. de Saumaise. Il a aussi écrit contre M. de la Peire[2], contre un Théologal d'Orléans, contre M. H. Grotius, avec lequel il est aujourd'hui grand ami, et dont l'on ignore la religion. Il a aussi écrit sur Tertullien des traitez pleins d'injures de cabaret et d'harengères, contre M. de Saumaise, et même, il a tout fraichement écrit contre M. A. Arnault, *de la fréquente communion*, contre lequel il a perdu son estime[3]. Son 2e tome des *Dogmes théologiques* est aussi contre l'évêque d'Ypres, Jansenius[4], qui triomphe parmi les honnestes gens. Bref, ce père Petau n'écrit que pour faire le baron de Feneste et pour contredire à tout venant, comme s'il étoit agité de quelque mauvais génie de sédition et de contradiction.

Au reste, je ne m'étonne pas si vous avez à Lyon des charlatans qui viennent d'Italie, où l'on sçait qu'il y en a un si grand nombre, que beaucoup de gens l'apellent le païs de la charlatannerie; mais je m'étonne que le cardinal Mazarin les apelle ici, veu qu'il y en a déjà tant. *Vale.*

PATIN.

De Paris, le 16 Février 1645.

LETTRE REPRODUITE DANS TOUTES LES ÉDIT. DES LETTRES DE PATIN A SPON, SAUF DANS L'ÉDIT. D'AMSTERDAM 1718.

1. « *Uranologion, sive sytema variorum auctorum qui de sphæra ac sideribus eorumque motibus græce commentati sunt.* » PARIS, 1630, in fol. réimprimé à ANVERS (AMSTERDAM) 1703, 3 vol. in-fol. avec préface du P. Hardouin.

2. *La Pierre de touche chronologique.* PARIS, 1636 ; in-8. C'est une critique des écrits de La Peyre d'Auzoles.

3. Cf. note : *Lettre du 8 mars 1644.*

4. Jansenius (*Cornelius* Jansen), né à Acquoi près de Leerdam, en 1585, mort le 6 mai 1638. Célèbre pour avoir donné son nom à la doctrine du Jansénisme. Evêque d'Ypres en 1636. Son livre « l'Augustinus », qui fut le point de départ des longues controverses qui agitèrent l'Eglise de France, avait été publié, après sa mort à Louvain, en 1640.

Mss. 9358, fol. 93.

LETTRE CXXIII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous doibs responce il y a long temps : je vous prie de m'en excuser, ce n'est point faute d'affection, mais seulement de loisir. Je vous remercie de tout le soin qu'avez eu pour l'affaire de M. Bareton : je vous prie de me mander ce qu'en avez desboursé, afin que je vous le rende. Le pauvre apothicaire en a eu trois pistoles, qu'il a reçues trois jours avant que mourir.

Pour vostre *Speculum Jesuiticum* Ambergæ *editum* 1609, est une pièce que je ne vis jamais : je m'estonne que ceux de Genève ne l'ont rimprimé depuis le temps : je ne refuse point de voir quelque jour le vostre, quand vous pourrez vous en passer pour quelque mois : celuy-là sera peut estre cause d'une nouvelle édition. Monsieur vostre fils est assidu aux Actes de l'Eschole, et à ses leçons, et croy qu'il vous donnera contentement. Le Général des Jésuites, Mutio Vitteleschi est mort à Rome, et *leur grand patron, le cardinal de la Rochefoucaut, à Paris* [1]. M. Arnaud triomphe icy de toute leur cabale : l'honneur luy en est demeuré, et à eux l'affront. J'ay fait rimprimer ma thèse pour la cinquiesme fois ; je vous en envoye une douzaine, que je vous prie de distribuer à qui vous trouverez bon. J'ay

1. La Rochefoucauld (*François* de), né à Paris le 8 décembre 1558. Evêque de Clermont, en 1585, à vingt-sept ans, évêque de Senlis et cardinal en 1607, et président du conseil d'Etat en 1622. Mort à Paris le 14 février 1645, dans son abbaye de Sainte-Geneviève, où il s'était retiré. Les Jésuites dont il était, en effet, le protecteur zélé voulurent avoir son cœur.

remercié M. Comper de Rheims, par lettres qui luy ont esté rendues par un jeune homme qui s'en alla à Reims, y prendre ses degrez, et que je luy recommanday pour cet effet : il m'a depuis escript aussi, de sa grâce, et luy en ay obligation. M. de Brassac[1] est icy mort aussi bien que le cardinal de la Rochefoucaut, pour lequel, à ce que j'apprends, les Jésuites apprestent de belles harangues funèbres. M. Bouvard a perdu son fils aisné, qui estoit conseiller de la cour et Abbé de S. Florent de Saumur : laquelle Abbaye, M. le Mazarin retient pour soy, tant pour le revenu qui en est bon, que pour la grande quantité des bénéfices qu'il y a à conférer. Nous allons avoir deux nouvelles éditions de la Cour Sainte du Père Caussin, fort augmentées : l'une sera en 6 volumes in-8° : et l'autre en deux volumes in-folio [2]. Nous aurons les Institutions de G. Hoffmannus, de Lyon, toutes parfaites et achevées avant Pasques. Je vous baise très humblement les mains, à Madame vostre femme, Messieurs vos frères, Messieurs Camusat, Allen et Sorel, et suis de tout mon cœur,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 16 de Mars 1645.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.

1. Brassac (*Jean* de Galard de Béarn, comte de) né en 1579 en Saintonge, mort à Paris en 1645. Fut chevalier des ordres, ministre d'État, ambasseur à Rome, gouverneur de la Saintonge et de l'Angoumois, de la Lorraine et du Barrois. Il avait épousé Catherine de Sainte Maure de Montausier. Cf. la note de celle-ci : *Lettre du 2 juin 1643.*

2. Cf. sur le P. Caussin et sur la *Cour sainte*, note : *Lettre du 3 janvier 1638.*

Edit. de Rotterdam 1725
pages 7-10.

LETTRE CXXIV

A Monsieur Spon, docteur en médecine a Lyon.

Monsieur,

Pour réponse à votre lettre que je viens de recevoir, je vous dirai que je me tiens très obligé de la continuation de votre affection, et du bon accueil que vous faites à mes lettres, lesquelles je vous écrit sans cérémonie et avec le dernier caractère d'amitié, pour répondre à la votre dont je fais grande estime. Vous voyez même que je n'y mets aucun soin de stile et d'ornemens, et que je n'y employe ni Phœbus ni Balzac.

Dans le premier paquet que je vous envoyerai, vous y trouverez la thèse de M. Dupré : *De la saignée fréquente et copieuse des médecins de Paris*. Il est tout vrai, que la saignée est un très grand remède en la petite-vérole, principalement faite de bonne heure ; mais ce mal est quelquefois si malin, et le poulmon quelquefois si engagé ; que c'est folie de prétendre y donner secours par ce remède ; c'est pourquoy le pronostic est dans ce cas d'un grand usage à un médecin. J'ai coutume de dire aux mères, qui ont ordinairement grand soin du visage de leurs enfans, qu'il faut premièrement être assurez de leur vie, et que je ne répons jamais de l'évènement de cette dangeureuse maladie qu'après que je les ay vus plusieurs fois jouans en la rue avec les autres enfans. Il n'y a point de remèdes au monde qui fassent tant de miracles que la saignée. Nos Parisiens font ordinairement peu d'exercice, boivent et mangent beaucoup et deviennent fort plétoriques ; en cet état, ils ne sont presque jamais soulagez de quelque mal qui leur vienne, si la

saignée ne marche devant puissamment et copieusement ; et néanmoins, si ce n'est une maladie aigue, on n'en voit point si tôt les effets, comme de la purgation. Environ l'an 1633, M. Cousinot, qui est aujourd'hui premier médecin du Roy, fut attaqué d'un rude et violent rhumatisme, pour lequel il fut saigné soixante quatre fois, en huit mois, par ordonnance de M. son père et de M. Bouvard, son beau-père. Après avoir été tant de fois saigné, on commença à le purger, dont il fut fort soulagé, et en guérit à la fin. Les idiots qui n'entendent pas notre métier s'imaginent qu'il n'y a qu'à purger, mais ils se trompent ; car si la saignée n'a précédé copieusement, pour réprimer l'impétuosité de l'humeur vagabonde, vuider les grands vaisseaux, et châtier l'intempérie du foye qui produit cette sérosité, la purgation ne sauroit être utile. Je lui ay oüi dire à lui-même que la seule saignée l'avoit guéri, et que sans elle, la purgation ne lui eût jamais servi. J'ai autrefois traité en cette ville un jeune gentilhomme âgé de sept ans, qui tomba dans une pleurésie pour s'être trop échauffé à jouer à la paume, ayant même reçu dans le jeu un coup de pied au côté droit, qui provoqua la fluxion plus grande. Son tuteur haïssoit fort la saignée, et je ne pus opposer à cette haine qu'un bon conseil, qui fut d'appeler encore deux de nos anciens, MM. Seguin et Cousinot. Il fut saigné treize fois, et fut guéri dans quinze jours, comme par miracle ; le tuteur même en fut converti. Je vous dirai, en passant, qu'en ces maladies de poitrine, je me sers fort peu de syrops béchiques des boutiques, et que je croi que ce ne sont que des visions pour enrichir les apothiquaires. Si on m'importune de ces drogues, je préfère toujours la gelée à tous ces syrops, qui ne font que de la bile dans l'estomac, et qui ne vont point au poumon.

Parlons d'autre chose. On fait ici grand état du livre intitulé *Religio medici* [1] ; cet auteur a de l'esprit. Il y a

1. « *Religio medici* » Th. Browne, Cf. note. *Lettre du 21 octobre 1644.*

de gentilles choses dans ce livre. C'est un mélancolique agréable en ses pensées, mais qui, à mon jugement, cherche maître en fait de religion, comme beaucoup d'autres, et peut être qu'enfin il n'en trouvera aucun. Il faut dire de lui ce que Philippe de Comines [1] a dit du fondateur des Minimes, l'hermite de Calabre, François de Paule [2], « il est encore en vie, il peut aussi bien empirer qu'amender ». La plupart des livres que vous m'indiquez de la foire de Francfort ne sont pas nouveaux. J'en ay plusieurs chez moi.

Pour Van Helmont, il n'en fera plus. C'étoit un méchant pendard flamand, qui est mort enragé depuis quelques mois. Il n'a jamais rien fait qui vaille. J'ay vu tout ce qu'il a fait. Cet homme ne méditoit qu'une médecine, toute de secrets chimiques et empiriques, et pour la renverser plus vite, il s'inscrivoit fort contre la saignée, faute de laquelle pourtant il est mort frénétique [3].

Tout le peuple de Paris est ici empêché à courir après le jubilé ; s'il ne le gagne, au moins gagne-t-il force

1. Comines (*Philippe* de). Né probablement au château de Comines, en 1445, mort à Paris en 1509. Les Mémoires de ce célèbre serviteur de Louis XI, documents historiques de la plus haute importance, avaient été publiés pour la première fois en 1523

.2 Paule (*François* de), fondateur de l'ordre des Minimes, né à Paule (Calabre) en 1416, mort au Plessis-les-Tours, le 2 avril 1507.

3. L'histoire est loin d'avoir ratifié le jugement satirique de Patin sur Van Helmont qui fut du reste méconnu par son siècle. — Né à Bruxelles en 1577, mort en 1644. Il fut un des continuateurs de Paracelse et auquel il est supérieur. Malgré les erreurs inévitables dues à l'influence des idées de l'époque, il doit être rangé parmi les médecins qui ont fait réaliser les plus grands progrès à la science. En voulant fonder la médecine sur la chimie, il fit des découvertes scientifiques comme celle de l'existence des Gaz, qui font de lui le précurseur de la chimie du XVIIIe siècle et contribuèrent à renverser les doctrines Galénistes. Sa métaphysique archéenne est bien connue.

crottes et quelques catharres à force de s'échauffer. Ce sera de la pratique pour nous, mais par la grâce de Dieu, je n'en suis pas trop friand, et la laisse espérer à tous ceux qui en sont affamés. Je suis,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, le 16 Avril 1645 [1].

PUBLIÉE DANS TOUTES LES ÉDITIONS DES LETTRES DE PATIN A SPON, SAUF DANS L'ÉDITION D'AMSTERDAM 1718.

1. LETTRE DATÉE DU 7 AVRIL DANS LES VIEILLES ÉDIT.

Edit. de Rotterdam 1725
pages 10-13.

LETTRE CXXV

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lion.

Monsieur,

Ces jours passez, fut enterré ici un nommé François Cocquet controlleur de la maison de la Reine. Il avoit les cheveux tous blancs, et n'avoit que quarante quatre ans. Il étoit le plus beau dîneur et le plus grand buveur de Paris : bon compagnon et fort friand. Il a été plusieurs fois malade de fièvres et de rhumatismes ; ensuite, il étoit tombé dans une jaunisse, de laquelle il est mort sans fièvre et sans pouvoir être secouru, quoiqu'il eut les meilleurs médecins du monde à sa dévotion. Voyant que la dogmatique ne lui servoit de rien, il prit trois fois de l'antimoine de trois divers charlatans, qui tous trois ne firent rien du tout, ni par haut ni par bas, et ce venin acre et violent ne put passer à cause du feu qui étoit dans les viscères. Enfin il est mort avec grand jugement et grand regret de sa vie passée. On luy a trouvé la partie convexe du foye toute verte comme un pré, et la concave toute pleine de pus, dont il y en avoit environ deux livres; la vessie du fiel extrêmement pleine de bile épaissie, et le poumon sanieux et purulent. Le vin pur qu'il a bu a fait tout cela. Hippocrate nomme cette cause de maladie οἰνοῦ φλυγιην, *vini ingurgitationem*, lib. *de morbis internis*. Fernel a fait merveille (L. 6. ch. 4) en parlant de ce mal en sa pathologie.

Nos apothicaires ne se servent point de notre *Codex medicamentarius*: aussi ne font-ils tantôt plus de compositions. Pour le livre, nous l'avons désavoué la plupart que nous sommes, tant pour le vin émétique, que nous tenons

pour une méchante drogue, et pour une sotte préface qui y est, que pour plusieurs fautes qui y sont dans les compositions en divers endroits.

Nous avons dans nos registres un insigne décret de la Faculté de l'an 1566, contre l'antimoine, que vous pouvez lire dans le deuxième tome des Eloges de Papyre Masson [1], dans l'éloge du vieux Simon Piètre [2], qui étoit alors doyen. Si quelqu'un se peut servir de ce remède, qui est de sa nature pernicieux et très dangereux, ce doit être un bon médecin dogmatique, fort judicieux et expérimenté, et qui ne soit ni ignorant, ni étourdi; ce n'est pas une drogue propre à des coureurs. On ne parle ici que de morts, pour en avoir pris de quelque barbier ignorant, ou de quelque charlatan suivant la cour. Nous ne le voulons point authoriser, parce que l'abus en est trop grand, même entre les mains de plusieurs médecins, à qui elles démangent d'en donner.

Le gazettier n'est pas mort. Il est vrai u'il a été longtems malade et enfermé sans être vu de personne. On dit qu'il a sué la vérole trois fois depuis deux ans, et je scai de bonne part qu'il est fort paillard, Depuis notre arrêt contre lui, il n'a dit mot contre nous. Le pauvre diable a le nez cassé ; ses enfans ne sont pas reçus dans notre faculté de médecine, et peut-estre ne le seront jamais.

Pour vostre M. Meysonnier, je scai bien qu'il est fou, il y a long temps, je n'ai point besoin de nouvelle preuve. Quand il parle de Rome, c'est qu'il s'imagine qu'on feroit grand état de lui en ce païs là. Je serois d'avis qu'il y allât lui-même montrer son nez, sa femme et ses livres. Il y pourroit paroitre comme un âne entre des singes, car ils sont bien plus fins que lui dans ces quartiers là.

1. *Elogia*; Paris, 1638, 2 vol. in-8°. Recueil de biographies. Cf. la note de Papyre Masson : *Lettre du 20 mars 1633*.

2. C'est le premier du nom de l'illustre famille médicale des Piètre, le beau-père de Jean Ier Riolan, qui avait épousé sa fille Anne, le père de Simon Piètre, surnommé le Grand. Cf. la note des Piètre : *Lettre du 18 janvier 1633*.

Je viens de recevoir une lettre pour vous, que M. Cousinot vous envoye, en attendant quelque autre chose qu'il fera expédier dans quelque tems, qui sont, comme je croi, des lettres de médecin consultant du roy, à ce que j'ai pu comprendre, bien qu'il ne m'ait pas donné charge de vous le dire; mais aussi pouvez-vous faire semblant de n'en rien sçavoir. Je vous baise très humblement les mains, et serai toute ma vie,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, le 2 Juin 1645.

Lettre reproduite dans toutes les édit. des lettres de Patin a Spon, sauf dans l'édit. d'Amsterdam 1718.

Mss. 9358, fol. 91.

LETTRE CXXVI

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous remercie bien fort du soin que vous voulez prendre de la distribution de mes thèses, et de l'estime que vous en faites ; ce que je n'attribue pas tant à leur mérite, qu'à mon bonheur et au bien que vous me voulez. Pour le *Speculum Jesuiticum*, je ne prétends pas vous en faire de tort : j'espère de vous le rendre, quand nous en aurons tiré quelque chose qui pourra servir à la défense de l'Université contre ces gens-là, qui ont esté si bien chapitrez depuis deux ans par les livres qui ont esté faits contre eux : et entre autres, par la dernière responce qui a esté faite à l'apologie du P. Caussin, de laquelle est autheur un de nos Beauvoisins, nommé Mr Hermant, bachelier et Prieur de Sorbonne ; qui a fait aussi les autres pièces. Si vous n'avez veu cette dernière responce à l'apologie du P. Caussin, je vous en offre une ; c'est un livre de deux petits doigts, où est aussi contenue une 3me requeste de l'Université contr'eux, etc. Elle est de bonne trempe, et m'asseure que la lecture de tout le livre ne vous pourra jamais ennuyer. Il nous est venu deux livres depuis peu, de Mr de Saumaise ; l'un, *Observationes ad jus Atticum* [1] ; l'autre *De mutuo* [2]. On dit que nous aurons de luy deux beaux livres nouveaux dans un mois, scavoir *de primatu Petri* [3] ;

1. Le titre est : *Miscellæ Defensiones de variis observationibus ad jus atticum et romanum*. Lugduni Batavorum, *apud* Maire, 1645, in-12.
2. *De mutuo, adversus Joh. Tabor*. Lugduni Batavorum, *apud* Maire, 1645.
3. *De primatu papæ*. Leyde, 1645, in-4°.

et l'autre *de militia veterum* [1], tous deux in-4. Il est délibéré de ne pas quitter la Hollande, et de ne venir à Paris, pour quelque offre qu'on luy face. Et de fait, il vaut mieux qu'il ne bouge de là, et qu'il y face imprimer tant de beaux livres qu'il a tous parfaits : et entre autres, son Dioscoride, Grec Latin, avec annotations : ses observations sur Pline, etc. Il nous est icy arrivé de Lyon un très excellent et très beau livre, in-4, qui n'est pas si gros que le *Perdulcis*, intitulé, *Gasp. Hofmanni Institut. Medicarum libri sex*. Ce livre est plein de doctrine, de belles recherches, et d'une hardie censure contre la pluspart des modernes, et entre autres *Sennertus* et *Fuchsius* [2], sans mesmes espargner quelquefois Galien et Fernel, *quos etiam acerbe mordet per fas et nefas*. Son plus grand vice n'est pas l'ignorance (car il est très sçavant), mais plustost une envie de reprendre tout le monde, bons et mauvais, et comme dit Pline en sa belle préface, *ex aliena obtrectatione scientiæ famam sibi aucupari*. Mais néantmoins, la lecture du livre n'en peut estre que très bonne, à tout homme qui peut profiter *in studio Medicina. De rebus* περὶ τὸ πολυπευματο *vix habeo quod dicam*. Je me recommande à vos bonnes grâces, de Messieurs vos frères, de Mr Allen et Mr Camusat : et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 16 de Juin 1645.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.

1. *Commentarius de militia Romanorum*, ou *De re militari Romanorum*. LEYDE, 1657, in-4°.

2. Fuschius ou Fusch (*Léonard*). Né en 1501 à Wembdingen, en Bavière, mort à Tubingue en 1566. Erudit médecin du XVIe siècle, surnommé l'Eginète de l'Allemagne. Contribua à renverser l'arabisme en Allemagne et à remettre la médecine grecque en honneur.

Mss. 9358, fol. 95.

LETTRE CXXVII

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Pour responce à la vostre, je vous diray que je souhaitte fort que M. vostre fils vous donne tout contentement, comme j'espère qu'il fera. Pour vostre second, il semble estre fort mortifié, et a beaucoup d'esprit; ce qui me fait en bien espérer : j'y apporteray ce que je pourray par mes exhortations. Comme il est éveillé, il sera bien propre à estre médecin : je l'en entretiendray à nostre première entreveue, et tascheray de découvrir quelle intention il peut avoir en l'âme, *de summa vitæ*, et alors je vous en donneray advis. Je feray par mesme moyen responce à celle que Mr vostre fils aisné m'a fait l'honneur de m'escrire : je le remercie de l'honneur qu'il m'a fait de m'estre veneu dire adieu, et ay grand regret que je ne l'ay veu à ce dernier voyage. Il faut qu'il employe son temps à la Méthode générale de Fernel, et à la générale et particulière du bonhomme Riolan, avec les traitez de Galien *de sanguinis missione*, et sa Méthode : mais j'ay tort de me mesler de luy donner conseil puisqu'il est auprès de vous. Je luy souhaitte bon voyage à Montpellier, et qu'il en revienne fort sçavant et bon praticien, comme j'espère qu'il fera, afin de ne rien commettre indigne du nom qu'il porte.

Il y a du tumulte à Montpellier, où ont esté tuez 22 personnes : il y a eu aussi arrest contre eux, mais de peur de pis, on ne l'a pas envoyé exécuter ; au contraire, on y a envoyé abolition. Les affaires du Roy d'Angleterre sont en

fort mauvais estat. Mr le Duc d'Orléans a pris Bourbour [1] ville de Flandre; mais on ne sçait pas s'il attaquera cette année Donquerque [2]. Le Roy et la Reine sont icy en bonne santé. M. Cousinot, premier Médecin du Roy, est fort mal en sa santé; j'ay peur que l'hyver prochain, il n'aille cercher M. son père qui mourut icy le 4, du mois de may passé. Je vous baise les mains, et à Mademoiselle Belin, et suis de tout cœur,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 14 d'Aoust 1645.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.

1. Le duc d'Orléans, ayant sous ses ordres Gassion et Rantzau, commandait l'armée de Flandre pendant la campagne de 1645. Il s'était emparé des places de Mardick (10 juillet) et de Bourbourg (9 août).

2. La prise de Mardick et de Bourbourg ouvrait, en effet, la route de Dunkerque, mais Piccolomini retranché, dans une forte position, couvrait la place et le duc d'Orléans dut renoncer à son projet.

Edit. de Rotterdam 1725
pages 13-16.

LETTRE CXXVIII

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lion.

Monsieur,

J'ai reçu vostre belle lettre, dans laquelle j'ai trouvé les articles de nos plénipotentiaires, et les dispositions des témoins contre votre docteur nouvellement métamorphosé, qui maltraite sa femme. Quand je voi tant de désordres dans la vie humaine, j'ai pitié de l'homme qui, faute de devenir maître de ses passions, tombe dans de telles brutalitez. N'est-ce pas une chose honteuse qu'un homme qui croit être si sage et si scavant, soit si fou de battre sa femme et la laisser mourir de faim? Vous diriez qu'il veut la tuer et l'assommer, afin qu'elle soit sainte et martyre par les maux qu'il lui aura fait souffrir. Vous verrez qu'il aura encore assez d'ambition de prétendre par là du crédit en paradis ; mais il se trompe. Je voudrois que, pour son bien et pour son amendement, quelqu'un lui dit à l'oreille le sens mystique de ces deux vers de Virgile :

Non tibi regnandi veniat tam dira libido,
Quamvis Elysios miretur Græcia campos.

Cette pauvre belle-mère qui lui a donné sa fille en mariage void trop tard qu'on n'a jamais bon marché de mauvaise marchandise. Des gens qui sont autant capricieux que ce docteur ne devroient point se marier, pour n'avoir pas tant de témoins de leur folie. Cette pauvre infortunée

peut dire de soi-même, ce que la femme d'un certain jaloux d'Italie dit dans Vivès [1] :

Discite ab exemplo Justinæ, discite matres,
Ne nubat fatuo filia vestra viro.

Pour le sieur Stella, je ne sçai pas véritablement d'où il étoit ; mais en un certain panégyrique qu'il fit au cardinal de Richelieu, l'an 1634, il s'y nomme *Tilemanus Stella Bipontinus* [2]. Ne vous étonnez pas si Duval en a parlé froidement dans son livre [3]. Cet homme ne sçait presque rien de la vraye histoire, et il seroit même bien malaisé de la lui apprendre, tant il y est mal-propre. Je lui ai donné plusieurs fois divers bons mémoires, mais le dessein et le stile sont de lui tout seul. Il devroit avoir parlé d'Erasme, lorsqu'il parle de l'institution des professeurs du Roy, mais comme il est cagot et trop scrupuleux pour un philosophe, il ne l'aime pas, et n'a jamais lu de ses ouvrages. Je lui ai même une fois ouï dire à table, qu'Erasme ne sçavoit rien, dont il fut bien relevé. Dans le premier livre des épitres d'Esrame, il est parlé de ce noble dessein du roy François Ier [4], et même il y a une belle épitre de Budé [5] à Erasme, avec la réponse d'Erasme à Budé, où il

1. Vivès. Erudit espagnol, une des grandes réputations du seizième siècle, aujourd'hui bien oubliée. Né à Valence en 1492, mort à Bruges en 1540.

2. Stella (*Jean* Tilleman), lecteur et professeur du roi pour les mathématiques et pour l'histoire, le 24 mai 1637. Le panégyrique qu'il fit de Richelieu et que signale Patin est une sorte de biographie du cardinal. Du Val dit dans son ouvrage qu'il était allemand. Comme le fait remarquer plus loin Patin, Stella nous apprend lui-même qu'il était originaire du royaume des Deux-Ponts. (*Stella Bipontinus*).

3. *Le Collège Royal de France, ou Institution, establissement et catalogue des Lecteurs et Professeurs ordinaires du Roy, fondez à Paris par le grand Roy François Ier, Père des Lettres et autres Roys, ses successeurs, jusqu'à Louis XIV, Dieu-Donné,* etc. Paris 16 juillet 1644. Cf. la note de Guillaume du Val. *Lettre du 24 novembre 1642.*

4. La fondation du collège de France.

5. Budé (*Guillaume*) en latin Budeus, un des plus grands érudits de France au commencement du xvie siècle, et le restaurateur des lettres grecques. Né à Paris sous Louis XI, en 1467, mort dans cette ville en 1540. Fut sous Louis XII et François Ier, maître de la Librairie, maître des Requêtes, et prévot des marchands. Contribua par ses conseils et son crédit auprès de François Ier à la fondation du collège de France. Cf. une thèse sur Budé due à M. Reboté (1846).

est traité également de la nation et du nom des Guillaume, qui avoient toujours favorisé Erasme, parce que ces trois Guillaume l'avoient recommandé à ce bon roy François Ier, et avoient les uns sur les autres renchéri à dire du bien de lui ; sçavoir, Guillaume Budé, Guillaume Copus[1] son médecin, et Guillaume Parvus son confesseur, qui devint évêque de Meaux[2].

Pour revenir au mot de *Bipontinus*, je pense que Stella vouloit dire qu'il étoit du duché des Deux-Ponts au palatinat du Rhin, d'où étoit ce Volfgangus, duc de Deux-Ponts, qui vint en France sous Charles IX, avec une armée pour secourir les protestants, et qui mourut de trop boire, à la Charité-sur-Loire, l'an 1569, dont on fit ce distique latin :

Pons superavit aquas, superarunt pocula Pontem,
Febre tremens periit, qui tremo orbis erat.

Je sçai bien ce que c'est que le Facundus du P. Sirmond dont vous me parlez, et dont j'y ai vu le passage sur l'Eucharistie que vous demandez. C'est une affaire à démêler à M. Arnauld, ou au P. Sirmond[3] qui y a fait des notes en la lettre Tt : Ce quy lui a déjà été reproché par

1. Copus (Cop) né à Bâle dans la seconde moitié du xve siècle, mort le 2 décembre 1532. — Docteur de Paris en 1495, médecin de Louis XII et de François Ier. On lui doit des traductions latines des œuvres de médecins grecs dont les Arabes avaient été des compilateurs et des copistes, la plupart du temps infidèles.

2. « Parius », dans les édit. antér. Il y a là une erreur de transcription de la part des anciens éditeurs. Aucun Evêque de Meaux n'a porté le nom de Parius. Il s'agit évidemment de Guillaume Petit que Patin désigne sous son nom latinisé de « Parvus » et qui fut évêque de Troyes.

3. Cf. sur le P. Sirmond, *la lettre de Patin et note du 3 janvier 1638.*

Le Faucheur[1] ou Aubertin[2], dans les doctes traitez qu'ils ont faits de l'Eucharistie *. Je me recommande à vos bonnes grasces, et suis de tout mon cœur,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN

De Paris, le 22 Août 1645.

* *Adoptionem quoque filiorum suscepisse Christum, si antiqui Doctores Ecclesia dixisse monstrantur, nec ipsi, nec omnis Ecclesia qua tales Doctores habuit, judicari deberent hæretici : nam Sacramentum adoptionis suscipere dignatus est Christus, et quando circumcisus est, et quando baptisatus est : et potest Sacramentum adoptionis adoptio nuncupari : Sicut Sacramentum corporis et sanguinis ejus, quod est in pane et poculo consecrato, corpus ejus et sanguinem dicimus, non quod propriè corpus ejus sit panis et poculum sanguis : sed quod in se mysterium corporis ejus, sanguinisque contineant. Hinc et ipse Dominus benedictum panem et calicem, quem Discipulis tradidit, corpus et sanguinem suum vocavit, etc.* Facundùs Sirmundi, p. 104.

LETTRE REPRODUITE DANS TOUTES LES ÉDIT. DES LETTRES DE PATIN A SPON, SAUF DANS L'ÉDIT. D'AMSTERDAM 1718.

1. Le Faucheur (*Michel*) né à Genève, vers la fin du XVIe siècle, mort à Paris le 1er avril 1657. Théologien protestant.

2. Aubertin (*Edme*), né à Châlons-sur-Marne en 1595, mort à Paris en 1652. Théologien protestant et ministre de Charenton. L'ouvrage signalé par Patin fut publié sous le titre suivant : *Conformité de la créance de l'Eglise avec celle de saint Augustin sur le sacrement de l'Eucharistie.* PARIS 1629. Réimprimé sous le titre : L'*Eucharistie et l'ancienne Eglise*, 1633.

Edit. de Rotterdam 1725
pages 16-19.

LETTRE CXXIX

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lyon.

Monsieur,

Je viens d'aprendre une chose que je ne dirai qu'à vous, et dont je suis fort fâché : c'est que la famille de Monsieur de Saumaise est en désarroi. Il pensoit l'an passé à revenir demeurer ici, et de fait, on en traita exprès. Les amis qu'il avoit de deçà lui conseilloient la plupart de n'y pas venir, et de ne pas quitter le certain pour l'incertain ; qu'il pourroit être payé un an ou deux de sa pension, et peut-être jamais plus après. Le nonce du pape s'en mêla aussi pour l'empêcher ; de sorte que, voyant toutes ces difficultez, il abandonna l'affaire, avec résolution de n'en parler jamais : joint que les Hollandois luy témoignoient qu'ils avoient grand regret qu'il les quittât. Madame sa femme, qui desiroit fort de venir demeurer ici, voyant ses prétentions manquées, a commencé d'être plus acariâtre et plus mauvaise que jamais, et en est venue à telle extrémité, que voyant son mari résolu de ne bouger de là, elle l'a quitté, ne voulant plus demeurer en ce païs-là, et s'en est venue ici avec deux de ses enfans. Je ne sçai pas de quel cœur il supportera cette affliction, mais j'ai peur qu'elle ne le touche fort. Il est délicat, malsain, et je croi qu'il a maintenant autant besoin d'une femme qu'il ait jamais eu. On dit qu'il est au lit avec la goutte. Son livre de la Primauté de Saint Pierre, en latin, est achevé, avec une grande préface contre le P. Petau. Il y a ici trois hommes qui écrivent contre lui ; scavoir : *Desiderius*

Heraldus[1], qui a autrefois travaillé sur Arnobe[2] et sur Tertullien[3]; un nommé *A. Fabrotus*[4], et un professeur en droit à Angers, allemand de nation, nommé *P. Sengebertus*. M. de Saumaise sçait bien tout cela, et en est bien aise. Il dit que quand ces livres seront faits tous trois, il y respondra tout en un volume. Néanmoins, toutes ces petites querelles nous font tort et nuisent au public. Si ce grand héros de la république des lettres alloit son grand chemin, sans se détourner pour ces petits docteurs; s'il faisoit comme la lune, qui ne s'arrête point pour les petits chiens qui l'aboyent, nous pourrions jouir de ses plus grands travaux, qui nous feroient plus de bien que toutes ces menues controverses; sans faire tant de petits livrets, il nous obligeroit fort de nous donner son grand Pline, qui est une œuvre digne de sa critique, et auquel il pourroit triompher très justement par dessus tous ceux qui y ont jamais travaillé. L'histoire de Pline est un des plus beaux livres du monde, c'est pourquoi il a été nommé la bibliothèque des pauvres. Si l'on y met Aristote avec lui, c'est une bibliothèque presque complète. Si l'on y ajoute Plutarque et Sénèque, toute la famille des bons livres y sera, père et mère, ainé et cadet. Il obligeroit aussi fort bien ceux de notre métier s'il faisoit imprimer son Dioscoride[5], avec son Commentaire sur chaque chapitre, ou son Arnobe, ou tous les volumes qu'il m'a dit lui-même avoir tout prêts à mettre sous la presse, *de Rebus sacris et Personis ecclesiasticis*.

1. Héraldus (*Desiderius*) (Hérard), né vers 1579, mort à Paris en 1649. Ecrivain érudit; d'abord professeur à l'Académie protestante de Sédan, puis avocat au Parlement.

2. Arnobe, un des apologistes latins du christianisme, né à Sicca (Afrique), vers le milieu du IIIe siècle.

3. Tertullien (*Quintus Septimus Floreus* Tertullianus), docteur de l'Eglise né vers 160 à Carthage, mort en 245.

4. Fabrotus (*Charles Annibal*), jurisconsulte, né à Aix (Provence) le 15 septembre 1580, mort en 1659, avocat au Parlement, puis professeur à la Faculté de droit.

5. Dioscoride (*Pedacius*) né à Anazarbe (Césarée), en Cilicie. Vivait environ dans le 1er siècle de l'ère chrétienne. Son meilleur ouvrage est sa « Matière médicale » : *Libri VI de materia medica*. Venetiis, 1518. Le commentaire de Saumaise sur les œuvres de Dioscoride ne fut pas publié ou, du moins, ne figure pas dans la liste de ses ouvrages édités.

Et à propos des ouvrages de ce grand homme, j'ai cherché l'endroit où l'on m'avoit dit qu'il médisoit des médecins. C'est dans ses observations au droit attique et romain, où il les accuse d'être mercenaires. Il a tort, ayant été souvent malade en cette ville, et si bien assisté par des médecins, qu'il est encore sur ses pieds. Lui-même m'a dit qu'il devoit la vie à feu M. Brayer[1], et à M. Allain, qui l'avoient retiré d'un très mauvais pas, où l'avoit jetté un certain charlatan, qui, au lieu de le faire saigner, lui avoit donné de l'antimoine par deux fois, et qui plus est, ces médecins le traitèrent, comme on dit que faisoient saint Côme[2] et saint Damien[3], sans en vouloir recevoir de l'argent; dont se sentant fort obligé à eux, il leur envoya à chacun les *Exercitationes* sur Solinus[4]. C'est peut-être qu'il étoit mécontent des médecins de Hollande, à cause de trois enfans qu'il y a perdus depuis un an de la petite vérole; et pour dire la vérité, tous ces médecins de Flandre et de Hollande sont bien rudes et bien grossiers en leur pratique. Je ne laisse pas de m'étonner comment ces façons de parler sont échapées à un homme si sage, tel que M. de Saumaise et qui connoît tant d'habiles médecins ici et ailleurs. Il lui est permis d'augmenter le nombre de ceux qui ont médit de nôtre profession, dont Pline est comme le chef, mais il n'aura jamais l'honneur d'entrer en ce nombre avec Clénard et Agrippa[5]. Pour Michel de Montaigne, dont je fais grand cas, il a honoré les médecins de

1. Cf. la note de Nicolas Brayer. *Lettre du 20 septembre 1644.*

2. Saint Côme né en Arabie. Médecin au IIIe siècle. Martyrisé pour la foi chrétienne; devint avec saint Damien, dont note suit, le patron des médecins et chirurgiens.

3. Saint Damien (Damianus), médecin au IIIe siècle. Martyrisé sous Dioclétien avec saint Côme, dont, selon la légende, il était le frère. Ces deux médecins exerçaient gratuitement leur art.

4. *Exercitationes Plinianæ quas inter et Libri de Herbis et Plantis.* Paris, 1629, 2 vol. in-fol. — Le *Polyhistor* de Solinus est en tête de l'ouvrage.

5. Agrippa (*Cornelius* de Nettesheim), médecin et philosophe cabalistique, né à Cologne en 1486, mort à Grenoble en 1535. Médecin de Louise de Savoie, mère de François Ier, et de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Patin fait ici allusion à son livre : *De incertitudine et vanitate Scientiarum*; Cologne, 1627.

son aprobation en leurs personnes, et ne s'est attaqué qu'à leur métier; et néanmoins il s'est trop hâté; s'il eut eu quatre vingt dix ou cent ans avant que de médire de la médecine, il eût pu avoir quelque couleur de raison; mais ayant été maladif de bonne heure, et n'ayant vécu que soixante dix ans, il faut avouer qu'il a payé trop tôt l'amende [1] : les sages voyageurs ne se moquent des chiens du village qu'après qu'ils en sont éloignez et qu'ils ne peuvent plus en être mordus. Je laisse là Neuhusius[2] et Barclay, et les austres fous qui ont cherché à paroître en médisant de la plus innocente profession qui soit au monde. Je suis,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, le 12 Septembre 1645.

Lettre reproduite dans toutes les édit. des lettres de Patin à Spon, sauf dans l'édit. d'Amsterdam 1718.

1. Montaigne (*Michel* Eyquem de), né en 1533, au château de Montaigne en Périgord, mort en 1592. Il ne vécut donc que cinquante-neuf ans, et non soixante-dix comme le dit Patin.

2. Il y a deux Neuhusius, tous deux érudits humanistes. Le premier, Neuhauss (*Edon* von) né le 21 octobre 1581 à Steinfurt (Westphalie) mort le 7 mars 1638 à Leeuwarden. Le second, son fils (Neuhauss (*Regnier* von), né en 1618 à Leeuwarden, mort vers 1680.

EDIT. DE ROTTERDAM 1725
PAGES 20-22.

LETTRE CXXX

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE A LYON.

MONSIEUR,

Depuis ma dernière, j'ay appris que le comte d'Olivarez[1] est mort en Espagne, avec grand regret du roy, car, quoi qu'il semblât disgracié, il ne laissoit pas toujours d'avoir grand crédit dans l'esprit de son maître, et de fait, le gouvernement est encore entre les mains du comte de Haro, son neveu[2]. Les Espagnols font courir le bruit que le jour de sa mort, il arriva le plus grand orage qui se vid jamais ; et même qu'une petite rivière se déborda si furieusement, qu'elle pensa noyer tout Madrid. Je laisse tous ces prodiges qu'on dit arriver à la mort des grands à Tite-Live et à quelques autres anciens historiens, et à la superstition des Espagnols. Je croy qu'ils meurent tout à fait comme les autres, en cédant à la mort, qui ne manque jamais de venir en son temps. Nous avons ici vu mourir le cardinal de Richelieu, naturellement, comme les autres, sans miracle, aussi bien que sans orage, un des beaux jours de l'année, quoique ce fut le 4 de décembre. Ce seroit une belle affaire si la terre étoit délivrée de cette engeance de tyranneaux qui ravagent tout;

1. Olivarez (*Gaspard* de Guzman conte d') duc de San-Lucar et de Barrameda, premier ministre de Philippe IV, né à Rome le 6 janvier 1587, mort à Toro le 22 juillet 1645. A la suite des revers qu'avait subis l'Espagne et sous la pression des l'opinion, il avait été disgracié par le roi et exilé à Toro où on dit, en effet, que Philippe IV avait continué à le consulter.

2. Haro (don *Louis* Mendez de) né en 1599, mort en 1661. Neveu d'Olivarez, remplaça son oncle au pouvoir en 1643. — C'est le signataire du célèbre traité des Pyrénées, en 1659.

mais je pense que cela n'arrivera jamais, car Dieu le permet à cause des péchez du peuple, joint que si la race en venoit à manquer, comme celle des loups en Angleterre, je croi qu'il en renaîtroit d'autres aussi tôt, puisque nous voyons tous les jours cette vérité, *que l'homme est un loup à l'homme même.*

La signora Olympia, belle-sœur du pape, et qui lui gouverne le corps et l'âme, gouverne aussy le papat. On dit qu'elle vend tout, prend tout, et reçoit tout. Elle est devenue, aussi bien que les avocats, *un animal qui prend à droite et à gauche*; ce qui a fait dire un bon mot à Pasquin[1] : *Olympia, olim pia, nunc harpia.* Et comme cette femme est en crédit, j'ai peur qu'on ne nous débite encore quelque jubilation spirituelle, comme si elle avoit parlé au Saint Esprit[2].

Ces jours passez, mourut à Pignerol M. le président Barillon, homme d'honneur et digne d'un meilleur siècle, et M. le président Gayant, fort vieux et disgracié, est mort ici. Ces deux hommes étoient véritablement *ex ultimis Gallorum*, et il n'y a en a plus guère de leur trempe[3]. Un sac de pistoles, et quelque chose bien

1. Torse d'une statue mutilée, dressée à Rome dans la « plazza Pasquino », à laquelle elle a donné son nom ; célèbre depuis le XIVe siècle par l'habitude qu'avaient contractée les satiriques d'y inscrire de mordantes épigrammes sur les personnages ou les faits scandaleux du prince.

2. Pamphilio (*Olympia* Maldachini). Favorite d'Innocent X, née à Viterbe en 1594, morte à Orviette en 1656. Liée depuis longtemps avec son beau-frère, J.-B. Pamphilio, cette femme habile et ambitieuse le servit puissamment par ses intrigues et contribua à l'élever au Cardinalat. Après son avènement au souverain pontificat elle était devenue par son influence sur lui l'arbitre des intérêts de l'Europe et des particuliers et semblait régner sur l'Église romaine.

3. Barillon et Gayant présidaient la chambre des enquêtes qui, sous leur inspiration, s'était opposée à l'édit du Toisé (Amende de quarante à cinquante sous par toise de terrain hors l'enceinte de Henri II, édité par arrêt du Conseil). L'arrêt du Parlement fut cassé, et l'opposition parlementaire continuant, les deux présidents, Barillon et Gayant, furent arrêtés. Le premier, qui avait pris part au complot des Importants et qui était accusé d'hostilité contre Mazarin, fut enfermé à Pignerol où il ne tarda pas à mourir. Gayant, exilé à Montargis, le suivit de près dans la tombe ; il mourut la même année.

moindre quelquefois, emporte aujourd'huy la générosité des François, qui, au lieu d'être honnêtes gens et courageux comme leurs ayeux, sont devenus de misérables pécores. J'ay peur que la vertu ne finisse ici, tant je vois de corruption.

Enfin, nous avons apris que M. Grotius est mort à Rostoch d'une fièvre continue [1], à son retour de Suède. On dit que ce n'est pas sans soupçon de poison de la part des luthériens, à cause de ce qu'il a écrit de l'Antechrist en faveur du pape. Mais je ne pense pas qu'on empoisonne en ce païs là comme on fait en quelques endroits d'Italie. On n'a pas bien pu sçavoir sa religion depuis vingt ans. Dans sa querelle contre M. Rivet, il sembloit favoriser le parti des catholiques romains ; il etoit Hollandois et avoit été Arménien ; il étoit ambassadeur d'une reine luthérienne ; il est mort dans une ville luthérienne entre les bras d'un ministre luthérien [2], lui qui haïssoit fort Luther et Calvin. Quelques uns disent qu'il est mort Socinien, et que, quelque mine qu'il fit, il l'étoit dans son âme [3]. Cette secte est ainsi nommée de Lœlius et Faustus Socinus [4], de Sienne, qui ont répandu leur pestilente doctrine dans la Pologne, la Transylvanie et la Hongrie. C'étoient deux Italiens d'un esprit subtil, oncle et neveu, qui, voulans rafiner en matière de religion, vinrent à nier, comme les Turcs, la divinité de Jésus-Christ, que les saints

1. Le 28 août 1645. Cf. sa note : *Lettre du 2 janvier 1641.*

2. Le ministre J. Guistorp qui a laissé un récit détaillé de ses derniers moments.

3. Cependant, il parait que Grotius réprouvait dans ses discours la doctrine socinienne et il écrivit contre elle l'ouvrage suivant : « *Defensio Fidei catholicæ de satisfactione Christi, adversus F. Socinum* » ; Leyde, 1617, in-8°. Londres, 1661, Saumur. 1675. — Mais l'insinuation de Patin repose sur quelque fait réel puisque Bossuet, dans sa *dissertation* sur Grotius, a pu accuser celui-ci d'avoir partagé les erreurs sociniennes.

4. Les Sociniens niaient la Trinité et la divinité de J. C., le péché originel et la Grâce. Lelius Socinus (*Lelio* Socin) né à Sienne en 1525, mort à Zurich en 1562. Fonda la secte des Unitaires qui se répandit en Suisse, ; en Allemagne, en Pologne et qu'on trouve encore aux Etats-Unis. *Faustus* Socinus (*Fauste* Socin), né en 1539, mort en 1604, neveu de Lelius, continua son œuvre et substitua le nom de Sociniens à celui d'Unitaires.

Pères ont si solidement confirmée. Depuis que Grotius étoit sorti de Paris, on avoit imprimé de lui à Amsterdam un nouveau livre contre M. Rivet [1], dans lequel il se range fort du parti du pape, et se sert de l'autorité du P. Petau, qu'il appelle son ami. Je vous baise les mains, et suis,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, le 24 Octobre 1645.

LETTRE REPRODUITE DANS TOUTES LES ÉDIT. DES LETTRES DE PATIN A SPON, SAUF DANS L'ÉDIT. D'AMSTERDAM 1718.

1. *Animadversiones in Riveti Animadversiones.* AMSTERDAM, 1642. C'était une réponse au livre de Rivet : *Examen animadversionum Grotii* : LEYDE, 1642, dans lequel le théologien protestant avait attaqué un de ses ouvrages.

Edit. de Rotterdam 1725
pages 23-28.

LETTRE CXXXI

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lion.

Monsieur,

Depuis ma dernière, il n'est rien arrivé ici qui soit digne de vous être mandé, si ce n'est que les ambassadeurs de Pologne, l'évêque de Varsovie et le paladin de Posnanie qui viennent querir la princesse Marie pour être leur reine, ont fait une superbe et solennelle entrée, le dimanche 20 octobre, avec une telle pompe qu'on jamais rien vu de pareil [1]. Ils sont entrez par la porte Saint-Antoine et

1. L'habileté de Mazarin avait préparé par de longues négociations le mariage très politique d'une princesse française, Louise-Marie de Gonzague Nevers, appelée, à la cour, la Princesse Marie (Cf. sa note : *Lettre du 27 octobre 1634*), avec Wladislas VII, roi de Pologne. Ce prince envoya en France une ambassade solennelle pour conclure le mariage et ramener dans ses États la nouvelle Reine. C'est l'entrée à Paris, le 30 octobre 1645, d'une mission dont tous les contemporains vantent la pompeuse magnificence que rapporte Patin et que, dit-il, « il ne prit pas la peine d'aller voir ». Le mariage fut célébré à la chapelle du Palais-Royal, le 5 novembre 1645. Le palatin de Posnanie représentait le roi de Pologne. On fit à l'occasion de ce mariage les couplets suivants :

C'est la princesse Louise
Qui va coucher sans chemise
Dans les inutiles bras
D'un monarque à barbe grise
Dont le lit n'a point de drap.

C'est sa trop maligne étoile
Qui la conduit à pleine voile
Dans un pays de glaçons
Où l'on n'aura point de toile
Pour lui faire des chaussons.

Elle s'en va, cette Reine ;
Mais on dit qu'elle est en peine
Et qu'on l'entend soupirer,
En songeant à la bedaine
Du roi qui doit l'épouser.

sont allez loger au bout du fauxbourg Saint-Honoré, dans l'hôtel de Vendôme[1], si bien qu'ils ont passé au travers de Paris de bout en bout; aussi ont-ils été vus d'une infinité de peuple, qui courut dès le matin retenir sa place sur les chemins par où ils devoient passer. Tout ce jour là, j'eus fort affaire pour des gens qui n'avoient pas la force de quitter leur lit; mais je vous assure que dans les autres rues où ils ne passoient pas, il y avait une si grande solitude, que je me représentois une ville déserte par la famine ou la pestilence, dont je prie Dieu qu'il nous préserve vous et moi. J'aurois pu m'avancer hors de la porte Saint-Antoine, où j'eusse pu voir le tout aisément, mais je n'en voulus pas prendre la peine. Ces spectacles publics ne me touchent guère, ils me rendent mélancolique, moi qui suis naturellement joyeux et gai, au lieu qu'ils réjouissent les autres. Quand je voi toute cette mondanité, j'ai pitié de la vanité de ceux qui la font. Il est vrai qu'on ne fait point cette montre pour les philosophes de l'humeur et de la capacité desquels je voudrois bien être ; mais c'est pour le vulgaire, qui est ébloui de cet éclat et en passe le tems plus doucement. Je fus ce jour là quelque peu de tems davantage qu'à mon ordinaire dans mon étude et m'y employai assez bien. Mes voisins disent que j'ai grand tort de n'avoir point été à cette cérémonie, et que c'étoit la plus belle chose du monde. Ils me reprochent que je suis trop peu curieux et trop mélancolique, et moi je dis qu'ils sont trop peu ménagers de leur tems. Je m'en raporte à vous. Si vous me condamnez, je vous promets que la première fois que le pape viendra à Paris, j'irai exprès jusques à la rue Saint-Jacques, au devant de lui, où je l'attendrai chez un libraire en lisant quelque livre, et ce ne seroit encore que pour vous complaire ; car, à vous dire la vérité, si le roy Salomon avec la reine de Saba foisoient ici leur entrée avec toute leur gloire, je ne sçai si j'en quitterois

1. L'Hôtel de Vendôme était situé sur l'emplacement de la place Vendôme.

mes livres. Mon étude me plait tout autrement, et je m'y tiens plus volontiers que dans les plus beaux palais de Paris.

Pour ce que vous souhaitez d'être informé du sieur de Mayerne Turquet [1], médecin du roy d'Angleterre, il est, à ce que j'aprens, natif de Genève, fils d'un homme [2] qui a fait l'histoire d'Espagne, qui est aujourd'hui imprimée en deux volumes in-folio [3]. Ce père a aussi fait un livre intitulé : *La Monarchie aristo-démocratique* [4], qui fut contredit par Louis d'Orléans [5], (c'est celui qui a fait des commentaires sur Tacite), dans sa *Plainte humaine* [6], imprimée à Lyon et à Paris. Turquet fit une réponse à Louis d'Orléans en 1617 [7]. Il demeuroit à Genève ou près de là, dans la religion du païs, et Louis d'Orléans est un vieux ligueur, bateleur et méchant homme. Il avoit écrit rudement et satiriquement contre Henri IV, et néanmoins ce bon roi lui pardonna. J'ai connu le per-

1. Cf. la note de Théodore Turquet de Mayerne : *Lettre du 28 mars 1643.*

2. Mayerne (*Louis* Turquet de), né vers 1550 à Lyon, mort à Paris, en 1635.

3. *Histoire générale d'Espagne*. Lyon, 1586, in-fol. en XXVII livres ; réimprimée à Paris en 1608 et en 1625.

4. La *monarchie aristodémocratique ou le gouvernement composé et mêlé des trois formes de légitime république*. Paris, 1611, in-4°. Cet ouvrage dans lequel l'auteur proposait — sous la régence de Marie de Médicis —, d'exclure du pouvoir les femmes et les enfants, fut confisqué et interdit aussitôt après sa publication. Turquet dut d'échapper à des peines plus sévères à la bienveillance que lui portait la Reine-Mère.

5. D'Orléans ou Dorléans (*Louis*), né à Paris en 1542, mort en 1629 d'après Moreri, en 1627, d'après Patin, jurisconsulte et polémiste ; fut avocat général en 1587, et prit une part importante aux troubles de la Ligue. Proscrit par Henri IV, le 30 mars 1594, il ne rentra à Paris qu'après un exil de neuf années. Ses ouvrages sont rares et recherchés.

6. *La plainte humaine sur le trépas du Roi le Grand, ou le traité du rapport des hommes avec les plantes qui vivent et meurent de la même façon et où se réfute tout ce qu'a écrit Turquet contre la Régence et la Reine, et le Parlement en son livre de la Monarchie aristo-démocratique*. Paris, 1612 et 1622. Lyon, 1632, in-8. Les anciens éditeurs ont écrit la *Plante humaine*. Nous n'avons pas l'original de cette lettre de Spon, mais il est certain que Patin a dû écrire la *Plainte humaine*, premiers mots du titre de l'ouvrage de d'Orléans.

7. *Apologie*, 1617.

sonnage ; il a vecû quatre vingt sept ans, il mourut d'une pleurésie en cette ville l'an 1627. Je l'ai quelquefois entretenu ; il ne parloit que de *Carolus Scribanius*, jésuite d'Anvers, où il avait été réfugié pendant son exil [1], de Juste Lipse, qui étoit un autre animal bigot et superstitieux, et du P. Coton, qui avoit été son intercesseur envers Henry IV [2]. Cet homme a laissé deux enfans, dont l'un étoit aveugle, l'autre étoit aux galères à Marseille, où il a été envoyé pour un homicide qu'il avoit fait en colère. Mais revenons à M. de Mayerne, qui est encore aujourd'huy en Angleterre ; je croy qu'il est médecin de Montpellier. Il vint à Paris l'an 1602, et, comme il se picquoit d'estre grand chimiste, il eut querelle avec quelques uns des notres, d'où vint qu'on fit un décret de ne jamais consulter avec lui ; il eut pourtant quelques amis de notre ordre qui voyoient des malades avec lui. De cette querelle provint une apologie dudit Théodore Mayerne Turquet, de laquelle il n'est non plus l'auteur que vous ni moi. Deux docteurs de notre compagnie y travaillèrent, Seguin, notre ancien, qui a toujours porté les charlatans, et son beau-frère Akakia, qui mourut l'an 1605 de la vérole, qu'il avait rapportée d'Italie [3], où il étoit allé

1. Carolus Scribanius et non Scribonius. Jésuite érudit, né à Bruxelles, mort à Anvers, le 24 juin 1629.

2. Coton ou Cotton (*Pierre*), né à Néronde (Forez) en 1564, mort à Paris en 1626. Théologien érudit de la Compagnie de Jésus, confesseur de Henri IV, les Jésuites lui durent leur rappel en France et leur rétablissement dans leurs maisons. C'est au sujet de ses relations avec Henri IV, qu'on disait plaisamment : « Notre Prince est bon, mais il a du coton dans les oreilles ». Fut aussi confesseur de Louis XIII, jusqu'au ministère du duc de Luynes. Tombé en disgrâce, il quitta alors la cour. Cf. *Sommery*, *op. cit.* II. Col. 1539-60.

3. Akakia (*Martin*), bachelier de la Faculté de Paris en 1596, licencié en 1598, docteur la même année, professeur royal en chirurgie en 1599, à la suite de la démission de son beau-frère, Pierre Seguin. Il était le troisième membre de cette dynastie médicale des Akakia qui se perpétua pendant près d'un siècle à la Faculté. Il était fils de Martin Akakia, professeur en chirurgie au Collège royal, second médecin de Henri III, et petit-fils du fondateur de la famille, « Sans Malice », qui vivait au XVIe siècle et fut médecin de François Ier et de Henri II. Celui-ci traduisit son nom en grec, se fit appeler Akakia et transmit ce nom à ses descendants. — Martin Akakia mourut en effet, comme le raconte Patin, après un voyage en Italie, en 1604, selon certains biographes, en 1605, d'après Patin.

avec M. de Béthune, ambassadeur à Rome [1], ce qu'ils avoient fait en dépit de quelques uns de nos anciens, qui étoient d'honnêtes gens et qui tâchoient avec fort bon dessein d'empêcher que les chimistes et les charlatans ne se missent ici en crédit pour vendre leur fumée aux badauxs de Paris. Ce Mayerne est encore aujourd'huy en Angleterre, fort vieux, presque en enfance. On dit qu'il a quitté le parti du roy et qu'il s'est rangé du côté du Parlement. J'ai vu un de ses enfans en cette ville, étudiant en médecine, qui depuis est mort en Angleterre. On dit qu'il est fort rude à ses enfans, tant il est avaricieux, et qu'il les laisse mourir de faim. Il est grand chymiste, fort riche, et sçait le moyen de se faire donner force *jacobus* d'une consulte de cinq ou six pages. Il est, entre autres, baron d'Aubonne, belle terre dans le païs de Vaud, proche de Genève, de laquelle [il] étoit seigneur, en l'an 1560.

Un certain évêque de Nevers, nommé Paul Spifame, quitta son évêché et quarante mille livres de rentes en bénéfices pour embrasser à Genève, où il s'en alla, le parti de la sainte réformation huguenote, où, après avoir servi puissamment ce parti et avoir fait en Allemagne quelque légation pour Louis de Bourbon, prince de Condé [2], et pour tous les huguenots de France, il eut la tête coupée, environ l'an 1566, sous ombre qu'il étoit adultère et qu'il tenoit en sa maison une femme qu'il n'avoit pas épousée; mais ce ne fut que le prétexte. La vraye cause de sa mort et le premier mobile fut le pape, qui employa l'autorité de Catherine des Médicis pour gagner les sindics de Genève à perdre ce pauvre homme. Si le prince de Condé eût eu

1. Béthune (*Philippe* de), comte de Selles et de Charost, frère puîné de Maximilien, premier duc de Sully ; chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de Bretagne, gouverneur de Reims, ambassadeur à Rome en 1601, une première fois, et en 1624, une seconde fois, auprès d'Urbain VIII. Mourut en 1649 au château de Selles en Berry.

2. Condé (*Louis* Ier de Bourbon, prince de Condé), cinquième et dernier fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et frère cadet d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Né en 1530, mort en 1569.

encore assez de crédit, il l'eut volontiers empêché, mais il ne le put [1].

Cet ami qui vous demande des nouvelles de l'apologie de M. de Mayerne, n'est-ce point M. Courtaud de Montpellier, qui prétendroit en faire bouclier contre l'arrêt que nous avons obtenu contre le gazettier Renaudot [2] ? Peut-être que non ; mais il n'importe : tout ce que je vous ai dit est vrai. Il faut même que vous sachiez que cette apologie de Mayerne ne manqua pas de réponse. M. Riolan, le père, y répondit par un livret exprès, élégant et sçavant à son accoutumée, dont je vous envoyerai un exemplaire.

On dit ici que nouvelles sont venues de Catalogne, que M. le comte de Harcourt est enfin maître de Balaguer [3] et voilà que je viens d'aprendre que les Hollandois ont pris Hulst [4] sur l'Espagnol après un mois de siège. Jamais la foiblesse du roy d'Espagne n'a tant paru, quoique peu d'années auparavant, il semblât qu'il voulut dévorer la domination de toute la terre habitable.

Nous avons ici perdu, le 10 de ce mois, un honnête homme qui méritoit beaucoup. C'est un président au

1. Spifame (*Jacques-Paul*), né à Paris en 1502, exécuté à Genève, le 23 mars 1566 ; d'abord magistrat et conseiller d'Etat, puis ecclésiastique et vicaire général de l'archevêque de Reims, il fut nommé évêque de Nevers en 1546. Venu en 1559 à Genève où il embrassa la Religion réformée, il fit légitimer par un faux contrat de mariage, ses relations avec sa maîtresse, Catherine, femme de Martin Le Gresle, procureur au Châtelet. Après avoir rempli plusieurs importantes missions pour les affaires de la Religion, il fut dénoncé par Jeanne d'Albret dont il s'était fait une irréconciliable ennemie, et traduit devant les magistrats de Genève. Ceux-ci le condamnèrent pour adultère à la peine de mort. L'intervention en cette affaire du Pape Pie V et de Catherine de Médicis, invoquée par Patin, n'est démontrée par aucun autre document historique.

2. Cf. sa note. *Lettre du 9 décembre 1645.*

3. Ville forte de la Catalogne, sur la Sègre, à 20 kilomètres de Lérida. Le comte d'Harcourt, qui avait succédé au maréchal de la Mothe-Houdancourt dans sa vice-royauté de la Catalogne, avait inauguré la campagne de l'année 1645 par la prise de Roses. Il la poursuivit en battant les Espagnols à Llorens (23 juin) et en s'emparant de Balaguer (20 octobre).

4. Place alors fortifiée des Pays-Bas (Zélande), sur un des bras de l'Escault.

mortier nommé M. Novion, frère de l'évêque de Beauvais. C'estoit le plus habile et le plus hardi pour les affaires, et qui parloit pour le bien public tout autrement que tous les autres [1]. Le parlement a perdu depuis quatre mois trois hommes qui valoient leur pesant d'or, sçavoir : M. Briquet, advocat général ; M. le président Barillon, qui est mort ici ; mais M. de Novion valoit lui seul autant que les trois autres. Je vous baise les mains et suis,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, le 16 Novembre 1645.

LETTRE REPRODUITE DANS TOUTES LES ÉDIT. DES LETTRES DE PATIN A SPON, SAUF DANS L'ÉDIT. D'AMSTERDAM 1718.

1. Potier (*André*), seigneur de Novion, Président du Parlement de Paris. Etait fils de Nicolas Potier, seigneur de Blancménil, qui fut chancelier de la Reine Marie de Médicis et président au Parlement, et d'Isabeau Baillet, fille du président Baillet.

Mss. 9358, fol. 95.

LETTRE CXXXII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Pour respondre à vostre dernière je vous diray que j'apprends souvent des nouvelles de M. vostre second fils, par le mien, auquel je demande souvent des nouvelles de sa classe. M. Courtaud, doyen de Montpellier, fit l'an passé une harangue publique, laquelle il a fait imprimer, quinze mois après ; en laquelle il tasche de réfuter le plaidoyé de Messieurs Chenvot[1] et Talon, et l'arrest aussi que nous eusmes l'an passé contre le Gazettier : vous aurez pitié de ce pauvre homme quand vous lirez cet escript : *opus est senis delirantis* : le gazettier ne m'a pas oublié dans les mémoires qu'il leur a envoyé de deçà, et M. Courtaud[2] m'a fait l'honneur d'y faire allusion à mon nom en deux divers endroits. Il y en a deçà qui tiennent cette pièce indigne de responce : quelqu'un néantmoins taille sa plume pour cet effet : s'il s'en fait quelque chose, vous en aurez des pre-

1. Avocat célèbre du barreau de Paris, défenseur de la Faculté et de Patin.

2. Docteur de Montpellier, reçu en 1611, médecin par quartier de Louis XIII, médecin du Dauphin Louis XIV — grâce à la protection de son oncle, l'archiâtre Jean Héroard —, établi à Montpellier en 1620, doyen de la Faculté de médecine de cette ville en 1637, Siméon Courtaud est surtout connu de l'histoire par son intervention dans la querelle de la Faculté de médecine de Paris avec Renaudot. En sa qualité de doyen de la vieille Université méridionale, il se crut obligé de prendre publiquement parti pour les médecins de cette Faculté impliqués dans l'affaire (1644), et il le fit en termes grossiers et violents qui ont

miers [1]. En attendant, je vous prie si vous escrivez à Montpellier, de mander à M. vostre frère, qui doibt en partir bientost, à ce que m'en a mandé M. Nissole, docteur en médecine, qu'il en apporte quand il reviendra quand et soy quatre ou cincq exemplaires, afin que nous ne manquions pas de ce chef-d'œuvre. Si le libraire de Montpellier eut eu de l'esprit, il en eut envoyé à divers libraires de deçà et ainsi nous n'en eussions pas manqué. Si la thèse que vous avez de Basle, ne vous est fort chère, ou utile, vous m'obligerez de me l'envoyer.

Il n'y a icy rien de nouveau contre les Jésuites. Nous avons aujourd'huy enterré un de nos compagnons, nommé M. de St-Jacques l'aisné, petit homme, âgé de 54 ans : il y en a encore deux ou trois autres bien malades ; et entre autres, M. Cousinot, premier médecin du Roy. Il nous est icy venu une très mauvaise nouvelle ; que les Espagnols, sans presque coup férir, se sont rendus maistres du fort de Mardic, pour lequel prendre on a fait tant de despenses l'esté passé [2]. On vend icy dix livres pièce, en blanc, le livre

révolté jusqu'à Astruc, l'historien officiel de la Faculté de Montpellier. On ne peut être surpris, étant donné le caractère et l'état d'esprit de l'irascible Patin, du dédaigneux et outrageant propos qu'il laisse tomber de sa plume : *Opus est senis delirantis.*

1. L'écrivain qui taille sa plume pour répondre à Courtaud pouvait être Riolan qui, dès ce moment, préparait ses *Curieuses recherches sur les Escholes de Paris et de Montpellier* publiés en 1651.

2. Les Français après leur brillante campagne des Flandres, maîtres d'une grande partie de ces provinces, ne surent pas conserver toutes leurs conquêtes. Ils perdirent Cassel et le gouverneur espagnol de Dunkerque apprenant que le fort de Mardyck était gardé avec négligence, le fit attaquer par un corps d'armée espagnol qui le surprit dans la nuit du 3 au 4 décembre et fit prisonnière toute la garnison française.

de M. de Saumaise, *de primatu Papæ,* au commencement duquel, y a une grande et longue préface contre le P. Petau, qui escript de présent pour faire responce à ce livre. Je vous prie de me conserver en vos bonnes grâces, et de croire que je seray toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, ce 9 de Décembre 1645.

Edit. de Rotterdam 1695.
— id. 1725.

Mss. 9358, fol. 96.

LETTRE CXXXIII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous escrivis il y a environ huit jours, une lettre que je pensois vous envoyer par M. vostre fils, et l'avois donnée à mon fils le logicien, afin qu'il la luy délivrât en classe pour l'enfermer avec les siennes : mais je l'ay reprise de mon fils, qui m'a rapporté que depuis huit jours son compagnon ne va pas en classe : je ne sçay s'il est malade, ou autrement ; mais s'il est malade, il me devroit avoir mandé, et n'aurois pas manqué de le visiter : j'ay peur qu'il n'y ait quelque désordre de son fait ou quelque desbauche ; néantmoins, je m'en enquerray dès demain. Il y a plus de six sepmaines que je ne l'ay point veu : et mesmes, je ne l'ay veu qu'une fois depuis la S[t] Remy : ce que j'ai dissimulé doucement, en attendant que je le pusse voir : mais je me tiens obligé de vous en donner advis, puisqu'il perd ses leçons. Je recevray vostre thèse de bon cœur, puisque vous le voulez : j'entends celle de Basle : et en récompense, je vous en envoyeray une belle de deçà, et fort bien faite, qui est contre l'antimoine : avec quelque autre chose qui est sur le bureau, lorsqu'il sera achevé ; avec nostre arrest contre le Gazettier, et les deux harangues de M. de la Vigne. Je pense que le libelle de Montpellier [1] nous obligera de rimprimer cet arrest, et ces harangues : et autre chose qui viendra ensuite [2]. *Miserandum scripsit*

1. Le discours de Courtaud : Cf. note : *Lettre précédente*.
2. Une réponse de Riolan ou de Moreau.

bellum super ea controversia Decanus ille Curtautius ; si in curandis ægris nil plus videt, væ miseris.

Vous sçavez bien que les Espagnols ont repris sur nous, en deux heures, le fort de Mardic. Nous somme mal avec Rome, où on persécute le cardinal Antonio, que nous avons pris en nostre protection [1]. On parle icy de censurer le livre de M. de Saumaise, *de primatu papæ* : et je pense bien qu'on en viendra là. Le 7 de ce mois, est icy mort M. de S[t] Jacques l'aisné : qui a fait un miracle avant que de nous quitter ; estant mort sans rendre l'esprit qu'il avoit perdu six mois devant. Je vous baise les mains, et à Madame vostre femme, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 16 de décembre 1645.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725

1. Le cardinal Barberini (*Antonio*), connu sous le nom du Cardinal Antoine, neveu du pape Urbain VIII. Né en 1608, mort en Italie en 1671. Pensionné par la France, il avait été disgràcié par Mazarin pour son attitude contraire aux intérêts français pendant le conclave qui élut pape, le 16 septembre 1644, le cardinal Pamphilio (Innocent X). Persécuté par le nouveau pape, dépouillé par lui de ses charges et ses biens mis sous le séquestre, le cardinal Antonio Barberini chercha à se remettre en grâce auprès du gouvernement français. Il entrait dans la politique de Mazarin qui avait des griefs contre la cour de Rome, d'oublier, dans cette circonstance, ses rancunes et de le recevoir à résipiscence. Le cardinal Antonio quitta Rome et vint s'installer en France avec sa famille. On le fit successivement grand Aumônier de France, évêque de Poitiers et archevêque-duc de Reims en 1657,

Mss. 9358, fol. 98.

LETTRE CXXXIV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous remercie de vostre thèse de Basle, et en contreschange, vous envoye deux de nos arrests, avec les harangues de M. de la Vigne : on n'en trouve plus de fin papier, il se faut passer à celuy qui nous reste. On le rimprimera quelque jour, en plus beau papier ; peut estre que M. Courtaut nous en donnera occasion. Pour moy, je ne feray rien contre luy ; ce que j'ay lû de son livre m'a fait plus de pitié que d'envie. Si je luy avois respondu, il croiroit l'avoir mérité ; *de quo longe aliter sentio.* Il m'a fait honneur d'y parler de moy : j'ay seulement regret d'y estre placé dans et parmy tant de mauvais latin. Le mesme M. Courtaut a fait aussi imprimer à Montpellier, une harangue en l'honneur de feu M. Ranchin, intitulé *Ranchinographia.* Je vous prie de mander à M. vostre frère qu'il en apporte une couple, dont je vous en demande une.

Le clergé qui est icy assemblé, se dispose de faire quelque chose contre le livre de M. de Saumaise : si la censure s'en imprime, je vous en feray part : il eschappera belle, s'il n'est brûlé comme un beau petit fagot de bois sec, ou tout au moins déclaré brûlable. Je ne sçay encore personne qui ait entrepris d'y respondre ; si quelqu'un s'en mêle, je voudrois que ce fut le P. Petau ; veu qu'ils se connoissent déjà tous deux de longue main. Je vous envoye une thèse contre l'antimoine, laquelle n'est pas mal faite. M. de Nets, Evesque d'Orléans, et docteur de Sorbonne, est icy mort

depuis trois jours, d'une suppression de goute[1]; le docteur Casaubon appelle cela *divergium seri podagrici.* Louis Duret a dit de cela sur Hollier[2], en parlant au mareschal de Brissac[3]: *Quand vous avez la goutte, vous estes à plaindre; Quand vous ne l'avez point, vous estes à craindre.*

Avec la thèse de l'antimoine, vous en trouverez une *de hydrope,* laquelle est aussi bien faite qu'elle est vraye, M. vostre fils continue de ne pas aller en classe : vous y donnerez tel ordre qu'il vous plaira. Je vous souhaitte bon an, à Madame Belin, et à tous nos amis de delà, et suis,

Monsieur,
Votre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 2 de Janvier 1646.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.

1. En marge de la lettre, de la main de Patin : « Il n'est point mort, la nouvelle est fausse ».

2. Houllier (*Jacques*), d'Etampes, doyen de la Faculté en 1546-47, Un des plus habiles praticiens du XVI[e] siècle. Fut le maître de Louis Duret qui rédigea « le Traité des maladies d'Houllier » mis au jour, après sa mort, par René Chartier, le laborieux éditeur d'Hippocrate et de Galien. Mourut en 1562 ; a laissé de nombreux ouvrages qui furent publiés après sa mort.

3. Brissac (*Charles* de Cossé, comte de), dit le maréchal de Brissac, né en 1505, mort en 1564. Un des plus grands capitaines du siècle, mourut, en effet, de la goutte.

Mss. 9358, fol. 99.

LETTRE CXXXV

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Pour faire responce à vos deux lettres, par lesquelles j'apprends que vous sçavez les nouvelles de Mr vostre fils, qui a quitté ses estudes, pour s'en aller en campagne ; (il ne vous a point trompé, veu que vous me l'aviez bien mandé, et de fait, aussi trouvois-je grande apparence que tout cecy arriveroit), je vous diray qu'il faut prendre patience en ce malheur : et prier Dieu qu'il le veuille bien assister de sa sainte grâce en ce désordre.

On n'a encore rien fait contre le livre de M. de Saumaise, et ne sçay pas ce qui se fera. Je n'ay point veu le livre intitulé *Vindiciæ Hispanicæ*, ny l'autre intitulé *Amico Critica monitio*. J'apprends que l'autheur du premier s'appelle Chiffet, [1] médecin d'Anvers : et M. Brun [2], Procureur général au Parlement de Dôle, du second, et qu'il

1. Chiflet (*Jean-Jacques*) né à Besançon le 20 janvier 1588, mort en 1660. Médecin du roi d'Espagne, Philippe IV, et du Cardinal Ferdinand, Gouverneur des Pays-Bas. Il a écrit de nombreux ouvrages historiques ; son livre *Vindiciæ hispanicæ*, Anvers, 1643, signalé par Patin, était dirigée contre la famille des Capétiens. Il fut réfuté par Marc-Antoine Dominicy — (1646).

2. Brun (*Antoine*) né à Dôle en 1600, mort à la Haye, le 11 janvier 1654. Procureur général au Parlement de Dôle en 1632, avait été chargé par le gouvernement espagnol de le représenter au congrès de Munster. — Diplomate érudit qui a laissé d'importants travaux. Le titre de l'ouvrage signalé par Patin est le suivant : *Amico-Critica Monitio ad Galliæ legatos, Monasterium Wesfalorum pacis tractandæ titulo missos*. Auctor. Adolph. Sprengero. — Francfort, 1644. in-4°.

est aujourdhuy à Munster, avec les Plénipotentiaires : c'est pourquoy je ne puis pas vous rien mander d'iceux : Pour la responce à M. Brun, je l'ay veue sous ce titre, *Amico-criticæ monitionis litura* : de laquelle on fait autheur Messire Mathieu de Morgues, sieur de St-Germain, qui a fait autrefois tant de livres contre le Cardinal de Richelieu, tandis qu'il estoit en Flandres avec la Reine Mère. Plusieurs disent icy qu'il n'y a pas assez bien respondu, et s'en plaignent. Je ne sçay rien des autres responces. Je n'ay point acheplé le livre de M. de Saumaise pour moy et ne l'ay veu que par emprunt ; la raison en est, que mon frère qui est en Hollande, m'a mandé, il y a 3 mois entiers, que je ne l'acheptasse point et qu'il m'en envoyerait un, ou qu'il me l'apporterait luy-mesme : cela m'a empesché de l'achepter. J'attends le livre tous les jours : combien que je n'attende mon frère qu'après Pasques, à cause du mauvais temps. Quand j'en auray un, je vous l'envoyeray très volontiers à Troyes bien empaqueté, où vous et vos amis le tiendrez tant qu'il vous plaira. Le Jésuite d'Auxerre est toujours fou, et sera : en récompense, il a bien des confrères qui ne le sont pas : puisqu'ils sont les panurges du siècle. Enfin, les Jésuites ont fait un Général, qui s'appelle le P. Carafe [1], qui est parent du Cardinal de mesme nom [2], et de la famille du Pape Paul IV [3].

M. Rivière Professeur de Montpellier est icy avec dessein d'y laisser à imprimer un livre *d'Observations* [4] ; une autre affaire l'y meine aussi, dont je vous entretiendray quelque jour.

1. Caraffa (*Vincent*) Jésuite, né en 1585, mort en 1649. Septième général de la Compagnie de Jésus.

2. Caraffa (*Antoine*) né dans la première partie du seizième siècle, mort en 1591, créé Cardinal en 1586.

3. Caraffa (*Jean-Pierre*) né à Capriglio, le 28 juin 1476, mort à Rome le 18 août 1559. — Élu Pape sous le nom de Paul IV, le 25 mai 1555,

4. *Observationes Medicæ*. Paris, 1645, in-8°. La Haye, 1659, in-8°. Réimprimées plusieurs fois. — Cf. la note de Lazare Rivière : *Lettre du 23 avril 1640*.

J'avois presté à M. vostre fils qui est allé à la guerre, quelques livres, qu'il ne m'a pas rendus, faute de me dire adieu, mais c'est peu de chose, ne vous en mettez point du tout en peine : pour le fait de l'argent je vous en envoye le billet signé de sa propre main : il y a là quelque despence superflue, et dont vous vous fussiez bien passé, et moy aussi, mais elle n'a eu jamais autre fondement qu'une supposition, qu'il me donna pour avoir de l'argent : dont j'averay la fausseté en sa présence, m'estant exprès transporté chez son hoste, où on luy soutint le contraire de ce qu'il m'avoit dit. C'est ce premier article de 10 livres, 16 sols et 8 deniers, que vous ne m'avouerez pas si vous ne voulez : combien que sans un mensonge qu'il me fit croire, pour un temps, je ne luy eusse point baillé. Pour la seconde somme qui est de 6 livres 13 sols, ce fut en attendant qu'il eut receu son argent. De toute cette somme, faites en comme vous l'entendrez, sans vous en presser ni incommoder ; j'ay céans encore mil escus à vostre service ; comme estant ce que je seray toute ma vie, à vous et à Madame Belin,

Monsieur,
Vostre très humble et obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, ce 8 de Février 1646.

Le Pape continuant de persécuter tous les héritiers du feu Pape, a obligé de sortir de Rome Don Taddée, Préfet de la ville, avec son frère le cardinal Barberin, qui vint icy Nonce il y a vingt ans. S'estans embarquez à dessein

de se réfugier en France, une tempeste les amena aux Iles de S[t] Honorat en Provence, où le cardinal Antonio, qui estoit icy à la cour, est allé les trouver. Un bruit court que je tiens néantmoins faux, que le Roy d'Espagne [1], voyant le piteux estat de ses affaires, veut tout quitter et se faire moine ; si cela estoit, beaucoup de gens se moqueraient de luy, et sur tout, les moines mesmes. On ne dit encore rien de nouveau ny de la paix ny de la guerre. Le Roy d'Angleterre est plus mal en ses affaires que jamais ; il n'a plus en tout son royaume que quatre petites villes. Le Prince d'Orange a pensé mourir : s'il guarît, comme on espère, de sa goutte, il y a apparence qu'il assiègera cette année Anvers.

Ce 8 de Février 1646.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Philippe IV, fils de Philippe III et de Marguerite d'Autriche, né le 8 avril 1605, à Madrid, mort dans cette ville, le 17 septembre 1665.

Mss. 9358, fol. 100.

LETTRE CXXXVI

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Ne vous incommodez ny ne vous pressez de rien pour moy touchant l'argent de M. vostre fils. Le livre de M. Rivière est sur la presse, mais c'est un malheureux livre ; il n'y a point de doctrine, ny observation qui vaille jusqu'à présent : tout ce que j'y ai veu jusqu'à cette heure, est charlatanesque, empirique, ou arabesque ; son dessein est de quitter Montpelier, bien malsain pour luy, et d'aller demeurer à Grenoble, où il voudroit bien faire fonder une chaire. Je suis en peine quand M. vostre fils reviendra ; il me semble qu'il y a longtemps qu'il est à Montpelier : prenez garde qu'il n'y perde son temps : cela y est commun à la pluspart des escholiers, et delà, et deçà aussi ; néantmoins, s'il estoit icy, il pourroit y voir tous les jours quelques malades. Au moins, advertissez le bien, qu'il ne s'y desbauche point, s'il ne fait mieux.

Il a couru icy un bruit que M. de Saumaise est mort en Hollande : mais ce qui nous fait croire que le bruit en est faux, c'est que personne n'en a icy receu des lettres, et que la nouvelle en vient de Lyon. J'attends tous les jours son livre, que mon frère me doibt envoyer : je ne manqueray point de vous l'envoyer tost après. Ne vous mettez pas en peine des harangues de M. de Haligre[1], je les verray de deçà. Enfin, on a donné un Gouverneur au roy, qui est le

1. Aligre (*Etienne* d'), chancelier de France, né à Chartres en 1559, mort en 1635.

M. Marquis de Villeroy [1], gouverneur de Lyon ; et petit fils de feu M. de Villeroy, secrétaire d'Estat [2]. C'est celui duquel le fils âgé de 18 ans, mourut icy l'an passé entre les mains de M. Vautier, et de vostre M. le Fèvre, duquel on ne parle plus icy ; est-il à Troyes ? qu'y fait-il ? La petite vérole de l'hostel de Villeroy a esté plus fine et plus forte que tous ses secrets. Un capucin fait icy imprimer un Tertullien, avec force commentaires. On dit qu'il en veut fort à M. Rigault : j'ai bien envie de voir cela ; il sera en 3 vol. in-folio, et nous n'aurons le 1er tome que dans 6 mois. On imprime icy un livre du cardinal de Richelieu, intitulé, *Du devoir du Chrestien* : je pense que les parens de ce Tyran prétendent faire croire à la postérité que cet autheur estoit quelque grand homme de bien. Le Général des Jacobins a traité avec les libraires de Lyon pour rimprimer toutes les œuvres d'Albert le grand [3] : on dit qu'il y aura en cet œuvre 24 volumes : le premier desquels est sur la presse. Le clergé qui est encore icy assemblé, a ordonné qu'on rimprimeroit de nouveau le Petrus Aurelius [4], ce qu'on a fait, et sera achevé dans 8 jours : on m'a dit qu'il n'y auroit rien de nouveau en cette dernière édition, sinon un éloge du propre autheur, qui y seroit mis par M. Godeau, Evesque de Grasse [5]. Un Jésuite de Bourges nommé le père Labbe (je ne dis pas l'Abbé qui est à Lyon) fait icy imprimer une *Géographie royale*, in-fol. qui sera

1. Villeroy (*Nicolas* de Neufville, marquis, puis duc de), né le 14 octobre 1598, mort le 28 novembre 1685. Maréchal de camp, en 1624. Lieutenant-général en 1643, il fut fait gouverneur du jeune roi Louis XIV en 1646, et nommé Maréchal de France le 20 octobre de la même année.

2. Villeroy (*Nicolas* de Neufville, seigneur de) né en 1542, mort à Rouen, le 12 novembre 1617. Secrétaire d'État dès 1567, sous Charles IX, Henri III, Henri IV et sous la régence de Marie de Médicis.

3. Albert de Bollstadt, dit le Grand (*Albertus* Teutonicus), né à Laningen (Souabe) en 1193, mort à Cologne le 14 novembre 1280. Maître de Saint Thomas d'Aquin et le plus célèbre des philosophes et des théologiens du moyen-âge. Ses œuvres furent publiées par Jammy. LEYDE, 1651, 21 vol. in-fol.

4. Cf. la note dans Petrus Aurelius : *Lettre du 20 mars 1643.*

5. Godeau (*Antoine*) né à Dreux en 1605, mort à Vence le 21 avril 1672. Evêque de Grasse en 1636. Prélat littérateur. Un des premiers membres de l'Académie française.

belle : il n'y aura qu'environ 50 fueilles d'impression[1]. On appreste vers le Languedoc, une armée navale, laquelle sera conduite par le duc de Brezé[2] : mais on ne sçait point pour quel lieu elle est destinée[3] : les uns disent que c'est pour Majorque, d'autres pour Taragone, etc. Je vous baise les mains, à Madame Belin, à Messieurs vos frères, et à Messieurs Camusat et Allen : et suis de toute mon affection,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 12 de mars 1646.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. *La géographie royale avec le tableau des villes et des provinces du Royaume de France.* PARIS, 1646 et 1652, in-8, et 1662, in-12. Labbe (*Philippe*) jésuite érudit, né à Bourges en 1607, mort à Paris en 1667.

2. Brezé (*Jean Armand* de Maillé duc de). Fils du Maréchal de Brezé ; né en 1619, mort le 14 juin 1646. Grand amiral de France. S'était déjà illustré par la victoire de Carthagène (3 septembre 1643.)

3. Le but de l'expédition était la conquête du royaume de Naples. L'armée navale était commandée par l'amiral duc de Brezé qui partageait le commandement avec notre allié, le Prince Thomas de Savoie Carignan auquel Mazarin destinait la couronne de Naples, à la condition de la cession à la France des présides de Toscane, de Gaëte et d'un port sur l'Adriatique. La fortune de cette entreprise qui aurait dû être si avantageuse pour la France, vint échouer devant Orbitello, petite place fortifiée de la Toscane dont on voulait d'abord s'emparer. La mort du duc de Brezé, tué sur son bâtiment amiral, le 14 juin 1646, au moment où il venait de battre l'escadre espagnole de secours, laissant l'armée livrée à la division de généraux de valeur secondaire, changea sa victoire en insuccès et mit fin à la campagne.

Mss. 9358, fol. 101.

LETTRE CXXXVII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je viens de recevoir un pacquet de lettres par la poste du Languedoc, de M. vostre fils qui porte les armes ; avec un autre pacquet enfermé dans ma lettre, qu'il me prie d'envoyer à Troyes, à M. Corps, comme je fais ; peut-estre que dans ce pacquet il y en a quelques [unes] pour vous. Il me mande dans sa lettre, qu'il a laissé les livres que je luy avois prestés à un certain qu'il me mande ; j'iray et les reprendray, si on me les rend ; quoy qu'il en soit, ne vous en mettez point en peine et ne m'escrivez plus de m'en rendre le prix. J'ay reçeu par M. Coquelé la somme qu'avez ordonnée, dont je vous remercie. Le livre de M. Rivière est le plus malheureux ouvrage que j'aye jamais veu, il n'est ny philologue, ny philosophe, ny médecin. Tout son livre n'enseigne rien que la charlatanerie, laquelle n'est que trop en crédit au monde ; *quam tamen insulsus et imperitus ille conscribillator quasi sepultam suscitare, et ex Orco in lucem revocare velle videtur. Dii meliora!* Je n'en veux ny à l'homme, ny à sa Faculté de Montpellier : mais je ne sçaurois plus sincèrement et plus candidement juger de son livre, qui est plein de fadaizes. *De Salmasio nihil prorsus novi, nisi quod dicitur languere atque tabescere.* Je n'ay point encore receu son livre de *Primatu Petri* [1].

1. Phrase omise dans les éditions antérieures.

Je n'ay point encore veu M. Vautier depuis son exaltation ; il y a bien des choses à dire là-dessus, qui pourront estre dites et seues de tout le monde quelque jour. Il est médecin du premier ministre de l'Estat, et on le fait premier médecin du Roy. Il a esté douze ans prisonnier du père, et aujourd'huy il est maistre de la santé du fils, etc. : tout cela est fleur de nostre politique, *quæ magis spectat ad fæcem Romuli quam ad* πολιτεία *Platonis*. On dit que les quatre jésuites sont réduits à trois, et que le P. Ignace en a enlevé un en son ciel, comme Jupiter fit Ganymède[1]. J'ay peur que ces bourreaux ne l'ayent fait assommer quelque part. Je n'en sçay rien de nouveau. J'ay déjà ouï parler de cette comète par lettres de Provence, *sed audivi tantum*. On imprime icy un nouveau livre de Gasp. Hofmannus, intitulé : *De Medicamentis Officinalibus, tam simplicibus quam compositis, libri duo*[2] ; c'est un très docte livre, et d'un autheur très résolu et très judicieux. On l'imprime sur le manuscript de l'autheur qu'il a icy envoyé : il sera fait à la fin du mois d'aoust ; il est ennemi juré des ignorans et des charlatans. Le Roy, la Reine, le Mazarin et toute la cour sont à Chantilly, et de là, iront à Compiègne pour quelque temps.

Je vous baise les mains et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 10 de May 1646[3].

1. Ganymède, prince troyen, fils de Tros, roi de Troie, et de la nymphe Callirhaé. L'aigle de Jupiter l'enleva et le transporta dans l'Olympe pour remplacer Hébé comme échanson. Placé par les astronomes alexandrins dans le Zodiaque, sous le nom du « *Verseau* ».

2. Cet ouvrage qui fut dédié à Patin eut plusieurs éditions : PARISIIS, 1646, in-4°. FRANCOFURTI, 1647, in-4°. JENÆ, 1686, in-4°. LEIDÆ, 1738, in-4°.

3. DATÉE DU 20 MAI DANS L'ÉDIT. DE ROTTERDAM 1695.

On a mis icy à la Bastille M. le comte de Monthrésor[1] accusé d'intelligence avec Madame de Chevreuse. Il y a dans le Châtelet, prisonnier depuis trois jours, un gentilhomme italien, domestique de Mazarin, accusé et trouvé chargé de fausse monnoye, sçavoir de pistoles. Nous avons icy le père Vignon fort malade ; il est le plus âgé de nostre Faculté, comme bien qu'il ne soit pas l'ancien[2].

Edit. de Rotterdam 1695.
— id. 1725.
— Paris 1846.

1. Montrésor (*Claude* de Bourdeilles, comte de), né vers 1608, mort en juillet 1663. Autrefois favori de Gaston d'Orléans et mêlé à ses conspirations contre Richelieu, mais à l'époque de l'histoire où nous place la lettre de Patin, remplacé auprès de ce prince par l'abbé de La Rivière. Lié avec la duchesse de Chevreuse exilée en Angleterre, il fut dénoncé à Mazarin par La Rivière, arrêté et emprisonné, au moment où il se préparait à passer en Hollande pour rejoindre l'ancienne favorite d'Anne d'Autriche.

2. Cf. la note de Vignon : *Lettre du 20 avril 1630*.

Mss. 9358, fol. 102.

LETTRE CXXXVIII

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je scay bien que je vous doibs responce, il y a longtemps, et vous prie de m'excuser si je n'ay peu m'en acquitter; les occupations de nostre mestier en sont cause. Combien que j'aime fort la vie sédentaire et à ne me point éloigner de Paris, à cause de mes livres, il m'a fallu, néantmoins, faire cet esté trois voyages, presque bien malgré moy, dont le premier a esté en Beausse, par delà Pithiviers; le deuxième a esté dans Orléans mesme, et le troisième en Normandie; si je ne me connoissois bien, je dirois de moy ce qu'un ancien chirurgien de Paris disoit de soy-mesme, « qu'il estoit persequuté de trop de pratique, parce qu'il estoit un trop habile homme ». Ces voyages me sont aussi déplaisans qu'ils ont esté nécessaires à ceux pour qui je les ay faits et m'ont extrêmement incommodé d'ailleurs. Je souhaitte que M. vostre fils soit bientost de retour de Montpellier avec joye et contentement de part et d'autre. On nous a dit de delà que M. du Ranc escript quelque chose contre nous, mais il n'est pas à craindre, s'il ne fait mieux que M. Courtaud, qui ne mérite pas responce, joint que ce M. du Ranc *non melius audit Curtaudo*. On dit icy que nous aurons Lérida bientost. Je n'ay reçeu depuis onze mois ny lettres, ny nouvelles de mon frère; j'ay peur qu'il ne luy soit arrivé quelque chose.

Si je ne reçois le livre de M. de Saumaise, *De primatu Petri*, pendant la Toussaints, je ne m'y attenderay plus : j'en feray relier un et vous l'envoieray ; je n'ay insensiblement que trop attendu. On achève icy le livre de Gasp. Hofmanus : *De Medicamentis Officinalibus*. Ce sera un in-4, de près de cent fueilles : dès qu'il sera achevé, je pourray bien vous envoyer le Salmasius avec celuy-là, et quelque autre petite chose. On ne fait icy rien de nouveau : le nouvel impost que l'on veut mettre sur le papier a morfondu tous nos libraires. Si ceux de Montpelier font par icy quelque chose qui vaille, on pourra leur respondre : sinon, je pense que nous en demeurerons là avec nostre arrest de l'an 1644, contre lequel ils ont présenté requeste. au conseil, y estant portez par M. Vautier, laquelle requeste a esté cassée par M. le chancelier, qui leur a dit que nostre arrest n'estoit qu'une nouvelle confirmation de nos anciens droits et privilèges, que c'estoit un arrest donné parties ouiies ; après cincq audiences publiques ; qu'à tels arrests, il n'y avoit point de requestes civiles, et qu'il en falloit demeurer là. Autrefois, les médecins étrangers voulans avoir de l'employ se disoient chymistes, spagyriques, Paracelsistes, se vantoient de guarir les grandes maladies sans saigner, d'avoir de grands secrets contre toute sorte de maux, etc ; mais aujourd'huy nous voyons icy des estrangers très ignorans et purs charlatans qui n'ont point de honte, et disent effrontément qu'ils sont médecins de la Faculté de Montpellier. J'en ay veu quatre ou cincq qui n'y ont non plus esté que je suis à Rome, qui ne sçavent ce qu'ils font, *artem quam profitentur non intelligentes*, qui pour des remèdes ont les juleps cordiaux, les apozèmes et autres bagatelles, *ut habeant faventes pharmacopœos*, l'antimoine, qu'ils disent mieux entendre que nous ; mais néantmoins ils ne guarissent rien, ils se décrient eux-mesmes, et font tort à l'eschole dont ils se renomment, et de l'heure que je vous parle, il n'y en a pas un en crédit, et ne passent dans l'esprit de nos malades que pour ce qu'ils sont. Pardonnez à un si mauvais entretien.

Je vous baise les mains, à madame Belin, à MM. vos frères, à MM. Camusat et Allen, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur

PATIN.

De Paris, ce 12 de Septembre 1646.

M. le duc d'Anguien est devant Dunquerque, M. le Mareschal de Turenne[1] devant Hailbrun[2]. M. de la Meilleraye est en Italie[3], on espère que Lérida[4] sera à nous dans ce mois, le comte de Harcourt ayant reçeu trois mil hommes de renfort.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— DE PARIS 1846.

1. Turenne (*Henri* de La Tour d'Auvergne, vicomte de) né à Sedan le 11 septembre 1611, tué à Salzback, le 27 juillet 1675. Maréchal de camp en 1635, Maréchal de France en 1643, Ministre d'Etat en 1652-53, Maréchal général en 1660. Il poursuivait alors cette belle campagne de 1646 entreprise de concert avec les Suédois qui mit le sceau à sa réputation de grand capitaine, fut marquée par une série d'opérations hardies, et amena l'électeur de Bavière dont les États furent envahis à demander la paix. (Trève d'Ulm, 14 mars 1647.)

2. Heilbron (Wurtemberg) alors place forte, située sur le Neckar à 40 kil. de Stuttgard. Elle avait déjà été assiégée en 1645, par le duc d'Enghien après sa victoire de Nordlingen.

3. Le Maréchal de Meilleraye, Grand Maître de l'artillerie, avait reçu le commandement d'une nouvelle expédition entreprise par la France contre la Toscane. Il s'empara, le 11 octobre, de la ville de Piombino, située sur la côte d'Italie en face de l'île d'Elbe et le 8 octobre de Porto Longone place forte de l'île d'Elbe occupée par les Espagnols.

4. Lérida ne fut pas prise. Le comte d'Harcourt fut, à son tour, obligé de lever le siège de cette place au mois de décembre suivant. Le même échec attendait le Prince de Condé lui-même, pendant sa campagne de Catalogne de 1647.

Mss. 9358, fol. 103.

LETTRE CXXXIX

A Monsieur Belin le fils, docteur en médecine, a Troyes [1].

Monsieur,

Pour responce à la vostre du 5 du présent mois, je vous diray, premièrement, que je vous remercie de tout mon cœur de l'honneur que vous m'avez fait de m'escrire, et de vous souvenir de moy en vostre voyage. Je vous prie de me faire part des deux traitez de M. Courtaud, puisqu'en avez plusieurs exemplaires ; je n'ay jamais veu le *Ranchinographia :* pour l'autre, je n'en ay eu que la veue par emprunt, et seray bien aise d'en estre par cy-après le propriétaire par vostre libéralité. Vous m'obligez pareillement bien fort de me promettre des thèses de médecine, au rang desquelles je souhaitte d'y voir les vostres mesmes, que je me mettray en bon lieu avec beaucoup d'autres, et vous en promets des nostres, en récompense, si vous en êtes curieux. Pour le nombre des exemplaires des deux livres de M. Courtaud, il sera tel qu'il vous plaira. Nous n'avons point peur de deçà, de ce que M. du Ranc eût pu faire, ny ne craignons point ce que fera M. Courtaud, c'est un homme qui est en colère d'avoir perdu son procez, *plenis spumat vindemia labris :* il dit des injures de trop mauvaise sorte à ses juges et à ses parties, encore n'a-t-il rien fait que par l'organe d'autruy, *et impulsu nebulonis hebdomadarii, omnium bipedum nequissimi et mendacissimi et maledicentissimi.* Je vous auray néantmoins obligation, si vous me faites le bien de me faire voir ce qu'il y

1. Première lettre de Patin à M. Claude Belin, fils de son correspondant ordinaire et précédemment étudiant en médecine à Montpellier.

aura de nouveau de luy. Cette dispute, qui finira quelque jour par d'autres moyens que par des libelles satyriques et injurieux, n'empeschera que je ne sois toujours en bonne intelligence avec vous et avec M. vostre père, mon bon amy, auquel je fay présent du livre de M. Hofmannus, que l'autheur mesme m'a fait l'honneur de me dédier. J'ay encore céans quelque chose de luy, dont je vous feray part quand il sera imprimé. Je me recommande à vos bonnes grâces, à M. vostre père et à M. Sorel le médecin, et à toute vostre famille, avec dessein d'être toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 8 d'Octobre 1646 [1].

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— DE PARIS 1846.

1. Lettre confondue dans les édit. antér. avec les lettres adressées a Claude Belin.

Mss. 9358. fol. 104.

LETTRE CXL

A Monsieur Belin, le père, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Depuis que j'escrivis la sepmaine passée à M. vostre fils, pour responce à celle qu'il m'avoit envoyée après son retour de Montpellier, par laquelle voye je vous envoiay aussi le livre nouveau de Gaspar Hofmannus mon bon amy : *De Medicamentis officinalibus*, j'ay receu céans, en mon absence, un pacquet de la poste qui vient de Catalogne, du camp de Lérida ; c'est M. vostre second fils qui m'escript, et qui me prie d'intercéder pour luy envers vous. Je vous envoye ses deux lettres, afin que vous sachiez par icelles l'estat entier de ses affaires, et que vous en en fassiez ce qu'il vous plaira. Le roy, la reine, le Mazarin et toute la cour sont icy de retour de Fontainebleau. On n'attend plus, pour couronner les exploits militaires de cette année, que de bonnes nouvelles de Lérida et de Donquerque[1], encore dit-on que M. le duc d'Anguien entra hier dans ce dernier, et que nous aurons l'autre, le mois qui vient. Je ne scay si par cy-devant, je vous ay envoyé les trois pièces qui ont esté faites à l'occasion de M. Courtaud : la

1. La campagne de Flandre de 1646, dont le siège et la prise de Mardyk avaient été les préludes, se poursuivait par le siège de Dunkerque conduit avec son ardeur accoutumée par le duc d'Enghien. Arrivé devant cette place forte le 19 septembre, il l'enlevait brillamment, malgré la bravoure de sa garnison et l'habile défense de son gouverneur le marquis de Leyde, le 11 octobre suivant.

première et la troisièsme sont d'une mesme main, et ne sont pas assez sérieuses pour estre pièces de défence et démonstratives; mais celle qui porte le titre de *Diffibulation* vaut quelque chose de bon; M. Courtaud en dira ce qu'il pourra, mais il y a là-dedans quelques articles qu'il ne peut réfuter. S'il respond quelque autre chose que des injures ou des solécismes ; on parlera à luy, sinon son libelle sera mesprisé. Je pense bien que ceux de Montpellier tascheront de faire autre chose, mais ils ressemblent à la France durant la Ligue, *non habent hominem*, ils n'ont pour le présent personne chez eux. Si feu M. Ranchin eût encore vescu, ils n'eussent point donné cette vilaine et honteuse intervention au gazettier; ils ont tenté la voye du privé conseil pour y faire revoir nostre arrest : M. le chancelier a cassé leur requeste, et leur a dit que tels arrests d'audience et de police n'estoient point subjets à revision, que ce n'estoit qu'une confirmation de nos anciens privilèges, etc. Ils disent pour s'excuser qu'ils n'ont pas donné d'intervention au gazettier, qu'ils agissent contre luy comme contre un faussaire. Ils auroient besoin d'avoir un Joubert[1] parmy eux encore, ou quelque autre habile homme. Il y en a de leur eschole dans les provinces, mais ils n'entreprendront point leur défence. Ceux de Rouen disent dans un grand *factom* imprimé, il y a deux ans, contre un docteur de Montpellier, qu'ils ont l'obligation à ceux de Paris de leur avoir enseigné leur art, *idque gratis*, mais qu'ils n'en ont aucune à ceux de Montpellier qui, pour toute marchandise, leur ont donné du parchemin, et ont pris leur argent. Mais c'est assez de cette querelle : si quelque chose s'en imprime par cy-après, je pourray bien vous en faire part. Pour la harangue de M. Courtaud, on n'en peut

1. Joubert (*Laurent*), né à Valence en Dauphiné en 1529, mort à Lombers, en 1583. Inscrit à la Faculté de Montpellier en 1550, bachelier en 1551, docteur en 1558, il fut nommé à la chaire d'anatomie qu'avait occupée son maître Rondelet, en 1566 et chancelier de l'Université, à la mort de Saporta, en 1574. — Homme d'esprit et médecin érudit qui a laissé de nombreux travaux.

avoir icy pour de l'argent ; j'en espère quelques exemplaires par vostre moyen, et vous en seray obligé toute ma vie.

Je vous baise les mains, à madame vostre femme, à M. vostre fils, à MM. vos frères, à M. Sorel, M. Allen, M. Camusat, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 12 d'Octobre 1646.

Nous avons perdu le pauvre M. du Val, nostre collègue, âgé de soixante-sept ans.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— DE PARIS 1846.

Mss. 9358, fol. 105.

LETTRE CXLI

A Monsieur Belin, le père, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous remercie de la vostre dernière, et de vostre bonne volonté. Je suis bien aise qu'ayez receu le livre de M. Hoffman dans lequel il y a quantité de bonnes choses. Je ne vous respons rien sur ce que vous m'alléguez de Montpellier ; il y en a trop à dire ; ce qui a esté imprimé par cy-devant y a satisfait. Ceux de Montpellier ne laissent point d'être malcontans, en quoy ils ressemblent à ceux qui ont perdu leur procez, à qui on permet de pester et de jurer contre leurs juges et leurs parties. Je m'estonne qu'ils aient tant de droit et si peu de raison ; ils devroient choisir un autre advocat que M. Courtaud, qui estalât mieux leur fait, sans injure et sans solécisme : pour moy, je les luy pardonne, croyant qu'il n'avoit autre chose à dire. Nous ne craignons pas ce qu'ils pourront faire par cy-après ; les rieurs ne sont pas de leur costé. Son escript est si chétif, qu'il s'est rendu ridicule, comme la cause qu'il a entrepris de défendre. Ceux de Montpellier ressemblent à ceux qui pensent à estre nobles, et ne le sont point : ils ne peuvent prouver leur prétendu droit, faute de bons titres ; ils n'ont rien, en leur eschole, que de belles prétensions comme les gentilhommes du Maine quand ils marient leurs filles. Nous scavons bien le fond et le tréfond de leur pouvoir, *suam quoque infirmitatem optime intelligunt* ;

mais ce qu'ils en font est pour entretenir chalandise, et continuer de débiter *per fas modo, modo etiam per nefas,* leur parchemin : *nequid dicam gravius.* La pluspart des docteurs de Montpellier qui font bien dans la campagne doivent leur institution à nos escholes et aux bons livres qui en sont sortis, et ne doivent rien à Montpellier, où ils ont laissé leur argent. Mais c'est assez pour ce coup : *Disertus esse possem, si contra ista dicerem.* Nous avons copie de leurs privilèges tels qu'ils les ont produits au procez ; c'est une fort belle chose. Nous ne craignons non plus M. Vautier que la lune craint les loups ; il ne nous sçauroit faire de mal ; nous le connoissons trop bien. Ostez deux médecins du roi, il n'y en a point icy de Montpellier qui y pratiquent. Il est vray qu'il y a quelques charlatans qui en prennent le titre, qui tuent, à force d'antimoine et de thériaque, ceux qui sont si malheureux de tomber entre leurs mains, et font opprobre à l'eschole de Montpellier, laquelle se vante de tant de miracles que l'expérience rend invisibles. Mais je me retiens ; si on fait contre nous quelque chose qui mérite, vous verrez un livre plein de raisons, et dont mesmes nous avons le privilège de M. le chancelier ; et jusques là je ne vous entretiendray plus de cette affaire. Je respondrois fort aisément à tous les points de vostre lettre, mais il faudroit un livre tout entier ; il vaut mieux attendre qu'il soit imprimé. Cette controverse n'empeschera pas, si vous voulez, que nous soyons bons amis ; mais nous ne cèderons jamais à Montpellier en aucun point, ny d'antiquité, ny de célébrité, ny de grands personnages, de bons autheurs, ou bonne méthode. M. vostre fils, qui en vient fraischement, sçait bien comment tout y est chétif et délabré. L'arrest contre Renaudot n'est pas le premier que nous avons eu de cette nature ; et quand ils oseront comparoistre, nous en aurons encore d'autres. Nous ne craignons ny les guenillons de la fortune, ny les haillons de la faveur. Nostre Faculté dit hardiment de soy-mesme ce que la vertu dans Claudien :

Divitiis animosa suis [1]. Nous sommes fondez sur le Saint-Esprit et la nécessité.

Je vous baise les mains, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 24 d'Octobre 1646.

Edit. de	Rotterdam	1695.
—	id.	1725.
—	Paris	1846.

1. Claudien (*Claudius Claudianus*), né à Alexandrie en Egypte, vers 365. Ses œuvres ont été traduites en français par de la Tour ; Paris, 1798, 2 vol. in-8°.

Mss. 9358, fol. 106

LETTRE CXLII

A Monsieur Belin, le fils, docteur en médecine, demeurant chez Monsieur son père, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Je vous remercie de vos thèses et de vos livres ; j'ai veu vos cardinales et les ay données à imprimer ; on y travaille à présent. Maintenant que vous estes de retour, gardez bien de perdre vostre temps ; ne laissez passer aucun jour sans estudier pour le moins huit heures ; lisez soigneusement la Pathologie de Fernel et les quatre premiers livres de sa méthode générale ; adjoutez-y la pratique de J. Hollier, avec les Enarrations de M. Duret, et mesmes, lisez les Coaques d'Hipocrate, avec les commentaires du mesme Duret, et les Aphorismes d'Hippocrate, avec les commentaires de Galien, de Hollier et de Heurnius[1]. Les meilleures chirurgies sont celles de Tagault[2] et de Gourmelen, et [il] faut qu'un médecin sache ces deux livres, *ne obstrepentem sibi habeat, et rebus suis parum faventem, maleferiatam et superbe ignoram chirurgorum gentem.* Il y a trois traitez dans Galien que vous devez chérir, et y lire souvent

1. *Hippocratis Coï Aphorismi græce et latine, brevi enarratione, fidaque interpretatione ita illustrati, ut ab omnibus facile intelligi possint.* Leyde. 1601, in-4°. — Cet ouvrage a été édité ou réimprimé un grand nombre de fois.

2. *De chirurgica institutione libri quinque.* Parisiis, 1543. Venetiis, 1544. Lugduni, 1547. On ajouta à l'édition de Lyon, le *De materia chirurgica* de Jacques Hollier. En français. Lyon, 1580, sous le titre suivant : *Chirurgie de M. Tagault docteur en médecine, avec plusieurs figures des instruments nécessaires pour l'opération manuelle*, in-8°. Tagault (*Jean*), né à Amiens ou au Vimeu en Picardie, mort à Paris en 1545. Docteur de la Faculté de Paris en 1522, et doyen pendant quatre ans, de 1534 à 1537. Un des premiers chirurgiens qui aient écrit des ouvrages de chirurgie en langue latine. Aussi, sa chirurgie futelle éditée un grand nombre de fois et traduite en plusieurs langues.

quelque chose, scavoir: *De locis affectis; de morborum et symptomatum causis et differentiis*, et ses livres de la Méthode. Vous ferez fort bien d'y adjouter ce qu'il a escript de commentaires sur les épidémies d'Hippocrate. Si vous desirez [une] autre pharmacie que la méthode de Fernel, lisez Renodeus; mais ne vous laissez point emporter au courant de tant de promesses que font les antidotaires qui sont destituez de l'expérience. Neantmoins, il faut savoir quelque chose des compositions, de peur que les apothiquaires, *artis nostræ scandala et opprobria*, ne puissent prendre barrre sur vous. *Summum artis nostræ præsidium est venæ sectio cujus vires insignes et penè divinas facultates perdiscere poteris, ex Fernelii Methodi generalis lib. 2, integro*, et des trois petits traitez qu'en a escripts Galien. Ne perdez point de temps à lire tant de modernes qui n'ont fait des livres de notre art que faute de pratique et pour avoir trop de loisir; surtout fuyez les livres de chymie, *in quorum lectione oleum et operam perdes*. Excusez le zèle avec lequel je vous parle si franchement; il est vray que j'ay tort, puisque vous avez M. vostre père qui peut, en tout temps, vous donner de meilleurs conseils que moi. Quand il se fera icy de bonnes thèses, je vous en feray part en récompense de celles que m'avez envoyées, desquelles derechef je vous rends grâces, avec dessein d'estre toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 24 d'Octobre 1646.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— DE PARIS 1846.

Mss. 9358, fol. 107.

LETTRE CXLIII

A Monsieur Belin, le fils, chez Monsieur Belin son père, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je doibs response à quatre des vostres, que j'ay attendu de vous faire, quand je vous envoierois les thèses que vous avez desiré que je fisse imprimer de deçà pour vous, lesquelles enfin j'ay délivrées toutes reliées à M. Tartel, le samedy 15 de décembre. J'ay grand regret de la mort de M. Missole ; mais il n'y a point de remesde :

Contra vim mortis non est medicamen in hortis.

Je me console de la mort d'autruy en m'accoustumant à mourir, puisqu'enfin, il faudra que nous y passions tous :

Omnia transibunt, nos ibimus, ibitis, ibunt,
Ignari, gnari, conditione pari.

Je prie Dieu qu'il renvoye la santé à M. vostre père, que je tiens un des meilleurs amis que j'aye en ce monde, et je vous prie de l'en asseurer ; afin que par cy-après, il n'y ait entre nous deux aucun refroidissement, dites luy, s'il vous plaît, que j'abandonne entièrement tout l'intérest de la cause du gazettier et des professeurs de Montpellier, et que je donne tout cela à son amitié, ayant dessein de ne luy en parler jamais. Je vous remercie de l'honneur que m'avez fait de me vouloir dédier vostre thèse ; combien que je ne mérite rien de pareil, je l'ay néantmoins acceptée à cause de vous et de vostre bonne volonté et afin que M. vostre père sache que je veux estre son amy (mesme quand il ne le voudroit point) à cause de sa vertu et de sa générosité ; *quo solo nomine*, je l'en prie derechef. J'ay fait imprimer

l'épistre depuis l'impression des thèses, et j'ay fait accommoder le tout au moins mal que j'ay peu. Les armes en taille douce n'eussent fait qu'embarrasser et enchérir l'impression. Je ne veux d'autres armes que la grâce de Dieu et vostre bonne affection. *Absit mihi gloriari nisi cruce Domini.* Je cherris [1] singulièrement l'honneur de la connoissance et de l'amitié de M. vostre père, et la vostre aussi ; je vous prie de me les conserver toutes deux, et je vous promets que je feray, de mon costé, tout ce que je pourray pour les mériter.

J'ay grand regret que je n'ay eu l'honneur de voir M. Maillet ; ses affaires l'ont empesché de venir céans. J'ay cerché le logis où il estoit caché, mais je ne l'ay peu trouver : je vous prie de lui tesmoigner que je suis bien marry que je ne l'ay veu et entretenu. Maudits soient les partisans et les maltôtiers qui m'ont privé du bonheur et du contentement que j'eusse eu de le connoistre. Vous m'obligerez particulièrement de luy faire mes très humbles recommandations. J'ay par la mesme voye de M. Maillet reçeu une affiche d'un médecin de Lyon, nommé Meissonnier ; j'ay céans cette affiche, il y a long-temps, et il y a encore plus long-temps que je connois le compagnon : *vix dicam verbo :* c'est un fou glorieux et presque maniaque. Il a icy demeuré quelque temps ; je l'ay veu et ay lu de ses livres ; je sçay bien de quel bois il se chauffe à Lyon. Ne perdez point vostre temps à rien lire de luy. Ne lisez qu'Hippocrate, Galien, Aristote, Fernel, Hollier, Duret, Sylvius, Riolan, Tagault, Joubert, et fort peu d'autres, *in quibus Hofmannus ipse dux regit examen.* Je fais icy imprimer un autre livre de luy, dont je vous feray présent dans un mois ou environ, comme l'autheur luy-mesme me l'a envoyé. Lisez les bonnes thèses de nostre eschole ; voyez ce que vous en avez, afin que je vous envoye des meilleures si vous n'en avez point. Tandis que vous avez un peu de loisir, lisez tout ce qu'a escript Thomas Erastus, et principalement, *De occultis pharmacorum potestatibus,* et ses 4 tomes *Adversus novam medicinam Paracelsi.* Lisez aussi

1. « Je choisis » dans les éditions antérieures.

tous les jours les Aphorismes, le Prognostic, le Prorrhétic, les Epidémies ou les Coaques d'Hippocrate. Sur les Aphorismes, ne prenez en tout que trois commentateurs, sçavoir : Heurnius, Hollier et Galien. Mesnagez vostre temps tous les jours, et prenez garde que de toutes sortes de choses, le temps en est très précieux. *Nulla dies abeas quin linea ducta supersit.* Mais je me retiens de vous en dire davantage, *cum habeas monitorem domesticum, eumque optimum.* Au reste, M. Tartel m'a rendu quinze livres pour vos thèses, sçavoir : neuf livres pour l'impression de la thèse, deux livres pour l'épistre que vous avez ainsi voulu de vostre grâce, et quatre livres pour la relieure ; tout cela a esté fait un peu à la haste ; si elles viennent à vous manquer, nous en ferons une autre édition plus belle.

Je vous baise les mains et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 17 de Décembre 1646.

Edit. de Rotterdam 1695.
— id. 1725.
— de Paris 1846.

Mss. 9358, fol. 108.

LETTRE CXLIV[1]

Monsieur,

Ce mot n'est que pour vous asseurer que j'ay receu la vostre dattée du 23 de décembre laquelle m'a réjouy, en tant qu'elle m'a apris que vous estiez contant des thèses que je vous avois envoyées : comme aussi de ce que Monsieur vostre père se porte mieux ; je souhaitte fort d'apprendre qu'il soit tout à fait restably. Je suis tout réjouy que vous ayez distribué vos thèses avec contentement. Prenez garde de ne point perdre de temps dans ces premiers mois que vous ne serez pas encore fort occupé. Lisez tous les jours quelque bon livre : et aprenez par cœur, si vous ne les scavez déjà, tous les aphorismes d'Hippocrate. Il y a icy un petit livre nouveau, *De morbis hereditariis*[2], lequel je vous ay destiné avec celui quy est sur la presse de M. Hofman, mais je crains que ce dernier ne soit achevé de longtemps, d'autant que l'on n'y peut aller viste à cause de la mauvaise escripture de l'autheur : c'est pourquoy, si je trouve icy quelque commodité avant ce temps là, je vous envoieray ce premier : comme aussi le *Salmasius, de primatu Papæ* (que je me suis donné, en attendant celui que mon frère m'a promis de Hollande), lequel j'envoierai à Troyes quand il plaira à Monsieur vostre père, et lequel il retiendra tant qu'il luy plaira : et quand luy et ses amis l'auront veu à leur aise, il luy sera libre de me le renvoyer bien empaqueté, afin qu'il n'y ait rien de gasté. Il n'y a rien icy de

1. Sans nom de destinataire, mais manifestement adressée comme les précédentes au fils de Belin.
2. Cf. note : *Lettre du 9 Mars 1647.*

nouveau : on y dit seulement que toute l'espérance de la paix est abbattue : je n'y ay point esté trompé, car je ne m'y suis jamais attendu : et n'y en a jamais eu de bonne apparence, puisque tout l'advantage et le profit de la guerre n'appartient qu'à ceux qui peuvent nous donner la paix : laquelle aussi n'est que de Dieu, comme la guerre est des hommes.

Je vous baise très humblement les mains, à Monsieur vostre père, à Messieurs vos oncles Belin et Sorel, à Madame Belin et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 26 de Décembre 1646.

M. vostre oncle, le jeune Belin, qui est à Montpellier, m'a escript qu'il me priait de lui indiquer ce que je desirerois de ce païs là : si vous luy escrivez, je vous prie de luy mander que je le prie de me garder les thèses qui s'imprimeront à Montpellier jusqu'à son retour : dont je luy auray très grande obligation, et que je suis son très humble serviteur. *Idem tibi dictum puta.*

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.

LIVRE III

LETTRES AUX BELIN, A FALCONET, A SPON
ET A DE SALINS

1647-1649

Mss 9358, fol. 109.

LETTRE CXLV

A Monsieur Belin le fils, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Vostre lettre m'a fort réjouy, et suis bien aise qu'ayez reçeu ma dernière de laquelle j'estois en peine. Je vous envoye donc, puisque vous l'avez agréable, un livre, *De morbis hereditariis*, de M. Lyonnet[1], avec un petit libelle, que l'on a fait icy courir pour censure ; et pour responce à ce premier, j'y ajoute aussi un livre nouveau de feu M. du Val, touchant les plantes[2], dans lequel vous trouverez de fort bonnes choses, et principalement dans le traité des plantes purgatives ; vous y trouverez aussi quelques thèses de médecine, et entre autres, la cardinale, à laquelle je présideray jeudy prochain, Dieu aidant : je la soumets à vostre censure, et seray bien aise d'en avoir vostre jugement[3].

1. Lyonnet (Robert) né au Puy, en Velay ; vivait au dix-septième siècle. Docteur de Montpellier, fut doyen de la Faculté de Valence et devint, grâce à la protection de Bouvard, un des médecins consultants de Louis XIII. Le livre signalé par Patin porte le titre suivant : *Brevis dissertatio de morbis hæreditariis, auctore Roberto Lyonnet, Aniciensi, doctore medico et almæ Facultatis medicæ Valentinæ Decano, consiliario et medico Regio, — qua probatur affectus morbosos quibuscum Ludovicus XIII Rex Galliæ et Navarræ christianissimus conflictatus est fuisse adventitios, non profectitios, non hereditarios.* — Parisiis, *apud Gasparum Meturas, viâ Jacobœâ, sub signo SS. Trinitatis, prope Maturinenses,* MDCLVII, *cum privilegio Regis christianissimi.* Cet ouvrage — écrit sous l'inspiration de Bouvard dont il fait l'apologie — et dont « *l'approbatur* » porte les signatures de De la Vigne, de René Moreau, de Fr. Guénaut, et de Patin, contient un journal assez intéressant de la santé et de la dernière maladie de Louis XIII. Lyonnet, dans le but de rassurer Anne d'Autriche sur l'avenir du dauphin, conteste l'hérédité des maladies.

2. Cf. note : *Lettre du 2 juin 1643.*

3. Cf. *Lettre et note du 10 avril 1647.*

Pour responce à celle de M. vostre père, que j'ay différée jusques à présent pour les divers empeschements que j'ay eus, et entre autres, de mes leçons et de mon anatomie, je vous prie de luy dire que pour le livre d'Erastus, je l'en remercie, j'ay tout ce qu'il a fait en médecine, j'ay aussi ce petit traité qui est huguenot. Cet autheur a esté un très grand personnage, et le premier homme de son tems : faites estat de tout ce que vous trouverez de luy, et lisez particulièrement les quatre tomes qu'il a escripts contre Paracelse. Un jeune médecin ne sçauroit mieux employer ses heures de loisir : *liber est aureus et optimæ frugis plenissimus*. Je luy envoye aussi le *Salmasius*, *de Primatu Petri*, pour luy et pour ses amis ; je le prie de le bien envelopper, afin qu'il ne soit pas gasté, et quand lui et eux en auront fait usage, il me le renvoiera par voye seure, s'il luy plait. Pour M. vostre frère, le soldat, je ne pense pas qu'il me vienne voir ; il m'a trompé trop fort pour m'y fier autrefois ; mais s'il y vient, je luy feray un sermon, puisque nous sommes en caresme. Au reste, je vous prie de dire à M. vostre père que, malgré Paris et Montpelier et toutes leurs prétensions, de *quibus nihil mihi curæ*, je seray, toute ma vie, et de toute mon affection, son serviteur et son amy, quand mesme il ne le voudroit point.

Je vous baise les mains, à Madame Belin, à M. Sorel, M. Allen, et suis de tout mon cœur,

Monsieur,
Vostre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 9 de mars 1647.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Edit. de Rotterdam 1725, T. 1
pages 28-30.

LETTRE CXLVI

A André Falconet [1].

Monsieur,

Je vous ai grande obligation de votre belle lettre et de l'affection que vous m'y témoignez. Je n'ai point d'assez belles paroles pour vous en remercier. Dieu soit loué qui, par deux légères thèses, m'a procuré la connoissance de tant d'honnêtes gens qui m'ont donné leur affection et m'ont fait offre de leur amitié. Il est vrai que je me souviens bien que, ci-devant, j'ai eu l'honneur d'entendre parler de vous, et que vous aprouviez ma thèse, *Estne totus homo à natura morbus*? [2] et, si je ne me trompe, ça été à M. Gontier [3], aujourd'hui médecin à Roanne, *in agro vestro Lugdunensi*. De l'un et de l'autre, je vous ai très grande obligation et vous en remercie de toute mon affection ; et, en échange de mes bonnes grâces que vous témoignez de desirer, je vous demande instamment votre amitié ; et, pour commencer de mon côté, je vous envoie six feuilles imprimées, dans lesquelles vous trouverez quelques bonnes thèses rimprimées ici depuis peu. Si cet imprimeur continue dans le dessein qu'il a, nous pourrons, quelque jour,

1. Le texte original de toutes les lettres de Patin à Falconet manquant et étant resté introuvable, malgré nos recherches en France et à l'étranger, nous sommes obligé de les publier — comme certaines des lettres à Spon — d'après les meilleures éditions antérieures. Pour la biographie de Falconet, Cf. note : *Lettre du 21 avril 1643.*

2. Cf. note : *Lettre du 24 décembre 1643.*

3. Gontier (*Pierre*), médecin à Roanne, fut un ami de Patin qui en parle affectueusement dans sa correspondance. Cf. *Lettres des 19 septembre, 19 décembre 1662 et 15 juillet 1662.*

en avoir un assez grand nombre pour en faire un juste volume ; il n'y a que cela de fait pour le présent. M. Spon, mon bon ami, vous les livrera.

Pour mes chers ennemis, les apoticaires de Paris, ils se sont plaints de ma dernière thèse à notre Faculté, laquelle s'est mocquée d'eux ; ils en ont appelé au parlement où leur avocat ayant été ouï, je répondis moi-même sur le champ, et ayant discouru une heure entière avec une très grande et très favorable audience, (comme j'avois eu, il y a cinq ans, contre le gazetier), les pauvres diables furent condamnez, sifflez, mocquez et bafouez par toute la cour, et par six mille personnes, qui étoient ravies de les avoir vus réfutez et rabatus comme j'avois fait. Je parlai contre leur *bézoar*, leur *confection d'alkermès*, leur *thériaque* et leurs *parties* ; je leur fis voir que, *organa pharmaciæ erant organa fallaciæ*, et le fis avouer à tous mes auditeurs. Les *pauvres diables de pharmaciens* furent mis en telle confusion, qu'ils ne scavoient où se cacher. Toute la ville l'ayant sçû, s'est pareillement mocquée d'eux, si bien que l'honneur m'en est demeuré de tous côtez ; jusques là même, que notre Faculté m'a rendu grâces de ce que je m'étois bien défendu de la pince de ces bonnes gens, en tant qu'il y alloit de l'honneur de notre compagnie ; les juges mêmes m'en ont caressé[1]. Voilà, monsieur, l'histoire des pharmaciens.

1. Il s'agit du procès intenté à Patin, le 15 mars 1647, par les apothicaires de Paris, épisode du conflit qui divisait depuis longtemps les médecins régents et les pharmaciens. Les premiers voulaient réformer la pharmacopée, mélange complexe de médicaments bizarres légués — à travers les âges — par l'arabisme. Les seconds, menacés dans leurs intérêts matériels, se défendaient par tous les moyens en leur pouvoir, et le procès de Renaudot leur paraissant une occasion favorable, ils prirent position dans la lutte et prêtèrent un énergique appui au fondateur du « bureau charitable ». Cette intervention d'une corporation qu'elle considérait comme vassale, au profit d'un adversaire détesté, irrita profondément la Faculté et la situation devint extrêmement tendue. Patin, qui, dans toutes ces affaires, joua un rôle prépondérant, traduisit ce ressentiment dans un acte public, en faisant soutenir par son élève Montigny, aux écoles de la rue de la Bucherie, le 14 mars 1647, la fameuse thèse de la « Sobriété » : *Est ne longæ ac jucundæ vitæ tuta certaque parens sobrietas* ? Dans cette thèse, l'hygiène, on le devine, n'était que le prétexte et, au fond, il s'agissait surtout d'une

Je vous baise les mains, et vous prie de croire que je serai toute ma vie,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, le 10 avril 1647 [1].

Edit. de	Cologne	1691.
—	id.	1692.
—	Paris	1692.
—	Cologne	1692.
—	La Haye	1707.
—	id.	1705.
—	Rotterdam	1725.
—	Paris	1846.

véhémente attaque contre les apothicaires et d'une nouvelle critique de ces médicaments abhorrés qui reviennent si souvent sous la plume de notre auteur; le tout, agrémenté, selon sa coutume, d'injurieuses épithètes latines. Les apothicaires ainsi visés par ce coup droit, inquiets pour leur industrie d'une manifestation aggressive que sa publicité, l'appareil dont elle était entourée, et l'autorité qui s'attachait encore aux actes de la Faculté, rendaient particulièrement redoutable, après avoir essayé inutilement de fléchir le doyen et d'empêcher la soutenance de la thèse, déférèrent son auteur aux tribunaux. Ce fut une mauvaise inspiration. Patin se défendit lui-même, et improvisa un de ses meilleurs discours. Jamais il ne fut mieux servi par sa verve redoutable, sa merveilleuse érudition et son esprit acéré. Les apothicaires furent déboutés de leurs plaintes, et sévèrement admonestés en plein tribunal par l'avocat du roi, Omer Talon. Quant à Patin, il reçut de lui les félicitations les plus flatteuses.

1. Lettre confondue — dans les vieilles éditions — avec les lettres adressées a Spon, excepté dans les éditions de Cologne et dans celle de Paris 1846.

Mss. 9538, fol. 110.

LETTRE CXLVII

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Gardez le livre de M. de Saumaise, tant qu'il vous plaira, et mesme si vous l'avez agréable, gardez-le pour tousjours; ce me sera honneur, si vous le voulez mettre dans vostre bibliothèque. Sinon, faites-en tout à loisir, et vous me le renvoyerez, quand il vous plaira, pourveu qu'il soit bien enveloppé et par voye seure. Pour vostre rheumatisme, nous allons entrer dans une saison qui en dissipera les restes, Dieu aidant; à quoy ma thèse est bien propre, veu que l'eau fait à ce mal tout autrement que le vin. Je sçay bien que M. Mégard est mort. Je vous félicite [sur] la charge d'Ancien de vostre collège et souhaitte que vous y soyez aussi long temps que M. Seguin a esté icy, qui a aujourd'huy 82 ans, et qui est nostre ancien, il y a quinze ans. Dieu vueille bien délivrer Mme Belin de sa jaunisse à laquelle, *post saltem semel missum sanguinem ex basilica dextra*, je ne scay point de meilleur remède que le sené et le sirop de roses palles, *in decocto rad. taraxac.*[1] *cichorii Syla.*[2] *graminis, ea lege ut subinde repetatur*. Mais, j'ay tort

1. Dent de Lion (*Taraxacum minus, Dens leonis latiori folio*, etc.). La racine et les feuilles étaient usitées dans les affections hépatiques. Cf. la Pharmacopée raisonnée de Schroder, commentée par Michel Ettmuller. Lyon. M. DC. XCVIII.

2. Les éditeurs antérieurs ont lu « *Sylva* » et, « *ex lege* » au lieu de « *ea lege* ». La racine du *Silarum* ou Chervy (*Rapunculus hortensis, Silarum germanorum*, etc.), passait pour diurétique et lithonptritique. Cf. Schroder, *op. cit.*

de me mesler de vous indiquer des remèdes. Je me rends semblable à celuy qui *noctuas Athenas*; *dicam tamen hoc unum :* la rhubarbe m'y semble trop chaude.

M. le Président de Courberon vous peut asseurer du favorable jugement que j'obtins, le XV de mars, contre les apothiquaires, au parquet de Messieurs les gens du Roy où les compagnons furent estrillez tout du long. Tout le palais les baffoua et se mocqua d'eux. Ils prétendoient des réparations contre moy, pour ce que j'avois dit de leurs bouëtes, de leur thériaque et confection d'alkermés *quam Campegius*[1] *dæmoniacam nuncupavit, Rondeletius perniciosam et venenatam*[2]. Leur bézoar y fut si bien secoué, qu'il ne demeura que poudre et cendre, comme l'a dit M. Hofman *in suis Paralipom. cap. 36*. Je ne pris point d'advocat; je me défendis moy même, fort au gré de mes juges, aussi bien que de mes auditeurs. *Dimissi et rejecti fuere, tanquam ignari nebulones, boni illi viri pharmacopæi Parisienses*. Ce procez ne m'a fait qu'honneur, et a fait connoistre ma thèse que tout le monde demande[3]. Ces coyons[4] d'apothicaires

1. Les anciens éditeurs ont fait un nom commun de Campegius. Campegius — Champier (*Symphorien*) — né en 1472, à St-Saphorine-le-Château (Lyonnais) mort dans cette localité en 1535. Fondateur du collège des médecins de Lyon. L'ouvrage dans lequel il stigmatise la thériaque, l'alkermès et les apothicaires porte le titre suivant : *Le myrouel des appothicaires et pharmacopoles....*, Lugduni, 1533.

2. *Methodus de materia medicinali et compositione medicamentorum*. Patavii, 1556, in-8. Cf. la note de Rondelet : *Lettre du 4 janvier 1633*.

3. Ce plaidoyer de Patin ne fut pas imprimé ; mais il se trouve longuement analysé, par le doyen Perreau, dans les Registres commentaires (*Tome XIII, fol. 323 R° et suiv.*).

4. Ce terme rayé, aujourd'hui, du Dictionnaire de l'Académie, était encore alors usité dans la langue écrite. Provenant du latin *quietus*, il s'entendait de « personnes fesant profession de lascheté, de poltronerie ». *Les Capitans qui font tant les braves sont toujours de parfaits coyons* (Furetière).

ont trop pris de pouvoir sur l'honneur de la médecine ; il est grand temps de les rabbattre, ou jamais on n'en viendra à bout.

Je vous baise les mains, à M. vostre fils, à Messieurs vos frères, à M. Sorel et suis, de tout mon cœur,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 24 d'avril 1647.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

Edit. de Rotterdam 1725, T. 1
pages 30-31.

LETTRE CXLVIII

A André Falconet.

Monsieur,

Enfin je vous répons, après un long tems, espérant de votre bonté que vous me pardonnerez, si je ne m'en suis plutôt aquitté ; mes leçons publiques et mes occupations particulières m'ont tellement dérobé mon tems, depuis un an, qu'à peine ai-je eu le loisir d'écrire, en deux mois, un mot de réponse à mon cher ami M. Spon. Je suis bien aise que vous ayez trouvé belles les thèses que je vous ai envoyées, et que vous fassiez état de notre Faculté ; et comme *inter bonos bene agere oportet*, je vous puis assurer que tant que mes leçons ont duré, j'ai pris plaisir de dire du bien des médecins de Montpelier : *ex quibus potissimum colo Joubertum et Varandæum*[1], sans offenser, en aucune manière, les honnêtes gens qui, tous les ans, y prennent leurs degrez, au nombre desquels je ne puis comprendre, en aucune façon, deux vivans aujourd'hui, qui sont MM. Courtaud et Rivière ; *quos vere dixerim dehonestamenta*[2] *suæ artis et sui ordinis*. La harangue du premier et les observations du second en font pleine foi à tout homme qui ne sera pas préoccupé : je vous en fais juge vous-même.

Pour le fait des apoticaires, tout le monde en juge ici comme vous ; on dit qu'ils ne m'attaqueront plus. J'espère que le carême prochain, ou environ, je commencerai de tra-

1. Varandæus (Varandal *Jean*) né à Nîmes, mort à Montpellier en 1617. Un des professeurs le plus estimé de la Faculté de Montpellier au commencement du dix-septième siècle. — Bachelier de cette Faculté, le 3 juin 1585, docteur le 11 avril 1587, professeur en 1597, doyen en 1609.

2. « *De honestamenta* » dans les édit. antér.

vailler à quelque chose qui les regarde. *Si Deus vitam dederit*, et si je puis l'achever, je vous promets que vous en aurez des premiers : *et adhuc a matre rubentem accipies*. Pour le livre de M. Hofman, *de medicamentis officinalibus*, je ne sçai si je serois reçu à le louer, puisque l'auteur m'a fait l'honneur de me le dédier, avec dessein de m'en dédier encore d'autres ci-après. Mais, sans cette considération, je vous puis dire sincèrement que c'est un fort bon livre, *et multiplici eruditione refertum opus viri doctissimi*. Comme vos libraires de Lyon en ont reçu, je crois que vous l'avez déjà vu ; c'est pourquoi je m'en raporte à vous-même ; au moins, vous puis-je assurer qu'il a bien l'aprobation commune, et que le libraire le trouve fort bon, par le débit qu'il en fait par toute la France. L'année prochaine, j'espère que nous aurons quelque autre chose de lui, s'il ne meurt ; mais tout est à craindre pour son âge, qui est de soixante-seize ans. *Juvenes mori possunt, senes diu vivere non possunt*. Je vous baise très humblement les mains, et suis,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, le 16 août 1647 [1].

EDIT. DE	COLOGNE	1691.
—	ID.	1692.
—	PARIS	1692.
—	COLOGNE	1692.
—	LA HAYE	1707.
—	ID.	1715.
—	ROTTERDAM	1725.
—	PARIS	1846.

1. Lettre confondue — dans les vieilles éditions — avec les lettres adressées a Spon excepté dans les éditions de Cologne, 1691 et de Paris 1846.

Mss. 9358, fol. 111.

LETTRE CXLIX

A Monsieur Belin, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Il y a long temps que je vous doibs responce; mes leçons publiques m'en ont empesché jusques à présent; maintenant je m'en acquitte, et le tout, s'il vous plaît, soubs vos bonnes grâces. J'ay reçeu des mains de M. Gallien, conseiller de vostre ville, le *Salmasius* fort bien conditionné, dont je vous remercie; vous pouviez le garder plus long temps. Quand M. de Blampignon s'en retournera, je luy donneray de mes dernières thèses à vous rendre. Mon plaidoyer contre le gazettier n'est pas escript depuis cinq ans passés; je n'en ay ai eu aucun loisir; je le fis, sur le champ, sans l'avoir médité et sans en avoir jamais escript une ligne. Deux advocats qui venoient de plaider contre moy, l'un, au nom du gazettier et l'autre, au nom de la Brosse, me mirent en humeur de faire mieux qu'eux et de dire de meilleures choses. L'un ny l'autre ne purent prouver que *nebulo* et *blatero* fussent termes injurieux; ils me donnèrent si beau champ, que leurs foibles raisons servirent à me justifier aussi bien que toute l'éloquence du monde, et mon innocence me fit obtenir si favorable audience, que j'eus tout l'auditoire et tous les juges pour moy: *et censorem, et curiam, et quirites*. Depuis ce tems-là, j'avois commencé à le descrire et en suis environ à la moitié; j'ay bonne envie de l'achever, mais le loisir me manque. Je m'en vay travailler à quelque chose contre la cabale des apothiquaires; afin de l'avoir tout prest pour le faire imprimer, si jamais ils m'attaquent, et puis je

travailleray à une méthode particulière, *in gratiam neophytorum*, en laquelle seront refutez le bézoar, les eaux cordiales, la corne de licorne, la tériaque, les confections de hyacinthe et d'alkermès, les fragmens prétieux, et autres bagatelles arabesques, *quæ sunt meræ nugæ, solis ditandis pharmacopœis idoneæ* ; et pour cela, il me faut trois ou quatre ans de loisir, outre que je prends soin particulier des estudes de mon fils aisné, que je veux présenter à l'examen, le caresme prochain, de *quibus singulis faventem Deum expectamus*.

Quelqu'un avoit escript un livret du party de M. Arnauld, sur saint Pierre et saint Paul. Après beaucoup de bruit et grande poursuite des loyolites, on a veu icy produite, sourdement néantmoins, une censure de l'inquisition de Rome contre ledit livre. Les juges de l'inquisition sont des moines ignorans et des jésuites passionnez pour leur cabale ; il a icy couru, contre cette censure, des remarques par lesquelles est fort bien prouvé et démonstré que ce décret de l'Inquisition n'est de nulle valeur en France. Ces notes furent condamnées au Chatelet par le lieutenant civil, sur le mémoire et l'ordre qui luy fut envoyé par M. le chancelier qui fait ce que veulent les jésuites. Le nonce, là-dessus, fit publier en quelques églises, où les curez étoient loyolitiques, ce prétendu décret de l'inquisition. La cour, advertie de ce désordre, après avoir ouy M. Talon pour le procureur général, a cassé tout ce qui s'estoit fait au Chastelet, a fait défence au nonce de rien faire imprimer ny publier icy de l'inquisition romaine, qu'il n'ait auparavant esté vérifié en parlement, etc. On dit que la remonstrance de M. Talon et l'arrest aussy s'imprimeront ; si cela est, je tascheray de vous en envoyer.

On a rimprimé icy ma thèse pour la 3e fois ; tout le parlement et tout Paris se mocquent des apothiquaires et de leur imprudente impudence avec laquelle ils m'ont voulu attaquer ; il n'est pas jusqu'à nostre doyen[1], qui

1. Le Doyen en exercice était alors Jacques Perreau. Cf. sa note ; *Lettre du 2 août 1649.*

n'ait voulu mettre trois grandes pages de mon plaidoyé dans son doyenné, *in Commentariis Facultatis* [1], comme M. du Val y mit, il y a cincq ans mon affaire contre le gazettier [2]. On n'a rien fait contre le livre de M. de Saumaise, *de Primatu Petri*, qui est autant que condamné, *quia authorem habet calvinistam*, ny contre deux autres livres que nous avons de luy, in-8°, contre feu M. Grotius : *De Eucharistia et transsubstantiatione* [3]. On ne les censure point, d'autant qu'ils sont autant et pis que censurez, puisqu'ils sont huguenots ; mais personne n'en attaque l'autheur, qui se défend si bien, que mesme le père Petau, *doctissimus Loyolitarum*, ne produit rien contre luy, combien qu'il y ait longtemps qu'on l'attende. M. Blondel, ministre de Charenton, a mis en lumière, il y a environ dix ans, un gros in-folio : *De la primauté de l'Église* [4], contre Baronius, du Perron [5] et autres. Ce livre est admiré icy comme un grand et horrible travail, mais on n'y a pas respondu : un évesque m'a dit autrefois qu'en ne respondoit point à ces livres là, parce qu'ils ne se pouvoient réfuter. Le mesme Blondel a mis au jour depuis trois mois, imprimé en Hollande un petit livret in 8, de dix fueilles d'impression contre la Papesse Jeanne [6], où il montre

1. C'est un résumé du plaidoyer de Patin que Perreau inséra *in Reg. commentariis XIII, fol. 323 v°, et sqq.*

2. *Reg. Comm. XIII, fol. 141 v° et sqq.* C'est le compte rendu du plaidoyer de Patin dans le procès du 14 août 1642 qui lui fut intenté par Renaudot et la sœur de Guy de la Brosse au sujet de la préface et de la dédicace du Sennert.

3. *De transsubstantiatione Liber. Simplicio Verino auctore ad Justum Pacium contra H. Grotium.* Leyde, Jean Maire, 1646, in-8°.

4. *De la primauté dans l'Eglise*, 1641, in-fol. Cet ouvrage fut refuté par Véron dans son livre : *De la primauté dans l'Eglise, ou de la hiérarchie en icelle.* Paris, 1641, in-8°.

5. Duperron (*Jacques* Davy) né à Saint-Lô le 15 novembre 1556, mort à Paris le 5 septembre 1618. D'abord lecteur du roi Henri III, évêque d'Evreux en 1591, cardinal en 1604, puis archevêque de Sens et grand aumônier.

6. La Papesse Jeanne. Légende répandue longtemps dans le monde chrétien, admettant qu'au IXe siècle, une femme parvenue à dissimuler son sexe aurait occupé le siège de Saint-Pierre. Cette fable a été particulièrement soutenue par Barthélemy Sacchi (*Platina*), dans son livre : *In vitas summorum pontificum opus.* Venise, 1479, in-fol. La papesse Jeanne aurait été, d'après lui, le Pape Jean VIII. On sait que cette imposture, qui a donné lieu à de nombreuses controverses, n'avait pu se produire qu'à la faveur d'erreurs chronologiques, et que la rectification de celles-ci l'anéantit facilement.

qu'elle ne fut jamais[1]; je ne sçay pas ce que diront les directeurs de Charenton, qui luy paient sa pension de ministre ; mais il est certain que ce Blondel est un homme qui cerche maistre ou party en matière de religion, qu'il n'est pas si fort huguenot que les autres ministres, qu'il est papiste en quelque chose ; il hante fort en Sorbonne ; il est historiographe de France, et est suspect aux siens propres. Feu M.M. Casaubon et Grotius ont autrefois esté de mesme.

Il n'y a rien de nouveau en nos escholes, sinon que nous avons perdu, cette année, deux de nos docteurs, sçavoir : M. Béraut[2], âgé de 63 ans, et M. Erbaud, vieux huguenot âgé de 83 ans. M. Thévart s'en va faire imprimer un 3e tome des Conseils de M. de Baillou[3]; M. Riolan, *ad multa se accingit*, sçavoir, à la rimpression de son Anthropographie latine, in folio, *quarta parte adauctam* ; à mettre tout en un tome in quarto, comme le *Perdulcis*, les œuvres de feu M. son père, augmentées de divers traitez ; à faire un autre tome d'Opuscules françois, dont il est l'autheur, où il y en aura un qui fera bien du bruit[4] ; on commencera l'hyver prochain à imprimer. Nous attendons, le mois prochain, un nouveau livre de M. de Saumaise qui sera, *de Anno climacterico, adversus vanitates astrologorum*[5]. Ses amis

1. *Familiers éclaircissements sur la question, si une femme a été assise au siège papal de Rome.* Amsterdam, 1647, 1649, in-8. Depuis longtemps, les critiques catholiques avaient démontré l'imposture historique de la papesse Jeanne et le P. Sirmond put appeler, avec justesse Blondel « un enfonceur de portes ouvertes. »

2. Béraut (*Jean*), médecin, littérateur français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Les époques de sa naissance, de sa mort, les détails de sa vie sont inconnus. On a de lui, entre autres travaux, une traduction de « *l'Euphormio* » de Jean Barklay, avec d'excellentes notes, 1610, in-8°.

3. *Consiliorum medicinalium liber tertius et postremus.* Paris, 1649. Thévart (*Jacques*), né à Paris le 22 octobre 1600, mort le 8 septembre 1670 (*Georges Mathias*) ou le 14 septembre 1674 (*Moreri*). Bachelier de la Faculté de Paris en 1625-1626, docteur, le 7 septembre 1627. Fut médecin ordinaire de Marie de Médicis, d'Anne d'Autriche et de Louis XIV. On lui doit l'édition des ouvrages posthumes de Baillou, son grand oncle, qui lui avait légué ses manuscrits.

4. Sans doute les « Curieuses recherches » que Riolan composa en réponse au pamphlet de 1644 de Courtaud, et qui ne parurent qu'en 1651.

5. *De annis climactericis et antiqua astrologia, Diatribæ.* Lugd. Batavorum, *ex officina Elzev. 1648.*

l'attendent icy à la St Remy ; on dit qu'il y doibt passer l'hyver, et qu'après avoir veu ses amis, il veut consulter des messieurs de la Bibliothèque du Roy pour travailler sur le Nouveau Testament après Heinsius et Grotius. Il est plus mal que jamais avec D. Heinsius et c'est pourquoy il veut nous donner ce livre, comme il l'a promis en son traité *de Calculo*, pag. 62. Je voudrois qu'il nous eut donné cela, son Pline et son Dioscoride, et 60 observations qu'il a faites sur Pline, et *ipse mihi retulit*. Mais, tout est à craindre, d'autant qu'il est usé, cassé, sec et goutteux, et *prope sexagenarius* : *opto tamen illi nestoreos annos in reipublicæ literariæ commodum*. Mon second fils [1], âgé de quatorze ans et trois mois, respondit le mois passé de toute la philosophie grecque et latine, publiquement, où nous eusmes pour auditeurs un nombre infini d'honnestes gens. A la fin de son acte, il passa maistre ès-artz, *magna exultatione totius Academiæ*. Je le remets dans ses humanitez pour un an, et puis je le feray estudier en droit ; afin qu'il puisse quelque jour me défendre, si les apothiquaires, *aut similes alii nebulones*, entreprennent encore de m'attaquer. J'ay bien cy des amis qui veulent me faire croire qu'ils luy donneront de l'employ et de l'audience. Mes deux autres petits estudient, et *omnes educabo in eam spem ut tibi tuisque pro virili inserviant*.

M. de Balzac nous a icy donné tout de nouveau deux volumes de lettres choisies, qui font en tout six tomes de lettres [2], outre son Prince et ses Œuvres diverses, in-4o [3]. Pour vostre autre lettre que m'a délivrée M. de Blampignon, je vous promets que je le serviray, *tuo suoque nomine pro virili*. Il m'a donné un mémoire de livres que desirez recouvrer icy ; je vous promets que j'en auray soin. Les Consultations de Solenander [4] sont fort rares : je n'ay

1. Charles Patin, qui fut le célèbre numismate.
2. *Lettres choisies*. Leyde, Elzevier, 1648.
3. *Œuvres diverses*. Leyde, Elzevier, 1651. Brunet ne signale pas l'édition de 1647 citée par Patin.
4. « *Consiliorum medicinalium sectiones quinque* » ; Francofurti 1609. Solenander (*Reinier*), médecin allemand, né à Butrick, en 1521, mort en 1596 — Docteur de l'Université de Louvain — Toutes ses

jamais trouvé ce livre à vendre qu'une fois. Je ne scay ce que vous entendez par *Penœ et Lobelii stirpium adversaria nova : pars prima, folio*. Est-ce que vous avez l'autre volume intitulé *Observationes* ? Tout le reste qui vous manque se pourra trouver avec le temps.

Je vous baise très humblement les mains, à Madame Belin, à M. votre fils aisné, à MM. vos frères, à M. Sorel, à MM. Camusat, Allen et Galien, et suis pour toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 18 d'aoust 1647.

P.-S. J'avois escript cette lettre en intention de la donner à M. de Blampignon qui m'avoit promis de revenir, faute de quoy je vous l'envoye par le messager ; il n'y a rien icy de nouveau, si non que l'on a mis en la Bastille M. de Fontrailles, celuy qui se sauva de Narbonne, lorsqu'on y prit MM. de Cinq Mars et de Thou [1]. On dit néantmoins que ce dernier fait n'est point capital. On va

œuvres sont réunies sous le titre : *Ranerii Solenandri consilia medica* ; FRANCOFURTI, 1609, in-4°. Ce recueil de médecine pratique eut autrefois une très grande vogue.

1. Fontrailles (*Louis* d'Astarac, marquis de Marestang, vicomte de). Né au commencement du dix-septième siècle, mort en juillet 1677. Gentilhomme du duc d'Orléans, mêlé activement au complot de Cinq Mars, il s'était réfugié en Angleterre au moment de la découverte de la conspiration, et n'était rentré en France qu'après la mort de Richelieu. Compromis de nouveau dans les intrigues des Importants, il venait d'être mis à la Bastille.

faire à Grenoble, le procez au mareschal de la Motte Houdancourt [1]. On dit que la reine ira au Palais la sepmaine prochaine pour y faire vérifier des offices nouveaux. *Dii meliora !*

Je vous donne le bonjour, Monsieur.

De Paris, ce 22 d'aoust 1647.

Edit. de Rotterdam 1695.
— id. 1725.
— Paris 1846

1. La Motte-Houdancourt (*Philippe*, duc de Cardone, maréchal de), né en 1605, mort le 24 mars 1657. Mestre de camp en 1633, maréchal de camp en 1637, maréchal de France le 2 avril 1642, il fut nommé vice-roi de la Catalogne le 25 juin de la même année. Après sa défaite devant Lérida (15 mai 1644) et son échec devant Tarragone, (9 août 1644), il fut arrêté et emprisonné, le 28 décembre, à Pierre-Encise. Il comparut, en 1648, comme l'annonce Patin, devant le Parlement de Grenoble qui l'acquitta, et sortit de prison au mois de septembre 1648.

Edit. de Rotterdam 1725, T. I
pages 32-34.

LETTRE CL

A Falconet.

Monsieur,

Je me tiens si fort obligé à votre bonté et courtoisie, que je ne scai comment vous rendre grâces du beau présent que vous m'avez fait[1]. Il y a long tems, Dieu merci, que feu mon père m'a détrompé de l'opinion que les moines et les sots ont de ce philosophe que vous m'avez envoyé, *hactenus illum habui virum justa et recta præcipientem ;* et néanmoins, vous et le bon M. Gassendi, serez cause que j'en ferai encore plus d'état. Je l'avois déja, mais je ferai un ami du mien, afin de garder et chérir davantage le votre, et le mettrai en bon lieu, *cum Pinello, Peirescio, et aliis viris optimis*. Je pense qu'on imprime à Lyon un in-folio des notes du même M. Gassendi sur la vie d'Epicure qu'a écrite *Diogenes Laërtius*[2] ; je voudrois qu'elle fut déjà faite, et la tenir pour le double de ce qu'elle coutera : mais nous y pourrons arriver avec la patience. Je n'ai pas reçu la lettre que vous m'avez envoyée par le gentilhomme qui conduisoit les nièces et le neveu de son Eminence. Je vous ai trop d'obligation d'avoir si bonne opinion de moi, *neque talis sum qualem me censes* ; mais je tâcherai de m'amender, quand ce ne seroit qu'afin de

1. Sans aucun doute, le livre de Gassendi, *Epicuri philosophia, studio P. Gassendi*. Lugduni, 1647, 3 vol. in-fol.

2. Historien grec ayant vécu probablement vers le milieu du troisième siècle. Sa *vie d'Epicure* est exposée dans le livre X de l'unique ouvrage qu'on possède de lui : *De vitis, dogmatibus et apophthegmatibus clarorum philosophorum*. — C'est ce Xe livre que Gassendi publia avec un commentaire : Cf. note : *Lettre du 24 mars 1648*.

vous plaire et de vous rendre service en quelque chose. Comme je ne fus jamais à Montpellier, je n'en connois les médecins que par leurs écrits, *eoque nomine potissimum colo L. Joubertum, Varandæum, Ranchinum*; mais je me garderai bien de mettre en ce rang MM. Rivière et Courtaud, qui n'entreront jamais en comparaison avec Fernel, Tagault, Silvius, Hollier, Duret, Simon Piètre, Baillou et autres, *magnus erit quos numerare labor*. J'ai toujours ouï faire grand état de votre M. Sharp [1], Ecossois, qui est mort en Italie, mais je n'ai encore rien vu de lui ; on m'a dit qu'il y en a une physiologie imprimée [2]. Je prise fort M. Hofmann, aussi bien que vous ; quand nous aurons de lui quelque chose de nouveau, je vous en ferai part, aussi bien que vous m'avez fait de votre Epicure. M. Spon, mon bon ami, vous dira le dessein que j'ai contre les apoticaires ; mais il me faut du tems et du loisir dont j'ai fort peu de reste. La petite vérole et la dysenterie ravagent ici, *sed sine magno damno* ; je me sers hardiment de la saignée, sans *bézoar*, à l'une et à l'autre, *et bellè procedit*. Je l'ai ainsi apris de mon bon maître, M. Nicolas Piètre, il y a vingt-deux ans, *nec pœnitet*. J'espère que le carême prochain, nous imprimerons ici la Méthode de Galien et ses livres, *de Sanitate tuenda ex versione et Comment. G. Hofmanni*, ou bien, un autre, au lieu de celui-là; mais avant que cela soit achevé, vous aurez de mes nouvelles, et vous aurez vers Pâques quelques unes de nos thèses de cet hiver, dont une fera feu et flamme aux dépens de qui il apartiendra. Je vous prie de me continuer votre amitié, de laquelle je tâcherai de me rendre digne, et de croire que je serai toute ma vie,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, le 29 octobre 1647.

1. « Scarpe » dans les vieilles édit.
2. Sharp (*Georges*), médecin à la Faculté de médecine de Montpellier où il succéda, dans sa chaire, à Varandal en 1619. Il fut appelé,

En récompense de votre présent, je vous offre tout ce qui est en mon pouvoir de deçà, où l'on ne fait rien de pareil ; si néanmoins vous en desirez quelque chose, je vous prie de me commander. M. Spon, qui vous rendra la présente, pourra vous dire ce qu'il y a de nouveau, et que vous pourriez sçavoir de moi, vu qu'il me connoît aussi bien que je me connois moi-même, et il sera mon garant de toutes les obligations que je vous aurai, jusqu'à ce que je me sois acquitté envers vous. Mais, à propos d'amis, où est le bon et gros M. de Varenne? Ne le verrons-nous plus? Si vous lui écrivez, je vous prie, monsieur, de mettre en quelque petit coin que je me recommande à ses bonnes grâces [1]

Edit. de	Cologne	1691.
—	id.	1692.
—	id.	1692.
—	Paris	1692.
—	La Haye	1707.
—	id.	1715.
—	Rotterdam	1725.
—	Paris	1846.

par la suite, à remplir une chaire de médecine à Bologne, où il mourut en 1638. Son fils, Claude Sharp, publia dans la même année les leçons de son père, sous le titre de *Institutiones medicinæ*.

1. Lettre confondue — dans les vieilles éditions — avec les lettres adressées a Spon, excepté dans les éditions de Cologne, 1691, et de Paris, 1846.

Mss. 9358, fol. 113.

LETTRE CLI

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Je vous dirai, pour responce à la vostre, que j'ai vu le libelle diffamatoire des apothicaires de Tours, pour lequel il y a eu ici procès que les médecins ont gagné et le livret supprimé, et les apothicaires condamnés à l'amende. Le livre de M. Blondel : *De la primauté de l'Église*, est un gros in-folio assez cher, fort beau et fort curieux. Celui qu'il a fait contre la Papesse Jeanne n'est qu'un petit in-octavo fort embrouillé. On nous promet autre chose de lui. On ne fait que commencer la nouvelle édition de l'Anthropographie latine de M. Riolan ; elle sera in-folio, augmentée de la moitié. Pour le catalogue des livres que desirez, je n'en ai encore recouvré qu'un, savoir, *Laurentius*, *de Crisibus* [1] ; il en pourra venir d'autres par ci-après. *Observationes*, de Lobel et Péna, sont bien plus rares qu'*Adversaria*. J'ai aussi ce dernier, mais l'autre me manque. J'ai vu tous les livres qu'il vous a plu m'indiquer touchant les pharmaciens, et vous en remercie ; je prends un autre chemin. Je veux faire une méthode particulière, laquelle instruira les jeunes médecins, et détruira l'arabisme des pharmaciens. Je pourray faire aussi un petit livret en françois, sans avoir besoin de tout ce que dessus, ayant un autre dessein bien plus aisé. Je verray à cela dans un an, veu que j'ay en main autre chose qui me presse. Si *vires et otium dederit Deus*, je pourray leur donner occasion de se

1. Du Laurens (*André*). *De Crisibus libri tres*. Francofurti, 1596, in-8°. Lugduni, 1613, in-8°.

souvenir de moi. Je vous prie d'asseurer M. de Blampignon que je suis son serviteur, que j'ay receu sa lettre, et que je le remercie de tout ce qu'il m'a escrit. Nous n'avons rien icy de nouveau ; ostez deux tomes de Lettres choisies de M. de Balzac et le premier tome d'une Géographie latine du père Briet[1], in-quarto, lequel ne contient que *Generales prænotiones Geographiæ, Insulas Britannicas, Hispaniam et Galliam*. Le 2e tome contiendra le reste de l'Europe, et le 3e les trois autres parties du monde. *Miserrima temporum nostrorum conditio atque calamitas publica impediunt quominus Bibliopolæ nostri majora melioraque non audeant.* Dans l'hyver prochain je vous envoieray quelques livres pour M. vostre fils aîsné, auquel je baise les mains, comme à vous et à Madame Belin, et à tout ce qui vous appartient, et suis de toute mon affection,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 4 de novembre 1647.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Briet (*Philippe*), Jésuite né à Abbeville en 1601. Géographe érudit. Le titre général de sa géographie latine est le suivant : *Parallela geographica veteris et novæ*. PARIS, 1648,1649, 3 vol. in-4°. L'Europe seule a été imprimée.

Edit. d'Amsterdam 1718, T. I
pages 98-101.

LETTRE CLII

A Monsieur Spon, docteur en médecine.

Monsieur,

Je vous souhaite bon jour et bon an, et vous déclare que depuis ma dernière dattée du 20 décembre dernier, je n'ai apris chose digne de vous estre mandée, sinon pour ce qui regarde Duret, *de quo te monitum velim* que les deux éditions de 1588 et de 1621 sont toutes deux pareilles ; que la première est très correcte, et que, ôté quelques fautes qui sont de plus dans la seconde, et entre autres, une ligne oubliée en une certaine page, c'est la même chose[1]. Ce livre a aussi été imprimé en Allemagne, en grand in-octavo fort

1. Il s'agit du célèbre ouvrage de Louis Duret, *Hippocrati magni coacæ prænotiones*, édité en effet, pour la première fois, à Paris, en 1588, (Cf. note : *Lettre du 20 mai 1632*), que son fils Jean Duret, passait, à tort, d'après Patin, pour avoir revu et terminé. Duret (*Jean*), moins illustre que son père, mais praticien en renom. Né en 1563, mort en 1629. Docteur de la Faculté de Paris en 1584. Professeur au collège de France où il remplaça Louis Duret, en 1586. Embrassa avec ardeur le parti de la Ligue. C'est lui qui disait, en parlant du roi de Navarre, qu'il fallait lui faire avaler des pilules césariennes, c'est-à-dire, l'assassiner, comme le fut César. Henri IV ne lui pardonna jamais ce propos et défendit qu'il lui fût accordé aucune charge à la cour. Mais à peine avait-il expiré, que la Régente l'envoya chercher ; cet acte fut considéré comme une grave inconvenance. « *Parmi les fautes que l'on a faites jusqu'à présent, écrit Andréa Cioli,* envoyé extraordinaire de la cour de Florence à son gouvernement, *il faut compter, outre le gouvernement de la Normandie donné à Soissons, le fait que la Reine, aussitôt après la mort du Roi, a pris pour médecin favori ce Duret,* car, *lorsque partit Guidi, il fut question de donner cette place à Duret, le roi l'ayant appris dit immédiatement au seigneur Concini : « Nous entendons dire que ma femme a eu l'idée de prendre pour médecin ce Duret. Dites-lui qu'elle n'en fasse rien, car nous le ferons mettre dehors par la fenêtre* (Andréa Sciori. 2 juillet 1610, cité par Zeller : *La minorité de Louis XIII* (*1610-1612*).

plat, il y a environ quinze ans, ou plus, de sorte que c'est ici la 4e édition, laquelle sera semblable à la première, tant qu'il me sera possible[1]. Jean Duret, qui est ici mort, en l'an 1629, n'y a jamais ajouté une virgule.

La veille de Noël, durant la messe de minuit, dans le logis de M. le duc d'Orléans, s'est fait un meurtre et un grand vol, dans la chambre de M. de la Rivière, qui est le *Topanda* dudit duc : on y a tué et coupé la tête à un valet de chambre, et on a enfoncé un coffre-fort, duquel on a emporté grandes sommes d'argent. Il y a apparence que les voleurs y en ont trouvé beaucoup, veu qu'ils n'ont pu tout emporter, et qu'ils y en ont laissé encore de reste; et tout cela est arrivé au-dessus de la chambre où dormoit madame la duchesse d'Orléans, tandis que ledit la Rivière étoit à Limours avec M. le duc d'Orléans. Ledit valet de chambre fut étouffé d'une corde, et puis après, son corps fut mis en quartiers, et après, jetté dans un privé ; ce que les voleurs firent, afin qu'on crût que ce valet de chambre ne se voyant pas, on le soupçonnât être le voleur même, et qu'ainsi on n'en recherchât aucun autre. Voilà les conjectures qu'on en a et ce qu'on en dit de deçà. J'apprens que sur quelques soupçons, on a arrêté prisonniers un garçon barbier, un garçon apothicaire et une femme et que les dépositions du logis portent qu'on a vu sortir du logis[2] deux hommes fort chargés. Voilà une horrible cruauté exercée sur ce pauvre et innocent valet de chambre que je plains fort, combien que je ne sçhasse pas qui il a jamais été. J'apprens qu'ils ont volé douze mille livres, et qu'ils ont laissé de l'argent qu'ils n'ont sceu

1. Ce passage semble indiquer que Patin s'occupa d'une édition du livre de Duret. — Nous n'avons pas trouvé trace de cette édition et Chereau qui a mentionné dans ses *Patiniana* les principaux travaux de notre auteur ne la signale pas. La dernière édition de Paris des *Coacæ Prænotiones*, est de 1658.

2. *Sic*. Ces répétitions du même mot, dans la même phrase, ne sont pas conformes au talent épistolaire de Patin. Il est probable qu'il s'est servi d'un autre terme mal lu par les précédents éditeurs, comme cela leur arrive fréquemment. L'absence du texte original n'a pas permis de vérifier.

emporter ; aussi ont-ils laissé quinze mille livres en pistoles, faute qu'ils ne les trouvèrent, qui n'estoient pourtant pas loin d'où ils mirent la main. M. de la Rivière n'a point de regret, ce dit-on, à son argent, et je le croi volontiers d'un homme qui en a tant d'autre, et qui ne manque pas d'esprit ; mais il offre de donner douze mille florins à celui qui lui donnera des nouvelles de son pauvre garçon. La même nuict, à Chartres, près de Paris, un jésuite nommé le père la Touche, qui venoit d'Orléans, se tua de divers coups d'un perce-lettre et d'un poignard. On dit qu'il étoit fou et égaré de son esprit. On a trouvé sur lui des papiers qui en témoignoient quelque chose.

M. de Longueville, voïant qu'il n'y a point d'apparence à la paix générale, de laquelle on nous berce depuis tant d'années, a délibéré de revenir à Paris, et de partir de Munster[1] le 2 janvier. Le jésuite qui s'est tué s'appeloit Hippolyte de la Touche. Il étoit procureur de la maison des jésuites de Bordeaux, d'où il s'est enfui, après les avoir volés rudement. Il avoit sur lui de bon argent et des lettres de change pour en recevoir d'autre à Paris, après lequel recu, on dit qu'il s'en fut allé en Angleterre. Le mort a toujours tort ; ils diront tout ce qu'ils voudront de lui, le pauvre diable n'y est plus pour y répondre. Quoi qu'il en soit, il estoit méchant et bien enragé aussi de se traiter de la sorte. Ils disent qu'ils l'avoient chassé de chez eux comme un fol.

On ne parle ici que de malheurs et de désordres : *præsentemque intentant cuncta ruinam : luctus ubique, pavor, et plurima mortis imago*. Guerre, massacre, menaces de pis :

1. Munster, ville située sur l'Aa, à 390 kil. O.-S.-O. de Berlin faisant aujourd'hui partie des Etats prussiens. Etait alors une place très forte et la capitale de la Westphalie. Le *Congrès de Munster*, auquel pour la France avaient été délégués Servien, d'Avaux et le duc de Longueville, s'y tenait, depuis le 10 avril 1644. Peu après la rentrée en France du duc de Longueville, d'Avaux fut rappelé par Mazarin, et Servien, resté le seul représentant de la France à Munster, signa, le 8 septembre 1648, le traité de Westphalie.

et outre tout cela, plusieurs armées en divers lieux pour la campagne prochaine : *Dii meliora !*

Je vous baise les mains, et suis, de toutes les puissances de mon âme,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, ce 10 janvier 1648.

Edit. de La Haye 1718.
— Paris 1846.

Mss. 9357, fol. 28

LETTRE CLIII

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lyon.

Monsieur,

Depuis ma dernière de quatre grandes pages[1] dattée du 10 de janvier, j'apprends icy que Messieurs les maistres des Requestes ayans entendu quelque vent de vingt-six compagnons nouveaux qu'on vouloit leur bailler, afin d'en avoir cent d'une compagnie, se sont tant de fois assemblez, et ont fait ensemble de si belles protestations de ne recevoir jamais aucun compagnon, qu'enfin ils ont apris par la propre bouche de l'Oracle[2] qu'on ne leur en donnera aucun[3]. Les bourgeois se sont assemblez plusieurs fois, et sont allez au Palais parler à M. le premier Président[4], et aux autres grands magistrats pour les prier de ne point

1. Le commencement de la lettre modifié et les sept premières lignes supprimées dans les édit. antér.

2. Mazarin. Cette expression appliquée au Cardinal se retrouve sous la plume de Retz. (*Op. cit.* T. III p. 81.)

3. Le gouvernement de la Régente, à bout de ressources pour continuer la guerre, avait, entre autres mesures fiscales, créé des charges nouvelles de maîtres des Requêtes (douze, et non vingt-six comme l'annonce Patin, qui du reste va plus loin rectifier ce chiffre). Les maîtres des Requêtes, se trouvant atteints par cet édit dans leurs intérêts et leurs privilèges, se refusèrent à l'accepter et protestèrent devant le Parlement qui admit leur opposition à la création des offices nouveaux. Ceux-ci se vendaient soixante mille écus au commencement de la Régence. Cf. le *journal d'Olivier d'Ormesson.* T. I p. 2-5.

4. Le premier président était Mathieu Molé, né en 1584, mort le 3 janvier 1656. Conseiller au Parlement en 1606, président aux enquêtes en 1610, procureur général en 1614, il avait été nommé premier président en 1641.

vérifier *l'Edit des maisons*[1] par lequel les partisans[2] prétendent de lever somme notable sur chaque maison qui est dans le domaine du roy : et tost après sans doute, on attaqueroit celles qui se trouveroient sur les autres domaines par la mesme raison : cela a fait du bruit au Palais ; le fils de M. d'Esmery, sur-intendant des Finances, président des enquestes[3], y fut attaqué, et quelques coups de poings donnez : son valet de chambre pensant défendre son maistre, mit l'espée à la main ; les bourgeois se jettèrent sur luy, luy prirent et rompirent son espée, et le gourmèrent bien. Le président de Toré[4], son maistre, fut sur le champ s'en plaindre à la grand'chambre, ou un arrest fut donné contre quelques bourgeois, chez lesquels deux jours après on envoya des compagnies de soldats les cercher ; *sed non erant :* et ainsi, il n'y a eu personne de pris. Toute la ville a esté en rumeur de voir des soldats, de çà et de là, en bandes par la ville : sur le soir du dimanche 12 de janvier, on entendit tirer force coups de mousquets, comme si chacun eut aпresté ses armes à feu pour le lendemain. On dit que M. le Prince remontra à la Reine que toute la ville estoit en danger d'une grande sédition, si on n'appaisait le bourgeois, laquelle luy promit qu'on y travailleroit : M. le Prince luy dit aussi qu'il falloit conserver Paris, de peur que les villes de la campagne n'en fissent

1. *L'édit des maisons* concernait les propriétaires des maisons soumises comme dépendant de la « censive » ou domaine particulier du roi, à une redevance particulière. On exigeait d'eux le paiement, en deux ans, du revenu d'une année de leur propriété domaniale. Moyennant le versement de cette somme, ils étaient dans l'avenir exempts de nouvelles redevances. L'édit fut vérifié au Parlement sans difficulté, mais, son exécution se heurta à de graves obstacles et provoqua une vive agitation populaire. Les contribuables refusaient de payer le nouvel impôt et la grand'chambre du Parlement défendit de passer outre. Cette affaire et celle des maîtres des Requêtes furent le prélude de la Fronde qui, comme tant de mouvements révolutionnaires, eut pour point de départ et pour prétextes les difficultés financières éprouvées par le gouvernement.

2. Financiers qui prenaient à ferme le recouvrement des impôts.

3. Particelli (*Michel*), sieur d'Emery et de Thoré, président aux enquêtes. Il devint fou peu de temps après. Il est vrai que Tallemant dit qu'il l'était déjà. Voir son « Historiette », *Op. cit.* T. III p. 165-180.

4. « Torcé » dans les éditions antérieures.

autant. Voilà où nous en sommes ce lundy matin, 13 de janvier, en attendant d'autres nouvelles.

Pour vostre dernière que je viens de recevoir, dattée du 7 de janvier, je vous en remercie : j'y ay trouvé celle de M. Hofman, avec une dédicace, pour son Théophraste, au marquis de Brandebourg [1] : quand j'auray reçu le dit Théophraste, je tascheray de trouver un libraire, mais je ne promets rien : *durissimis hisce temporibus omnia mihi dura videntur*; *præsertim mercatoribus et bibliopolis nostratibus*; le bon homme Meturas [2] est embarassé à son Riolan, son Duret et à deux autres presses pour des livrets de jésuites : *ab ejusmodi hominum genere vix aliquid potero extundere ob propriam siccitatem et temporum difficultatem*. Le Théophraste et les deux traitez du Galien que j'ay, seront les plus difficiles à faire imprimer, si le bon temps ne vient; je viendray mieux à bout des *Chrestomathies* [3], quand je les tiendray toutes deux ensemble : et encore plus aisément, du traité *de humoribus, de calido innato et spiritibus ac de partibus solidis* [4], que Jansson d'Amsterdam retient iniquement et injustement : *et hoc ipsum memini me ante hac scripsisse ad ipsum auctorem*. Si vous luy escrivez bientost, vous m'obligerez de luy répéter ces mesmes raisons : *quandoquidem per belli diuturnitatem, ex quo ruina impendet omnibus? omnia videmus in pejus ruere et retro sublapsa referi*.

Pour le Sennertus de M. Ravaud, il le rendra trop cher, s'il le met en quatre tomes : il vaudroit mieux le mettre en trois, si faire se peut. Pour les *Paralipomenes*, c'est bien fait de les réduire en leurs propres lieux ; *quod si commodè fieri non possit*, il les faudra mettre toutes telles qu'elles sont, sur la fin de l'ouvrage. Je n'ay garde d'improuver

1. Frédéric Guillaume, dit *le Grand Electeur*, né le 6 février 1620, mort le 28 avril 1688.

2. Libraire de Paris.

3. C'est cet ouvrage dont Patin acquit le manuscrit après la mort de Gaspard Hoffman (3 novembre 1648), et qu'il publia chez le libraire Laurent Anisson, de Lyon, en 1668, 2 vol. in-4° : *Apologia pro Galeno, Sive* ΧΡΗΣΤΟ. ΜΑΘΕΙΩΝ, *libri duo*. Patin dédia son œuvre au Président de Lamoignon.

4. Cet ouvrage d'Hoffman ne fut également publié que tard : *De calido innato et spiritibus syntagma*. FRANCOFURTI, 1667, in-4°.

l'ordre des traitez que vous me proposez, tant à cause de vous, qu'à cause qu'il est bon : mais je vous prie de penser deux fois s'il est à propos d'y ajouter l'Epitome des *Institut*[*iones*] et [le] *de Febribus* : il me semble qu'ils n'y doivent pas estre.

La copie du livre de *Consensu et diss*[*ensu*] *chymicorum* doibt estre prise sur l'in-4 d'Allemagne, celle qui est in-8 estant moins ample. *Cœtera probo singula* : à la charge que chaque traité aura sa propre épistre dédic[atoire] et sa préface, *ex mente auctoris* : et ainsi tout ira bien. Mais, s'il pouvoit réduire et laisser le tout en trois tomes, le prix n'en épouvanteroit pas si tost les jeunes médecins, qui n'ont encore guères gagné, à qui néantmoins ce livre là sera de bonne provision. Je souhaitte fort que M. Ravaud face cet ouvrage aussi beau qu'il en a le dessein, et qu'il y réussisse avec honneur et profit : comme j'espère qu'il fera : ce livre sera bon par tout, et tiendra bien sa place dans les grandes bibliothèques, mesmes des princes et des preslats, et des autres curieux, quoy que non médecins. Si je suis encor au monde en ce temps là, j'y contribueray ce qui me sera possible de bonne recommandation, tant pour les uns que pour les autres [1].

M. de Longueville a esté contremandé et ne revient point[2]. Des sept provinces qui composent *Belgium fœderatum*, soubs le nom de Hollande, il y en a cincq qui ne veulent point de paix avec l'Espagnol, et qui aiment mieux se résoudre à faire la guerre aux deux autres, qu'à aucune paix avec l'Espagne. Si cela est vray, ce nous seroit un aide pour continuer la guerre en Flandres à l'Espagnol, y estans aidez et secourus des Hollandois [3]. Les Écossois et les Anglois vont faire la guerre ensemble, à cause de leur roy prisonnier que les Écossois ont grand regret d'avoir rendu, l'an passé, aux Parlementaires, comme ils tesmoignent par le manifeste qu'ils en ont fait.

1. Cette édition de *Opera omnia* de Sennert fut imprimée à Lyon, en 1650.

2. On sait que le contre-ordre ne subsista pas et que le duc de Longueville rentra à Paris au commencement de l'année 1648.

3. Tout le passage précédent, près d'une page et demie du texte original, supprimé dans les édit. antér.

De valetudine r8 666[1] *et Neapolitano tumultu pauca circumferuntur : adde quod certissima ex illis locis tibi prius innotescent quam nobis : ideoque sileo.* M. Riolan fait commencer icy un 12 intitulé *Encheiridium Anatomicum*[2] : ils disent qu'il y aura près de trente fueilles de petit romain. L'Epitome des Institutions est achevé : je vous en envoieray, à la première occasion, un petit pacquet pour M. Hofman, et pour vous, avec quelque autre chose[3].

Ce 14 de janvier[4]. Enfin Dieu mercy et vous, je reçois tout présentement le pacquet qu'il vous a plû m'adresser, dans lequel j'ay trouvé les χρηστομαϑ. φυσιολ., le livre, nouvellement imprimé par M. Huguetan, du docteur nommé Moronus[5] duquel je vous remercie, et le pacquet de M. Volcamer[6], dans lequel j'ay trouvé l'*Anti-Fernelius*[7] : et ainsi il n'est pas besoin que vous preniez la peine de m'envoyer un des vostres : les trois livres de *Marcus*

1. Mot chiffré par Patin. Il faut évidemment lire *valetudine regis.* Louis XIV avait été atteint de la petite vérole au mois de novembre précédent et son état avait un moment inspiré de graves inquiétudes. Voir à ce sujet Madame de Motteville. *Mémoires.* Edit. Charpentier, T. I. p. 395. Olivier d'Ormesson. *Mémoires.* T. I, p. 397 et Cheruel, *op. cit.* T. II, p. 466. Signalons, en passant, les *espérances* qu'avait un moment fait naître cette maladie dans une partie de l'entourage du jeune roi, et dont Nani cité par Chéruel se faisait l'écho dans un passage de sa correspondance où il représente « les familiers de Gaston aspirant déjà aux charges de la Couronne ». (*Ambass. vénit.* T. CVII, p. 108).

2. *Encheiridium anatomicum et pathologicum.* — Parisiis, 1648, in-12. Il y eut plusieurs éditions. La meilleure est celle de *Jenæ* et *Lipsiæ*, avec planches de Vestingius. Sauvin publia deux éditions françaises. Paris, 1653, 1661 et Lyon, 1682.

3. Passage précédent supprimé dans l'édit. de Paris, 1846.

4. Date en marge de la main de Patin.

5. Moronus (*Mathias*) médecin de Casal, mort en 1651. Il venait de publier le *Directorium medico practicum.* Lugduni, 1647.

6. Volckamer (*Jean-Georges*), né à Nuremberg, le 9 juin 1616, mort de 17 mai 1693. Docteur d'Altorf en 1643, agrégé au collège des médecins de cette ville, la même année, il en fut le doyen en 1664. Un des correspondants en langue latine de Patin.

7. Ouvrage d'Hoffman passé ordinairement sous silence, dans les bibliographies. Il constitue le troisième livre du *Pro veritate : item Anti-Fernelius necnon Augustini Buccii disputatio de principatu partium corporis.* Paris, 1647, in-4º.

Aurelius Severinus[1], *de Medicina efficaci*[2], *de Chocolata*[3] *et Zootomia Democritea*[4] : avec le *Cæsalpinus, de Metallicis*[5], dont je l'avois prié, imprimé à Nuremberg, l'an 1602 où il y a une fort belle préface du *clarissime* Ph. Schœrbius[6] : *quæ singula ideo dico in commendationem tanti authoris, ejusq[ue] libri, ut eum si forte desit, tibi comparare satagas.*

Si vous me demandez mon advis des χρ. φυσιολ. je vous advoue que le livre m'a extrêmement plu d'abord, et que je feray tout ce que je pourray afin qu'il soit imprimé icy ; et tascheray que ce soit au contentement de l'autheur. Pour vostre Moronus, *quis ille sit ignoro planissime : et albus sit, an ater, nescio* : et je doubte bien fort aussi de son dessein, et s'il pourra y avoir réussy : voilà que je l'envoye chez mon relieur ; *ut ut sit, bonus aut malus*, je vous en remercie : vous m'obligerez si vous m'instruisez qui est cet autheur et de quel mérite vous pensez qu'il soit. *De cœteris in fasciculo meo contentis non est quod agam* : vous les connaissez mieux que moy[7]. J'ay veu ce soir M. Riolan où nous nous sommes trouvez ensemble en consultation chez un hydropique, que j'ay veu par cy devant deux fois avec l'ordinaire[8] : *melius habet à tanto morbo et haud dubie est convaliturus, post frequentissime purgatum corpus ex sena, rheo, syrupis de florib[us] mali persicæ et*

1. Severinus (*Marcus Aurelius*) — Severin (*Marc Aurèle*). — Né en 1580, à Tarsia (Calabre), mort à Naples, le 15 juillet 1656. Médecin érudit, et professeur célèbre d'anatomie et de chirurgie à l'Université de Naples.

2. *De efficaci medicina libri tres* ; Francofurti, 1646, 1682, in-fol. Traduction française, Genève, 1668.

3. *De Chocolata* — Le titre est : *Opusculum de qualitate et natura chocolatæ* ; Noremberg., 1644, in-12. Traduction de l'espagnol de l'ouvrage d'Antoine Colmenero (Madrid, 1631).

4. *Zootomia Democritea, id est anatome generalis totius animantium opificii.* Noremberg., 1645, in-4°, fig. — Cette édition est due aux soins de Volckamer.

5. De *Metallicis libri tres* ; Romæ, 1596, in-4. Noremberg., 1602, in-4°, par les soins de Sonerus. Cf. la note de Cæsalpin : *Lettre du 16 novembre 1643.*

6. Schœrbius (*Philippe*), médecin suisse d'une certaine réputation, au xvie siècle. Fixé d'abord à Bâle, puis à Altorf où il enseigna la métaphysique. Mort dans cette ville, le 11 juillet 1605.

7. Phrase supprimée dans les édit. antér.

8. C.-à-d. avec le médecin habituel.

de rosis solut., cum 31 diaprunis solut. interdum etiam ex jusculo solutivo facto ex XIII fol. Oriental et XI manna Calabrini : il a esté purgé trente fois, de deux jours l'un, de ces remèdes et principalement du dernier : *à quo uter*[*que*] *humor, tum crassus, tum aqueus facile et feliciter educitur.*

J'ay adverty ledit M. Riolan, que j'avais reçeu ce manuscript[1] dont je luy avois parlé l'autre jour par vostre ordre ; il ne m'a pas tesmoigné d'estre curieux de le voir, mais seulement m'a-il-dit : *faites le imprimer hardiment, je le traiteray comme il mérite, et tousjours plus équitablement qu'il n'a fait*[*pour*]*mon père : je luy monstreray qu'il ne sçait pas l'anatomie et que pour un homme qui a tant lu Galien, il ne l'entend guères bien.* Et là-dessus, nous nous sommes séparez. De tout ce que dessus, vous en manderez à l'autheur ce qu'en jugerez à propos : si vous luy escrivez bientost. Je me tiens asseuré qu'il sera bien aise d'en sçavoir le tout : veu que par sa dernière, il me prie en ces termes ; *quæso te, mi bone, repete ad me illa Riolani, quæ contra me effudit : non ut refutem, sed ut rideam.* Vous voyez la jalousie qui est entre ces deux grands hommes, et qui tous deux ont bien envie de se soutenir : mais M. Hofman est bien vieux et j'ay bien peur qu'il ne perde la partie en la quittant, et partant de ce monde. Je voudrois pourtant bien qu'il eut le contentement de voir toutes ses œuvres imprimées avant cette séparation[2]. M. Riolan est véritablement asthmatique, mais il tesmoigne grande alaigresse pour le présent: je pense que c'est l'édition de ses œuvres qui le réjouit : outre plus qu'il a bec et ongles, et je croy que son Anthropographie n'achèvera pas qu'il ne censure vivement M. Hofman, *super Anatomicis quæ scripsit in Institut et in Epitome earumdem Institutionum.* Entre eux, le débat... [3] : s'ils ne se veulent pas céder.

Le Roy, la Reine, M. le duc d'Orléans, M. le Prince, le Cardinal Mazarin, M le Chancelier et autres grands, furent

1. Le manuscrit de Gaspard Hoffman.
2. Passage supprimé dans les édit. antér.
3. Un mot effacé dans le texte original. Les éditeurs précédents ont écrit : « entre eux, le débat, s'ils ne se veulent accorder ».

au Palais hier mercredy, XV de ce mois, où furent vérifiez quelques édits, et entr'autres, un pour faire douze Maistres des Requestes nouveaux [1], un autre sur ceux qui tiennent du bien du Roy par engagement : un autre par lequel divers officiers de ville et de finances sont créez : un autre par lequel sont supprimez les aisez [2], etc. M. Talon, advocat général, harangua devant la Reine, à ce qu'on dit, divinement, et contenta si fort les gens de bien, qu'on ne parle icy que de ce qu'il a dit, combien que personne n'y profite de rien [3]. Tout le monde est icy au désespoir de la continuation de la guerre, et j'ay bien peur qu'à la fin, il n'arrive malheur.

Tout le monde s'y déconforte [4] ; il n'y a que les larrons et les partisans qui y gagnent. On dit que M. le Maréchal de Turenne vient avec ses troupes achever le reste de l'hyver dans les trois éveschez de Mets, Toul [5] et Verdun [6] : et qu'il repasse le Rhin, n'estant pas assez fort pour résister aux Impériaux et Bavarois, qui le poursuivent.

M. de Longueville a son congé pour revenir et est icy attendu quelques jours après la Chandeleur : il n'y a point de paix ; *nequidem umbra pacis*. Une autre nouvelle porte que les Suédois sont en chemin d'aller attaquer le Duc de Bavière [7] et d'entrer en son païs, depuis qu'ils ont trouvé le moyen de se fortifier comme ils ont fait ; et que cela fera repasser le Rhin à M. le Mareschal de Turenne [8] et à ses

1. Patin, qui a écrit cette longue lettre en plusieurs temps, rectifie ici le nombre des offices des maîtres des requêtes créés par le gouvernement royal et qu'il avait dit plus haut être de soixante-dix. Mieux informé, il en rétablit le chiffre exact.

2. Taxe créée en 1645 qui portait sur la riche bourgeoisie. Le Parlement avait stipulé de nombreuses exceptions, entre autres, celles de ses membres. Aussi, cet impôt rapporta-t-il peu d'argent.

3. Cf. sur cette audacieuse harangue, *Mémoires* : OMER TALON, p. 209 et suivantes, ÉDIT. MICHEL ET POUJOULAT, et CHÉRUEL qui en cite un éloquent passage. (*Op. cit.* T. II p. 500-502).

4. *Tout le monde s'en désole, en est abattu* (Cf. Furetière).

5. Place forte de Meurthe-et-Moselle, à 23 kil. O. de Nancy.

6. Place forte sur la Meuse à 56 kil. N.-N.-E. de Bar-le-Duc. Formait, avec Metz et Toul, les trois évêchés réunis par Henri II à la France en 1552.

7. *Maximilien I*er né en 1573, mort en 1651. Électeur de Bavière depuis 1623, à la place de l'électeur palatin Frédéric V.

8. C'était la guerre d'Allemagne qui recommencait. Le duc de Bavière avait rompu la trêve d'Ulm et repris les armes contre nos alliés les

troupes[1]. Les maistres des requestes qui sont icy en aussi grand nombre que les disciples du Sauveur du monde, sçavoir soixante douze, ont esté assemblez au Palais Royal, où par commandement de la Reine, et par la bouche de M. le Chancelier[2], ils ont esté interdits, et leur a esté défendus de plus venir au Conseil du roy : pour s'estre assemblez tous ensemble en particulier et avoir délibéré et signé qu'ils s'opposeroient à toute nouvelle création de maîstres des requestes ; et depuis ce temps-là, on leur a encore signifié que le Roy leur défendoit de juger d'aucune chose souverainement aux requestes de l'hostel, qui est la seule jurisdiction qui leur reste pour trois mois de l'année.

Ce 24 de janvier[3]. J'ay reçeu par la voye de M. Picquet, outre la vostre, une autre lettre de M. Hofman, par laquelle il me recommande fort son Théophraste que je n'ay point encore receu. Je luy avois mandé que je m'en allois faire imprimer son traité manuscript, *de Anima quatenus Medicus eam considerat* : et le priois de vous le dédier, ce que je luy ay réitéré par trois ou quatre fois. Enfin voici ce qu'il me respond sur cet article : *Liber de Anima, si probatur tibi, extrudam et ipsum, volent Deo sub auspiciis D. Cras. medici Turaniensis.* N'est-ce pas M. Gras de Lyon qui est de présent à Paris qu'il entend par là, qui peut avoir esté, par cy devant, à M. le mareschal de Turenne ? est-ce qu'il le connoit d'ailleurs ? ou bien seroit-ce quelque médecin allemand, de quelque lieu à moy inconnu, et dont je ne scaurois point la carte ? Je m'en rapporte à ce que vous

Suédois. Mazarin auquel les difficultés intérieures contre lesquels il se débattait ne faisaient pas perdre un seul instant de vue les graves problèmes qui se déroulaient au delà de nos frontières, prescrivit à Turenne, qui avait cantonné sa petite armée dans le Luxembourg, de passer le Rhin et de se joindre aux Suédois pour attaquer les Bavarois. Turenne obéit, et opéra sa jonction avec Wrangel en février 1648, à Gemünden sur le Mein. Ce fut là la campagne d'Allemagne de 1648 qui fut marquée par la victoire de Zusmarshausen, remportée le 17 mai, par les Franco-Suédois sur Montecuculli, l'invasion de la Bavière et l'occupation de Prague, brillants résultats de nature à singulièrement faciliter le retour de Maximilien Ier à des idées pacifiques et la signature du traité de Westphalie.

1. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.
2. Pierre Séguier.
3. Date en marge, de la main de Patin.

m'en apprendrez. Je viens tout présentement de recevoir un petit pacquet de livres en blanc, de la part de M. Naudé, pour vous faire tenir : ce que vous trouverez dans le premier pacquet, lequel j'achéveray devant huitaine pour vous envoyer : il vous baise les mains et vous prie d'avoir ce petit présent pour agréable. Ce premier pacquet contiendra pour vous, de ma part et de M. Naudé : pour M. Huguetan, M. Hofman et M. Volcamer quelque chose : *quæ quidem singula curæ tuæ commendabo* : à la charge que vous me ferez entendre le prix du port de ce qui va en Allemagne, afin que je vous en rembourse. Je n'ay encore rien ouy ni apris du pacquet qui me doibt estre rendu de vostre part ; il viendra quand il plaira à Dieu : je n'en ay point haste, pourveu qu'il soit seurement, comme je me le persuade ; j'entends celuy dans lequel est contenu le Drexelius de M. Huguetan [1].

Enfin, le bonhomme M. Seguyn, l'ancien de nostre eschole, est mort le 28 de janvier, âgé de 84 ans, d'une fièvre continue qui a succédé à sa paralysie, et qui luy a suffoqué la chaleur naturelle. C'est aujourdhuy M. Nicolas Piètre qui est nostre ancien âgé de 77 ans : qui est bien un autre homme, fin, adroit, plus ruzé que Machiavel, grand médecin à peu de drogues, et hay des apothiquaires *eo nomine* [2], et parce qu'il est fort homme de bien, *de quo mentiri fama veretur* : je souhaitte que, quinze ans durant, il soit nostre ancien, comme l'a esté M. Seguin, que nous avons enterré le 30 de janvier, avec grande cérémonie, dans St-Germain l'Auxerrois où son fils est doyen : qui estoit aussi la paroisse du défunt, et la mienne aussi.

Ce 31 de janvier [3]. Ce mesme jour, après les funérailles, nous fusmes quatre docteurs disner ensemble chez un de nos compagnons nommé M. Cousin qui nous y avoit invitez, pour y voir et pour y faire compagnie à vostre bon ami M. Gras à la santé duquel nous avons tous bu, et luy

1. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.
2. « *Do nomen* », dans les édit. antér. Patin, selon son habitude, a écrit en abrégé les mots *eo nomine* (*eo noe*).
3. Date en marge de la main de Patin.

et moy à la vostre [1]. Ce M. Cousin avait passé par Lyon, l'automne passé, en revenant de Suisse, près de notre ambassadeur, et y avoit receu quelque grâce de M. Gras, qui est un honneste homme.

M. Heinsius est à Padoue, où il fait imprimer un nouveau tome de vers qu'il a faits depuis qu'il est party d'icy : il mande que quand cette édition sera achevée, il viendra à Milan pour un mois ou environ, et qu'après cela, il repassera en France [2]. J'apprends que dans cette mesme lettre, il mande la mort de quelques sçavans hommes d'Italie, et entr'autres, de Janus Nicius Erythræus [3] : qu'il a fréquenté Scioppius qui est à Padoue et qu'il le reconnoit pour fou, en ce qu'il travaille à un ouvrage qu'il dresse contre Luther [4], Calvin [5] et le Pape, le tout ensemble. On attend icy des bales de livres, parties de Venise, il y a plus de trois mois, pour un de nos libraires nommé M. Soly dans lequel il y aura *Fortuni Liceti de quæsitis per epistolam tomi 4*, in-4 [6], et un autre opuscule du mesme autheur qui regarde nostre profession et qui est nouveau [7]. Ce Licetus est un fort habile homme [8]. Il est mort un grand poète latin à Amsterdam nommé Gaspar Barlœus [9] ; *scriptis multis clarissimus*. Ce pauvre homme s'est imaginé qu'il estoit de paille et qu'il ne devoit pas s'approcher du feu, de peur de brusler ; enfin son mal augmentant, *miserando*

1. Gras (*Henri*), médecin à Lyon, et membre du collège des médecins de cette ville. Il a publié les œuvres de Varandal, avec des additions, et les *Opuscula medica* de Ranchin. Lyon, in 4°.

2. Heinsius (*Nicolas*) né le 29 juillet 1620 à Leyde, mort à La Haye le 7 octobre 1681. Il était, en effet, en Italie où il publia, de Padoue un volume de poésies latines : *Italica, seu alter elegiarum liber*. Padoue, 1648.

3. Erythræus (*Janus Nicius*) — Rossi *Jean Victor* — érudit italien né à Rome en 1577, mort dans cette ville, le 13 novembre 1647.

4. Luther (*Martin*) né à Eisleben, le 10 novembre 1483, mort dans la même ville, le 18 février 1546.

5. Calvin (*Jean*) né à Noyon, près de Paris, le 10 juillet 1509, mort à Genève, le 27 mai 1564.

6. *Responsa de quæsitis per epistolas a claris Viris.* — Utini, 1640. Cf. la note de Licetus : *Lettre du 5 décembre 1641.*

7. *De motu sanguinis, origine nervorum, cerebra leniente cordis æstum, et imaginationis viribus.* Utini, 1647, in-4°.

8. Passage précédent supprimé dans les édit. ant.

9. Barlæus (*Gaspard* van Baerle). Poète et médecin, né le 12 février 1584 à Anvers, mort à Amsterdam le 14 février 1648.

mortis genere, il y a trouvé un remède, c'est qu'il s'est jetté dans un puy, où il s'est tué.

Nous attendons icy de Hollande au premier bon vent, les livres suivans : *Salmasius, de annis climactericis. Idem, de Papissa Romana adversus Blondellam* : *Epistolarum Hug. Grotii Centuria prima ad Gallos* et les œuvres de Mad. Anne Marie de Schurmans[1]. Le livret in-12 de M. Riolan, intitulé *Enchiridium Anatomicum et Pathologicum*, s'avance ; il y a encore dix feuilles ou environ, outre les quatorze qui sont faites ; ce sera un plaisant et bon livre, et en estat de recevoir bien, quelque jour, une bonne et riche augmentation de son autheur, *si vita illa prorogetur in aliquot annos* ; car le bon homme s'en va bien vieux et rudement cassé. Les deux autres livres vont aussi assez bon train : scavoir, *Anthropographia Riolani* et le *Duret sur les Coaques*, in-folio[2].

Un médecin d'Auvergne nommé Marcellin Bompart, demeurant à Clermont, a icy envoyé un petit manuscript intitulé *Miser homo*, qu'il a fait, à l'exemple de ma thèse, *Estne totus homo a natura morbus* ? Il a fait autrefois imprimer icy un livre de la peste en françois[3] ; et un autre des conférences d'Hippocrate avec Démocrite[4] qui sont des traductions des Epistres d'Hippocrate[5]. Il estoit icy l'an 1631 et 1632, et le voiois souvent plus malade que sain, *erat enim obnoxius dolorib[us] nephriticis, à calculis qui unoquoque mense minuti, et vix hordei granum adæquantes, cum multo dolore acerrimisque tortionibus, ejiciebantur.* Je luy disois quelquefois qu'il estoit plus malheureux qu'une femme laquelle n'accouche guères que tous les ans ; et lui, faisoit plusieurs pierres chaque mois. Outre mes

1. Schurmann (*Anne-Marie* de). Une des plus savantes femmes du dix-septième siècle, née à Cologne, le 5 novembre 1607, morte à Wiewert (Frise), le 5 mai 1678. La meilleure édition de ses œuvres — écrite en quatre langues, en hébreu, en latin, en grec et en français — est de 1648. C'est ce recueil que signale Patin.

2. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.

3. *Le nouveau chasse-peste*. Paris, 1630, in-8°. Dédié à Joachim d'Estaing, évêque de Clermont.

4. Philosophe grec célèbre, né à Abdère (Thrace), 460 ou 470 av. J.-C. ; mort, dit-on, la même année qu'Hippocrate, 357 av. J.-C.

5. *Conférences d'Hippocrate et de Démocrite, traduites du grec en français, avec commentaires*. Paris, 1632, in-8°.

visites il avoit aussi quelquefois celles de M. Nicolas Piètre, de M. Merlet et de nostre M. Riolan : il a dressé une épistre pour nous quatre, à cet opuscule qu'il nous a dédié : mais de malheur, je ne trouve personne qui le veille imprimer à ses despens : *adeo frigent operæ nostræ typographicæ :* toutefois j'en trouve un qui s'offre de l'imprimer moyennant deux pistoles, et d'en donner un cent d'exemplaires à l'autheur pour faire distribuer icy, et en sa province, à ses amis. Voilà ce que j'ai à lui mander : son discours n'est pas trop bien fait ; et ne pense pas que l'imprimeur y gagne beaucoup.

L'autheur a grande réputation en son païs : j'en rabats néantmoins quelque chose par son livre de la peste. Le bon seigneur est glorieux et dédaigneux, et fait le prince. Il s'en retourna d'icy après la mort de M. le Mareschal d'Effiat, qui l'avoit connu en Auvergne et ne m'a depuis ce temps là escript que deux fois, scavoir l'an 1639 et l'an présent, depuis qu'il eut perdu son Mécène, l'an 1632. Voilà le personnage : si son livre s'imprime, vous en aurez quelque chose [1]. *Austima constitutio præsens et vigens tam multos morbus hic innehit, ut vix mihi supersit otium ad te scribendi.* M. Guide [2], médecin de Chalons sur Saône, *quem neciebam natum*, m'a fait une grande lettre de compliment sur mes deux thèses, outre quatre grandes pages de questions qu'il m'a proposées : à quoy je luy ay fait responce avec beaucoup de difficulté, et non sans m'engager bien avant dans la nuit : j'espère, néantmoins, qu'il ne sera pas mescontant de ce que je lui ay escript : j'y ay mis du meilleur de ma pensée et rien ne m'y a manqué que le loisir : il est studieux et curieux ; je ne scay s'il a le bonheur de vostre connaissance, mais au moins, j'apprends qu'il fait profession

1. Le *Miser homo*, tableau sommaire mais vivement tracé des misères humaines. Il fut publié la même année — sans doute, grâce aux soins de notre auteur — et obtint quelque succès : Paris, 1648, 1650, 1653, in-4°. — Nous ne savons guère de Marcellin Bompart que ce qu'en dit Patin.

2. Guide (*Philippe*), de Châlons-sur-Saône. Docteur de la Faculté de Montpellier. Petit-fils du fabuliste Philibert Guide. Médecin lettré, poète comme son aïeul, a laissé des poésies latines et françaises et un ouvrage sur Hippocrate et Galien.

de la réformée[1]. Petrus Lotichius[2] qui a par cy devant travaillé sur le Pétrone qui est un gros in-4[3], m'a fait prier par un médecin de Mets, qui est fort mon amy, nommé M du Clos, de tascher de trouver icy un libraire qui voulut entreprendre une seconde édition de ce Pétrone, veu que toute l'Allemagne est tellement désolée que rien de pareil ne se peut espérer. Je luy ait fait responce que la guerre empesche de telles entreprises icy, aussi bien qu'à Francfort où il demeure à présent : et de plus, que la cagotterie du siècle présent empescheroit d'imprimer icy Pétrone : que cela ne se pouvoit guères bien imprimer qu'à Genéve, ou en Hollande, veu qu'ailleurs les moines y avoient aujourd'huy trop de crédit.

Mais c'est assez : il faut que je finisse avec protestation que je seray toute ma vie de cœur et d'affection,

Monsieur,
Vostre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 7 de février 1648.

DE LA MAIN DE SPON, AU REVERS DE LA LETTRE : PARIS, LE 7 FÉVRIER 1648. LYON, LE 12 DUDIT. RISPOSTA, ADI 25 JANVIER.

EDIT. DE LA HAYE 1718.
— PARIS 1846.

1. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.

2. Lotichius (*Petrus*) — Lotich (*Pierre*), poète latin, né le 2 novembre 1528 à Schluchtern, près de Hanau ; mort à Heidelberg, le 7 novembre 1560.

3. Petrone (*C. Petronius*), personnage de la cour de Néron. L'ouvrage de Lotichius cité par Patin est un commentaire de l'ouvrage célèbre qui est attribué au courtisan romain : « *Petronii arbitri satyricon* ». Son titre est le suivant : *Petronii satyricon commentarii, sive excursus medico philosophicus*. FRANCFORT, 1629, in-4.

Edit. de la Haye 1718,
pages 107-112.

LETTRE CLIV

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lion.

Monsieur,

Depuis ma dernière, laquelle fut du 7 de février, un méchant rhume m'a tant pressé qu'enfin il m'a fallu tout quitter, et me mettre au lit, où j'ai été saigné sept fois. « *Pro coryza, broncho*[1], *tussicula, febricula et dolore ad* « *latus dextrum in forti inspiratione. Quæ quidem singula* « *symptomata ortum ducebant ab intemperie præfervida* « *hepatis et prava humorum colluvie in prima corporis* « *regione latitante.* » J'en suis quitte, Dieu merci ; il ne me faut plus que des forces, principalement aux genoux, lesquelles je n'ai point perdues au jeu, comme cet autre, dans le satyrique. Je n'ai été, en mon mal, incommodé que de la trop grande visite de tant d'amis qui me venoient voir à toute heure, et je n'étois pas toujours prêt d'être veu. Le bonhomme M. Riolan y venoit presque tous les jours. Il m'a dédié son petit *Encheiridium*, dont vous verrez les raisons dans l'épitre qu'il m'a faite[2] : il m'en

1. *Brancho*, dans les édit. antér.
2. La dédicace de l'*Encheiridium* est conçue en ces termes : *Eruditissimo medico doctori Parisiensi D.-D. Guidoni Patino, amico et collegæ suo.* Dans « l'épitre » qui suit, Riolan rend hommage à Patin et déclare qu'il est l'homme qui possède le plus de droit et de mérite à figurer en tête de son ouvrage. Il dit qu'il fut le promoteur de ses œuvres anatomiques et qu'il en a voulu surveiller lui-même l'impression. Quelques années après, Sauvin publiait l'*Encheiridium* en français (*Manuel anatomique et pathologique,* Paris, 1661, in-12), dédiait encore cet ouvrage à Patin et renouvelait la déclaration de Riolan.

a allégué d'autres raisons dans mon lit[1], comme je lui parus fort étonné de cet honneur qu'il me vouloit faire, et entre autres, de l'obligation qu'il dit m'avoir de ce qu'en toutes mes leçons et mes conférences que j'ai eues l'an passé avec mes écoliers, je louois toujours feu M. Simon Piètre, son cher oncle et son bon maître, auquel il a, dit-il, de très grandes obligations, et dont il m'aimera toute sa vie. Ce M. Simon Piètre a été un des grands hommes qui fut jamais. Il mourut l'an 1618 ; il étoit frère aîné de M. Nicolas Piètre, qui est aujourd'hui notre ancien, et un homme incomparable, si on fait exception d'une certaine humeur particulière et stoïque[2] qui le maîtrise quelquefois.

Pour le bonhomme M. Hofmann, je vous prie de croire qu'il m'est très fortement recommandé, et que je le chérirai et honnorerai toute ma vie, lui et sa mémoire et les siens. J'honnore sa grande érudition, et ne me plains point de son humeur. Je me tiens encore plus étroitement obligé à l'honneur de votre amitié, qui m'a procuré une si avantageuse connoissance.

M. Chartier a 74 ans, bien vieux et bien usé, force dettes et force procès, parce qu'il ne veut point payer ses créanciers, et même qu'il ne le peut. Il y aura dans sa maison grand désordre après sa mort, des enfants de deux lits, force créanciers, peu de bien, force papiers imprimez de grec et latin sur Hippocrate et Galien, et rien de parfait. Il y a maintenant une presse qui roule pour en faire encore un tome, et après tout cela, la mort viendra, *tanquam fur de nocte, et quæ parasti, cujus erunt* ?

A notre vieux bonhomme, M. Seguin, autrefois scavant et grand valet d'apothiquaires, depuis, devenu animal trop dévot et plus que bigot, a succédé un docteur d'une bien autre trempe, qui est celui qu'avez deviné, M. Nicolas Piètre, un des premiers médecins du monde, et des plus rusés et déniaisés de la sottise du siècle. C'est un homme incomparable à tout prendre

1. Les deux éditeurs antérieurs ont placé ici un point. La phrase suivante était ainsi rendue incompréhensible, alors que dans le texte primitif, elle devait se rattacher à la première.

2. *Stoïque* doit s'entendre ici dans le sens d'obstiné, d'opiniâtre.

Je n'ai point eu d'autres nouvelles de M. de Sorbière [1]. Vous diriez que cet homme est un stoïque, qui se retire à bon escient de la communication des hommes. Quand il m'écrit, c'est une petite lettre de six lignes éloignées les unes des autres.

Pour votre autre lettre datée du 25 de février, qui étoit le jour du mardi gras, qui fut le premier jour que je relevai de maladie, et que M. Riolan, bon gré malgré moi, m'enleva de céans, et m'emmena dans son carrosse chez lui, afin de m'y traiter, et que nous y dînassions ensemble, y adjoignant ma femme et un de mes enfants, où il nous fit si grande chère, et étoit si fort réjoui de ce que j'étois guéri, ce disoit-il, et de ce que son *Encheiridium anatomicum et pathologicum* étoit achevé, que je ne vous le saurois exprimer [2]. Je suis bien aise que soyez bon ami de M. Bauhin [3] : c'est un honnête homme qui m'écrit quelquefois, et je lui fais réponse. Il y a vingt ans que nous nous connoissons ; je fais état de son amitié, mais je n'en ai jamais vu une plus seiche : je vous le dirai en un mot, il ne vous ressemble en rien. Je l'ai autrefois prié de m'apprendre ou de me faire savoir quelque chose de Bâle ; je

1. Sorbière (*Samuel*) né à Saint-Ambroix (Gard) le 17 septembre 1615, mort à Paris, le 9 avril 1670. Neveu du Ministre Samuel Petit, de Nîmes. Il étudia la médecine à la Faculté de Paris, vers 1639, passa en Hollande en 1642, et y résida sous le nom de *Guthbertus Higlandus*. Après avoir pratiqué plus ou moins la médecine à Leyde, il revint en France en 1650, et prit la direction du Collège d'Orange. Converti au catholicisme en 1653, historiographe du roi en 1660. On lui doit un seul ouvrage de médecine, que Riolan, on le verra plus loin, attribuait à Gassendi : « *Discours sceptique sur le passage du chyle et les mouvements du cœur* ; Leyde, 1648, et des œuvres littéraires parfois intéressantes et dont le style est encore estimé. A publié entre autres travaux d'érudition, la vie de Gassendi dont il était l'ami et dont il partageait la doctrine : *De vita et moribus Petri Gassendi*, Londres, 1662, in-12 et les *Mémoires et Voyages* de Rohan. Amsterdam, 1646, in-16.

2. La phrase est incorrecte et l'éditeur de 1718 l'a certainement mal lue.

3. Bauhin (*Jean-Gaspard*) né à Bâle, le 12 mars 1606, mort le 14 juillet 1685. Fils du célèbre anatomiste et botaniste Gaspard Bauhin et petit-fils de Jean Bauhin d'Amiens qui ayant embrassé la réforme fut obligé de quitter la Cour où il était médecin de la princesse Marguerite, sœur de François Ier, et de se retirer à l'étranger. Jean-Gaspard Bauhin fut professeur de botanique, comme son père, à l'Université de Bâle, et reçut, en 1659, le titre de médecin ordinaire de Louis XIV, avec une pension.

lui ai envoyé des livres de deçà, et même un *Hofmannus, de Medicamentis officinal.*, sans gré ni réponse. Vous diriez que cet homme sort d'une boîte ou de quelque enthousiasme extatique, et alors il m'écrit six lignes en une page. Si nous ne faisions autrement vous et moi, l'un et l'autre, à peine nous connoîtrions-nous. Néanmoins, je le veux bien : *quisque suos patimur manes.*

La thèse de M. Guillemeau est sur la presse pour le 26 mars : il y parloit des apothiquaires, des Arabes, et de leur pharmacie, et ce bien malgré moi [1] ; je ne lairrai point de vous donner une copie de ce qui a été retranché. Tout le monde n'est pas également hardi en ce pays : ceux qui pensent être sages y adorent aussi le veau d'or et révèrent la fortune des méchans. Comme je pressois un homme de ce parti sur ce châtrement de thèses, il me dit que tout le monde n'étoit point si heureusement hardi que moi, et que *Bezoard idolum fatuorum* étoit bien pensé, mais qu'il n'étoit pas besoin de le dire ni de l'écrire. Je me mocquai de cette objection ridicule, et lui demandai s'il dormoit bien la nuit, s'il n'avoit point peur du loup-garou ou des esprits qui reviennent de nuit; que pour ceux du jour, je n'en avois nulle appréhension. Voyez jusque où va la peur de perdre un teston [2] ou la bonne grâce d'un apothicaire dont je fais moins d'état que du trique-nique [3], comme dit le bon M. Estienne Pasquier en ses *Recherches de France* [4]. Pour moi, je me console avec le bon roi David [5] et dis de bon cœur après lui, *dicite justo quoniam bene.* Quand les

1. Même observation que ci-dessus. Ce n'est pas, en effet, malgré Patin, que Guillemeau attaquait dans sa thèse les apothicaires et la pharmacopée arabe, comme pourrait le faire croire la mauvaise lecture des éditeurs; c'est au contraire, probablement à son instigation; et c'est, en tous cas, malgré son avis, qu'il retranche ces passages.

2. *Teston.* Ancienne monnaie créée par Louis XII. Elle valut de 15 f. 6 d. à 19 f. 6 d.

3. *Trique-nique* se disait d'une « affaire de néant, d'une querelle sur la pointe d'une aiguille » (Furetière) ; pouvait venir, dit celui-ci, du proverbe grec, *Trichein nehios*, c'est-à-dire, « dispute sur un cheveu. »

4. Pasquier (*Etienne*) jurisconsulte et historien français, né à Paris, le 7 avril 1529, mort dans cette ville, le 30 août 1615. Le premier livre des « *Recherches de la France* » parut en 1561. Pasquier a publié neuf livres.

5. David, roi d'Israël, né à Bethléem, l'an 1074 avant J.-C., mort en 1001.

apothiquaires m'empêcheront de travailler, je leur aurai obligation ; ils me lairront du loisir pour écrire plus souvent à nos amis. C'est folie à nos gens de flatter ces pharmaciens pour être employez, ils n'en ont point pour eux-mêmes. Tout le peuple, voire même le médiocre et la plupart des grandes maisons, sont trop embarrassez dans le désordre du siècle, dans la bombance et le luxe du temps, et dans les incommoditez que la guerre cause à tout le monde, et la plupart de nos apothiquaires sont si secs que rien plus. Il y en a ici trois ou quatre douzaines qui ressemblent bien mieux à des gens qui vont donner du nez en terre, faute d'emploi, qu'à de bons marchands.

Nous avons ici, jeudi prochain, une thèse dont plusieurs se plaignent qu'elle est fort mal faite ; en voici la conclusion : *ergo, the chinensium menti confert.* Le dernier corollaire parle de ce thé, les quatre autres n'en approchent point. J'ai fait avertir le président que *chinensium* n'est pas latin ; que Ptolémée [1], Cluvérius [2], Joseph Scaliger et tous ceux qui ont écrit de la Chine (qui est un mot dépravé en françois), écrivent *sinenses, sinensium* ou *sinæ, sinarum.* Ce président badin et ignorant m'a mandé qu'il avoit bien d'autres auteurs que les miens qui disent *chinenses* : ses auteurs, je doute s'il y en eut jamais un bon [3]. Ce pré-

1. Ptolémée (*Claude*) astronome et géographe grec, né, croit-on, à Ptolémaïs, en Thébaïde dans la première année du IIe siècle avant J.-C. La meilleure édition de sa *Géographie*, celle que dut probablement consulter Patin, est celle de Montanus avec les cartes de Mercator, *Ptol. Geogr. libri. VIII græco latini.* FRANCFORT ET AMSTERDAM, 1605. Réimprimée par Bertius, LEYDE, 1618. Il y a une traduction française de l'abbé Halma (1828).

2. Cluverius (Cluvier *Philippe*), géographe allemand, né à Dantzig, en 1580, mort à Leyde en 1623. Un de ses plus importants ouvrages, celui dont est tire le témoignage que cite Patin, est *Introductionis in universam geographiam, tam veterem quam novam, libri sex ;* LEYDE, 1629, in-12. Il fut traduit en français par le P. Labbe (1697) avec les notes de Reskius.

3. L'éditeur de 1718 a lu « ses fièvres quartes, s'il y en eut jamais un bon », ce qui rend la phrase incompréhensible. Reveillé-Parise a écrit assez rationnellement : « Quant à ses auteurs, je doute s'il y en eut... » Comme il était impossible de laisser subsister une erreur de lecture aussi manifeste que celle de 1718, nous avons adopté la version de l'éditeur de 1846.

sident n'a fait cette thèse sur cette herbe, sur le thé [1], que pour flatter M. le chancellier, duquel est venue la réputation de cette drogue, *quæ statim evanuit cum sonitu*, et de la bonté de laquelle ceux mêmes qui la vantent n'oseroient jurer, n'en pouvant assigner aucun bon effet. Vous trouverez dans votre paquet une grande thèse de théologie dédiée au cardinal Mazarin, en huit feuilles de papier collées ensemble. Vous ne vîtes peut-être jamais une si grande et chère gravure : la thèse a coûté neuf mille livres.

Pour nouvelles de deçà, M. de Longueville est ici grand ministre d'Etat et du conseil d'en haut; M. le Prince, son beau-frère, est allé à Dijon y tenir les États de la province. Il sera ici de retour devant la fin du mois, et partira au commencement d'avril, pour aller en Flandres avec MM. les mareschaux de la Meilleraye et de Gramont. Je me recommande à vos bonnes grâces de toute mon affection, et suis,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, ce 10 de mars 1648.

Edit. de la Haye 1718.
— Paris 1846.

1. La thèse sur le thé avait été soutenue par Armand Jean de Mauvillain. Le Président « badin » était Philib. Morisset. Cf. *Lettre du 22 mars 1648*.

Mss. 9357, fol. 30.

LETTRE CLV

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lion.

Monsieur,

Depuis le 10 de mars, que je vous escrivis une lettre de quatre grandes pages, je vous diray que j'ai reçeu par la voye de M. Picques, une lettre de M. Hofmann, avec une épîstre à M. Gras, pour son traité de *anima ;* voilà que je vous l'envoye afin que vous la voyiez et la montriez à M. Gras. Je vous prie aussi d'y changer le titre, et de l'accommoder comme vous l'entendrez, veu mesme que l'autheur ne le trouvera pas mauvais et qu'il n'est pas comme il devroit estre. J'ay un imprimeur qui me promet d'y travailler avant Pasques. Tandis que nous ferons l'impression de deçà, vous verrez cette épistre et me la renvoyerez à vostre loisir : c'est assez que je la reçoive quinze jours avant Pasques, avec très humbles prières à vostre bonté de tesmoigner à M. Gras que je suis son très humble serviteur, et de l'en bien asseurer, s'il vous plaît.

Le massacre qui fut fait la veille de Noël à l'hostel d'Orléans [1] durant la messe de minuit, avec un vol de 10.000 livres, moins 10 pistoles, est descouvert ; ce ont esté deux valets de chambre, tous deux chirurgiens, de leur premier mestier, dont l'un, nommé du Fresne, estoit valet

1. Le palais du Luxembourg qu'on appelait aussi « Luxembourg », et hôtel d'Orléans.

de chambre et de plus, maistre d'hostel de M. Goulas [1], secrétaire de M. le duc d'Orléans ; l'autre est un nommé Campi, valet de chambre et chirurgien de M. le comte de Franquetot [2], qui a charge chez la reine. L'affaire a esté découverte par le babil très impertinent d'une misérable femme, qui est celle de Campi ; mais Dieu l'a permis ainsi afin que ces grands crimes soient punis : comme Campi s'enfuïoit en Flandre, il a esté pris en une petite ville de Picardie, nommé Ham [3], et, dès qu'il s'est veu si bien pris, il a déjà avoué quelque chose ; il est aujourd'huy arrivé, et a esté mis dans le grand chastelet [4] ; l'autre y est aussi dans un cachot où on ne le gardera pas longtemps, veu que tous deux ne peuvent nier le fait. Du Fresne est extrêmement coupable, veu qu'il estoit domestique de M. le duc d'Orléans, et que ce pauvre Paris, qu'ils ont massacré, estoit son amy intime : joinct qu'il avait un bon maistre, trente mil escus de bien, et 4.000 livres de rente en offices, que son maistre luy avoit fait avoir chez M. le duc d'Orléans.

On dit que le prince de Galles [5], qui est icy, s'en va en diligence en Escosse, pour y estre chef d'un party qui s'y forme pour le Roy d'Angleterre, son père, lequel party sera composé d'escossois, hibernois, et du grand secours que le roy de Danemarck luy veut donner : *de hac contentione Deus ipse viderit.*

Nous avons icy, tout nouvellement venu d'Anvers, le

1 Goulas (*Léonor*) seigneur de Frémoy, conseiller du roi, secrétaire des commandements et du cabinet du duc d'Orléans. C'était le cousin germain de Nicolas Goulas, l'auteur des mémoires publiés par M. Charles Constant (Paris, 1879).

2. Franquetot (*Jean-Antoine*), comte de Cougny, maréchal de camp, capitaine lieutenant des gendarmes de la reine Anne. Marié en 1634 à Madeleine Patry.

3. Ville forte située sur la Somme, à 24 kil. S.-S.-E. de Péronne.

4. Forteresse située sur la rive droite de la Seine, le petit Châtelet étant sur la rive gauche. Le grand Châtelet était à la fois une prison et le siège de la justice prévotale. Il fut démoli en 1802. A l'endroit où il s'élevait, on ouvrit la place actuelle du Châtelet. Le petit Châtelet fut démoli en 1782.

5. Charles, prince de Galles, fils aîné de Charles I[er] et de Henriette de France, né en 1630, mort en 1686.

second tome de *Famianus Strada*[1], *de bello Belgico*[2], c'est un in-8 de 50 feuilles de cicéro, qui a esté imprimé sur l'in-folio de Rome. On l'imprime aussi de mesme icy in-octavo, et sera fait dans huit jours. C'est un beau et agréable historien; mais ce deuxième tome me déplait, d'autant qu'il ne va que depuis l'an 1578 jusques à 89, qui n'est qu'environ onze ans. Au moins, s'il eût esté jusques à la mort d'Alexandre, duc de Parme, qui mourut l'an 1592[3], *in cujus gratiam et gloriam videtur tantum opus suscepisse.* On dit que le roy d'Espagne a empesché que l'autheur ne donnât au public le reste de son histoire, parce que Philippe II[4] y estoit accusé d'avoir fait emprisonner ce prince de Parme. *Vide Thuanum, tomo quinto Historiarum sui temporis, in elogio Alexandri Parmensis.* J'ay veu l'in-folio venu de Rome, qui est tout pareil à l'in-octavo, hors-mis quelques figures en taille douce qui sont à l'in-folio, qui représentent quelques villes et quelques castramétations[5]. Pour M. Ravaud, la lettre duquel j'ay reçeue avec joye, dès que j'y vis au bas de vostre escripture, je vous prie de luy tesmoigner que je me tiens très obligé à luy de son beau livre dont il me veut faire présent, et que j'auroy soin de le retirer de chez M. Cramoisy, quand il sera arrivé. Je souhaitte fort qu'il mette de beau papier à son Sennertus,

1. Strada (*Famianus*) jésuite érudit, né à Rome en 1572, mort au Collège romain, dans cette ville, le 6 septembre 1649.

2. Le deuxième tome constituait la deuxième partie (*Decas secunda*), imprimée à Anvers sur l'édition de Rome, de l'ouvrage de Famianus Strada : *Famiani Stradæ Romani e Societate Jesu de bello Belgico — Decas prima. Decas secunda.* 2 vol. in-fol. Romæ, 1647. Edition ornée de gravures, très belles et fort recherchées. La première partie (*Decas prima*) avait été publiée à Rome en 1632 (in-fol.) et rémprimée à Anvers en 1635 (in-8°), en 1636, (in-12). Cet ouvrage estimable fut attaqué par Scioppius dans un injurieux pamphlet intitulé *Infamia Famiani* (1633).

3. Farnèse (*Alexandre*) duc de Parme et de Plaisance, né en 1546, mort le 3 décembre 1592.

4. *Philippe II*, roi d'Espagne, fils de Charles Quint, né en 1527, mort en 1598.

5. *Castramétation*, du latin *Castrametari* établir, asseoir un camp. Ce terme, dit Furetière, était peu usité à la fin du xviie siècle. Il s'appliquait à l'art de bien disposer un camp, une armée.

qui soit plus blanc et plus fort que celui du Drexclius[1] de M. Huguetan, si faire se peut[2].

Pour mon voyage vers M. Hofman, il n'est pas encore prest. Je ne me soucierois point de mes affaires de deçà, si la guerre nous en donnoit une seure permission, mais comme tout s'en va dans la rigueur et à l'extrémité, il n'y a point d'apparence que je pense à entreprendre ce voyage. Mon dessein eût esté d'aller d'icy jusqu'à Lyon pour vous embrasser, et après quelques jours, d'en partir et d'aller à Genève, pour y voir quelques singularités dont je serois curieux : et de là, si vous me l'aviez conseillé, d'aller à Basle y voir M. Bauhin et le tombeau du grand Erasme ; après cela, de prendre le plus court et le plus seur, de gagner Nuremberg, y aller joindre M. Volcamer, qui m'introduiroit et meineroit chez M. Hofman, que je serois ravy de voir et d'embrasser. avec sa vieille Pénélope, *et coram mutuas audire et reddere voces.* Et je vous jure que je serois ravy de faire ce voyage, et que, ny la peine, ny le tems, ny l'argent nécessaire pour cela ne me cousteroient rien, pourveu que je visse de la seureté de ma personne et de celle de mon fils aisné, que je meinerois quant et moy. Et quand je serois en train de revenir, je tascherois de me mettre sur le Rhin, et de venir à Nimègue[3], où j'ay un frère et iceluy unique, qui seroit ravy de me voir, et moy luy. De là, je visiterois quelques belles villes de Hollande, sçavoir : La Haye[4], Leyden[5], Amsterdam[6], Roterdam[7], Dordrecht. Je cercherois à Roterdam le lieu de naissance de l'incomparable Erasme, et à Leyden, je visiterois avec un dévotieux respect le tombeau du très grand Joseph Scaliger. Mais mon premier dessein n'est

1. Drexelius (*Jérémie*) écrivain ascétique de la Compagnie de Jésus, né à Augsbourg en 1581, mort à Munich le 19 avril 1638. Il est difficile de dire quel est celui de ses ouvrages qu'avait publié Huguetan.

2. Passage supprimé dans les édit. antér.

3. Ville des Pays-Bas, sur le Waal, à 21 kilom. S.-S.-O. d'Arnheim.

4. Capitale des Pays-Bas par 52° 4' 40" de latit. N. et 10 58' 16" de longit. E.

5. Ville des Pays-Bas, sur le Rhin, à 27 kil. N. de Rotterdam.

6. Ville la plus importante de la Hollande, sur l'Amstel. Ch. l. de la province de la Hollande septentrionale.

7. Ville de la Hollande méridionale à 21 kilom. S.-E. de la Haye ; sur la rive droite de la Meuse.

venu que de la promesse et de l'espérance qu'on nous faisoit icy de la paix. Aujourd'huy l'on dit que tout est perdu, *quod pacis spes tota decollavit* ; c'est pourquoy je n'oserois plus y penser ; et néantmoins, à vous dire vray, je serois ravy de voir et d'embrasser le bonhomme Hofman et de lui tesmoigner, par ce voyage, combien je l'honore et l'affectionne.

Il est vray que je luy en ay tesmoigné ma passion par une lettre, ce que véritablement j'effectuerois si le temps ou plustost la paix me le permettoit, en nous donnant seureté par les chemins : *quam quidem securitatem quia nemo potest præstare, neque ego peregrinabor*[1].

Le 7 de mars[2]. Avant que cette sepmaine passe, j'escriray à M. Hofman, par la voye de M. Picques et luy manderay qu'il m'envoye χρηστομ. φυσιολ. et luy rendray compte de mon voyage prétendu, que j'entreprendrois bien volontiers, mais il n'y a nulle apparence de s'imaginer qu'il se pust faire avec asseurance[3].

Passons à autre chose. Je reçeus hier au matin un petit pacquet, venant de Hollande, pour le port duquel je payay dix sols qu'on me demanda : la subscription estoit de la main de M. Sorbière ; dès que j'eus levé cet enveloppe, je trouvay un petit livret nouvellement imprimé à Leyden, in douze : *le passage du chyle et de la circulation du sang*. Si tels n'en sont les mots, au moins en voilà le sens. En dedans du premier feuillet il y avoit de la mesme main, à Mr. M. Patin, etc. Le livre est dédié à M. du Prat, docteur en médecine. Il n'y a point de nom d'autheur exprimé ; il y a seulement au bas du livre, à la fin, deux S. S. qui disent, ce me semble, Samuel Sorbière. Comme je n'avois point loisir de le lire, et que d'ailleurs, je me souvins que j'en avois parlé à M. Riolan à qui j'avois promis

1 Dans les éditions antérieures, la lettre s'arrête ici. Les éditeurs ont fractionné en deux, d'après les dates des reprises, cette lettre écrite en plusieurs jours par Patin et ont supprimé les six premières lignes de la seconde partie. Reveillé-Parise, dans l'édition de 1846, en a tiré les lettres CXCIII et CXCIV du premier volume de son ouvrage.

2. Date en marge, de la main de Patin.

3. Passage précédent supprimé dans les édit. ant.

de l'envoyer, dès que je l'aurois reçeu, je le luy envoyay tout-à-l'heure. On le laissa chez luy en son absence. Le matin, dès le point du jour, M. Riolan m'est venu voir, qui m'a dit que ce livre a esté fait à Paris par un homme qui est à Paris ; que ce livre est tout plein de fautes ; que cet autheur n'y entend rien ; qu'il n'est point médecin ; que c'est pitié de se mesler du mestier d'autruy ; et par le long discours qu'il m'en a fait, j'ay reconnu qu'il entend M. Gassendi, et m'a dit que dès qu'il aura reçeu quelques cahiers de la copie de son *Anthropographie*, qu'il s'en va y respondre par un autre livret en françois, qui sera deux fois plus gros que celuy-cy, d'autant qu'il contiendra la réfutation de toutes les faussetez de celuy-cy et puis après, qu'il y proposera la vraie circulation du sang, dont il establira et estalera les vrais fondemens. Voilà l'histoire du petit livret. Quand j'en sçauroy autre chose, je vous le manderay. M. Riolan dit aussi que Fortunius Licetus, *in libro de Quæsitis per epistolam*, (il y en a icy quatre parties nouvellement venues d'Italie), a voulu parler de la circulation du sang, mais qu'il n'y entend rien ; que c'est un ennuyeux traité, pour l'importune quantité de citations que Licetus y apporte du Galien et de l'Aristote et qu'il le réfutera tout du long, dans le grand traité qu'il en mettra dans son *Anthropographie*, et que cette réfutation seule tiendra plus de six pages [1].

Un de nos docteurs, qui est bien plus glorieux qu'habile homme, nommé Morisset, voulant favoriser l'impertinente nouveauté du siècle et taschant par là de se donner quelque crédit, a fait icy respandre une thèse du thé, laquelle conclue aussi bien que ce Président à la teste bien faite. Tout le monde a improuvé la thèse ; il y a eu quelques-uns de nos docteurs qui l'ont brûlée, et reproches ont esté

1. Riolan, qui usa son grand talent et son immense érudition à combattre la plus grande découverte du siècle, attaqua la circulation du sang, non seulement dans son anthropographie dont nous voyons qu'il préparait activement une nouvelle édition — PARIS, 1649 — mais surtout aussi, dans ses *Opuscula anatomica nova* qui parurent à Londres la même année, et où Harvey et ses partisans sont pris directement à partie : LONDINI, 1649, et dans *ses Opuscula anatomica varia et nova*. PARISIIS, 1652.

faits au doyen de l'avoir approuvée. Vous la verrez et en rirez. J'attends le présent que me fait M. Ravaud de son *Polyanthea*. Et à ce que je voy, vos libraires de Lyon sont bien plus honnestes et plus généreux que ceux de deçà ; je luy en escriray exprès, quand je l'auray reçeu et l'en remercieray, combien que je croye et me persuade facilement que je vous en ay la première obligation, aussi bien que du *Drexelius* de M. Huguetan. Mais vous estes en grand train de m'obliger de toute façon, et moy en estat de mourir ingrat, puisque je n'ay pas moyen de me revancher [1] de tant de courtoisies et de bienfaits que j'ay reçeus de vous depuis tantost six ans : *nisi mihi Deus tanquam è machina affulserit*. Je souhaitte fort que l'occasion s'en présente et que j'en aye les moyens de m'en acquitter comme je le souhaitte de tout mon cœur. M. Ravaud me mande qu'il fera icy un voyage après Pasques, je seray ravy d'avoir le bonheur de le voir, et de m'entretenir un peu avec luy, de vous et de son Sennertus.

La nuit, entre le 15 et le 16 de mars, s'est icy sauvé de la conciergerie où il étoit détenu prisonnier depuis dix-huit mois, un certain M. de Roquelaure, qui s'estoit pareillement sauvé des prisons de Tolose, il y a environ deux ans, où il estoit détenu pour diverses impiétez qu'il estoit accusé d'avoir faites et proférées. Comme il avoit esté long temps icy prisonnier, il avoit trouvé le moyen de gagner les bonnes gràces de madame du Mont, la geolière, qui est fort belle femme, et de *qua mala fabula fertur per urbem*, et mesmes on trouve qu'il s'est sauvé par son cabinet [2]. M. le premier président, en ayant esté adverty dès

1. C.-à-d. *de vous rendre la pareille, de m'acquitter...*

2. Roquelaure (*Antoine de*), chevalier de Malte, onzième fils du Maréchal de Roquelaure, et le cinquième de son second mariage avec Suzanne de Bassabat ; mort en 1660. — Très original, « espèce de fou », a dit Tallemant, — « et le plus grand blasphémateur du royaume ». Avait été emprisonné à Toulouse pour divers scandales et était parvenu à s'évader, grâce à la complicité de son gardien. Son frère, Gaston de Roquelaure, ayant obtenu par son crédit l'évocation de l'affaire à Paris, il reprit ouvertement sa vie de débauche ordinaire et ne tarda pas à être de nouveau arrêté. Il fut mis à la Conciergerie, et on allait lui faire son procès, quand il réussit de nouveau à s'enfuir avec l'aide

le matin, envoya prendre prisonniers du Mont et sa femme, leur a osté leur charge et les a envoyez prisonniers, l'un dans le grand, et l'autre dans le petit Chastelet. Le mesme jour il est arrivé icy nouvelle que le bastar de Monteron [1], a tué en duel, près de Tolose, un autre frère de ce M. de Roquelaure [2]. Le 16 de ce mois, vostre archevesque, M. le cardinal de Lyon [3], a perdu son procez pour la deuxième fois, au grand conseil, touchant son prieuré de la Charité. Il y a, tantost un an, qu'il en fut dépossédé, par arrêt du grand conseil, au profit de M. des Landes Payen, conseiller de la grand'chambre. Les parents du cardinal avoient dressé une nouvelle batterie et espéroient de luy arracher ce bénéfice de trente mil livres de rentes par une requeste civile, de laquelle ils ont esté déboutez par tous les juges, qui ont esté louez partout de n'avoir rien donné à la recommandation et à la brigue de tous les parents et amis du feu cardinal qui s'en estoient meslez. L'advocat général de ce semestre, nommé M. Bailly, fils d'un maistre des comptes, et *abnepos Michaëlis Marescotii doctoris medici qui hic obiit anno* 1605, fut le premier de cet advis, et fit merveilles par sa harangue à démesler tant d'intrigues et de fourberies qui estoient en ce procez. C'est un jeune homme de vingt cinq ans qui a déjà fort bien fait, en d'autres causes, depuis six mois qu'il a cette charge.

Les deux massacreurs et voleurs ont tout advoué et auroient déjà passé le pas, n'estoit que MM. du Parlement, (j'entends ceux de la Tournelle), en veulent avoir connaissance, et qu'ils ont évoqué la cause à leur tribunal. Du Fresne est aussi accusé de plusieurs autres crimes, et entre autres, d'avoir fait divers vols sur les grands chemins, en habit

de la geolière, une femme Dumont, célèbre parmi les détenus du temps par sa beauté et ses coquetteries. Elle avait fait pratiquer un trou dans le mur de la forteresse « dans son cabinet » dit Patin. Cf. aussi, Tallemant. *op. cit.* T. IV, p. 311-314.

1. Montauron (*Pierre* du Puget sieur de). Financier célèbre; un des plus fastueux et des plus effrenés partisans de l'époque. Corneille lui dédia sa tragédie de Cinna. Il a son « historiette » dans Tallemant (*op. cit.* T. V. p. 89).

2. Roquelaure (*Armand* de) baron de Biran, treizième fils du maréchal de Roquelaure et le septième de son second mariage avec Suzanne de Bassabat.

3. Le cardinal Alphonse de Richelieu, dit le cardinal de Lyon.

déguisé, avec une fausse barbe et autres outils qui ont esté trouvez chez luy. Luy et Campi ont fait le massacre seuls, et la femme de Campi laquelle ne sçavoit encore rien, pour lors du massacre, leur aida à faire le vol, à partager les pistoles, et à serrer tout ce qui fut volé.

La Reine s'en va faire un voyage à Chartres, pour la Nostre-Dame du 25 de mars, à laquelle elle a fait un vœu pour la santé du Roy, qu'elle y meine quant et soy [1]. M. le cardinal Mazarin n'y va point. On parle fort icy de la trahison qui a esté descouverte à Naples contre M. de Guise, dans laquelle se trouve criminellement enveloppé un sien favory nommé de Modène, la nouvelle de la mort duquel n'est point encore venue [2], combien qu'on tienne pour très certain qu'il en mourra. On dit qu'il vient icy des députez d'Irlande querir le prince de Galles, afin qu'il aille commander leur armée contre les Parlementaires de Londres. Le duc de Bavière est menacé de nos armes et de celles des Suédois plus qu'aucun autre.

La Polette est icy publiée pour les officiers de finance et pour les Présidiaux, et non pour les Cours souveraines, desquelles il n'est point parlé du tout [3] : on croit qu'il y aura une déclaration du Roy toute expresse pour eux : néantmoins, les maistres des Requestes en sont nommément et particulièrement exceptez, qui sont ceux auxquels le Conseil semble vouloir plus de mal pour l'opposition

1. Nous avons dit dans une note précédente (*Lettre du 7 février 1648*) que le roi avait été atteint de la petite vérole.

2. Modène (*Esprit* de Raimond de Mormoiron, comte de) né le 16 novembre 1608, à Sarrans (Comtat Venaissin), mort le 1er décembre 1672. Attaché à la fortune du duc de Guise, il le suivit dans son aventureuse équipée de Naples. Sous de vains prétextes, par jalousie, dit Modène, le duc le fit arrêter et traduire devant un tribunal. Tombé comme de Guise, entre les mains des Espagnols, il fut retenu prisonnier par eux jusqu'en 1650. Tous les moliéristes connaissent la liaison de Modène avec Madeleine Béjart qui tint avec lui sur les fonds baptismaux le second enfant de Molière. — On a de lui *Histoire des Révolutions de la ville et du royaume de Naples depuis la révolte de Masaniello jusqu'à la prise du duc de Guise*. Paris, 1666-1667, 3 vol. in-12. La dernière édition est de 1826. Paris, Sautelet, 2 vol. in-8°.

3. La paulette était une taxe — suggérée à Henri IV par le financier Paulet — prélevée annuellement sur les magistrats et moyennant laquelle ceux-ci acquéraient la propriété de leurs charges. Elle était renouvelable tous les neuf ans, et expirait cette année 1648.

qu'ils ont faite aux nouveaux compagnons qu'on vouloit leur donner, il y a trois mois.

Enfin, M. Thévart nostre compagnon a tant fait qu'il a gagné le libraire qui, par cy-devant, a fait imprimer les œuvres de M de Baillou son oncle, à quoy je n'ay pas peu contribué[1] : il commence l'édition d'un 3e tome de Conseils du mesme Baillou qu'il promet tout autrement meilleur que tout ce qui a esté par cy-devant imprimé de luy : il sera in-4, environ de la grosseur des autres.

Il y a en cette ville, pour le présent, un médecin de Poitou nommé M. Lussau, *Carolus Lussaldus*, qui estudioit icy l'an 1625, avec M. Bauhin de Basle, lorsque j'estois archidiacre[2], et me souviens qu'ils assistoient tous deux fort soigneusement aux anatomies et dissections de M. Charles. Ce M. Lussau a esté quatre ans avec M. de Rohan aux armées de la Valteline et d'Allemagne : il est icy pour obtenir des lettres de médecin du Roy, afin que cela luy serve à l'exempter de payer la taille en Poitou : il a par cy-devant demeuré à Niort, et maintenant il s'en va demeurer en une petite ville nommée Chéboutonne[3], laquelle appartient au comte de Roucy, de la maison de La Rochefoucaut[4] où il espère par le moyen desdites lettres, et par les bonnes graces du dit seigneur, n'y point payer de taille : mais pour obtenir les dites lettres, il veut icy faire imprimer un petit traité, *de Vitali facultate Fœtus*[5], qu'il dédiera, pour cet effet, à M. Vautier. Ce M. Lussau vous connoit, et dit qu'il vous a veu à Montpelier. Il a naturellement beaucoup d'esprit, et bien présent : aussi a-t-il moins d'estude et mesprise fort hardiment la plus part des bons livres : il n'aime, dit-il, que le raisonnement, et non pas les citations : et

1. Notre auteur avait fait lui-même la table des matières de cet ouvrage.

2. L'archidiacre dont la fonction n'avait rien d'ecclésiastique était un prosecteur chargé de veiller à tout ce qui concernait l'anatomie. Il était pris parmi les élèves et élu par eux.

3. Chef-Boutonne, aujourd'hui ch.-l. de c. des Deux-Sèvres, à 20 kil. S-E. de Melle.

4. La Rochefoucauld (*François* de) dit de Roye, comte de Roucy, fils de Charles II de la Rochefoucauld, dit de Roye, comte de Roucy et de Claude de Gontault de Biron. — Mort en 1680.

5. *Disp. de functionibus fœtus officinalibus.* PARISIIS, 1648, in-4°.

tout cela avec beaucoup d'orgueil et d'arrogance, dont j'ay bien de la peine à m'empescher de rire, quand je l'entends faire de tels contes. Il voulait m'embarasser à relire tout son manuscript, et à y changer ce qui m'en déplairoit : mais je luy dis : *Parcius ista viris*, et luy fis connoistre le peu de temps que j'avois de reste de mes affaires, qui est une monnoye dont il ne s'est pas contenté : et ne trouvant pas bon mon refus, est allé cercher M Riolan, qu'il a voulu endosser de la mesme charge ; mais qui s'en est aussi fort bien excusé et deschargé sur l'impression de son livre, sur ce qu'il faut qu'il appreste de la copie à ses imprimeurs, et sur son grand traité de la circulation du sang, auquel il travaille tous les jours, tant à y establir son opinion propre, qu'à destruire et réfuter les autres, et entre autres, celle de *Fort. Licetus*, en son livre nouvellement arrivé de Venise ; comme aussi le livret que M. Sorbière a fait imprimer en Hollande, que je luy ay mis en mains aussitost que je l'ay eu. Ce M. Lussau desireroit fort d'estre nommé avec éloge dans l'Anthropographie de M. Riolan, si son opinion pouvoit plaire au dit sieur, et mesmes aussi quand elle luy déplairoit, pourveu qu'il ne le maltraite pas tout à fait. Si ce manuscript Lussaldique s'imprime icy, je vous en voue une copie, tout tel qu'il pourra estre ; cet homme se doibt consoler, s'il a de la science, qu'il a aussi de la vanité très bien, et horriblement ; car il juge rudement, *et quali stans pede in uno*, de tout le monde *ab hoc et ab hac et admodum tumultuarie*[1].

Ce 21 de mars[2]. Mr. Naudé m'est venu voir aujourdhuy ; il y avoit un long temps que je ne l'avois veu : j'ai eu le bonheur de l'entretenir trois bons quarts d'heure : c'est tousjours luy-mesme, horsmis que j'ay reconnu une chose de luy dont j'ay regret, veu que toute sa vie, je l'en avois tousjours reconnu fort éloigné : c'est qu'il commence à se plaindre de sa fortune, et de l'avarice de son maistre, duquel il n'a pu, ce dit-il, encor avoir aucun bien, que

1. Tout le paragraphe précédent, plus d'une page de texte, supprimé dans les édit. antér.
2. Date en marge de la main de Patin.

douze cent livres de rente en bénéfice, et qu'il se tue pour trop peu de chose. Je pense que c'est qu'il a peur de mourir, avant que d'avoir amassé du bien, pour laisser à des frères et à des neveux qu'il a en grande quantité. Et par cet exemple, je reconnois aisément que les passions entrent aussi bien avant dans l'esprit des philosophes. J'en suis pourtant bien marry, veu que c'est un honneste homme et digne d'un meilleur traitement auprès d'un tel maistre.

Le Chastelet avoit envie de juger les voleurs prévostablement et les faire exécuter aussi tost, mais il a esté ordonné que la Cour en connoistroit, de sorte qu'au lieu que dès samedy dernier ils eussent esté exécutez, ils ne le peuvent estre que jeudy ou vendredy prochain. Le nommé du Fresne est natif de Villeneuve d'Avignon [1].

Voilà ce que je sçay pour le présent : je vous prie de me conserver en vos bonnes graces et de croire que je seray toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 22 de mars 1648 [2].

EDIT. DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

1. Villeneuve-lès-Avignon, aujourd'hui ch.-l. de c. (Gard). Sur la rive droite du Rhône, à 37 kil. E. de Uzès.

2. Datée du 13 mars dans les vieilles éditions.

Mss. 9357, fol. 32.

LETTRE CLVI

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lion.

Monsieur,

Pour responce à la vostre, que je viens de recevoir, je vous remercie de la joye qu'avez de ma convalescence ; ce ne sera que pour vous servir quand j'en auray le moyen. Vous usez douc de manne avec du sené ; je pense que le sirop de roses palles vous vaudroit mieux, *minùs calet ei et tutiùs purgat.* Le mal que vous me dépeignez de vostre aisné me fait peur ; la vérole et la rougeole sont les pestes du poumon ; *utinam tandem convalescat* ! Le lait d'asnesse ne luy servira guères, si vous ne lui faites garder un grand et exact régime de vivre, et si vous ne le purgez de six en six jours, à cause de l'ordure que fait le lait. Dieu vous conserve les vostres et à moy les miens ! J'aime bien les enfans ; j'en ay six, et il me semble que je n'en ay point encor assez. Je suis bien aise qu'ayez une petite fille ; nous n'en avons qu'une, laquelle est si gentille et si agréable que nous l'aimons presques autant que nos cincq garsons.

Je suis très humble serviteur à M. Gras. Je vous prie de le luy tesmoigner et ay bien regret de ne l'avoir veu avant son départ, pour luy donner les dernières asseurances et la confirmation du service que je luy ay voué. Il recevra, par mon premier pacquet, un *Encheiridium Anat. et Pathol.* de M. Riolan, qui n'est qu'un petit présent au prix de ce que je voudrois luy donner. M. Constantin ne m'est point venu revoir depuis ; il me souvient seulement qu'il me parla des médecins et professeurs qui sont aujourd'huy à Montpelier avec beaucoup de mespris. Je vous promets

que j'envoieray par le premier coche qui partira pour Lyon, ce pacquet de M. Huguetan, pourveu néantmoins que j'y puisse mettre *quelque petite chose*[1]. Pour le portrait d'Alstedius, je ne l'ay jamais veu, combien que j'en ay céans grande quantité; je m'en enquerray et vous l'envoieray aussitost, si je puis le recouvrer[2]. M. Meturas n'aime point à faire de changes avec ses compagnons, c'est pourquoy il a moins de débit. Tout est icy bien froid à la rue Saint-Jacques. On m'a dit que ce que M. Gassendi fait imprimer à Lyon est si gros qu'il en faudra faire deux volumes[3]. On rimprime icy in-octavo le livre de la *Perfection du Chrestien*, attribué au cardinal de Richelieu, comme s'il estoit raison que les fourbes et les tyrans fissent des livres aussi bien que les sages, les foux et les ignorants[4]. Je n'ay ny ouy parler ny veu icy le 2e et le 3e factom de M. le mareschal de la Motte, je vous prie de me les achepter et me les envoyer à la première commodité[5].

La thèse de M. Guillemeau, en trois placarts, est achevée, on la fait en livre in-4 de Saint Augustin. Elle sera faite cette sepmaine, et puis après, je penseray à faire partir tout ce que je vous destine. J'ay escript à M. Hofman, vendredy dernier, qu'il m'envoye χρησομ. παθολ. avec promesse de lui donner du mien propre; puisque nous sommes en estat de ne rien tirer des libraires, je luy envoierray un Botal. Le bonhomme ne connoit pas grand chose à la saignée. Pour le grand Simon Piètre, qui mourut l'an 1618, il estoit frère de Nicolas Piètre, nostre ancien aujourd'huy, il estoit le fils aisné de M. Simon Piètre, qui mourut l'an 1584. Il n'a rien escript que des annotations françoises sur les opérations de chirurgie de nostre Gourmelen, et d'autres an-

1. Passage supprimé dans les édit. antér.

2. Alstedius (Alsted *Jean-Henri*), théologien et historien allemand, né à Ballersbach (Nassau) en 1588, mort à Weissembourg en 1638.

3. Gassendi faisait alors imprimer, comme suite à son *de Vita et moribus Epicuri* publié en 1647, deux nouveaux ouvrages importants sur Epicure : *Animadversiones in librum decimum Diogenis Laertii*, et *Syntagma philosophiæ Epicuri*, qui parurent en 1649. Ce passage relatif à Gassendi a été supprimé dans les éditions antérieures.

4. La première édition de cette œuvre de Richelieu avait été publiée en 1646. *Traité de la perfection du Chrestien par le cardinal duc de Richelieu*. PARIS, Antoine Vitré. M. D. C. XLVI, in-4°.

5. Passage supprimé dans les édit. antér.

notations françoises sur la chirurgie de Paul Eginette, traduite en françois par Dalechamps, de l'impression de Paris, qui est in quarto[1]. C'est luy qui a donné les six conseils de son père[2]. Il estoit professeur du roi et faisoit de fort bonnes lessons à Cambray. Les honnêtes gens qui l'ont autrefois connu adorent aujourd'huy sa mémoire.

Je n'ay rien veu escript du thé, *præter Jac. Bontium*[3]. On s'en mocqua icy. Je ne sçay si l'Histoire du Brésil en parle, je ne l'ay point. Ny Bontius, ny Renodœus, ny Vesale, *de Decocto rad. Chinæ*[4], n'avoient point veu, ny consultez Ptolomée, Scaliger ny Cluverius, pour apprendre qu'il faut dire *sinœ* et *sinenses. Adde quod error communis non facit jus.* Vos deux traducteurs de la chirurgie d'Aquapendente, qui ont si mal réussy, me font souvenir que tous les traducteurs font de mesme; au moins puis-je asseurer qu'il n'y a

1. Paul d'Egine, né dans l'île d'Egine, vivait au septième siècle avant J.-C. — Un des plus célèbres médecins de son temps. Son œuvre la plus intéressante et la plus connue, celle qui a édifié sa renommée à travers les siècles, est le *De re medica libri septem*, édité en grec, en arabe, en latin, en français, en anglais. Sa réputation d'accoucheur fut considérable, et les Arabes le surnommèrent *Alkavebeli* (l'accoucheur). A noter le conseil qu'il donne — raillé encore, en 1840, par l'Encyclopédie médicale de Bayle (article Paul d'Egine) — de pratiquer la version céphalique dans les cas de présentation de l'épaule — procédé obstétrical aujourd'hui classique. — La traduction française de sa chirurgie par Daleschamps signalée ci-dessus par Patin fut éditée à Lyon en 1570, 1573, in-8° et à Paris, en 1610, in-4°. Daleschamps publia aussi, avec Jacques Goupil, une traduction latine de l'ouvrage de Paul d'Egine : *Ex interpretatione Cornarii, cum notis Goupylii et scholis Dalechampii.* Lugduni, 1589.

2. Six consultations qui se trouvent dans le *Consiliorum medicinalium liber* de Fernel, édit. de 1585, in-8. On les a attribuées à Simon Piètre, mais, comme le dit Patin, elles sont de son père. Simon Piètre, né très probablement en 1565, n'aurait eu en effet que vingt ans, en 1585, date de la publication des *Consiliorum.*

3. Bontius (*Jacques*), né à Leyde, a publié entre autres travaux : *De medicina Indorum libri quatuor.* Lugduni Batavorum, 1642, et les *Notæ in Garciæ ab horto historiam plantarum Brasiliæ, ibid.*

4. Vesale (*André*) né à Bruxelles, le 31 décembre 1514, mort dans l'île de Zanthe, le 15 octobre 1564. Célèbre anatomiste considéré comme le créateur de l'anatomie descriptive. Après avoir étudié à Montpellier et à Paris, (vers 1532), il enseigna l'anatomie à Padoue, à Bologne et à Pise (1537-43). Médecin de Charles Quint et de Philippe II. — L'ouvrage cité par Patin a pour titre : *Epistola rationem modumque propinandi radicis Chinæ decocti, quo nuper Carolus V usus est, pertractans.* Venise, 1546. Bale, 1543, in-8°.

livre traduit de ma connoissance et que j'aye jamais veu dans lequel il n'y ait la mesme chose, c'est-à-dire beaucoup de beveues et trop de fautes. Je m'estonne comment M. de Serres a du loisir dans Lyon de s'amuser à traduire[1]. Pour les médecins de la campagne, je ne m'en estonne point; je sçay bien qu'il y en a en bien de repos, faute d'avoir la réputation de bien sçavoir la pratique, ou pour y avoir mal réussy. La mesme chose se void à Paris tous les jours, combien que les jeunes médecins y puissent être mieux éclairez par la fréquentation qu'ils peuvent y avoir avec les anciens.

Le Roy et la Reine partirent hier pour aller à Chartres, *religiosi voti nomine*. Ils seront icy de retour, vendredy au soir, et n'y séjourneront que le mercredy, jour de la feste. M. le prince et M. de Longueville, deux beaux-frères, sont allez à Coulomiers en Brie[2], ville qui appartient au dernier des deux, pour s'y esbattre. On dit que M. de Modène a eu la teste tranchée à Naples pour la trahison qu'il vouloit faire à M. de Guise, son maistre et bienfaiteur. La grande anatomie de M. Riolan commence à rouler, il en est au 3e livre, qui est du cœur et du poumon; on en fait tous les jours une feuille seulement, à cause qu'il prépare toujours sa copie de plus en plus : qui est la raison pour laquelle cet ouvrage ne sçauroit aller pas plus viste, jusques à ce qu'il ait tout reveu.

Les prisonniers du grand Chastelet, massacreurs et voleurs, ont esté condamnez, il n'y a que deux heures, à estre rompus tous vifs, et la femme Campi à estre pendue; ils en appellent au Parlement, où ils seront transférez au-

1. De Serres avait traduit, en 1637, la *Pharmacia Renodœi*, et Patin avait cependant exprimé le désir qu'on fît une nouvelle édition. Il avait même offert à Spon « de fournir » une copie avec des corrections utiles. Cf. *Lettre et note du 29 avril 1644*.

2. Coulommiers, petite ville de Seine-et-Marne, sur le Grand-Morin à 49 kil. N.-E. de Melun. Le duc de Longueville y possédait un château.

jourd'huy. Il y a grande apparence que jeudy ou vendredy, sans faute, ils seront exécutez. *Dii meliora* ! Je vous baise les mains de toute mon affection, et suis de toutes les facultez de mon âme,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce mardy 24 de mars 1648, à trois heures de l'après-midy.

EDIT. DE LA HAYE 1718.
ID. PARIS 1846.

Mss. 9357. fol. 33.

LETTRE CLVII

A Monsieur de Salins, docteur en médecine, a Beaune[1].

Monsieur,

Il y a longtemps que je vous doibs responce ; un meschant rhume qui m'a incommodé tout le mois de Février, et la quantité d'affaires, *quibus obruor*, m'ont empesché de m'acquitter plus tost de ce debvoir, combien que j'y eusse beaucoup d'inclination, afin d'avoir l'honneur de vous remercier de celle qu'il vous a plu m'escrire pleine de faveur et de courtoisie. Monsieur vostre fils est en bon chemin, Dieu mercy ; il ne manque pas de venir aux actes de nostre eschole et à mes conférences, où j'ay soin de le faire parler, afin qu'il soit exercé ; et je reconnois par les difficultez qu'il me propose qu'il est dans le chemin légitime, et tel que je souhaitte à mon propre fils : il faut qu'il continue ; vous sçavez bien que *vita brevis, ars longa* ; qu'il ne se lasse point dans le bon chemin : donnez luy courage, et le fortifiez afin qu'il persévère ; je vous promets que je feray de mon costé pour luy tout ce qu'il me sera possible, afin que quand il retournera vers vous, il vous face connoistre qu'il n'a pas tout à fait perdu son temps. M. Guillemeau a icy présidé à une belle thèse, dont je vous envoye

1. Salins (de) médecin de Beaune. Un des correspondants de Patin.

un exemplaire ; je vous prie de l'avoir agréable, et de nous faire part quelque jour du sentiment que vous aurez eu d'icelle en la lisant [1]. Et en attendant, je vous conjure de m'aimer tousjours, et de croire que je seray toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 6 d'avril 1648.

LETTRE N'AYANT PAS ÉTÉ PUBLIÉE DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES.

1. Cf. *Lettre et note du 29 mai 1648.*

Mss. 9357, fol. 34.

LETTRE CLVIII

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lion.

Monsieur,

Je vous envoiay, le 24 de mars, un pacquet de lettres dans lequel deux des miennes étoient contenues avec l'épistre de M. Hofman pour M. Gras, *ut præfigatur tractatui de anima*. Depuis ce temps là, je vous diray qu'il est mort icy un habile homme d'advocat et considérable en sa sorte, éloquent et sçavant, *magni nominis et cælebs*, nommé M. Hilaire. Ce fut luy qui plaida contre M. le Prince pour Madame de Combalet, et qui défendit le testament du Cardinal de Richelieu[1]; il a esté un des accomplis personnages qui ayent jamais esté dans le Palais : il n'y avoit pas quinze jours que sa mère estoit morte chez luy : il avoit quelque peu moins que soixante ans. Il court icy un libelle diffamatoire du gazettier de Cologne, ou au moins, soubs son nom, contre le gazettier de Paris[2], M. Hilaire estoit un homme purement atrabilaire, qui, *tamen morum suavitate*, étoit aimé de tout le monde. Le premier médecin du Roy la veu en sa maladie, et luy a donné de l'or potable[3], nonobstant lequel, *sui desiderium statim reliquit.*

Enfin, les voleurs ont esté exécutez, le vendredy 27 de mars, au bas de la rue de Tournon; la femme de Campy a premièrement esté pendue : les deux massacreurs, sçavoir

1. Cf. Note : *Lettre du 8 mars 1644.*
2. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.
3. Préparation pharmaceutique qu'on obtenait en versant une huile volatile dans une dissolution de chlorure d'or. *Il fallait que ce fut quelques gouttes d'or potable. — Cela pourrait bien être.* — Molière. *Méd. m. lui.* T. V (cit. de Littré). Le chlorure d'or est encore aujourd'hui employé en médecine.

Campy et du Fresne ont esté rompus tous vifs ; du Fresne devoit estre le dernier éxéquuté qui, néantmoins, le fut le premier, et fut pris pour cela, d'autant qu'il se mouroit dans la charette : il cria fort aux premiers coups du bourreau, et se teut au huitième, de sorte qu'il mourut avant que d'avoir tous les coups. Campy cria rudement à tous les onze et ne fut point estranglé ; aussi ne mourut-il qu'une heure après, désespéré et presque enragé. Du Fresne dit le jour de leur supplice au matin, qu'il n'eut voulu eschapper de là que pour tuer la putain[1] qui l'avait perdue par son babil ; (c'estoit la femme de Campy, *quâ tanquam pellice utebatur* :) en deut il estre rompu tout vif, et damné, au bout[2]. J'ay envoyé le pacquet de livres à M. Huguetan par le messager de Lyon qui loge en la place Maubert, au chef S. Jean ; il sera à Lyon le douze de ce mois : j'y ay mis un *Encheiridium* de M. Riolan, et deux des thèses de M. Guillemeau, dont en donnerez une à M. Gras, avec mes très humbles recommandations : les deux autres pièces seront pour vous, s'il vous plait : en attendant que vous receviez le grand pacquet dans lequel vous trouverez autre chose[3].

Je prendray la hardiesse de vous faire part de ma joye et de la réjouissance qui est en nostre famille de ce que mon fils aisné agé de dix-neuf ans, un petit moins, a esté aujourd'huy reçeu bachelier en médecine, avec six autres compagnons, parmy lesquels il a esté des meilleurs[4]. Cette Licence

1. Ce terme avait été usité dans la conversation. La Reine Catherine de Médicis disait à Bassompierre qui devait recevoir la Cour dans sa « capitainerie » de Monceaux : « Vous y amenerez bien des ... ». « Je gage, Madame » repartit Bassompierre « que vous en ménerez plus que moi ». Tallemant. *op. cit.* T. III, p. 35. Cependant, le mot était déjà très discrédité et n'allait bientôt n'être en usage qu'à titre d'injure dans la langue populaire. (Cf. Furetière.) Mais on sait que le style de Patin retarde sur celui de son temps et appartient plus au siècle de Louis XIII qu'à celui de Louis XIV.

2. Le récit du crime et de l'exécution des coupables fut publié : *La nuit saincte indignement profanée, ou l'histoire du vol fait au Palais d'Orléans, la nuit de Noël, et le supplice de ceux qui ont été trouvés coupables ; exécutez au faubourg Saint-Germain, le 27 mars 1648*. Paris, Saissier, 1648, in-4°.

3. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.

4. Patin (*Robert*). *Bacc.* 1648-1649. *Vesper.* 1er décembre 1650. *Doct. Pastill.* 26 janvier 1651. Cf. son discours du paranymphe : note, *Lettre du 11 juin 1648*.

prochaine de sept sera composée de quatre fils de maistres, et trois autres particuliers[1] : voilà des thèses qui nous viennent à faire. Le fils de M. Moreau respondit merveilleusement bien soubs M. Guillemeau, *de Methoda Hippocratea*, au grand contentement de nostre eschole, et de grande quantité d'honnestes gens qui estoient venus pour l'entendre : c'est un jeune homme de très belle et très grande espérance, il a prodigieusement de l'esprit, et de la mémoire ; et mesme la veille de Pasques fleuries, il remercia comme fils de maistre, nostre Faculté, au nom de tous ses compagnons, par une belle harangue laquelle dura long temps, et néantmoins, il la prononça si bien qu'il en fut loué de tous, et M. son père aussi : ils sont admis à l'éxamen particulier pour après Pasques, *ut moris est*, et puis on les fera licenciez vers la Pentecoste : celuy-cy aura infailliblement le premier lieu de sa Licence et sera quelque jour un grand personnage[2].

1. On relève, sur les registres de la Faculté, pour les épreuves de 1648-1649, les noms des bacheliers suivants dont la plupart étaient, en effet, des fils de maîtres, et devaient devenir des médecins célèbres ou connus : le filleul de Richelieu, Armand de Mauvillain, qui fut doyen en 1666, futur ami de Molière, très probablement son collaborateur dans son œuvre de satire médicale, et qui bravait déjà, au début de sa carrière, les préjugés de la Faculté, en soutenant la fameuse thèse sur le *thé*, de Morisset, son président ; Jean-Baptiste Moreau, le fils de René Moreau qui présentait, sous Guillemeau, la thèse sur la *médecine hippocratique* dont il sera question plus loin ; Michel Langlois et Antoine Bourgaud dont les thèses offraient cette particularité d'être présidées par Isaac et Eusèbe Renaudot, les fils de Théophraste Renaudot, longtemps évincés de la Faculté, par ressentiment contre leur père ; Jo. de Bourges, avec une thèse humoristique de son président J. B. Moreau, — résolue naturellement par l'affirmative — *An formosæ fœcundiores* ? ; Robert Patin, le fils aîné de notre auteur avec trois thèses, dont une doit être signalée : *Est ne certa et optima luis venereæ per solam hydrargyrosim curatio* ? Affirmat ; enfin, Michel de la Vigne, le fils du doyen de 1647, avec une thèse de son président Gamarre dont le titre correspond à un des plus singuliers problèmes de l'ancienne médecine légale et de la jurisprudence ecclésiastique : *An fascinum impedit coïtum* ? Negat.

2. Moreau (*Jean-Baptiste*), fils aîné de René Moreau. *Bacc.* 1647-1648. *Vesper.* 29 juillet 1648. *Doct.* 19 août 1648. *Pastil.* 14 décembre 1648. Professeur au Collège Royal en 1671 et doyen de la Faculté en 1672-73. Mort le 27 septembre 1693. On verra dans le cours de l'ouvrage des appréciations de Patin sur Jean-Baptiste Moreau bien différentes de celles qu'il émet ci-dessus. (Voir notamment *les Lettres à Spon du 13 février 1654 et du 19 janvier 1657*). Il est certain que Moreau, bien qu'il dût devenir professeur au Collège Royal et doyen de la Faculté, fut loin de justifier les espérances que firent concevoir ses brillantes épreuves, et d'égaler la science et la réputation de son père.

Il y avait, dans la Conciergerie, une chambre pleine de femmes prisonnières pour divers crimes : une d'elles s'avisa d'un stratagème pour se sauver, qui estoit d'avoir une scie, et de scier une poutre, qui les séparoit d'un des coins de la grande sale du Palais : elles l'ont entrepris, et en sont venues à bout : de sorte qu'en une belle nuit, quatorze se sont sauvées par le trou qu'elles avoient trouvé moyen de faire : une quinzième malheureuse femme y est restée, laquelle n'a pu passer par le trou, d'autant qu'elle estoit grosse.

Enfin, mon pacquet de livres qui vous est destiné, est emballé et party pour Lyon, dans une balle que M. le Petit, gendre de Madame Camusat, envoye à MM. Rigaut, libraires de Lyon. Je souhaitte que tout aille heureusement, et vous soit bientôt rendu, franc de port [1].

Tout s'appreste ici pour la guerre : M. le mareschal de la Meilleraye, grand Maistre de l'artillerie est party pour Arras il y a huit jours : M. le Prince [2] sera à Amiens, le lendemain de la feste de Pasques, et tost après, l'armée marchera, laquelle sera obligée de donner bataille à l'archiduc Léopold, s'il se présente pour l'empescher en son chemin.

Nous avons icy un des plus honnestes hommes et des plus illustres de nostre Compagnie bien malade, qui est M. de la Vigne, *marasmo de febre detinetur ab antiqua intemperie præfervida hepatis et aliorum viscerum stipata fluxu hepatico et lethali*. Nous en pourrions perdre trente autres qui ne vaudroient pas celuy-là. Je vous supplie très humblement de tesmoigner à M. Ravaud que j'ay reçeu par la voye de M. Cramoisy le beau présent qu'il m'a envoyé, scavoir son *Polyanthea*, dont je le remercie très affectueusement. Je m'estonne de cette libéralité de vos libraires laquelle ne se rencontra jamais à nos gens de deçà : mais, outre l'obligation que j'en ay à Monsieur Ravaud, je m'en tiens aussi très obligé à vostre bonté et affec-

1. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.

2. Le Prince de Condé commandant en chef de l'armée des Flandres, ayant sous ses ordres les maréchaux de Grammont et de Rantzau, devait faire tête à l'Archiduc Léopold qui menaçait d'envahir les provinces septentrionales de la France. Le prince de Condé vint mettre le siège devant Ypres le 12 mai.

tion envers moy ; mais je vous en doibs tant d'autres que je doubte si j'auray jamais le moyen pour m'acquitter dignement de tant de bienfaits[1].

Enfin ce beau livre tant attendu, de M. de Saumaise, *de annis climactericis*, est arrivé : un de nos libraires en avait reçeu vingt, qui quatre jours après, n'en avoit pas un de reste ; j'en ay un qui n'est pas encore relié : le livre est d'environ 64 feuilles : il y a une petite table à la fin, mais la préface est fort longue, elle contient plus de 120 pages : il est dédié à M. de la Tuillerie, qui est nostre ambassadeur en Hollande[2]. Ce livre est tout plein d'astrologie et de termes aussi bien que de choses où je ne connois rien. Je tascheray néantmoins d'en tirer quelque profit pour l'argent que j'en ay donné : il parle quelquefois de quelques maladies. Nous attendons icy de Hollande, *Epistolarum Hug. Groti centuriam ad Gallos* : dans laquelle il y a quelques lettres à ce mesme M. de Saumaise. On achève icy un in-folio, qui sera curieux, d'un jésuite Flamend, nommé *Menochius, de Republica Hebræorum*[3]. Le livre ne sera pas gros : je me souviens d'en avoir lu un petit in-24 de mesme matière fait par Cunæus, professeur à Leiden, qui a esté un très sçavant homme, aussi bien que son petit livret est gentil et excellent en cette matière[4]. On achève icy *Grotius, de Fato*[5] *:* et le père Senant fait achever son *Homme Chrestien* : ce seront deux in-4. L'impression de l'anatomie de M. Riolan continue lentement ; il n'y a qu'un compositeur qui en fait tous les jours une feuille : et ne peut on y en mettre d'autres, à cause que

1. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.

2. Thuilerie (*Mathieu* Coignet de la), né en 1594, mort en 1653 ; d'abord maître des requêtes et conseiller d'Etat, il fut nommé ambassadeur à Venise en 1630, et aux Provinces-Unies en 1640.

3. Menochius (*Jean-Etienne*) né à Pavie en 1576, mort à Rome le 4 février 1655. Jésuite érudit, italien et non flamand, comme le dit Patin. Son ouvrage *De Republica Hebræorum* fut publié cette même année. PARIS, 1648, réimprimé en 1652, in-fol.

4. Cunæus (*Pierre*) — Van der Kun — Érudit hollandais, né à Flessingue en 1586, mort à Leyde en 1638. Un des meilleurs orientalistes de son temps. Son livre *De Republica Hæbreorum* a été souvent réimprimé et traduit en plusieurs langues. Il y eut une traduction française en 1705, 3 vol.

5. *Philosophorum Sententiæ de fato*. AMSTERDAM, 1648, in-12.

M. Riolan n'a pas assez de copie préparée pour en employer deux : joint qu'il ne fait que revoir et relire, changer et adjouter et mesmes à ses espreuves : d'où vient que le livre ne sera pas si correct qu'il devroit estre : mais quoy ? on ne scauroit faire autrement avec M. Riolan : *aliter non fit, amice liber* : veu que M. Riolan a l'esprit trop remuant, et que sa mémoire, qui est un champ incomparablement fécond luy produit, à toute heure, des pensées pour lesquelles il a de la peine à lascher de la copie, laquelle il retiendroit, s'il pouvoit. M. du Pleix fait aussi imprimer icy le deuxième tome de Louis XIII, il a commencé à 1634, où il avoit finy son 1er tome: il en est à 1638, et finira à la mort du Roy, en trois sepmaines : ce sera un petit in-folio, que le libraire vendra bien cher, veu qu'il a achepté bien chèrement la copie du dit du Pleix [1].

Du 17 d'avril, 1648 [2]. Tous les généraux et officiers sont partis pour l'armée de Flandres : M. le Prince mesme a passé à Amiens fort leste, et en belle compagnie, mais des deux mareschaux de France qui sont allez devant luy, sçavoir, MM. les mareschaux de Gramont et de la Meilleraye, ce dernier est demeuré malade à Arras d'une suppression de goutte, à laquelle il est fort subject: le bruit de sa mort a couru, mais je ne le croy point. On asseure icy que l'archiduc Léopold [3] n'est si pas fort qu'il pensoit : il espéroit du secours d'Angleterre, que les parlementaires sont obligez de se réserver, à cause des hibernois catholiques et des escossois malcontans, dont il y en a trois partis en Escosse. On ne parle icy que de vols domestiques, de valets et de servantes qui volent leurs maistres et maistresses, et qui delà, se font pendre : j'ay pitié de tant de pauvres malheureux, qui se laissent duper : le diable est bien

1. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.
2. Date en marge, de la main de Patin.
3. *Léopold Guillaume*, archiduc d'Autriche, frère de l'Empereur Ferdinand III, né le 6 janvier 1614, mort le 21 novembre 1662. Fut gouverneur des Pays-Bas pour l'Espagne, de 1647 à 1656.

déchaisné ; on m'en a raconté trois différens ce matin, qui sont horriblement vilains et déplorables [1].

Je veux vous annoncer une réjouissance pour la papimanie [2], laquelle fait icy parler bien du monde, le personnage estant fort connu. Des quatre prétendus réformez qui nous restoient en nostre Faculté, le nombre en est réduit à trois, ayant plu à Dieu de toucher le cœur (je n'oserois dire l'âme, car je doubte s'il en a une), à nostre maistre Elie Beda, dict par la ville et soy disant des Fougerais, comme du nom de quelque seigneurie. Il va doresnavant à la messe, porte le chapelet, fait le bigot, comme les autres, et tout cela par l'intervention du Père de Lingendes, jésuite, et de quelques dames. Ne vous estonnez donc plus de votre M. Meissonier : en voicy un autre qui a fait comme luy, mais celuy cy est bien plus fin, plus rusé, plus madré que le vostre : ceux qui l'ont veu à la messe, ne doutent pas de sa conversion, mais nous autres qui le connoissons pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour un dangereux cancre, et grand imposteur, doubtons bien fort, si par cy-devant ayant esté grand et insigne charlatan, l'eau béniste qu'il prendra, le pourra changer et le faire meilleur, plus sage, plus retenu et moins charlatan qu'il n'estoit [3].

Je vous prie de me permettre que je vous importune d'une petite requeste, après d'autres dont je vous suis obligé. Quand vous passerez en vostre ville, du costé où demeure

1. Membre de phrase supprimé dans les édit. ant.

2. Terme tombé en désuétude, mais qui est dans Littré « zèle excessif pour le Pape et son gouvernement ».

3. Béda (*Elie*). *Bacc.* 1621-1622. *Vesper.* 30 mars 1624. *Doct.* 5 juin 1624. *Pastill.* 18 décembre 1624. Médecin de Madame, très en vogue à la cour et dans l'aristocratie parlementaire, homme à bonnes fortunes, malgré une double claudication, et s'en vantant, Béda avait pris le nom de des Fougeraies. Il était fort décrié dans le corps médical où sa conversion faite avec trop d'éclat avait paru suspecte, et où son charlatanisme éhonté lui avait fait beaucoup d'ennemis. On voit quel était le sentiment de Patin à son égard. Il est corroboré par un décret de la Faculté qui lui infligea une réprimande sévère, et par différents écrivains du temps, entre autres, par Bussy-Rabutin qui raconte sur lui un scandaleux fait professionnel, et par Bernier (*Essais de médecine,* Langronne, Paris, 1689-91). Dans l'*Amour médecin*, de Molière, Béda figure le personnage de Desfonandrès.

M. Anisson, libraire [1], faites moy la faveur que je sache de luy par vostre moyen, s'il ne nous donnera pas bientost le deuxième tome in-fol. du jésuite de Genes, *Sopranis in historiam Davidicam* dont il a donné le premier l'an 1643. Il promet le second en sa préface dans lequel il fait espérer un traité entier *de Idololatria Hebræorum* : lequel j'ay bien envie de voir. M. Moreau m'a dit qu'il vous a recouvré un *Artémidore* grec et latin [2] qu'il a envie de vous envoyer, in-4, avec quelques autres livres : et m'a demandé si je vous ferois bientost un pacquet : je luy ay respondu qu'ouy, et que j'en recommençois un autre [3] dans lequel j'ay mis le livret de M. Lussaud, médecin de Poitou qui est celuy mesme que vous m'avez dépeint par vostre dernière, de la réception de laquelle je vous suis très obligé et m'en vay vous y respondre. Premièrement, M. Lussaud est celuy mesme que vous dites, homme qui fait l'entendu, et qui mesprise presque tout : il dit qu'en son livre, il a négligé l'élégance du latin et les authoritez, et qu'il ne s'est amusé qu'au raisonnement : il dit qu'il s'en va faire un plus grand œuvre pour le faire imprimer : si sa campagne luy donne du loisir, il le peut faire, il ne manque pas d'esprit.

Le Roy d'Angleterre est encore vivant, mais je ne puis croire ceux qui se promettent de luy qu'il reviendra à bout de ses affaires : il faut estre bien crédule pour s'imaginer de telles fables. J'entreprendrois très volontiers un voyage d'Allemagne jusques à Nuremberg [4] et Altorf [5] pour y saluer et entretenir M. Hofman, mais cela ne peut se faire durant la guerre : et ne doubte point que luy-mesme n'en voye bien la difficulté de l'entreprise, voire mesme l'impossibilité. Après ce que vous me dites touchant le livre de M. Sorbière, il n'y a nulle difficulté que M. Riolan

1. Anisson (*Laurent*) sieur d'Auteroche, libraire célèbre de Lyon. Fut échevin de la ville en 1670. Aïeul des Anisson-Duperron dont la famille s'est continuée jusqu'à nos jours.

2. Artémidore (*Capiton*), médecin et grammairien grec, vivait sous Adrien, de 117 à 138 av. J.-C. A laissé une bonne édition d'Hippocrate.

3. Passage précédent supprimé dans les édit. antér. Pour raccorder. le texte, les éditeurs ont écrit : « Je envoie le livret de M. Lussauld ».

4. Ville de Bavière, sur la Peignitz à 147 kil. N.-N.-O. de Munich.

5. Ville de Bavière, sur la rive droite de la Schwarzac.

n'ait deviné le vray autheur de ce livret : mais je ne scay pas pourtant s'il en escrira exprès, veu que son Anthropographie l'occupe et l'employe tout entier : il employe tout son loisir à revoir sa copie, et ne la baille que feuille à feuille, aux imprimeurs, à cause de quoy son ouvrage n'avance guères : il n'y en a encore que 72 feuilles de faites. Je suis bien aise qu'ayez reçeu la thèse de M. Guillemeau, mais je vous prie de m'en mander vostre advis : vous trouverez dans le premier pacquet que je vous envoieray une espreuve laquelle contiendra tout ce qui a été osté de cette thèse : je vous remercie du soin qu'avez eu de délivrer à M. Gras la sienne ; je luy baise les mains, et suis son très affectionné serviteur ; il y aura quelque autre chose pour luy dans le grand pacquet que recevrez bientost : je vous prie de me conserver en ses bonnes grâces ; c'est un digne homme, et duquel je fais grand cas [1].

Je n'ay jamais veu l'arrest des médecins de Tours contre les apothiquaires imprimé : combien que celuy qui en sollicita icy le procez, me promit en partant qu'il le feroit, et qu'il m'en envoieroit une douzaine : ce qu'il n'a pas fait : je demanderay à M. Perreau, nostre doyen, s'il n'en a point veu, sinon je vous promets que j'en escriray à Tours tout exprès. J'ay receu le *Polyanthea* de M. Ravaud par la voye de M. Cramoisy, franc de port : il m'a mandé qu'il seroit icy bientost : je l'en remercieray en personne : que s'il est encor à Lyon, je vous prie de l'en remercier pour moy : ce livre est véritablement bon, combien que je ne m'en sois jamais guère servy : j'en céans une autre édition de M. Ravaud, il y a vingt ans [2]. *Le Theatrum vitæ humanæ* est de vray un fort bon livre, mais je doubte du dessein de vostre libraire : car s'il le prend sur la dernière édition de Cologne, elle est toute chastrée de ce qu'il y avoit deçà et delà contre les prestres et les moines ; s'il la prend de l'ancienne, il est à craindre qu'on ne luy face la mesme chose que vos jésuites ont fait à M. Huguetan sur son

1. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.
2. Passage précédent supprimé dans les édit. ant.

Alstedius[1] : du portrait duquel je ne puis rien descouvrir : il faudra nécessairement avoir recours à quelque curieux d'Allemagne. Pour M. Lussaud[2], il est party, pour s'en retourner en sa ville de Chéboutonne en Poitou, où il prétend faire la médecine et y estre exempt de taille, en vertu des lettres que luy a données M. Vautier : je pense, néantmoins, qu'il n'en pourra pas venir à bout ; il est celuy la mesme que m'avez dépeint par la vostre : vous le connoissez aussi bien que moy : combien que je l'aye veu depuis vous : *ipsis est quem indigestati*. Je pense que M. Riolan ne luy fera ny bien ny mal, et qu'il ne parlera point de luy du tout.

Ces petits libelles ressemblent aux potirons : ils n'ont rien de bon que la nouveauté, *cujus gratiam ubi amiscerunt*, c'est fait d'eux, on n'en parle plus[3]. Pour vostre bon amy M. Naudé, je vous puis jurer que ce n'est pas tant l'avarice qui le fait plaindre, que le peu de reconnoissance qu'il a de son patron, après luy avoir rendu tant de services, et avoir fait ès païs estrangers tant de voyages pour luy et par son commandement ; mais quoy, c'est que le bon seigneur ne fait bien à personne : au moins je ne voy personne qui se loue de sa libéralité : il prend beaucoup et ne donne rien, et estouffe les espérances de profiter de tous ceux qui s'estoient mis près de luy : *ut ditescerent*.

Je ne vous dis rien de Naples, ny de M. de Guise qui a esté arresté prisonnier : ce sont affaires de Princes qui jouent au plus fin les uns sur les autres : cela a tousjours esté et sera tousjours : on dit qu'on l'a mené en Espagne où il ne peut estre gardé que prisonnier, et qu'on se gardera bien de le faire mourir, veu qu'ils ne gagneroient rien à sa mort, et qu'en le gardant, il peut estre utile à quelque chose de bon, quand ce ne seroit qu'à une bonne rançon ou a

1. « *Alstedius Encyclopedia* » dans l'édit. 1846. — Alstedius (*Jean-Henri*), historien et théologien allemand, né à Ballersbach (Nassau) en 1588, mort à Weissembourg en 1638. On signale, parmi ses principaux ouvrages son *Theatrum scholasticum*, Herborn, 1610, et l'*Encyclopædia*, Herborn, 1610, 1630, Lyon, 1649, 4 vol. in-fol.

2. « Laussaud » dans les vieilles éditions.

3. Passage précédent supprimé dans les édit. ant.

estre eschangé avec quelque illustre prisonnier[1]. On dit icy qu'il y a eu du bruit à Bordeaux, et qu'on y a pendu quelques gabelleurs : et qu'à Marseille ont esté tuez quelques gardes du Comte d'Alais, gouverneur de la province[2]. Toutes les Compagnies souveraines de Paris grondent icy pour la Paulette et pour le retranchement qu'on veut leur faire de leurs gages : bref, il y a bruit et désordre partout : les plus petits et les plus chétifs sont ruinez, les plus gros et les plus forts sont esbranlez : de sorte que je puis fort raisonnablement dire avec le poëte,

Ad summum ventum est senserunt ima ruinas,
Funditus occidimus nec habet Fortuna regressum.

L'évesque du Mans est mort[3] et son évesché a esté donné à M. l'Abbé Servient[4], frère de celuy qui est nostre Plénipotentiaire à Munster[5]. Il y a icy du bruit touchant un capitaine des Gardes nommé de Saujon[6], qui a esté arresté prisonnier sur ce qu'il se mesloit de traiter du mariage de Mademoiselle, fille de M. le Duc d'Orléans, avec l'archiduc Léopold : on dit mesmes que la dite Mademoiselle est retenue en sa chambre, et qu'elle a des gardes par ordre de la Reine ; mais elle n'a pu estre convaincue d'aucune intelligence secrette, d'autant qu'elle n'en a jamais rien escript : et mesmes se disant et protestant fort innocente de toute cette accusation, elle n'en a jamais voulu demander pardon à la Reine, *etiam urgente parente domino Gas-*

1. La captivité du duc de Guise se prolongea jusqu'au 3 juillet 1652 L'Espagne ne le remit en liberté que sur les instances du prince de Condé.

2. Alais (*Louis Emmanuel*, comte d'). Fils de Charles de Valois (fils naturel de Charles IX), et de Charlotte de Montmorency. Mort, sans postérité, le 13 août 1653.

3. Ferté (*Emeric* Marc de la), nommé évèque du Mans en novembre 1637, mort le 30 avril 1648.

4. Il n'y a pas eu de Servien, évèque du Mans. Ce fut Charles de Beaumanoir de Lavardin qui fut nommé à ce siège en remplacement d'Emeric de la Ferté, le 13 novembre 1648. Patin dut confondre avec François Servien, oncle du plénipotentiaire de Munster qui fut évêque de Bayeux. Ce passage est supprimé dans les édit. antér.

5. Cf. la note d'Abel de Servien, marquis de Sablé : *Lettre du 14 septembre 1643.*

6. Saujon (Compet de), et non Sangton, comme l'ont écrit les précédents éditeurs.

tone[1]. On a mandé à M. d'Avaux, qu'il eut partir de Munster, et à s'en revenir; on dit qu'il est en estat de disgrace, que M. de Longueville s'est plaint de luy, que le Cardinal Mazarin dit qu'il a fort désobligé la France; mais l'histoire secrette dit encor qu'on luy met sus un plaisant crime d'estat; scavoir est, qu'il a voulu briguer à Rome un chapeau de Cardinal pour soy mesme, par l'entremise de quelques amis qu'il a près de soy à Munster qui ont crédit vers le *Padre santissimo :* et que cela a esté descouvert par le Cardinal Spada qui en a escript dedecà, et qui a fait connoistre ce dessein de M. d'Avaux au Cardinal Mazarin : *fabulosa tamen plerique putant hæc omnia*, et qu'on veut faire acroire qu'il a mangé le lard[2], afin de le retirer de Munster avec quelque couleur de disgrâce : n'estant permis à aucun particulier de briguer le cardinalat sans permission et soubs le bon plaisir du Roy[3]. J'attends, de jour en jour, des nouvelles de M. Hofman et m'ennuye de ne rien apprendre de sa santé : j'ay peur de tout; *utinam sim vanus haruspex!* Un illustre conseiller d'Estat du nombre des ordinaires mourut hier icy, scavoir, M. Talon, frère aisné de celuy qui est advocat général du Parlement aujourdhuy[4] : il a fait cette charge luy mesme autrefois avec esclat et réputation, laquelle depuis il a ternie par les intendances qu'il a eues en Dauphiné et en Provence : il

1. De Saujon, capitaine des gardes, dont la sœur avait été placée auprès de la duchesse d'Orléans par Mademoiselle, avait, en effet, entrepris de marier cette princesse avec l'archiduc Léopold. Voir sur cette affaire dont le bruit fut considérable à la cour, les *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*, édit. Cheruel, Tome Ier, p. 148-173. Paris, 1891. On notera combien les informations de Patin sur l'attitude de Mademoiselle sont conformes à la version qu'elle donne elle-même dans cet ouvrage.

2. *Manger le lard* : Expression s'appliquant à « des personnes qu'on accuse de quelque faute dont ils sont innocents ». (Furetière.)

3. Tallemant se fait l'écho du même bruit. *Op. cit.* T. III, p. 478. Patin n'a pas l'air de le considérer comme fondé. Il est, en effet, certain que le vrai motif du rappel de d'Avaux fut l'impossibilité où il était de s'entendre avec Servien.

4. Il donna sa démission d'avocat général au Parlement, en 1632, en faveur de son frère Omer Talon.

estoit homme adroit et ruzé, fort entendu, et qui en vouloit avoir : il scavait le bien et le mal, et en estoit tant plus à craindre : mesmes le défunt Cardinal se servoit de son Conseil dans ses violences. Mais enfin, il faut que je cesse de vous fournir une si importune lecture, avec protestation que je seray toute ma vie et de toute mon âme,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, ce 8 de may 1648.

Sur le revers de la lettre, de la main de Spon : Paris 8 mai 1648. Lyon, 15 dudit. Risposta adi 19.

Edit. de la Haye 1718. — de Paris, 1846.

Mss. 9357, fol. 36.

LETTRE CLIX

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a Lion.

Monsieur,

Depuis ma grande lettre du 8 de may, je vous diray que le lundy ensuivant, XI de may, M. le duc d'Anjou frère du Roy a esté baptizé, dans le Palais cardinal, en présence de la Reine et de toute la Cour, et a esté nommé Philippes de France ; son parain a esté M. le duc d'Orléans, son oncle, et la maraine, la Reine d'Angleterre, sa tante. On ne parle icy que de moyens d'avoir de l'argent, et mesmes, les plus grands ne songent à autre chose. M. le premier médecin se plaint qu'il n'est pas assez riche[1] (ce n'est pas que je le hante ny le voye, c'est lui qui l'a dit à un de mes amis qui est le sien) combien qu'il aye plus de 25 mil escus de rente, tant de ce qu'il a de sa charge, de son abbaye et du revenu de l'argent qu'il a en banque, que de ce qu'il gagne encore tous les jours avec les courtisans, (j'entends ceux qui ont encore bonne opinion de luy, (*plures non*[2] *quibus pulchre innotuit ab eo abstinent, propter infaustum et infelicem successum quem in multis viderunt ex illius stibio :*) il dit qu'il ne sera pas contant s'il ne luy vient encore un bon bénéfice de vingt mil livres de rente. Cet amy luy dit qu'il se devoit contenter de tant de biens qu'il avoit, qu'il n'estoit chargé ny de femmes ny d'enfans, et qu'ayant déjà une abbaye, il ne devoit pas souhaitter d'avoir davantage de bien d'Eglise. M. Vautier luy respondit sur le champ, qu'il ne se tenoit point la conscience chargée, ny son âme en

1. Vautier. Cf. sa note : *Lettre du 6 décembre 1644.*
2. « *Enim* » dans les édit. antér.

danger pour le bien qu'il avoit : et qu'il ne seroit pas plus tost damné pour trois abbayes que pour une.

On dit que M. le Mazarin mesme manque d'argent; un thrésorier de la Marine nommé Boucher d'Essonville, sieur du Bouchet, a esté icy depuis peu ruiné, et obligé de faire une grande et malheureuse banqueroute, faute de luy avoir voulu fournir et avancer une somme notable pour l'armée que nous envoyons en Italie : il a pour ses raisons allégué et remonstré que le Roy luy devoit beaucoup; mais nonobstant tout cela, tout son bien a esté saisy, sa charge de thrésorier de la Marine, ses maisons de la ville, et sa belle maison des champs : et tout cela par ordre exprès dudit sieur Cardinal : *talia cum domini faciant, quid de aliis sperandum*? je m'estonne comment on n'a pas mesmes saisy sa femme, qui est belle, bonne et grosse. — Il n'y a pas long temps qu'un auditeur des comptes, nommé M. Nivelle, fit banqueroute aussi : et tout fraischement, c'est-à-dire depuis trois jours, un thrésorier des parties casuelles, nommé Sanson, en a fait autant : et pour vous monstrer qu'il est vray que *res humanæ faciunt circulum*, comme il a autrefois esté dit par Platon et par Aristote, celuy-là s'en retourne d'où il vient; il est fils d'un paisan de cincq lieues d'icy, il a esté laquay de son premier mestier, et aujourd'huy, il n'est plus rien, sinon qu'il luy reste une assez belle femme, que j'ay autrefois traitée malade; elle est fille d'un tailleur qui estoit riche.

Nostre armée de Flandres s'en va assièger Ypres : si nous sommes assez heureux de la prendre, elle nous donnera grand advantage sur Saint Omer [1] et sur Aire.

Le droit annuel, qui avoit esté accordé aux Cours souveraines, a esté révoqué par le Roy, voyant l'union que les cincq corps ont fait ensemble, scav[oir] le Parlement, les maistres des Requestes, le grand Conseil, la Chambre des Comptes, et la Cour des Aides, pour tascher d'empescher qu'on ne leur arreste leurs gages, comme M. d'Esmery, sur-Intendant des Finances a voulu faire. Les Cours souve-

1. Aujourd'huy, chef-lieu d'arr. du Pas-de-Calais. Alors, ville forte, située sur l'Aa, à 60 kil. N.-N.-O. d'Arras.

raines des bonnes villes de France ont aussi envoyé icy leurs députez, pour tascher de se maintenir dans leurs droits, en s'adjoignant à ceux de deçà.

Ce 19 de may[1]. On a aujourd'huy rompu à la Grève deux insignes voleurs de grand chemin, dont l'un des deux a advoué qu'il avoit tué plus de trente hommes. J'ay céans un petit pacquet de la part de M. Moreau à vous faire tenir, que j'emballeray dans le mien qui n'est guère gros, dès que j'auray receu *Epistolas Grotii*, qui nous viennent de Hollande, et que nous attendons tous les jours : lesquelles je vous veux envoyer, tant à cause de leur nouveauté, que pour ce que je n'ay rien autre chose à vous faire part de deçà. On dit icy que M. de la Rivière, grand favory de M. le duc d'Orléans, s'en va estre Cardinal : que la Reine et M. le Mazarin en sont d'accord[2]. On dit que dans Londres il y a du bruit, et que plusieurs malcontans se remuent pour le Roy contre les Parlementaires. Je doubte si par cy devant je vous ay mandé, que la sepmaine de la Passion pénultiesme du Caresme passé, je présentay mon fils aisné à l'examen, lequel fut receu avec six autres, le samedy veille de Pasques fleuries, avec grande satisfaction de nostre Faculté, laquelle me tesmoigna du gré et du contentement de la peine que j'avois prise de l'instruire ; il estoit le plus jeune de tous ; et néanmoins, il contenta, autant que pas un, ses examinateurs, et laissa fort bonne opinion de l'advenir à tous nos docteurs. Pour ce qui est de mon fils aîné[3], *utinam evadat in virum bonum et eruditum Medicum*, je luy souhaitte ces qualitez, afin qu'il aye l'honneur de vos bonnes grâces, et qu'il soit, comme j'espère qu'il sera un jour, vostre très humble serviteur : je ne le

1. Date en marge de la lettre.

2. Mazarin qui avait besoin de La Rivière, dans les graves circonstances que traversait le gouvernement de la Régente, pour agir sur l'esprit du duc d'Orléans, lui avait, en effet, promis le chapeau de Cardinal. Toute la cour alla le féliciter Cf. la dépêche de Nani du 2 juin 1648 signalée par Chéruel (*Op. cit.*) (*Ambass. Vénit.* T. CVII, f° 315 v°), et la *Correspondance de Mazarin*. France. T. XIII, fol. 408 et suivants.

3. Membre de phrase en marge de la lettre.

nourriray et élèveray qu'à cette intention et ne vous demande vos bonnes grâces pour luy qu'en tant qu'il les méritera : il est encore tout jeune; il pourra quelque jour vous aller voir à Lyon ; d'autant que j'ay envie qu'il pérégrine un peu avant de l'arrester tout à fait de deçà ; mais ce ne sera qu'après qu'il sera docteur. *Fiat, fiat !*

J'ay receu un petit mot de lettre de M. Hofman, par la voye de M. Picques, qui n'a pas laissé d'estre six sepmaines en chemin : et luy ay fait réponce aussitost : dont je vous envoye une copie, afin que vous reconnoissiez et sachiez en quel estat sont nos affaires : j'honnore fort le bon homme, et voudrois bien le pouvoir servir, mais cela ne se peut point contre vent et marée : il faut avoir patience et se passer des commoditez qui se présentent, puisqu'il n'y a point d'autres remèdes qu'après qu'il aura plû à Dieu de nous donner sa paix.

Ce 25 de may[1]. Pour la vostre que je receus hier dattée du 19 de may, je vous en remercie. Il y a huit jours entiers que je suis embarrassé près de ma belle mère, laquelle a esté fort malade d'une pleurésie dont elle est, Dieu mercy, quitte, moyennant quatre saignées qu'elle a fort bien portées, combien qu'elle aye bien près de 80 ans : le bon homme n'en a guères moins et sont tous deux à la veille de me laisser pour ma part une succession de vingt mil escus : *et vir sapiens non abhorrebit.* J'auray alors un peu meilleur moyen de servir M. Hofman comme je voudrois, que je n'ay pour le présent : je vous envoye une copie de ma dernière que je luy ay escrite ; voyez s'il y a de ma faute, je vous en fais juge : si vous voulez que je le traite autrement, je m'y offre, et en feray tout ce qu'il vous plaira : *si modo præscribas agendi modum et legem cum tanto viro et tam venerando sene* : s'il ne tient qu'à de l'argent, je suis prest d'en donner tout comptant, *modo mittat* χρηστομ. παθολ. que je puisse mettre avec les physiologiques, et en faire un bon volume, qui sera profitable au public et honnorable à son autheur : et auray soin aussi qu'il y ait du profit pour luy, afin qu'il ne prenne occasion de dire,

1. Date en marge de la lettre.

Cum labor in damno est crescit mortalis egestas : *sponsorem enim me constituo legitimi honorarii.* Si vous jugez tout ce que je vous escris, à propos, vous m'obligerez de luy mander. Je suis bien aise qu'ayez receu le pacquet de livres, par Messieurs Rigaut, et vous remercie de la peine qu'avez eue de délivrer à Messieurs vos trois collègues, ce qui leur estoit destiné.

J'ay veu et vous renvoye l'épistre que M. Hofman vous a faite : *quœ nam sint illæ* χρηστομ. τεχνολ. *Hofmanni plane nescio* : ce n'est pas grande chose que cette épistre ; considérant ce que vous luy estes : il vous devoit faire une plus belle et plus longue épistre, et dire qu'il avoit bien de l'obligation à ses Muses qui luy avoient fait un tel amy que vous. Mais le bon homme est stoïque et ne se connoit guères à louer personne. Je vous supplie très humblement d'avoir soin du pacquet de Messieurs Hofman et Volcamer, afin qu'ils le reçoivent le plus tost que faire se pourra ; il y a là dedans, pour M. Hofman, un *Botallus, de Curatione per sanguinis missionem*, duquel il n'a jamais rien veu, à ce qu'il me mande : tenez bon registre de l'argent que desbourserez pour moy en tel cas ou autre, je vous le restitueray très fidèlement. Son livre *de Anima* n'a guères avancé, depuis Pasques, l'imprimerie ayant esté obligé de faire autre chose : je pense qu'il s'y remettra bientost ; et quand nous serons à l'épistre, j'auray soin du nom de M. Gras, aussi bien que je me souviens icy très souvent de son honnesteté et de son mérite. Je ne scay non plus que vous ce qu'il entend *per barbam feræ illius* : c'est peut estre comme vous dites, M. Bartolin[1] ; mais qui que ce soit, il n'estoit point à propos de mettre cela dans une si

1. C'est la première fois qu'il est question, dans ces lettres, de Bartholin qui fut un des correspondants de Patin et dont le nom reviendra plus d'une fois sous la plume de notre auteur.

Bartholin (*Thomas*), fils de Gaspard Bartholin, lui-même médecin érudit, né à Copenhague le 20 octobre 1619 (Didot), ou en 1616 (Encyclop. des sciences médicales de Bayle) mort le 4 décembre 1680. Docteur de Bâle en 1645, professeur d'anatomie à l'Université de Copenhague en 1648, doyen à vie, en 1654, du collège des médecins de cette ville, il fut nommé assesseur du conseil du roi en 1675. Célèbre par ses travaux anatomiques et ses découvertes des vaisseaux chylifères et lymphatiques. Nous aurons, à l'occasion de ses ouvrages signalés par Patin, à lui consacrer d'autres notes.

petite Epistre : vous diriez que cet homme n'oseroit rien dire de personne.

Pour mon fils aisné, je ne scay qui vous en a escript, si ce n'est peut-estre M. Moreau ; je pensois que vous n'en sçeussiez rien ; c'est pourquoy je vous en avois touché un mot cy dessus. Dieu veille qu'il soit quelque jour scavant, et honneste homme afin qu'il aye l'honneur d'estre vostre serviteur, autant que je suis de cœur et d'affection : et je l'éléveray et nourriray à cette intention. Le fils de M. Moreau est bien aimable, garson bien fait, de bonne grâce, et qui parle fort bien : celuy la mérite louange : le mien n'est encore rien auprès qu'un enfant qui donne quelque bonne espérance ; *utinam succedat eventus*[1] ! Pour la thèse de M. Guillemeau, elle n'est pas si agréable à tout le monde de deçà comme quelqu'un se promettoit[2].

Pour les Arabes, je vous en diray mon sentiment. Pour la doctrine, tout ce qu'ils ont de bon, ils l'ont pris des Grecs : pour leurs remèdes, ils ont vescu en un temps qu'il y en avoit de meilleurs que du temps d'Hippocrate, mais ils en ont bien abusé et ont introduit cette misérable pharmacie arabesque et cette forfanterie de remèdes chauds, inutils et superflus qui sont encor aujourdhuy trop en crédit par toute la terre et de la quantité desquels les malades sont vilainement trompez : à quoy bonnes toutes ces compositions, tous ces altératifs sucrez et miellez contre l'abus desquels les plus scavans hommes de l'Europe se sont décla-

1. Tout le passage précédent, près d'une demi-page de texte, supprimé dans les édit. antér.

2. C'est la thèse soutenue par Jean-Baptiste Moreau, mais que présidait Guillemeau : *Est ne hippocratica medendi methodus omnium certissima, tutissima, præstantissima* ? La réponse était naturellement affirmative. Cette thèse qui proclamait de nouveau le dogme de la souveraineté de la doctrine hippocratique empruntait à ce sujet toujours présent, à l'autorité et à la réputation de son auteur, Charles Guillemeau, un intérêt tout spécial. Traduite en français, augmentée d'observations de Patin, elle fut publiée sous le titre suivant : *Questions cardinales à disputer aux escholes de médecine, jeudy matin, 2 avril, sous la présidence de maistre Charles Guillemeau, docteur en médecine de la Faculté de Paris* : LA MÉTHODE D'HIPPOCRATE EST-ELLE LA PLUS CERTAINE, LA PLUS SEURE ET LA PLUS EXCELLENTE DE TOUTES A GUARIR LES MALADIES. *Avec des observations sur quelques points notables.* PARIS, Nicolas Boisset, 1648. Ce sont ces observations qui étaient de Patin.

rez et élevez depuis tantost cent ans, comme contre une tyrannie insupportable ? Cela n'est bon qu'à eschauffer un malade et a faire faire des parties à l'apothiquaire, pour luy couper sa bourse : *eo solo Græcis feliciores mihi videntur Arabes quod senam agnoverint, cujus ope et opera carere non possumus*. Scaliger le père estoit un pauvre médecin luy mesme, combien qu'il ait esté un fort scavant homme [1]. Le grand abus de la médecine vient de la pluralité de remèdes inutils, et de ce que la saignée a esté négligée. Les Arabes sont causes de l'un et de l'autre : Mesuë a trop de crédit au monde [2]. Un apothiquaire qui a une grande boutique pour ses pots dorez, n'auroit besoin que d'un buffet ou d'une armoire pour y serrer cincq ou six boettes. *Medicina olim paucarum erat herbarum : ipsi Græci paucissimis utebantur remediis : multiplicitas remediorum filia est ignorantiæ : sapientes ad naturæ legem compositi, paucis multo peragunt* : nous guarrissons plus de malades avec une bonne lancette et une livre de sené, que ne pourroient faire les Arabes avec tous leurs sirops et leurs opiates. Nous aurions grand tort d'abandonner et de quitter les bons remèdes qui sont en usage dès le temps des Arabes, pour aller recourir à ceux du temps d'Hippocrate, qui sont moins bons ou qui nous sont inconnus. La méthode ne s'entend point du remède, comme de la loy *et de modo bene utendi* : c'est la doctrine des indications qui fait paroistre un médecin vrayement ce qu'il est : et c'est dont nous avons l'obligation entière aux Grecs : lesquels s'ils n'ont connu le sené et la casse, ce n'est point leur faute, c'est leur malheur : aussi ne sont ce pas les Arabes qui

1. Scaliger (*Jules-César*) né probablement à Padoue, le 14 avril 1484, mort à Agen, le 21 octobre 1558. D'abord médecin, à Vérone ; après avoir longtemps voyagé, il s'établit, vers 1525, à Agen, où il obtint des lettres de naturalisation, et partagea son temps entre l'exercice de la médecine et la publication d'ouvrages d'érudition qui lui attirèrent une extraordinaire célébrité. Cf. notes : *Lettre du 12 janvier 1632*.

2. Mésué (*Jean*) en arabe, *Jahia-ben-Masouïah*, médecin arabe, né à Khouz, près de l'ancienne Ninive, mort vers 855, âgé d'environ quatre-vingts ans. Médecin des califes Haroun-al-Raschid et Al-Mamoun. A composé plusieurs traités de médecine, entre autres : une *Pharmacopée* et un livre d'*Anatomie*. — Traduct. latine de ses œuvres : Venise, 1471, 1550 et 1602. V. Pagel : *Die Angebliche Chirurgie des J. Mesuë*. Berlin, 1893.

nous ont descouvert et fait connoistre le sené ; il estoit en usage devant eux : les forts et violens remèdes sont encore bons à quelqu'un, mais la science et la méthode des Grecs nous apprennent à nous servir plus heureusement des benins et a fuir les mahliques, si nous n'en avons grand besoin. Vous voyez dans Hippocrate l'aphorisme *Convulsio ab eleboro lethalis* : c'est qu'il en avoit veu quelqu'une : aujourdhuy les dogmatiques ne voyent rien de pareil, en tant qu'ils se servent de remèdes doux et bénins, par le moyen des indications, dont ils obtiennent plus d'effet salutaire qu'avec tous les violens remèdes : ces expériences ne sont bonnes qu'aux chymistes, qui tuent icy le monde, à tas, avec leur antimoine. Il y a icy un homme d'auctorité, qui s'en sert, et qui en a tué si grand nombre depuis quelque temps, qu'il est appellé *Jupiter mactator* : tant plus il en donne et tant moins, on a envie d'en prendre. *Pauca, benigna, sed probata et selecta, ea mihi sunt remedia.* Et à tant des Arabes.

J'ay receu les bouillons printaniers de votre M. Meissonnier, avec la lettre de M. Falconet. Vous estes bien heureux d'avoir un fou de cette nature ; nous en avons icy trois ou quatre, *vario insaniæ genere laborantes*, mais leur folie n'est pas si gaillarde. Tardy ne parle que de l'anatomie d'Hippocrate et d'Aristote, que personne, dit-il, n'a jamais bien entendu que luy, ou au moins comme luy [1] : Béda ne se picque que de secrets et d'antimoine, et dit qu'il a guéry la vérole à tout le monde ; je ne sçay de quoy luy servira le jubilé duquel on nous menace dedeçà : car cet homme n'est bon ny à rostir, ny à bouillir. Un autre que moy pourroit avoir mauvaise opinion de la fortune de vostre réformation, puisque tels personnages que votre M. Meissonnier, et nostre Béda, dit des Fougerais, abandonnent son party. Je dirois volontiers à ces gens-là, ce que [un] Roy disoit au fou Ménécrates, *ὑγιαίνειν*, veu que c'est la chose

1. Tardy (*Claude*) du diocèse de Langres. Docteur de la Faculté de médecine de Paris, en 1645. Comme le dit Patin, il s'adonna aux études sur Hippocrate et publia, cette même année 1648 : *In librum Hippocratis de virginum morbis.* Parisiis, 1648. On lui doit aussi un ouvrage sur la transfusion : *Traité de l'écoulement du sang d'un homme dans les veines d'un autre et de ses utilités.* Paris, 1668, in-4°.

dont ils ont le plus de besoin. On n'a rien imprimé icy du fait de M. le Mareschal de la Motte Houdancourt : c'est pourquoy je vous prie de vous souvenir pour moy du deuxième factom s'il se rencontre. J'attends vostre pacquet et M Ravaud aussi : et par avance, je vous remercie du tout[1]. M. de la Vigne se porte mieux, et se promène tous les jours dans son jardin : s'il estoit mort, (Dieu l'en garde), ce seroit un lyon mort auquel Courtaud voudroit faire la barbe. M. d'Avaux qui estoit nostre plénipotentiaire à Munster, en a esté rappellé, et est icy de retour, et, dit-on, en disgrâce : je ne sçay point ce qui en sera. Si les catholiques d'Augsbourg[2] n'ont la puce à l'oreille contre les Luthériens, ne doutez point que ce ne soit *impulsu Loyolitarum*, qui ont grand crédit en ce païs là, et qui taschent d'y rétablir le Papimanie, *pro virili*, afin de s'y rendre tant plus agréables et nécéssaires au 666 romain[3] de qui ils prennent leur mission. *Dii meliora !*

Tandis que M. le Prince est devant Ypres[4], les Espagnols qui sont plus fins que nous, ont si bien pris leur temps, qu'ils ont surpris Courtray[5], l'ayant assiégé en plein midy, par quatorze endroits : et ont coupé la gorge à six cents Suisses qu'ils ont trouvés dedans, ausquels Suisses les Espagnols ne donnent jamais de quartier. La cause de ce malheur vient de ce que M. le Prince, pour grossir son armée devant Ypres, a tiré de Courtray deux mil hommes qui y estoient en garnison et le gouverneur mesmes, qui est un honneste homme nommé M. le comte de Paluau[6], qui auroit bien défendu sa place.

Vous diriez que nous jouons aux barres, que nous ne

1. Passage précédent supprimé dans l'édit. de Paris, 1846.
2. Ville de Bavière à 54 kil. N.-O. de Munich.
3. Le manuscrit porte bien le chiffre 666 déjà employé par notre auteur. Les éditeurs antérieurs ont lu « Saint Siège ».
4. Place forte de la Flandre occidentale, à 46 kil. S.-O. de Bruges. Elle fut enlevée par le prince de Condé, le 28 mai.
5. Place forte de la Flandre occidentale, sur la Lys, à 44 kil. de Bruges. Elle fut prise par les Espagnols le 18 mai.
6. Paluau (*Philippe* de Clérambault, comte de) né en 1606, maréchal de camp en 1642, maréchal de France en 1652, mort en 1665. Après la prise d'Ypres par le prince de Condé, le 29 mai 1648, il fut nommé gouverneur de la place, mais il la laissa reprendre par les Espagnols l'année suivante.

gagnons que pour perdre, et que nous ne perdons que pour gagner. Une bonne paix vaudroit mieux que tous ces misérables désordres [1]. Les cincqs compagnies souveraines de deçà se sont assemblées plusieurs fois pour empescher qu'on n'arreste leurs gages ; la Reine en a mandé les députez, et leur a fait défences de s'assembler. M. le chancelier leur a aussi fait entendre l'importance de l'affaire et la volonté de la Reine : mais quelque chose qu'on leur face entendre, ils ne veulent pas souffrir qu'on arreste leurs gages : cette obstination des Cours souveraines est cause que la Reine ne bouge d'icy, et qu'elle ne va prendre l'air à Compiègne ou ailleurs, tandis que la saison se présente si belle : tous les esprits des officiers sont si malcontans que les gens de bien de deçà craignent qu'ils n'arrivent pis : *si omnes fatui ad arma properabunt, non habebit sapientia defensores* : si Dieu n'y met la main.

Enfin M. Ravaud est arrivé et m'est venu voir, avec vostre belle lettre qu'il m'a rendue : je luy ay donné un de mes enfans qui l'a mené au Palais et sur le pont neuf ; il veut aller, dimanche prochain à Charenton pour y voir le Temple [2] et le petit troupeau d'élite ; et m'a fait l'honneur de me promettre que lundy, qui sera le lendemain de la Pentecoste, il viendra prendre céans un petit disner ; ce sera là ou nous parlerons de vous et où nous beurons à vostre santé, et à celle de M. Gras. Je le trouve extrêmement honneste et civil : votre ville est féconde en honnestes gens : il me semble que les libraires de deçà n'en approchent point. Vous me faites trop d'honneur par vostre

1. L'opinion publique ressentit vivement la perte de Courtray et elle ne considéra pas la prise d'Ypres comme une compensation. Un passage d'un Français établi en Hollande montre, que de leur côté, nos alliés partageaient exactement l'inquiétude exprimée par Patin : « En Zélande, les esprits sont bien refroidis. Les plus affectionnés nous reprochent Courtray et sont persuadés que nous ne savons pas conserver nos conquêtes et que nous ne nous en servons pas en gens de guerre. (*Affaires étrangères*. ALLEMAGNE. CXXIV, fol°. 98 ». (Cf. CHERUEL *op. cit.* T. II).

2. Charenton le Pont, aujourd'hui ch. l. d. c. de la Seine, sur la Marne, à 15 kil. de Sceaux. Henri IV y avait autorisé l'érection du temple dans lequel se tenaient, au XVIIe siècle, les « assemblées » des protestants. Il fut détruit, à la suite de nombreuses vicissitudes, après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685.

lettre : je n'ay rien à y respondre, sinon que je vous prie de vous tenir très asseuré de mon service, et que je ne manqueray nullement à mon devoir ; je vous suis trop obligé, et en trop de façons. Je ne suis point mal avec mes parens, mais je vous prie de croire que je ne veux point estre moins bien avec vous qu'avec eux tous ensemble : la parenté vient de nature et est par conséquent sans choix ; l'amitié a quelque chose davantage, elle agit avec jugement et tel, de peur de tromper son amy, devient honneste homme et s'accoustume à l'être, *per vim relationis* : et ainsi est vray ce qu'a dit un vieux scholiaste d'Aristote sur les morales : *Amicabilia ad alterum oriuntur ex amicabilibus ad se*. Vous serez donc asseuré s'il vous plait, de ma fidélité et de mon service, comme d'un homme qui desire estre avec vous en aussi bonne et forte intelligence, que si nous estions frères germains et naturels.

L'accord est refait de Mademoiselle, fille de M. le duc d'Orléans, elle a veu la Reine. On dit que le capitaine qui a esté mis prisonnier pour cet effet, sera mené à Lyon et mis dans Pierre Ancise[1]. Les Hollandois sont tout à fait d'accord avec le roy d'Espagne ; leur paix a esté publiée partout de part et d'autre. Les catholiques romains qui tenoient le party du roy d'Angleterre dans la principauté de Galles ont esté défaits par les Parlementaires : il y en a d'autres dans l'Escosse qui se mettent en état de l'assister : *quo tamen fructu futurum illud sit nescio*. Nostre armée est devant Ypres, que l'on dit qui sera prise dans XV jours : il y a terme d'advis. On dit icy que durant ces festes de la Pentecoste, Messieurs du Conseil s'accorderont avec le Parlement, et les autres Compagnies souveraines : leur plus fort ennemy, est vostre M. d'Esmery, sur-intendant des Finances.

1. Compet de Saujon. Emprisonné, en effet, à Pierre Ancise, il fut relâché sur les instances de Mademoiselle, et en vertu de la célèbre *déclaration royale du 22 octobre 1648* qui remettait tous les sujets du roi à leurs juges naturels et ordonnait que tous les prévenus seraient interrogés dans les 24 heures et remis en liberté s'ils étaient innocents (art XIV.)

Mais voicy l'heure qu'un carosse me doibt venir prendre, attelé de six bons chevaux, pour me mener voir, à neuf lieues d'icy, M. de Marillac, maistre des Requestes, qui y est demeuré malade d'une attaque de gouttes [1].

Je vous baise les mains de toute mon affection, comme aussi à M. Gras, et suis,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce Vendredy matin,
29 de May 1648.

AU REVERS DE LA LETTRE, DE LA MAIN DE SPON. PARIS, 29 MAI 1648. LYON, 2 JUIN. RISPOSTA, ADI 26.

EDIT. DE LA HAYE 1718.
— DE PARIS 1846.

1. Marillac (*Michel* de), conseiller au grand Conseil, en 1637, maître des Requêtes en 1643, mort conseiller d'Etat en 1684.

Mss. 9358, fol. 114.

LETTRE CLX

A Monsieur Belin le père, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Il y a long temps que j'ay dessein de vous escrire, et vostre lettre que je viens de recevoir m'a fait rentrer en diligence dans mon devoir. Excusez, s'il vous plait, si par cy-devant je ne vous ay escript ; j'ay eu soin d'instruire mon fils pour son examen de caresme, après lequel il a esté reçeu bachelier ; mais il ne respondra que l'hyver qui vient ; j'ay voulu aussi qu'il fit le paranymphe de nos escholes [1], à quoy, Dieu mercy, il a réussy, tant en la composition qu'à la récitation de la grande harangue, qui a duré plus d'une heure et demie, et de six autres petites. Elles pourront estre imprimées, et en ce cas là je ne manqueray pas de vous en envoyer; j'ay encor eu un troisième empeschement qui a esté de mener la brigue de M. de Montigny [2], qui avait respondu soubs moy l'an passé.

1. *Paranymphus medicus habitus in Scholis medicinæ, die 28 Junii 1648, a Roberto Patin, medicinæ baccalaureo*, suivi de : *Orationes encomiasticæ singulorum qui tunc licentiæ gradu donandi erant.* Dans ce discours de paranymphe, Robert Patin exaltait les mérites de son camarade Jean Baptiste Moreau, le fils de René Moreau. « Le voilà, ce jeune Moreau, la merveille de son siècle et de son école. Que dis-je la merveille ! Mais, y a-t-il rien qu'on puisse appeler merveilleux en un mortel chez qui tout est divin et dont on ne doit rien attendre d'ordinaire ? ». Ce discours qui se poursuit ainsi jusqu'au bout, sur le même ton de lyrisme exagéré et de louange hyperbolique, peut être considéré comme un type du genre.

2. Montigny (*Joan.* de). *Bacc.* 1647. *Vesper.* 17 novembre 1648. *Doct.* 1er décembre, 1648. *Pastill.* 27 janvier 1649. C'est lui qui soutint le 14 mars 1647, sous la présidence de Patin, la fameuse thèse de la « Sobriété », œuvre qui attira à notre auteur un procès avec les apothicaires. Cf. *Lettre et note du 10 avril 1647.*

Maintenant, Dieu mercy, je suis un peu dégagé, puisque tout cela est passé. On imprime icy un traité de *Hofmannus, de Anima et ejus facultatibus, quatenus Medicus illas considerat*, et un troisième tome de Conseils de M. de Baillou. M. Guillemeau a icy présidé, le caresme passé, à une thèse qui a esté fort bien reçeue : je vous envoye quatre exemplaires pour vous, MM. Sorel, Blampignon et Barat ; on l'imprime aussi en françois, avec quelques observations sur la fin, mais cela n'est pas achevé. Nous avons perdu cette année deux de nos anciens, sçavoir, le bonhomme Seguin et M. de la Vigne. Ce dernier en valoit dix autres : *quiescant in pace*. Vostre M. Henry [1] est un lyonnois fort entendu a beaucoup de choses ; je ne scay ce qu'il alloit faire à Troyes. Vous sçavez bien la disgrace de M. d'Esmery, surintendant des finances [2]. Le parlement est icy bien animé, mais je ne sçay s'il aura assez de pouvoir, d'effectuer tout ce qu'il entreprend. Dieu luy en face la grace.

Je vous baise les mains, à M. vostre fils, à MM. Camusat et Allen, Blampignon, Sorel et Barat ; et je suis de tout mon cœur, quand mesme vous ne le voudriez pas,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 11 de juillet 1648.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. Henri, médecin lyonnais, né à Lyon, le 31 août 1615. Edita les œuvres de Gassendi. LYON, 1658.

2. Le 9 juillet. La révocation du surintendant adoptée par Mazarin, dans l'espérance de désarmer l'opposition parlementaire et de disposer les esprits à la conciliation, ne devait pas donner de grands résultats. D'Emery fut remplacé par le Maréchal de la Meilleraye, dépourvu de toute capacité en matière financière. Le Parlement demandait, du reste, d'autres mesures, telles que la suppression de toutes les intendances.

Mss. 9359, fol. 38.

LETTRE CLXI

A Monsieur de Salins, docteur en médecine a Beaune.

Monsieur,

J'ay selon le désir que m'avez tesmoigné en vostre lettre, de laquelle je vous remercie très humblement, examiné Monsieur vostre fils, lequel je trouve capable de prendre ses degrez : et sur cette mienne déposition, aussi bien que selon l'ordre que luy avez donné, il s'en va à Angers avec mon attestation : j'espère que dans un mois, il sera docteur, et que quelque jour, il sera grand docteur, s'il continue de bien faire comme il me promet ; au moins, est-il en beau et bon chemin : et je souhaitte fort qu'il persévère dans la bonne méthode qu'il a embrassée, en suite de quelques conférences que nous avons eues ensemble. Je ne vous en diray point davantage pour le présent, il pourra luy mesme vous en faire connaistre davantage. Je luy ay mis en mains quelques cahiers tout fraichement imprimez, lesquels contiennent la traduction de la thèse de M. Guillemeau, avec quelques observations contre quelques uns des plus insignes abus qui soient encor aujourd'huy dans la pharmacie trop arabesque de quelques uns de nos médecins. Si vostre loisir vous permet de les lire, vous m'obligerez de m'en faire connoistre vostre advis ; et en attendant, de croire que je seray toute ma vie,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

Lettre n'ayant pas été publiée dans les éditions antérieures.

De Paris, ce 16 de juillet 1648.

Edit. de Rotterdam, 1725, T. 1
pages 34-36.

LETTRE CLXII

A Monsieur Falconet, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous dirai pour réponse à la votre, après vous avoir très humblement remercié de l'honneur que vous me faites de vous souvenir de moi, que la thèse françoise de M. Guillemeau, avec ses observations, a fort irrité les apoticaires de deçà, qui néanmoins en sont demeurez là, sachans qu'il est trop bien fondé en raison, et qu'il a trop de crédit pour succomber à leurs attentats. Quelques médecins, à qui j'en ai envoyé hors de Paris, m'ont mandé qu'ils s'attendoient de ne voir plus d'apoticaires ici, quand ils y reviendront. Quand vous l'aurez lue, vous me ferez la faveur de nous en donner votre avis, s'il vous plaît. Nos apoticaires de deçà me font pitié, quoique je ne les aime point et qu'ils me haïssent. Ils sont si morfondus, que janvier à deux bonnets[1] ne l'est pas davantage.

M. Naudé, bibliothéquaire de M. le cardinal Mazarin, intime ami de M. Gassendy, comme il est le mien, nous a engagez pour dimanche prochain, à aller souper et coucher, nous trois en sa maison de Gentilly[2], à la charge que nous ne serons que nous trois, et que nous y ferons la débauche; mais Dieu sçait quelle débauche ! M. Naudé ne boit naturel-

1. Terme destiné à exprimer les rigueurs de la température *et « la nécessité de se couvrir la tête »* (Littré).

2. Petite ville de la vallée de la Bièvre au S. de Paris.

lement que de l'eau, et n'a jamais goûté vin. M. Gassendy est si délicat qu'il n'en oseroit boire, et s'imagine que son corps brûleroit, s'il en avoit bu ; c'est pourquoi je puis dire de l'un et de l'autre ce vers d'Ovide :

Vina fugit, gaudetque meris abstemius undis

Pour moi, je ne puis que jeter de la poudre sur l'écriture de ces deux grands hommes ; j'en bois fort peu, et néanmoins ce sera une débauche, mais philosophique, et peut-être quelque chose davantage ; pour être [1] tous trois, guéris du loup-garou et délivrés du mal des scrupules, qui est le tyran des consciences, nous irons peut-être jusque fort près du sanctuaire. Je fis l'an passé ce voyage de Gentilly avec M. Naudé, moi seul avec lui, tête à tête ; il n'y avoit point de témoins, aussi n'y en faloit-il point : nous y parlames fort librement de tout, sans que personne en ait été scandalisé.

Pour ce qui est de cette observation que vous avez faite de cette femme qui est devenue dure comme du bois, c'est un exemple fort rare. Je ne me souviens pas d'avoir vu ni lu rien de pareil, si ce n'est de cet enfant qui se pétrifia dans le ventre de sa mère à Sens [2], duquel ont écrit M. d'Aliboux, M. Rousset [3] et M. Bauhin, et qui s'appelle ordinairement *Lithopædium Senonense*. C'est un bel exemple pour les maladies de la matière de Fernel. Si cette dureté étoit capable

1. « Peut être » dans l'édit. de Paris 1846.

2. Sens — *Senones*, — petite ville sur l'Yonne, à 58 kil. N. N. O. d'Auxerre.

3. Rousset (François), Docteur de la Faculté de Montpellier, au seizième siècle. Auteur d'un traité qui eut un très grand retentissement sur « l'*Enfantement Césarien* ou *hystérotomotokie* » : Paris, 1581, in-8°. C'est d'après ce livre que Gaspard Bauhin écrivit à son tour, avec de nouvelles observations, l'ouvrage célèbre : *Exsectio fœtus vivi è matri viva.* Basileæ, 1582, réédité en 1588, sous le titre de : *De Partu cæsareo liber.* Basileæ, 1588, 1591, in-8°. Francofurti, 1601, in-8°.

de remèdes, je croirois qu'il seroit besoin de purgations frequentes et de salivation procurée par le mercure, et des eaux d'Alise [1] et de Flavigny [2], appelées vulgairement de Sainte-Reine. Je suis, etc.

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, le 27 août 1648.

LETTRE PORTANT LE NOM DE FALCONET DANS LES ÉDITIONS DES LETTRES CONSACRÉES A CE MÉDECIN, ET DANS L'ÉDITION DE PARIS 1846, MAIS, CONFONDUES AVEC LES LETTRES A SPON, DANS LES ÉDITIONS DE

COLOGNE	1692.
ID.	1692.
PARIS	1692.
LA HAYE	1707.
ID.	1715.
ROTTERDAM	1725.

1. Alise-Ste REINE. — *Alesia* — b. de la Côte-d'Or, à 58 kil. O. N. O. de Dijon. Eaux minérales ferrugineuses.

2. Flavigny. Ch.-l. de la Côte-d'Or, dans le voisinage d'Alesia à 16 kil. E. de Semur.

Rotterdam 1725, T. 1
pages 37-39.

LETTRE CLXIII

A Falconet.

Monsieur,

Je n'ai point d'assez belles paroles pour vous remercier de l'affection que vous m'avez témoignée en votre très obligeante lettre ; mais en attendant mieux, je vous en remercie de tout mon cœur. Je vous prie de croire que je fais très grand état de votre amitié, et même que je ne refuse pas le présent que vous me promettez *de Philosophia Epicuri*, in-fol., en échange duquel je vous en promets un autre qui sera : *Jo. Riolani Anthropographia*, in-fol., laquelle sera augmentée de plus de la moitié, avec quelques traitez tout nouveaux, comme, *De circulatione sanguinis ; Errata recentium anatomicorum, Laurenti, Bauhini, Bartholini, Hofmani, Spigelii, etc., Encheiridium, sive manuale anatomicum.* Mais je ne vous la puis faire rendre dans Lyon guère avant la Saint-Jean, vu que *Teucris illa lentum negotium*, à cause que le bonhomme veut qu'on lui porte en sa maison toutes les épreuves, avant que d'en rien tirer, pour la grande quantité des bonnes choses qu'il y a ajoutées. Pour le livre que vous m'avez envoié de M. Gassendi, in-4, j'ai été bien aise de l'avoir deux fois, vu qu'il est bon, je vous en remercie encore une fois.

Pour le bézoar du gazetier, c'est une fort belle drogue ; il n'a débité que la tablature de V.[1], qui est un moqueur. Les quatre saignées ont sauvé la vie au roy, encore, dit-on, qu'il n'a point pris de bézoar ; mais ce qu'on en dit

1. Les éditions antérieures ont mis N. mais c'est V. (Vautier) qu'avait évidemment écrit Patin. Nous avons déjà rectifié cette erreur pour des lettres dont on possède les textes originaux.

là-dedans est pour faire du dépit aux médecins de Paris qui n'y croient point. Quoi qu'il en soit, il y a un examen de cette gazette tout fait quelque part, qui se mettra en lumière, quand la bonne occasion s'en présentera, autrement cela ne se peut à cause du roy. Cet homme n'est-il pas bien ignorant de nous dire que le roy a guéri après avoir pris du bézoar, *post hoc, ergo propter hoc;* la conséquence n'en vaut rien du tout. Cet homme raisonne comme si nous étions des bêtes. J'ai eu autrefois un bon maître, à qui j'ai souvent ouï dire *qu'il n'étoit rien de tel que d'être impudent, et que c'étoient les impudens qui gouvernoient le monde :* et néanmoins ce digne homme n'étoit rien moins qu'impudent : c'étoit ce grand poëte, feu M. Bourbon, *Nic. Borbonius*, qui mourut fort vieux entre mes bras l'an 1644, le 7 août. Il a été en son tems, très grand homme et très bon poète, et nous voyons aujourd'hui pis qu'il n'a dit ; car, en ce tems, la fortune triomphe par impudence, par ignorance et par imposture. Mais c'est assez pour ce coup.

Si vous voyez quelquefois mon bon ami M. Spon, il pourra vous dire de mes nouvelles ; je lui écris souvent, et quand il vous plaira de m'écrire, vous n'aurez qu'à lui donner vos lettres pour les enfermer dans son paquet ; je lui en prépare un petit, dans lequel il y aura quelque chose pour vous, qu'il vous rendra fidèlement. Quand j'apprens quelque nouvelle de livres, je la lui mande volontiers, et je serai bien aise qu'il vous en fasse part, comme aussi à M. Garnier votre collègue que j'honore fort, et je vous prie de disposer de moi, et de croire que je tiens à très grand bonheur d'être toute ma vie,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, ce 10 octobre 1648.

Lettre portant la suscription de G. D. M. (Gras) dans l'édit. de Rotterdam 1725.

Edit. de	Cologne	1691.
—	id.	1692.
—	Paris	1692.
-	Cologne	1692.
—	La Haye	1707.
—	id.	1715.
—	Rotterdam	1725.
—	Paris	1846.

Mss. 9358, fol. 115.

LETTRE CLXIV

A Monsieur Belin, docteur en médecine a Troyes.

Monsieur,

Je vous diroy pour responce à la vostre, de laquelle je vous remercie bien fort, que les paranymphes de mon fils ne sont pas imprimez ; mais ils ne le seront jamais que vous n'en ayez des premiers ; j'ay icy tant d'affaires que je n'ay pas eu loisir d'y penser, et vostre lettre m'en a fait souvenir. On imprime la table du troisième des Conseils de M. de Baillou ; ce livre me déplait pour le fatras qu'il y a, tiré des Arabes et de la pharmacie de ce tems-là ; mais néantmoins, il y a de fort bonnes choses. Quand vous l'aurez, si vous en voulez profiter, n'en lisez que l'index qui sera à la fin ; il est fait de telle sorte qu'il vous représentera tout ce qu'il y a de bon en tout l'œuvre, et que vous n'aurez pas le regret du tems qu'y aurez employé. On imprime icy un traité, *De Anima, et ejus facultatibus, quatenus medicus illas considerat*, de M. Hofman : je vous en feray part dès qu'il sera fait. Je suis bien aise qu'ayez veu, leu et approuvé la thèse de M. Guillemeau : mais ce n'est pas celle là que je vous ay envoyée ? Je suis tout a fait de vostre sentiment sur la méthode et sur les remesdes simples ; *sint pauca, sed bona ac selecta, et de quibus majores nostri fecere periculum*. On imprime en Hollande un traité nouveau de M. Vossius, *de Disciplinis*, et un autre de mesme, que l'on rimprime, *de Historiis Græcis et Latinis*. Cet autheur est un des habiles hommes qui soient aujour-

d'huy sur terre. On a imprimé depuis peu au mesme païs un livre nouveau in-octavo, soubs ce titre : *Les Jésuites sur l'échaffaud*[1]. L'autheur en est un jésuite révolté et retourné, nommé le Père Jarrige, lequel despouilla la casaque du Père Ignace, l'an passé, à la Rochelle[2]. Il accuse et convainc, par exemples et circonstances requises la dedans, les sociétaires de faire de la fausse monnoie, et desbaucher des femmes à la confession, d'avoir des garses en leurs maisons habillées en valets, de pédérastie, et autres crimes pendables. Si quelqu'un de vos marchands a intelligence en Hollande, faites en venir hardiment, car la feinte[3] cabale fera ce qu'elle pourra pour le supprimer : combien que je croye bien fort que cela n'empeschera pas qu'il ne devienne commun. Il y a en Flandres grosse querelle des médecins contre les apothiquaires, avec des requestes imprimées, de part et d'autre, au roy d'Espagne. Si les médecins veulent, ils auront bientost ruiné ces fricasseurs d'Arabie. Je ne doubte point que n'ayez veu la déclaration du Roy que le

1. *Les jésuites mis sur l'éschafaud pour plusieurs crimes capitaux par eux commis dans la Province de Guienne. Avec la response aux calomnies de Jacques Beaufès par le sieur Pierre Jarrige, ci-devant jésuiste, Profès du quatriesme vœu et prédicateur. Imprimé à* Leide *chez les héritiers de Jean Nicolas à Darp, l'an 1648, in-8.* — Et en 1649, *Response aux calomnies par le sieur Pierre Jarrige ci-devant jésuiste...* Paris, Vendome, 1649. Cf. *Sommervogel, T. III, col. 752-757.*

2. Jarrige (*Pierre*) né à Tulle, ou dans le diocèse de Limoges en 1604, mort le 26 septembre 1670. Entré dans la compagnie de Jésus, le 19 octobre 1623, il abjura le catholicisme en 1647 et passa en Hollande. Condamné à mort par le présidial de la Rochelle, il publia le pamphlet ci-dessus, — violente satire contre les jésuites. — Jarrige rentra en 1650, dans l'Église catholique et écrivit une rétractation de son ouvrage. *Rétractation de P. Jarrige retiré de la double apostasie par la miséricorde de Dieu.* Anvers, 1650, in-12. Cf. *Sommerv. T. III. coll. 752-757.*

3. Il y a bien « feinte » dans le manuscrit et dans toutes les vieille éditions. Dans ce cas, l'expression ne peut que signifier, *cabale occulte*, « *déguisée* » (Furetière). Interprétant difficilement cet adjectif, R. Parise, dans l'édition 1846, l'a modifié, et a écrit « l'habile cabale ».

parlement a fait et publié depuis trois jours[1]. Ils ont envie de faire encore bien mieux l'hyver prochain après la Saint-Martin. Le Roy est encor à S. Germain, *undè dicitur rediturus intra octiduum.* Je vous baise les mains, à madame Belin, à MM. vos frères, à M. Sorel, à MM. Camusat et Allen, et à Monsieur vostre fils, et je suis de toute mon ame,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 28 d'octobre 1648.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. C'est la déclaration imposée au roi par la Fronde parlementaire et qui réglait l'administration judiciaire, financière et même commerciale du royaume — Signée par la Reine le 22 octobre, elle fut vérifiée par le Parlement le 24.

Mss. 9357, fol. 5.

LETTRE CLXV

A Monsieur de Salins, docteur en médecine, a Beaune.

Monsieur,

J'ay à vous remercier d'un présent qu'il vous a plu me faire, qui est du vin de Beaune que m'avez envoyé. Je suis réellement obligé à ce faire à cause du présent, et pour la qualité d'iceluy, *cum vino*, ce dit Platon, *nihil melius dederit Naturâ hominibus* : mais néantmoins, Monsieur, je suis fort estonné de la pensée qu'avez eu de me faire des présens, veu que je n'ay jamais rien mérité de vous, de près ny de loing. J'ay bien considéré et regardé de bon œil, Monsieur vostre fils, mais Monsieur, j'y estois obligé pour son bon naturel, et pour l'envie très louable que j'ay quelquefois reconnu en luy de bien apprendre : et de vray, comme ce commencement est fort bon, j'espère qu'un jour il vous donnera contentement : mais, permettez moy, je vous prie, exhortez le incessamment qu'il ne perde point de temps, il est en âge de le bien appliquer, s'il veut ; je ne cesse de luy dire, et me le promet aussi :

Acer, et ad palmæ per se cursurus honores,
Si tamen horteris, fortius ibit equus.

Bref, Monsieur, vous m'avez obligé sans aucun mien mérite, et c'est de quoy j'ay honte et regret ; je feray néant-

moins par cy après ce que je pourray pour le mériter, tant envers vous, si j'en descouvre le moyen, qu'envers luy, dans les occasions qui s'en présenteront, afin que je me puisse acquitter de l'obligation que j'ay d'estre toute ma vie, au père et au fils, et à toute la famille que j'honore de tout mon cœur,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 11 de Nov. 1648.

LETTRE N'AYANT PAS ÉTÉ PUBLIÉE DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES.

Edit. d'Amsterdam 1718, T. 1
pages 166-172.

LETTRE CLXVI

A Monsieur Spon, docteur en médecine, a la place de l'Herberie, a Lyon.

Monsieur,

Depuis ma dernière, que je vous envoyai le mardi 10 de novembre, veille de la Saint-Martin, il y a icy un livre nouveau de M. David Blondel, ministre du saint évangile, intitulé *Des Sibylles célèbres, tant par l'antiquité païenne que par les saints Pères*[1], etc. Il est là-dedans fort parlé de la vanité des oracles sibyllins, et de ce qu'en croyent les moines en eux-mesmes et en particulier, mais non pas ce qu'ils veulent qu'on en croye, ains plutôt que le monde soit toujours bête, afin qu'ils puissent s'enrichir et continuer de profiter de la sottise et bêtise du peuple, qui est *animal quod vult decipi.* Misérable humanité, que tu es sujette à erreurs ! Calamiteux et foible animal, que tu t'es donné de peines à chercher, à songer et à inventer tant de bourdes et de fourberies, pour t'occuper l'esprit et te l'entretenir en bagatelles ! Mais c'est assez de ces plaintes, puisqu'il n'y a point de remède.

Nous avons perdu tout fraîchement un de nos compagnons, homme résolu et bien intentionné, nommé M. Nic. Héliot, âgé de quarante-sept ans[2] : il est mort d'une hydropisie de poumons, après avoir langui deux mois. Il avoit prié par son testament toute la Faculté, que plusieurs docteurs assistassent à son enterrement, et dans le plus grand nom-

1. *Des Sybilles célèbres.* Paris, 1649, in-4°, « célébrées » dans le texte.
2. Héliot (*Nicolas*). *Bacc.* 1627-1628. *Vesper.* 16 mai 1629. *Doct.* 1629. *Pastil.* 1629.

bre que l'on pourroit. Pour cet effet, il avoit ordonné que chaque docteur qui y viendroit en robe rouge eut deux quarts d'écu pour son assistance, et la moitié, à ceux qui y viendroient en robe noire, avec le bonnet quarré. Il a été enterré en très grande cérémonie et grande pompe, accompagné de soixante docteurs, dont il y en avoit quarante en robes rouges et vingt en robes noires ; et néantmoins, la Faculté a ordonné qu'on ne prendroit point son argent, et que ladite somme de cent livres qu'il eut fallu pour accomplir sa dernière volonté seroit laissée et remise à sa veuve. Il est mort sans enfans ; son frère est échevin de la ville de Paris. Il étoit d'une bonne famille fort riche, mais il aimoit extrêmement les cérémonies et les pompes qui font du bruit. Dieu garde de mal ceux qui sont d'un sentiment tout contraire ! Pour moi, je suis content et desire fort que l'on m'enterre à quatre heures au matin, ou à neuf heures au soir, et que tout ce manège, qui ne semble avoir été inventé que pour le gain des prestres et des sonneurs, ou pour le soulagement des vivans, *fiat et pereat sine sonitu* ; mais je souhaite que cela n'arrive pas si-tôt.

Si post fata venit gloria, non propero.

Enfin, Dieu a exaucé mes vœux, et m'a fait recevoir votre lettre, datée du 27 de novembre, avec celle de M. Garnier. Je vous assure que la flotte d'Espagne n'arrive pas avec plus de souhaits à bon port qu'a fait votre lettre. Ne faites point de delà tant d'honneur à mon portrait, que l'original en pâtisse de deçà ; je me contenterai seulement d'être aimé de vous, sans que vous me mettiez avec ces illustres qui me feroient rougir. J'ai grand regret que vous n'ayez veu l'incomparable M. Gassendi : c'est un digne personnage, *est silenus Alcibiadis*. Vous eussiez veu un grand homme en petite taille ; c'est un abbrégé de vertu morale et de toutes les belles sciences, mais entre autres, d'une grande humilité et bonté, et d'une connoissance très sublime dans les mathématiques. La harangue de M. Talon a couru ici aussi bien qu'à Lion ; mais on dit que ce grand homme l'a désavouée : *constat tamen* qu'il en fit une fort belle devant le roi, à la reine sa mère, que tous les auditeurs louèrent

fort. M. Talon et M. Bignon [1] avocats généraux au Parlement de Paris, sont deux hommes incomparables, *supra omnem virtutem, et supra omnes titulos positi.*

M. Guénaut le jeune [2] est mort, comme je vous ai mandé, *ex propria narratione patrui*. Il dit, [3] pour s'excuser de l'antimoine qu'aussi bien son neveu étoit-il mort, et qu'il n'y attendoit plus rien : mais si cela étoit, pourquoi donc lui donner de l'antimoine ? Son neveu, un beau garçon, sçavant, délibéré et bon esprit, qui eut le second lieu de la licence. M. Guénaut l'aisné est celui qui s'est servi le plus d'antimoine, et qui presque seul l'a mis en usage de deçà ; mais le médecin en a été souventefois bien blâmé, et le remède est ici plus que décrié. M. Guénaut le jeune avoit de bons livres bien curieux ; ils n'ont pas été vendus ici. Deux MM. de ses beaux-frères, médecins à Gien, savoir, MM. Odry et Amiot, sont ici venus, qui ont tout fait emballer et empaqueter, puis l'ont envoyé à Gien, où ils partageront à loisir. Cet emballage m'a fait pitié et m'a renouvelé la douleur que j'avois conçeue de ce beau garçon.

M. le premier médecin du roi [4], qui n'avoit de bonne réputation que ce qui lui en falloit pour soutenir la charge qu'il possède, par les raisons du temps présent, lesquelles ne seront jamais guères bonnes en un autre, a ici tout fraîchement receu un grand esclandre en la mort du chancellier Garnier, qui étoit un vaillant homme, chevalier de Malte, et frère servant (il n'étoit que le fils d'un marchand de la rue Saint-Denis), mais gouverneur de Toulon en Provence. Il étoit ici fort bien apparenté ; ses frères sont

1. Bignon (*Jérôme*), né à Paris en 1589, mort dans la même ville le 7 avril 1656. Avocat général au grand Conseil, dès 1620. Avocat général, en 1626, au Parlement où il succéda à Sernin. L'éloge que fait Patin de Jérôme Bignon n'est pas exagéré et tous ses contemporains ont rendu justice à la prodigieuse érudition de ce magistrat et à l'intégrité de son caractère. Cf. Omer Talon, *Mémoires*. Niceron, *Mémoires*. Perau, *Vie de Bignon*, etc.

2. Guénaut (*Petri*) neveu de François Guénaut. — *Bacc.* 1626, 1628, avec deux thèses, l'une sous la présidence de Barralis : *An pesti sola manifesta* ? et la seconde, sous Bazin : *An ex carie pudendi callosa cicatrix, syphilidis signum certissimum* ? Aff. — *Vesp.* 13 septembre 1628. *Doct.* 28 octobre 1628. *Pastill.* 2 janvier 1629.

3. François Guénaut son oncle.

4. Vautier.

financiers, conseillers ou jésuites ; ses sœurs sont mariées à des conseillers et à des capitaines. Il n'avoit que trente-cinq ans ; mais il s'en alloit être le lieutenant général de l'armée navale, destinée pour l'Italie. Toutes ces belles espérances ont été rasées par une dysenterie pour la guérison de laquelle, *ejusmodi canes archiatrorum*, force opium *per granula*, préparés de sa façon. Au diable soit le charlatan et sa préparation ! Ce pauvre malade n'a jamais eu de pires nuits que celles qu'il avoit pris de ce poison, que l'on appeloit en ce pays-là, en langage de cour, *le vrai alexitère*[1] *et antidote de la dysenterie*. Ses secrets s'évaporent fort, et son antimoine n'a plus de crédit que fort peu. Le même premier médecin est encore embrouillé et affligé bien plus fort d'un autre côté ; c'est que la plupart de tout ce qu'il a jamais pu griveler et ramasser du temps qu'il fit une si belle fortune à la cour[2] chez la Reine-mère, est entre les mains des partisans et gens d'affaires, qui sont très près de lui faire banqueroute de si belle somme.

Enfin j'ai receu [une] lettre de M. Volcamer, de Nuremberg, par laquelle j'apprens que le bonhomme, vostre bon ami, M. Hofmann, est décédé le troisième jour de novembre passé, avec grande affliction et désolation de toute sa famille. J'en ai aussi grand regret, et ai longtemps souhaité qu'il pût vivre deux ou trois ans plus qu'il n'a fait, afin qu'il pût avoir le contentement de voir une édition entière de toutes ses œuvres. Il a travaillé toute sa vie pour l'éclaircissement de la vérité, et a mérité par ses travaux une tout autre fortune que celle qu'il a eue ; mais, il n'est pas le premier malheureux lettré ; le livre qu'en a fait autrefois sur ce sujet Pierius Valerianus, sous le titre de *Infelicitate literatorum*, était déjà assez gros[3]. Outre

1. Le terme *Alexiteria* signifiait — pris à la lettre dans le sens hippocratique — remèdes ou secours médicaux en général. Le mot *alexitère* était réservé plus particulièrement à des médicaments employés comme antidotes dans certaines maladies infectieuses ou empoisonnement.

2. « Griveler », *pour friponner, faire de petits profits illicites* (Furetière).

3. Valerianus (*Pierius*) — Valeriano *Giampietro* —, né en 1477 à Bellune, mort en 1558 à Padoue. Le titre exact de l'ouvrage de cet italien érudit est : *Contarenus, seu de Litteratorum infelicitate*. Venise, 1620, in-4°. Amsterdam, 1647, in-12, avec un *appendix* de Corneille Tollius, l'éditeur.

que nous ne manquons pas de beaucoup d'autres, tels exemples d'hommes lettrés qui ont été autant et plus malheureux qu'ils étaient sçavants. Puisque M. Hofmann est mort, il ne verra pas les mauvais traitements que lui fait M. Riolan, en divers endroits de son *Anthropographie.*

Le jour de l'an s'est passé comme les autres jours, mais, la Reine étant en colère contre le Parlement qui continuait toujours ses assemblées, sans vouloir vérifier aucune déclaration, afin qu'elle put recouvrer finances pour la guerre et pour l'entretien de sa maison ; au contraire, apprenant qu'en ces assemblées, le Parlement même avait menacé de donner arrêt contre la Chambre des Comptes, si elle vérifiait la déclaration qu'elle leur avait envoyée, en faveur de quelques partisans : enfin, elle s'est résolue à la rigueur et à la voye de fait. Le mercredi, jour des Rois, sixième de janvier, à deux heures du matin, elle est sortie de son palais Cardinal avec le roi, M. le duc d'Anjou, et le cardinal Mazarin, et s'en est allée à Saint-Germain en Laye. M. le duc d'Orléans et M. le Prince y sont allez aussi ; et ensuite de ces maitres, quantité d'officiers. Dès que cela a esté sçeu, le Prévost des marchands [1], et les eschevins ont ordonné que l'on gardât les portes de la ville et qu'on ne laissât rien sortir ; cela en a retenu plusieurs qui pensoient d'ici se sauver, et même quelques charriots pleins de bagages ont été pillés en divers endroits par quelque populace mutinée qui ne demande que de l'argent. M. le duc d'Orléans avoit toujours refusé de consentir à cette retraite, mais, enfin, il s'est laissé aller aux prières de la reine, laquelle est délibérée et prétend de se venger du parlement et du peuple de Paris, duquel elle prétend avoir été bravée aux barricades dernières du mois d'août passé ; et comme le cardinal Mazarin est fort haï et dans Paris et au Parlement,

1. Féron (*Jérôme* le), président des enquêtes et prévòt des marchands, mort en septembre 1668. Retz dit que comme il était « tout à fait dépendant de la cour, le Parlement donna arrêt par lequel il fut ordonné que les bourgeois prendraient les armes ; que l'on garderait les portes de la ville, que le prévot des marchands et le lieutenant civil pourvoieraient au passage des vivres » Cardinal de Retz ; *op. cit.* T. 1 p. 229.

elle veut, à toute force, et en dépit de tous ceux qui en parlent, le conserver pour ses affaires et le maintenir en crédit. On garde ici les portes. Le Parlement a envoyé MM. les gens du roi à Saint-Germain. Il y a quantité de troupes ici alentour, avec lesquelles je pense que la reine veut affamer Paris, ou obliger toute cette grande ville de lui demander pardon. Vous sçavez que Paris est une arche de Noé, qu'il y a toute sorte d'animaux bons et mauvais qui y sont embarquez. Je ne sais pas ce qui arrivera d'un tel désordre ; tout y est à craindre comme d'une extrémité. Pour mon particulier, je ne l'ay point offencée, et suis bon serviteur du roi ; mais si on attaque ma maison, je ferai comme les autres, je me défendrai tant que je pourrai. Je suis riche comme étoit le bonhomme Casaubon, en ce que j'ai comme lui *libros et liberos* ; mais je n'ai rien de cette belle et sublime science qui le rendoit incomparable par-dessus tous les sçavants de son siècle : j'ai encore moins d'argent ; mais je croi que quand on en cherchera, ce ne sera pas chez les médecins que l'on ira ; il y a longtemps que l'on nous paie trop mal. Je vous baise les mains de tout mon cœur, et suis de toute mon affection,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

Patin.

De Paris, ce 8 de janvier 1649.

Edit. d'Amsterdam 1718.
— Paris 1846.

Mss. 9375, fol. 40.

LETTRE CLXVII

A M. Spon, docteur en médecine, en la place de l'Herberie, a Lyon.

Monsieur,

Je ne vous ay point escript depuis le 8 de janvier, présent an, et Dieu mercy, j'en ay receu la responce qu'il vous a plu m'en envoyer, dont je fus fort consolé, sur la crainte que j'avais que ma lettre n'eut esté perdue, comme on disoit dedeçà, que ce courier avoit esté détroussé. Depuis ce temps là, je vous diray que l'on a fait bonne garde icy, et que nous y avons mangé du pain un peu plus bis, et plus cher qu'auparavant.

M. le Prince qui a quitté sa belle qualité de prince du sang, et de père de la patrie, pour être le premier capitaine des gardes du Mazarin, fait ce qu'il peut pour empescher qu'il ne nous vienne des convois, mais il en vient pourtant tous les jours, deçà ou delà, et nous avons icy des princes qui font faire fort bon exercice à leur cavalerie[1]. M. le prince a assiégé et pris Charanton, le lundy 8 de février, où il a perdu M. de Chastillon[2], le comte de Saligny[3], et quinze autres bons capitaines : ne voilà pas un beau et merveilleux prince; il faisoit par cy-devant trembler l'Empire et l'Espagne par ses victoires, et maintenant, il perd ses

1. Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf; le prince de Conti, le duc de Longueville, le prince de Marsillac (Larochefoucauld). Bientôt se joignirent à eux le maréchal de la Mothe, le duc de Bouillon et le duc de Beaufort. Le prince de Conti fut nommé généralissime des armées parisiennes.

2. Coligny (*Gaspard* IV de), duc de Châtillon. Il était lieutenant général dans l'armée d'investissement de Paris commandée par le prince de Condé. Cf. sa note : *Lettre du 14 août 1643*.

3. Coligny (*Gaspard* III de) marquis de Saligny, de la branche de Saligny-Coligny.

meilleurs amis à la prise d'un village, qu'il a tost après abandonné, ne le pouvant garder, en ayant fait rompre le pont, que nous avons fait raccommoder deux jours après.

Il ne bouge presque de Saint-Germain, où il a bien plus d'une affaire, mais ses gens voltigent tousjours dedeçà pour empescher nos convois. Le Roy, la Reine, M. le duc d'Orléans, le Mazarin, et une partie de la Cour sont tousjours à Saint-Germain, qui ne sont pas tous d'un mesme advis, la pluspart désirant de revenir icy bientost, mais le Mazarin n'y trouve pas ses seuretez. Néantmoins, Messieurs les gens du Roy, Talon, Bignon, et le Procureur général, par ordre de la Reine, et le passeport nécessaire qui leur a esté envoyé, se sont transportez le mercredy des cendres, 17 de février, d'où ils sont arrivez le lendemain sur le soir : ce voyage pourra estre le premier pas de l'accord et un acheminement à la paix ; ainsi soit-il. Je vous envoye cette lettre par avance ; si elle peut avoir ce bonheur de vous estre rendue, j'en ay une bien plus longue et plus particulière que je vous envoieray, quand nous aurons la liberté toute entière ; il y en a déjà sept pages d'escriptes ; je vous envoye celle-cy, à tout hazard, par le rétablissement des postes que Messieurs du Parlement ont fait faire de deçà : *utinam prospere ambulet !*

Messieurs les gens du Roy ont rapporté au Parlement, le vendredy 19 de février, de leur voyage de Saint-Germain que la Reine avoit tesmoigné estre bien aise d'apprendre que la ville de Paris demeuroit tousjours dans l'obéissance du Roy : et ont conclu que le Parlement devoit députer vers elle à Saint Germain. Nos ennemis n'ont ni bales, ni poudre. Les Suisses qui sont dedeçà, nous offrent quinze cens hommes. Les habitans de Melun, pressez par un gouverneur du party Mazarin, ont coupé la gorge à leur garnison, et se sont rendus les maistres de leur ville pour nous. L'archiduc Léopold a envoyé aux Messieurs du Parlement un député pour la paix, contre le Mazarin [1] : nous attendons icy

1. Arnolfini, moine Bernardin dont les intrigues du coadjuteur Paul de Gondi et de la duchesse de Chevreuse avaient provoqué de l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas espagnols, l'envoi à Paris. Ce prétendu ambassadeur arriva habillé en cavalier sous le nom de Joseph de Ilescas.

dans six jours, le secours que nous envoye M. de Longueville[1], de Normandie, ausquels les Hollandois ont envoyé faire offre d'argent et d'hommes.

VALE.

Deux évesques sont icy, 1. d'Angers[2] et d'Evreux[3].

On a icy descouvert des espions, sçavoir deux évesques, de Aire[4] et de Dol[5] en basse Bretagne qui sont prisonniers : un président de la chambre des Comptes nommé Tambonneau et son frère conseiller de la cour qui se sont sauvez ou cachez, et un conseiller du Chatelet nommé de Lone, tous cincq très pervers et meschans hommes.

De Paris, ce vendredi 19 de février 1649, à 2 heures de relevée[6].

De la main de Spon, au revers de la lettre : Paris, 19 février. Lyon, 3 avril. Risposta, adi 6 dudit mois d'avril.

Edit. de La Haye 1718.
— de Paris 1846.

1. Cette illusion de secours — si commune aux villes assiégées — que se faisait le Paris de la Fronde — illusion qui, dans des circonstances plus tragiques, devait, à son tour, hanter la grande cité moderne, se retrouve dans un des nombreux pamphlets du temps, *le Courrier français :*

.... La Normandie,
Terre belliqueuse et hardie,
Qui nous promet en peu de jours
Un considérable secours.

Le duc de Longueville qui avait quitté Paris le 20 janvier, pour aller soulever son gouvernement de Normandie, loin de pouvoir envoyer un secours à la Fronde, fut cerné dans Rouen par le duc d'Harcourt. Cf. sur la Fronde normande la spirituelle Satire de Saint-Evremond : *La Retraite de M. de Longueville dans son gouvernement de Normandie.* Les œuvres véritables de M. de Saint-Evremond, édit. de des Maizeaux. Londres, 1705.

2. Arnauld (*Henri*) évêque d'Angers, né le 30 janvier 1649, mort le 9 juillet 1706.

3. Le Noël (*Jacques* du Perron), neveu du Cardinal du Perron qui l'autorisa à prendre son nom. Evêque d'Evreux le 13 octobre 1648.

4. Boutaud (*Gilles*) évêque d'Aire. Transféré au siège de Tours, fut remplacé par Charles d'Angelure nommé évêque d'Aire le 25 mars 1649.

5. Cohon (*Anthyme Denis*) évêque de Dol, en Bretagne, né à Craon, en Anjou, en 1594, mort à Nîmes le 7 novembre 1670. Evêque de Nîmes, le 18 novembre 1633, transféré par Mazarin au siège de Dol, après la mort de Richelieu. Etait à Paris sous la Fronde, un des chefs du parti de la cour et un des agents de Mazarin. Les Frondeurs l'appelaient : *Evêque de Dol et de Fraude.*

6. La lettre est écrite de la main de Patin, mais n'est pas signée.

Mss. 9357, fol. 41.

LETTRE CLXVIII

A Monsieur Spon, docteur en médecine a Lyon.

Monsieur,

Je vous escrivis ma dernière vendredy, 8 de Janvier, et depuis ce tems-là plusieurs choses fort mémorables sont arrivées icy. Premièrement, ce même vendredy, 8, tandis que le roy et toute la cour estoient à Saint Germain, le parlement donna arrest contre le Mazarin, par lequel il fut déclaré criminel de lèze-majesté, comme perturbateur du repos public[1]; le samedy, il fut ordonné que l'on lèveroit des troupes pour la défence de la ville de Paris, et ce mesme jour, M. d'Elbeuf le père, M de Bouillon-Sédan, frère aisné du mareschal de Turenne, le mareschal de la Mothe-Houdancourt, le marquis de la Boulaye[2], le marquis d'Aubeterre[3] et autres seigneurs se présentèrent pour commander et avoir charge dans l'armée que Paris s'en alloit lever. M. d'Elbeuf en fut déclaré le chef, et luy et les autres prestèrent serment de fidélité entre les mains du parlement, avec ostages qu'ils donnèrent. Le dimanche matin, se présentèrent à la porte de Saint Honoré, Messieurs les princes de Conty[4] et de Longueville, qui y furent empeschez de passer outre, jusques à ce que le parlement en estant adverty, les envoya

1. L'arrêt enjoignait en outre à tous les Français de lui courir sus. Le même jour, le Parlement adressait à tous les Parlements du royaume l'invitation de se joindre à lui.

2. Boulaye ou la Boulaie (*Maximilien* Eschalard, marquis de).

3. Aubeterre (*Pierre* Bouchard d'Esparbès, vicomte d').

4. Conti (*Armand* de Bourbon, prince de), fils de Henri II de Bourbon et de Charlotte de Montmorency, et frère du prince de Condé, né à Paris en 1629, mort en 1666.

recevoir par MM. du Blancmenil[1] et de Bruxelles[2] (qui furent les deux prisonniers des barricades du mois d'aoust dernier). M. le prince de Conty fut, dès le mesme jour, après disner, au parlement; M. de Longueville y fut le lundy matin, et s'estant accordez avec la Cour, M. le prince de Conty fut déclaré, à cause de sa qualité de prince du sang, chef généralissime, et M. d'Elbeuf son lieutenant-général. M. de Longueville n'a point pris de qualité, mais il a donné pour ostages, M. le comte de Dunois son fils[3] et madame sa femme, laquelle est fort grosse et preste d'accoucher. Tout le monde contribue icy en particulier, ou en gros, pour faire guerre au Mazarin, et ce, très volontiers : on garde fort bien les portes, et pend-on force espions, et gens portans lettres. Messieurs du parlement et de la ville travaillent jour et nuit, incessamment, pour le salut public. Arrest se donna, portant commandement à tout capitaine, lieutenant ou soldat, de se retirer à vingt lieues loing de Paris; défence aux villes de donner hommes, canon, ny aucun autre secours pour le party Mazarin; la Bastille, sommée de se rendre, battue et enfin rendue au Parlement, qui en a donné le gouvernement au bonhomme M. de Bruxelles père, conseiller de la Grande [Chambre], et lui donne pour lieutenant, son fils[4] qui est un vaillant garson, et qui a eu charge par cy-devant aux armées[5]. Le mercredi 13 de janvier, M. le duc de Beaufort arriva à

1. Blancmesnil (*Nicolas* Potier de Novion de), né à Paris en 1618, mort à Grignon, le 1er septembre 1693. Conseiller au Parlement de Paris en 1637, et président en 1645. Membre très actif de l'opposition parlementaire, il fut arrêté avec Broussel, le 20 août 1648 et conduit à Vincennes.

2. Patin, comme le Cardinal Mazarin et la plupart des auteurs de mémoires contemporains, orthographiait « Bruxelles ». Broussel (*Pierre*) était conseiller au Parlement, depuis 1637. On sait que c'est au sujet de son arrestation, par ordre de la Reine, qu'eurent lieu les journées des Barricades des 26 et 27 août 1648.

3. Orléans (*Jean-Louis-Charles* d') comte de Dunois, fils aîné du duc de Longueville et de Anne-Geneviève de Bourbon, né le 12 janvier 1646, entré dans les ordres, le 16 janvier 1669, mort le 4 février 1694.

4. Le fils de Broussel portait le nom de La Louvière.

5. Patin avait écrit : « qui en a donné le gouvernement à M. Deslandes-Payen, Conseiller de la Grande Chambre et prieur de la Charité sur Loire, qui est un homme de grand esprit, de ruse et de service, de plume et d'espée. Son lieutenant dans la mesme place est le second

Paris, qui doibt estre suivy de quatre cents bons cavaliers.

Le jeudy 14, mourut icy, du matin, M. Marescot, maistre des requestes, fils d'un autre maistre des requestes, et petit fils de Michel Marescot, grand médecin, lequel mourut icy, l'an 1605. Ce mesme jour, tous les Messieurs furent assemblez pour la police, afin de donner ordre aux provisions d'une si grande ville[1].

Voyez comment vont les choses du monde : il y a quatre mois et demy que Paris s'arma pour empescher qu'on ne mit ce bonhomme prisonnier dans la Bastille, et aujourd'huy, *mutata rerum sorte*, voilà qu'il en est gouverneur, et qu'il y retient les autres. Il y a icy force soldats à pied et à cheval, qui font des courses sur les ennemis qui paroissent, et on appreste un grand armement pour les aller attaquer en gros où ils seront, où M. de Beaufort et le mareschal de la Motte-Houdancourt ont bien envie de bien faire et de se faire paroistre. La reine, voyant que M. de Longueville estoit contre elle, a donné son gouvernement de Normandie à M. le comte de Harcourt qui y est allé pour y estre receu ; mais Rouen luy a fermé la porte et ne l'a pas voulu recevoir. M. de Longueville, ayant aussi eu advis que son gouvernement estoit donné, est parti d'icy, le mercredi 19 de janvier, assez tard, et bien accompagné, est allé droit à Lizieu[2], puis à Rouen[3], où il a esté bien reçeu. M du Tremblay, frère du défunt père Joseph, capucin, accusé d'avoir trop tost rendu la Bastille à Messieurs du Parlement, a esté condamné à Saint Germain d'avoir la teste tranchée. La reine est tellement irritée contre Paris, qu'elle a chassé, d'auprès d'elle, Mademoiselle Danse,

fils du bonhomme M. de Bruxelles. » Il a rayé ce passage qui contenait une erreur et l'a remplacé en marge par : « au bonhomme Bruxelles, père, conseiller de la Grande [Chambre] et lui a donné pour lieutenant son fils ».

1. Patin avait écrit à la suite : « Je vous advertis qu'il y a une faute ci-dessus et que le gouvernement de la Bastille a été donné au bonhomme Bruxelles, père, conseiller à la Grande Chambre et la lieutenance à son fils. » Ayant rectifié plus haut, en marge, cette erreur, il a barré ce passage.

2. Lisieux, aujourd'hui du département du Calvados, ville située à 48 kil. E. de Caen.

3. Rouen, alors capitale de la Normandie, sur la rive droite de la Seine, à 130 kil. N.-E. de Paris.

qui estoit une de ses femmes de chambre, pour avoir voulu luy parler pour Paris, et néantmoins, il y a eu de deçà, quantité de gens pieux et dévots qui ont eu la hardiesse d'en escrire à la reine, et de luy en remontrer la conséquence. Le parlement luy a fait aussi des remonstrances par escript, lesquelles sont imprimées. On dit qu'elles sont bien faites ; et que M. le président de Coigneux en est l'autheur.

On a fait icy courir depuis huit jours quantité de papiers volans contre le Mazarin, mais il n'y a encore rien qui vaille : mesme, j'apprends que M. le procureur général en a fait des plaintes au parlement, qui a ordonné que l'on empeschât l'impression et la distribution de ces escripts satyriques et médisans [1]. Quelques cavaliers des troupes de M. le prince de Condé sont allez de Saint Germain à Meudon [2], où ayant trouvé quelque résistance dans le château, par les païsans qui s'y estoient retirez, ils ont joué de main mise, et en ont tué plusieurs, puis ont pillé le château ; quelques-uns du costé de M. le Prince y sont aussi demeurez, et entre autres, deux capitaines qui sont fort regrettez. Nos cavaliers y furent dès le lendemain, qui se rendirent maistres du château, qui mirent en fuite des Allemands qui y estoient, en ayant tué et pris prisonniers quelques-uns. J'apprends que l'ordinaire [3] de Lyon ne va ny ne vient ; cela me donne de l'appréhension que les lettres du vendredy, 8 de janvier, ne vous aient pas esté rendues, et en vérité, si cela est, je suis bien malheureux, veu que, dans vostre pacquet, il y a une grande lettre pour vous de quatre pages à l'ordinaire, et deux autres pour deux de vos collègues, MM. Garnier et Falconet : je voudrois avoir donné une pistole et les retenir toutes trois, si vous ne les avez reçeues. Mon Dieu ! faut il que la guerre trouble un commerce si innocent. Je vous mandois, entre

1. Les *Mazarinades*. Cf. pour ces contes satiriques et souvent burlesques, les trois volumes de la Bibliographie des *Mazarinades* publiée pour la *Société d'histoire de France* par M. Moreau.

2. Aujourd'hui, b. de Seine-et-Oise près de la rive gauche de la Seine, à 10 kil. E.-N. de Versailles.

3. Le courrier de la poste. *Je ne vous en parlerai que par le premier ordinaire.* Pascal, *Provinciales*, II. (Littré).

autres, que notre bon amy M. Hofman, estoit mort le 3 novembre de l'an passé, selon que M. Volcamer m'en avoit escript.

Du 25 de janvier [1]. On garde icy soigneusement les portes, et personne n'en sort sans passeport. M. de Longueville est encor en Normandie, d'où on espère qu'il emmenera [de] bonnes troupes ; son retour est icy fort souhaitté. Toute la cour est à Saint-Germain avec le Mazarin. M. le Prince voltige, de çà et de là, avec des cavaliers, pour empescher l'abord de Paris à toute sorte de marchandises ; mais pourtant, cela n'empesche pas qu'il n'en vienne de plusieurs endroits, horsmis de Gonesse [2], que le pain n'en vient point, à cause des coureurs qui sortent de Saint-Denis [3] ; et jusques icy cela a duré ; mais je pense qu'il ne durera pas encore longtemps, veu que nous avons de belles troupes qui s'apprestent à bien faire ; mais M. le duc de Bouillon-Sédan est au lict de la goutte, et M. le mareschal de la Motte-Houdancourt est au lict d'un rhumatisme. Il y a en cette ville bien du pain et du bled, et beaucoup de farine aussi, et, Dieu mercy, personne n'a encore crié à la faim.

M. le Prince a mis bonne garnison dans Corbeil, lequel jusques à présent, nous auroit esté inutile, à cause du desbordement de la rivière de Seine, laquelle a fait icy bien du ravage, et qui a empesché le commerce et la navigation depuis trois semaines ; elle commence fort à diminuer et à se resserrer dans son lit, de sorte que doresnavant, cette place nous sera nécessaire ; aussi croy-je, avec grande apparence, que ce sera la première que nous irons prendre, et après cela Lagny [4], afin que la liberté soit tout entière pour Paris sur les deux rivières qui la nourrissent, Seine, et Marne. Après cela, il faudra prendre Saint Denis, afin d'avoir aussi le pain de Gonesse, pour ceux qui ont l'estomach

1. Date en marge, de la main de Patin.
2. Aujourd'hui, ch.-l. de c. de Seine-et-Oise. Il y avait à Gonesse des boulangeries renommées dont le pain était très recherché.
3. Ville sur la Seine, et le Rouillon, à 8 kil. N. de Paris.
4. Aujourd'hui, ch.-l. de c. de Seine-et-Marne ; à 21 kil. de Meaux, sur la rive gauche de la Marne.

délicat et qui y sont accoutumez. Peut estre que Dieu mettra la main à tant de désordres, par la mort de quelqu'un de ceux qui fomentent et entretiennent ces guerres.

La reine veut paroistre à un chacun implacablement irritée ; elle ne veut point souffrir que personne luy parle de s'adoucir, et pour cet effet, elle a chassé de la cour une de ses femmes de chambre nommée mademoiselle Danse, femme de son apothiquaire, et a fait mettre en prison un aumosnier du roy, nommé M. Bernage, chanoine de Nostre-Dame, pour la mesme cause. On imprime icy force libelles, qui se crient par les rues sur les affaires du tems, tant en vers qu'en prose, en latin et en françois. Il y en a plusieurs contre la personne du Mazarin ; mais il y en a fort peu de bien faites. Je ne vous en garde point de copie, mais je m'attends au recueil général qui s'en fera, à quoy déjà s'apprestent quelques unes de deçà, tant in-8 qu'in-4. On dit que M. le duc d'Orléans, Madame la duchesse sa femme, Mademoiselle sa fille, M. le Chancelier, M. d'Avaux, frère de M. le président de Mesmes et qui estoit l'an passé à Munster, ne sont contre Paris que par bienséance, et non pas cruellement et furieusement acharnez, comme sont la Reine, M. le Prince et le Mazarin, et croy que cette affaire viendra enfin à quelque accommodement ; mais ce ne sera pas sitost. *Interea patitur justus.* On lève icy bien de l'argent de tous costés, et personne ne sçait combien ce mauvais temps durera ; néantmoins, j'espère que M. le Prince n'en sera point le maistre, s'il ne luy vient bien d'autres troupes que celles qu'il a ; et si les princes qui sont de nostre côté ne nous trompent, (*quod omen Deus avertat*), il y a grande apparence que l'honneur en demeurera au parlement : ainsi soit-il !

Tous les ouvriers de l'imprimerie ont icy mis bas [1] ; il n'y a que ceux qui font des libelles qui travaillent. On avoit commencé d'imprimer la table de l'Anthropographie de M. Riolan, mais elle est demeurée là, aussi bien que le 2e tome de la géographie du père Briet, dont vous avez le

1. Cette expression signifiait l'arrêt du travail dans une imprimerie. (Furetière).

1er tome : comme aussi le 4e tome, *Dogmatum theologicorum* du P. Petau, qui sera *De Incarnatione*, et autres [1]. M. le procureur général s'est plaint à la cour de l'impudence des imprimeurs qui publioient tant de meschants fatras et tant de libelles diffamatoires, d'où s'en est ensuivi l'arrest, qui a esté publié à son de trompe par la ville, qui leur défend de plus rien imprimer sans permission de Messieurs du parlement. Mais je pense que toutes ces défenses ne les empescheront pas d'en imprimer, à mesure qu'ils en auront ; et entr'autres, ils ont imprimé, un journal de tout ce qui s'est fait et passé depuis le mois de juin au parlement, jusques à présent, comme aussi la lettre d'un religieux à M. le prince de Condé, pour l'exhorter à quitter le party du Mazarin. L'autheur parle là dedans comme un jésuite, mais il ne le fut jamais : c'est un gaillard qui se mocque d'eux, mais qui parle bien et avec vérité : le Mazarin est sanglé là-dedans, tout du long, et très vilainement, comme il le mérite ; il me semble que c'est la meilleure pièce de tout ce qui s'est fait ; mais je ne scay pas ce qui se fera à l'advenir.

Ce 27 de janvier [2]. On mit hier prisonnier à la Bastille un gros et infâme partisan nommé la Rallière [3], lequel est rudement chargé de la haine de bien du monde ; aussi estoit il trop superbe et insupportable : on a pris aussi chez luy cent mil escus, que l'on a portez à l'Hostel de Ville pour aider à faire la guerre au Mazarin. M. le duc de Beaufort lève icy de l'infanterie, et M. le mareschal de la Motte-Houdancourt de la cavallerie, pour sortir en campagne, dès qu'il sera fortifié, comme il se porte mieux. Il entre icy par divers endroits de la farine et du bled qui donne du courage à tout le monde, et qui réconforte merveilleusement ceux mesmes qui naturellement n'en ont guères.

Depuis trois sepmaines que nous sommes en guerre et menacez de famine, rien ne m'a tant fasché que le regret que j'avois que ma lettre à vous adressée du 8 de janvier

1. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.
2. Date en marge, de la main de Patin.
3. La Rallière était fermier des aides, et avec Montauron, un des plus riches financiers du temps.

ne fut perdue ; mais, Dieu mercy, je suis tout consolé, puisque vous l'avez reçeue, comme je reconnois par la vostre dattée du 19 de janvier, laquelle j'ay reçeue dix jours après justement, *sed quocumque inter illas moras ferit*. Je vous asseure qu'elle n'a pas esté ouverte. Pour le desir que vous me tesmoignez avoir de me tenir dans vostre cellule de méditation, je vous en remercie de toute mon affection ; ce n'est pas que je ne voulusse bien y estre à cause de vous, *et possem mutuas audire et reddere voces*. Mais je pense que notre guerre ne nous fera pas fuir si loing. Nous sommes bien les plus forts, et le serons, de jour en jour davantage, par l'adjonction des parlemens et des provinces qui envoyent icy leurs députez.

Je vous prie de me mander quelle somme d'argent je vous doibs pour tout ce que vous avez envoyé pour moy à M. Volcamer depuis un an, afin que je le mette avec les autres dont je vous suis débiteur et que je m'en acquitte. Il y a trois tomes de Conseils de Baillou, en comptant le 3e qui n'est achevé que depuis deux mois, (j'en ay mis un à part dans vostre pacquet pour vous) ; si en desirez quelque chose de deçà, vous n'avez qu'à commander.

J'ay céans les trois tomes de *Novarinus, Omnium scientiarum anima* [1], dont je fais estat plus que de tout ce qu'a escript cet autheur qui en a fait beaucoup d'autres. Pour ce Fabry [2] de Castelnau d'Arry [3], c'est un pauvre souffleur, comme vous dites. M. Jost n'a encore rien receu de Lyon [4]. *Viros dignissimos et suavissimæ recordationis, D. D. Gras, Garnier et Falconet, officiosissime resaluto*. Je suis bien aise que le Perdulcis soit achevé à Lyon, je vous prie de m'en achepter un en blanc et de me l'envoyer à la première commodité [5]. Le premier médecin est aussi fort

1. *Omnium Scientiarum anima, hoc est axiomata physiotheologica*. Lyon, 1644, 3 tom. in-fol. — Novarini (*Luigi*), théologien italien, né en 1594, à Vérone, mort dans cette ville, le 14 janvier 1650.

2. Fabre (*Pierre-Jean*), médecin de Castelnaudary ; vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Devait une certaine réputation à sa thérapeutique chimiste, ce qui explique le dédain de notre auteur

3. Castelnaudary — Patin a écrit *Castelnau d'Arry* —, ville faisant aujourd'hui partie du dép. de l'Aude, à 36 kil. N.-O. de Carcassonne.

4. Membre de phrase supprimé dans les édit. ant.

5. *Id.*

empesché que pas un ; son argent est en grand nombre entre les mains des partisans qui sont aujourd'huy en fort mauvais estat, joinbt qu'il est en estat de sauter aussitost que pas un, puisqu'il n'a jamais esté colloqué en ce thrône que par le Mazarin, qui ne tient plus qu'à un filet, et qui aura bien de la peine à revenir de si loing.

M. Bouvard est icy fort vieux, asgé de soixante-dix huit ans, hors du tracas du monde et de l'ambition, qui va à la messe et au sermon, et au coin de son feu. Nous avons icy le bonhomme Nicolas Piètre, fort malade ; il a esté saigné douze fois d'un rhumatisme : *utinam tandem convalescat !* M. Citois est encor icy fort vieux, *pene cœcus*, mais très riche. Il y a longtemps que j'ay leu le passage de M. de Saumaise, *de Colica pictavica*, et pense estre le premier qui l'ay découvert de deçà. J'en donnay advis, dès ce temps-là, à M. Riolan qui l'a réfuté par occasion dans son Anthropographie : *in eo loco nugatur Salmasius*, et ne sçait ce qu'il dit ; mais cet homme est si âcre, qu'il n'est jamais bien, s'il ne mord quelqu'un. Je suis bien aise qu'on ait imprimé grec et latin *Ocellus Lucanus* [1], je l'achepterai, dès qu'il sera icy : c'est un vieux philosophe pythagoricien qui vivoit devant Aristote. Pour *Opera omnia Spigelii* [2], je pense que c'est celuy de Hollande que j'ay céans, et lequel m'a cousté trois pistoles en blanc. J'ai aussi la Physique de vostre *Albertus Kyperus*, qui est un Polonois qui professe la médecine en Hollande [3]. Il a fait un autre livret intitulé : *Methodus discendi et docendi medicinam*, qui ne vaut guères mieux que rien.

Mon fils respondit hier de sa première quodlibétaire. Je suis ravy de ce qu'il contenta la compagnie. Je vous

1. Ocellus Lucanus. Philosophe grec dont la date de l'existence est mal connue. On n'a de lui qu'un seul ouvrage, un *traité sur la nature de l'Univers.*

2. Cf. note : *Lettre du 8 novembre 1644.*

3. Kyperus (*Albertus*) — Albert Kyper — né à Kœnigsberg vers 1605, mort à Leyde le 25 septembre 1655. Docteur de Leyde aux environs de 1642, professeur de médecine à l'Université de cette ville en 1648. Les titres exacts des ouvrages signalés à Spon par Patin sont : *Institutiones Physicæ.* Leyde, 1647, in-12. — *Medicinam rite discendi et exercendi methodus.* Leyde, 1642, in-12.

envoye six de ses thèses dont voicy la conclusion : *Ergo sunt ridicula, commentitia et chimerica chymicorum principia*[1].

Du 29 de janvier[2]. On a mis de nouveau dans la Bastille un autre célèbre partisan, et gros maltôtier, nommé Launay Grave, lequel est fort chargé de la haine publique. Je pense qu'il n'en sortira point qu'il ne luy en couste bon. Plusieurs donnent icy advis au parlement de divers endroits où il y a de l'argent caché, lequel servira à faire la guerre, et la grasse rescompense qu'on leur donne, pour leur droit d'advis, invitera beaucoup d'autres à en faire de mesme par cy-après. On a pris chez M. Galland, secrétaire du Conseil, 25.000 livres ; chez M. Pavillon, aux marets du Temple, 100.000 escus qui venoient de Bordeaux. On a pris aux Gabelles, 250.000 livres. On a encore cerché dans la maison de madame de Combalet, où l'on a trouvé de fort belles caches, mais plus d'argent : on a grande espérance d'en trouver ailleurs, tant de celuy du cardinal Mazarin, que du défunt Richelieu. L'advis avoit esté donné qu'on en avoit caché en la pompe qui est à la maison où est la Samaritaine[3], sur le Pont-Neuf ; on y a bien cerché, mais on n'y a rien trouvé. On croit qu'il a été enlevé depuis un mois seulement, et qu'il a esté emmené par eau à Saint-Germain, où de présent sont tous ceux à qui il peut appartenir. On se réjouit icy des bonnes nouvelles qui nous viennent de Provence et de Bretagne, où les parlemens tiennent le party du nostre. On en croit autant de Toulouse et de Bordeaux, combien qu'on n'en ait eu aucune nouvelle, à cause que les couriers en ont été divertis[4], arrêtez et menés à Saint-Germain. Tout le

1. L'éditeur de 1846, à l'imitation des vieux éditeurs, a partagé cette lettre en trois fragments, en ajoutant à chacune de ces divisions la date approximative et les salutations d'usage, comme si elles étaient des lettres séparées. Le premier fragment qui s'arrête ici représente, dans cette édition, la lettre CXCVIII, datée du 27 janvier 1649.

2. Date en marge, de la main de Patin.

3. La pompe de la Samaritaine était placée à la deuxième arche du Pont-neuf. Auprès du bassin de la fontaine, était assis le Christ demandant à boire à la Samaritaine.

4. Divertis, *pour détourner*.

monde est icy en une merveilleuse résolution contre le Mazarin, et combien que le pain y soit cher, néantmoins, personne n'y gronde, pas mesme le petit peuple, si ce n'est quelque petit houlereau de partisan (car les gros s'en sont envolez); encore faut-il que ce soit en cachette ; ou bien ce sont des gens qui ont peur de la justice, de la force, ou de la constance du parlement, dans lequel tous les membres sont merveilleusement bien unis et bien résolus. Les sages de delà, qui sont les plus modérez, espèrent que cette grande affaire se pourra enfin terminer par un accord, et c'est ce que je souhaitterois de tout mon cœur; mais je ne l'oserois espérer, tant par l'obstination et la meschanceté des uns que par la force et la bonne opinion des autres. Ceux de deçà ont grande espérance en M. de Longueville, qui est allé en Normandie s'asseurer de Rouen et nous y mesnager des autres, tandis qu'il nous a icy laissé de bons ostages ; sçavoir, M. son fils ainé et madame sa femme, laquelle est icy accouchée le jeudi 28e jour de janvier, jour dédié dans l'almanach au bon roy Charlemagne, d'un second fils, qui a esté baptisé et nommé Charles-Paris de Longueville, comte de Saint-Pol[1]. Son parain a esté M. le prévost des marchands, le président le Féron et les eschevins[2] au nom de la ville de Paris ; la maraine a esté madame la duchesse de Bouillon[3], femme d'un de nos généraux, qui est encor au lit, malade de la goutte.

Nos bourgeois font merveilles de bien garder les portes, et d'empescher que bien des gens n'en sortent qui voudroient bien avoir la clef des champs. On a trouvé des caches d'argent en divers endroits de la ville, et chez des particuliers et des moines, tant d'argent que de vaisselle d'argent ou papiers d'importance, appartenant aux parti-

1. Orléans (*Charles Paris* d'), comte de Saint-Pol, puis duc de Longueville, etc. C'est ce fils bien aimé de Madame de Longueville, qui devait charmer la cour autant par ses brillantes qualités que par la légèreté de ses mœurs et aller se faire tuer inconsidérément au passage du Rhin le 12 juin 1672.

2. « Les quatre échevins » dans les édit. ant.

3. Bergh (*Eléonore-Catherine-Febronie* de) mariée au duc de Bouillon, le 12 février 1634, morte le 14 juillet 1652.

sans. Messieurs du parlement font merveilles pour apporter de la diligence à tous ces désordres. Toute la ville est fort unie contre le Mazarin, et espère que, Dieu aidant, nous en viendrons à bout. Cette guerre vient des jésuites qui ont permis à tout le monde de prester de l'argent aux partisans au denier de dix ou douze, et puis, aux partisans qui ont presté au roy si haut, que le roy mesme en est aujourd'huy insolvable et qu'il faut qu'il fasse banqueroute. La tyrannie et les voleries du Mazarin ont fait le reste : et voilà le temps auquel Dieu nous a réservez.

Le dimanche, 7 de février, M. le duc d'Orléans et M. le prince de Condé ont ramassé des troupes pour le Mazarin, et sont venus coucher au bois de Vincennes ; le lendemain lundy, de grand matin, ils campèrent entre Paris et Charenton, pendant quoy, deux mil hommes des leurs furent attaquer Charenton. Ceux qui estoient dedans se défendirent merveilleusement, et enfin les ennemis y entrèrent du costé du Presche [1]. Nous y avons perdu cent quarante hommes, et les mazarinistes plus de quatre cents, entr'autres, dix capitaines ou lieutenans du régiment de Navarre, et un autre grand seigneur, duquel la mort a fort affligé tous les chefs ; sçavoir, M. de Chastillon [2], fils du feu mareschal, lequel avoit espousé la fille de feu M. de Bouteville, qui eut icy la teste tranchée l'an 1627 [3]. Le prince de Condé a pris un village que nous reprendrons, y a perdu six fois plus que nous et son meilleur amy, M. de Chastillon, pour lequel rachepter, il donneroit mil Charentons. Si la guerre continue, bien d'autres y périront. On parle icy que le traité de la paix d'Espagne s'avance ; je voudrois bien qu'elle fût desjà faite ; elle nous sera autant et plus advan-

1. C'est-à-dire, *du côté du Temple.* « Presche » pouvait s'entendre « du lieu où s'assemblaient les huguenots pour entendre le presche ». (Furetière).

2. Gaspard de Coligny, duc de Châtillon. C'était le frère de ce Coligny qui périt à la suite de son duel avec le duc de Guise. Cf. sa note : *Lettre du 12 août 1643.*

3. Bouteville (*François* de Montmorency de), né en 1600, mort sur l'échafaud le 27 juin 1627, à la suite de la condamnation encourue pour son duel avec le marquis de Beuvron. Bouteville s'était marié avec Elisabeth-Angélique de Vienne dont il eut, entre autres enfants Elisabeth-Angélique de Montmorency qui avait épousé, en 1645, le duc de Châtillon.

tageuse qu'au party du Mazarin. Les capucins qui ont esté députez et envoyez pour enterrer les corps morts de Charenton, y en ont trouvé cent et quatre, dont il y en a quelques uns du lieu mesme qui ont fait merveille de se bien défendre ; quelques-uns aussi du costé du Prince de Condé, qui y furent tuez après l'assaut, la grande tuerie n'ayant esté que depuis qu'ils furent entrez dans le village ; et mesme M. de Chastillon n'y fut tué qu'une demi-heure après de deux coups de pistolet, qui tous deux furent mortels. M. de Clanleu, qui estoit dedans, y fut tué en desfendant une barricade, et eut encor plusieurs coups, après sa mort, d'autant qu'il avoit tué d'un coup de pistolet dans la teste celuy qui lui avoit offert quartier [1].

La prise de cette place est provenue de la faiblesse de nos gens et du peu de résistance qu'ils firent au régiment de Navarre, qui voulut le premier entrer dans Charenton. Nos gens espouvantez de cette première attaque, laquelle fut forte, s'enfuirent sur le pont de Charenton, vers Creteil [2] et Villeneuve [3], et ainsi, abandonnèrent ce misérable village au gouverneur, assisté d'environ trois cents soldats seulement et de quelques païsans. Dès que M. Chastillon se vit blessé, il fut reporté au bois de Vincennes, où estoit M. le Prince, qui pensa s'en désespérer, se tirant les cheveux et faisant d'horribles imprécations ; ce qui m'a esté rapporté par le chirurgien mesme qui le pensa le mesme jour. M. le Prince coucha la nuit suivante audit bois de Vincennes, et n'en partit que le lendemain à dix heures du matin, comme il vit M. de Chastillon tourner à la mort ; lequel Chastillon dit à M. le prince, en présence de plusieurs seigneurs, qu'il mouroit son serviteur, mais qu'il le prioit de luy permettre qu'il put lui recommander trois choses avant de mourir, dont la première estoit de quitter au plus tost l'infâme [4] party

1. Clanleu (*Bernard* de). Maréchal de camp en 1646. Vaillant soldat qui s'était signalé dans les guerres de la Régence. Disgracié, il avait embrassé, par vengeance, le parti de la Fronde.

2. Village faisant aujourd'hui partie du départ. de la Seine, sur la Marne, à 10 kil S.-E. de Paris.

3. Villeneuve-le-Roi, en Seine-et-Oise, à 17 kil. N.-N.-O. de Corbeil.

4. Le mot « infâme » supprimé dans les édit. ant.

du Mazarin, qui n'estoit qu'un fripon et qui ne méritoit point l'assistance d'un si grand prince ; la seconde que sa femme estoit grosse, et que si c'estoit un fils, qu'il le luy recommandoit[1], la troisième, qu'il quittât la vie infâme et scandaleuse qu'il avoit menée jusqu'alors. La Reine, advertie de la prise de Charenton, en tesmoigna grande joye, et principalement lorsqu'on luy dit qu'il y avoit eu six mil Parisiens de tuez, combien qu'il n'y en eût pas un, ceux qui y ont esté tuez estant de l'infanterie du prince de Conty et de M. d'Elbeuf, qui furent abandonnez de leurs compagnons, lesquels, s'ils n'eussent pris la fuite, eussent pu ruiner l'armée du prince de Condé, lequel a fait rompre deux arches du pont de Charenton et l'a abandonné, n'ayant point assez de gens à le garder : on a pensé à faire refaire ce pont ; mais de peur qu'il ne servit une autre fois à nos ennemis, combien qu'il pourroit estre refait en trois heures, ils ont délibéré de le laisser ainsi, et au lieu d'iceluy, de faire un pont de batteaux, qui servira à amener à Paris tout ce qui viendra de Brie par la rivière de Marne, ou de Brie-comte-Robert[2], où il y a bonne garnison et beaucoup de provisions que l'on nous envoye à chaque moment.

La nouvelle de la mort de M. de Chastillon a fort troublé toute la Cour, qui est à Saint Germain; tous les seigneurs le regrettent, et toutes les dames crient si haut que c'est pitié ; depuis ce temps-là, le Mazarin ne s'est plus montré ; *latet abditus* ; il demeure caché dans le cabinet de la Reine, de peur d'être tué ou massacré par quelqu'un de ceux qui détestent la guerre, dont le nombre n'est pas petit dans ce païs-là. Madame de Chastillon[3], et sa mère, Madame de Bouteville, disent qu'elles le tueront et escorcheront, puis-

1. Elle accoucha, au mois de juillet suivant, d'un fils, Coligny (*Henri Gaspard* de) duc de Châtillon qui mourut, à l'âge de dix-sept ans. Avec lui finit la postérité de l'amiral de Coligny.

2. Ancienne capitale de la Brie française en Seine-et-Marne, à 18 kil. N.-O. de Melun.

3. « Belle, spirituelle et fort galante, peut-être encore plus intrigante, a toute sa vie fait beaucoup de bruit dans le monde, dans ses trois états de fille, de duchesse de Châtillon, enfin de duchesse de Meckelbourg ». Ainsi est esquissé par Saint-Simon (*Op. cit.* T. II : p. 36) en quelques traits admirablement précis, le portrait d'Angélique-Elisa-

que les hommes ne s'en défont point. Par cy-devant, il se montroit et faisoit bonne mine; maintenant il ne paroit plus, il est devenu invisible. On a pris un autre conseil pour le fait du pont de Charenton; il a esté raccommodé, et de plus, on y fait un pont-levis bien fort, que l'on abattra, quand on voudra. On y a aussi remis une autre garnison et un autre capitaine à la place du sieur de Clanleu, qui estoit un vaillant homme, mais malheureux, qui néantmoins, eut fait merveilles en la défence de cette place, s'il n'eut esté abandonné par de lasches coquins qui faisoient partie de la garnison. M. le duc de Beaufort continue de faire icy des merveilles pour aller contre les ennemis et nous faire venir des convois. Toutes les femmes de Paris ne jurent que de par luy; et à dire vray, nous luy avons de grandes obligations, aussi bien qu'à M. mareschal de la Motte et au marquis de la Boulaye, qui sont des gens hardis et valeureux.

Ce samedi 13 février [1]. Ce dernier a fait entrer ce matin, par la porte de Saint Jacques, deux cents quatre vingt six charrettes chargées de bled et de farine, qui avoient esté ramassées à Etampes [2] et à Châtres [3], et qui venoient encore de plus haut, c'est-à-dire de la Beausse et du Gâtinois, et mesme, de par delà Chartres [4]. Il se présenta hier, à la porte de Saint Honoré, un héraut d'armes de la part de la Reine; le Parlement ne voulut pas qu'il fut admis dans la ville, la coutume n'estant d'envoyer des hérauts qu'aux souve-

beth de Montmorency-Bouteville, duchesse de Châtillon. L'affliction qu'elle éprouva, à la suite de la perte du mari jeune et beau par lequel elle s'était laissé enlever en 1645, fut infiniment plus modérée que ne le donnerait à penser le récit de Patin. Voir sur son attitude dans cette circonstance les Mémoires de Madame de Motteville (T. II, p. 330) et ceux de Mademoiselle de Montpensier qui fut la visiter après la mort de Châtillon. (*Op. cit.* T. I, p. 207). Elle épousa en secondes noces, en 1664, le duc de Meckelbourg et mourut le 24 janvier 1695, peu de jours après son frère, le maréchal de Luxembourg.

1. Date en marge, de la main de Patin.

2. Ville située sur la Juine, en Seine-et-Oise, à 50 kil. Sud de Versailles.

3. Petite ville de Seine-et--Oise à 44 kil. E. de Corbeil. Porte aujourd'hui le nom d'Arpajon.

4. Ville aujourd'hui ch.-l. du dép. de l'Eure, située sur la rive gauche de l'Eure, à 88 kil. S.-O. de Paris,

rains, aux ennemis et aux rebelles, le Parlement ne voulant passer pour aucun des trois, non plus que les princes qui tiennent icy nostre party, qui avoient esté appelés au conseil en Parlement. Le héraut fut adverty qu'il n'entreroit point ; et en mesme tems, il fut ordonné par la Cour, que Messieurs les gens du Roy se transporteroient à Saint Germain, pour faire entendre à la Reine les raisons pour lesquelles le héraut qu'elle a envoyé n'a pas été admis ; avec défence à eux de faire aucune autre proposition à la Reine, de paix, ny de guerre. Messieurs les gens du Roy sont allez parler au dit héraut ; mais ils n'ont pas voulu partir sans passeport, sauf-conduit et asseurance : pourquoy obtenir, ils ont sur le champ escript à M. le Chancelier [1] et à M. le Tellier, secrétaire d'Estat [2], qu'un nommé Petit, compagnon du dit héraut, s'est offert de porter en leur nom à Saint Germain, et de leur en rapporter responce, s'il en estoit chargé. En attendant quoy, on a mis prisonnier dans la Conciergerie, dans la tour de Montgommery, (qui est le lieu où on met les plus criminels et où autrefois Ravaillac a esté resserré), un nommé le chevalier de la Valette [3], bastard de feu M. d'Epernon (qui a par cy-devant esté général des Vénitiens, et qui pensa y demeurer pour le violent soubçon que ces messieurs eurent de son infidélité) ; il a esté pris et arresté le soir par les bourgeois jettant des billets, dans les rues et les boutiques, tendans à exciter sédition dans la ville parmi le peuple [4].

Il nous est aussi arrivé des bateaux chargés de bled, par la rivière, qui n'ont esté chargés qu'au dessus de Charenton, et qui viennent de la Brie. Dieu mercy, *quandoqui-*

1. Pierre Seguier.

2. Le Tellier (*Michel*) né le 19 avril 1603, mort en octobre 1685. Conseiller au grand Conseil en 1624, procureur du roi au Chatelet en 1631, intendant de justice à l'armée de Piémont, en 1640, il exerçait, depuis le 13 avril 1643, les fonctions de secrétaire d'Etat de la guerre. Il fut ministre d'Etat en 1661 et chancelier en 1677.

3. *Jean Louis*, dit le chevalier de la Valette, fils naturel de Jean Louis de Nogaret, duc d'Epernon ; lieutenant général de l'armée vénitienne en 1645, lieutenant général des armées du roi ; mort en 1650.

4. Le cardinal de Retz dit que le chevalier de la Valette avait formé le projet de le tuer, lui et Beaufort, sur les marches du Palais. *Op. cit.* T. 1, p. 282.

dem dies mali sunt, nous avons du pain, de la farine et du bled ; mais en récompense nous avons aussi bien des traistres. On a surpris un homme près d'icy, sur le chemin de Saint-Germain, chargé d'environ quarante lettres, où, entre autres, il y en avoit quatre qui descrivoient tout ce qui se fait et se passe à Paris, fort exactement, entre autres une, laquelle est d'un conseiller à la cour qui ne se peut deviner, mais qui néantmoins est fort soubçonné, et en grand danger d'estre descouvert qui donnoit divers advis fort importans à M. le prince de Condé. On fait ce qu'on peut pour en découvrir l'autheur. M. le prince de Condé a escript une lettre à M. de Bouillon (laquelle il a envoyé, sans l'ouvrir, au parlement) par laquelle il luy mande qu'il fera à tous les prisonniers qu'il prendra pareil traitement que Paris fera au chevalier de la Valette, lequel, ce dit-il, n'a rien fait que par ordre et commandement du roy, à qui tous ses subjets doivent obéir. Il n'est pourtant pas prisonnier de guerre ; il est criminel dans le party qu'il a choisi, et auquel il s'est obligé par serment de fidélité, et néantmoins, on a sursis son exéqution, de peur d'irriter ce prince, qui est déjà assez fougueux, et qui fait avec trop de cruauté sentir sa rage et sa furie à ceux d'icy alentour, et surtout aux païsans et aux églises, desquelles on emporte tout, hormis les calices d'estain. On a néantmoins jugé de bonne prise tout ce qui avait esté saisy chez ledit chevalier de la Valette, sçavoir, quelque argent, bagues, joyaux et diamants, avec deux coffres pleins de vaisselle d'argent, qu'on a mis en garde à l'hostel-de-ville.

Il vient icy une grande quantité de bled et de farine de tous costez, hormis par les portes de Saint-Denis et de Saint Martin, à cause de l'empeschement que la garnison de Saint Denis y apporte, mais Dieu mercy, il en vient bien d'ailleurs en récompense, ce qui confirme merveilleusement nos bourgeois dans le dessein de résister aux menaces de la reine et du prince de Condé, et de se bien tenir estroitement et courageusement unis à la défense de Messieurs du parlement, lesquels messieurs sont icy fort louez d'avoir empesché que le héraut envoyé par la reine n'entrât dans la ville, duquel le dessein estoit d'esmouvoir

sédition, s'il eut peu, du peuple contre le parlement, et en cas que le peuple se fût remué pour le héraut (ce qui estoit impossible, tant est icy grande et forte l'union et la concorde de tout le monde), le chevalier de la Valette se fut rendu le chef de ces séditieux. Mais ces bonnes gens là prenoient bien mal leurs mesures, veu que si la sédition eût tant soit peu commencé, le héraut, et le chevalier, et leurs complices n'eussent guères manqué d'estre aussitost assommés, la ville estant tout armée de tous costez, et les chaînes tendues partout.

Le mardy gras, 16 de février, Messieurs les gens du roy, Talon, Bignon et Meliaud, ont reçeu le passeport, l'asseurance et le sauf-conduit qu'ils avoient demandé pour aller à Saint Germain y voir la reine, comme je vous ay dit cy-dessus, et sont partis, à cet effet et à cette intention, le lendemain mercredy des cendres, de grand matin ; et en sont revenus le lendemain, jeudy, à quatre heures du soir. Tandis qu'ils ont esté là, les Messieurs du Parlement et les princes ont fait arrêter deux évesques prisonniers, sçavoir : Boutaut, évesque d'Aire, et Cohon, évesque de Dôle, en Basse-Bretagne, qui par cy devant estoit évesque de Nismes. Ils ont aussi décrété prise de corps contre un dangereux pendard de partisan, nommé de Lône, conseiller au Chastelet. Les deux frères Tambonneau : l'un président des comptes[1] et l'autre conseiller à la cour[2], se sont sauvez de peur d'estre arrestez, sachant bien qu'ils sont découverts et que leur mine est éventée; leurs lettres qu'ils envoyaient à Saint Germain ont esté arrêtées, apportées et leues en plein Parlement ; ils mandoient par ces lettres au Mazarin qu'il se gardât bien de rien accorder de deçà ; que nous estions à la veille d'une grande sédition ; que tout y estoit si cher que Paris ne pouvoit pas résister encore huit jours, et plusieurs autres faussetez. Ne voilà pas de malheureux pendars, gens de

1. Tambonneau (*Jean*), président à la Chambre des Comptes en 1634 ; mort en mai 1683. Tallemant lui a consacré une historiette (*Op. cit.* T. V, p. 408) ainsi qu'à sa femme, Marie Boyer (id. p. 410).

2. Tambonneau (*François-Jérôme*), sieur de Roquemont, conseiller en 1636, mort le 20 décembre 1673.

cette qualité et dignité, se faire espions d'un maraud estranger, bateleur, commédien et insigne larron, et principalement en ce temps icy auquel ses affaires sont réduites à un déplorable estat, vendre et trahir sa patrie et son party pour un faquin italien, qui n'est bon qu'à estre chastré[1] et à estre pendu, *ut is partibus quibus peccavit puniatur*[2].

On dit que s'il est obligé de sortir de France, (comme j'espère qu'il sera en bref), qu'il n'ira pas à Rome, où il auroit aussitost le Pape pour ennemi et pour juge, d'autant qu'il a fait autrefois mourir, c'est-à-dire tuer et massacrer un des neveux du cardinal Pamphilio qui est aujourd'huy messer papa Innocentio X ; mais que, pour éviter cet orage, il ira plutost à Venise, où il a de l'argent et de bonnes nipes qu'il y a envoyées par cy-devant, avec lesquelles il se défendra, comme frère Jean fit[3] dans le Rabelais avec le baston de la croix, contre les ennemis qui vendangeoient le clos de Seville[4] : on dit néantmoins, que quand il sera à Venise, le Pape le maltraitera aussi et le décardinalisera, et mesme peut-estre qu'ensuite, il le fera assommer ; et ceux qui connoissent ce coyon siciliot disent que cela, bien considéré, luy fera prendre la résolution de s'en aller plutost en Turquie, et que là, il se fera circoncir pour y estre aussi mauvais turc qu'il a esté de deçà mauvais chrestien et malheureux politique, et qu'il fera mieux pour sa seureté particulière de se fier au grand turc ou à son muphty, qu'au Pape de Rome, ou au cardinal Pancirol, qui est aujourd'huy le grand gouvernant du papat et le grand invétéré ennemy du Mazarin. S'il ne va icy ou là, au moins fût il à tous les diables : *rudis malum pedem attulit, sæculi sui incommodum, et nebulo pessimus.*

1. « Chassé » dans les édit. antér. La correction a été faite également sur le manuscrit où une main inconnue a remplacé les lettres finales « tré » par les lettres « sé ».

2. Les mots « et à être pendu » et la phrase latine qui suit ont été retranchés dans les édit. antér.

3. Frère Jean des Entommeurs, un des personnages de l'épopée rabelaisienne.

4. Seuillé, en français moderne, — village des environs de Chinon. Œuvres de Rabelais ; — Gargantua, — Livre 1, chap. XXVII, p. 90. *Edit. Bibl. Nat.*, Paris, 1886.

Ce jeudi, 18 de février[1]. On fait icy tous les jours quelque pièce nouvelle contre luy, sérieuse, ridicule, bouffonne, bonne, mauvaise; *tenet insanabile cunctos scribendi cacoethes.* Je vous envoieray, par cy-après, quand Dieu nous aura fait le bien d'oster tant d'obstruction qui sont sur les chemins, *et restituta meatuum libertate,* les bonnes pièces. Je prie Dieu que ce soit bientost. Je vous prie, en attendant d'asseurer MM. Gras, Falconet et Garnier, Ravaud et Huguetan, que je suis leur très humble serviteur, fourny, Dieu mercy, de farine, de pain ou de bled pour plus d'un mois pour moy et pour ma famille, avec du vin, de l'argent et autres provisions pour bien plus longtemps, et que combien que je sois dans une ville bloquée et à demy assiégée, que je n'ay pourtant, Dieu mercy, besoin ni disette quelconque, *prœterquam amoris vestri et bonæ mentis,* afin que je puisse toujours reconnoistre l'obligation que je vous ay à tous, et principalement et particulièrement, à vous, Monsieur, *qui familiam dulcis amicorum meorum.*

Je ne doubte point que le Sennertus ne roule tous jours sous vos auspices, je souhaitte qu'il soit bientost fait et que nous ayons encore bien plustost la paix[2].

MM. les gens du roy ont rapporté à la cour, qu'en vertu du passe-port qui leur avoit esté envoyé, ils s'estoient acheminez à Saint Germain avec l'escorte de la part de la reine; que, partout, ils avoient esté très bien reçeus, et sur les chemins et là, et mesme par la reine, laquelle leur tesmoigna qu'elle ne vouloit aucun mal au Parlement de Paris, ny en général ny en particulier, qu'elle estoit preste de leur donner telles asseurances qu'il seroit possible, et eut agréables les raisons qu'ils luy allèguèrent de ce qu'on avoit pas reçeu le héraut. M. le chancelier ayant parlé pour la reine, le duc d'Orléans et le prince de Condé firent ce qu'ils purent pour renchérir par dessus, et tesmoignèrent grande disposition à un accord.

1. Date en marge, de la main de Patin.
2. Passage précédent supprimé dans les édit. antér.

Ce vendredi, 19 de février [1]. MM. les gens du roy, ayant pris congé de la reine, furent amenez au lieu où ils devoient souper, auquel ils furent aussitost visitez par tous les plus grands seigneurs de la cour. Sur ce rapport, le Parlement a délibéré d'envoyer à Saint-Germain quatorze députez du corps du Parlement, deux de chaque chambre, *ut fit*, pour donner advis à la reine que l'Archiduc Léopold leur a envoyé un gentilhomme avec lettre de créance, par lequel il leur mande qu'il ne veut plus traiter de la paix avec le Mazarin, sachant l'arrest qui a esté donné contre luy, que c'est un fourbe et un meschant homme, qui a éludé tous les traitez de la paix que le roy d'Espagne a consenty estre faits par ses députez, depuis trois ans, avec MM. de Longueville et d'Avaux qu'il a loués avec éloge et très honorablement ; qu'il ne veut traiter de la dite paix qu'avec MM. du Parlement qu'il reconnoit estre les tuteurs du roy, durant sa minorité ; qu'il s'offre de traiter de la paix de France et d'Espagne, et mesme de les en faire arbitres ; qu'il est prest de recevoir leur députez, s'ils veulent luy en envoyer, ou qu'il est prêt de leur en envoyer, s'ils veulent les recevoir ; qu'il veut fait la mesme chose qu'ont faite autrefois quelques princes estrangers qui ont remis leurs intérests et se sont soubmis au jugement de ce Parlement ; qu'il a une armée de 18 mil hommes toute preste, avec laquelle il pourroit prendre de nos villes frontières qu'il sçait fort bien estre très mal munies, ou reprendre celles que nous tenons d'eux ; mais qu'au lieu de tout cela, il offre de nous l'envoyer pour nous en servir contre le Mazarin, et pour estre commandée par tel général que nous voudrons. Que si le Parlement veut, il envoiera ses députez à Paris, si mieux il n'aime que ce soit à Bruxelles, ou en tout autre lieu qu'il voudra, que son armée ne bougera de la frontière, [que] [2] pour venir de deçà à nostre secours quand nous la demanderons, sinon, qu'elle ne bougera de delà, et qu'elle ne servira point à d'autres.

1. Date en marge, de la main de Patin.
2. La conjonction « que », omise par Patin dans le texte manuscrit, n'a pas été rétablie dans les éditions antérieures, en sorte que la phrase ainsi formulée dans ces éditions contient un contre-sens manifeste...

La cour a ordonné que tout cela seroit enregistré et que copie seroit tirée du registre et envoyée par les quatorze députez à la Reine, afin qu'elle voye et connoisse quel crédit nous avons dedans et dehors le royaume.

Le prince d'Orange a aussi escript à M. de Longueville, luy offrant dix mil hollandois souldoiez pour trois mois. Le parlement d'Angleterre avoit aussi envoyé un député au Parlement, comme a fait l'archiduc Léopold, mais il a esté arresté et mené à Saint-Germain. Vous voyez par toutes ces offres comment nous ne manquons pas d'amis, et qu'il y a toute apparence qu'à la fin nous en serons les maistres, en faisant subsister notre arrest, et chassant le Mazarin hors de la France, si pour mieux faire, nous ne le pouvons attraper. Ceux de Melun, se sentant trop pressez et incommodez de leur gouverneur, l'ont contraint de se retirer en son chasteau où, s'il fait le mauvais, ils mettront le feu, et ont coupé la gorge à toute leur garnison[1].

Nouvelles sont icy arrivées d'Angleterre, que dans Londres s'est formé et élevé un nouveau party, scavoir des mariniers et bateliers, qui sont au nombre de douze mil hommes, lesquels ne veulent plus souffrir de Fairfax[2], ny de son armée, et veulent restablir le roy en son thrône : mais, il y en a bien une autre du mesme pays, sçavoir que le Roy Charles[3] y a eu la teste coupée, le mardy 9 de ce mois par deux bourreaux qui estoient masquez[4].

L'archiduc Léopold a escript à Messieurs du Parlement et à M. le prince de Conty, par un espagnol député, qu'il a envoyé exprès ; il a esté entendu en plein Parlement et y a proposé merveilles pour le bien des deux royaumes, pour avancer la paix et contre le Mazarin[5]. Sur les propositions

1. Les précédents éditeurs ont coupé ici, de nouveau, la lettre de Patin, et y ont ajouté la date du 20 février, quoiqu'elle porte en marge celle du 19 et les salutations d'usage. L'éditeur de 1846 a fait de ce fragment, la lettre CXCXIX de son premier volume.

2. Fairfax (*Thomas*) né à Otley (Angleterre) en 1611, mort en 1671. Un des généraux de l'armée parlementaire anglaise.

3. « Le roi chassé », au lieu du roi Charles, dans les édit. antér.

4. Il y a là une erreur de date. C'est le 30 janvier 1649 et non le 9, que fut exécuté le roi Charles I[er].

5. Phrase précédente supprimée dans les édit. ant.

de cet envoyé [1] de l'archiduc Léopold, la cour, avant que d'en délibérer, a arresté d'en donner advis à la Reine, et a envoyé à Saint-Germain [un] exprès pour obtenir [un] passeport afin d'y pouvoir aller en seureté, et a esté arresté que les deputez qui iroient à Saint-Germain, ne seroient plus Messieurs les gens du Roy, mais qu'ils seroient pris du Corps de la Cour, sçavoir, M. le premier président, avec un président au mortier, deux conseillers de la grand'chambre, un député de chaque chambre des cincq des enquestes, et deux des requestes, c'est-à-dire onze en tout.

La Reine, ou au moins son conseil, a fait difficulté d'accorder et d'envoyer ce passeport disant qu'elle vouloit sçavoir quels seroient ces députez : mais tout cela n'estoit que pour gagner temps, en attendant responce de deux députez qu'elle a envoyez à l'archiduc Léopold : on croit qu'elle ni eux ne gagneront rien, veu que le dit archiduc Léopold s'est trop fort déclaré pour nous et pour le Parlement par cet envoyé, et particulièrement contre le cardinal Mazarin, joint qu'il a près de soy une dame pleine de persuasion, qui est madame de Chevreuses, laquelle ce Mazarin a fait exiler hors de France, il y a plus de quatre ans, et qu'elle hait fortement sur toutes les choses du monde ; et néantmoins, les dits députez sont partis de cette ville, le mercredy 24 de février, avec les asseurances requises, et sont allez coucher à Saint-Germain en Laye pour y voir la Reine. *Utinam feliciter ambulent*, et que les remonstrances sérieuses que M. le premier président va faire à la Reine, puissent luy disposer l'esprit à faire la paix, et à ne rien porter à l'extrémité : veu que tout est perdu, si elle en vient là, par le mauvais conseil des meschans politiques, partisans, banqueroutiers et intéressez, du nombre infiny desquels elle est assiégée ; si la guerre s'eschauffe davantage, nous en aurons tant plus de mal, mais aussi les affaires s'irritans, il y aura beaucoup plus de danger pour la Reine et sa régence que le Parlement luy peut oster, aussi bien et à meilleur droit qu'il ne luy a autrefois donnée : car la bonne dame, à proprement parler, n'en fut jamais capable :

1. « D'un second envoyé », dans les édit. antér.

si on en vient jusque-là par son obstination, j'ay grande peur que, de part et d'autre, nous n'ayons et ne facions bien du mal : et enfin sans doubte, nous aurons recours à nos ennemis mesmes, pour nostre défence et nostre conservation contre un bateleur et comédien estranger, *fungum vaticanum,* que ses flatteurs nous veulent faire passer pour un grand politique et un maistre homme d'estat, combien que sa conduite face bien voir le contraire [1].

Ce 23 de février [2]. Tout le monde est icy merveilleusement animé contre la Reine, le Cardinal et M. le Prince, son défenseur et unique protecteur, qui voulant conserver dans la faveur et près de la Reine, ce malheureux Cardinal, cause tous les désordres qui sont dedeçà : on crie icy tout haut, avec beaucoup d'impatience, qu'il ne faut point que nos généraux temporisent davantage, que nous n'avons que faire de secours estranger, qu'il faut aller droit et teste baissée à St Germain, assiéger le château, dans lequel ce malheureux et maudit fourbe est enfermé : qu'il faut ramener le Roy et la Reine à Paris, et mettre dans la Conciergerie ce gros larron [3], au mesme lieu dans lequel fut autrefois mis Ravaillac, et de là, le mener à la Grève : pour faire un exemple à la postérité, et apprendre aux Italiens à ne plus venir icy se fourrer si aisément dans la Cour, et s'insinuer si finement dans les bonnes grâces de nos Princesses [4], à la désolation et ruine totale d'un si florissant royaume, comme pareillement vouloit faire autrefois le marquis d'Ancre, qui en fut à la fin très mauvais marchand, avec sa femme et sa suite. Plût à Dieu, pour le bien commun de la France qu'il en fut de mesme du Mazarin ! Hélas que nous serions heureux ! *Dii facite ut constet regni fortuna, labare non illam videam* : il ne m'est pas permis de dire le reste.

1. Tout ce dernier passage concernant la Reine Anne et Mazarin supprimé dans les édit. antér.

2. Date en marge, de la main de Patin.

3. « Le cardinal », au lieu de « ce gros larron » dans les édit. ant. Ce terme injurieux a même été rayé sur le texte manuscrit, et remplacé en surcharge par le mot « cardinal ». La correction n'est pas de Patin.

4. Membre de phrase supprimé dans les édit. ant.

On imprime icy tant de libelles et de fatras à chaque jour contre le Mazarin et ceux de son party, la pluspart mauvais et chétifs, que Messieurs du Parlement ont déjà pour la 2e fois donne arrest contre cette effroyable quantité de libelles et ont défendu à toute sorte de gens d'en imprimer aucun, sans permission de deux conseillers députez à cet effet : *sed mendicum et famelicum genus ratione non ducitur* ; les colporteurs, crieurs de gazette et imprimeurs, se garderont bien d'y obéir, tant qu'ils trouveront des gens curieux de toutes ces nouveautez. On ramassera toutes les bonnes pièces, *abjectis et resectis aliis deterioris notæ*, desquelles on fera un volume, in-4, ou mesme in-folio, si les bonnes vont a un tel nombre, comme il pourra arriver, si le mauvais temps dure : il y en a déjà environ 150, mais je ne croy point que le tiers en mérite l'impression. Adieu Monsieur.

Tandis que le peuple et les mutins s'impatientent de la haine qu'ils ont tous très grande contre le Mazarin, les modérez et les plus sages espèrent que Messieurs les députez du Parlement reviendront demain de St Germain, où ils sont allez saluer la Reine, et conférer avec Elle et les siens, pour trouver quelque moyen, *si detur in natura*, d'appaiser et de pacifier tout le désordre de la guerre, qui s'allume dans l'estat, parmy un si grand mescontentement et presque universel de tous les bons François. Normandie, Bretagne et Poitou nous promettent et nous offrent du secours : mais plût à Dieu que nous ne les prenions jamais au mot, et que nous n'ayons jamais besoin de leurs offres.

Je suis estourdy des mauvaises nouvelles qui se débitent icy par une sotte et impertinente populace qui est capable de tout croire : la cour du Roy, et tout ce qu'il y a de meschans à St Germain, ont icy des créatures à gage, qui en font courir de très fausses, *quæ neque sunt usquam, neque possunt esse profecto*. Les partisans mesmes et ceux qui sont intéressez dans les prests, enragent de voir la résolution et générosité des Parisiens, qui ne veulent plus souffrir la domination des maltotiers, et voyent bien que leur bon temps est passé [1].

1. Paragraphe précédent supprimé dans les édit. antér.

Tandis que nous souhaittons la paix, voilà une affliction particulière qui nous vient d'arriver, non pas seulement à nostre compagnie, mais mesme à toute nostre ville et à la France mesme, par la mort de feu M. Nicolas Piètre, nostre Ancien, qui a esté un homme incomparable : il est mort âgé de 80 ans, le samedy 27 de février, entre deux ou trois, accablé d'une hydropisie de poumon : il a esté un des grands personnages de son temps *et plane Roscius in arte sua, vereque incomparabilis. Quiescat in Christo !* Il a esté, tant qu'il a vescu, l'ennemi juré de la forfanterie de nostre mestier, et de l'ignorance de ceux qui s'en mesloient mal à prospos : et surtout de la pharmacie arabesque, de la chymie, des empiriques, charlatans et autres pestes : homme à peu de remèdes, mais bons, et hardy à les employer : homme fort sçavant dans toutes les bonnes lettres, fin et ruzé, stoïque et fort retiré, et qui ne se soucioit point de se trouver seul de son advis : *non ponebat enim rumores ante salutem :* judicieux, entier, et homme fort particulier, qui ne trouvoit guères son compte en la compagnie d'autruy, *qui sibi soli plaudebat* : qui ne s'est jamais soucié d'argent, et guère plus de cette réputation qui met un médecin en vogue et en pratique ; *maluit enim esse vir bonus quam videri aut haberi.* Il laisse deux fils advocats en Parlement, un autre, médecin très sçavant, qui est aujourd'huy nostre doyen [1], et quelques filles.

Enfin, messieurs nos députez sont revenus de S[t] Germain, le vendredy, 26 de février ; le samedy matin, ils ont fait leur rapport qu'ils avoient esté très bien receus à S[t] Germain de tous les seigneurs et princes qui y sont, et mesmes de la Reine, laquelle leur a donnée audiance dans son cabinet, assistée du duc d'Orléans, du Prince de Condé, des quatre secrétaires d'Estat, du cardinal Mazarin et de l'abbé de la Rivière. Le premier président luy parla en peu de mots, mais fort généreusement, et si hardiment que tout le monde s'estonna que la Reine ne luy imposât silence. Quand il eut achevé de parler, la Reine luy dit que

1. Piètre (*Joan.*). Doyen en 1648-1649.

M. le Chancelier n'ayant pu se trouver à cette conférence à cause qu'il estoit malade, elle lui ferait sçavoir et entendre sa volonté par escript, ce qu'elle fit, dont voicy la substance. La Reine ne refuse point un accommodement, et desirant de conserver sa bonne ville de Paris à son service, contre laquelle elle n'a aucune rancune, ny desir de vengeance contre aucun qui que ce soit, ny en sa charge, ny en ses biens, ny en sa vie, elle desire que MM. du Parlement députent certain nombre de leur corps, et ce, au plus tost, qui conféreront de la paix entre elle et Paris, en un lieu qui sera accordé et agréé de part et d'autre, à la charge que lesdits députez auront tout pouvoir de conclure sur le champ de tous les articles, sans qu'il soit besoin d'en rapporter à la cour, et tout cela pour avoir tant plus tost fait : à la charge que dès le jour mesme que la cour de Parlement aura accordé et nommé les députez pour la dite conférence, elle ouvrira un passage par lequel il viendra du bled et autres provisions, suffisamment pour Paris.

Voilà ce qui fut rapporté à la cour samedi matin, et la délibération fut remise au mesme jour après midy, à la charge que MM. les Princes de nostre party y seroient appelez ; mais rien ne fut conclu ce jour là, les dits sieurs princes ayant tesmoigné que cette délibération ne leur plaisait point, et le tout fut remis au lendemain, dimanche, auquel fut conclu que : députez seroient nommez selon l'intention de la Reine, etc., sçavoir, deux présidens de la grand' chambre, M. le 1er président et M. le président de Mesmes, et deux conseillers, sçavoir : MM. de Longueil[1], et Mesnardeau[2]; des cincq chambres des Enquestes, MM. de la Nauve, le Coq[3], Bitaut[4], Viole[5] et Paluau[6]; pour les deux chambres des Requestes, M. le Fèvre[7]; du corps des mais-

1. Longueil (*Jean*, IX de), marquis de Maisons, conseiller au Parlement, maître des Requêtes, mort en 1705.
2. Mesnardeau (*Gratian*), reçu conseiller le 4 février 1632.
3. Le Coq, reçu conseiller le 20 août 1632.
4. Bitault (*François*), reçu conseiller le 24 mars 1633.
5. Viole (*Pierre*), reçu conseiller le 12 février 1642.
6. Paluau (*Denis*), reçu conseiller le 16 juin 1628.
7. Le Fèvre (*Antoine*), reçu conseiller le 3 février 1645.

tres des Requestes, M. Briçonnet[1] ; de la chambre des comptes, MM. Paris[2] et Lescuyer ; de la cour des aides, le 1er président et deux conseillers ; du corps de la ville, M. le prévost des marchands, et un eschevin, etc.

Tous ces Messieurs sont partis de Paris, le jeudy, 4 de mars, avec les passeports et escortes nécessaires, et sont allez à Ruel. Dieu leur doit de leur voyage bon conseil, et fin de la guerre. Un eschevin est en mesme temps allé à Corbeil pour faire venir du bled de deçà, cent muids par jour, à compter du jour de la députation arrestée, selon la promesse de la Reine ; on dit, mais je n'en suis pas certain, que dès que la Conférence sera un peu avancée, la Reine nous donnera la liberté de tous les passages. J'oubliois à vous dire que le jour que Messieurs du Parlement furent à St-Germain parler à la Reine, il y eut après, une grande conférence entre Messieurs le Duc d'Orléans et le Prince de Condé avec MM. le 1er Président, et M. de Mesmes, eux quatre seuls, et que ces deux Présidens défendirent si vivement et si généreusement le procédé de MM. du Parlement et de la ville de Paris, que ces deux princes en furent tout estonnez et confus : Dieu sçait combien furent là dites de bonnes choses, et des plus fines : et comment l'on fit connoistre à ces Messieurs du sang royal, qu'ils avoient encore plus besoin des bonnes grâces du Parlement que toute la France n'avoit du Mazarin. La Reine avoist mandé au Mareschal de Ranzau qu'il vint icy avec des troupes[3] : il avoit refusé de ce faire, alléguant qu'il estoit nécessaire en son gouvernement de Donquerque ; du depuis, on la mandé luy-mesme sans troupes, et est venu. Dès qu'il a esté arrivé, on luy a donné des gardes, et a esté examiné par M. le Chancelier : et en mesme temps,

1. Briçonnet (*Guillaume*), reçu conseiller le 19 mai 1635.

2. Paris (*Annat* de), reçu conseiller le 14 décembre 1637.

3. Rantzau (*Josias*, comte de) né le 18 octobre 1609 en Danemark, mort le 4 septembre 1650. Entré au service de la France en 1635, maréchal de camp en 1636, lieutenant-général en 1644, il fut fait maréchal de France le 4 juin 1645. Soupçonné de trahison envers le gouvernement de la Reine, pendant la Fronde parlementaire, il fut appelé à la cour et emprisonné à Vincennes.

on a dépesché un certain M. de Paluau [1], créature du Mazarin, prendre possession du gouvernement de Donquerque : c'est luy a qui on avoit donné le gouvernement d'Ipre, et qui auparavant avait celui de Courtray, qu'il perdit avec la ville au commencement du siège d'Ipre. Il a un frère, maistre de Chambre du Cardinal Mazarin.

Le 3 de mars, fut icy enterrée Madame Guillemeau, la mère du médecin, âgée de 91 ans ; elle estait native d'Orléans, et fille de M. Malartin, qui estoit secrétaire de l'admiral de Châtillon [2] au siège d'Orléans, lorsque François de Guise [3] fut tué par Poltrot [4], l'an 1563. Je n'ay jamais veu femme avoir tant de force de corps et d'esprit [5].

Ce 6 de mars [6]. Nos députez sont à Ruel où ils confèrent de la paix avec Messieurs les Duc d'Orléans, et M. le Prince de Condé, M. le Chancelier, M. d'Avaux, frère du Président de Mesmes, M. le Mareschal de la Meilleraye, et l'Abbé de la Rivière : on dit que le Mareschal de Villeroy n'y est point; on dit que le Mareschal de Turenne commence à venir de deçà, et croit on qu'il se joindra avec M. de Bouillon son frère, et tout ce qu'ils pourront ramasser de force et de malcontans pour faire un corps d'armée, pour tascher d'obliger la Reine de leur rendre leur principauté de Sédan [7].

Comme le Comte de Grancé accompagné de quelques cavaliers, s'en allait en sa maison vers le païs du Maine, il fut descouvert par quelque compagnie de cavalerie, conduite par le Baron des Essars qui bat la campagne en ce

1. Cf. plus haut la note de Palluau. *Lettre du 29 mai 1648.*

2. Coligny (*Gaspard* de), amiral de France, né à Châtillon-sur-Loing, le 16 février 1517, mort à Paris, le 24 août 1572.

3. Guise (*François* de Lorraine, deuxième duc de), né au château de Bar, le 17 février 1519, de Claude de Lorraine et d'Antoinette de Bourbon, mort le 24 février 1563.

4. Poltrot (*Jean*) sieur de Méré, assassin de François, duc de Guise. Exécuté à Paris, en vertu d'un arrêt du Parlement, le 18 mars 1563.

5. Paragraphe précédent supprimé dans les édit. antér.

6. Date en marge de la main de Patin.

7. On voit combien les frondeurs, dont Patin peut être envisagé comme un des types les plus intéressants, étaient abusés par les chefs de la révolte parisienne. (Cf. *la note 5, page 662*). Mais, les députés du Parlement à Rueil savaient bien à quoi s'en tenir sur la situation de Turenne.

païs la, (soubs l'authorité de M. de Vendosme) qui l'a pris et retenu prisonnier, et mené à Verneuil[1], au Perche[2] : on croit que delà, on le mènera, soubs bonne garde, à Rouen, où il est en danger d'avoir la teste tranchée, tant pour diverses meschancetez qu'il a commises, que pour divers maux qu'il a fait souffrir à cette province de laquelle il est issu, de la maison de Medavy[3]. Ce comte estoit un des premiers hommes de guerre du Prince de Condé, chargé de beaucoup de forfaits et de beaucoup de haine, *magnus bellator, magnus peccator* ; cette prise est de grande importance : il est gouverneur de Graveline, *eoque nomine*, on dit qu'il mérite d'avoir la teste coupée pour quelque menée qu'il a faite en Flandres, s'il estoit à Saint Germain prisonnier entre les mains de la Reine et de M. le Chancelier[4].

Le Lundy, 8. de mars, a esté leue en plain Parlement, la lettre que M. le Mareschal de Turenne a envoyée à M. le Prince de Conty : en suite de laquelle, ledit Prince ayant presté serment de fidélité pour ledit sieur mareschal, arrest a esté donné de jonction avec luy : et en mesme temps, un autre arrest qui a cassé celuy qui a esté donné, depuis peu, à Saint Germain, contre ledit mareschal de Turenne, par lequel il avoit esté déclaré criminel de lèze-majesté, pour n'avoir pas voulu venir de deçà avec son armée, pour la Reine et le Mazarin, contre Paris : on dit aujourdhuy qu'il vient avec dix mil hommes, et qu'il est audeça de Mets[5].

1. Verneuil, ville située sur l'Avre, à 40 kil. S.-O. d'Evreux. Aujourd'hui c. l. de c. du départ. de l'Eure.

2. Ce passage est rayé et Patin rectifie en marge la nouvelle concernant Grancey, V. plus bas, note 4.

3. Grancey (*Jacques* III Rouxel de Médavy et de), né en 1602, mort le 20 novembre 1680. Maréchal de camp en 1636, gouverneur de Gravelines en 1644, il fut fait maréchal de France en 1651. Il avait battu le 9 février un petit corps de frondeurs commandé par La Rochefoucauld.

4. A cet endroit de la lettre, en marge, de la main de Patin : « La nouvelle de la prise du comte de Grancey est fausse, combien qu'elle ait été mandée au Prince de Conty. »

5. Le bruit de la marche de Turenne avec son armée était répandue par le coadjuteur et les chefs de la Fronde dans le dessein d'encourager la population de Paris à la résistance et d'entraver les négociations de la paix. Patin se fait ici l'écho de la fausse nouvelle que

Luy, M. de Longueville, et l'armée que nous avons dedeçà, estans unis ensemble feront belle peur et bien du mal au Cardinal Mazarin, et mesmes à la Reine, si elle continue dans son obstination de vouloir ruiner Paris : il vaudroit bien mieux qu'elle fut icy avec le Roy, afin qu'elle eut du secours de Paris et du Parlement contre tant d'ennemis qui veulent luy demander et la harceler de part et d'autre[1]. Madame la Princesse la Mère[2] est à S. Germain; laquelle tient, avec tout le reste de ce qui est à la cour, si fort nostre party contre le Mazarin que la Reine luy en a fait querelle ; et de là, ces deux femmes, eschauffées sur le Mazarin, se sont fait de beaux reproches l'une à l'autre.

On continue tousjours icy d'imprimer de nouveaux libelles contre le Mazarin, et tous ceux qui suivent son malheureux party, tant en vers qu'en prose, tant en françois qu'en latin; bons et mauvais, picquans et satyriques, il n'importe ; tout le monde y court comme au feu, et jamais matière ne plut tant que tout ce qui se dit ou s'escript contre ce malheureux et malencontreux tyran, fourbe, fripier, comédien, bateleur et larron Italien qui est icy en commune malédiction à tout le monde et qui n'est regretté d'aucun, si ce n'est peut-estre de quelques partisans,(encore n'oseroient ils s'en vanter),lesquels voudroient bien estre restablis avec luy, veu qu'il a par cy devant esté leur grand protecteur: mais le temps en est passé. Ces voleurs publics se peuvent bien souvenir des excez du temps passé, lorsqu'ils appelloient les conseillers de la Cour, des mangebœufs, et des gueux de longue robbe; et ne leur reste plus pour se consoler qu'a dire tantost, *Nobis olim fulsere candidi Soles.* Je prie Dieu qu'il en

Retz a reproduite, de son côté, dans ses mémoires (*Op. cit.*, T. II p. 13). Or à cette époque, (Patin écrivait cette partie de sa lettre le 6 mars), Turenne, abandonné par son corps de mercenaires allemands, avait été obligé de se retirer à Heilbron avec ses gardes. (*Lettre de Lionne à Servien.* ALLEMAGNE, t. CXXV, p. 73). Cf. Cheruel. *Op. cit.* T. III, p. 69.

1. Condé (*Charlotte-Marguerite* de Montmorency princesse de) née en 1594, morte à Châtillon-sur-Loing, le 2 décembre 1650.

2. Les deux passages précédents, une demi-page de texte, supprimés dans les édit. antér.

extermine tellement la race qu'il ne reste de cette vermine aucun surgeon dans toute la France, et que ceux qui nous suivront et survivront, ne voyent rien de pareil à ce que nous avons veu, touchant la volerie de ces sangsues publiques.

Ce 11 de mars[1]. Ce aujourdhuy, jeudy XI de Mars, deux choses me sont arrivées fort à souhait, desquelles je veux vous faire part : la 1re est que mon fils aisné a respondu aujourdhuy dans nos eschóles de son 2e acte, qui est sa Cardinale, où j'ay reconnu un contentement général de tous ceux qui le sont venus entendre : *utinam tandem sit vir bonus*. Il n'a plus que son 3e acte lequel ne sera qu'en décembre prochain : vous trouverez cette 2e thèse dans le premier pacquet que vous recevrez[2]. L'autre nouvelle est celle de la paix, qu'un de nos docteurs nous est venu annoncer à nos escholes : et est vray, que toute la journée, le mesme bruit a esté espandu par toute la ville, sur quelques lettres qui sont arrivées de Ruel, où sont depuis neuf jours Messieurs nos députez, en beau nombre et tous habiles gens, qui y traitent de la paix de Paris avec MM. les députez de la Reine, qui sont M. le duc d'Orléans, le Prince de Condé, M. le Chancelier, le Mareschal de la Meilleraye, M. d'Avaux et M. le Tellier, secrétaire d'Estat, créature tout à fait Mazarine : tout le monde en est icy fort réjouy, et la réjouissance en a de tant plus esclatté et augmenté, que ce même jour, malgré nos ennemis, il est arrivé dans Paris, beaucoup plus de bled que l'on n'en attendoit, et ce, de divers endroits.

Si cette nouvelle continue demain, et les autres jours suivans, tout cela ira fort bien, veu qu'aussitost que la paix sera faite, les postes seront restablies par tout, et qu'aussitost nous aurons des nouvelles de nos bons amis de tous les quartiers de la France. Ainsi soit-il, et particulière-

1. Date en marge, de la main de Patin.

2. Le sujet de la thèse de Robert Patin était : *An tuendæ valetudini frequens et moderata purgatio*? Elle fut présidée par Herm. de Launay.

ment de vous, Monsieur, et de tout ce que nous avons d'amis à Lyon : et entr'autres, vous nous manderez s'il vous plait, des nouvelles *de vita et philosophia Epicuri*, de M. Gassendi [1], comme aussi du Sennertus de M. Ravaud [2].

On dit icy que ce qui dispose les esprits de St Germain, et de tout le conseil du Roy à se depescher de faire la paix, sont les nouvelles qui leur viennent tous les jours des provinces, lesquelles envoyent faire leurs offres au Parlement de Paris : comme cette sepmaine ont fait la Champagne, le Poitou, l'Auvergne, la Xaintonge, et la Bretagne. Vous sçavez que cela va comme le feu, qui prend d'une maison à autre, et qui enfin consomme tout. Un grand seigneur de la Cour dit à la Reine, le 1er jour de mars, que le feu s'allumoit bien plus aisément qu'on ne le pouvoit esteindre, et que si elle ne prenoit garde à cet orage qui n'avoit esté ému en France que pour un homme, elle verroit en bref [3] toute la France soulevée et révoltée, et peut estre que de sa vie elle ne verroit payer [la] taille [4] ; qu'elle faisoit la guerre à Paris fort mal à propos, veu qu'elle se ruinoit elle mesme plustost que Paris, qui la pouvoit ruiner, et mesmes luy oster sa régence [5] : et que depuis deux mois qu'elle estoit à St Germain, elle perdoit sur les entrées de Paris près de quatre millions, sans la conséquence des autres provinces, lesquelles sans doute prendroient le mesme exemple de ne rien payer à l'advenir : que c'estoit chose fort estrange que tout cela se fit pour un homme seul, estranger et hay de tout le monde [6] : à quoy si elle ne mettoit ordre bientost, qu'enfin, elle s'y verroit contrainte et forcée par une révolte générale de toute la France, en danger elle-mesme de s'en repentir, tout à loisir, le reste de ses jours [7].

1. Cf. note : *Lettre du 29 octobre 1647*.
2. Les deux paragraphes précédents supprimés dans les édit. antér.
3. *En bref*, pour bientôt.
4. Membre de phrase supprimé dans les édit. ant.
5. Membre de phrase supprimé dans les édit. antér.
6. « Universellement haï », dans les édit. antér.
7. Le dernier passage supprimé dans les édit. antér.

Ce samedi 13 de mars[1]. Enfin la paix a esté signée de part et d'autre ; c'est à dire par les députez de la Reine et les nostres, le jeudy XI de mars, à neuf heures au soir : le vendredy au soir, qui fut le lendemain, messieurs nos députez revindrent de Ruel, et ce mesme jour là, dès midy, il y eut icy libre entrée de beaucoup de denrées qui estoient arrestées icy à l'entour. La paix est advantageuse, utile et bonne pour Paris, autant qu'elle nous estoit nécessaire dans le mauvais estat auquel nous estions : veu qu'autrement, nous en étions réduits à ce point, de nous servir de divers secours appellé de loing, qui eut icy tout pillé et tout ravagé, et qui eut achevé de ruiner ce que les allemans, polonois et françois de M. le Prince[2] n'avoient pas encore ruiné et destruit par leurs voleries.

J'entends néantmoins que les articles de cette paix desplaisent icy extrêmement, tant à Messieurs les princes et généraux qui sont de nostre party, qu'à plusieurs mesmes de la Cour de Parlement : si bien que nous voilà en plus grande peine que jamais : *en quo discordia cives perduxit miseres*. Messieurs nos généraux ne seroient pas marris que nostre guerre leur durât longtemps : et qu'on continuât de leur donner beaucoup d'argent, comme on a fait jusques icy. Paris a despensé quatre millions en deux mois, et néantmoins, ils n'ont rien avancé pour nous : ils ont mis en leur pochette une partie de notre argent, en ont payé leurs dettes et en ont achepté de la vaisselle d'argent : ils voudroient que nous continuassions la guerre pour leur intéret particulier, pour y faire leurs affaires, et enfin, former une guerre civile, très dangereuse et peut estre perpétuelle, en faisant venir l'estranger en France de plusieurs endroits, qui nous mangera encore de meilleur courage que n'ont fait les Allemands de M. le prince de Condé. Pour les malcontans du Parlement, ils disent que la paix de Ruel ne nous est point honnorable ; mais le Roy aura l'honneur, et nous le profit ; le bourgeois impertinent

1. Date en marge, de la main de Patin.
2. « Polonois, françois et M. le Prince » dans l'édit. d'Amsterdam 1718.

et le peuple malcontant criaille, mais ils s'appaiseront.
Trois articles particulièrement desplaisent à quelques-uns, et pour cet effet, Messieurs nos députez du Parlement seulement, sont retournez à Saint Germain avec belle escorte, en faire remonstrance à la Reine, afin d'en obtenir quelque modification, comme il y a grande apparence qu'ils obtiendront, et mesme M. le premier président l'a fait croire au Parlement, et en ce cas là, nostre paix vaudra tout autrement mieux que la guerre de tous les princes, et que le secours que l'on nous a tant promis de Normandie et du Poitou, qui a trop tardé à venir : ils ont charge pareillement de traiter de l'accommodement des princes qui ont suivy nostre party. De ces trois articles, le 1er est que le Parlement en corps iroit faire une séance à Saint Germain où le Roy en personne assisteroit et seoiroit en son lit de Justice, où seroit vérifiée la déclaration de la paix avec tous ses articles : et dattée de Saint Germain, en récompense qu'au commencement de la guerre, Messieurs du Parlement n'avoient pas obéy à la Reine, lorsqu'elle vouloit qu'ils allassent à Montargis. Le 2e est de souffrir les prests pour deux ans, au denier douze : il n'y a que ceux qui presteront leur argent aux grands partisans qui y pourront perdre, et infailliblement y perdront, veu que le roy n'est nullement en estat de payer ses dettes de longtemps, veu l'effroyable profusion qui a esté faite de ses finances par tant de voleurs depuis 25 ans. Le 3e est que Messieurs du Parlement ne pourront faire, le reste de cette année, aucune assemblée générale dans la grand'Chambre, sur matière d'estat : mais à tous ces trois articles, la solution y seroit aisée, et je pense que la Reine, dans le desir qu'elle doibt avoir de la paix, les accordera tous trois; et autre chose mesme si on luy demandoit; il n'y a que le Mazarin qu'elle ne veut point laisser aller, tant elle l'aime fortement, et d'un amour qui surpasse la conjugale et c'est le Diable ; *et in hoc versatur Deorum iniquitas, Principes nostros intelligo Gastonem et Condæum qui steterunt a partibus malignantium* : qui ont soutenu et défendu ce potiron du Vatican, ce larron, ce bateleur ou comédien, ce fripier, cet imposteur italien, contre leur honneur, et mesmes contre

la parole qu'ils avoient donnée à Messieurs du Parlement, qui n'ont rien commencé que sur la promesse qu'ils leur en avoient solennellement faite[1].

Nouvelles sont icy arrivées qu'il y a eu sédition du peuple à Tours, qui a chassé les magistrats de la ville ; et qu'il y a aussi une déclaration du Parlement de Toulouse pour faire adjonction à celuy de Paris : un conseiller du Présidial de Tours a esté tué dans une émotion de la ville, et si la paix ne vient bientost, j'ay bien peur que la sédition ne s'espande par tout le royaume. Nos députez sont encor à Saint Germain en leur conférence pour la paix, où ils ont obtenu une abolition des trois articles de cy-dessus : mais, la paix des Princes n'est pas faite, ny aisée à faire, veu que leurs députez avec ceux du Parlement de Rouen et ceux de M. de Longueville parlent bien haut, et demandent bien des choses qu'il sera mal aisé de leur accorder, et entre autres, que le Mazarin sorte du ministériat et du royaume.

La surséance d'armes se renouvelle de trois en trois jours pour achever le traité : et m'estonne qu'il dure si long temps : j'ay peur qu'ils n'attendent du secours de quelque part, en attendant ; pour après, nous opprimer plus aisément : *quidquid sit, timeo Danaos et dona ferentes :* combien que tous les jours et à toute heure, il nous arrive du bien et de la munition de toute sorte, et de tous costez. Les vignerons et autres marchands y apportent tout ce qu'ils peuvent, tant pour la peur qu'ils ont de la soldatesque qui ruine tout, que pour ce qu'ils ne payent icy aucune entrée : d'ou vient que ceux qui sçavent combien il entre tous les jours de denrées à Paris disent que la Reine a perdu depuis tantost trois mois, vingt mil escus par jour, pour les entrées de Paris[2] : mais cette perte ne sera pas seule, si le désor-

1. Tout ce passage dans lequel notre auteur caractérise l'attachement de la Reine pour Mazarin et dans lequel il parle, en termes si injurieux pour le cardinal, de l'appui que lui prêtent le duc d'Orléans et le prince de Condé, est supprimé dans les éditions antérieures.

2. Dans les éditions antérieures, la lettre se termine ici, et est datée du 15 mars 1649, au lieu du 13, dernière date inscrite en marge du texte.

dre dure plus long temps, veu que tout le monde s'armant pour un ou pour l'autre party, dans toutes les Provinces, il n'y aura personne assez hardy pour aller imposer ou lever aucuns deniers en aucun endroit : et c'est de quoy je suis fort en peine comment la Reine et Messieurs du Conseil l'entendront, et qui, par cy après, pourra porter cette perte[1].

Edit. de La Haye 1718.
— de Paris 1846[2].

1. Cette longue lettre — véritable journal des événements de la Fronde parlementaire — a été écrite au jour le jour et porte les dates marginales des 25, 27, 29 janvier, 13, 18, 19, 23 février et des 6, 11 et 13 mars. Les communications étaient devenues irrégulières et très incertaines entre Paris et Lyon — quoi qu'elles n'aient pas été complètement interrompues — Patin, qui n'était pas sans inquiétudes sur la transmission de sa correspondance, ne dut l'envoyer que quand le blocus de Paris eut été levé, à la suite des conférences de Ruel. La fin manque, ainsi que l'inscription apposée, le plus souvent, par Spon,

2. Datée du 13 mars 1649 dans les éditions antérieures.

Mss. 9358, fol. 116.

LETTRE CLXIX

A Monsieur Belin fils, docteur en médecine, a Troyes.

Monsieur,

Je vous ay beaucoup d'obligation, et à Monsieur vostre père, du soin que vous avez de moy : depuis trois mois, je n'ay veu qu'une de vos lettres, sçavoir, celle du 10 mars ; il faut que les deux autres ayent esté esgarées. Je vous remercie néantmoins du souvenir et de la bonne volonté qu'avez pour vostre serviteur. Je pense qu'il ne sera pas besoin que nous empeschions nos amis, veu que l'on nous fait espérer que dans peu de jours, nous jouirons de la paix que Messieurs nos députez ont accordée depuis trois jours à Ruel, avec les députez de la Reine ; elle n'est pas encore ratifiée, ny publiée, pour quelques instances qu'y font à l'encontre Messieurs les généraux que nous avons icy, ou au moins quelques uns d'entr'eux, qui semblent estre malcontants de cette paix : mais je pense qu'il faudra qu'ils en passent par là. Vous sçavez le naturel des princes ; ils aiment mieux la guerre que la paix, et c'est à nous tout le contraire ; nous ne sçaurions ny ne devons faire la guerre, la paix ne nous estant pas seulement utile, mais nécessaire aussi. Si Dieu nous donne cette paix bientost, j'espère de vous escrire plus amplement ; je la souhaitte de tout mon cœur, comme aussi que Monsieur vostre père soit bientost quitte de sa paralysie, pour laquelle, en cette saison trop humide, il faut le saigner hardiment du bras qui n'est pas du costé malade, et mesme un peu du bras malade, *sine ullo metu*, puis, le purger plusieurs fois de séné, de sirop de roses palles, de fleur de peschier, et mesmes d'un peu de dia-

phenic[1], *Sed noctuas Athenas mittere ne videar, sileo, et nihil definio.* Nous avons icy perdu un des plus grands hommes qui ayent jamais esté en notre profession, sçavoir, le bonhomme M. Nicolas Piètre, nostre ancien, âgé de 80 ans, lequel mourut icy le 27 de février, *ex hydrope pulmonis. Quiescat in pace!* Il a fait autrefois honneur à nostre profession et à nostre compagnie, et moy, en particulier, luy ay de très grandes obligations.

Je vous baise les mains, à Monsieur vostre père, à Messieurs vos oncles, à Messieurs Sorel, Camusat, Allen, et suis de toute mon affection,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur

PATIN.

De Paris, ce 14 de mars 1649.

EDIT. DE ROTTERDAM 1695.
— ID. 1725.
— PARIS 1846.

1. *Diaphenic* où *Diaphœnix*. Electuaire purgatif dont la scammonée était la substance active.

Mss. 9357, fol. 47.

LETTRE CLXX

A Monsieur Spon, docteur en médecine, en la place de l'Herberie, a Lyon.

Monsieur,

Voicy la troisièsme fois que je vous escris depuis le 8 de janvier : Dieu mercy, personne n'est mort de faim en cette ville, et y avons tousjours fait bonne chère, en dépit du Mazarin et de sa troupe ; et n'en mourrons pas si tost, veu la quantité de provisions diverses qui sont icy arrivées par tous les chemins, tant par eau que par terre, depuis quinze jours ou environ. Nos Messieurs du Parlement ont fait la paix de la ville de Paris, et ont obtenu que la déclaration du mois d'octobre dernier seroit inviolablement gardée : la paix qu'ils avoient faite, à la 1re Conférence, contenoit trois articles qui ont déplu dedeçà, pour lesquels réformer ils furent renvoyez, et c'est ce qui leur a esté accordé. Maintenant, ils traitent pour Messieurs nos Généraux, sçavoir : Messieurs le Prince de Conty, de Beaufort, d'Elbeuf et autres, à S. Germain, conjointement avec le député de M. de Longueville et des deputez du Parlement de Rouen : qui, tous ensemble, demandent à la Reine qu'elle chasse hors de France le Mazarin, et qu'elle entende à faire une paix générale par tout le Royaume : et voilà le double point sur lequel délibèrent les députez, de part et d'autre, à S. Germain ; il y a de l'apparence que la Reine y sera forcée, d'autant que voilà l'archiduc Léopold entré en France, avec seize mil hommes, vers Reims et Soissons, qui s'offre au Parlement et à Mess. nos généraux contre le Mazarin [1] : toute la France est pour

1. L'archiduc, accompagné du marquis de Noirmoutier, était arrivé presque sur l'Aisne où il occupait la place de Pontavert que les frondeurs lui avaient livrée.

nous, ou n'est pas contre nous : le prince de Condé a véritablement une armée, mais elle est divisée en plusieurs endroits : il a envoyé le mareschal du Plessis-Pralin[1] au devant de l'archiduc Léopold, avec cincq mil hommes : autant en Normandie, contre le comte de Harcourt, pour tenir en bride M. de Longueville : il en tient encore vers la Brie, à Lagny, à Corbeil, et à S[t] Denis : si bien que ce qui luy reste est fort petit pour estre à Saint Germain, et à l'entour du Roy : on dit bien qu'Erlac[2] vient avec quelques troupes qu'il a soustraites à M. le Mareschal de Turenne, mais s'il avance, aussi fera le duc Charles : si bien que, *omni subducta ratione, et bene posito calculo,* il faut que la Reine trouve le moyen de contanter tant de sortes de gens malcontans, et peut estre, aux despens de son cher Mazarin ; pour lequel conserver depuis le 8 de janvier, elle a causé tant de malheurs. *Utinam sapiat in posterum bona illa Domina !* elle est chargée de la haine universelle de toute la France, et de long temps, n'en touchera pas aisément de l'argent.

Je vous baise très humblement les mains, et à Messieurs nos trois amis, vos confrères, et suis de tout mon cœur,

Monsieur,

Vostre très humble et obéissant serviteur.

Nosti manum et animum.

PATIN.

De Paris, ce mardy 23 de mars.

DE LA MAIN DE SPON, AU REVERS DE LA LETTRE : PARIS, 23 MARS. LYON, 1[er] AVRIL. RISPOSTA ADI, 2 AVRIL. — 1649.

LETTRE N'AYANT PAS ÉTÉ PUBLIÉE DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES.

1. Plessis-Praslin (*François* de Choiseul, marquis de), maréchal de camp, lieutenant-général au gouvernement de Champagne, gouverneur de Troyes, mort en 1690.

2. Erlach (*Jean-Louis* d'), né à Berne, en 1595, mort le 26 janvier 1650. Ancien lieutenant de Gustave Adolphe et du duc de Bernard de Saxe Weimar. Lieutenant-général du roi de France en Allemagne. C'est lui qui empêcha l'armée de Turenne de se déclarer pour le Parlement contre la cour. Il fut fait maréchal de France, trois jours avant sa mort, le 23 janvier 1650.

Edit. de Rotterdam 1725
pages 36-37.

Lettre supplémentaire

A Monsieur G. D. M.

Monsieur,

Si vous avez été en peine de mes nouvelles, aussi l'ai-je bien été des votres. C'est une des incommoditez que m'aporte le changement de maison que M. votre frère a fait : car depuis ce tems là, nous ne le voïons plus. Le livre de M. Hofman, *de Medicamentis officinalibus,* est fort bon. M. Riolan qui est son ennemi, dit que sa préface au lecteur vaut cent écus d'or : il y a là dedans 50 chapitres qui ne se peuvent payer. Tout le premier livre vaut de l'or, hormis quand il dit que le senné est venteux. C'est un abrégé excellent de tous les botaniques et de tous les antidotaires qui ont été imprimez depuis 100 ans. Quand vous aurez la thèse de M. Guillemeau, mandez-moi ce que vous en pensez ; elle a bien plu de deçà et les apoticaires en ont bien grondé, mais ils n'ont osé mordre.

Nous avons perdu, le mois passé, le bon Monsieur de la Vigne. Le Cardinal de Sainte Cécile[1] est mort à Rome : on dit tout haut que c'est *ex immodica venere.* La Reine avait fait arrêter ici Messieurs du Broussel et de Blancménil, mais enfin, elle a consenti à leur élargissement, sans quoi, l'État était en danger. Je suis, de toute mon affection,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Patin.

De Paris, le 24 septembre 1648 [2].

Lettre reproduite dans toutes les éditions, sauf dans celles de Rotterdam 1695, La Haye, 1716, La Haye, 1718 et Amsterdam, 1718.

1. Mazarin (*Michel*) frère du Cardinal, né en 1607, mort en 1648, Archevêque d'Aix, en 1645, vice-roi de Catalogne, en 1647, et Cardinal de Sainte Cécile, la même année.

2. Lettre adressée a Gras, médecin de Lyon et attribuée a Garnier dans l'édit. de 1846. N'a pas été placée, par erreur, dans le cours de l'impression de ce volume, a son rang chronologique : (CLXIII).

FIN DU TOME PREMIER

Table des Matières

LIVRE PREMIER

LETTRES A CLAUDE BELIN, A CITOIS, A BEVEREVOCIUS ET A BLAMPIGNON. — 1630-1642.

LIVRE II

LETTRES A SPON, AUX BELIN, A D. JEAN DE SAINT-PAUL ET A BEVEREVOCIUS. — 1642-1646.

LIVRE III

LETTRES AUX BELIN, A FALCONET, A SPON ET A DE SALINS

1647-1649

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER

Tours, imp. Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

DU PREMIER VOLUME

Page 5, ligne 10, *rescompense*, lisez : *récompense*.
Page 6, ligne 9, id. — id.
Page 14, ligne 16, *scai*, lisez : *sçai*.
Page 19, ligne 8, *croys*, lisez : *croy*.
Page 82, ligne 3, *de Mesme*, lisez : *de Mesmes*.
Page 98, ligne 10, *cèans*, lisez : *céans*.
Page 135, note 4, ligne 4, *Chrétienne de Savoie*, pour *Christine de Savoie* (les deux noms ayant la même signification peuvent s'employer indifféremment).
Page 148, note 3, ligne 2, *le novembre 1539*, lisez : *le 5 novembre 1539*.
Page 161, note 3, lignes 3 et 5, *Bartolomœi*, lisez : *Bartholomæi*.
Page 165, note 2, ligne 3, *23 juillet 1649*, lisez : *22 mars 1648*.
Page 168, note 1, ligne 8, *singularis epistolis*, lisez : *singularis cum epistolis*.
Page 169, ligne 9, *Putanei*, lisez : *Puteani;* 26e ligne, *studiom ilitari*, lisez : *studio militari*.
Page 189, ligne 12, *éxilez*, lisez : *exilez*.
Page 196, ligne 3, *dsinteressé*, lisez : *désintéressé*.
Page 199, note 1, ligne 2, *ustifier*, lisez : *justifier*.
Page 210, note 2, ligne 2, *3 septembre*, lisez : *30*.
Page — — ligne 6, *epistolæ*, lisez : *epistola*.
Page 215, note 4, ligne 3, (Bentivoglio). *Relationi*, lisez : *Relazioni ; de Flandra*, lisez : *de Flandria ; note 4* (Sublet de Noyers), lisez : *note 5*.
Page 219, ligne 23, *de Flandre*, lisez : *de Flandres*.
Page — note 3, ligne 1, *à Paris*, lisez : *à Pau*.
Page 225, lignes 11 et 13, *crois*, lisez : *croy*.
Page 233, note 1, ligne 2, *Kempfen*, lisez : *Kempen*.
Page 241, note 1, ligne 10, *Hyeronimi*, lisez : *Hieronymi*.
Page 283, note 2, ligne 8, *a*, lisez : *ad*.
Page 285, note 1, ligne 1. *Disperg*, lisez : *Dilsperg*.
Page — — ligne 6, *lithomia*, lisez : *lithothomia*.

Page 286, note 1, ligne 1, *Nierembergerius*, lisez : *Nierembergius.*

Page 288, ligne 4, *tâscherai*, lisez : *tascherai.*

Page 299, note 3, ligne 1, *de Mesme*, lisez : *de Mesmes.*

Page 325, ligne 3, *plaidoyer*, lisez : *plaidoyé.*

Page 333, ligne 2, *scavant*, lisez : *sçavant.*

Page 376, ligne 4, *conclug*, lisez : *conclud.*

Page 404, ligne 1, *retiréz*, lisez : *retirez.*

Page 423, note 2, ligne 3, *le premier jour de septembre*, lisez : *un des premiers jours de septembre.*

Page 428, note 3, ligne 1, *Palotia*, lisez : *Palotta.*

Page 449, ligne 9, *e livre*, lisez : *ce livre.*

Page 451, note 1, ligne 1, *prœsbiteris*, lisez : *presbiteris.*

Page 504, ligne 13, *requeste. au conseil*, lisez : *requeste au conseil.*

Page 540, ligne 2, *scai*, lisez : *sçai.*

Page 609, ligne 16, *nécéssaire*, lisez : *nécessaire.*

Page 632, note 2, ligne 3, *14 août*, lisez : *12.*

Page 653, note 3, *des Entommeurs*, lisez : *des Entommeures.*

Page 663, note 7, ligne 3, *page 662*, lisez : *page 664.*

Page 9, ligne 11, les thèses de Guillemeau : *An purpuratis febribus Cardiaca?* affir., (Présid. Simon Le Tellier), 1625. *An dysentericis adstringentia ?* negat., (Président Bouvard), 1626.

Page 10, ligne 3. La thèse sur les qualités occultes. Mentel : *Danturne in medicina qualitates occultæ ?* negat (Président Joan. Complainville, 1630.

Page 26, ligne 14. La thèse sur la peste. Petrus Guénaut : *An pesti sola manifesta?* (Président Barralis) affirmat., 1628.

Page 80, ligne 1. Coudray-Montpensier (d'Escoubleau, seigneur du). Chambellan du duc d'Orléans.

Page 96, ligne 8. Le petit galland, pour habile, alerte, rusé (Littré). Dans ce sens, le féminin était gallande. — *Déjà, dans son esprit, la gallande le croque.* La Fontaine. Fable iv. ii. — M. de Boislisle fait remarquer qu'on retrouve ce vieux féminin dans le nom d'une voie parisienne, la rue galande. — (*Op. cit.* T. 1, note 1, p. 284).

Page 97, ligne 9. Estrée (*François Annibal*, duc d'). Frère de Gabrielle d'Estrée, né en 1573, mort en 1670. Ambassadeur à Rome en 1621, maréchal de France, en 1626, chevalier des ordres en 1633; fut de nouveau ambassadeur à Rome de 1636 à 1643.

Page 124, ligne 11. Le chirurgien Fromentin. Il s'agit très vraisemblablement de Raimond Fourmentin que Devaux dans son *Index funereus chirurgicorum* qualifie de chirurgien, *ingenti urbi fama consilio et auctoritate sibi conquisitis.* Mort en 1659.

Page 267, ligne 11. Harlay (Jeanne de), marquise de Saint-Georges. C'était la mère de Paul de Clermont, marquis de Montglat, l'auteur des mémoires.

Page 399, note 1. Fait singulier. Pendant que les médecins de Montpellier réclamaient la liberté d'exercer la médecine à Paris, malgré les statuts de la Faculté, ils avaient la prétention d'interdire eux-mêmes aux médecins étrangers, en vertu d'un privilège accordé par Louis XII, en 1496, la licence de pratiquer leur art à Montpellier. Astruc, *Mémoire pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier.* — Paris, 1767.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Page 469, ligne 10. Wolfangus ou Wolgand, duc de Bavière, de Deux Ponts, etc., né le 26 septembre 1526, mort le 11 juin 1569.

Page 509, ligne 3. *Diffibulatio.* Cet ouvrage de polémique dirigé contre la Faculté de Montpellier était de Moreau : *Centonis κακοῤῥαφίας, diffibulatio in qua pleraque diplomata pontificia et regia Academiæ Monspeliensis, falsi convincuntur.* Paris, 1646. in-4.

Tours, imp. Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

Chevalier (A.). **Un Charlatan du XVIIIe siècle** : Le grand Thomas. 1880, in-8. 1 fr.

Cheylud (Emile). **Les anciennes corporations des médecins, des chirurgiens et apothicaires de Murat** (1630-1776) d'après des documents authentiques. Etude rétrospective à propos des syndicats des mêmes professions. 1896, in-8. 5 fr.

Corlieu (Dr A.). **La mort des rois de France depuis François Ier**. Etudes médicales et historiques. 1892, in-16. 5 fr.

L'auteur détruit un nombre infini de légendes faussement accréditées sur la mort des Valois (François Ier, Henri II, Charles IX, Henri III), des Bourbons (Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Louis XVII, Charles X et Louis-Philippe), de Napoléon Ier et Napoléon III. Appendices sur le Grand Dauphin, la duchesse de Bourgogne, l'assassinat du duc de Berry.

Coyecque (E.), *archiviste*. **L'Hôtel-Dieu de Paris au moyen-age**; histoire et documents, 1888-1891, 2 volumes in-8. 20 fr.

Delaunay (Paul). **Vieux médecins mayennais**. Première et deuxième séries. 1903-1904, 2 vol. in-8. 12 fr.

Joret (C.), *Membre de l'Institut*. **Les plantes dans l'antiquité et au moyen-âge**. Histoire, usages et symbolisme. 1re partie. Les plantes dans l'Orient classique. Tome Ier : **Egypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie**. 1897, in-8. 8 fr.

Les plantes chez les Egyptiens. — La flore pharaonique; l'agriculture dans l'Egypte ancienne; l'horticulture dans l'Égypte ancienne : les arbres fruitiers et les arbres d'ornement. Les plantes d'agrément : les plantes dans l'alimentation et dans l'industrie des Egyptiens; les plantes dans l'art et dans la poésie des Egyptiens; les plantes dans la pharmacopée et la droguerie égyptiennes. Les aromates et leurs usages

Les plantes chez les Sémites. — La flore dans l'Asie antérieure; l'agriculture et l'horticulture dans l'Asie antérieure. Les plantes dans l'alimentation et dans l'industrie des Sémites; les plantes dans l'art et dans la poésie des Sémites; les plantes dans les légendes divines, dans les cérémonies profanes et religieuses, dans la pharmacopée et dans la droguerie des Sémites.

— Même ouvrage. 1re partie. Tome II : **l'Iran et l'Inde**. 1904, in-8. 12 fr.

Les plantes chez les Iraniens — La flore et les habitants de l'Iran et de la région transcaspienne; l'agriculture et l'horticulture des Iraniens; les plantes dans l'art et dans la poésie iraniennes — Les plantes chez les Hindous. — La flore et les habitants de l'Inde ancienne; les plantes dans l'agriculture et dans l'horticulture des Hindous; les plantes dans l'alimentation et dans l'industrie des Hindous; les plantes dans l'art et dans la poésie; les plantes dans les légendes religieuses et dans le culte; les plantes dans la magie et dans la medecine

Marignan (A.). **La médecine dans l'Eglise au VIe siècle** Mémoire pour servir à l'histoire de la civilisation en France. 1887, in-8. 1 fr. 25

— **Etudes sur la civilisation française** : La société mérovingienne. — Le culte des saints sous les Mérovingiens. 1899, 2 vol. gr. in-8. 20 fr.

T. I. La cour. Les villes; Les villages; la société laïque; la société religieuse; la vie religieuse; les usages populaires.

T. II. Le saint; la vie du saint; son tombeau; la vie écrite du saint; sa fête; son église; ses remèdes; ses reliques.

Parisot (Jean). **Plombières ancien et moderne**. Edition refondue et augmentée, avec gravures et plans. 1905. in-8. 5 fr.

Prost (Aug.) Les Sciences et les Arts occultes au XVIe siècle : **Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres**. 1881-1882, 2 vol. in-8. 12 fr.

Cet ouvrage est précédé d'une introduction générale sur les sciences au Moyen-Age, la Cabale, l'Hermétique, la Magie. L'auteur s'est élevé contre la légende qui faisait d'Agrippa une sorte de sorcier et magicien. Il a retracé son existence agitée et désordonnée : Agrippa fut tour à tour étudiant, soldat, professeur, jurisconsulte, médecin. Il entretint une volumineuse correspondance avec tous les savants de son époque, entre autres Trithème, Erasme, etc., parcourut l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la France, les Pays-Bas. M. Prost voit dans la *Philosophie occulte* un ouvrage de jeunesse, assez impersonnel, et qui n'est que la somme de toutes les connaissances de son temps. Agrippa passa au reste d'une crédulité superstitieuse à un scepticisme paradoxal, et dans la *Vanité des Sciences*, renia ses croyances anciennes. M. Prost a le premier dégagé de ce dernier ouvrage la pensée de Réforme qui en est le fondement. L'ouvrage se termine par une bibliographie minutieuse.

Robert (Ulysse). **Les signes d'infamie au moyen âge**, juifs, sarrasins, hérétiques, lépreux, cagots et filles publiques. 1891, in 12 (Planches). 5 fr.

L'auteur s'est attaché à traiter, d'après les ordonnances des rois, des conciles, des statuts municipaux, la curieuse question des marques distinctives imposées aux races maudites du moyen-âge. Il décrit tour à tour la roue du juif, la croix des albigeois, le capuchon du lépreux, les aiguillettes des filles. Cet ouvrage est intéressant au double point de vue historique et archéologique, puisque l'illustration en est empruntée aux manuscrits contemporains.

Schapiro (D.). **Obstétrique des anciens Hébreux**, d'après la Bible, les Talmuds et les autres sources rabbiniques, comparées avec la tocologie gréco-romaine, 1904, in-8. 6 fr.

Tours, Imp. Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture

